ANNUAIRE

DE

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

DE LOUVAIN.

1894.

ANNUAIRE

DE

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

DE LOUVAIN.

1894.

CINQUANTE-HUITIÈME ANNÉE.

LOUVAIN
TYP. DE JOSEPH VANLINTHOUT
IMPRIMEUR DE L'UNIVERSITÉ.

Correspondance
des ères anciennes avec l'ère vulgaire.

—

Année de l'ère chrétienne. 1894

L'année 2670 des Olympiades, ou la 2e année de la 668e Olympiade, commence en juillet 1894.

L'année 1311 des Turcs, ou de l'Hégire, commence le 15 juillet 1893; et l'année 1312 commence le 4 juillet 1894, selon l'usage de Constantinople, d'après l'*Art de vérifier les dates.*

Éclipses en 1894.

Il y aura dans l'année deux éclipses de soleil et deux éclipses de lune :

I. Eclipse partielle de lune, le 21 mars, invisible à Louvain.

II. Eclipse annulaire-totale, le 6 avril, invisible à Louvain.

III. Eclipse partielle de lune, le 15 septembré, en partie visible à Louvain.

IV. Eclipse totale de soleil, le 29 septembre, invisible à Louvain.

Comput ecclésiastique.

Nombre d'or	14
Épacte	XXIII
Cycle solaire	27
Indiction romaine	7
Lettre dominicale	G

Fêtes mobiles.

Septuagésime	21 janvier.
Les Cendres	7 février.
Pâques.	25 mars.
Les Rogations	30 avril, 1 et 2 mai.
L'Ascension	3 mai.
La Pentecôte.	13 mai.
La Sainte Trinité	20 mai.
La Fête-Dieu	24 mai.
Le premier dimanche de l'Avent .	2 décembre.

Fêtes de commandement.

Le premier jour de Noël, l'Ascension, l'Assomption et la Toussaint.

La solennité des fêtes de l'Épiphanie, du Saint-Sacrement, des saints Pierre et Paul et du Patron de chaque paroisse est transférée au dimanche suivant.

Les fêtes abolies ou transférées par concession de Sa Sainteté Pie VII sont marquées dans le calendrier d'un astérisque (*), pour indiquer qu'on célèbre l'office de la fête dans les églises. Sa Sainteté exhorte tous les fidèles à sanctifier ces jours autant que possible, en assistant au moins au saint Sacrifice de la Messe.

Jours de Jeûne d'obligation.

Les quarante jours du Carême, les Quatre-Temps, la veille de la Pentecôte, de la solennité des saints Pierre et Paul, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

Quatre-Temps.

Les 14, 16 et 17 février. — Les 16, 18 et 19 mai. — Les 19, 21 et 22 septembre. — Les 19, 21 et 22 décembre.

Indulgences.

Sa Sainteté Grégoire XVI a accordé, le 18 septembre 1838, à l'Université catholique de Louvain les indulgences plénières qui suivent :

1° Le 4 novembre et le 2 février, pour les bienfaiteurs, les professeurs, les élèves et les fonctionnaires de l'Université qui, après s'être confessés et après avoir communié, visiteront leur église paroissiale ou une des chapelles de l'Université et y prieront selon l'intention de Sa Sainteté.

2° Les jours de la Toussaint, de l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge et de la Nativité de Notre-Seigneur, les dimanches de Quinquagésime et de Pentecôte et le dimanche pendant l'octave des apôtres saints Pierre et Paul, pour les professeurs et les élèves qui, après s'être confessés et après avoir communié, visiteront une des chapelles de l'Université et y prieront selon l'intention de Sa Sainteté.

Sa Sainteté Pie IX a accordé, en outre, le 23 décembre 1854, les faveurs suivantes :

1° Le jour de la promotion au grade de docteur en théolologie ou en droit canon, une indulgence plénière peut être gagnée par le jeune docteur, le recteur, le vice-recteur, le secrétaire de l'Université, les

professeurs de la Faculté de théologie et le pléban de Saint-Pierre, en priant devant l'image de la sainte Vierge invoquée à l'église de Saint-Pierre sous le titre de *Sedes Sapientiæ*.

2° Une indulgence de trois cents jours est accordée indistinctement à tous les professeurs et étudiants de l'Université chaque fois qu'ils réciteront devant cette image de la sainte Vierge, à l'église de Saint-Pierre, la prière suivante : *Ave Virgo beatissima sine labe originali concepta*, avec l'oraison dominicale et la salutation angélique.

3° Une indulgence plénière peut être gagnée à la chapelle du collège du Saint-Esprit le 7 mars (fête de saint Thomas d'Aquin), jour auquel il y a exposition du Saint-Sacrement en forme de prières de quarante heures.

Faveur accordée par le Saint-Père aux élèves du collège du Saint-Esprit.

—

PIUS PP. IX.

AD PERPETUAM REI MEMORIAM.

Supplicatum nuper Nobis fuit nomine dilecti filii hodierni Præsidis Collegii S. Spiritus in Universitate Studiorum Lovaniensi Mechliniensis diœcesis existentis, ut sibi, professoribus et alumnis in Collegio commorantibus facultatem concedere dignaremur illas Indulgentias, quibus acquirendis Ecclesia aliqua vel Oratorium publicum visitandum esset, facta ad Sacellum ejusdem Collegii visitatione consequendi. Nos autem Fidelium bono et commoditati, quantum in Domino possumus, consulere volentes, piis hujusmodi precibus annuendum esse censuimus. Quamobrem omnibus et singulis Christi fidelibus in præfato Collegio Universitatis studiorum Lovaniensis nunc et pro tempore commorantibus, ut illas Indulgentias, quibus acquirendis Ecclesiæ alicujus aut Oratorii publici Lovaniensis visitatio præscripta est, proprium ipsius Sacellum visitando, dummodo cetera quæ injuncta sunt pietatis opera rite præstiterint, consequi possint, auctoritate Apostolica tenore præsentium concedimus et elargimur. In contrarium facientibus non obstantibus quibuscumque Præsentibus, perpetuis, futuris temporibus valituris. Datum

Romæ apud Sanctum Petrum sub annulo Piscatoris die xxi januarii MDCCCLXXVI, Pontificatus Nostri anno trigesimo.

F. Card. ASQUINIUS.

Concordantiam cum autographo testor,

A. J. NAMÈCHE,
Rector Universitatis.

Janvier.

Le soleil entre dans le Verseau le 20. Pendant ce mois les jours croissent de 1 heure 11 minutes.

● N. L. le 7, à 3 h. 8 m. du matin (1).
☽ P. Q. le 15, à 0 h. 10 m. du matin.
☺ P. L. le 21, à 3 h. 12 m. du soir.
☾ D. Q. le 28, à 4 h. 51 m. du soir.

—

1 Lund. CIRCONCISION DE NOTRE-SEIGNEUR*.
2 Mard. s. Adélard, abbé de Corbie.
3 Merc. ste Geneviève, vierge.
4 Jeud. s. Tite, évèque; ste Pharaïlde, vierge.
5 Vend. s. Télesphore, pape.
6 Sam. ÉPIPHANIE.
7 DIM. SOLENNITÉ DE L'ÉPIPHANIE. — Ste Mélanie, vierge.
8 Lund. Ste Gudule, vierge. — *Réunion de la Fac. des Sciences.*
9 Mard. s. Marcellin, évêque. — *Réunion de la Fac, de Philosophie et Lettres et de l'École supérieure d'Agriculture.*
10 Merc. s. Agathon, pape. — *Réunion de la Fac. de Médecine.*
11 Jeud. s. Hygin, pape.—*Réun. de la Fac. de Droit.*
12 Vend. s. Arcade, martyr. — *Réunion de la Fac. de Théologie.*
13 Sam. ste Véronique.
14 DIM. *Saint Nom de Jésus.* s. Hilaire, év. de Poitiers.

---

(1) Toutes les heures sont données en temps civil de Greenwich, qui est devenu le temps officiel belge depuis le 1er mai 1892.

15 Lund. s. Paul, ermite. — *Réunion du Conseil rectoral.*
16 Mard. s. Marcel, pape.
17 Merc. s. Antoine, abbé.
18 Jeud. Chaire de s. Pierre à Rome.
19 Vend. s. Canut, roi de Danemark.
20 Sam. ss. Fabien et Sébastien, martyrs.
21 Dim. *Septuagésime.* ste Agnès, vierge et martyre.
22 Lund. ss. Vincent et Anastase, martyrs.
23 Mard. Épousailles de la très sainte Vierge, s. Raymond de Pennafort.
24 Merc. s. Timothée, évêque d'Éphèse.
25 Jeud. Conversion de s. Paul.
26 Vend. s. Polycarpe, évêque et martyr. — *A 7 1/2 heures, à la chapelle du collège du Saint-Esprit, Messe anniversaire pour le repos de l'âme de Mgr Laforet, deuxième Recteur de l'Université catholique, décédé le 26 janvier 1872.*
27 Sam. s. Jean Chrysostôme, évêque et docteur.
28 Dim. *Sexagésime.* s. Julien, évêque de Cuença.
29 Lund. s. François de Sales, évêque de Genève.
30 Mard. ste Martine, vierge et mart. — *A 7 1/2 heures, à la chapelle du collège du Saint-Esprit, Messe anniversaire pour le repos de l'âme de Mgr Pieraerts, quatrième Recteur de l'Université catholique, décédé le 30 janvier 1887.*
31 Merc. s. Pierre Nolasque. — *A 7 1/2 heures, à la chapelle du collège du St-Esprit, Messe anniversaire pour le repos de l'âme de Mgr Namèche, troisième Recteur de l'Université catholique, décédé le 30 janvier 1893.*

Février.

Le soleil entre dans les Poissons le 18. Pendant ce mois les jours croissent de 1 heure 41 minutes.

● N. L. le 5, à 9 h. 46 m. du soir.
☽ P. Q. le 13, à 10 h. 43 m. du matin.
☺ P. L. le 20, à 2 h. 17 m. du matin.
☾ D. Q. le 27, à 0 h. 29 m. du soir.

—

1 Jeud. s. Ignace, évêque et martyr.
2 Vend. Purification de la très sainte Vierge*.— *Fête patronale de l'Université. Messe solennelle en l'église primaire de St-Pierre, à onze heures. — Indulgence plénière.*
3 Sam. s. Blaise, évêque et martyr.
4 Dim. *Quinquagésime.* s. André Corsini, évêque; ste Jeanne, reine. — *Indulgence plénière. — Conformément à la résolution du Corps épiscopal, le premier et le deuxième dimanche du Carême on fait dans toutes les églises de Belgique une collecte pour l'Université.*
5 Lund. ste Agathe, vierge et martyre. — *Réunion de la Fac. des Sciences.*
6 Mard. s. Tite, évêque; ste Dorothée, vierge et martyre; s. Amand, évêque. — *Réunion de la Fac. de Philosophie et Lettres et de l'École supérieure d'Agriculture. — Ouverture de la première session ordinaire des Commissions d'examens pour les examens à subir d'après la loi de 1876* (art. 59 de la loi de 1890).

7 Merc. *Les Cendres*. s. Romuald, abbé. — *Réunion de la Fac. de Médecine.*
8 Jeud. s. Jean de Matha. — *Réunion de la Fac. de Droit.*
9 Vend. s. Cyrille d'Alexandrie, évêque; ste Apolline, vierge et martyre. — *Réunion de la Fac. de Théologie.*
10 Sam. ste Scolastique, vierge.
11 Dim. *Quadragésime. 1er dimanche du Carême.* s. Séverin, abbé.
12 Lund. ste Eulalie, vierge et mart. — *Réunion du Conseil rectoral. — Commencement du second semestre de l'année académique 1893-1894.*
13 Mard. ste Euphrosine, vierge.
14 Merc. *Quatre-Temps*. s. Valentin, prêtre et martyr.
15 Jeud. ss. Faustin et Jovite, martyrs.
16 Vend. *Quatre-Temps*. ste Julienne, vierge.
17 Sam. *Quatre-Temps*. ss. Théodule et Julien, mart.
18 Dim. *Reminiscere*. s. Siméon, évêque et martyr.
19 Lund. s. Boniface de Lausanne.
20 Mard. s. Éleuthère, évêque de Tournai.
21 Merc. b. Pepin de Landen.
22 Jeud. Chaire de s. Pierre à Antioche.
23 Vend. s. Pierre Damien, évêque et docteur.
24 Sam. s. Mathias, apôtre.
25 Dim. *Oculi*. ste Walburge, vierge.
26 Lund. ste Adeltrude, abbesse de Maubeuge.
27 Mard. s. Alexandre, évêque d'Alexandrie.
28 Merc. ss. Julien, Chronion et Bésas, martyrs.

—

Mars.

Le soleil entre dans le Bélier (commencement du Printemps) le 20, à 2 heures 59 minutes du soir. Pendant ce mois les jours croissent de 1 heure 59 minutes.

● N. L. le 7, à 2 h. 19 m. du soir.
☽ P. Q. le 14, à 6 h. 28 m. du soir.
○ P. L. le 21, à 2 h. 12 m. du soir.
☾ D. Q. le 29, à 8 h. 28 m. du matin.

—

1 Jeud. s. Aubin, évêque d'Angers.
2 Vend. s. Simplice, pape.
3 Sam. ste Cunégonde, impératrice.
4 Dim. *Lætare.* s. Casimir, roi.
5 Lund. s. Théophile. — *Réunion de la Fac. des Sciences. — Session des examens de sortie aux Écoles spéciales.*
6 Mard. ste Colette, vierge. — *Réunion de la Fac. de Philosophie et Lettres et de l'École supérieure d'Agriculture.*
7 Merc. s. Thomas d'Aquin. — *Indulgence plénière et exposition du Saint-Sacrement à la chapelle du collège du Saint-Esprit. — Réunion de la Fac. de Médecine.*
8 Jeud. s. Jean de Dieu. — *Réunion de la Fac. de Droit.*
9 Vend. ste Françoise, veuve. — *Réunion de la Fac. de Théologie.*
10 Sam. Les 40 ss. Martyrs de Sébaste.

11 DIM. *La Passion*. s. Vindicien, évêque d'Arras.
12 Lund. s. Grégoire le Grand, pape. — *Réunion du Conseil rectoral.*
13 Mard. ste Euphrasie, vierge.
14 Merc. ste Mathilde, reine.
15 Jeud. s. Longin, soldat.
16 Vend. *N.-D. des Sept-Douleurs*. ste Eusébie, vierge.
17 Sam. s. Patrice, apôtre de l'Irlande; ste Gertrude, abbesse de Nivelles.
18 DIM. *Les Rameaux*. s. Gabriël, archange; s. Cyrille de Jérusalem.
19 Lund. s. JOSEPH, patron de la Belgique.
20 Mard. s. Wulfran, évêque de Sens. — *Commencement des vacances académiques.*
21 Merc. s. Benoit, abbé.
22 Jeud. *Jeudi-Saint*. s. Basile, martyr.
23 Vend. *Vendredi-Saint*. s. Victorien, martyr.
24 Sam. *Samedi-Saint*. s. Agapet, évêque de Synnade.
25 DIM. PAQUES. s. Hubert, évêque.
26 Lund. SECOND JOUR DE PAQUES*. s. Ludger, évêque de Munster.
27 Mard. s. Rupert, évêque de Worms.
28 Merc. s. Sixte III, pape.
29 Jeud. s. Eustase, abbé.
30 Vend. s. Véron, abbé.
31 Sam. s. Benjamin, martyr.

—

Avril.

Le soleil entre dans le Taureau le 20. Pendant ce mois les jours croissent de 1 heure 50 minutes.

● N. L. le 6, à 4 h. du matin.
☽ P. Q. le 13, à 0 h. 33 m. du matin.
☺ P. L. le 20, à 3 h. 2 m. du matin.
☾ D. Q. le 28, à 3 h. 21 m. du matin.

—

1 DIM. *Quasimodo.* s. Hugues, abbé.
2 Lund. s. François de Paule.
3 Mard. ANNONCIATION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE*. s. Richard, évêque de Chicester.
4 Merc. s. Isidore de Séville.
5 Jeud. ste Julienne de Cornillon; s. Vincent Ferrier.
6 Vend. s. Célestin, pape.
7 Sam. s. Albert, ermite.
8 DIM. *Misericordia.* s. Perpétue, évêque de Tours.
9 Lund. ste Waudru, abbesse. — *Anniversaire de la naissance de S. M. Léopold II, Roi des Belges, né à Bruxelles le 9 avril 1835.*
10 Mard. s. Macaire, évêque. — *Fin des vacances académiques.*
11 Merc. s. Léon le Grand, pape.
12 Jeud. s. Jules I, pape.
13 Vend. s. Herménégilde, martyr.
14 Sam. s. Justin, philosophe et martyr; ss. Tiburce,
15 DIM. *Jubilate.* — Patronage de s. Joseph. — stes Anastasie et Basilisse, martyres.

16 Lund. s. Benoit-Joseph Labre, confesseur; s. Drogon, ermite.
17 Mard. s. Aniset, pape et martyr.
18 Merc. s. Ursmer, abbé de Lobbes.
19 Jeud. s. Léon IX, pape.
20 Vend. ste Agnès de Monte-Pulciano, vierge.
21 Sam. s. Anselme, archevêque de Cantorbéry.
22 Dim. *Cantate.* ss. Soter et Cajus, papes et martyrs.
23 Lund. s. Georges, martyr.
24 Mard. s. Fidèle de Sigmaringen.
25 Merc. *Rogations.* s. Marc, évangéliste.
26 Jeud. ss. Clet et Marcellin, papes et martyrs.
27 Vend. s. Antime, évèque et martyr.
28 Sam. s. Paul-de-la-Croix; s. Vital, martyr.
29 Dim. s. Pierre de Milan, martyr. — *Messe anniversaire, fondée dans la chapelle du collège du Saint-Esprit, pour le repos de l'âme de Mr F. T. Becqué, curé de Saint-Michel à Louvain, décédé le 29 avril 1835.*
30 Lund. *Rogations.* ste Catherine de Sienne, vierge.

—

Mai.

Le soleil entre dans les Gémeaux le 21. Pendant ce mois les jours croissent de 1 heure 27 minutes.

● N. L. le 5, à 2 h. 42 m. du soir.
☽ P. Q. le 12, à 6 h. 21 m. du matin.
☺ P. L. le 19, à 4 h. 43 m. du soir.
☾ D. Q. le 27, à 8 h. 5 m. du soir.

—

1 Mard. *Rogations.* ss. Philippe et Jacques, apôtres.
2 Merc. *Rogations.* Invention de la ste Croix. s. Athanase, évêque et docteur.
3 Jeud. ASCENSION DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. s. Alexandre.
4 Vend. ste Monique, veuve.
5 Sam. s. Pie V, pape.
6 DIM. *Exaudi.* s. Jean devant la Porte Latine.
7 Lund. s. Stanislas, évêque et martyr. — *Réunion de la Fac. des Sciences.*
8 Mard. Apparition de s. Michel. — *Réunion de la Fac. de Philosophie et Lettres et de l'École supérieure d'Agriculture.*
9 Merc. s. Grégoire de Naziance, doct. — *Réunion de la Fac. de Médecine.*
10 Jeud. s. Antonin, archevêque de Florence. — *Réunion de la Fac. de Droit.*
11 Vend. s. François de Hiéronymo. — *Réunion de la Fac. de Théologie.*
12 Sam. *Jeûne.* ss. Nérée et Achillée, martyrs.

13 Dim. PENTECOTE. — *Indulgence plénière.* s. Servais, évêque de Tongres.

14 Lund. Second jour de Pentecôte*. s. Boniface, martyr; s. Pacôme, abbé de Tabennes.

15 Mard. ste Dymphne, vierge et martyre. — *Dans l'église primaire de St-Pierre, on célèbre à 10 heures la Messe anniversaire pour le repos de l'âme de Mgr de Ram, premier Recteur de l'Université catholique, décédé le 14 mai 1865. — Réunion du Conseil rectoral.*

16 Merc. *Quatre-Temps.* s. Jean Népomucène, martyr.

17 Jeud. s. Pascal Baylon.

18 Vend. *Quatre-Temps.* s. Venance, martyr.

19 Sam. *Quatre-Temps.* s. Pierre Célestin, pape.

20 Dim. La Sainte Trinité. s. Bernardin de Sienne.

21 Lund. ste Itisberge, vierge.

22 Mard. ste Julie, vierge et martyre.

23 Merc. s. Guibert, fondateur de Gemblours.

24 Jeud. Fête-Dieu*. N.-D. Secours des Chrétiens.

25 Vend. s. Grégoire VII, pape.

26 Sam. s. Philippe de Néri.

27 Dim. Solennité de la Fête-Dieu. — *Procession générale.*

28 Lund. s. Augustin, archevêque de Cantorbéry; s. Germain, évêque de Paris.

29 Mard. s. Maximin, évêque de Trèves.

30 Merc. s. Ferdinand III, roi.

31 Jeud. ste Angèle de Merici, ste Pétronille, vierges.

—

Juin.

Le soleil entre dans l'Écrevisse (commencement de l'Été) le 21, à 10 heures 57 minutes du matin. Pendant ce mois les jours croissent de 23 minutes jusqu'au 21, et décroissent ensuite de 6 minutes jusqu'au 30.

● N. L. le 3, à 10 h. 57 m. du soir.
☽ P. Q. le 10, à 1 h. 15 m. du soir.
☺ P. L. le 18, à 7 h. 7 m. du matin.
☾ D. Q. le 26, à 10 h. 3 m. du matin.

—

1 Vend. Fête du Sacré Cœur de Jésus. — s. Pamphile, martyr.
2 Sam. ss. Marcellin, Pierre et Érasme, martyrs.
3 Dim. Fête du Saint-Sacrement de Miracle de Louvain. — ste Clotilde, reine.
4 Lund. s. François Caraccioli, confesseur; s. Optat, évêque de Milève. — *Réunion de la Fac. des Sciences.*
5 Mard. s. Boniface, apôtre de l'Allemagne. — *Réunion de la Fac. de Philosophie et Lettres et de l'École supérieure d'Agriculture.*
6 Merc. s. Norbert, évêque. — *Réunion de la Fac. de Médecine.*
7 Jeud. s. Robert, évêque. — *Réunion de la Fac. de Droit.*
8 Vend. s. Médard, évêque de Noyon. — *Réunion de la Fac. de Théologie.*
9 Sam. ss. Prime et Félicien martyrs.

10 Dim. ste Marguerite, reine.
11 Lund. s. Barnabé, apôtre. — *Réunion du Conseil rectoral.*
12 Mard. s. Jean de Sahagun.
13 Merc. s. Antoine de Padoue.
14 Jeud. s. Basile le Grand, archevêque de Césarée.
15 Vend. s. Vit, s. Modeste et ste Crescence, martyrs.
16 Sam. ste Lutgarde, vierge, s. Jean François Régis.
17 Dim. ste Alène, vierge et martyre.
18 Lund. ss. Marc et Marcellin, martyrs.
19 Mard. ste Julienne de Falconiéri, vierge.
20 Merc. s. Sylvère, pape et martyr.
21 Jeud. s. Louis de Gonzague.
22 Vend. s. Paulin, évêque de Nole.
23 Sam. ste Marie d'Oignies.
24 Dim. Nativité de s. Jean-Baptiste.
25 Lund. s. Guillaume, abbé.
26 Mard. ss. Jean et Paul, martyrs.
27 Merc. s. Ladislas, roi de Hongrie.
28 Jeud. s. Léon II, pape.
29 Vend. ss. PIERRE ET PAUL*, apôtres.
30 Sam. *Jeûne.* ste Adile, vierge.

—

Juillet.

Le soleil entre dans le Lion le 22. Pendant ce mois les jours décroissent de 1 heure 4 minutes.

● N. L. le 3, à 5 h. 46 m. du matin.
☽ P. Q. le 9, à 10 h. 16 m. du soir.
☺ P. L. le 17, à 10 h. 3 m. du soir.
☾ D. Q. le 25, à 9 h. 7 m. du soir.

—

1 Dim. Solennité des ss. Pierre et Paul. — *Indulgence plénière.* s. Rombaut, év., patron de Malines.. — *Commencement des vacances académiques.*
2 Lund. Visitation de la très sainte Vierge.
3 Mard. *Fête du précieux Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ;* s. Euloge, martyr.
4 Merc. s. Théodore, év.; ste Zoé, vierge et mart.
5 Jeud. ss. Cyrille et Méthodius, apôtres des Slaves.
6 Vend. ste Godelive, martyre. — *Ouverture de la première session ordinaire des Commissions d'examens pour les examens à subir d'après la loi de 1890, et de la seconde session ordinaire pour les examens à subir d'après la loi de 1876 (art. 59).*
7 Sam. s. Willebaut, évêque d'Aichstadt.
8 Dim. ste Élisabeth, reine de Portugal.
9 Lund. ss. Martyrs de Gorcum.
10 Mard. Les sept Frères Martyrs. — *Ouverture de la session ordinaire des examens de passage et de*

sortie aux Écoles supérieures d'Agriculture et de Brasserie.

11 Merc. s. Pie I, pape.

12 Jeud. s. Jean Gualbert, abbé.

13 Vend. s. Anaclet, pape et martyr.

14 Sam. s. Bonaventure, évêque et docteur.

15 Dim. s. Henri, empereur d'Allemagne. — *Fête du Saint-Sacrement de Miracle à Bruxelles.*

16 Lund. Notre-Dame du Mont-Carmel, ste Renilde.

17 Mard. s. Alexis, confesseur.

18 Merc. s. Camille de Lellis.

19 Jeud. s. Vincent de Paul.

20 Vend. s. Jérôme Émilien. — *Ouverture de la session ordinaire des examens de passage et de sortie aux Écoles spéciales.*

21 Sam. ste Praxède, vierge. — *Anniversaire de l'Inauguration de* S. M. Léopold I[er], *Roi des Belges. — Fêtes nationales.*

22 Dim. ste Marie Madeleine.

23 Lund. s. Apollinaire, évêque de Ravenne.

24 Mard. ste Christine, vierge et martyre.

25 Merc. s. Jacques le Majeur, apôtre.

26 Jeud. ste Anne, mère de la très sainte Vierge Marie.

27 Vend. s. Pantaléon, martyr.

28 Sam. ss. Nazaire, Celse et Victor, martyrs.

29 Dim. ste Marthe, vierge,

30 Lund. ss. Abdon et Sennen, martyrs.

31 Mard. s. Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus.

Août.

Le soleil entre dans la Vierge le 23. Pendant ce mois les jours décroissent de 1 heure 46 minutes.

● N. L. le 1, à 0 h. 24 m. du soir.
☽ P. Q. le 8, à 10 h. 6 m. du matin.
☺ P. L. le 16, à 1 h. 17 m. du soir.
☾ D. Q. le 24, à 5 h. 40 m. du matin.
● N. L. le 30, à 8 h. 5 m. du soir.



1 Merc. s. Pierre ès Liens.
2 Jeud. *Portioncule.* s. Alphonse de Liguori; s. Étienne, pape.
3 Vend. Invention du corps de s. Étienne.
4 Sam. s. Dominique, confesseur.
5 Dim. Notre-Dame-aux-Neiges.
6 Lund. Transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ.
7 Mard. s. Gaëtan de Thiennes; s. Donat, évêque et martyr. — *Ouverture de la première session des examens d'admissions aux Écoles spéciales et aux Écoles supérieures d'Agriculture et de Brasserie.*
8 Merc. s. Cyriac, martyr.
9 Jeud. s. Romain, martyr.
10 Vend. s. Laurent, martyr.
11 Sam. s. Géry, évêque de Cambrai.
12 Dim. ste Claire, vierge.
13 Lund. s. Jean Berchmans de Diest, confesseur; s. Hippolyte, martyr.

14 Mard. *Jeûne.* s. Eusèbe, martyr.
15 Merc. ASSOMPTION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE. s. Arnould, évêque de Soissons.
16 Jeud. ss. Hyacinthe et Roch, confesseurs.
17 Vend. s. Joachim, père de la très sainte Vierge Marie; s. Libérat, abbé.
18 Sam. ste Hélène, impératrice.
19 Dim. s. Jules, martyr; b. Louis Florès, d'Anvers, martyr.
20 Lund. s. Bernard, abbé de Clairvaux, docteur.
21 Mard. ste Jeanne Françoise Frémiot de Chantal, veuve.
22 Merc. s. Timothée, martyr.
23 Jeud. s. Philippe Béniti.
24 Vend. s. Barthélemi, apôtre.
25 Sam. s. Louis, roi de France.
26 Dim. s. Zéphirin, pape et martyr.
27 Lund. s. Joseph Calasance.
28 Mard. s. Augustin, évêque et docteur.
29 Merc. Décollation de s. Jean-Baptiste.
30 Jeud. ste Rose de Lima, vierge.
31 Vend. s. Raymond Nonnat.

—

Septembre.

Le soleil entre dans la Balance (commencement de l'Automne) le 23, à 1 heure 27 minutes du matin. Pendant ce mois les jours décroissent de 1 heure 52 minutes.

☽ P. Q. le 7, à 1 h. 3 m. du matin.
☺ P. L. le 15, à 4 h. 22 m. du matin.
☾ D. Q. le 22, à 0 h. 33 m. du soir.
● N. L. le 29, à 5 h. 44 m. du matin.

—

1 Sam. s. Gilles, abbé.
2 Dim. *ss. Anges Gardiens*. s. Étienne, roi de Hongrie.
3 Lund. s. Rémacle, évêque de Maestricht.
4 Mard. ste Rosalie, vierge.
5 Merc. s. Laurent Justinien, patriarche de Venise.
6 Jeud. s. Donatien, martyr.
7 Vend. ste Reine. — Installation de l'Université de Louvain (1426), érigée par le pape Martin V *(9 décembre 1425)*.
8 Sam. Nativité de la très sainte Vierge*. — s. Adrien, martyr.
9 Dim. *s. Nom de Marie*. s. Gorgone, martyr.
10 Lund. s. Nicolas de Tolentino.
11 Mard. ss. Prote et Hyacinthe, martyrs.
12 Merc. s. Guy d'Anderlecht.
13 Jeud. s. Amé, évêque de Sion en Valais.
14 Vend. Exaltation de la ste Croix.

15 s. Nicomède, martyr.
16 Dim. *Commémoration des douleurs de la très-sainte Vierge Marie.* ss. Corneille et Cyprien, martyrs.
17 Lund. s. Lambert, évêque de Maestricht.
18 Mard. s. Joseph de Cupertino.
19 Merc. *Quatre-Temps.* s. Janvier, martyr.
20 Jeud. s. Eustach, martyr. — *Ouverture de la session supplémentaire pour les examens à subir d'après la loi de 1876 (art. 59).*
21 Vend. *Quatre-Temps.* s. Mathieu, apôtre.
22 Sam. *Quatre-Temps.* s. s. Thomas de Villeneuve, évêque; s. Maurice et ses compagnons, martyrs.
23 Dim. ste Thècle, vierge et martyre.
24 Lund. Notre Dame de la Merci.
25 Mard. s. Firmin.
26 Merc. s. Cyprien et ste Justine, martyrs.
27 Jeud. ss. Côme et Damien, martyrs.
28 Vend. s. Wenceslas, duc de Bohême, martyr.
29 Sam. s. Michel, archange.
30 Dim. s. Jérôme, docteur.

Octobre.

Le soleil entre dans le Scorpion le 23. Pendant ce mois les jours décroissent de 1 heure 58 minutes.

☽ P. Q. le 6, à 7 h. 2 m. du soir.
☺ P. L. le 14, à 6 h. 41 m. du soir.
☾ D. Q. le 21, à 6 h. 56 m. du soir.
● N. L. le 28, à 5 h. 58 m. du soir.

—

1 Lund. s. Remi; s. Bavon, patron de Gand. — *Ouverture de la seconde session ordinaire des Commissions d'examens pour les examens à subir d'après la loi de 1890.*
2 Mard. s. Léodegaire, évêque d'Autun. — *Ouverture de la seconde session des examens d'admission aux Écoles spéciales et aux Écoles supérieures d'Agriculture et de Brasserie.*
3 Merc. s. Gérard, abbé.
4 Jeud. s. François d'Assise. — *Ouverture de la seconde session des examens de passage et de sortie aux Écoles supérieures d'Agriculture et de Brasserie.*
5 Vend. s. Placide, martyr.
6 Sam. s. Brunon, confesseur.
7 Dim. *Solennité du Saint Rosaire.* s. Marc, pape.
8 Lund. Ste Brigitte, veuve.
9 Mard. s. Denis et ses compagnons, martyrs. — *Ouverture de la seconde session des examens de passage et de sortie aux Écoles spéciales.*
10 Merc. s. François de Borgia.
11 Jeud. s. Gommaire, patron de Lierre.

12 Vend. s. Wilfrid, évêque d'York.
13 Sam. s. Édouard, roi d'Angleterre.
14 Dim. s. Calliste, pape et martyr.
15 Lund. ste Thérèse, vierge. — *Fin des vacances académiques. — Les inscriptions et les recensements se font, à dater de ce jour, jusqu'au samedi 27 octobre, à la salle du Sénat académique, de neuf heures à midi, et de trois à cinq heures.*
16 Mard. s. Mummolin, évêque de Noyon et de Tournai. — *Messe solennelle du Saint-Esprit pour l'ouverture des Cours académiques, en l'église primaire de Saint-Pierre, à onze heures. — Commencement du premier semestre de l'année académique 1894-1895.*
17 Merc. ste Hedwige, veuve.
18 Jeud. s. Luc, évangéliste.
19 Vend. s. Pierre d'Alcantara.
20 Sam. s. Jean de Kenti.
21 Dim. ste Ursule et ses compagnes, martyres. — *Les demandes qui se rapportent aux art. 40, 44 et 45 du Règlement général doivent être adressées aux Facultés respectives avant les réunions de cette semaine.*
22 Lund. s. Mellon, évêque. — *Réunion de la Faculté des Sciences.*
23 Mard. s. Jean de Capistran. — *Réunion de la Faculté de Philosophie et Lettres et de l'École supérieure d'Agriculture.*
24 Merc. s. Raphaël, archange. — *Réunion de la Faculté de Médecine.*

25 Jeud. s. Crépin, s. Crépinien, s. Chrysante et ste Darie, martyrs. — *Réunion de la Fac. de Droit.*

26 Vend. s. Évariste, pape et martyr. — *Réunion de la Fac. de Théologie.*

27 Sam. s. Frumence, apôtre de l'Éthiopie. — *Clôture des inscriptions et des recensements. Après ce jour on ne peut être inscrit ou recensé que si le retard de l'inscription est dû à des motifs légitimes.* (Règlement général art. 6.)

28 Dim. ss. Simon et Jude, apôtres.

29 Lund. ste Ermelinde, vierge. — *Réunion du Conseil rectoral.*

30 Mard. s. Foillan, martyr.

31 Merc. s. Quentin, martyr. *Jeûne.*

—

Novembre.

Le soleil entre dans le Sagittaire le 22. Pendant ce mois les jours décroissent de 1 heure 27 minutes.

☽ P. Q. le 5, à 3 h. 16 m. du soir.
🌕 P. L. le 13, à 7 h. 49 m. du matin.
☾ D. Q. le 20, à 2 h. 9 m. du matin.
● N. L. le 27, à 8 h. 55 m. du matin.

—

1 Jeud. TOUSSAINT. *Indulgence plénière.*
2 Vend. LES FIDÈLES TRÉPASSÉS.
3 Sam. s. Hubert, évêque de Liége.
4 DIM. Patronage de la sainte Vierge; s. Charles Borromée, archevêque de Milan. INAUGURATION DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE A MALINES (1834), ÉRIGÉE PAR LE CORPS ÉPISCOPAL DE BELGIQUE AVEC L'ASSENTIMENT DE S. S. GRÉGOIRE XVI. — *Indulgence plénière. — Messe solennelle pour les bienfaiteurs de l'Université, en l'église primaire de Saint-Pierre, à onze heures.*
5 Lund. ste Odrade, vierge; s. Zacharie et ste Élisabeth, parents de s. Jean-Baptiste. — *Réunion de la Fac. des Sciences.*
6 Mard. s. Winoc, abbé. — *Réunion de la Fac. de Philosophie et Lettres et l'École supérieure d'Agriculture.*
7 Merc. s. Willebrord, évêque d'Utrecht. — *Réunion de la Fac. de Médecine.*
8 Jeud. s. Godefroid, évêque d'Amiens. — *Réunion de la Fac. de Droit.*

9 Vend. Dédicace de l'église du Sauveur à Rome s. Théodore, martyr. — *Réunion de la Fac. de Théologie.*
10 Sam. s. André Avelin.
11 Dim. DÉDICACE UNIVERSELLE DES ÉGLISES. s. Martin, évêque de Tours.
12 Lund. s. Liévin, évêque et martyr. — *Réunion du Conseil rectoral.*
13 Mard. s. Stanislas Kostka.
14 Merc. s. Josaphat, évêque et martyr: s. Albéric, évêque d'Utrecht.
15 Jeud. ste Gertrude, vierge; s. Léopold, confesseur. — *Fête patronale de Sa Majesté le Roi* LÉOPOLD II.
16 Vend. s. Edmond, archevêque de Cantorbéry.
17 Sam. s. Grégoire Thaumaturge.
18 Dim. Dédicace des basiliques de s. Pierre et de s. Paul à Rome.
19 Lund. ste Elisabeth, duchesse du Thuringe.
20 Mard. s. Félix de Valois.
21 Merc. Présentation de la très sainte Vierge.
22 Jeud. ste Cécile, vierge et martyre.
23 Vend. s. Clément I, pape et martyr.
24 Sam. s. Jean-de-la-Croix.
25 Dim. ste Catherine, vierge et martyre.
26 Lund. s. Albert de Louvain, évêque de Liége et M.
27 Mard. s. Acaire, évêque de Noyon.
28 Merc. s. Rufe, martyr.
29 Jeud. s. Saturnin, martyr.
30 Vend. s. André, apôtre.

Décembre.

Le soleil entre dans le Capricorne (commencement de l'Hiver) le 21, à 7 heures 58 minutes du soir. Pendant ce mois les jours décroissent de 23 minutes jusqu'au 21, et croissent ensuite de 4 minutes jusqu'au 31.

☽ P. Q. le 5, à 0 h. 16 m. du soir.
🌕 P. L. le 12, à 7 h. 46 m. du soir.
☾ D. Q. le 19, à 11 h. 16 m. du matin.
● N. L. le 27, à 2 h. 20 m. du matin.

—

1 Sam. s. Éloi, évêque de Noyon. — INSTALLATION DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN (1835).
2 DIM. *Avent.* ste Bibienne, vierge et martyre.
3 Lund. s. François-Xavier. — *Réunion de la Faculté des Sciences.*
4 Mard. ste Barbe, martyre; s. Pierre Chrysologue. — *Réunion de la Faculté de Philosophie et Lettres et de l'École supérieure d'Agriculture.*
5 Merc. s. Sabbas, abbé. — *Réunion de la Faculté de médecine.*
6 Jeud. s. Nicolas, évêque de Myre. — *Réunion de la Faculté de Droit.*
7 Vend. s. Ambroise, évêque et docteur. — *Réunion de la Faculté de Théologie.*
8 Sam. IMMACULÉE CONCEPTION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE* — *Indulgence plénière.*
9 DIM. ste Léocadie, vierge et martyre.
10 Lund. s. Melchiade, pape et martyr. — *Réunion du Conseil rectoral.*

11 Mard. s. Damase, pape.
12 Merc. s. Valéry. abbé en Picardie.
13 Jeud. ste Lucie, vierge et martyre.
14 Vend. s. Nicaise, évêque.
15 Sam. s. Adon, archevêque de Vienne.
16 Dim. s. Eusèbe, évêque de Verceil.
17 Lund. ste Begge, veuve; ste Wivine. — *Anniversaire de l'inauguration de* S. M. Léopold II, *Roi des Belges.*
18 Mard. Expectation de la très sainte Vierge.
19 Merc. *Quatre-Temps.* s. Némésion, martyr. — Messe d'or.
20 Jeud. s. Philogone, évêque.
21 Vend. *Quatre-Temps.* s. Thomas, apôtre.
22 Sam. *Quatre-Temps.* s. Hungère, év. d'Utrecht.
23 Dim. ste Victoire, vierge et martyre.
24 Lund. s. Lucien.
25 Mard. NOËL. — *Indulgence plénière.*
26 Merc. Second jour de Noël*. s. Étienne, premier martyr.
27 Jeud. s. Jean, apôtre et évangéliste.
28 Vend. ss. Innocents.
29 Sam. s. Thomas de Cantorbéry.
30 Dim. s. Sabin, évêque et martyr.
31 Lund. s. Silvestre, pape.

—

Planètes principales.

Moment du passage au méridien à Louvain, le 15 de chaque mois.

VENUS.

Le 15 janvier	à 2 h. 20 m.	du soir.
— février	à 11 h. 50 m.	du matin.
— mars	à 9 h. 34 m.	du matin.
— avril	à 8 h. 51 m.	du matin.
— mai	à 8 h. 46 m.	du matin.
— juin	à 8 h. 54 m.	du matin.
— juillet	à 9 h. 18 m.	du matin.
— août	à 9 h. 55 m.	du matin.
— septembre . . .	à 10 h. 26 m.	du matin.
— octobre	à 10 h. 47 m.	du matin.
— novembre . . .	à 11 h. 12 m.	du matin.
— décembre . . .	à 11 h. 53 m.	du matin.

MARS.

Le 15 janvier	à 8 h. 35 m.	du matin.
— février	à 8 h. 5 m.	du matin.
— mars	à 7 h. 40 m.	du matin.
— avril	à 7 h. 10 m.	du matin.
— mai	à 6 h. 35 m.	du matin.
— juin	à 5 h. 52 m.	du matin.
— juillet	à 5 h. 3 m.	du matin.
— août	à 3 h. 58 m.	du matin.
— septembre . . .	à 2 h. 21 m.	du matin.
— octobre	à 0 h. 1 m.	du matin.
— novembre . . .	à 9 h. 22 m.	du soir.
— décembre . . .	à 7 h. 35 m.	du soir.

JUPITER.

Le 15 janvier	à 7 h. 18 m.	du soir.
— février	à 5 h. 22 m.	du soir.
— mars	à 3 h. 47 m.	du soir.
— avril	à 2 h. 9 m.	du soir.
— mai	à 0 h. 39 m.	du soir.
— juin	à 11 h. 8 m.	du matin.
— juillet	à 9 h. 39 m.	du matin.
— août	à 8 h. 3 m.	du matin.
— septembre	à 6 h. 22 m.	du matin.
— octobre	à 4 h. 34 m.	du matin.
— novembre	à 2 h. 29 m.	du matin.
— décembre	à 0 h. 17 m.	du matin.

SATURNE.

Le 15 janvier	à 5 h. 39 m.	du matin.
— février	à 3 h. 38 m.	du matin.
— mars	à 1 h. 43 m.	du matin.
— avril	à 11 h. 29 m.	du soir.
— mai	à 9 h. 23 m.	du soir.
— juin	à 7 h. 17 m.	du soir.
— juillet	à 5 h. 21 m.	du soir.
— août	à 3 h. 26 m.	du soir.
— septembre	à 1 h. 35 m.	du soir.
— octobre	à 11 h. 50 m.	du matin.
— novembre	à 10 h. 2 m.	du matin.
— décembre	à 8 h. 16 m.	du matin.

PREMIÈRE PARTIE.

Prière à la très sainte Mère de Dieu, patronne de l'Université (1).

—

Souvenez-vous, ô bienheureuse Vierge Marie, qu'il n'a jamais été dit que quelqu'un ait eu recours à vous sans avoir été exaucé. Plein d'une confiance sans bornes en cette toute-puissante protection, je viens, ô Marie, avec tous les fidèles de Belgique implorer vos bontés sur l'Université catholique, établie par nos premiers pasteurs, d'un commun accord avec le Chef auguste de l'Église. Cette œuvre, ô très sainte Vierge, n'a d'autre but que la gloire de votre Fils chéri, par la conservation du précieux don de la foi, des mœurs et de la vraie science parmi notre jeunesse catholique. Bénissez-la donc, ô Mère de bonté, afin que tous ceux qui s'y trouvent réunis aient un cœur pur, une intelligence droite, et qu'ils soient remplis de l'Esprit-Saint, qui est le Dieu des sciences. Obtenez-moi, ô Marie, ainsi qu'à tous les fidèles catholiques de Belgique, un zèle constant pour seconder cet établissement, afin que nous devenions tous participants des fruits qu'il doit produire. Reine du ciel, votre propre gloire est intéressée

---

(1) Nosseigneurs le Cardinal-Archevêque et les Évêques de Belgique ont accordé 40 jours d'indulgence à tous les fidèles chaque fois qu'ils réciteront dévotement cette prière.

au succès de cette œuvre. Si elle prospère, plus de cœurs s'uniront à nous pour chanter vos louanges et dire sans cesse avec amour et reconnaissance : O très miséricordieuse, ô très bonne et très douce Vierge Marie ! — Ave, Maria.

—

Corps épiscopal de Belgique.

—

Archevêque de Malines et primat de la Belgique, Son Éminence Mgr Pierre-lambert Goossens, né à Perck le 18 juillet 1827, nommé évêque d'Abdère et coadjuteur de Mgr Gravez, évêque de Namur, avec droit de succession le 1r juin 1883, sacré le 24 juin 1883, entré en possession du siège de Namur le 16 juillet 1883, du siège archiépiscopal de Malines le 12 avril 1884, cardinal-prêtre de la sainte Église romaine le 24 mai 1889, grand-officier de l'ordre de Léopold.

Évêque de Bruges, S. G. Mgr Jean-Joseph Faict, né à Leffinghe le 22 mai 1813, docteur en théologie et en philosophie et lettres, prélat domestique et évêque assistant au trône de Sa Sainteté, sacré à Bruges le 18 octobre 1864, commandeur de l'ordre de Léopold, honoré du *Pallium* par S. S. Léon XIII, le 8 août 1889.

Évêque de Liége, S. G. Mgr Victor-Joseph Doutreloux, né à Chênée le 20 mai 1837, nommé évêque de Gerrum et coadjuteur de Mgr de Montpellier avec droit de succession le 5 juillet 1875, sacré à Liége le 1r août suivant, entré en possession du siège épiscopal de Liége le 24 août 1879, officier de l'ordre de Léopold.

Évêque de Tournai, S. G. Mgr Isidore-Joseph Du Roussaux, né à Hal le 19 janvier 1826, nommé le 1r décembre 1879 administrateur apostolique du diocèse de Tournai, le 27 février 1880, évêque d'Euménie et sacré à Malines le 14 mars suivant; préconisé évêque de Tournai le 14 novembre 1880, officier de l'ordre de Léopold.

Évêque de Gand, S. G. Mgr Antoine Stillemans, né à Saint-Nicolas en 1832, docteur en théologie et en philosophie et lettres, nommé à l'évêché de Gand au mois d'octobre 1889.

Évêque de Namur, S. G. Mgr Jean-Baptiste Decrolière, né à Marchienne en 1839, sacré à Namur le 1er août 1892.

—

Personnel de l'Université.

—

RECTEUR MAGNIFIQUE.

J.-B. Abbeloos, prélat protonotaire apostolique *ad instar participantium*, docteur en théologie, chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Malines, membre de l'académie de la religion catholique de Rome, officier de l'ordre de Léopold, commandeur de l'ordre d'Isabelle la catholique, professeur ordinaire à la Faculté de Théologie. Montagne du Collège, 3.

VICE-RECTEUR.

C. P. E. Cartuyvels, prélat domestique de Sa Sainteté, docteur en théologie, licencié en droit canon, chanoine honoraire de la cathédrale de Liége, officier de l'ordre de Léopold, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres. Rue St-Michel.

SECRÉTAIRE.

P. G. H. Willems, officier de l'ordre de Léopold, docteur en philosophie et lettres, docteur en droit *honoris causa* de l'Université de Heidelberg, membre de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique et de l'académie royale flamande de langue et de littérature, associé d'honneur de l'institut de droit romain à Rome, membre étranger

de l'académie royale des sciences des Pays-Bas à Amsterdam, correspondant de l'académie royale des sciences de Turin, de Padoue, de l'institut royal Lombard à Milan, de l'académie royale de législation et de jurisprudence de Madrid, de l'institut royal Grand-Ducal du Luxembourg, président de la société «*Zuid-Nederlandsche maatschappij van Taalkunde*», professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres. Rue de Bruxelles, 194.

CONSEIL RECTORAL.

C. P. E. Cartuyvels, vice-recteur.

F. J. Moulart, doyen de la Faculté de Théologie.

L. Mabille, doyen de la Faculté de Droit.

C. Ledresseur, doyen de la Faculté de Médecine.

D. Mercier, doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres.

J.-A. Carnoy, doyen de la Faculté des Sciences.

P. G. H. Willems, secrétaire de l'Université.

ASSESSEURS DU VICE-RECTEUR.

J. de Groutars, prélat domestique de Sa Sainteté, professeur ordinaire de la Faculté de Philosophie et Lettres, chanoine honoraire de la cathédrale de Liége, chevalier de l'ordre de Léopold, président du collège du Pape.

Is. Hemeryck, professeur ordinaire de la Faculté de Philosophie et Lettres, chanoine honoraire de la cathédrale de Bruges, président du collège Juste Lipse.

S. Demanet, professeur extraordinaire de la Faculté des Sciences, docteur en sciences physiques et mathématiques. Collège du St-Esprit.

—

FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

Doyen, M. Moulart.
Secrétaire, M. Van der Moeren.

H. J. FEYE, professeur émérite, prélat domestique de Sa Sainteté, docteur en théologie et en droit canon, consulteur du concile du Vatican et secrétaire de la députation de discipline ecclésiastique, missionnaire apostolique honoraire, chevalier de l'ordre de Léopold. Rue Ste-Anne, 7.

F. J. LEDOUX, professeur émérite, docteur en théologie et en philosophie, chanoine honoraire de la cathédrale de Liége. Rue de Namur, 161.

T. J. LAMY, professeur ordinaire, prélat domestique de Sa Sainteté, docteur en théologie, chanoine honoraire de la cathédrale de Namur, officier de l'ordre de Léopold, membre de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, membre de l'académie de la religion catholique de Rome et de l'académie royale des lettres, des sciences et des arts de Palerme, correspondant de la société d'Étude biblique de Rome, de la société de géographie de Lisbonne, membre de la société d'archéologie biblique de Londres, membre du conseil d'administration de la bibliothèque royale ; l'Écriture Sainte et les langues sémitiques. Rue des Moutons, 149.

E. H. J. Reusens, professeur ordinaire, docteur en théologie, chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Malines, bibliothécaire de l'Université, officier de l'ordre de Léopold, membre de l'académie de la religion catholique de Rome, membre titulaire de l'académie d'archéologie de Belgique, membre de la commission de surveillance des musées royaux des arts décoratifs et industriels (section des antiquités et des armures), membre effectif de la commission royale des monuments, membre du comité diocésain des monuments et membre correspondant de l'académie pontificale d'archéologie, membre honoraire du corps académique d'Anvers; les antiquités chrétiennes, l'archéologie et la paléographie du moyen âge. Rue Neuve, 22.

F. J. Moulart, professeur ordinaire, docteur en droit canon, chanoine honoraire de la cathédrale de Tournai, chevalier de l'ordre de Léopold, membre de l'académie de la religion catholique de Rome; le droit civil ecclésiastique. Rue de Namur, 108.

A. J. J. F. Haine, professeur ordinaire honoraire, prélat domestique de Sa Sainteté, docteur en théologie, chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Malines. Rue de Namur, 110.

B. Jungmann, professeur ordinaire, docteur en théologie et en philosophie, chanoine honoraire de la cathédrale de Bruges; l'histoire ecclésiastique. Mont du Bélier, 23.

A. H. H. Dupont, professeur ordinaire, docteur en philosolophie et en théologie, chanoine honoraire de

la cathédrale de Liége; la théologie dogmatique spéciale — la métaphysique (cours de la Faculté de Philosophie). Collège du Pape.

A. B. Van der Moeren, professeur ordinaire, docteur en théologie, président du collège du St-Esprit, chanoine honoraire de la cathédrale de Gand; la théologie morale.

H. Van den Berghe, professeur honoraire, docteur en droit canon, ancien président du collège du Pape Adrien VI, chanoine théologal de la cathédrale et président du grand séminaire de Bruges.

J. Forget, professeur ordinaire, docteur en théologie, chanoine honoraire de la cathédrale de Namur, chevalier de l'ordre de Léopold; la démonstration catholique, le cours d'arabe,— le cours de philosophie morale, exposé scientifique du dogme catholique, histoire des travaux philosophiques des Arabes et de leur influence sur la philosophie scolastique (les trois derniers cours relèvent de l'Institut St-Thomas). Collège du St-Esprit.

J. A. M. G. E. De Becker, professeur ordinaire, docteur en droit canon et en droit civil, licencié en théologie, chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Malines; le droit canon. Rue de Namur, 112.

A. Van Hoonacker, professeur ordinaire, docteur en théologie; l'histoire critique de l'Ancien Testament, l'hébreu, l'assyrien, — la philosophie morale (cours de la Faculté de Philosophie). Collège du St-Esprit.

A. Hebbelynck, professeur extraordinaire, docteur

en théologie, chanoine honoraire de la cathédrale de Gand, membre de la société asiatique de Paris; la démonstration chrétienne, la patrologie, la langue égyptienne. Place St-Jacques, 8.

—

FACULTÉ DE DROIT.

Doyen, M. Mabille.
Secrétaire, M. Dupriez.

T. J. Smolders, professeur émérite, commandeur de l'ordre de Léopold, ancien membre de la Chambre des représentants et du conseil provincial du Brabant, ancien bourgmestre de Louvain, conseiller au conseil supérieur de l'État indépendant du Congo. Rue de Bériot, 24.

E. E. A. De Jaer, professeur émérite, officier de l'ordre de Léopold. Rue de la Station, 152.

C. H. X. Périn, professeur émérite, chevalier de l'ordre de Léopold, commandeur de l'ordre de Pie IX, membre correspondant de l'institut de France, de l'académie de législation de Toulouse, officier d'académie de l'université de France, membre honoraire de l'académie de législation de Madrid et de la compagnie des avocats de St-Pierre à Rome. A Ghlin (Mons).

H. J. P. A. Staedtler, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold; l'histoire et les institutes du droit romain. Rue Léopold, 3.

J. Van Biervliet, professeur ordinaire, chevalier

de l'ordre de Léopold; le droit civil approfondi, l'organisation et les attributions judiciaires et la procédure civile. Rue St-Hubert, 1.

L. Mabille, professeur ordinaire; le droit civil approfondi. Rue Louis Melsens, 17.

E. E. F. J. Descamps (chevalier), professeur ordinaire, commandeur de l'ordre du Lion et du Soleil, commandeur de l'ordre d'Isabelle la catholique, chevalier de l'ordre du Christ du Brésil, décoré de la Croix « Pro Ecclesia et Pontifice », sénateur, ancien membre du conseil provincial du Brabant, conseiller au conseil supérieur de l'État indépendant du Congo, membre correspondant de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, membre de l'institut de droit international, membre de l'académie de la religion catholique, membre de la commission centrale de statistique; l'encyclopédie du droit, l'introduction historique au cours du droit civil, le droit naturel, le droit administratif, le droit international et la législation consulaire. Rue de Namur, 99.

F. de Monge vicomte de Franeau, professeur ordinaire, bourgmestre d'Ohey, chevalier de l'ordre de Léopold; les pandectes. Rue Léopold, 10.

A. Nyssens, professeur ordinaire, membre de la Chambre des représentants, chevalier de l'ordre de Léopold, officier de la Couronne de chêne, chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne, conseiller au conseil supérieur de l'État indépendant du Congo, membre de la commission administrative des prisons;

le droit commercial, le droit pénal et la procédure pénale. Rue de la Station, 113.

J. Van den Heuvel, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold; le droit public. Rue des Joyeuses-Entrées, 22.

A. Maton, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, docteur en droit *ad honores* de l'Université catholique de Louvain, membre de l'académie de législation de Toulouse et de l'académie notariale de Madrid, fondateur de l'ex-École de pratique notariale de Bruxelles, rédacteur en chef de la *Revue pratique du notariat belge;* le droit fiscal, le droit notarial, les matières comprises sous les n°s 5 et 6 de l'art. 17 de la loi du 10 avril 1890; l'application des matières comprises sous les n°s 4 à 9 de la même loi, et la rédaction des actes. Rue Juste Lipse, 37, à Bruxelles, et rue Louis Melsens, 17, à Louvain.

A. Schicks, professeur extraordinaire; les éléments du droit international privé. Rue des Orphelins, 50.

L. Dupriez, professeur extraordinaire; le droit public comparé. Rue Dupont, 54, Bruxelles.

Pr. Poullet, chargé de cours, docteur en droit et en philosophie et lettres; l'histoire diplomatique de l'Europe depuis le Congrès de Vienne; le droit administratif. Marché aux Grains, 8.

—

FACULTÉ DE MÉDECINE.

Doyen, M. Ledresseur.
Secrétaire, M. Denys.

F. J. M. Lefebvre, professeur ordinaire, officier de l'ordre de Léopold, chevalier de l'ordre de François-Joseph d'Autriche, commandeur de l'ordre de Pie IX, membre et ancien président de l'académie royale de médecine de Belgique, membre et ancien président de la société de médecine mentale, membre de la société de statistique de Paris, membre et ancien président de la société scientifique de Bruxelles, membre de la société médico-psychologique de Paris, etc.; la pathologie générale et la thérapeutique générale. Rue de Bériot, 36.

E. Hayoit de Termicourt, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, décoré de la croix civique et de l'ordre du Libérateur, membre de l'académie royale de médecine, de la société de médecine légale, etc., membre de la commission médicale provinciale du Brabant; la pathologie médicale et la thérapeutique spéciale des maladies internes, y compris les maladies des enfants, et la médecine légale. Rue de Namur, 62.

E. Masoin, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, membre titulaire et secrétaire perpétuel de l'académie royale de médecine, associé étranger de la société médico-psychologique de Paris, membre et ancien président de la société de médecine mentale de Belgique, etc., médecin de l'asile pour femmes

aliénées tenu à Louvain par les Sœurs-Noires, médecin aliéniste des prisons de Belgique; la physiologie humaine, y compris la physiologie comparée, leçons théoriques et cliniques de médecine mentale. Marché Sainte-Anne, 16.

E. Hubert, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, officier d'académie, membre titulaire de l'académie royale de médecine de Belgique, etc.; le cours théorique des accouchements et de gynécologie, la déontologie médicale, la clinique obstétricale et la clinique gynécologique. Rue Léopold, 13.

C. Ledresseur, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold; l'anatomie des régions, l'hygiène et la policlinique obstétricale. Voer des Capucins, 79.

T. Debaisieux, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, membre correspondant de l'académie royale de médecine de Belgique; la clinique chirurgicale et la médecine opératoire. Rue Léopold, 14.

G. Verriest, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, membre titulaire de l'académie royale de médecine de Belgique; la clinique interne. Rue du Canal, 40.

G. Bruylants, professeur ordinaire, pharmacien, docteur en sciences chimiques, correspondant de l'académie royale de médecine de Belgique, membre du comité supérieur d'hygiène, chevalier de l'ordre de Léopold; la chimie physiologique, la pharmacie théorique (partie organique), la pharmacie pratique, l'urologie. Rue des Récollets, 32.

E. Venneman, professeur ordinaire, membre correspondant de l'académie royale de médecine; la théorie et la clinique des maladies oculaires, l'histologie générale et spéciale, les exercices d'anatomie microscopique. Rue du Canal, 35.

L. Dandois, professeur ordinaire, chef de clinique chirurgicale; la pathologie chirurgicale, les bandages, les appareils et la petite chirurgie. Rue du Mayeur, 7.

J. Denys, professeur ordinaire; l'anatomie pathologique et les éléments de bactériologie, la clinique propédeutique. Rue des Joyeuses-Entrées, 22.

A. Van Gehuchten, professeur ordinaire, docteur en sciences naturelles; l'anatomie systématique. Rue Marie-Thérèse, 100.

F. Ranwez, chargé de cours, pharmacien et docteur en sciences naturelles; la pharmacognosie, la pharmacie galénique et magistrale et les doses maxima des médicaments, les exercices de microscopie. Rue de Tirlemont, 52.

—

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

Doyen, M. Mercier.
Secrétaire, M. Lefebvre.

C. P. E. Cartuyvels, vice-recteur, professeur ordinaire; l'explication approfondie des vérités fondamentales de la Religion.

C. C. A. Moeller, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, docteur en philosophie et lettres; l'encyclopédie de l'histoire, la critique histo-

rique, l'histoire générale et l'histoire politique contemporaine. Chaussée de Tirlemont. 125.

L. C. de Monge vicomte de Franeau, professeur émérite, chevalier de l'ordre de Léopold, décoré de l'ordre « Pro Ecclesia et Pontifice », membre de l'académie de Belgique et correspondant de l'académie royale d'Espagne. Rue des Joncs, 3.

P. G. H. Willems, professeur ordinaire, secrétaire de l'Université; l'explication d'auteurs latins, les institutions romaines, l'épigraphie et la paléographie latines, l'encyclopédie de la philologie classique.

L. Bossu, professeur ordinaire, chanoine honoraire de la cathédrale de Tournai, docteur en philosophie et lettres, chevalier de l'ordre de Léopold; le cours de religion, l'histoire de la philosophie et le cours de philosophie générale. Rue de Bériot, 38.

C. de Harlez, professeur ordinaire, docteur en droit, prélat de la maison de Sa Sainteté, chanoine honoraire de la cathédrale de Liége, chevalier de l'ordre de Léopold, membre des académies royales des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique et de Portugal, membre d'honneur de la *Society of biblical archeology*, de l'institut ethnographique de France, de l'académie indo-chinoise, membre de la *Royal asiastic Society* de Londres, de la société asiatique et de la société linguistique de Paris, de la société orientale allemande, de la société asiatique d'Italie, de la société des textes pâlis, de la société américaine de France, etc.; les langues et les littératures sanscrites et éraniennes, chinoises et mandchoues. Rue au Vent, 8.

P. P. M. Alberdingk Thijm, professeur ordinaire, docteur en philosophie et lettres, chevalier de l'ordre de St-Grégoire le Grand, membre titulaire de l'académie royale flamande; l'histoire de la littérature flamande et des littératures germaniques. Abbaye de Vlierbeek près Louvain ou collège du Pape.

J. Jacops, professeur honoraire, docteur en philosophie et lettres, ancien président du collège du Pape Adrien VI, chanoine titulaire de l'église métropolitaine de Malines, prélat domestique de Sa Sainteté.

F. L. G. Collard, professeur ordinaire, docteur en philosophie et lettres, chevalier de l'ordre de Léopold, chevalier de 1re classe de l'ordre d'Albert le Valeureux de Saxe, chevalier de 3e classe de l'ordre de la couronne royale de Prusse, officier d'académie de l'Université de France; l'histoire de la littérature grecque et de la littérature latine, l'histoire de la pédagogie et la méthodologie, l'explication approfondie d'auteurs grecs, les exercices pratiques sur la langue latine et la traduction à livre ouvert, les exercices de la conférence d'histoire littéraire grecque et latine, les exercices didactiques. Rue Léopold, 22.

J. de Groutars, professeur ordinaire, prélat domestique de Sa Sainteté, chanoine honoraire de la cathédrale de Liége, chevalier de l'ordre de Léopold, président du collège du Pape, assesseur du vice-recteur; la littérature grecque et le grec moderne, la paléographie grecque.

V. L. J. L. Brants, professeur ordinaire, docteur

en philosophie et lettres et en droit, secrétaire perpétuel de la société d'économie sociale, membre du conseil supérieur du travail, chevalier de l'ordre de Pie, officier d'académie de l'Université de France, membre de la société d'économie politique de Paris, etc.; l'économie politique, l'histoire de Belgique, l'histoire politique moderne. Marché aux Grains, 9.

F. M. E. Lefebvre, professeur ordinaire, chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Malines; la logique, la psychologie et la philosophie morale, pour les élèves de la Faculté des Sciences. Rue de Bériot, 34.

Is. Hemeryck, professeur ordinaire, chanoine honoraire de la cathédrale de Bruges, président du collège Juste Lipse, assesseur du vice-recteur; la langue et la littérature latine, les langues allemande et flamande à l'École normale ecclésiastique des humanités.

D. Mercier, professeur ordinaire, directeur de l'Institut philosophique, prélat domestique de Sa Sainteté, docteur en philosophie et en théologie, chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Malines, membre de l'académie romaine de St-Thomas d'Aquin; la logique, la psychologie, et la haute philosophie selon saint Thomas d'Aquin. Rue des Flamands, 1.

A. J. A. Tielemans, professeur agrégé, directeur de l'Institut préparatoire pour l'admission aux Écoles spéciales et aux Écoles supérieures d'Agriculture et

Brasserie; le cours de religion, d'histoire, de géographie et de littérature à l'Institut préparatoire. Rue des Bouteilles, 7.

Ph. Colinet, professeur ordinaire, docteur en langues orientales, membre de la société asiatique de Paris, de la société orientale allemande, de la société linguistique de Paris; le sanscrit et le pâli, la grammaire comparée, l'histoire des littératures étrangères. Rue des Orphelins, 47.

H. de Dorlodot, professeur extraordinaire, chanoine honoraire de la cathédrale de Namur, docteur en théologie, membre de la commission géologique du royaume; la cosmologie. Rue Léopold, 18.

G. Doutrepont, professeur extraordinaire; l'histoire de la littérature française. Rue Léopold, 6.

J. Sencie, chargé de cours, docteur en philosophie et lettres; l'histoire politique de l'antiquité, les institutions grecques et l'épigraphie grecque. Collège du Pape.

A. Cauchie, chargé de cours, docteur en sciences morales et historiques; les exercices pratiques d'histoire et les institutions du moyen âge. A l'École St-Thomas d'Aquin : l'histoire ecclésiastique et la méthode d'heuristique et de critique historiques. Collège du St-Esprit.

F. baron Bethune, chargé de cours, docteur en philosophie et lettres, docteur en droit; l'histoire des litteratures modernes (partie romane). Rue de la Station, 9.

Ch. Le Coutere, chargé de cours, docteur en phi-

losophie et lettres; philologie et littérature germaniques.

W. Bang, chargé de cours, membre des sociétés asiatiques de Leipzig, de Londres et de Paris; philologie et littérature germaniques.

INSTITUT SUPÉRIEUR DE PHILOSOPHIE.

ÉCOLE ST-THOMAS D'AQUIN.

S. Deploige, professeur agrégé, docteur en droit, en philosophie et lettres, licencié en philosophie selon St-Thomas; le droit social, l'économie politique, le droit rural et forestier. Rue des Récollets, 49.

M. De Wulf, professeur agrégé, docteur en droit, en philosophie et lettres et docteur en philosophie selon St-Thomas; l'histoire générale de la philosophie scolastique, les Etudes historiques sur le xiiie siècle : les théories philosophiques de Henri de Gand (cours de deux années). Rue des Flamands, 19.

D. Nys, professeur agrégé, docteur en philosophie selon St. Thomas; les théories chimiques. Rue des Flamands, 19.

A. Thiéry, professeur agrégé, docteur en droit, docteur en sciences physiques et mathématiques; les applications de la physique à la physiologie : compléments de psychologie (cours de deux années). Rue de la Consolation, 68, Bruxelles.

FACULTÉ DES SCIENCES, ÉCOLES SPÉCIALES DES ARTS ET MANUFACTURES, DU GÉNIE CIVIL ET DES MINES, ET INSTITUT AGRONOMIQUE.

Doyen, M. J. A. Carnoy.
Secrétaire, M. C. J. de la Vallée Poussin.

P. J. VAN BENEDEN, professeur ordinaire, grand officier de l'ordre de Léopold, commandeur de l'ordre de N.-D. de la Conception de Villa-Viçosa, commandeur de l'ordre de la Rose du Brésil, commandeur de l'ordre de la Couronne d'Italie, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de l'Étoile polaire, docteur en médecine et en sciences, docteur en droit de l'Université d'Édimbourg, membre de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, membre honoraire de l'académie royale de médecine de Belgique, membre associé étranger de l'académie des sciences (institut de France), de la société royale de Londres, de l'académie royale de Berlin, de Munich, de Lisbonne, de Stockholm, de l'académie de Boston, de Madrid et d'Édimbourg, de l'institut de la Nouvelle-Zélande, à Wellington, membre associé étranger de l'académie de médecine de Paris, membre honoraire de la société zoologique de France, de la société de biologie de Paris, de l'institut de Bologne, correspondant de l'academie voldarnese del Poggio, de l'académie impériale des sciences de St-Pétersbourg, de l'institut royal des sciences, lettres et arts de Venise, de l'académie des

sciences naturelles de Philadelphie et de Californie, de la société scientifique *Antonio Alzate*, Mexico, de la société impériale des sciences naturelles à Moscou, de la société d'histoire naturelle de Boston, de l'institut des Pays-Bas, de l'académie des sciences de Montpellier, de la société Linnéenne, de la société royale de microscopie et de la société géologique de Londres, de la société des sciences des Indes néerlandaises à Batavia, de la société philomatique de Paris, de la société impériale et royale des médecins à Vienne, de la société des sciences à Haarlem, de la société Linnéenne de Bordeaux, président de la commission académique chargée de la publication de la Biographie nationale, vice-président du conseil d'administration de la bibliothèque royale, président du conseil de surveillance du musée royal d'histoire naturelle; la zoologie, l'anatomie comparée et la paléontologie animale. Collège du Roi, rue de Namur, 95.

L. Henry, professeur ordinaire, officier de l'ordre de Léopold, docteur en sciences, membre de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, etc.; la chimie générale, organique et inorganique. Rue du Manège, 2.

P. E. Martens, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, docteur en sciences et en médecine; la botanique (cours de candidature) et la géographie botanique. Rue Marie-Thérèse, 27.

C. L. J. X. de la Vallée Poussin, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, docteur en

sciences, associé de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, membre du conseil de la commission géologique du royaume; la minéralogie et la géologie. Rue de Namur, 190.

Fr. De Walque, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de Charles III, ingénieur des arts et manufactures et des mines; la chimie industrielle, les manipulations chimiques, l'administration industrielle, la partie spéciale du droit administratif. Rue des Joyeuses-Entrées, 26.

C. Blas, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, chevalier de l'ordre de la Couronne royale de Prusse, docteur en sciences, membre titulaire de l'académie royale de médecine et membre du conseil supérieur d'hygiène publique de Belgique, etc.; la chimie analytique et la chimie pharmaceutique inorganique. Rue de Tirlemont, 88.

G. Lambert, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, ingénieur des mines; l'exploitation des mines. Place de l'Université, 4.

L. Cousin, professeur honoraire, conseil technique au ministère des travaux publics du Chili, professeur de génie civil et d'exploitation des chemins de fer à l'université de Santiago, chevalier de l'ordre de Léopold, commandeur de l'ordre d'Isabelle la catholique, chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne, chevalier de la Légion d'honneur, ingénieur des ponts et chaussées.

J. Micha, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre

de Léopold, ingénieur-mécanicien; la description générale et la construction des machines. Rue Marie-Thérèse, 110.

J. A. Carnoy, professeur ordinaire, docteur en sciences, chevalier de l'ordre de Léopold, membre de l'académie pontificale des *Nuovi Lincei* à Rome, de l'académie royale de Lisbonne; la géométrie analytique, l'algèbre supérieure, le calcul des probabilités, les compléments d'analyse, la géométrie supérieure analytique. Rue des Joyeuses-Entrées, 9.

N. E. Breithof, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, officier de l'ordre de la Couronne de chêne, chevalier de l'ordre royal du Sauveur de Grèce, commandeur de l'ordre d'Isabelle la catholique et chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne, commandeur de l'ordre du Christ de Portugal, officier de l'ordre impérial du Medzidié de Turquie, chevalier de l'ordre de l'Étoile polaire, consul du royaume de Grèce, ingénieur des mines et des arts et manufactures, membre du conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin, membre correspondant de l'académie royale des sciences de Madrid, de l'académie royale des sciences de Lisbonne, de l'académie pontificale des *Nuovi Lincei* à Rome, de l'institut royal Grand-Ducal de Luxembourg, etc.; la géométrie supérieure synthétique, la géométrie descriptive, la géométrie descriptive appliquée, la géométrie projective, la graphostatique et les travaux graphiques relatifs à ces cours. Rue de Bruxelles, 85.

E. L. J. Pasquier, professeur ordinaire, chevalier

de l'ordre de Léopold, chevalier de l'ordre de N.-D. de la Conception de Villa Viçosa, docteur en sciences, membre de la commission consultative des poids et mesures et de la commission d'inspection de l'observatoire royal de Belgique; la mécanique analytique, l'astronomie et la mécanique céleste. Rue Marie-Thérèse, 22.

G. Helleputte, professeur ordinaire, commandeur avec plaque de l'ordre de Pie IX, décoré de la croix de 1re classe « Pro Ecclesia et Pontifice », officier de l'ordre de la Rose du Brésil, ingénieur honoraire des ponts et chaussées, membre de la commission royale des monuments, membre de la Chambre des représentants; les constructions du génie civil et l'architecture. Rue des Récollets, 18.

J.-B. Carnoy, professeur ordinaire, docteur en sciences naturelles, inspecteur du matériel de l'Université, membre titulaire de l'académie pontificale des *Nuovi Lincei* à Rome, de la société impériale des naturalistes de Moscou, membre correspondant de l'association britannique pour l'avancement des sciences; la paléontologie végétale, la botanique générale et spéciale (cours de doctorat), la microscopie théorique et appliquée à la biologie générale et à l'étude des proto-organismes, l'anatomie, la physiologie végétale et les maladies des plantes (Institut agronomique). Collège de Villers, rue du Canal, 22.

H. Ponthière, professeur ordinaire, ingénieur des arts et manufactures, du génie civil et des mines; la

métallurgie et l'électricité industrielle. Rue de Bériot, 25.

J. M. A. Cartuyvels, professeur honoraire, chevalier de l'ordre de Léopold, ingénieur honoraire au corps des mines, directeur de l'administration de l'agriculture au ministère de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics. Rue de la Loi, 215, à Bruxelles.

U. Wareg Massalski, professeur extraordinaire, docteur en sciences chimiques, ingénieur des arts et manufactures.

A. De Marbaix, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, agronome, médecin-vétérinaire, membre du conseil provincial d'Anvers, etc.; la zootechnie. Rue de la Station, 52.

A. Proost, professeur ordinaire, docteur en sciences naturelles, inspecteur général de l'agriculture, chevalier de l'ordre de Léopold, de la Légion d'honneur et du mérite agricole, officier de la Couronne de chêne; les animaux utiles ou nuisibles à l'agriculture et l'hygiène rurale. Conférences sur la chimie et la physiologie des plantes cultivées. Rue de Luxembourg, 36, Bruxelles.

J. Marchand, professeur ordinaire, docteur en sciences physiques et mathématiques, ingénieur des arts et manufactures, du génie civil et des mines; la physique expérimentale, le génie rural (l'arpentage et le levé des plans, l'hydraulique, le drainage et l'irrigation, les constructions rurales, la physique industrielle et les machines agricoles), les notions de

géométrie analytique et de calcul différentiel et intégral, la mécanique générale, la résistance des matériaux. Rue des Orphelins, 58.

A. Lecart, professeur ordinaire, ingénieur argricole, ancien élève libre de l'école forestière de Nancy; l'économie forestière. Chaussée de Namur, 45, à Héverlé.

A. Theunis, professeur ordinaire, ingénieur des arts et manufactures, du génie civil et des mines; la chimie générale, la chimie analytique, les industries agricoles y compris l'industrie laitière et la théorie des manipulations chimiques. Hôtel de Suède.

A. Dumont, professeur ordinaire, commandeur de l'ordre de St-Stanislas de Russie, ingénieur des arts et manufactures, du génie civil et des mines; la physique industrielle, la topograqhie, l'exploitation des mines. Rue de la Laie, 13.

E. Tykort, professeur ordinaire, ingénieur des arts et manufactures, du génie civil et des mines, chevalier de l'ordre d'Isabelle la catholique et des mérites agricoles; l'agronomie, les cultures spéciales, l'économie rurale et la comptabilité. Perck (Vilvorde).

G. Gilson, professeur ordinaire, docteur en sciences naturelles, membre correspondant de l'académie pontificale des *Nuovi Lincei* à Rome et de l'association britannique pour l'avancement des sciences; l'embryologie; suppléant pour le cours d'anatomie comparée du doctorat en sciences naturelles. A Herent.

J. Vuylsteke, professeur ordinaire, ingénieur des

arts et manufactures, du génie civil et des mines, membre correspondant de l'association britannique pour l'avancement des sciences; la zymotechnie dans ses rapports avec la fabrication de la bière, l'étude des ferments, des hydrates de carbone et des matières azotées. Rue des Récollets, 35, Louvain, et 59, rue du Congrès, Bruxelles.

A. F. Meunier, professeur extraordinaire, docteur en sciences naturelles; la morphologie végétale, la botanique spéciale, les éléments de minéralogie et de géologie, l'agrologie (Institut agronomique). Collège Juste Lipse.

A. Vierendeel, professeur ordinaire, ingénieur en chef, directeur du service technique de la Flandre occidentale; la stabilité des constructions. Rue Saint-Jacques, 45, à Bruges.

S. Demanet, professeur extraordinaire, docteur en sciences physiques et mathématiques, assesseur du vice-recteur; la physique expérimentale et la physique mathématique, les manipulations physiques. Collège du St-Esprit.

C. J. de la Vallée Poussin, professeur extraordinaire, docteur en sciences physiques et mathématiques, ingénieur des arts et manufactures, du génie civil et des mines; l'analyse mathématique, les éléments de l'histoire des sciences physiques et mathématiques. Rue de Namur, 190.

G. Braet, chargé de cours, ingénieur à la direction de surveillance des chemins de fer concédés en exploitation, secrétaire adjoint du comité de direction

du congrès international des chemins de fer, chevalier de l'ordre de Pie, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de la Couronne de Roumanie, officier du Takovo de Serbie, officier du Nichan-Iftihar de Tunisie, officier de l'ordre de St-Alexandre de Bulgarie; l'exploitation des chemins de fer. Boulevard Léopold II, 122, Bruxelles.

F. Hachez, chargé de cours, ingénieur au corps des ponts et chaussées, chevalier de l'ordre de Saint-Stanislas de Russie; la mécanique appliquée (hydraulique, cinématique, applications des machines). Rue Philippe le Bon, 21, Bruxelles.

G. Kaiser, chargé de cours, ingénieur des arts et manufactures, du génie civil et des mines; la géographie industrielle et commerciale. A Vilvorde.

N. Sibenaler, chargé de cours, ingénieur du génie civil, des arts et manufactures et des mines, docteur en sciences physiques et mathématiques; la mécanique appliquée. Collège du Pape.

—

RECEVEUR DES FACULTÉS.

C. Baguet, docteur en droit, rue des Joyeuses-Entrées, 8.

IMPRIMEUR DE L'UNIVERSITÉ.

J. Vanlinthout, chevalier de l'ordre de Léopold, rue de Diest, 44.

APPARITEURS.

E. Nackaerts, Kraekenstraat, 2 (Médecine).
Ph. Vandeborne, rue des Flamands, 15 (Droit).
F. Degrom, chaussée de Tirlemont, 33 (Philosophie).
Ph. Joniau, rue de Bériot, 6 (Sciences).

CONCIERGE DE L'UNIVERSITÉ.

E. Nackaerts, Kraekenstraat, 2.

Collèges & Établissements académiques

—

COLLÈGE DES THÉOLOGIENS DIT DU SAINT-ESPRIT (1).
(Rue de Namur.)

Président, A. B. Van der Moeren, professeur à la Faculté de Théologie.

Sous-régent, M. Heremans, bachelier en théologie.

COLLÈGE DU PAPE ADRIEN VI : PÉDAGOGIE DES FACULTÉS DE PHILOSOPHIE ET DE DROIT (2).
(Place de l'Université.)

Président, J. de Groutars, professeur à la Faculté de Philosophie.

---

(1) Le collège est destiné aux élèves ecclésiastiques. Ils n'y sont admis qu'avec le consentement de leur Évêque.

Les cours de la Faculté de Théologie sont des cours approfondis. Les élèves envoyés pour étudier spécialement le Droit Canon, suivent aussi des cours de Droit naturel et civil. Les cours de littérature, de philologie, de sciences, etc., sont accessibles aux élèves que les Évêques destinent à ces études.

Le collège fournit, moyennant une rétribution annuelle, le bois de lit avec rideaux, une table, des chaises, une armoire et un bois de bibliothèque. Chaque élève doit être pourvu d'un couvert en argent, de serviettes, d'essuie-mains, etc.

Le prix de la pension de l'année académique est de 650 francs et, pour les étrangers, de 700 francs.

(2) Le collège du Pape Adrien VI est destiné aux élèves inscrits dans les Facultés de Philosophie et de Droit ; le collège de Juste Lipse aux élèves inscrits dans les Facultés des Sciences et de médecine. Ils ne sont admis dans ces établissements que pour le terme à courir depuis leur entrée jusqu'à la fin de l'année académique.

Sous-régents, J. Lenssen, candidat en sciences, et A. Knoch, licencié en théologie.

COLLÈGE JUSTE LIPSE.
(Rue des Récollets.)

Président, Is. Hemeryck, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres.

Sous-régents, H. Marlière, candidat en sciences naturelles, et L. Appelmans, étudiant en droit canon.

SÉMINAIRE LÉON XIII.
(Rue des Flamands, 19.)

Président, D. Mercier, professeur ordinaire.

Directeur, D. Nys, professeur agrégé.

BIBLIOTHÈQUE (1).
(Aux Halles, rue de Namur.)

Bibliothécaire, E. H. J. Reusens, professeur à la Faculté de Théologie. Rue Neuve, 22.

L'appartement de chaque élève se compose de deux chambres, dont une avec foyer. Le collège fournit, moyennant une rétribution annuelle de 10 francs, le bois de lit avec rideaux, une table, des chaises, une armoire en forme de commode et une bibliothèque. Chaque élève doit être pourvu d'un couvert d'argent, de serviettes, d'essuie-mains, etc. Le prix de la pension pour l'année académique est de 700 francs, payable d'avance et par trimestre. Les droits d'inscription et les rétributions pour les cours académiques n'y sont point compris. Il n'est fait aucune réduction du prix de la pension pour les absences, ni pour le cas où l'on se retirerait avant l'échéance du trimestre. Le blanchissage, le raccommodage et les frais de maladie sont à la charge des parents.

(1) La bibliothèque est ouverte tous les jours (les dimanches, les jours

Aides-Bibliothécaires, J. F. Clynmans, Vieux-marché, 11.
L'abbé Goossens, rue des Dominicains.
L'abbé J. Walravens, rue Dagobert, 25.
Jos. Wils, rue de Paris, 1.
Concierge, E. Nackaerts, Kraekenstraat, 2.

LABORATOIRE DE MICROSCOPIE ET DE BIOLOGIE CELLULAIRE.

(Collège de Villers.)

Directeur, J.-B. Carnoy, professeur à la Faculté des Sciences.
Assistant, M. Lebrun, docteur en médecine.
Préparateurs, Lomry, Thiltges, Henseval et Muyshondt.
Concierge, Henri Wynants, rue du Canal, 20.

LABORATOIRE D'EMBRYOLOGIE.

(Collège de Villers, rue du Canal.)

Directeur, G. Gilson, professeur ordinaire.
Assistant, M. Lomry.

---

de fêtes et les samedis exceptés), de neuf heures à midi et de deux à quatre heures pendant le semestre d'hiver, et de deux à cinq heures pendant le semestre d'été. Une salle de lecture est mise à la disposition des étudiants et du public aux heures indiquées. Voir le règlement pour le service de la bibliothèque, du 18 avril 1836, et la notice sur la bibliothèque dans les *Annuaires* de 1850, p. 282; de 1851, p. 237 ; de 1884, p. 319; de 1889, p. 434.

Préparateurs, MM. Van Bockstaele, Thiltges et Verhaegen.

Garçon de laboratoire, X.

LABORATOIRE DE CHIMIE GÉNÉRALE (1).
(Rue St-Michel.)

Directeur, L. Henry, professeur à la Faculté des Sciences.

Assistant, A. De Sonay, pharmacien.

Garçon de service, Ph. Delmot.

LABORATOIRE DE CHIMIE ANALYTIQUE.
(Place de l'Université, 4.)

Directeur, C. Blas, professeur à la Faculté des Sciences.

Assistants, V. André, chaussée de Tirlemont, 25, et Guillaume Ambroise, Vieux-marché, 60.

Garçon de service, M. Vranckx.

LABORATOIRE POUR LES EXERCICES PRATIQUES DE CHIMIE.
(Place de l'Université, 4.)

Directeur, Fr. De Walque, professeur à la Faculté des Sciences.

Chef des travaux, Franz De Walque, ingénieur, rue des Joyeuses-Entrées, 26.

Garçon de service, Pierre Vidal, rue de la Monnaie, 23.

---

(1) Voyez la notice dans l'*Annuaire* de 1851, p. 246.

MUSÉE ET LABORATOIRE DE CHIMIE INDUSTRIELLE.
(Place de l'Université, 4.)

Directeur, Fr. De Walque, professeur à la Faculté des Sciences.

Assistant, Franz De Walque, ingénieur, rue des Joyeuses-Entrées, 26.

Garçon de service, Pierre Vidal, rue de la Monnaie, 23.

LABORATOIRE DE CHIMIE AGRICOLE.
(Rue des Récollets, 31.)

Directeur, A. Theunis, professeur ordinaire.

Préparateur, J. Pieraerts, ingénieur agricole et ingénieur brasseur, rue Notre-Dame.

CABINET ET LABORATOIRE DE PHYSIQUE.
(Collège des Prémontrés, rue de Namur.)

Directeur, S. Demanet, professeur extraordinaire à la Faculté des Sciences.

Concierge-préparateur, F. Wouters.

LABORATOIRE DE ZYMOTECHNIE.
(Rue des Récollets, 33 et 35.)

Directeur, J. Vuylsteke, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences.

Assistants, Ph. Biourge, docteur en sciences naturelles, et J. Wouters, pharmacien, expert chimiste.

Employé, Fr. Van Goidsenhoven.

Préparateur, G. Van Laer.

Garçon de service, Pierre Wouters.

LABORATOIRE POUR LES MANIPULATIONS DE PHYSIQUE.
(Collège des Prémontrés, rue de Namur.)

Directeur, J. Marchand, professeur ordinaire.
Garçon de service, F. Wouters.

LABORATOIRE D'ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE.
(Collège des Prémontrés, rue de Namur.)

Directeur, H. Ponthière, professeur ordinaire.

JARDIN BOTANIQUE (1).
(Voer des Capucins.)

Professeur, P. E. Martens, professeur à la Faculté des Sciences.
Chef de culture, J. Giele.

MUSÉE DE BOTANIQUE.
(Collège des Prémontrés, rue de Namur.)

Directeur, P. E. Martens, professeur à la Faculté des Sciences.
Concierge, F. Wouters.

---

(1) Le jardin botanique, entretenu par la ville, est mis à la disposition de l'Université pour l'enseignement de la botanique. Il est ouvert tous les jours ouvrables, pendant les mois d'avril à octobre, de six heures du matin jusqu'à midi et de deux heures jusqu'à huit heures du soir ; et pendant les mois de novembre à mars, depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. Les dimanches et jours de fêtes, il est accessible au public, de huit heures du matin à une heure. Les étudiants qui désirent obtenir des échantillons pour l'étude doivent en faire la demande au chef de culture. Voir le règl. arrêté par l'Administration communale le 5 avril 1848, et l'*Annuaire* de 1851, p. 285.

CABINET DE MINÉRALOGIE (1).
(Collège des Prémontrés, rue de Namur.)

Directeur, C. L. J. X. de la Vallée Poussin, professeur à la Faculté des Sciences.
Concierge, F. Wouters.

MUSÉE DE MÉTALLURGIE,
D'EXPLOITATION DES MINES, ETC.
(Place de l'Université, 4.)

Directeur, G. Lambert, professeur à la Faculté des Sciences.
Concierge, M. Vranckx.

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE.
(Place de l'Université, 4.)

Directeur, E. H. J. Reusens, professeur à la Faculté de Théologie.
Concierge, M. Vranckx.

CABINET ET LABORATOIRE DE ZOOLOGIE,
DE PALÉONTOLOGIE ET D'ANATOMIE COMPARÉE (2).
(Collège du Roi, rue de Namur, 95.)

Directeur, P. J. Van Beneden, professeur à la Faculté des Sciences.
Préparateur, G. Vanminsel.
Concierge, Edouard Thielemans.

---

(1) Voyez l'*Annuaire* de 1851, p. 145.
(2) Voyez l'*Annuaire* de 1851, p. 267.

INSTITUT VÉSALE.

(Rue des Récollets, 36.)

ANATOMIE SYSTÉMATIQUE.

AMPHITHÉATRE DE DISSECTION.

Directeur, A. Van Gehuchten, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine.

Préparateurs, Detroz, Deschodt et De Quinnemar.

Concierge, J. Deleuze.

MUSÉE ANATOMIQUE ET SALLE DE TRAVAIL PRATIQUE.

Directeur, A. Van Gehuchten, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine.

Concierge, J. Deleuze.

MUSÉE ET LABORATOIRE D'HYGIÈNE.

Directeur, C. Ledresseur, professeur à la Faculté de Médecine.

Concierge, J. Deleuze.

LABORATOIRE DE PHYSIOLOGIE.

(Institut Vésale, rue des Récollets, 36.)

Directeur, E. Masoin, professeur à la Faculté de Médecine.

Assistant, A. Forget.

Préparateurs, Detournay, Roelants et Wauters.

Concierge, J. Deleuze.

INSTITUT RÉGA.

LABORATOIRE D'HISTOLOGIE NORMALE.
(Rue des Récollets, 27.)

Directeur, E. Venneman, professeur à la Faculté de Médecine.
Concierge, Pierre Wouters.

LABORATOIRE D'ANATOMIE
PATHOLOGIQUE ET DE PATHOLOGIE EXPÉRIMENTALE
(Rue du Canal, 20.)

Directeur, J. Denys, professeur ordinaire.
Assistants, Ch. Van den Bergh et J. Leclef.
Concierge, H. Wynants.

LABORATOIRE DE CHIMIE PHYSIOLOGIQUE.
(Rue des Récollets, 27.)

Directeur, G. Bruylants, professeur à la Faculté de Médecine.
Assistant, Vanderplanken, pharmacien.
Concierge, J. Wouters.

LABORATOIRE DE BACTÉRIOLOGIE.

Directeur, J. Denys, professeur.

LABORATOIRE DE PHARMACIE.
(Rue des Récollets, 27.)

Directeur, G. Bruylants, professeur à la Faculté de Médecine.
Assistant, Vanderplanken, pharmacien.
Concierge, J. Wouters.

SALLE DE CLINIQUE EXTERNE.
(A l'hôpital St-Pierre, rue de Bruxelles.)

Professeur, T. Debaisieux.
Chef de clinique, L. Dandois, professeur ordinaire.
Assistants, J. Vercauteren et E. Richard, docteurs en médecine.

SALLES DE CLINIQUE INTERNE.
(A l'hôpital St-Pierre, rue de Bruxelles.)

Professeur, G. Verriest.
Chef de clinique, le docteur Denys, professeur ordinaire.
Assistants, les docteurs Loncin et Soete.

LABORATOIRE
ATTACHÉ AU SERVICE DE LA CLINIQUE INTERNE.

Directeur, G. Verriest, professeur.

SALLE DE CLINIQUE PROPÉDEUTIQUE.

Professeur, J. Denys.

CLINIQUE OPHTALMOLOGIQUE.

Professeur, E. Venneman.
Assistant, docteur Charles Picquet.

HOSPICE DE LA MATERNITÉ (1).
(Rue des Dominicains.)

Professeur, E. Hubert.
Directrice, A. Peeters.
Élèves internes, H. Hostens et J. Dekoninck.

---

(1) Voyez l'*Annuaire* de 1851, p. 266.

POLICLINIQUE OBSTÉTRICALE.

Directeur, C. Ledresseur, professeur à la Faculté de Médecine.

Élèves-résidants, G. Delcuve, Ad. François, F. Bellet, Fl. Beaudoux, H. Brutsaert et J. Drion.

CLINIQUE DES MALADIES MENTALES.

Professeur, E. Masoin.

Chefs des travaux graphiques aux Écoles spéciales.

A. Siret, ingénieur (section des Arts et Manufactures, du Génie civil et des Mines).

Chefs des travaux graphiques aux Écoles supérieures d'Agriculture et de Brasserie.

V. Lenertz, rue de Namur, 101.

Répétiteur de calcul infinitésimal et de mécanique analytique.

E. Suttor, ingénieur honoraire des ponts et chaussées.

—

Programme des cours de l'année académique 1893-1894.

—

Faculté de Théologie.

Doyen : *M. Moulart.* — Secr:. *M. Van der Moeren.*

T. J. LAMY, prof. ord. *La Génèse*, lundi et vendredi à 9 h., jeudi à 11 h. — COURS APPROFONDI D'HÉBREU, mardi à 10 h. — COURS DE SYRIAQUE, mardi à 9 h.

E. H. J. REUSENS, prof. ord. et Bibliothécaire de l'Université. LES ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES ET L'ARCHÉOLOGIE, vendredi à 3 h.

F. J. MOULART, prof. ord. DROIT CIVIL-ECCLÉSIASTIQUE : *Partie générale*, vendredi et samedi à 10 h. — *Partie spéciale*, mercredi de 11 h. à 12 1/2 h.

B. JUNGMANN, prof. ord. L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, du XVe au XVIIIe siècle de l'ère chrétienne, lundi à 8 h., mardi à 11 h., jeudi à 9 h. — *Exercices critiques*, mercredi et vendredi à 4 h.

A. H. H. DUPONT, prof. ord. LA DOGMATIQUE SPÉCIALE. Le traité DE DEO CREATORE, mercredi et samedi à 9 h., vendredi à 11 h.

A. B. VAN DER MOEREN, prof. ord. et président du collège du St-Esprit. LA THÉOLOGIE MORALE : *S. Thom. Summ. Theol.* 1ª 2æ, quæst. 55-71, et 2ª 2æ, lundi à 11 h., mardi et mercredi à 8 h.

J. FORGET, prof. ord. Cours de *Haute Philosophie*

(*voir* École S. Thomas d'Aquin) : *La Philosophie morale*, jeudi et vendredi à 8 h. — Discussion des matières expliquées, au jour et à l'heure à déterminer. — Langue et littérature arabes, deux heures par semaine aux jours et heures à déterminer.

J. De Becker, prof. ord. Jus ecclesiasticum. *Introductio generalis et Lib. I. Decretalium*, lundi à 9 h., mardi et mercredi à 10 h., samedi à 11 h.

A. Van Hoonacker, prof. ord. Introduction a l'histoire critique de l'Ancien Testament. — *Le monothéisme des anciens Hébreux;* — *Le rituel des sacrifices dans l'Ancien Testament*, mercredi et vendredi à 12 h. — *Les Éléments de la langue hébraïque*, lundi à 10 h.

A. Hebbelynck, prof. extraord. La Dogmatique générale : le traité *De revelatione christiana*, jeudi et vendredi à 10 h. La Patrologie : *les Pères du* IVe *et du* Ve *siècle*, samedi à 8 h. — Langue égyptienne. Copte. *Fragments bibliques ; traité du « Mystère* des *lettres grecques »*. Hiéroglyphes. *Inscription de Pepi I; textes choisis*, aux jours et heures à déterminer.

Faculté de Droit.

Doyen : *M. Mabille.* — Secrétaire : *M. Dupriez.*

Examen de Candidat.

J. P. A. H. Staedtler, prof. ord. *Les Institutes du Droit romain,* mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 11 h. à 1 h.

E. E. F. J. Descamps, prof. ord. *L'Encyclopédie du Droit* et *l'Introduction historique au Droit civil*, mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

J. Vanden Heuvel, prof. ord. *Le Droit public*, lundi de 11 h. à 1 h.

F. J. Moulart, prof. ord. de la Faculté de Théologie. *Le Droit civil-ecclésiastique : partie générale*, vendredi et samedi à 10 h.

Premier examen de Docteur.

L. Mabille, prof. ord. *Le Code civil*, vendredi de 10 1/2 h. à 12 h.; samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant toute l'année; jeudi de 10 1/2 h. à 12 h., pendant le Ir semestre; de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le IId semestre.

E. E. F. J. Descamps, prof. ord. *Le Droit administratif*, lundi de 11 h. à 12 1/2 h., mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre. — *Les Éléments du droit des gens*, mardi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le Ir semestre.

F. de Monge, prof. ord. *Les Pandectes*, lundi et mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant toute l'année; mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre, de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

A. Nyssens, prof. ord. *Le Droit pénal*, mardi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., jeudi de 9 h. à 10 1/2 h., pendant le Ir semestre.

F. J. Moulart, prof. ord. de la Faculté de Théo-

logie. *Le Droit civil-ecclésiastique : partie spéciale*, mercredi de 11 h. à 12 1/2 h.

V. L. J. L. BRANTS, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *L'Économie politique*, mercredi de 9 1/2 h. à 11 h., vendredi de 9 h. à 10 1/2 h., pendant le Ir semestre; samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

Deuxième examen de Docteur.

J. VAN BIERVLIET, prof. ord. *Le Code civil*, jeudi et vendredi de 10 1/2 h. à 12 h., samedi de 9 1/2 h. à 11 h. — *Les Éléments de l'Organisation judiciaire, de la Compétence et de la Procédure civile*, lundi et mercredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; mercredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

L. MABILLE, prof. ord. *Le Code civil*, lundi et samedi de 11 h. à 12 1/2 h., mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; lundi de 11 h. à 12 1/2 h., mardi de 9 1/2 h. à 11 h., samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

A. NYSSENS, prof. ord. *Les Éléments de la procédure pénale*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., vendredi de 9 h. à 10 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *Les Éléments du droit commercial*, lundi, mardi et mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., jeudi de 9 h. à 10 1/2 h., pendant le IId semestre.

A. MATON, prof. ord. *Les Éléments des lois fiscales qui se rattachent au notariat*, mardi et mercredi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le Ir semestre.

A. SCHICKS, prof. extraord. *Les Éléments du droit*

international privé, lundi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre ; de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre. — *Le Cours pratique de Droit pénal et de Procédure pénale en langue flamande*, mardi et mercredi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le IId semestre.

Examen de Candidat Notaire.

Première année.

L. MABILLE, prof. ord. *Le Code civil*, cours indiqué ci-dessus pour le premier examen de Docteur en Droit.

E. E. F. J. DESCAMPS, prof. ord. *L'Encyclopédie du Droit, l'Introduction historique au Droit civil* et *le Droit naturel*, cours indiqués ci-dessus.

A. MATON, prof. ord. *Les Lois organiques du Notariat (première partie)*, lundi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *L'Application des matières comprises sous les nos 7 à 9 de l'article 17 de la loi du 10 avril 1890, et la Rédaction d'actes sur ces matières* (cours de trois années), mardi et mercredi de 2 1/2 h. à 4 h., pendant le Ir semestre ; lundi, mardi et mercredi de 2 1/2 h. à 4 h., pendant le IId semestre.

L. BOSSU, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *L'Explication approfondie des vérités fondamentales de la Religion, la Philosophie générale et les Notions de Philosophie morale*, mardi et mercredi à 12 h., pendant le Ir semestre.

Deuxième année.

L. MABILLE, prof. ord. *Le Code civil*, cours indiqué

ci-dessus pour le deuxième examen de Docteur en Droit.

A. Maton, prof. ord. *Les Lois organiques du Notariat (deuxième partie)*, mercredi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le II^d semestre. — *Les Lois fiscales qui se rattachent au notariat (éléments)*, cours indiqué ci-dessus. — *L'Application des matières comprises sous les n°s 7 à 9 de l'article 17 de la loi du 10 avril 1890, et la Rédaction d'actes sur ces matières*, cours indiqué ci-dessus.

Troisième année.

J. Van Biervliet, prof. ord. *Le Code civil*, cours indiqué ci-dessus.

A. Nyssens, prof. ord. *Les Éléments du Droit commercial*, cours indiqué ci-dessus.

A. Maton, prof. ord. *Les Lois particulières qui régissent la capacité et les biens des établissements publics, la Législation sur les aliénés, les dispositions des Règlements sur la Dette publique, les Règlements sur la Caisse des dépôts et consignations*, lundi de 2 1/2 h. à 4 h., pendant le I^r semestre. — *Les Lois de procédure civile relatives à l'ouverture des successions, à l'exécution forcée des jugements et des actes, aux saisies-arrêts, aux saisies-exécutions, à la saisie des fruits pendants par racines, à la distribution par contribution, à la saisie immobilière, à l'ordre et à la saisie des rentes*, lundi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le II^d semestre. — *Les Lois fiscales (cours approfondi)*, mardi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le II^d semestre. — *L'Application des matières comprises sous*

les nos 7 à 9 de l'article 17 de la loi du 10 avril 1890, et la Rédaction d'actes sur ces matières, cours indiqué ci-dessus.

A. Schicks, prof. extraord. *Les Éléments du Droit international privé,* cours indiqué ci-dessus.

École des Sciences sociales et politiques.

Président : *M. Van den Heuvel.*
Secrétaire : *M. L. Dupriez.*

Seconde année.

E. E. F. J. Descamps, prof. ord. *La Neutralité perpétuelle en Droit comparé,* lundi à 2 1/2 h., pendant le Ir semestre.

J. Van den Heuvel, prof. ord. *Les Rapports de l'Église et de l'État en Amérique,* au jour et à l'heure à déterminer.

V. L. J. L. Brants, prof. ord. *Le Crédit et la spéculation dans la législation comparée,* mardi à 2 1/2 h., pendant le Ir semestre.

L. Dupriez, prof. extraord. *Le Droit public comparé (Allemagne, France),* lundi et mardi à 3 1/2 h., pendant le Ir semestre.

Pr. Poullet, chargé de cours. *L'Histoire diplomatique de l'Europe depuis 1815,* mercredi à 2 1/2 h., pendant le Ir semestre.

X... *Les vingt premières années de l'empire allemand*, mercredi à 3 1/2 h., pendant le Ir semestre.

Faculté de Médecine.

Doyen : *M. Ledresseur.* — Secrétaire : *M. Denys.*

Examen de Candidat en Sciences et en Médecine réunies.

1re ÉPREUVE.

E. Masoin, prof. ord. *La Physiologie humaine* (y compris *la Physiologie comparée*), lundi à 10 1/2 h., jeudi et samedi à 12 h., pendant le Ir semestre; lundi à 10 h., mercredi et samedi à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

E. Venneman, prof. ord. *L'Histologie générale et spéciale,* mardi, mercredi et samedi à 8 1/2 h., pendant le IId semestre. — *Exercices pratiques d'anatomie microscopique,* deux séances par semaine.

A. Van Gehuchten, prof. ord. *L'Anatomie humaine systématique (Systèmes osseux et musculaire),* lundi, mercredi et vendredi à 8 h., pendant le Ir semestre; *(Systèmes intestinal, circulatoire et uro-génital),* mardi, jeudi et samedi à 8 h., pendant le Ir semestre; *(Systèmes nerveux et tégumentaires),* mardi, jeudi et samedi à 7 h., pendant le IId semestre.

P. J. Van Beneden, prof. ord. de la Faculté des Sciences. *Les Éléments de Zoologie,* lundi, mardi et mercredi à 11 1/2 h., pendant le Ir semestre.

J.-B. Carnoy, prof. ord. de la Faculté des Sciences. *La Microscopie et la Cytologie,* jeudi et vendredi à 10 h., pendant le IId semestre.

G. Gilson, prof. ord. de la Faculté des Sciences.

L'Embryologie, vendredi à 8 h., samedi à 10 1/2 h., pendant le IId semestre.

Le professeur d'*Anatomie humaine systématique* et le chef des travaux anatomiques dirigeront les élèves dans les *dissections* tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 2 1/2 h. à 5 h., pendant le Ir semestre.

2e ÉPREUVE.

E. Masoin, prof. ord. Le cours de *Physiologie*, indiqué ci-dessus. — *Démonstrations* et *Exercices pratiques de Physiologie*, une séance par semaine.

C. Ledresseur, prof. ord. *L'Anatomie humaine topographique* et *Exercices pratiques*, mercredi, jeudi et vendredi à 4 h., pendant le Ir semestre, à partir du 1r décembre.

G. Bruylants, prof. ord. *La Chimie physiologique*, lundi à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre; lundi à 9 h., pendant le IId semestre.

A. Van Gehuchten, prof. ord. *L'Anatomie humaine systématique (Systèmes intestinal, circulatoire et urogénital)*, mardi, jeudi et samedi à 8 h., pendant le Ir semestre; *(Systèmes nerveux et tégumentaires)*, mardi, jeudi et samedi à 7 h., pendant le IId semestre. — *Dissections* comme plus haut.

F. M. E. Lefebvre, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *La Psychologie*, mercredi et jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

P. J. Van Beneden, prof. ord. de la Faculté des Sciences. *Les Eléments d'anatomie comparée*, lundi et mardi à 11 1/2 h., pendant le IId semestre.

Premier examen de Docteur.

F. J. M. Lefebvre, prof. ord. *La Pathologie et la Thérapeutique générales*, mercredi, vendredi et samedi à 8 h., pendant le Ir semestre. — *Les Éléments de Pharmacologie et la Pharmacodynamique*, mercredi, vendredi et samedi à 7 h., pendant le IId semestre.

E. Hayoit de Termicourt, prof. ord. *La Pathologie médicale et la Thérapeutique spéciale des maladies internes*, y compris *les maladies des enfants*, lundi, mercredi et vendredi à 11 h., mardi à 8 h., pendant le Ir semestre; lundi, mercredi et vendredi à 10 h., mardi à 7 h., pendant le IId semestre.

E. Masoin, prof. ord. *Leçons théoriques sur les maladies mentales*, jeudi à 4 h., pendant le IId semestre.

C. Ledresseur, prof. ord. *La Policlinique obstétricale*, aux jours et heures à déterminer.

T. Debaisieux, prof. ord. *La Clinique chirurgicale et Consultations gratuites*, mardi, jeudi et samedi de 9 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; de 8 h. à 10 h., pendant le IId semestre. — Suppléant, L. Dandois, prof. ord., chef de clinique chirurgicale. *Consultations gratuites pour les maladies du nez, des oreilles, du pharynx et du larynx*, mardi, jeudi et samedi de 11 h. à 12 h., pendant le Ir semestre; de 10 h. à 11 h., pendant le IId semestre. — *Exercices cliniques*, aux jours et heures à déterminer.

G. Verriest, prof. ord. *La Clinique médicale et Consultations gratuites*, lundi, mercredi et vendredi

de 9 h. à 11 h., pendant le I^r semestre; de 8 h. à 10 h., pendant le II^d semestre.

E. Venneman, prof. ord. *L'Ophtalmologie* et *la clinique ophtalmologique*, mardi et vendredi de 2 1/2 h. à 4 h., pendant le I^r semestre; lundi, mercredi et vendredi, de 10 h. à 11 h., pendant le II^d semestre. — *Exercices ophtalmoscopiques*, aux jours et heures à déterminer.

J. Denys, prof. ord. *L'Anatomie pathologique et les Éléments de Bactériologie*, leçons théoriques et pratiques, mardi, jeudi et samedi de 11 h. à 1 h., pendant le I^r semestre. — *La Clinique propédeutique*, trois séances par semaine, aux jours et heures à déterminer.

L. Dandois, prof. ord., chef de clinique chirurgicale. *La Pathologie chirurgicale générale et spéciale* y compris *les maladies cutanées et syphilitiques*, lundi et jeudi à 8 h., mercredi à 12 h., pendant le I^r semestre; mardi, vendredi et samedi à 11 h., pendant le II^d semestre.

Deuxième examen de Docteur.

E. Hayoit de Termicourt, prof. ord. *La Médecine légale*, lundi à 7 h., mercredi à 4 h., pendant le II^d semestre.

E. Hubert, prof. ord. *La Théorie des Accouchements* et *les Manœuvres obstétricales*, lundi et samedi à 12 h., vendredi à 11 h. — *Exercices cliniques d'obstétrique*, lundi et mardi à 4 h. — *La Clinique obstétricale, la Clinique gynécologique et la Déontologie médicale*, aux jours et heures à déterminer. — *Consultations*

gratuites de gynécologie, lundi et vendredi à 11 h., pendant le I^r^ semestre; à 10 h., pendant le II^d^ semestre.

C. Ledresseur, prof. ord. *L'Hygiène publique et privée*, vendredi à 12 h., samedi à 8 h., pendant le I^r^ semestre; mercredi et jeudi à 11 h., vendredi à 7 h., pendant le II^d^ semestre. — *La Policlinique obstétricale*, aux jours et heures à déterminer.

T. Debaisieux, prof. ord. Le cours de *Clinique chirurgicale*, indiqué ci-dessus. — *La Théorie et la Pratique des Opérations chirurgicales*, mardi et jeudi à 2 1/2 h., pendant le I^r^ semestre; mardi à 2 1/2 h., pendant le II^d^ semestre.

G. Verriest, prof. ord. Le cours de *Clinique médicale*, indiqué ci-dessus.

E. Venneman, prof. ord. Le cours d'*Ophtalmologie*, indiqué ci-dessus.

L. Dandois, prof. ord. et chef de clinique chirurgicale. *La Pathologie chirurgicale générale et spéciale*, y compris *les maladies cutanées et syphilitiques*, cours indiqué ci-dessus. — *Les Bandages, les Appareils et la Petite Chirurgie*, mercredi et vendredi à 2 1/2 h., pendant le I^r^ semestre. — *Consultations gratuites*, indiquées ci-dessus.

Troisième examen de Docteur.

E. Masoin, prof. ord. *Leçons cliniques sur les maladies mentales*, aux jours et heures à déterminer.

E. Hubert, prof. ord. *Exercices cliniques d'obstétrique*, cours indiqué ci-dessus. — *La Clinique obsté-*

tricale et *la Clinique gynécologique*, aux jours et heures à déterminer.

C. Ledresseur, prof. ord. *L'Anatomie des régions*, jeudi et vendredi à 4 h., pendant le Ir semestre, jusqu'au 1r décembre.— *La Policlinique obstétricale*, indiquée ci-dessus.

T. Debaisieux, prof. ord. Le cours de *Clinique chirurgicale* et de *Théorie et de pratique des opérations chirurgicales*, indiqués ci-dessus.

G. Verriest, prof. ord. Le cours de *Clinique médicale*, indiqué ci-dessus.

E. Venneman, prof. ord. *La Clinique ophtalmologique*, cours indiqué ci-dessus.

L. Dandois, prof. ord., chef de clinique chirurgicale. *Consultations gratuites*, et *les Bandages, les Appareils et la Petite Chirurgie*, cours indiqués ci-dessus.

Examen pour le grade de Pharmacien.

G. Bruylants, prof. ord. *La Chimie pharmaceutique (partie organique); les Altérations et les Falsifications des substances médicamenteuses et alimentaires d'origine organique; la Pharmacie pratique; les Éléments de Chimie toxicologiques*, lundi, mardi, et mercredi de 11 1/2 h. à 1 h. — *Les Opérations analytiques et toxicologiques et les Opérations propres à découvrir les altérations et falsifications des médicaments et des substances alimentaires*, lundi de 8 h. à 10 1/2 h., et de 2 1/2 h. à 7 h., mardi de 8 h. à 10 h., mercredi de 8 h. à 10 h. et de 2 1/2 h. à 7 h.

C. Blas, prof. ord. de la Faculté des Sciences. *Les Éléments de Chimie analytique qualitative et quantitative; la Chimie pharmaceutique (partie minérale); les Altérations et les Falsifications des substances médicamenteuses et alimentaires d'origine minérale,* mardi, mercredi et jeudi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année.

F. Ranwez, chargé de cours. *La Pharmacie galénique et magistrale et les Doses maxima des médicaments,* jeudi de 8 h. à 9 1/2 h. — *La Pharmacognosie,* lundi de 10 1/2 h. à 11 1/2 h., jeudi de 12 h. à 1 h. — *Les Recherches microscopiques, les Préparations chimiques, les Préparations pharmaceutiques officinales et magistrales,* mardi de 2 1/2 h. à 7 h. et jeudi de 2 1/2 h. à 7 h.

Examen d'Expert-Chimiste.

(Les cours théoriques et pratiques pour les épreuves de l'examen de pharmacien, voir ci-dessus.)

G. Bruylants, prof. ord. *L'Analyse des substances médicamenteuses et des denrées alimentaires (compléments),* mercredi de 8 h. à 11 1/2 h. — *Compléments de Chimie toxicologique,* cours theorique et pratique, mardi de 8 h. à 11 1/2 h. — *Notions de Chimie industrielle (partie organique),* lundi de 11 1/2 h. à 1 h. — *La Chimie physiologique y compris l'Urologie,* cours théorique et pratique, lundi de 9 h. à 10 h. et de 2 1/2 h. à 7 h.

C. Blas, prof. ord. *Compléments de Chimie analytique qualitative et quantitative,* mercredi de 5 1/2 h.

à 7 h. — *Notions de Chimie industrielle (partie minérale)*, mardi de 10 h. à 11 1/2 h.

F. Ranwez, chargé de cours. *Recherches microscopiques des substances alimentaires et médicamenteuses (compléments)*, cours théorique et pratique, mardi de 2 1/2 h. à 6 1/2 h. — *L'application du microscope à l'analyse des produits physiologiques et pathologiques de l'organisme*, cours théorique et pratique, jeudi de 9 1/2 h. à 12 h.

C. Ledresseur, prof. ord. *L'Hygiène publique et privée*, cours indiqué ci-dessus.

J. Denys, prof. ord. *Les Éléments de Bactériologie*, cours théorique et pratique, mardi, jeudi et samedi de 11 h. à 1 h., pendant le Ir semestre.

E. Hayoit de Termicourt, prof. ord. *L'Introduction à la Médecine légale*, lundi à 7 h. et mercredi à 4 h., pendant le IId semestre (cours facultatif).

Faculté de Philosophie et Lettres.

Doyen : *M. Mercier.* — Secrétaire : *M. Lefebvre.*

Examen de Candidat en Philosophie et Lettres préparatoire au Droit.

Première épreuve.

C. P. E. Cartuyvels, prof. ord. et vice-recteur de l'Université. *L'Explication approfondie des vérités fondamentales de la Religion*, jeudi à 10 h., pendant le Ir semestre; vendredi à 9 h., pendant le IId semestre.

C. C. A. Moeller, prof. ord. *L'Histoire politique de l'antiquité* (2e partie), mardi à 9 h., mercredi à 10 h., pendant le IId semestre. — *Notions sur l'histoire contemporaine*, vendredi et samedi à 11 h., pendant le IId semestre.

P. G. H. Willems, prof. ord. et secrétaire de l'Université. *L'Explication d'un auteur latin*, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 9 h., pendant le Ir semestre.

P. P. M. Alberdingk Thijm, prof. ord. *L'Histoire de la littérature flamande* (cours de deux années), mardi à 12 h., mercredi à 11 h., pendant le Ir semestre; mercredi et jeudi à 11 h., pendant le IId semestre.

F. L. G. Collard, prof. ord. *Exercices pratiques sur la langue latine* et *Traductions à livre ouvert*, vendredi et samedi à 10 h., pendant le IId semestre.

J. de Groutars, prof. ord., président du collège du Pape et assesseur du vice-recteur. *L'Explication d'auteurs grecs*, mardi et vendredi à 10 h., pendant le Ir semestre.

V. L. J. L. Brants, prof. ord. *L'Histoire politique moderne*, mercredi à 9 h., jeudi de 9 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

D. Mercier, prof. ord. *La Logique (partie formelle)* et *la Psychologie y compris les notions élémentaires d'anatomie et de physiologie humaines que cette étude comporte*, lundi, mardi et jeudi à 11 h., pendant le Ir semestre; lundi à 12 h., mardi à 10 h., samedi à 9 h., pendant le IId semestre.

4

G. Doutrepont, prof. extraord. *L'Histoire de la littérature française* (cours de deux années), vendredi à 11 h., samedi à 10 h., pendant le Ir semestre ; lundi et mardi à 11 h., pendant le IId semestre.

J. Sencie, chargé de cours. *L'Histoire politique de l'antiquité* (1re partie), lundi et mercredi à 10 h., pendant le Ir semestre.

Des répétitions seront données aux jours et heures à déterminer.

Seconde épreuve.

C. C. A. Moeller, prof. ord. *L'Histoire politique du moyen âge*, lundi à 10 h., mardi et jeudi à 11 h., vendredi à 10 h., pendant le Ir semestre.

P. G. H. Willems, prof. ord. et secrétaire de l'Université. *L'Explication d'un auteur latin*, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 9 h., pendant le Ir semestre. — *Notions sur les institutions politiques de Rome*, vendredi et samedi à 9 h., pendant le IId semestre.

P. P. M. Alberdingk Thijm, prof. ord. *L'Histoire de la littérature flamande*, mardi à 12 h., mercredi à 11 h., pendant le Ir semestre ; mercredi et jeudi à 11 h., pendant le IId semestre.

F. L. G. Collard, prof. ord. *Exercices pratiques sur la langue latine* et *Traductions à livre ouvert*, mercredi à 9 h., jeudi à 10 h., pendant le IId semestre.

V. L. J. L. Brants, prof. ord. *L'Histoire politique interne de la Belgique*, lundi à 11 h., mardi et jeudi à 10 h., pendant le Ir semestre.

D. Mercier, prof. ord. *La Logique (partie réelle)*, mardi à 9 h., pendant le Ir semestre.

Ph. Colinet, prof. ord. *Notions sur les principales littératures modernes*, vendredi et samedi à 11 h., pendant le IId semestre.

G. Doutrepont, prof. extraord. *L'Histoire de la littérature française*, vendredi à 11 h. et samedi à 10 h., pendant le Ir semestre; lundi et mardi à 11 h., pendant le IId semestre.

A. Van Hoonacker, prof. ord. de la Faculté de Théologie. *La Philosophie morale*, mercredi à 10 h., pendant le Ir semestre; vendredi et samedi à 10 h., pendant le IId semestre.

E. E. F. J. Descamps, prof. ord. de la Faculté de Droit. *Le Droit naturel*, lundi, mardi et mercredi à 10 h., jeudi à 9 h., pendant le IId semestre.

Examen de Candidat en Philosophie et Lettres préparatoire au grade de Docteur en Philosophie et Lettres.

Première épreuve.

C. P. E. Cartuyvels, prof. ord. et vice-recteur de l'Université. *Le cours de Religion*, indiqué ci-dessus.

C. C. A. Moeller, prof. ord. *L'Histoire politique de l'antiquité* (2e partie), et *Notions sur l'histoire contemporaine*, cours indiqués ci-dessus.

P. G. H. Willems, prof. ord. et secrétaire de l'Université. *L'Explication d'un auteur latin*, cours indiqué ci-dessus.

P. P. M. Alberdingk Thijm, prof. ord. *L'Histoire de la littérature flamande*, cours indiqué ci-dessus.

F. L. G. Collard, prof. ord. *Exercices pratiques sur la langue latine* et *Traductions à livre ouvert*, vendredi et samedi à 10 h., pendant le IId semestre.

J. de Groutars, prof. ord., président du collège du Pape et assesseur du vice-recteur. *L'Explication d'un auteur grec* et *Traductions à livre ouvert*, mardi et vendredi à 10 h., pendant le Ir semestre; vendredi et samedi à 12 h., pendant le IId semestre.

V. L. J. L. Brants, prof. ord. *L'Histoire politique moderne*, cours indiqué ci-dessus.

D. Mercier, prof. ord. *La Logique (partie formelle)* et *la Psychologie y compris les notions élémentaires d'anatomie et de physiologie humaines que cette étude comporte*, cours indiqués ci-dessus.

G. Doutrepont, prof. extraord. *L'Histoire de la littérature française*, cours indiqué ci-dessus.

J. Sencie, chargé de cours. *L'Histoire politique de l'antiquité* (1e partie), cours indiqué ci-dessus.

Des *exercices* sur des questions de philosophie; des *exercices* sur l'histoire et la géographie; des *exercices philologiques* sur la langue grecque et des *exercices philologiques* sur la langue latine, seront donnés une heure par semaine pendant un semestre pour chaque catégorie d'exercices mentionnés.

Seconde épreuve.

C. C. A. Moeller, prof. ord. *L'Histoire politique du moyen âge*, cours indiqués ci-dessus.

P. G. H. Willems, prof. ord. et secrétaire de l'Université. *L'Explication d'un auteur latin* et *Notions sur les institutions politiques de Rome*, cours indiqués ci-dessus.

P. P. M. Alberdingk Thijm, prof. ord. *L'Histoire de la littérature flamande*, cours indiqué ci-dessus.

F. L. G. Collard, prof. ord. *Exercices pratiques sur la langue latine* et *Traductions à livre ouvert*, mercredi à 9 h., jeudi à 10 h., pendant le IId semestre.

J. de Groutars, prof. ord., président du collège du Pape et assesseur du vice-recteur. *L'Explication d'un auteur grec* et *Traductions à livre ouvert*, vendredi et samedi à 12 h., pendant le IId semestre.

V. L. J. L. Brants, prof. ord. *L'Histoire politique interne de la Belgique*, cours indiqué ci-dessus.

D. Mercier, prof. ord. *La Logique (partie réelle)*, cours indiqué ci-dessus.

Ph. Colinet, prof. ord. *Notions sur les principales littératures modernes*, cours indiqués ci-dessus.

G. Doutrepont, prof. extraord. *L'Histoire de la littérature française*, cours indiqué ci-dessus.

A. Van Hoonacker, prof. ord. de la Faculté de Théologie. *La Philosophie morale*, cours indiqué ci-dessus.

Exercices, comme à la première épreuve.

Examen de Docteur en Philosophie et Lettres.

A. Philosophie.

P. G. H. Willems, prof. ord. et secrétaire de l'Uni-

versité. *L'Explication approfondie d'auteurs latins* (cours de deux années), lundi à 8 h. et à 3 h., pendant le Ir semestre.

L. Bossu, prof. ord. *L'Histoire de la Philosophie* (cours de deux années), mercredi, jeudi et vendredi à 9 h., pendant le Ir semestre; *l'Analyse critique d'un traité philosophique* (cours de deux années), vendredi à 12 h., pendant le Ir semestre.

F. L. G. Collard, prof. ord. *L'Explication approfondie d'auteurs grecs* (cours de deux années), lundi et mardi à 11 h., pendant le Ir semestre. — *L'Histoire de la pédagogie et méthodologie* (cours de deux années), vendredi et samedi à 10 h., pendant le Ir semestre.

D. Mercier, prof. ord. *L'Encyclopédie de la philosophie* et *Étude approfondie de questions de psychologie, de logique ou de morale* (cours de deux années), jeudi et vendredi à 8 h., pendant toute l'année. — *Discussion des matières expliquées*, au jour et à l'heure à déterminer.

A. H. H. Dupont, prof. ord. de la Faculté de Théologie. *La Métaphysique* (cours de deux années), lundi, mardi, mercredi et jeudi à 4 h., pendant le Ir semestre.

E. E. F. J. Descamps, prof. ord. de la Faculté de Droit. *Le Droit naturel*, cours indiqué ci-dessus.

Les étudiants qui désirent combiner avec le doctorat en philosophie et lettres (Groupe Philosophie) la licence en philosophie de St-Thomas, auront à suivre en outre certains cours de philosophie à déterminer par un programme particulier. (Voir le programme des cours de l'Institut supérieur de philosophie.)

B. Histoire.

C. C. A. Moeller, prof. ord. *L'Encyclopédie de l'histoire,* jeudi à 3 h., pendant le Ir semestre. — *La Critique historique* et *Application à une période de l'histoire* (cours de deux années), jeudi à 3 h., pendant le IId semestre.

P. G. H. Willems, prof. ord. et secrétaire de l'Université. *Les Institutions romaines* et *l'Épigraphie latine* (cours de trois années), lundi et mardi à 8 h., pendant le IId semestre. — *La Géographie ancienne*, partie du cours d'*Encyclopédie de la Philologie,* indiqué ci-dessous.

L. Bossu, prof. ord. *L'Histoire de la Philosophie,* cours indiqué ci-dessus.

P. P. M. Alberdingk Thijm, prof. ord. *L'Histoire des littératures modernes (partie germanique)* (cours de deux années), au jour et à l'heure à déterminer.

F. L. G. Collard, prof. ord. *L'Histoire de la littérature grecque et de la littérature latine* (cours de deux années), lundi, mardi, mercredi et jeudi à 10 h., pendant le Ir semestre. — *L'Histoire de la pédagogie et méthodologie,* cours indiqué ci-dessus. — *Exercices didactiques*, pendant toute l'année : le mercredi, à 8 h., aux Halles; le vendredi, à 3 h., au Collège archiépiscopal.

V. L. J. L. Brants, prof. ord. *L'Histoire de la géographie* (cours de deux années), vendredi à 4 h., pendant le Ir semestre. — *Les Institutions des temps modernes,* vendredi à 4 h., pendant le IId semestre.

J. Sencie, chargé de cours. *Les Institutions grecques* et *l'Epigraphie grecque* (cours de trois années), lundi et mardi à 12 h., pendant le I^r semestre.

A. Cauchie, chargé de cours. *Les Institutions du moyen-âge* (cours de deux années), jeudi à 4 h., pendant le II^d semestre.

Fr. Bethune, chargé de cours. *L'histoire des littératures modernes (partie romane)* (cours de deux années), mardi à 3 h., pendant toute l'année.

E. H. J. Reusens, prof. ord. de la Faculté de Théologie. *La Paléographie et Diplomatique du moyen âge*, mercredi de 2 1/2 h. à 4 h., pendant toute l'année.

C. L. J. X. de la Vallée Poussin, prof. ord. de la Faculté des Sciences. *La Géographie*, mercredi à 11 h., pendant le II^d semestre.

C. Philologie classique.

P. G. H. Willems, prof. ord. et secrétaire de l'Université. *L'Encyclopédie de la philologie classique et les Éléments de paléographie latine* (cours de trois années), lundi et mardi à 9 h., pendant le II^d semestre. — *Les Institutions romaines* (cours de trois années), indiqué ci-dessus. — *L'Explication approfondie d'auteurs latins* (cours de deux années), lundi à 8 h. et à 3 h., pendant le I^r semestre; lundi à 2 h., pendant le II^d semestre. — *Exercices de philologie latine*, lundi à 9 h., pendant le I^r semestre.

L. Bossu, prof. ord. *L'Histoire de la philosophie ancienne*, partie du cours indiqué ci-dessus.

F. L. G. Collard, prof. ord. *L'Histoire de la litté-*

rature grecque et de la littérature latine (cours de deux années), indiqué ci-dessus. — *L'Explication approfondie d'auteurs grecs* (cours de deux années), lundi et mardi à 11 h., pendant le Ir semestre; vendredi et samedi à 11 h., pendant le IId semestre. — *L'Histoire de la pédagogie et méthodologie*, et *Exercices didactiques*, cours de deux années, indiqués ci-dessus.

J. de Groutars, prof. ord., président du collège du Pape et assesseur du vice-recteur. *Les Éléments de paléographie grecque* (cours de deux années), samedi à 11 h., pendant le Ir semestre. — *Exercices de philologie grecque*, mercredi à 12 h., pendant le Ir semestre; lundi à 12 h., pendant le IId semestre.

Ph. Colinet, prof. ord. *La Grammaire comparée et spécialement la Grammaire comparée du grec et du latin* (cours de deux années), lundi et mardi à 10 h., pendant le IId semestre.

J. Sencie, chargé de cours. *Les Institutions grecques* (cours de trois années), cours indiqué ci-dessus.

Examen de Candidat en Sciences morales et historiques.

Première épreuve.

C. P. E. Cartuyvels, prof. ord. et vice-recteur de l'Université. *Le cours de Religion*, indiqué ci-dessus.

C. C. A. Moeller, prof. ord. *L'Histoire politique de l'antiquité* (2e partie), et *Notions sur l'histoire contemporaine*, cours indiqués ci-dessus.

V. L. J. L. Brants, prof. ord. *L'histoire politique moderne*, cours indiqué ci-dessus.

D. Mercier, prof. ord. *La Logique (partie formelle)* et *la Psychologie*, cours indiqués ci-dessus.

J. Sencie, chargé de cours. *L'Histoire politique de l'antiquité* (1e partie), cours indiqué ci-dessus.

Deuxième épreuve.

C. C. A. Moeller, prof. ord. *L'Histoire politique du moyen âge*, cours indiqué ci-dessus.

V. L. J. L. Brants, prof. ord. *L'Histoire politique interne de la Belgique*, cours indiqué ci-dessus.

D. Mercier, prof. ord. *La Logique (partie réelle)*, cours indiqué ci-dessus.

A. Van Hoonacker, prof. ord. de la Faculté de Théologie. *La Philosophie morale*, cours indiqué ci-dessus.

E. E. F. J. Descamps, prof. ord. de la Faculté de Droit. *Le Droit naturel*, cours indiqué ci-dessus.

Examen de Docteur en Sciences morales et historiques.

C. C. A. Moeller, prof. ord. *L'Encyclopédie de l'histoire*, *la Critique historique*, et *Application d'une période de l'histoire*. cours indiqués ci-dessus.

L. Bossu, prof. ord. *L'Histoire de la philosophie moderne*, cours indiqué ci-dessus.

V. L. J. L. Brants, prof. ord. *Les Institutions des temps modernes*, cours indiqué ci-dessus.

A. Cauchie, chargé de cours. *Les Institutions du moyen âge*, cours indiqué ci-dessus.

E. H. J. Reusens, prof. ord. de la Faculté de Théologie. *La Paléographie et Diplomatique du moyen*

âge, cours indiqué ci-dessus. — *L'Archéologie du moyen âge*, vendredi à 3 h., pendant le IId semestre.

Une matière à choisir entre les cours suivants : *L'Histoire ecclésiastique*, *le Droit public* et *l'Économie politique*. (Voir les cours des Facultes de Théologie et de Droit.)

COURS SPÉCIAUX DE PHILOLOGIE POUR LES ÉLÈVES ECCLÉSIASTIQUES.

J. DE GROUTARS, prof. ord., président du collège du Pape et assesseur du vice-recteur.

I. HEMERYCK, prof. ord., président du collège Juste Lipse et assesseur du vice-recteur.

Voir le programme particulier.

COURS FACULTATIFS.

P. G. H. WILLEMS, prof. ord. et secrétaire de l'Université. Exercices de la *Societas philologa*, mercredi de 8 à 10 h. du soir.

C. DE HARLEZ, prof. ord. *Cours supérieur de Sanscrit. — Poésie épique et lyrique Atharvan Veda, philosophie*, mardi à 5 h. — *Les Langues éraniennes (zend, pehlvi, vieux persan)*, jeudi à 5 h. — *Chinois classique* et *Mandchou*, aux jours et heures à déterminer.

P. P. M. ALBERDINGK THIJM, prof. ord. *La Littérature germanique*, aux jours et heures à déterminer.

F. L. G. COLLARD, prof. ord. *Exercices de la conférence d'histoire littéraire grecque et latine*, jeudi de 8 à 10 h. du soir, pendant le Ir semestre.

J. de Groutars, prof. ord., président du collège du Pape et assesseur du vice-recteur. *Le Grec moderne*, aux jours et heures à indiquer.

Ph. Colinet, prof. ord. *Grammaire sanscrite.* — *Mahâbhârata : morceaux choisis du Çàntiparvan.* — *Rig-Véda : Hymnes choisis.* — *Exercices étymologiques sur le* Ier *livre de l'Iliade.* — *Le consonantisme du vieux-slavon, au point de vue comparé*, aux jours et heures à déterminer.

T. J. Lamy, prof. ord. de la Faculté de Théologie. Les cours d'*Hébreu* et de *Syriaque*, indiqués ci-dessus.

E. H. J. Reusens, prof. ord. de la Faculté de Théologie et bibliothécaire de l'Université. *Les Antiquités chrétiennes et l'Archéologie*, cours indiqué ci-dessus. — Cours de *Paléographie*, mercredi à 2 1/2 h., pendant le Ir semestre.

J. Forget, prof. ord. de la Faculté de Théologie. Le cours d'*Arabe*, indiqué ci-dessus.

A. Van Hoonacker, prof. ord. de la Faculté de Théologie. Le cours d'*Hébreu*, indiqué ci-dessus.

A. Hebbelynck, prof. extraord. de la Faculté de Théologie. Le cours de *langue égyptienne*, indiqué ci-dessus.

—

Faculté des Sciences.

Doyen : *M. J. A. Carnoy.*
Secrétaire : *M. J. Ch. de la Vallée Poussin.*

Examen de Candidat
en Sciences naturelles préparatoire à la Médecine.

C. P. E. Cartuyvels, prof. ord. de la Faculté de Philosophie et vice-recteur de l'Université. Le cours de *Religion*, jeudi à 10 h., pendant le Ir semestre; vendredi à 9 h., pendant le IId semestre.

L. Henry, prof. ord. *La Chimie générale,* lundi et mardi à 9 h., mercredi à 9 1/2 h.

P. E. Martens, prof. ord. *Les Éléments de Botanique,* vendredi à 9 h., samedi de 10 1/2 h. à 12 h., pendant le Ir semestre; vendredi à 10 h., samedi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le IId semestre.

C. L. J. X. de la Vallée Poussin, prof. ord. *Notions élémentaires de minéralogie, de géologie et de géographie physique,* mardi et mercredi à 10 1/2 h., pendant le IId semestre.

F. De Walque, prof. ord. *Exercices pratiques de Chimie,* lundi et mardi de 3 h. à 6 h., pendant le IId semestre.

J. Marchand, prof. ord. *La Physique expérimentale,* lundi et mardi à 10 h., mercredi à 8 h., pendant le Ir semestre; lundi à 10 h., mardi et mercredi à 8 h., pendant le IId semestre.

Exercices pratiques de physique, une séance par semaine pendant un semestre.

F. M. E. Lefebvre, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *La Logique* et *la Philosophie morale*, lundi, mardi et vendredi à 8 h., pendant le Ir semestre.

Examen de Candidat en Sciences naturelles préparatoire à la Pharmacie et à la Médecine vétérinaire.

Première année,

C. P. E. Cartuyvels, prof. ord. de la Faculté de Philosophie et vice-recteur de l'Université. Le cours de *Religion*, indiqué ci-dessus.

L. Henry, prof. ord. *La Chimie générale*, cours indiqué ci-dessus.

P. E. Martens, prof. ord. *Les Éléments de Botanique*, cours indiqué ci-dessus.

C. L. J. X. de la Vallée Poussin, prof. ord. *Notions élémentaires de minéralogie, de géologie et de géographie physique*, cours indiqué ci-dessus.

F. De Walque, prof. ord. *Exercices pratiques de Chimie*, comme ci-dessus.

S. Demanet, prof. extraord. *La Physique expérimentale*, mercredi de 10 1/2 h. à 12 h., jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le Ir semestre; mercredi de 11 1/2 h. à 1 h., jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le IId semestre.

Exercices pratiques de physique, une séance par semaine pendant un semestre.

F. M. E. Lefebvre, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *La Logique* et *la Philosophie morale*, cours indiqués ci-dessus.

Deuxième année.

P. J. Van Beneden, prof. ord. *Les Éléments de Zoologie*, lundi, mardi et mercredi à 11 1/2 h., pendant le Ir semestre. — Visite du Musée, vendredi à 2 h., pendant le Ir semestre.

L. Henry, prof. ord. *Compléments de Chimie générale*, jeudi à 9 h., pendant le Ir semestre; jeudi et vendredi à 8 h., pendant le IId semestre.

P. E. Martens, prof. ord. *Compléments de Botanique*. lundi de 10 h. à 11 1/2 h.

J. B. Carnoy, prof. ord. *La Microscopie appliquée*, mardi et mercredi de 9 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

S. Demanet, prof. extraord. *Compléments de Physique expérimentale*, vendredi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le Ir semestre.

F. M. E. Lefebvre, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *La Psychologie y compris les notions d'Anatomie et de Physiologie humaines que cette étude comporte*, mercredi et jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

Examen de Candidat en Sciences naturelles préparatoire au Doctorat.

Les programmes des deux années sont identiques à ceux de la Candidature, préparatoire à la Pharmacie; seulement le cours de *Microscopie appliquée* est remplacé par le cours de *Microscopie* et de *Cytologie* de la Candidature en Médecine.

Examen de Candidat en Sciences physiques et mathématiques.

Première année.

C. P. E. Cartuyvels, prof. ord. de la Faculté de Philosophie et vice-recteur de l'Université. Le cours de *Religion*, indiqué ci-dessus.

J. A. Carnoy, prof. ord. *La Géométrie analytique*, lundi et mardi à 8 h., pendant le Ir semestre; lundi de 10 h. à 11 1/2 h., mercredi et jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

N. E. Breithof, prof. ord. *La Géométrie descriptive*, vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; lundi et mardi à 8 h., pendant le IId semestre. — *Travaux graphiques*, lundi de 9 h. à 11 h., pendant le Ir semestre. — *La Géométrie prospective*, vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre — *Travaux graphiques*, mardi de 9 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

S. Demanet, prof. extraord. *La Physique expérimentale*, mercredi de 10 1/2 h. à 12 h., jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le Ir semestre; mercredi de 11 1/2 h. à 1 h., jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le IId semestre. — *Exercices pratiques*, une séance par semaine.

J. Ch. de la Vallée Poussin, prof. extraord. *Le Calcul différentiel et le Calcul intégral*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre; samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre, jusqu'au 1r mai.

Deuxième année.

L. Henry, prof. ord. *Les Éléments de Chimie minérale*, lundi et mardi à 9 h., mercredi à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

C. L. J. X. de la Vallée Poussin, prof. ord. *La Cristallographie*, partie du cours de *Minéralogie* des Écoles spéciales, lundi et mardi de 8 h. à 9 1/2 h., mercredi à 8 h., pendant le IId semestre.

J. A. Carnoy, prof. ord. *L'Algèbre supérieure et les Éléments de la théorie des Déterminants*, mercredi et jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

E. L. J. Pasquier, prof. ord. *L'Astronomie physique*, mercredi à 10 1/2 h., mardi à 10 h., pendant le IId semestre. — *La Cinématique pure et la Statique analytique*, partie du cours de *Mécanique analytique* des Écoles spéciales.

S. Demanet, prof. extraord. *Les Éléments de physique mathématique*, vendredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

J. Ch. de la Vallée Poussin, prof. extraord. *Le Calcul intégral, les Éléments du Calcul des variations et du Calcul des différences*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

F. M. E. Lefebvre, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *La Logique et la Morale*, lundi, mardi et vendredi à 8 h. pendant le Ir semestre. — *La Psychologie y compris les notions d'Anatomie et de Physiologie humaines que cette étude comporte*, mercredi et jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

Examen de Docteur en Sciences naturelles.

A) SCIENCES ZOOLOGIQUES.

P. J. VAN BENEDEN, prof. ord. *La Zoologie systématique*, aux jour et heure à déterminer.— *L'Anatomie*, mardi et mercredi à 11 1/2 h., pendant le IId semestre. — *La Géographie et la Paléontologie animales*, lundi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre. — Suppléant pour le cours d'Anatomie, G. GILSON, prof. ord. *Exercices pratiques*, vendredi de 9 h. à 12 h.

G. GILSON, prof. ord. *L'Embryologie*, lundi de 10 1/2 h. à 12 h., mardi et mercredi de 9 h. à 10 1/2 h., pendant le Ir semestre.

E. MASOIN, prof. ord. de la Faculté de Médecine. *La Physiologie animale*, jeudi, vendredi et samedi à 12 h.

E. VENNEMAN, prof. ord. de la Faculté de Médecine. *L'Histologie*, mardi, mercredi et samedi à 8 1/2 h., pendant le IId semestre.

G. BRUYLANTS, prof. ord. de la Faculté de Médecine. *La Chimie physiologique*, lundi à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre; lundi à 9 h., pendant le IId semestre.

B) SCIENCES BOTANIQUES.

P. E. MARTENS, prof. ord. *La Géographie végétale*, mercredi de 3 h. à 4 1/2 h., pendant le IId semestre.

J.-B. CARNOY, prof. ord. *La Morphologie, l'Anatomie* et *la Physiologie végétales; la Botanique systématique, la Paléontologie végétale*, jeudi et vendredi

à 8 h. — *Exercices pratiques*, deux séances par semaine.

C) SCIENCES MINÉRALES.

C. L. J. X. DE LA VALLÉE POUSSIN, prof. ord. *La Minéralogie, la Cristallographie* et *la Géologie*, cours des Écoles spéciales indiqués ci-dessous. — *Compléments de Minéralogie et de Géologie*, mercredi à 9 h. — *La Paléontologie (animale et végétale), la Géographie physique*, mercredi à 11 h., pendant le IId semestre.—*Exercices pratiques*, une séance par semaine.

C. BLAS, prof. ord. *La Chimie analytique*, cours indiqué ci-dessous.

D) SCIENCES CHIMIQUES.

L. HENRY, prof. ord. *La Chimie générale*, samedi à 9 h. — *Travaux pratiques*, deux séances par semaine.

C. L. J. X. DE LA VALLÉE POUSSIN, prof. ord. *La Cristallographie*, cours des Écoles spéciales, indiqué ci-dessous.

C. BLAS, prof. ord. *La Chimie analytique*, mercredi et jeudi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année. — *Travaux du laboratoire*, mercredi et jeudi de 3 h. à 6 h., pendant toute l'année; mardi à 3 h., séance facultative.

Examen de Docteur en Sciences physiques et mathématiques.

Première année.

J. A. CARNOY, prof. ord. *Les Éléments du calcul*

des probabilités y compris la théorie des moindres carrés, lundi et mardi à 8 h., pendant le II^d semestre.

E. L. J. Pasquier, prof. ord. *L'Astronomie sphérique et les Éléments de l'Astronomie mathématique*, vendredi à 9 1/2 h., samedi à 10 h., pendant le I^r semestre. — *La Dynamique*, mercredi de 10 1/2 à 12 h., pendant le I^r semestre; jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le II^d semestre.

S. Demanet, prof. extraord. *La Physique mathématique générale*, samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant toute l'année.

J. Ch. de la Vallée Poussin, prof. extraord. *L'Analyse supérieure*, mardi de 10 h. à 11 1/2 h. — *La Méthodologie mathématique*, mercredi à 9 h., pendant le I^r semestre; mercredi à 9 1/2 h., pendant le II^d semestre. — *Les Éléments de l'Histoire des sciences physiques et mathématiques*, une heure par semaine, pendant un semestre.

Deuxième année.

J. A. Carnoy, prof. ord. *La Géométrie supérieure* (partie du cours), jeudi de 11 h. à 12 1/2 h. — *L'Analyse supérieure (algébrique)*, mardi de 11 h. à 12 1/2 h.

N. E. Breithof, prof. ord. *La Géométrie supérieure* (partie du cours), mercredi de 8 h. à 9 1/2 h.

E. L. J. Pasquier, prof. ord. *L'Astronomie mathématique*, lundi de 10 h. à 11 1/2 h. — *La Mécanique céleste*, jeudi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année.

A. Dumont, prof. ord. *La Topographie*, cours des

Écoles spéciales. Voir ci-dessous. — *La Géodésie*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

Exercices pratiques d'Astronomie mathématique, de Géodésie et de Topographie, sous la direction de MM. Pasquier et Dumont, aux jours et heures à déterminer.

S. Demanet, prof. extraord. *La Physique expérimentale*, lundi de 11 h. à 12 1/2 h. — *Exercices pratiques*, mercredi de 3 h. à 6 h. — *La Physique mathématique*, mardi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant toute l'année.

J. Ch. de la Vallée Poussin, prof. extraord. *L'Analyse supérieure (infinitésimale)*, mercredi de 4 h. à 5 1/2 h. — *Les Compléments de Mécanique analytique*, aux jours et heures à déterminer.

Écoles spéciales des Mines, des Constructions civiles, des Arts et Manufactures et d'Architecture.

Examen pour le grade de Candidat Ingénieur préparatoire aux grades d'Ingénieur civil des mines et d'Ingénieur des constructions civiles. (Loi du 10 avril 1890, art. 26.)

Premiere épreuve.

J. A. Carnoy, prof. ord. *La Géométrie analytique*, lundi et mardi à 8 h., pendant le Ir semestre; mercredi et jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId se-

5.

mestre. — *L'Algèbre supérieure*, mercredi et jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

N. E. Breithof, prof. ord. *La Géométrie descriptive*, vendredi et samedi à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre; lundi et mardi à 8 h., pendant le IId semestre. — *Travaux graphiques*, lundi de 9 h. à 1 h., pendant toute l'année; mardi de 9 h. à 12 h., pendant le Ir semestre; mardi de 9 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

E. L. J. Pasquier, prof. ord. *La Mécanique analytique*, vendredi à 11 h., samedi à 11 1/2 h., pendant le Ir semestre; vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., samedi à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

S. Demanet, prof. extraord.. *La Physique expérimentale*, mercredi de 10 1/2 h. à 12 h., jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le Ir semestre; mercredi de 11 1/2 h. à 1 h., jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le IId semestre. — *Les Éléments de Physique mathématique*, vendredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre. — *Manipulations physiques*, vendredi de 3 h. à 5 h., pendant le IId semestre.

J. Ch. de la Vallée Poussin, prof. extraord. *Le Calcul différentiel et le Calcul intégral*, (1re partie), vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

L. Bossu, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *La Religion et la Philosophie générale*, mardi et mercredi de 12 h. à 1 h., pendant le Ir semestre.

Exercices de rédaction, sous la direction de M. G. Kaiser, chargé de cours, jeudi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant toute l'année.

Exercices de mathématiques et de mécanique analytique, sous la direction de M. E. Suttor, deux séances de 1 1/2 h. par semaine, pendant toute l'année, aux jours et heures à déterminer.

Dessin à main libre, sous la direction de M. V. Lenertz, aux jours et heures à déterminer.

Seconde épreuve.

L. Henry, prof. ord. *La chimie générale*, lundi et mardi à 9 h., mercredi à 9 1/2 h., pendant toute l'année.

F. De Walque, prof. ord. *La Théorie des manipulations chimiques*, lundi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *Exercices de chimie opératoire*, mercredi et jeudi de 3 h. à 6 h., pendant le IId semestre.

J. A. Carnoy, prof. ord. *Les Éléments du Calcul des probabilités y compris la Théorie des moindres carrés*, lundi et mardi à 8 h., pendant le IId semestre.

N. E. Breithof, prof. ord. *La Géométrie descriptive appliquée*, lundi et mardi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre. — *La Graphostatique*, jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant toute l'année. — *Travaux graphiques* relatifs à la *Géométrie descriptive appliquée*, vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; vendredi de 8 h. à 11 h., samedi de 11 h. à 1 h., pendant le IId semestre. — *Travaux graphiques de Graphostatique*, jeudi de 9 1/2 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année.

E. L. J. Pasquier, prof. ord. *Les Éléments d'Astronomie et de Géodésie*, mardi de 10 h. à 11 h., mercredi

de 10 1/2 h. à 11 1/2 h., pendant le IId semestre. — *La Mécanique analytique*, mercredi de 10 1/2 h. à 12 h., pendant le Ir semestre ; jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

J. Ch. de la Vallée Poussin, prof. extraord. *Le Calcul intégral* (2e partie), *les Éléments du Calcul des variations et du Calcul des différences*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

Dessin à main libre, sous la direction de M. V. Lenertz, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre ; samedi de 8 à 11 h., pendant le IId semestre.

Examen pour le grade d'Ingénieur civil des mines.
(Loi du 10 avril 1890, art. 27.)

Première épreuve.

C. L. J. X. de la Vallée Poussin, prof. ord. *La Minéralogie*, lundi de 8 h. à 9 1/2 h., mardi de 3 h. à 4 1/2 h., mercredi de 8 à 9 h., pendant le IId semestre.

C. Blas, prof. ord. *La Chimie analytique et spécialement l'Analyse des substances minérales*, mercredi et jeudi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année. — *Exercices pratiques*, mercredi et jeudi de 3 h. à 6 h., pendant toute l'année, mardi à 3 h. séance facultative.

J. Micha, prof. ord. *La Description des machines*, samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre ; mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

G. Helleputte, prof. ord. *L'Architecture industrielle (Technologie des professions élémentaires)*,

mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre; *(Éléments d'architecture)*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

A. Dumont, prof. ord. *La Physique industrielle*, mercredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant toute l'année; jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre. — *La Topographie*, samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.—*Exercices pratiques*, samedi à 2 1/2 h., pendant le IId semestre.

A. Vierendeel, prof. ord. *La Mécanique appliquée (la Stabilité des constructions)*, lundi à 3 h., pendant toute l'année.

F. Hachez, chargé de cours. *La Mécanique appliquée (Cinématique appliquée)*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

N. Sibenaler, chargé de cours. *La Mécanique appliquée (Calcul de l'effet des machines)*, lundi et samedi de 11 1/2 h. à 1 h. pendant le Ir semestre; lundi de 9 1/2 h. à 11 h., samedi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre. — *Exercices pratiques sur la Mécanique appliquée*, vendredi de 2 h. à 3 1/2 h., pendant toute l'année.

Travaux graphiques relatifs à la *Mécanique appliquée* et à la *Description des machines*, sous la direction de M. le professeur Breithof, lundi de 8 1/2 h. à 11 1/2 h., mardi de 9 1/2 h. à 12 1/2 h., pendant le Ir semestre; vendredi et samedi de 8 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

Travaux graphiques relatifs à l'*Architecture industrielle*, sous la direction de M. V. Lenertz, vendredi

de 8 h. à 11 1/2 h., pendant le Ir semestre; mardi et vendredi de 11 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

Deuxième épreuve.

P. J. Van Beneden, prof. ord. *Les Éléments de paléontologie,* mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

C. L. J. X. de la Vallée Poussin, prof. ord. *La Géologie,* lundi de 8 h. à 9 1/2 h., mardi de 9 1/2 h. à 11 h., samedi de 10 h. à 11 h., pendant le Ir semestre.

F. De Walque, prof. ord. *La Chimie industrielle,* mardi de 11 1/2 h. à 1 h., mercredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant toute l'année. — *Exercices pratiques,* mardi et mercredi de 3 h. à 6 h., pendant le Ir semestre.

G. Lambert, prof. ord. (suppléant A. Dumont, prof. ord.). *L'Exploitation des mines,* lundi de 9 1/2 h. à 11 h., vendredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; vendredi de 11 1/2 h. à 1 h., et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

J. Micha, prof. ord. *La Construction des machines,* jeudi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

G. Helleputte, prof. ord. *L'Architecture industrielle (Technologie des professions élémentaires),* mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre; *(Éléments d'architecture),* mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre; *(Architecture industrielle proprement dite),* mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

H. Ponthière, prof. ord. *La Métallurgie*, mercredi et jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; lundi et mercredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

A. Vierendeel, prof. ord. *La Mécanique appliquée (la Stabilité des constructions)*, lundi à 4 h., pendant toute l'année.

G. Braet, chargé de cours. *L'Exploitation des chemins de fer*, samedi de 3 h. à 4 1/2 h., pendant le IId semestre.

F. Hachez, chargé de cours. *La Mécanique appliquée (l'Hydraulique)*, mercredi de 3 h. à 4 1/2 h., pendant le IId semestre. — *Les Applications des machines*, mercredi de 5 h. à 6 1/2 h., pendant le IId semestre.

V. Brants, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *L'Économie politique*, lundi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le IId semestre.

Travaux graphiques relatifs à la *Mécanique appliquée*, à la *Construction* et aux *Applications des machines*, à l'*Exploitation des chemins de fer*, à la *Chimie industrielle*, à l'*Exploitation des mines* et à la *Métallurgie*, sous la direction de M. le professeur Breithof (suppléant M. P. Daubresse, ingénieur), lundi de 11 h. à 1 h., vendredi de 2 1/2 h. à 5 1/2 h., pendant le Ir semestre: lundi de 9 1/2 h. à 11 1/2 h., vendredi de 3 h. a 6 h., pendant le IId semestre; relatifs à l'*Architecture industrielle*, sous la direction de M. V. Lenertz, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., samedi

de 8 1/2 h. à 10 h., pendant le Ir semestre; mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

Troisième épreuve.

F. De Walque, prof. ord. *La Chimie industrielle*, mardi de 11 1/2 h. à 1 h., mercredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant toute l'année. — *Exercices pratiques*, mardi et mercredi de 3 h. à 6 h., pendant le Ir semestre. — *Le Droit administratif, spécialement la Législation minière et industrielle (partie spéciale)*, lundi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

G. Lambert, prof. ord. (suppléant A. Dumont, prof. ord.). *L'Exploitation des mines*, lundi de 9 1/2 h. à 11 h., vendredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; vendredi de 11 1/2 h. à 1 h., samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

J. Micha, prof. ord. *La Construction des machines*, jeudi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

G. Helleputte, prof. ord. *L'Architecture industrielle proprement dite*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

H. Ponthière, prof. ord. *La Métallurgie*, mercredi et jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; lundi et mercredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre. — *L'Électricité et ses Applications industrielles*, mardi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année.

S. Demanet, prof. extraord. *Les Théories de l'élec-*

tricité, lundi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre. — *Mesures et essais électriques*, jeudi de 4 h. à 6 h., pendant le Ir semestre.

G. Braet, chargé de cours. *L'Exploitation des chemins de fer,* samedi de 3 h. à 4 1/2 h., pendant le IId semestre.

G. Kaiser, chargé de cours. *La Géographie industrielle et commerciale,* jeudi de 2 1/2 à 4 h., pendant le Ir semestre.

Pr. Poullet, chargé de cours de la Faculté de Droit. *Le Droit administratif, spécialement la Législation minière et industrielle (partie générale),* mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le IId semestre.

Travaux graphiques relatifs à la *Construction des machines,* à l'*Exploitation des chemins de fer,* à la *Chimie industrielle,* à l'*Exploitation des mines* et à la *Métallurgie,* sous la direction de M. le prof. Breithof (suppléant M. P. Daubresse, ingénieur), lundi et vendredi de 3 h. à 6 h., pendant toute l'année; relatifs à l'*Architecture industrielle*, sous la direction de M. V. Lenertz, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; mardi de 8 h. à 10 h., pendant le IId semestre.

Examen pour
le grade d'Ingénieur des constructions civiles.
(Loi du 10 avril 1890, art. 27.)

Première épreuve.

C. L. J. X. de la Vallée Poussin, prof. ord. *La*

Minéralogie, lundi de 8 h. à 9 1/2 h., mardi de 3 h. à 4 1/2 h., mercredi de 8 h. à 9 h., pendant le IId semestre.

J. Micha, prof. ord. *La description des machines*, samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; mardi de 9 1/2 h. 11 h., pendant le IId semestre.

G. Helleputte, prof. ord. *Les Constructions du génie civil*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre. — *La Technologie des professions élémentaires*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *L'Architecture civile (Éléments d'architecture)*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

A. Dumont, prof. ord. *La Physique industrielle*, mercredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant toute l'année; jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre. — *La Topographie*, samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.—*Exercices pratiques*, samedi à 2 1/2 h., pendant le IId semestre.

A. Vierendeel, prof. ord. *La Stabilité des constructions*, lundi à 3 h., pendant toute l'année.

F. Hachez, chargé de cours. *La Mécanique appliquée (Cinématique appliquée)*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

N. Sibenaler, chargé de cours. *La Mécanique appliquée* (*Calcul de l'effet des machines*), lundi et samedi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; lundi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre. — *Exercices pratiques sur la Mécanique appliquée*, vendredi de 2 h. à 3 1/2 h., pendant toute l'année.

Travaux graphiques relatifs à la *Cinématique appliquée*, à la *Description des machines*, aux *Constructions du génie civil* et à la *Stabilité des constructions*, sous la direction de M. le professeur BREITHOF (suppléant M. P. DAUBRESSE, ingénieur), lundi de 8 h. à 11 1/2 h., pendant le Ir semestre; vendredi et samedi de 8 h. à 11 1/2 h., pendant le IId semestre; relatifs aux *Éléments d'architecture*, sous la direction de M. V. LENERTZ, vendredi de 8 h. à 11 1/2 h., pendant le Ir semestre; mardi de 11 h. à 1 h., et vendredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

Deuxième épreuve.

P. J. VAN BENEDEN, prof. ord. *Les Éléments de paléontologie*, mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

C. L. J. X. DE LA VALLÉE POUSSIN, prof. ord. *La Géologie*, lundi de 8 h. à 9 1/2 h., mardi de 9 1/2 h. à 11 h., samedi de 10 h. à 11 h., pendant le Ir semestre.

F. DE WALQUE, prof. ord. *La Chimie industrielle* (*partie du cours*), mardi de 11 1/2 h. à 1 h., mercredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant toute l'année. — *Exercices pratiques*, mardi de 3 h. à 7 h., pendant le Ir semestre.

J. MICHA, prof. ord. *La Construction des machines*, jeudi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

G. HELLEPUTTE, prof. ord. *Les Constructions du génie civil*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *La Technologie des profes-*

sions élémentaires, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.— *L'Architecture civile (Éléments d'architecture)*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *L'Architecture civile (proprement dite)*, et *l'Histoire de l'architecture*, vendredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

H. Ponthière, Prof. ord. *La Métallurgie* (*partie du cours*), mercredi et jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre.

A. Vierendeel, prof. ord. *La Stabilité des constructions*, lundi à 4 h., pendant toute l'année.

G. Braet, chargé de cours. *L'Exploitation des chemins de fer*, samedi de 3 h. à 4 1/2 h., pendant le IId semestre.

F. Hachez, chargé de cours. *L'Hydraulique*, mercredi de 3 h. à 4 1/2 h., pendant le IId semestre. — *Les Applications des machines*, mercredi de 5 h. à 6 1/2 h., pendant le IId semestre.

V. Brants, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *L'Économie politique*, lundi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le IId semestre.

Travaux graphiques relatifs à la *Construction* et aux *Applications des machines*, à la *Stabilité des constructions*, aux *Constructions du génie civil*, à l'*Exploitation des chemins de fer* et à *l'Hydraulique*, sous la direction de M. le professeur Breithof (suppleant M. P. Daubresse, ingénieur), lundi de 9 1/2 h. à 1 h., vendredi de 3 h. à 6 h., pendant toute l'année; relatifs à l'*Architecture*, sous la direction de M. V. Le-

NERTZ, vendredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; samedi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant toute l'année.

Troisième épreuve.

F. DE WALQUE, prof. ord. *La Chimie industrielle (partie du cours)*, mardi de 11 1/2 h. à 1 h., mercredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant toute l'année. — *Exercices pratiques*, mercredi de 3 h. à 6 h., pendant le Ir semestre. — *Le Droit administratif (partie spéciale)*, lundi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

J. MICHA, prof. ord. *La Construction des machines*, jeudi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

G. HELLEPUTTE, prof. ord. *Les Constructions du génie civil*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *L'Architecture civile (proprement dite)* et *l'Histoire de l'architecture*, vendredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

H. PONTHIÈRE, prof. ord. *La Métallurgie (partie du cours)*, mercredi et jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre. — *L'Électricité et ses Applications industrielles*, mardi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année.

G. BRAET, chargé de cours. *L'Exploitation des chemins de fer*, samedi de 3 h. à 4 1/2 h., pendant le IId semestre.

PR. POULLET, chargé de cours de la Faculté de Droit. *Le Droit administratif (partie générale)*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le II^d semestre.

Travaux graphiques relatifs à la *Construction des machines*, aux *Constructions du génie civil*, à l'*Exploitation des chemins de fer*, sous la direction de M. le prof. BREITHOF (suppléant M. P. DAUBRESSE, ingénieur), lundi et vendredi de 3 h. à 6 h., pendant toute l'année; relatifs à l'*Architecture*, sous la direction de M. V. LENERTZ, samedi de 3 h. à 6 h., pendant le I^r semestre; de 11 h. à 1 h., pendant le II^d semestre; mardi de 3 h. à 6 h., pendant toute l'année.

Examen d'élève-ingénieur des Arts, Manufactures et Mines.

Première épreuve.

L. HENRY, prof. ord. *La Chimie générale*, lundi et mardi à 9 h., mercredi à 9 1/2 h., pendant toute l'année.

F. DE WALQUE, prof. ord. *La Théorie des manipulations chimiques*, lundi à 10 h., pendant le I^r semestre. — *Exercices de Chimie opératoire*, mercredi et jeudi de 3 h. à 6 h., pendant le II^d semestre.

J. A. CARNOY, prof. ord. *La Géométrie analytique*, lundi et mardi à 8 h., pendant le I^r semestre; mercredi et jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le II^d semestre. — *L'Algèbre supérieure*, mercredi et jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le I^r semestre.

N. E. BREITHOF, prof. ord. *La Géométrie descriptive*, vendredi et samedi à 9 1/2 h., pendant le I^r semestre; lundi et mardi à 8 h., pendant le II^d semestre.

— *Travaux graphiques*, vendredi et samedi de 10 1/2 h. à 1 h., pendant le I^r semestre, et de 8 h. à 11 1/2 h., pendant le II^d semestre.

S. Demanet, prof. extraord. *La Physique expérimentale*, mercredi de 10 1/2 h. à 12 h. et jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le I^r semestre ; mercredi de 11 1/2 h. à 1 h. et jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le II^d semestre. — *Exercices pratiques*, vendredi de 3 h. à 5 h., pendant le II^d semestre.

L. Bossu, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *La Religion et la Philosophie générale*, mardi et mercredi à 12 h., pendant le I^r semestre.

Exercices de mathématiques, sous la direction de M. E. Suttor, deux séances de 1 1/2 h. par semaine, pendant toute l'année, aux jours et heures à déterminer.

Dessin à main libre, sous la direction de M. V. Lenertz, aux jours et heures à déterminer.

Seconde épreuve.

C. L. J. X. de la Vallée Poussin, prof. ord. *La Minéralogie*, lundi de 8 h. à 9 1/2 h., mardi de 3 h. à 4 1/2 h., mercredi à 8 h., pendant le II^d semestre.

C. Blas, prof. ord. *La Chimie analytique et spécialement l'analyse des substances minérales*, mercredi et jeudi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année. — *Exercices pratiques*, mercredi et jeudi de 3 h. à 6 h., pendant toute l'année. mardi à 3 h.. séance facultative.

J. Micha, prof. ord. *La Description des machines*,

samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

N. E. Breithof, prof. ord. *La Géométrie descriptive appliquée*, lundi et mardi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre. — *La Graphostatique* (partie du cours, jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant toute l'année. — *Travaux graphiques* relatifs à la *Géométrie descriptive appliquée* et à la *Graphostatique*, lundi de 8 h. à 11 1/2 h., mardi de 9 1/2 h. à 11 1/2 h., pendant le Ir semestre; lundi de 9 1/2 h. à 1 h., mardi de 11 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

E. Pasquier, prof. ord. *La Mécanique analytique*, vendredi à 11 heures, samedi à 11 1/2 h., pendant le IId semestre.

G. Helleputte, prof. ord. *Les Éléments d'architecture*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

A. Dumont, prof. ord. *La Physique industrielle*, mercredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant toute l'année; jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

J. Ch. de la Vallée Poussin, prof. extraord. *Le Calcul différentiel et le Calcul intégral*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

Dessin à main libre, sous la direction de M. V. Lenertz, vendredi de 3 h. à 6 h., pendant toute l'année.

Examen d'élève-ingénieur constructeur.

Première épreuve.

Même programme que celui de la première épreuve de l'examen d'élève-ingénieur des arts, manufactures et mines.

Le cours de *Chimie générale* est remplacé par celui de *Chimie minérale*, lundi et mardi à 9 h., mercredi à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

Seconde épreuve.

C. Blas, prof. ord. *La Chimie analytique et spécialement l'analyse des substances minérales* (partie du cours), mercredi et jeudi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année. — *Exercices pratiques*, mercredi et jeudi de 3 h. à 6 h., pendant une partie de l'année.

J. Micha, prof. ord. *La Description des machines*, samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

N. E. Breithof, prof. ord. *La Géométrie descriptive appliquée*, lundi et mardi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre. — *La Graphostatique*, jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant toute l'année. — *Travaux graphiques* relatifs à la *Géométrie descriptive appliquée* et à la *Graphostatique*, lundi de 8 h. à 11 1/2 h., mardi de 9 1/2 h. à 11 1/2 h., vendredi de 9 1/2 h. à 11 1/2 h., pendant le Ir semestre; lundi de 9 1/2 h. à 1 h., mardi et vendredi de 11 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

E. Pasquier, prof. ord. *La Mécanique analytique*, vendredi à 11 h., samedi à 11 1/2 h., pendant le Ir semestre; vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., samedi à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

G. Helleputte, prof. ord. *Les Éléments d'architecture*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

A. Dumont, prof. ord. *La Physique industrielle*, mercredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant toute l'année; jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

J. Ch. de la Vallée Poussin, prof. extraord. *Le Calcul différentiel et le Calcul intégral*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

Dessin à main libre, sous la direction de M. V. Lenertz, vendredi de 3 h. à 6 h., pendant toute l'année.

Examen d'élève-ingénieur architecte.

Première épreuve.

Voir le programme de la première épreuve de l'examen d'élève-ingénieur constructeur.

Seconde épreuve.

Voir le programme de la seconde épreuve de l'examen d'élève-ingénieur constructeur.

Les élèves-ingénieur architectes suivent en outre :

E. H. J. Reusens, prof. ord. de la Faculté de Théologie et bibliothécaire de l'Université. *L'Archéologie chrétienne*, vendredi à 3 h., pendant toute l'année.

Examen d'Ingénieur des Arts et Manufactures et des Mines.

Première épreuve.

P. J. Van Beneden, prof. ord. *Les Éléments de paléontologie*, mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

C. L. J. X. de la Vallée Poussin, prof. ord. *La Géologie*, lundi de 8 h. à 9 1/2 h., mardi de 9 h. à

10 1/2 h., samedi de 10 h. à 11 h., pendant le Ir semestre.

F. De Walque, prof. ord. *La Chimie industrielle*, mardi de 11 1/2 h. à 1 h., mercredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant toute l'année. — *Exercices pratiques*, mardi et mercredi de 3 h. à 6 h., pendant toute l'année.

G. Lambert, prof. ord. (suppléant A. Dumont, prof. ord.). *L'Exploitation des mines*, lundi de 9 1/2 h. à 11 h., vendredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; vendredi de 11 1/2 h. à 1 h., samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

J. Micha, prof. ord. *La Construction des machines*, jeudi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

G. Helleputte, prof. ord. *La Technologie des professions élémentaires*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *Les Éléments d'architecture* (facultatif), mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *L'Architecture industrielle (proprement dite)*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

H. Ponthière, prof. ord. *La Métallurgie*, mercredi et jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; lundi et mercredi à 11 1/2 h., pendant le IId semestre.

A. Dumont, prof. ord. *La Topographie*, samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *Exercices pratiques*, samedi à 2 1/2, pendant le IId semestre.

A. Vierendeel, prof. ord. *La Stabilité des constructions*, lundi à 3 h., pendant toute l'année.

F. Hachez, chargé de cours. *La Cinématique appliquée*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le I^r semestre.

X. Sibenaler, chargé de cours. *La Mécanique appliquée*, lundi et samedi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le I^r semestre; lundi de 9 1/2 h. à 11 h., samedi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le II^d semestre. — *Exercices pratiques sur la Mécanique appliquée* (facultatif), vendredi de 2 h. à 3 1/2 h., pendant toute l'année.

V. Brants, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *L'Économie politique*, lundi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le II^d semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le II^d semestre.

Excursions aux ateliers du Grand Central, pour les élèves mécaniciens, tous les mardis de 3 h. à 6 h., pendant le II^d semestre.

Travaux graphiques relatifs à la *Mécanique appliquée*, la *Construction des machines*, la *Stabilité des constructions*, la *Chimie industrielle*, la *Métallurgie* et *l'Exploitation des mines*, sous la direction de M. le professeur Breithof, vendredi de 3 1/2 h. à 5 1/2 h., samedi de 2 1/2 h. à 4 1/2 h., à partir du 15 janvier; mercredi et samedi, de 3 h. à 6 h., pendant le II^d semestre; relatifs à l'*Architecture*, sous la direction de M. V. Lenertz, lundi et vendredi de 4 h. à 5 h., pendant le II^d semestre.

Seconde épreuve.

F. De Walque, prof. ord. *La Chimie industrielle*, mardi de 11 1/2 h. à 1 h., mercredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant toute l'année. — *Exercices pratiques*, mardi

et mercredi de 3 h. à 6 h., pendant toute l'année. — *Le Droit administratif, spécialement la Législation industrielle (partie spéciale)*, lundi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

G. Lambert, prof. ord. (suppléant A. Dumont, prof. ord.). *L'Exploitation des mines*, lundi de 9 1/2 h. à 11 h., vendredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; vendredi de 11 1/2 h. à 1 h., samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

J. Micha, prof. ord. *La Construction des machines*, jeudi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

G. Helleputte, prof. ord. *La Technologie des professions élémentaires*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *L'Architecture industrielle (proprement dite)*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

H. Ponthière, prof. ord. *La Métallurgie*, mercredi et jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; lundi et mercredi à 11 1/2 h., pendant le IId semestre. — *L'Électricité et ses Applications industrielles*, mardi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année. — *Exercices pratiques*, mercredi de 3 h. à 6 h., pendant le Ir semestre (facultatif).

A. Vierendeel, prof. ord. *La Stabilité des constructions*, lundi à 4 h., pendant toute l'année.

G. Braet, chargé de cours. *L'Exploitation des chemins de fer*, samedi de 3 h. à 4 1/2 h., pendant le IId semestre.

G. KAISER, chargé de cours. *La Géographie industrielle et commerciale* (cours facultatif), jeudi de 2 1/2 h. à 4 h., pendant le IId semestre.

PR. POULLET, chargé de cours de la Faculté de Droit. *Le Droit administratif* (facultatif), spécialement *la Législation industrielle (partie générale)*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le IId semestre.

Excursions aux ateliers du Grand Central, pour les élèves mécaniciens, tous les mardis de 3 h. à 6 h., pendant le IId semestre.

Travaux graphiques relatifs à la *Construction des machines*, la *Stabilité des constructions*, la *Chimie industrielle*, la *Métallurgie* et l'*Exploitation des mines*, sous la direction de M. le prof. BREITHOF, vendredi et samedi de 2 1/2 h. à 5 1/2 h., pendant le Ir semestre; mercredi et vendredi de 3 h. à 6 h., pendant le IId semestre; relatifs à l'*Architecture*, sous la direction de M. V. LENERTZ, aux jours et heures à déterminer, pendant le IId semestre.

Examen d'Ingénieur-Constructeur.

Première épreuve.

C. L. J. X. DE LA VALLÉE POUSSIN, prof. ord. *Les Éléments de minéralogie et de Géologie*, mardi et mercredi à 10 1/2 h., pendant le IIr semestre.

J. MICHA, prof. ord. *La Construction des machines*, jeudi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

G. Helleputte, prof. ord. *Les Constructions du génie civil*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre; mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre. — *La Technologie des professions élémentaires*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *Les Éléments d'architecture*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *L'Architecture industrielle (proprement dite)*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre. — *L'Architecture civile* et *l'Histoire de l'architecture*, vendredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

H. Ponthière, prof. ord. *La Métallurgie* (partie du cours), mercredi et jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre.

A. Dumont, prof. ord. *La Topographie*, samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *Exercices topographiques*, samedi à 2 1/2 h., pendant le IId semestre.

A. Vierendeel, prof. ord. *La Stabilité des constructions*, lundi à 3 h., pendant toute l'année.

F. Hachez, chargé de cours. *La Cinématique appliquée*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *L'Hydraulique*, mercredi de 3 h. à 4 1/2 h., pendant le IId semestre.

N. Sibenaler, chargé de cours. *La Mécanique appliquée*, lundi et samedi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; lundi de 9 1/2 h. à 11 h., samedi de 11 1/2 h., à 1 h., pendant le IId semestre. — *Exercices pratiques sur la Mécanique appliquée*, vendredi de 2 h. à 3 1/2 h., pendant toute l'année.

V. Brants, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *L'Économie politique*, lundi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le IId semestre.

Excursions aux ateliers du Grand Central, tous les mardis de 3 h. à 6 h., pendant le IId semestre.

Travaux graphiques relatifs à la *Construction des machines*, aux *Constructions du génie civil* et la *Stabilité des constructions*, sous la direction de M. le prof. Breithof (suppléant M. P. Daubresse, ingénieur), mardi et mercredi de 2 1/2 h. à 5 1/2 h., pendant le Ir semestre; lundi de 11 h. à 1 h., lundi et vendredi de 4 h. à 6 h., pendant le IId semestre; relatifs à l'*Architecture*, sous la direction de M. V. Lenertz, mardi de 9 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; vendredi de 11 h. à 1 h., samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

Seconde épreuve.

F. De Walque, prof. ord. *Le Droit administratif (partie spéciale)*, lundi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

J. Micha, prof. ord. *La Construction des machines*, jeudi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

G. Helleputte, prof. ord. *Les Constructions du génie civil*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *La Technologie des professions élémentaires*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pen-

dant le Ir semestre. — *L'Architecture industrielle (proprement dite)*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre. — *L'Architecture civile* et *l'Histoire de l'architecture*, vendredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

H. Ponthière, prof. ord. *La Métallurgie* (partie du cours), mercredi et jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; lundi et mercredi à 11 1/2 h., pendant le IId semestre. — *L'Électricité et ses Applications industrielles* (partie du cours), mardi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année. — *Exercices pratiques*, mercredi de 3 h. à 6 h., pendant le Ir semestre.

A. Vierendeel, prof. ord. *La Stabilité des constructions*, lundi à 4 h., pendant toute l'année.

G. Braet, chargé de cours. *L'Exploitation des Chemins de fer*, samedi de 3 h. à 4 1/2 h., pendant le IId semestre.

G. Kaiser, chargé de cours. *La Géographie industrielle et commerciale* (facultatif), jeudi de 2 1/2 h. à 4 h., pendant le Ir semestre.

Pr. Poullet, charge de cours de la Faculté de Droit. *Le Droit administratif, spécialement la Législation industrielle (partie générale)* (cours facultatif), mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IIr semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le IId semestre.

Visite aux ateliers du Grand Central tous les mardis de 3 h. à 6 h., pendant le IId semestre.

Travaux graphiques relatifs à la *Construction des machines*, aux *Constructions du génie civil* et à la

Stabilité des constructions, sous la direction de M. le prof. BREITHOF (suppléant M. P. DAUBRESSE, ingénieur), lundi de 9 h. à 1 h., mardi de 3 h. à 5 h., pendant le Ir semestre; mercredi et vendredi de 3 h. à 6 h., pendant le IId semestre; relatifs à l'*Architecture*, sous la direction de M. V. LENERTZ, mercredi de 9 1/2 h. à 11 1/2 h., vendredi de 11 h. à 1 h., pendant toute l'année.

Examen d'Ingénieur-Architecte.

Première épreuve.

C. L. J. X. DE LA VALLÉE POUSSIN, prof. ord. *Les Éléments de minéralogie et de géologie*, mardi et mercredi à 10 1/2 h., pendant le IId semestre.

G. HELLEPUTTE, prof. ord. *Les Constructions du génie civil*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre; mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre. — *La Technologie des professions élémentaires*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *Les Éléments d'architecture*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *L'Architecture industrielle*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre. — *L'Architecture civile y compris l'Hygiène de l'habitation, l'Architecture religieuse et l'Histoire de l'architecture*, vendredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre; mardi de 6 1/2 h. à 8 h. du soir, pendant toute l'année.

H. PONTHIÈRE, prof. ord. *La Métallurgie (partie du cours)*, mercredi et jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre.

A. Dumont, prof. ord. *La Topographie*, samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *Exercices topographiques*, samedi à 2 1/2 h., pendant le IId semestre.

A. Vierendeel, prof. ord. *La Stabilité des constructions*, lundi à 3 h., pendant toute l'année.

N. Sibenaler, chargé de cours. *La Mécanique appliquée (calcul de l'effet des machines)*, lundi et samedi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre ; lundi de 9 1/2 h. à 11 h., samedi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

E. H. J. Reusens, prof. ord. de la Faculté de Théologie et bibliothécaire de l'Université. *L'Archéologie chrétienne*, vendredi à 3 h., pendant toute l'année.

V. Brants, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *L'Economie politique*, lundi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le IId semestre

Travaux graphiques relatifs à la *Stabilité des constructions*, sous la direction de M. le prof. Breithof (suppléant M. P. Daubresse, ingénieur), mardi de 3 h. à 6 h., pendant toute l'année ; relatifs à l'*Architecture*, sous la direction de M. V. Lenertz, lundi de 9 1/2 h. à 11 1/2 h., mardi de 11 h. à 1 h., mercredi de 9 1/2 h. à 11 1/2 h., vendredi de 11 h. à 1 h., pendant le Ir semestre ; lundi de 11 h. à 1 h., mardi de 3 h. à 6 h., vendredi de 11 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

Seconde épreuve.

F. De Walque, prof. ord. *Le Droit administratif*,

spécialement la Législation industrielle, lundi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

G. Helleputte, prof. ord. *Les Constructions du génie civil*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *La Technologie des professions élémentaires*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *L'Architecture industrielle*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre. *L'Architecture civile, y compris l'hygiène de l'habitation, l'Architecture religieuse et l'Histoire de l'architecture*, vendredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre; mardi de 6 1/2 h. à 8 h. du soir, pendant toute l'année.

H. Ponthière, prof. ord. *La Métallurgie (partie du cours)*, mercredi et jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre. — *L'Électricité et ses Applications industrielles*, mardi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année.

A. Vierendeel, prof. ord. *La Stabilité des con-[illegible]*, lundi à 4 h., pendant toute l'année.

E. H. J. Reusens, prof. ord. de la Faculté de Théologie et bibliothécaire de l'Université. *L'Ar-[illegible] chrétienne*, vendredi à 3 h., pendant toute l'année.

G. Kaiser, chargé de cours. *La Géographie industrielle et commerciale* (cours facultatif), jeudi de 2 1/2 h. à 4 h., pendant le Ir semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le IId semestre.

Travaux graphiques relatifs à la *Stabilité des con-[illegible]*, sous la direction de M. le professeur

Breithof (suppléant M. P. Daubresse, ingénieur), mardi de 3 h. à 6 h., pendant toute l'année; relatifs à l'*Architecture*, sous la direction de M. V. Lenertz, lundi de 9 1/2 h. à 11 1/2 h., mardi de 8 h. à 10 h., mercredi de 9 1/2 h. à 11 1/2 h., jeudi de 8 h. à 11 1/2 h., vendredi de 9 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; lundi de 11 h. à 1 h., mardi de 3 h. à 6 h., vendredi de 11 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

Examen de Conducteur des constructions civiles.

Première épreuve.

N. E. Breithof, prof. ord. *La Géométrie descriptive*, vendredi et samedi à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre; lundi et mardi à 8 h., pendant le IId semestre. — *Travaux graphiques*, lundi de 9 1/2 h. à 1 h., mardi 9 1/2 h. à 12 h., pendant le Ir semestre; lundi et mardi de 9 h. à 12 h., pendant le IId semest.

E. L. J. Pasquier, prof. ord. *La Mécanique élémentaire*, vendredi de 11 h. à 12 h., samedi de 11 1/2 h. à 12 1/2 h., pendant le Ir semestre.

G. Helleputte, prof. ord. *Les Constructions du génie civil*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *La Technologie des professions élémentaires*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *Les Éléments d'architecture*, mardi de 6 h. à 7 1/2 h., pendant le Ir semestre.

S. Demanet, prof. extraord. *La Physique expérimentale*, mercredi de 10 1/2 h. à 12 h., pendant le Ir semestre; mercredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le

II^d semestre; jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant toute l'année. — *Manipulations physiques*, vendredi de 3 h. à 5 h., pendant le II^d semestre.

L. Bossu, Prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *La Religion et la Philosophie générale*, mardi et mercredi de 12 h. à 1 h., pendant le I^r semestre.

Exercices de rédaction, sous la direction de M. G. Kaiser, chargé de cours, jeudi à 9 1/2 h., pendant toute l'année.

Dessin à main libre et Travaux graphiques relatifs à l'*Architecture*, sous la direction de M. V. Lenertz, aux jours et heures à déterminer.

Seconde épreuve.

J. Micha, prof. ord. *La Description des machines*, samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le I^r semestre; mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le II^d semestre.

N. E. Breithof, prof. ord. *La Géométrie descriptive appliquée*, lundi de 10 h. à 11 1/2 h., mardi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le I^r semestre. — *Travaux graphiques*, lundi et mardi de 8 1/2 h. à 11 1/2 h., pendant le I^r semestre; lundi de 8 1/2 h. à 11 1/2 h., mardi de 8 h. à 9 1/2 h. et de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le II^d semestre.

G. Helleputte, prof. ord. *Les Constructions du génie civil*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le I^r semestre. — *La Technologie des professions élémentaires*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le I^r semestre. — *Les Éléments d'architecture*, mardi de 6 h. à 7 1/2 h., pendant le I^r semestre.

— *L'Architecture civile (proprement dite)*, vendredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

A. Dumont, prof. ord. *La Topographie*, samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *Exercices pratiques*, samedi à 2 1/2 h., pendant le IId semestre.

G. Braet, chargé de cours. *L'Exploitation des chemins de fer*, (partie du cours), samedi de 3 h. à 4 1/2 h., pendant le IId semestre.

F. Hachez, chargé de cours. *La Mécanique appliquée (Cinématique appliquée)*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

Travaux graphiques relatifs à l'*Architecture*, sous la direction de M. V. Lenertz, aux jours et heures à déterminer.

—

DISPOSITIONS TRANSITOIRES.

Un horaire spécial fixera les heures des leçons à donner aux élèves réguliers et aux élèves spécialistes (ancien système) de la quatrième année de l'École des arts et manufactures, du génie civil et des mines.

—

École supérieure d'Agriculture.

Président : *M. Marchand.* — Secrétaire : *M. Lecart.*

Première année.

J.-B. Carnoy, prof. ord. *La Microscopie*, vendredi de 8 h. à 10 1/2 h., depuis la nouvelle année jusqu'à

la fin du Ir semestre. — *L'Anatomie végétale et la Physiologie végétale* (1re partie), samedi de 10 1/2 h. à 12 h., pendant le IId semestre.

A. De Marbaix, prof. ord. *La Zootechnie (Anatomie comparée et descriptive)*, lundi de 11 1/2 h. à 12 1/2 h., mardi de 11 à 12 h., pendant le Ir semestre. — *Démonstrations et exercices pratiques*, lundi à 3 h. — *Éléments de zoologie*, lundi de 11 h. à 12 h., pendant le IId semestre.

J. Marchand, prof. ord. *Le Génie rural (Physique et Mécanique générale)*, lundi de 10 h. à 11 h., mercredi de 8 h. à 9 h., pendant toute l'année; mardi de 10 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; de 8 h. à 9 h., pendant le IId semestre. — *Constructions rurales*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *Dessin*, pour la première série : jeudi de 10 h. à 12 h., pendant toute l'année; vendredi de 11 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; mercredi de 11 h. à 1 h., pendant le IId semestre. — Pour la deuxième série : jeudi de 2 1/2 h. à 4 1/2 h., samedi de 8 1/2 h. à 10 1/2 h., pendant le Ir semestre; mercredi de 3 h. à 5 h., samedi de 8 h. à 10 h., pendant le IId semestre.

A. Theunis, prof. ord. *La Chimie générale*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., mercredi de 10 1/2 h. à 12 h., pendant le Ir semestre; mercredi de 9 h. à 10 1/2 h., jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.— *La Théorie des manipulations chimiques*, mercredi à 9 h., jusqu'à la nouvelle année. — *Laboratoire*, mercredi de 9 h. à 10 1/2 h., depuis la nouvelle année jusqu'à la fin du

I^r semestre; mardi de 10 h. à 1 h., pendant le II^d semestre.

A. Meunier, prof. extraord. *La Morphologie végétale*, vendredi de 8 h. à 10 1/2 h., jusqu'à la nouvelle année. — *Les Familles végétales*, vendredi de 8 1/2 h. à 10 h., pendant le II^d semestre. — *Herborisations*, deux jours par semaine, pendant le II^d semestre. — *Les Éléments de Minéralogie, de Géologie et l'Agrologie*, vendredi à 11 h., pendant le II^d semestre.

L. Bossu, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *La Philosophie générale*, mardi et mercredi à 12 h., pendant le I^r semestre.

Deuxième année.

J.-B. Carnoy, prof. ord. *La Physiologie végétale* (2e partie: *Physiologie chimique)*, mercredi de 10 1/2 h. à 11 1/2 h., pendant le I^r semestre. — *L'arboriculture fruitière et les notions d'horticulture*, samedi de 8 h. à 9 h., pendant le II^d semestre.

A. De Marbaix, prof. ord. *La Zootechnie (Physiologie et Esthétique animales)*, mardi de 8 h. à 9 h., pendant toute l'année. — *Applications*, lundi à 3 h.

J. Marchand, prof. ord. *Le Génie rural (Mécanique, Géodésie agraire, Hydraulique, Arpentage. Levé des plans et Nivellement, Irrigation et Drainage*, mercredi de 9 h. à 10 1/2 h., pendant toute l'année.— *Exercices pratiques d'Arpentage, de Nivellement, d'Irrigation et de Drainage*, mercredi de 10 1/2 h. à 1 h., pendant le II^d semestre — *Constructions rurales*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le

Ir semestre. — *Dessin*, mercredi de 2 1/2 h. à 5 h. et samedi de 9 1/2 h. à 12 h., pendant le Ir semestre; mardi de 10 1/2 h. à 1 h., vendredi de 3 h. à 5 1/2 h., pendant le IId semestre.

A. Lecart, prof. ord. *L'Économie forestière*, jeudi à 10 h., pendant le Ir semestre; mardi à 9 h., pendant le IId semestre. — *Arboriculture pratique*, samedi à 11 1/2 h., pendant le IId semestre.

A. Theunis, prof. ord. *La Chimie analytique*, vendredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre; vendredi de 9 h. à 10 1/2 h., pendant le IId semestre. — *Travaux du laboratoire (recherches analytiques, qualitatives et quantitatives)*, mardi de 9 h. à 12 h., vendredi de 10 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; jeudi de 9 h. à 12 h., vendredi de 10 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

E. Tykort, prof. ord. *L'Agronomie générale et les principes généraux de la Chimie agricole*, lundi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année. — *L'Économie rurale*, lundi de 9 h. à 10 h., pendant toute l'année.

Troisième année.

J. B. Carnoy, prof. ord. *L'arboriculture fruitière et les Notions d'horticulture*, samedi de 8 h. à 9 h., pendant le IId semestre.

A. De Marbaix, prof. ord. *La Zootechnie (Exploitation des Animaux domestiques)*, mercredi de 8 h. à 9 h., pendant toute l'année; lundi de 10 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; mardi de 10 1/2 h. à 11 1/2 h., pendant le IId semestre. — *Exercices zootechniques*,

lundi à 3 h. — *Excursions.* — *Pisciculture*, aux jours et heures à déterminer.

A. Proost, prof. ord. *L'Hygiène*, vendredi à 3 h., pendant le IId semestre. — *La Zoologie agricole*, vendredi à 4 1/2 h., pendant le IId semestre.

J. Marchand, prof. ord. *Le Génie rural (les Machines agricoles)*, lundi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le Ir semestre; jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre. — *La Physique industrielle*, lundi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le IId semestre. — *Dessin et Projets*, mardi de 8 h. à 10 h., mercredi de 9 1/2 h. à 11 1/2 h., pendant le Ir semestre; mardi de 3 h. à 6 h., vendredi de 11 h. à 1 h., pendant le IId semestre. — *Exercices pratiques de géodésie agraire.*

A. Lecart, prof. ord. *L'Économie forestière*, jeudi à 8 h., pendant le Ir semestre, pour tous les élèves; samedi à 8 h., pendant le Ir semestre; mardi à 8 h., pendant le IId semestre, pour les aspirants-forestiers. — *L'Arboriculture pratique*, samedi à 11 1/2 h., pendant le IId semestre.

A. Theunis, prof. ord. *Les Industries agricoles*, jeudi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; mercredi à 11 1/2 h., pendant le IId semestre. — *L'Industrie laitière*, vendredi de 11 h. à 12 h., pendant le IId semestre. — *Les Travaux du laboratoire (Analyses industrielles et agricoles)*, mardi de 10 h. à 1 h., vendredi de 8 h. à 12 h., pendant le Ir semestre; mercredi de 9 h. à 12 h., vendredi de 8 h. à 11 h., pendant le IId semestre. — *Excursions.*

E. Tykort, prof. ord. *Les Cultures spéciales*, samedi

de 9 h. à 10 1/2 h., pendant toute l'année. — *L'Économie rurale*, lundi de 9 h. à 10 h., pendant toute l'année.— *La Comptabilité agricole*, samedi à 10 1/2 h., pendant le I^r semestre. — *Excursions.*

S. Deploige, prof. agrégé à l'École St-Thomas. *L'Économie politique, le Droit rural et forestier, le Droit social dans ses rapports avec la question ouvrière*, lundi de 10 h. à 11 h., mercredi à 2 1/2 h., pendant le II^d semestre.

École supérieure de Brasserie.

Première année.

J.-B. Carnoy, prof. ord. *La Microscopie, l'Anatomie végétale et la Physiologie végétale* (I^e partie), aux jours et heures indiqués ci-dessus. (École supérieure d'agriculture.)

J. Marchand, prof. ord. *Physique et Mécanique générale*, aux jours et heures indiqués ci-dessus. — *Notions de géométrie analytique, de calcul différentiel et intégral*, mardi de 11 h. à 12 h., pendant le I^r semestre. — *Les Constructions rurales*, aux jours et heures indiqués ci-dessus. — *Dessin*, jeudi de 10 h. à 12 h., pendant toute l'année; vendredi de 10 1/2 h. à 1 h., pendant le I^r semestre; mercredi de 11 h. à 1 h., pendant le II^d semestre.

A. Theunis, prof. ord. *La Chimie générale et les Exercices pratiques de Chimie*, aux jours et heures indiqués ci-dessus.

A. Meunier, prof. extraord. *La Morphologie végétale, les Familles végétales et les Herborisations*, cours indiqués ci-dessus.

L. Bossu, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *La Philosophie générale*, aux jours et heures indiqués ci-dessus.

Deuxième année.

J.-B. Carnoy, prof. ord. *La Physiologie végétale* (2e partie : *Physiologie chimique)*, mercredi de 10 1/2 h. à 11 1/2 h., pendant le Ir semestre.

J. Marchand, prof. ord. *La Mécanique générale et l'Hydraulique*, mercredi de 9 h. à 10 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *Les Constructions rurales*, cours indiqué ci-dessus. — *Dessin*, mardi de 8 h. à 10 1/2 h., jeudi de 11 h. à 1 h., pendant le Ir semestre ; lundi de 8 h. à 10 1/2 h., mardi de 10 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

A. Theunis, prof. ord. *La Chimie analytique*, cours indiqué ci-dessus. — *Travaux du laboratoire*, mardi de 10 h. à 1 h., mercredi de 3 h. à 6 h., pendant le Ir semestre ; mardi de 8 h. à 10 1/2 h., mercredi et jeudi de 9 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

E. Tykort, prof. ord. *La Comptabilité*, samedi à 11 1/2 h., pendant le Ir semestre.

J. Vuylsteke, prof. ord. *La Zymotechnie dans ses rapports avec la fabrication de la bière, la Description des appareils utilisés en brasserie*, mercredi de 8 h. à 9 h., jeudi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre ; mercredi et vendredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre. — *L'Étude des ferments*, lundi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *Les Hydrates de carbone et les matières azotées*, lundi de 10 h. à 11 h., pendant le Ir semestre.

Troisième année.

J. Marchand, prof. ord. *La Résistance des matériaux*, mardi de 11 h. à 12 h., pendant le IId semestre. — *La Physique industrielle*, cours indiqué ci-dessus. — *Dessin et Projets*, lundi de 8 h. à 10 h., pendant toute l'année; mardi de 8 h. à 10 h., pendant le Ir semestre; mardi de 3 h. à 6 h., pendant le IId semestre.

A. Theunis, prof. ord. *Les Industries agricoles*, cours indiqué ci-dessus.

E. Tykort, prof. ord. *La Comptabilité, l'Administration et l'Économie industrielles*, samedi de 9 h. à 10 h., pendant le IId semestre.

J. Vuylsteke, prof. ord. *La Description des appareils utilisés en brasserie*, mercredi de 9 1/2 h. à 10 1/2 h., pendant le Ir semestre; samedi de 8 h. à 9 h., pendant le IId semestre. — *Les Machines à glace*, jeudi à 8 h., pendant le Ir semestre. — *Les Travaux du laboratoire*, lundi, mercredi et jeudi de 3 h. à 7 h., pendant toute l'année; mardi de 10 h. à 1 h. et de 3 h. à 7 h., mercredi de 11 h. à 1 h., vendredi de 8 h. à 12 h., pendant le Ir semestre; mercredi, jeudi et vendredi de 8 h. à 12 h., pendant le IId semestre.

S. Deploige, Prof. agrégé à l'École St-Thomas. *Le Droit social dans ses rapports avec la question ouvrière*, lundi à 10 h., mercredi à 2 1/2 h., pendant le IId semestre.

Études supérieures libres

I. SECTION DE PHILOSOPHIE : ÉCOLE ST THOMAS D'AQUIN.

Président : *D. Mercier*, prof. ord.
Secrétaire : *S. Deploige*, prof. agrégé.

Philosophie.

D. MERCIER, prof. ord. *La Critériologie* ou *la Théorie de la certitude.*

A. H. H. DUPONT, prof. ord. *La Théodicée*

J. FORGET, prof. ord. *La Philosophie morale.*

S. DEPLOIGE, prof. agrégé. *Le Droit social.*

M. DE WULF, prof. agrégé. *Histoire générale de la philosophie scolastique.*

Sciences préparatoires à la Philosophie.

Première section (Sciences physiques et naturelles).

NIC. SIBENALER. *Mathématiques* (cours de deux années).

A. THIERY, prof. agrégé. *Applications de la Physique à la Physiologie : compléments de Psychologie* (cours de deux années).

Travaux de laboratoire sous la direction du professeur.

Deuxième section (Sciences morales et historiques).

A. CAUCHIE, chargé de cours. *Méthode d'heuristique et de critique historiques.*

X... *La Philosophie d'Aristote.*

M. DE WULF, prof. agrégé. *Études historiques sur*

le XIIIe *siècle : les Théories philosophiques de Henri de Gand* (cours de deux années).

L. De Lantsheere. *Histoire de la philosophie moderne.*

Conferences.

J. Forget, prof. ord. *Exposé scientifique du dogme catholique.*

C. Van Overbergh. *Le Socialisme contemporain :* Karl Marx.

L'époque et l'horaire des cours seront déterminés par un programme spécial.

II. COURS SPÉCIAUX DE PHILOLOGIE ORIENTALE ET DE LINGUISTIQUE.

Présid. : *C. de Harlez.* — Secrét. : *Ph. Colinet.*

Directeurs d'études :

C. de Harlez, prof. ord. *(Sanscrit ; éranien, zend, pehlevi*, etc. ; *chinois, tartare).*

Ph. Colinet, prof. ord. *(Sanscrit, Pâli, Grammaire comparée).* — Voir aux cours facultatifs de la Faculté de Philosophie et Lettres.

C. C. A. Moeller, prof. ord. *Études historiques : l'histoire de l'Orient dans les sources classiques (époque des Achéménides).*

A. Van Hoonacker, prof. ord. *(Histoire critique et Exégèse de l'Ancien Testament ; Assyrien) ; le Code lévitique et le prophète Ezéchiël* (I^r^ semestre). — 2. *Explication de textes assyriens choisis* (II^d^ semestre).

A. Hebbelynck, prof. extraord. *(Langue égyptienne).* Le cours indiqué ci-dessus, Faculté de Théologie.

W. Bang. *Turc, Persan moderne, Mongol et langues ouralo-altaïques,* aux jours et heures à déterminer ultérieurement.

—

INSTITUT PRÉPARATOIRE

pour l'admission aux

Écoles spéciales, aux Écoles supérieures d'Agriculture et de Brasserie.

Directeur : A. J. A. Tielemans. prof. agrégé de la Faculté de Philosophie.

Professeurs : A Tielemans.

E. Suttor, ingénieur honoraire des ponts et chaussées.

Les cours et les exercices sont déterminés par un programme particulier.

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ,
J.-B. ABBELOOS.

Le secrétaire, P. G. H. Willems.

ÉCOLE CATHOLIQUE D'ADULTES
dirigée par les
Étudiants de l'Université catholique.

Président d'honneur, Mgr Abbeloos, recteur magnifique de l'Université.
Directeur spirituel, R. P. De Vos, S. J.

BUREAU ADMINISTRATIF :

Président, M. Emmanuel Béthune.
Secrétaire, M. Paul Segers.
Trésorier, M. Paul Van Ysendyck.
Bibliothécaire, M. Cyrille Vande Moortele.

SECTION FLAMANDE.

Vice-Présidents, MM. Edouard Vanden Bergen et Julien Baillon.

SECTION FRANÇAISE.

Vice-Présidents, MM. Alexandre de Mahieu et Gustave Le Fevere.

SECTION DE DESSIN.

Président d'honneur, M. Helleputte.
Vice-Présidents, MM. Victor Haeck et Emile Van Bockstael.

SECTION DES COURS SPÉCIAUX.

Vice-Présidents, MM. Emile Holm et Paul Jeanmart.

RAPPORT

sur les travaux de l'ÉCOLE CATHOLIQUE D'ADULTES, dirigée par Messieurs les Étudiants, durant l'année 1892-93, présenté au nom du bureau par M. P. SEGERS, secrétaire, dans la séance du lundi 6 novembre 1893.

Messieurs,

« Ames généreuses, toujours prêtes à faire couler la charité sur ceux qui souffrent et qui pleurent, je vous admire, et je vous bénis. »

Ces mots que je relève sous la plume d'un des plus grands admirateurs de la charité privée sont la meilleure expression de ma pensée, au début de ce rapport. Je voudrais en effet exprimer avant tout la gratitude qui nous anime à l'égard des bienfaiteurs de notre œuvre : Monseigneur Abbeloos, recteur magnifique, et Monseigneur Cartuyvels, vice-recteur de l'Université; le R. P. De Vos, notre zélé directeur spirituel; Monsieur le représentant et professeur Helleputte, l'infatigable président de la Gilde des métiers et négoces, dont les bons rapports d'amitié ont si souvent facilité notre tâche; nos membres protecteurs toujours prompts à nous venir en aide; les étudiants professeurs de l'École, plus grands

encore par le dévoûment que par le nombre, et tant de bienfaiteurs qui cachent la générosité sous le couvert de la bienfaisance anonyme.

Hélas! faut-il que la mort fauche toujours parmi nos protecteurs! Plus cruelle que jamais, elle a frappé fort cette fois, car elle a frappé haut! Monseigneur Namèche, le recteur émérite de l'*Alma Mater* fut enlevé en février à l'affection des Étudiants. L'École d'Adultes perdait en lui un de ses présidents d'honneur, et un de ses protecteurs les plus dévoués. — Chacun sait les regrets qui le suivirent dans la tombe; un service funèbre fut célébré à sa mémoire par le R. P. De Vos; nos membres se retrouvèrent au pied des autels pour pleurer le digne prélat, et implorer de Dieu la récompense qu'Il réserve à ses élus.

*
* *

Les cours s'ouvrirent le vendredi 18 novembre 1892; nous les clôturâmes le lundi 20 mars 1893. — Je ne me rendis jamais mieux compte de leur fonctionnement qu'un soir qu'il me fut donné de visiter l'École en compagnie d'un homme dont le nom est synonyme de bienfait et qui temoigne un extrême intérêt à notre œuvre. — Nous nous trouvions en janvier; les cours battaient leur plein; les éléments turbulents ou réfractaires qui viennent grossir le flot des élèves à la rentrée, avaient été en grande partie écartés, et l'École présentait la physionomie régulière que nous lui connaissons pendant les deux tiers de l'exercice scolaire.

Nous montâmes les deux étages qui conduisent à la section de dessin; et derrière les huit pupitres académiques nous comptâmes 43 élèves dont l'attitude absorbée témoignait du sérieux de leur travail. Au milieu d'eux, circulaient le vice-président, l'œil au guet, et deux des dix étudiants-professeurs inscrits dans la section, qui se multipliaient au milieu de ces élèves d'âge, de taille et de talent différents, distribuant des modèles, corrigeant des épreuves. Un coup d'œil jeté sur les travaux nous permit de les constater assez satisfaisants pour affronter sans danger l'exposition publique, au jour de la distribution des prix.

Descendus, nous entrâmes dans la vice-présidence de la section française, où nous apprîmes que 102 élèves s'étaient fait inscrire jusqu'à ce jour dans les trois classes de la section dirigée par deux vice-présidents et par 21 professeurs. Les comptes rendus succints rédigés chaque soir vers la fin des leçons par un vice-président nous firent part de la régularité des élèves et des professeurs. Nous traversâmes la classe inférieure qui comptait 46 élèves de 14 à 16 ans, et la classe moyenne composée de 20 élèves, la plupart âgés de 15 à 19 ans. Nous entrâmes dans le cours supérieur où se trouvaient 17 élèves, ceux-ci particulièrement attentifs et studieux.

La section flamande que nous visitons ensuite, présente un caractère plus turbulent que les cours français; les élèves y sont moins disciplinés mais plus nombreux; les listes portent 180 inscriptions; 10 seulement en restent à l'heure présente pour le

cours supérieur, 30 pour le cours moyen, 55 pour la classe inférieure et 60 pour la classe des illettrés. L'instruction y est relativement moins forte qu'aux cours français, la régularité moins constante, l'éducation moins policée. Mais par contre, c'est ici que se rencontrent surtout ces jeunes hommes de rudes métiers, forgerons, maçons, charpentiers, qui après une journée de dur labeur, dérobent aux loisirs de la soirée, une heure précieuse consacrée à un nouveau travail. Aussi l'œuvre est-elle ici avant tout une œuvre de préservation ; à côté de l'infirmité intellectuelle on voit l'infirmité morale ; c'est l'une et l'autre que l'on panse. Nos jeunes maîtres d'ailleurs ne savent-ils pas que si l'instruction est faite de principes, l'éducation est forgée avant tout de conseils et d'exemples qui fortifient les cœurs et ouvrent l'âme à la pratique du bien. Et ce n'est pas en vain qu'on apprend à ces jeunes ouvriers « *qu'il faut être docile, laborieux et véridique* ». On se demande au déclin de l'année, comment se sont transformés ces turbulents des premiers jours : ils ne sont pas entrés seuls à l'École, la soumission, le travail, la droiture s'y sont lentement glissés avec eux. Les élèves de la section flamande semblent peu divisés par ordre de taille ; nous rencontrons notamment au cours moyen des ouvriers de 20 ans au milieu de bambins de 14. Une sage distribution des places remédie aux inconvénients de cette inégalité de l'âge.

A la sortie de la vice-présidence flamande, nous abordons le vice-président des cours spéciaux, inten-

tionnellement attardé à l'école, ce soir-là. Les cours de sa section, en effet, commencent à 6 1/2 h. et ses élèves cèdent la place vers 8 1/4 h. aux sections flamande et française qui utilisent les mêmes locaux. Il détaille à notre visiteur le programme de sa section, plus nombreuse chaque année ; son programme notifie 18 professeurs et ses registres 37 élèves. Bien des professeurs aussi reçoivent des élèves chez eux, et les préparent, dans l'ombre, aux examens spéciaux, dont les effets sont si souvent de peupler nos administrations de fonctionnaires chrétiens. Ces cours privés ne sont connus souvent que du Président de l'École et du Vice-Président de la section ; toujours ils sont connus de Dieu qui les bénit et les féconde ; les résultats en sont parfois inespérés : il semble qu'une bonne action ait une sève plus luxuriante lorsqu'elle croît dans l'ombre de l'anonymat.

*
* *

Cette rapide incursion renouvellée au sein de l'École nous permet de juger de son organisation et de son fonctionnement aux jours réguliers. Quelques soirées ont plus de sérénité. Des fêtes traditionnelles viennent trancher sur la monotomie de la vie coutumière : la St-Nicolas, le mardi-gras, la distribution des prix. Et ce sont alors, durant les 15 jours qui précèdent la fête, de longs préparatifs de chœurs et de saynètes de toute espèce. Ce sont, la veille et l'avant-veille des chuchotements et des rires d'intelligence ; les plus jeunes répètent en leur patois

expressif : « 't is merge feest ! » (il y a fête demain), et c'est la réponse que malignement ils objectent au regard gourmandeur du maître. Ces bonnes soirées fraternelles, nous les avons revécues cette année ; la charmante comédie « Tamberlick » nous a égayés tous à la St-Nicolas ; la nouvelle exécution du « chœur des fous » et la bonne petite farce « Per Telephoon » a réjoui nos membres d'honneur, nos professeurs et nos élèves à la distribution des prix.

Au lendemain de cette fête de clôture, le bureau pouvait écouter sans crainte le rapport des recettes et dépenses de l'exercice scolaire. L'actif se chiffrait par frs 1414-50 ; le passif par frs 1214-50. L'excédant, placé à la banque populaire, était de 200 francs.

Chacun s'applaudit du passage de M. Van Ysendyck aux affaires ; chacun rendit un hommage mérité à notre habile président, M. Emmanuel Béthune, qui, après une gestion de trois années, dont la seconde fut consacrée à la célébration du 25e anniversaire de l'œuvre, nous remettait le dépôt de l'École, enrichi de nouvelles ressources matérielles et de nouvelles traditions d'honneur.

Comment terminerais-je mieux ce rapport qu'en m'arrêtant sur ce nom qui demeure pour nous tous un exemple et un souvenir ; un souvenir, car il rappelle trois années de prospérité et de traditions heureuses ; un exemple, car on peut dire de lui le mot de Maxime Du Camp : « Il est ce que je voudrais être ! »

—

GENOOTSCHAP

gesticht in 1883, ter beoefening der aloude, vaderlandsche, christelijke beschaving, onder de leiding van professor Dr Paul ALBERDINGK THIJM en het oppertoezicht van Mgr den Rector der Hoogeschool.

—

Genooten buiten Leuven :

Bon L. Béthune, Dr in de rechten en in de wijsbegeerte en letteren, secretaris van legatie; O. Buysse; C. Van Coillie, leeraar aan 't seminarie te Brugge; Theod. De Decker, Dr in de rechten; Jul. Delbeke, Dr in de medicijnen; Aug. Laporta, Dr in de medicijnen; H. Lebon, Dr in de rechten; Paul Bellefroid, Dr in de rechten; O. Van Malleghem, Dr in de rechten; Ad. Pauwels, Dr in de rechten; Dr L. Plessers; J. Witteveen, Dr in de rechten; Gustaaf Berckmans, Dr in de rechten; Albert Linssen, Dr in de rechten; E. K. De Vos, leeraar te Meenen; Jozef de Ras, bibliotecaris te Maastricht; Dr Jos. Schrijnen, leeraar te Roermond; Geelen, Dr in de rechten.

—

VERSLAG

der werkzaamheden van het Genootschap gedurende het studiejaar 1892-1893, door Eerw. E. SOENS.

—

Gedurende het studiejaar 1892-93 hebben wij geen groot getal, maar even nuttige en aangename zittingen gehouden als verleden jaar. De algemeene opmerkzaamheid der genooten werd voortdurend door de studie der *Hansa* getrokken, van welke weder een nieuw deel *Recessen* is verschenen. De bespreking der documenten, welke voor taalkunde en geschiedenis velerlei vruchten opleveren, werd in den loop des jaars met bijdragen van meer dadelijk letterkundig-esthetischen aard afgewisseld.

Vier nieuwe genooten traden toe en werkend op : de heeren Habets en Goossens, daarna de heeren Houben en Vliebergh, terwijl de heer Soens het schrijversambt waarnam.

In eene der eerste zittingen gaf de eerw. h. Goossens eenige beschouwingen over Nederland ten jare 1570-80 ten beste, naar aanleiding eener studie daarover in het tijdschrift *De Katholiek* verschenen.

Dr Le Coutere gaf bij dezelfde gelegenheid eenige taalkundige inlichtingen na de lezing van een artikel in het tijdschrift *Studiën op godsd. en lett. gebied;*

hij besprak almede den invloed door Seneca uitgeoefend op Vondel en Hooft, en verwierf den algemeenen bijval der hoorders.

De heer Habets handelde vervolgens over eene studie in den *Nederlandschen Spectator*, waar het jaar 1734 wordt besproken, toen St-Jansdag met Sakramentsdag te zamen viel. Dit werd namelijk als een gevaar voor den Staat betracht.

Ten slotte wees hoogleeraar Alberdingk Thijm nog op eenige bronnen voor de studie der *Hansa*. Ook werd Höhlbaums *Hansisches Urkundenbuch* ter tafel gebracht. Verschillende genooten belastten zich met het doorsnuffelen van een deel en het leveren van uittreksels, die op Brugge betrekking hebben.

In eene volgende zitting gaven de heeren Soens, Houben, Goossens en Habets rekenschap van hun onderzoek. De heer Vliebergh deed mededeelingen over de Brugsche Hansa uit een *Bulletin de la commission d'histoire* en gaf eenige bijzonderheden uit *Rond den Heerd*. De eerw. heer Soens belast zich met eene lijst van « verouderde » woorden, uit de *Recessen* geput, tot den druk voor te bereiden.

Ten slotte vermeidden de aanwezigen zich in een gedicht : « Aan eene moeder, » van den heer de Ras.

In de zitting van maart houdt de heer Habets eene voordracht over den afgestorvenen voorzitter der « Gezellen-Vereeniging » en doet uitschijnen hoezeer deze in den *Gids* (wel te verstaan *den ouden)* gehuldigd wordt.

Hoogleeraar Alberdingk Thijm houdt de genooten

eenigen tijd geboeid door eene beschouwing van de goede en slechte hoedanigheden des dramatischen dichters Ibsen.

Vervolgens wordt het overzicht van Höhlbaums werk voortgezet. De heeren Goossens en Soens worden daarna verzocht uittreksels te maken van het onlangs verschenen deel der *Hansarecessen*.

In de zitting van mei komt men terug op het werk over Albrecht en Isabella, hetgeen nog slechts in handschrift bestaat. De heer Habets belast er zich mede gedurende het verlof orde te brengen in de reeks van aanteekeningen, alsmede het werk verder te schikken en uit te voeren, ten einde het voor de pers gereed te maken; waarna het in de *Dietsche Warande* moet verschijnen.

De heer Vliebergh deelt aanteekeningen van Altmeier over de *Hansa* mede. De eerw. heer Goossens behandelt de bronnen en de jongste studiën over *Doodendans*, naar aanleiding van een artikel in *Noord en Zuid*. De heer Habets bespreekt ten slotte het leven van den wijsgeer Opzoomer.

De laatste zitting des jaars kon ongelukkig door onzen leider en hoogleeraar, wegens ziekte in het gezin, niet worden bijgewoond.

Zij was stiller dan gewoonlijk. De heer Houben deelt zijne bevindingen mede, na de lezing van eene studie over kunst in *Den Katholiek*. De nieuwe kunstgeschiedenis van Dr Kuhn beoordeeld door Poelhekke komt daarbij uitvoerig ter sprake.

De heeren Goossens en Soens deelen hunne uit-

treksels van bovengenoemd laatste deel der *Hansa-recessen* mede. Zij behouden zich voor hunne taak bij eene volgende gelegenheid verder af te werken, dewijl de merkwaardige bijzonderheden in dit deel overvloeien.

Hiermede sloot ons jaar, wel in treurige stemming, doch met gegronde hoop in october of november onze werkzaamheden met kracht te hervatten, want allen waren het erover eens dat zij even leerrijk als aangenaam zijn.

—

Conférence d'ÉCONOMIE SOCIALE.

Directeur : M. Victor Brants, professeur.
Secrétaire : M. Auguste Mélot, de Namur.

Ont pris part aux travaux en 1892-1893.

MM. Beckers, René, de Tervueren.
Crahay, Edouard, de Hasselt.
de Bergeyck, comte Louis, d'Anvers.
Frapier, Paul, de Namur.
Legrand, Georges, de Quaregnon.
Moyersoen, Romain, d'Alost.
Segers, Paul, d'Anvers.
Standaert, Alphonse, de Waarschoot.
Wasseige, Max, de Fooz-Wépion.

RAPPORT

sur les travaux de la Conférence d'ÉCONOMIE SOCIALE, pendant l'année académique 1892-1893, par M. Auguste MÉLOT, secrétaire.

MESSIEURS,

Les cours pratiques prennent de l'extension non seulement en Allemagne, leur berceau, mais en Amérique et aussi en France, où ils se sont introduits tardivement. Voici ce que dit un maître de la science sociale, M. Cheysson, à propos du cours libre professé à la Faculté de droit de Paris, par M. du Marousseam : « Ce qu'il y a de particulier à signaler » dans cet enseignement libre de la Faculté de droit, » ce sont les exercices pratiques dont il est accom- » pagné et auxquels notre société attache une ex- » trême importance.

» En effet, l'enseignement, même le plus brillant » et le plus sûr, ne peut suffire. Quand on ne fait » qu'écouter..., on subit une impression plus ou » moins agréable, suivant l'orateur, mais aussi plus » ou moins passagère ou fugitive. C'est une photo- » graphie qui apparaît un instant dans l'esprit puis » qui s'efface...... Pour retrouver les vérités ensei-

» gnées, pour les « repenser », pour arriver à l'im-
» pression personnelle, il faut sortir de sa passivité
» plus ou moins engourdie d'auditeur et se décider
» à l'observation directe. C'est le moyen de saisir
» fortement les faits, d'en avoir le sens, le relief et
» pour ainsi dire la vie. Par exemple, vous aurez
» beau avoir entendu les orateurs les plus émou-
» vants vous parler des horreurs de certaines habi-
» tations ouvrières, rien ne vaudra une visite directe
» du bouge et du taudis où croupissent tant de nos
» semblables !... (1) »

En Belgique, les universités de l'État, en vertu d'un arrêté du 2 octobre 1893, vont entrer dans cette voie. Cette année déjà, un des anciens membres de notre Conférence, M. Van der Smissen, a commencé avec M. De Jace à organiser un cours pratique à Liége.

Il est inutile de rappeler notre méthode de travail, que des rapports antérieurs ont fait connaître. Étude de questions économiques, observations directes dans des milieux ouvriers, voilà le double but que se propose notre conférence.

Nous avons visité cette année : à Louvain, les ateliers du Grand Central où nous avons constaté le développement de l'économat ; à Gand, les usines de MM. Baertsoen et Buysse et de Lousbergs, la boulangerie coopérative du Volksbelang ; à Charleroy, le charbonnage de Sacré Madame, la verrerie Misonne.

---

(1) Rapport du jury sur le concours de travaux monographiques dans la *Réforme sociale* de Paris, 1r juillet 1893.

Nous n'avons pas la prétention, dans ces excursions rapides, d'étudier le détail de la vie ouvrière, de rassembler les éléments d'une monographie des établissements industriels que nous parcourons, mais par les explications que nous donnent les ouvriers et les directeurs nous pouvons nous faire une idée générale de la condition et de l'esprit de la classe ouvrière.

Ces excursions, en nous faisant connaître les procédés de l'industrie, nous aident aussi à apprécier les questions d'organisation du travail.

Divers membres se sont chargés d'enquêtes sur des institutions particulières. M. Paul Frapier a fait paraître dans la *Revue Générale* de février 1893 une étude dont il nous avait donné communication dans une de nos premières séances, décrivant *une visite à la cristallerie de Baccarat*. MM. Moyersoen et Crahay aidèrent notre directeur à dresser la monographie de la Gilde des métiers et négoces de Louvain, corporation chrétienne de la petite industrie. Cette monographie donna lieu plus d'une fois à des débats à nos séances. Elle a paru dans la *Réforme sociale* de Paris du 1 octobre 1893.

Parmi les questions à l'ordre du jour de nos réunions de quinzaine, signalons : le minimum de salaire, les sociétés coopératives de crédit rural, le système de transformations de la propriété foncière, les sociétés commerciales, etc.

Nous sommes heureux aussi de féliciter dans ce rapport notre condisciple M. Georges Legrand, dont

le mémoire sur *les réformes de l'impôt en Prusse* vient d'être agréé par le jury du concours des bourses de voyage du gouvernement.

Les anciens membres de notre conférence n'abandonnent pas les études sociales. Nous avons cité le nom de M. Van der Smissen, professeur à l'université de Liége.

M. Cyrille Van Overbergh a publié cette année un volume plein de faits sur l'inspectorat des fabriques. M. Ernest Dubois a fait paraître également différentes études sur le Homestead et sur diverses questions d'organisation industrielle.

Notre predécesseur avait déjà signalé dans le précédent rapport la fondation à l'Université de Louvain d'une École de science sociale. Le rapport de M. Dupriez en démontre les bons effets. Entraîné par cet exemple, le gouvernement vient à son tour, par un arrêté royal du 2 octobre 1893, de réorganiser dans les universités de l'État, le doctorat en sciences politiques; le même arrêté prévoit aussi, comme nous l'avons dit, la fondation de cours pratiques. C'est donc, à tous égards, une réforme dont Louvain peut, avec quelque fierté, revendiquer l'initiative.

En terminant ce rapport, nous sommes certains de nous faire l'interprète de tous les membres de la conférence et tout particulièrement de ceux qui quittent Louvain cette année, en adressant nos chaleureux remerciements à notre directeur, M. Brants. En portant notre attention sur les questions actuelles, en nous guidant dans nos travaux, en présidant nos

séances, il nous a rendus l'immense service de nous diriger dans cette science si vaste et si compliquée de l'économie politique. Nous lui en sommes tous profondément reconnaissants.

—

SOCIÉTÉ MÉDICALE
de l'Université catholique de Louvain.

—

ANNÉE ACADÉMIQUE 1893-94.

Présidents d'honneur : Mgr ABBELOOS, MM. les professeurs HUBERT et MASOIN.

Composition du bureau.

Président : M. le professeur DEBAISIEUX.
1er Vice-Président : M. le professeur VERRIEST.
2d Vice-Président : M. le professeur DANDOIS.
Secrétaire : M. Georges Delcuve, étudiant en médecine.
Membres : MM. De Bève, D'Hondt et Martin, étudiants en médecine.

Membres actifs.

MM. les professeurs Lefebvre, Hayoit, Masoin, Debaisieux, Hubert, Ledresseur, Verriest, Blas, Venneman, Dandois, Denys.
MM. les docteurs Boine, De Rode, Dieudonné, Mathy, Loncin, Richard, Soete, Vercauteren.
MM. les étudiants en médecine D'Hondt, Martin, De Bève, Delcuve, Coenen, Aug. Marchal, Faucon, Drion, Cazier, F. De Decker, Lomry, Ch. Van-

denbergh, Roisse, J. Devos, Vande Velde, Isebaert, Vandenbempt, Moenaert, Baudoux, Kelner, Hostens, Laureys, Reynaert, Brutsaert, J. Leclef, Vandoren, Pirsoul, J. Van Ackere, Talpe, Vande Moortele, Em. Deconinck, Ern. Marchal, L. Peeters, Vander Ouderaa, J. De Koninck, Bonnet, Dejonghe, Somers, Bruhir, L. Marchand, R. Caldéron, L. Clinquart, A. François, Questiaux, Rolin, Loonus, Dieryck, Lebrun, Snick, Delbaere, Deraedt, Bérat, Auwers, Bonmariage, Henseval, Kaisin, Van Ysendyck, Hendrickx, J. Decoster, Dessy, Rondas, Hoslet, Adam, Pieraert, Thieltjes, H. Lambotte, Léotard.

—

RAPPORT

sur les travaux de la SOCIÉTÉ MÉDICALE, pendant l'année 1892-1893, fait au nom de la commission directrice par M. le Dr Eug. LONCIN, secrétaire.

Messieurs,

Avant d'aborder le rapport sur les travaux de la Société médicale pendant l'année académique 1892-1893, qu'il me soit permis de déposer en votre nom, une modeste palme sur la tombe d'un de nos maîtres vénérés. Feu M. le professeur Van Kempen fut un des fondateurs et premier vice-président, puis successivement président et président émérite de notre société. Nous, qui avons si largement moissonné les fruits de ses labeurs, nous aimions à nous représenter l'illustre vieillard au sein de sa douloureuse retraite, entouré de la double auréole du génie et de l'épreuve noblement portée.

Ce fut sans doute un sujet de légitime fierté pour le regretté défunt de voir cette société, l'œuvre dont il jeta les premiers fondements il y a 30 ans, grandir et prospérer, malgré les vicissitudes de ce monde universitaire où parfois

les plus belles choses
ont le pire destin.

Il en eût été ainsi sans doute, si notre Société n'avait répondu dès l'origine aux plus légitimes aspirations de la jeunesse studieuse de la Faculté de médecine et si le dévouement et l'expérience de nos maîtres nous avaient fait défaut. Car nous aimons à le dire bien haut si la Société Médicale ressent vivement la perte d'un chef comme le fut M. Van Kempen, c'est avec assurance cependant qu'elle envisage l'avenir, forte de l'intérêt que lui témoignent des maîtres, dont les connaissances ne sont surpassées que par le zèle qu'ils mettent à nous en faire amplement bénéficier. Qu'ils daignent recevoir l'assurance de notre inaltérable attachement et de notre profonde gratitude.

Ce fut M. Paul Masoin qui ouvrit la série de nos travaux par une remarquable communication intitulée : *L'air et les bains de mer.* L'auteur arrive à la conclusion que le chlorure de sodium joue le rôle prépondérant dans les cures maritimes. Ce travail fut le point de départ d'une discussion des plus animées. La majorité de l'assemblée tomba finalement d'accord pour attribuer à des agents extra-chimiques et physiologiques les remarquables effets des cures aux plages ensoleillées.

Votre rapporteur eût l'honneur de vous présenter *quelques considérations sur le traitement des tumeurs blanches.* Le sujet me paraissait particulièrement se prêter à une discussion fructueuse. Grâce aux brillantes leçons que M. le professeur Dandois venait de consacrer à cette question, et nous souvenant des

faits cliniques présentés par M. le professeur Debaisieux, nous pûmes, à bon escient, nous faire une opinion sur ce point délicat de la médecine pratique.

Dans la séance suivante nous eumes l'avantage d'entendre le travail de M. Aug. François sur l'*Antipyrine et ses incompatibilités*. L'auteur qui pratiqua longtemps la pharmacie avant de devenir notre condisciple sur les bancs de la médecine, avait eu l'occasion de voir combien d'associations défectueuses se commettent dans la manière de formuler. C'est pour nous mettre en garde contre de semblables méprises que l'auteur nous énumère la liste des incompatibilités de l'antipyrine. Quelques observations typiques et personnelles autant que le côté essentiellement pratique de ce travail lui valurent un grand succès.

M. Cazier ne nous intéressa pas moins par une étude sur le *traitement de l'asthme nerveux*. Ce serait une répétition fastidieuse que l'énumération des diverses médications proposées contre cette affection. Retenons comme les plus éprouvées l'iodure de potassium et les narcotiques auxquels l'auteur accorde même le titre de remèdes curatifs. Il put se réjouir d'avoir fait partager par l'immense majorité de son auditoire ses propres convictions touchant cette question. D'ailleurs j'ai hâte de le dire à l'honneur de notre ami, son travail était le fruit d'une étude attentive et personnelle de cette affection.

Ce fut M. Dubot qui nous présenta une vieille connaissance savoir : *le traitement constitutionnel de la syphilis*. Ce sujet qui depuis beau temps occupe

régulièrement une fois par année les loisirs de la Société Médicale, fut bien accueilli, comme vous pensez, par nos controversistes : origine, étiologie, curabilite, traitement, tout fut matière à discussion. Les débats menaçaient même de ne jamais devoir aboutir lorsque, sur l'initiative de notre savant président, nous pûmes signer, pour une année, une trève honorable.

M. le docteur Penninckx, assistant du service de chirurgie et membre assidu de la Société, qui, plus d'une fois, honora nos réunions de communications orales, nous fit une conférence du plus grand intérêt sur les *entérites infectieuses*. Il n'est guère possible de résumer un travail de cette envergure. Les conclusions de l'auteur, neuves et originales, trop neuves peut-être pour ne pas paraître prématurées, furent l'objet d'une discussion des plus animées, où se distingua surtout M. Sluyts qui n'en était pas à son premier succès sur le terrain bactériologique.

M. Baudoux nous ramena sur le chemin de la médecine usuelle en nous parlant de la *neurasthénie*. L'auteur a eu le mérite de nous présenter d'une façon claire et palpable dirais-je, cette affection essentiellement protéiforme. Il s'était assumé la lourde tâche de passer au crible de la discussion les médications variées proposées contre cette maladie. Vous savez aussi bien que moi que notre condisciple y réussit à merveille et la discussion de son travail fut une brillante et instructive confirmation des assertions de l'auteur.

M. Debève nous présenta un travail d'obstétrique qui, pour sortir un peu du domaine habituel de nos discussions, n'en fut pas moins goûté : je parle de la *symphyséotomie*. Cette question, quoique d'actualité et d'un grand intérêt, ne nous était pas suffisamment familière pour se prêter à une longue discussion. Du reste l'auteur avait eu surtout en vue de nous poser des indications nettes et nous pûmes nous y rallier sans scrupule.

M. Delcuve nous donna une étude sur le *traitement de la phtisie par les climats d'altitude*. L'auteur examine les diverses interprétations émises touchant ce sujet. Il croit pouvoir résumer cette action en une influence tonique générale dont le climat, les influences hygiéniques et morales sont les divers facteurs. L'auteur avait eu surtout en vue la fameuse station de Davos, en Suisse, sur laquelle il s'était procuré une foule de renseignements des plus intéressants.

M. Masoin monta une seconde fois à notre tribune pour une *communication sur la langue noire* qui avait reçu le plus flatteur accueil à l'Académie de médecine où notre infatigable bibliothécaire l'avait envoyée. L'auteur arrive à la conclusion de la nature non parasitaire de l'affection et estime qu'elle doit être rangée dans les hypertrophies papillaires.

M. Henri D'Hondt couronna dignement la série de nos travaux par un *parallèle entre l'hystérie et la neurasthénie*. Celle-ci est un épuisement nerveux, une faiblesse nerveuse et trouverait une représenta-

tion anatomique assez adéquate dans une dénutrition nerveuse. L'hystérie, au contraire, est une exaltation nerveuse. L'auteur soutint sa thèse en s'appuyant sur la physiologie nerveuse, l'étiologie, la symptomatologie et le traitement de ces deux affections. Ceux qui ont entendu ce travail frappé au coin du bon sens et de l'esprit critique le plus sagace en conserveront le souvenir le plus flatteur.

Messieurs, si j'avais eu en vue de vous présenter un résumé même incomplet de vos travaux, je considérerais ma tâche comme entièrement manquée.

Mon seul but a eté de rappeler au souvenir de nos anciens membres, ces réunions cordiales où la variété et l'agrément des travaux rivalisaient avec l'entrain et l'aménité des discussions, de faire connaitre à nos jeunes membres une page et non la moins honorable, de l'histoire de notre Société. Je termine, Messieurs, en exprimant le vœu que la Société Médicale soit, plus que jamais, le centre où les étudiants en médecine viendront se réunir pour rechercher ensemble la solution des problèmes les plus intéressants de la science et resserrer les liens d'une bonne et durable amitié.

CONFÉRENCE
d'Histoire littéraire grecque et latine.

—

ANNÉE 1892-1893.

Président d'honneur, Mgr ABBELOOS, recteur de l'Université.

Directeur, M. F. COLLARD, professeur.

Secrétaire, M. LE COUTERE, Charles, d'Anvers, docteur en philosophie et lettres.

Ont pris part aux travaux de l'année :

MM.

Bormans, Alphonse, de Beeringen, docteur en philosophie et lettres ;

Brabants, François, de Lierre, candidat en philosophie et lettres ;

L'abbé Carlier, Victor, de Mainvault, candidat en philosophie et lettres ;

Feytmans, Gustave, de Hasselt, candidat en philosophie et lettres ;

L'abbé Gérard, Victor, de Bastogne, docteur en philosophie et lettres, professeur au collège Notre-Dame de Belle Vue, à Dinant ;

Goemans, Léon, de Louvain, docteur en philosophie et lettres, surveillant à l'athénée ;

Liénaux, Charles, de Lombise, candidat en philosophie et lettres ;

Loos, Edouard, de Louvain, docteur en droit, en philosophie et lettres ;

Mallinger, Léon, de Luxembourg, candidat en philosophie et lettres ;

Olschewsky, Siméon, de Louvain, candidat en philosophie et lettres ;

Paulus, Léopold, de Nivelles, candidat en philosophie et lettres ;

L'abbé Smets, François, de Casterlé, candidat en philosophie et lettres.

—

RAPPORT

sur les travaux de la Conférence d'Histoire littéraire grecque et latine, pendant l'année 1892-1893, présenté par M. C. LE COUTERE, docteur en philosophie et lettres.

Messieurs,

L'année 1891 a été exceptionnellement féconde en découvertes archéologiques et littéraires, concernant la philologie classique. Ce sont surtout les lettres grecques dont un heureux sort est venu enrichir, d'une façon inespérée, le trésor déjà si précieux. Notre Conférence, dont les travaux devaient porter, cette année-ci, sur la littérature grecque, ne pouvait assister en spectatrice indifférente à ces remarquables découvertes et au mouvement scientifique qu'elles ont provoqué; aussi, tout en portant ses investigations dans les différentes parties du vaste empire des lettres de l'ancienne Grèce, a-t-elle prêté une attention toute spéciale à l'examen des documents découverts. Elle n'a pas borné son activité à l'analyse des publications, déjà nombreuses, qui ont trait à ces sujets nouveaux; elle en a voulu prendre par elle-même, autant que possible, une connaissance

directe, par la lecture des textes nouvellement édités. C'est ainsi qu'elle a été à même d'accomplir une partie, et même la partie la plus belle, la plus féconde, bien que la plus délicate, de son programme; je veux dire que, persévérant dans la voie dans laquelle elle s'était engagée, elle a trouvé matière, grâce à ces découvertes récentes, à s'exercer à la critique originale et indépendante, complément nécessaire de son travail d'assimilation de la science faite par autrui, et qu'un rapporteur précédent s'est réjoui, et à juste titre, de voir introduite (1).

Mais avant d'aborder ces travaux, il était utile qu'elle eût une vue d'ensemble sur les richesses nouvelles que des travailleurs courageux étaient parvenus à mettre au jour. C'est M. Mallinger qui nous a exposé, d'après la brochure de Blass (2), l'inventaire complet des découvertes inattendues, l'importance qu'il faut y attacher et le profit que les philologues sauront en tirer. Les tombeaux séculaires de l'antique terre des Pharaons nous ont donné successivement la πολιτεία Ἀθηναίων d'Aristote, qu'on a essayé, bien à tort, d'enlever au Stagirite, un manuscrit très ancien du *Phédon* de Platon, des fragments étendus de l'*Antiope* d'Euripide, les *mimiambes* d'Hérondas, des fragments importants d'Hy-

(1) Voyez, dans l'*Annuaire* de 1891, le rapport de M. Schrijnen, *init.*

(2) F. Blass, *Die Entdeckungen auf dem Gebiete der klassischen Philologie im Jahre* 1891, Kiel, 1892.

péride, une grande partie de la troisième ἐπιστολή de Démosthène, enfin des passages assez nombreux de l'*Iliade*. Voilà certes une moisson abondante, que les philologues ont acceptée avec enthousiasme. Mais il faut se garder de trop d'exclamations enthousiastes. Observons la leçon de modestie que le savant philologue allemand, qui n'est pas le premier venu, donne, à la fin de son petit travail, à ses confrères en philologie : qu'ils se gardent de s'enfler d'un sot orgueil et de trop se vanter des constructions qu'ils élèvent d'après leur caprice et veulent nous faire admirer comme assises sur des bases inébranlables. Combien de leurs hypothèses les dernières découvertes ne sont-elles pas venues renverser ! Cet opuscule intéressant de Blass s'adresse à la généralité du public lettré ; pourquoi donc, demande M. Mallinger, son auteur n'a-t-il pas pris soin de s'exprimer un peu plus clairement ?

Renseignés, grâce à l'excellente notice de M. Mallinger, sur l'ensemble des découvertes qui ont enrichi le trésor des lettres grecques, nous avons aussitôt entrepris l'étude détaillée et approfondie des mimiambes d'Hérondas.

C'est notre sympathique Directeur lui-même qui, dans la séance d'ouverture, et comme introduction spéciale à l'étude de notre poète, nous a entretenus, à propos du travail de Th. Reinach (1), des mimiambes

(1) Th. Reinach, *Hérondas le mimographe*, dans la *Revue des Études grecques*, t. IV, 1891, p. 209 et suiv.

d'Hérondas. On sait que le mime est une petite composition dialoguée, dépourvue d'intrigue dramatique, reproduisant simplement des scènes de la vie réelle, en particulier de la vie populaire. Hérodas ou Hérondas — on n'est pas d'accord sur l'orthographe du nom de notre poète, — a composé de ces mimes, en vers scazons ou trimètres boiteux, dont l'invention est attribuée à Hipponax. On n'en possédait que quelques maigres fragments, quand survint la découverte inattendue de sept pièces à peu près complètes. Tout, dans ces poésies, nous ramène à la Grèce égéenne et asiatique; l'auteur, qui a vécu au IIIe siècle avant notre ère, semble être natif de l'île de Cos. La valeur littéraire de ses mimiambes n'est pas très grande; mais la grammaire, la lexicographie et la science des antiquités trouveront une ample moisson de détails inconnus dans l'étude du nouvel auteur. L'ensemble des pièces d'Hérondas forme comme une série de photographies instantanées de la vie privée des Grecs du IIIe siècle; notre poète peint au vif les mœurs de la petite bourgeoisie de son temps, avec un réalisme qui ne voile aucune nudité et ne recule devant aucune crudité de langage. Le premier de ces mimes, dit Reinach, est une petite comédie qui côtoie le vice, sans offenser la pudeur; le second et le cinquième sont franchement immoraux. Le troisième, *le maître d'école*, complète nos connaissances sur l'éducation des jeunes Grecs; le quatrième intéresse spécialement l'archéologie; enfin les deux derniers se font suite : l'un nous

9.

fait assister à la visite d'une dame grecque chez une de ses amies; nous y sommes témoins d'un bavardage futile; l'autre met en scène un marchand qui s'entend à merveille à faire son article. Quant à la langue dans laquelle sont écrites ces petites scènes, le fond en est l'ionien, mais un ionien artificiel, dans lequel se sont glissées des formes doriennes. Le vocabulaire d'Hérondas renferme des termes nouveaux, rares ou conservés uniquement dans les lexiques; sa grammaire offre une belle quantité de faits nouveaux et de problèmes à résoudre.

Après cette introduction de notre vénéré maître, M. Smets nous a fait connaître, en se fondant sur l'article de Weil (1), le contenu détaillé de chacun des mimiambes d'Hérondas, ainsi que l'appréciation du savant français, tant au point de vue du fond que de la forme. C'était à propos des éditions de Kenyon (2) et de Rutherford (3) que Weil avait écrit son étude. Stadtmüller a également consacré un article à ces deux éditions, et proposé de nombreuses corrections (4). Crusius (5) et van Herwerden (6) ont, à leur

---

(1) Weil, *Journal des Savants*, 1891, p. 655-673.

(2) *The pœms of Herondas, edit. bij* Kenyon, dans les *Classical texts from papyri in the British Museum*, Londres, 1891.

(3) Ἡρώνδου μιμίαμβοι, *Herondas, a first recension by* W. G. Rutherford, Londres, 1891.

(4) Stadtmüller, art. dans la *Berliner philol. Wochenschrift*, 1892, n° 16.

(5) *Herondæ mimiambi, edidit* O. Crusius, Leipzig, 1892.

(6) Dans la *Mnemosyne*, N. S., vol. XX, fasc. I, Leyde, 1892.

tour, publié le texte des pièces nouvelles, tandis que Diels, après les avoir étudiées au point de vue critique (1), les a examinées dans leurs rapports avec l'art alexandrin (2). C'est encore M. Smets qui nous a présenté un compte rendu intéressant et une analyse fidèle de ces différents travaux. Enfin, pour compléter nos renseignements sur le mimographe, votre rapporteur a tâché de vous résumer le beau travail d'ensemble de Crusius (3) sur Hérondas et ses poésies, et d'exposer les conclusions que le philologue allemand croit pouvoir tirer, après un examen patient et approfondi des différentes pièces et des fragments.

Nos réunions d'hiver étaient terminées, quand ont paru deux traductions des mimiambes d'Hérondas, l'une, italienne, de G. Setti (4), l'autre, française, de Boisacq (5). Nous n'avons pas pu non plus prendre

---

(1) F. Diels, dans les *Sitzungsberichte der Berliner Akademie*, 1892, p. 17-19, p. 383-392.

(2) F. Diels, *Ueber die Mimiamben des Herodas und ihre Beziehung zur alexandrinischen Kunst*, dans la *Berl. archäol. Gesellschaft*, séance de novembre 1891. *Cf.* son art. de la *Berliner Philol. Wochenschrift*, 1892.

(3) O. Crusius, *Untersuchungen zu den Mimiamben des Herondas*, Leipzig, 1892.

(4) G. Setti, *I mimi di Eroda. Scene greche scoperte in un papiro egizio conservato nel « British Museum, »* Modènes, 1893.

(5) E. Boisacq, *Les mimiambes d'Hérondas*, traduction française précédée d'une introduction, Paris, 1893.

connaissance de l'article de J. Girard (1), qui a étudié, surtout au point de vue esthétique, les rapports qu'on peut trouver entre Théocrite et notre mimographe.

Comme je l'ai déjà fait observer, nous n'avons pas voulu nous borner à l'analyse et au contrôle de ces publications; mais dans chacune de nos premières réunions, nous avons consacré quelques instants à la lecture et à l'explication détaillée de deux mimiambes, en nous servant du texte de Bücheler (2). Est-il besoin d'ajouter que le zèle dévoué de notre Directeur guida sans cesse nos pas incertains dans ce domaine inconnu, aplanissant les aspérités du chemin, et nous ouvrant les trésors de son savoir pour résoudre les difficultés qui surgissaient à chaque instant?

Nombreux sont les rapports qui furent présentés sur les publications relatives à Hypéride. On sait comment les discours de cet orateur nous ont été révélés par une série de trouvailles, faites en 1847, 1858 et 1888; avant cette première date, on n'en possédait que des fragments plus ou moins étendus. Mais déjà ces fragments avaient exercé la sagacité des savants; c'est ainsi que F. G. Kiessling publia plusieurs *commentationes*, dans lesquelles il tâcha

---

(1) J. Girard, *Les mimes grecs, Théocrite, Hérondas*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1893.

(2) *Herondae mimiambi, edidit* F. Bücheler, Bonn, 1892.

d'examiner et d'interpréter de son mieux les lambeaux de textes qu'on possédait alors. M. Smets nous a fait connaître, dans une étude solide, les deux premières de ces *commentationes* (1); dans l'une, Kiessling recherche comment furent transmis et conservés les discours de l'orateur attique; dans l'autre, passant de ces considérations générales à l'examen détaillé des fragments conservés, il interprète ceux qui se rapportent aux discours contre Démadès et contre son fils Déméas. La troisième *commentatio* du philologue allemand (2) nous fut résumée par M. Brabants. Chacun de nous se rappelle ce travail consciencieux, qui nous exposa si bien comment Kiessling parvint à établir, par des recherches laborieuses et patientes, le contenu des neuf discours d'Hypéride. L'on comprend que ces investigations, pour bien menées qu'elles fussent, ne pouvaient présenter que des résultats plus ou moins hypothétiques; ce ne fut que plus tard, lorsqu'une double découverte nous eut donné des textes suffisamment étendus, que les savants purent espérer de formuler des conclusions définitives.

On ne possédait encore que les discours trouvés en 1847 et 1858, quand Blass, dans son grand ouvrage sur l'éloquence attique, consacra une étude des

---

(1) F. G. Kiessling, *De Hyperide oratore attico commentatio Ia*, Hildburgusæ, 1837; *commentatio IIa, ibid.*, 1837.

(2) *Id., Commentatio IIIa*, Posen, 1846.

plus intéressantes à notre orateur (1), et que M. Mallinger nous a résumée avec le soin et l'exactitude qu'il apporte dans tous ses travaux. Se fondant sur l'examen de toutes les sources, tant anciennes que modernes, qui pouvaient lui donner un renseignement quelconque sur Hypéride, Blass a esquissé une biographie de l'orateur attique, suivie d'une appréciation sérieuse et richement documentée, des qualités et défauts qu'on peut relever dans les différents discours. Il leur reconnaît la simplicité, le naturel, la clarté, l'art de la disposition, la variété, l'ironie fine, mais alliée à une bonhomie pleine de charmes. D'autre part, il constate que les expressions d'Hypéride sont trop souvent vulgaires, que la composition de ses discours n'est pas aussi achevée que celle de Démosthène, qu'il n'a pas non plus la richesse des figures, la puissance de la parole, la majestueuse grandeur de son illustre collègue et rival. En résumé, malgré des défauts très réels, Hypéride possède des qualités si éminentes, que, de l'aveu de tout le monde, il peut prendre la première place après Démosthène; aussi les admirateurs et surtout les imitateurs ne lui ont pas manqué.

De même que Blass, Heitz, dans la continuation de l'*Histoire de la littérature grecque* d'O. Müller (2), a

---

(1) Blass, *Die attische Beredsamkeit*, t. IV, p. 1-72, Leipzig, 1880.

(2) K.-O. Müller, *Geschichte der griech. Literatur fortgesetzt von* E. Heitz, Stuttgart, 1884, t. II, 2, p. 413-424.

publié une étude sur l'orateur qui nous occupe. C'est encore M. Mallinger qui nous en a exposé le contenu, relevant, avec une grande justesse, les points de contact et les divergences entre les conclusions des deux savants. Ce qu'il a surtout fait ressortir, c'est le désaccord évident qui s'est établi entre eux à propos de l'appréciation de l'*Épitaphios* d'Hypéride. Autant Blass accorde des éloges à ce discours, autant Heitz le trouve déparé par de graves défauts; il reproche à Hypéride l'emploi de lieux communs, la préoccupation visible de produire des effets inattendus, des antithèses défectueuses, la surabondance des ornements, etc. Sur d'autres points encore règnent des divergences d'appréciation entre les deux philologues. Il est impossible de les relever ici; qu'il suffise d'indiquer que Heitz se prononce plus catégoriquement que Blass sur la valeur morale du discours qu'Hypéride prononça contre Démosthène; il le blâme sévèrement. Par contre, nos savants s'accordent dans le jugement d'ensemble qu'ils émettent touchant le rang qu'occupe Hypéride parmi les orateurs de l'ancienne Grèce. Tout en nous rendant compte du travail de Heitz, M. Mallinger ne pouvait s'empêcher de regretter son manque de clarté et son exposition défectueuse.

Avant de passer à l'examen des publications relatives à Hypéride, parues pendant ces dernières années, il faut mentionner encore les travaux que

Westermann (1) et Hager (2) ont entrepris sur la langue et le vocabulaire de l'émule de Démosthène. C'est à MM. Olschewsky et Smets que nous sommes redevables d'avoir pu prendre connaissance de ces recherches; avec une patience qui caractérise les travailleurs de mérite, ils ont analysé ces mémoires arides, pour nous en exposer d'une façon fort attrayante les résultats obtenus.

Comme je l'ai déjà dit plus haut, tout récemment de nouvelles découvertes sont venues accroître ce que nous possédions jusqu'ici des discours d'Hypéride. Se fondant sur les articles de Révillout (3) et de Weil (4), M. Carlier, dans une notice claire et animée, nous a parlé du plaidoyer d'Hypéride *contre Athénogène*, et a très vivement fait ressortir toute l'importance de ce discours au point de vue juridique. Un philologue néerlandais bien connu, van Herwerden, a publié dans la *Mnemosyne* le fragment du discours *contre Philippidès* (5), que

---

(1) Westermann, *Index græcitatis Hyperideæ*, Leipzig, 1860-1863.

(2) H. Hager, *De græcitate Hyperidea*, dans les Curtius' *Studien zur griech. und latein. Grammatik*, III, 1870, p. 99 sqq. — Du même auteur, *Quæstionum Hyperidearum capita duo*, Leipzig, 1870.

(3) Révillout, *Le nouveau papyrus d'Hypéride*, dans la *Revue des Etudes grecques*, t. II, 1889, p. 1 sqq.

(4) Weil, *Hypéride, Discours contre Athénogène*, dans la même revue, t. V, 1892, p. 157 et suiv. — *Cf.* son article dans le *Journal des savants*, 1892, p. 299 sqq.

(5) Van Herwerden, dans la *Mnemosyne*, N. S. t. XIX, n° 4, p. 397-404.

l'Anglais Kenyon avait déjà édité. M. Brabants nous a très bien exposé la controverse qui, à propos de ce discours, s'est élevée entre ces deux savants; de même, il nous a analysé et résumé les études sur le même sujet, de Weil (1), Köhler (2) et Diels (3). De son côté, M. Goemans, avec une grande indépendance de jugement et un sens critique exercé, nous a entretenus des articles de Rühl (4) et de Blass (5), relatifs au même discours contre Philippidès. Malgré toute l'autorité de ces philologues, il ne croit pas pouvoir admettre les conclusions qu'ils présentent, « croyant fermement, comme il dit, qu'une solution définitive est impossible aussi longtemps que les matériaux dont on dispose, resteront aussi pauvres qu'ils le sont aujourd'hui ».

Il était impossible, tout le monde l'accordera, d'entrer dans le détail de toutes les controverses que la découverte des œuvres d'Hypéride a suscitées. Aussi avons-nous dû nous borner. Indépendamment de celles dont nous venons de faire mention, M. Brabants a bien voulu nous en résumer encore une

---

(1) Weil, *Du discours d'Hypéride contre Philippidès,* dans la *Revue des Etudes grecques*, t. V, 1892, p. 1 sqq., et le texte de ce disconrs, *ib.*

(2) Köhler, *Die Zeit der Rede des Hyperides gegen Philippides,* dans les *Sitzungsberichte der Berliner Akad.*, 1891, p. 931.

(3) Diels, dans le même *Bulletin,* 1889, p. 663-666.

(4) Rühl, *Die Rede gegen Philippides,* dans les *Neue Jahrbücher für Philol. und Pädag.,* 1892, p. 44 sqq.

(5) Blass, dans la même *Revue,* même année, p. 97.

autre, et non la moins importante, je veux parler de celle relative à la date de naissance d'Hypéride, et que Th. Reinach a essayé de trancher définitivement (1), grâce à certaines indications nouvelles de la πολιτεία Ἀθηναίων. Il faut citer enfin l'excellente analyse de l'étude de A. Croiset, sur *l'art et les mœurs dans le plaidoyer contre Athénogène* (2), et que nous devons à M. Paulus. On sait que ce plaidoyer a joui d'une grande vogue dans l'antiquité; les anciens le regardaient comme une œuvre accomplie, et parmi les critiques modernes, si sévères soient-ils dans leurs jugements sur Hypéride, aucun n'oserait en contester les grands mérites littéraires.

Après ces renseignements multiples sur le fameux orateur, nous pouvions en prendre congé. Nous le connaissions d'assez près, maintenant; nous le connaissions d'autant mieux que, non contents d'écouter ce que le monde savant nous rapportait sur son compte, nous avions voulu l'entendre lui-même, et contrôler, par l'examen de ses propres paroles, les jugements qui avaient cours sur son éloquence. En effet, la lecture des comptes rendus dont je viens de faire une trop brève mention, alla toujours de

---

(1) Th. Reinach, *L'année de la naissance d'Hypéride*, dans la *Revue des Études grecques*, t. V, 1892, p. 259.

(2) A. Croiset, *L'art et les mœurs dans le nouveau discours d'Hypéride*, dans la *Revue universitaire*, 1893, p. 8 et suiv.

pair avec la lecture de l'orateur lui-même. Ici encore, notre vénéré maître, dont l'activité dévorante était un si puissant stimulant pour exciter sans cesse notre ardeur au travail, ne manqua jamais de nous tendre une main secourable, de nous éclairer dans nos doutes, et de nous faire sentir et comprendre, comme elles doivent être senties et comprises, les qualités multiples de notre texte.

On a toujours regretté que, du théâtre si étendu d'Euripide, tant de pièces ne nous aient pas été conservées. On avait espéré que les fouilles opérées en Egypte auraient mis au jour quelque œuvre nouvelle; mais, jusqu'à présent, on n'a déterré que quelques fragments. Néanmoins, il y a lieu de se féliciter de la découverte de ces fragments ; il y en a parmi eux de fort étendus, qui nous permettent de reconstruire presque en entier certaines pièces auxquelles ils appartiennent. Pour ne citer que les plus importants, en 1880, Blass a pu éditer la plus grande partie du « récit du messager » de la *Mélanippe prisonnière ;* l'année suivante, Kirchhoff publia l'une des plus belles scènes de l'*Hippolyte* (près de 300 vers); enfin, tout récemment, M. Flinders Petrie a trouvé des fragments remarquables de l'*Antiope* de notre tragique. C'est à ces derniers fragments que Weil a consacré une remarquable étude (1). Un très beau rapport

(1) H. Weil, *Les nouveaux fragments de l'Antiope d'Euripide,* dans le *Journal des Savants,* septembre 1891. — *Cf.* encore un article dans la *Revue des Études grecques,* t. III, 1890, p. 480 sqq.

nous en fut présenté par M. Liénaux, l'un des membres les plus zélés, les plus actifs, les plus capables et les plus aimés de notre Conférence, et qui, depuis, nous a été enlevé, à la fleur de l'âge, par la mort impitoyable. Notre regretté ami, dans son travail consciencieux et soigné, parsemé de réflexions pittoresques, nous exposa d'abord ce que l'on connaissait de l'*Antiope* d'Euripide avant la nouvelle découverte. Comme on sait, cette pièce était très estimée des anciens et passait pour l'une des plus achevées de notre poète. Quoiqu'elle ne nous fût point parvenue, nous possédions sur cette tragédie assez bien de renseignements; Homère et Hésiode parlent déjà de Zethos et d'Amphon, les Dioscures béotiens, qui étaient regardés à Thèbes pour les fils de Zeus et d'Antiope et comme les fondateurs des fameux murs aux sept portes. On racontait qu'Antiope, obligée d'exposer les jumeaux qu'elle venait de mettre au monde, fut cruellement maltraitée par le roi Lykos, et surtout par sa femme, la méchante Dirké, jusqu'au moment où les fils de Zeus, arrivés à l'âge d'homme, vengèrent leur mère en attachant Dirké à la queue d'un taureau sauvage. Euripide a mis sur le théâtre la fin de cette tragique histoire; les nouveaux fragments, que Weil interprète d'une façon très habile, nous permettent de reconstruire le plan général de la pièce, et viennent heureusement confirmer plus d'une conjecture faite par les savants.

Une édition de tous les fragments des tragiques

grecs avait déjà été publiée en 1856 par Nauck; en 1889, le même philologue fit paraître une édition nouvelle, qui l'emporte de beaucoup en valeur sur la première. Weil a examiné cet important travail à un point de vue spécial : il s'est borné, dans un article intéressant, à « quelques observations sur les fragments d'Euripide » (1). Les fragments, à propos desquels il entre dans une discussion savante et très bien menée, se rapportent à quatre pièces perdues d'Euripide, à savoir le *Phaéton*, l'*Antigone*, l'*Antiope* et la *Danaé*. M. Carlier nous a résumé les observations de l'helléniste français, et son compte rendu fidèle fut écouté avec un vif intérêt.

Nous ne quitterons pas Euripide sans mentionner l'étude pleine d'aperçus originaux et de rapprochements ingénieux, que M. Loos a consacrée au livre récent de P. Decharme sur Euripide et son théâtre (2). Dans une introduction assez développée, l'auteur examine la biographie du tragique, et tâche d'indiquer les traits distinctifs de son caractère; comme on le soupçonne, c'est la *misogynie* du poète qui constitue la matière du chapitre le plus intéressant de cette partie. Dans la première partie de son livre, consacrée tout entière à l'« esprit critique d'Euripide », le savant français traite successi-

---

(1) Weil, *Observations sur les fragments d'Euripide*, etc., dans la *Revue des Études grecques*, t. II, p. 322 et suiv.

(2) P. Decharme, *Euripide et les idées de son théâtre*, Paris, 1893.

vement, dans une série de chapitres très attachants, la critique que fait Euripide des traditions religieuses de ses contemporains, sa critique de leurs idées morales, celle de la société, puis la critique littéraire dans Euripide et les opinions politiques du poète. Dans la seconde partie, Decharme étudie le choix des sujets, les situations dramatiques, l'action, le rôle du chœur et le lyrisme du poète. Voilà les questions multiples dont M. Loos nous a entretenus; tout en nous exposant les conclusions du philologue français, il nous fit remarquer en quoi elles différaient des opinions accréditées jusqu'aujourd'hui, et comment, grâce à de nouveaux renseignements qui nous sont venus d'un peu partout, et en bonne partie de l'archéologie, notre connaissance du poète misogyne et de ses œuvres s'est progressivement étendue dans les trente dernières années.

Pour terminer la série des comptes rendus relatifs aux publications qui nous ont communiqué les résultats des dernières découvertes, il reste à citer le rapport d'une étude de Blass sur quelques nouveaux textes de Démosthène (1), que votre rapporteur a eu l'honneur de vous lire.

*
* *

Je passe maintenant, Messieurs, à une seconde

---

(1) F. Blass. *Demosthenica aus neuen Papyrus*, dans les *Neue Jahrb. f. Philol. und Pädag.*, 1892, p. 29-44.

série de travaux qui furent présentés par les membres de notre société; je veux parler des travaux se rapportant à différentes périodes et à différents auteurs de la littérature grecque.

Principium a Jove. Commençons par l'immortel Homère. — Les poèmes qui nous sont parvenus sous son nom, doivent-ils réellement lui être attribués? Sont-ils l'œuvre d'un poète unique, et ce poète unique est-il Homère? Ou n'y faut-il voir que le produit d'une corporation d'aèdes? Tout le monde connaît la controverse longue et embrouillée qui a surgi, il y a déjà un siècle, touchant la question obscure de l'origine des poèmes homériques, controverse qui ne paraît pas devoir cesser de sitôt, bien qu'on soit unanime à déclarer qu'avec les données actuelles on ne saurait arriver à des conclusions certaines. Après tant d'autres, Bonitz s'est mis à l'étude de ce problème insoluble (1). M. Olschewsky a examiné avec soin ce travail, et nous a présenté, dans un rapport clair et concis, la solution du philologue allemand. C'est à la suite d'une analyse et d'un examen détaillés des deux épopées que Bonitz croit pouvoir formuler les conclusions qu'il défend; toutefois, il est bien obligé d'avouer que la méthode qu'il a suivie, doit forcément se contenter de résultats plus ou moins pro-

(1) H. Bonitz, *Ueber den Ursprung der homerischen Gedichte*, Wien, 1881.

bables, vu qu'un examen, tel qu'il le veut, ne saurait se faire sans être influencé par les dispositions subjectives de celui qui l'établit. Il semble que, dès lors, la tentative de notre auteur ne se légitime même pas. Quoi qu'il en soit, Bonitz ne trouve que des contradictions et un manque absolu de suite et d'unité, tant dans l'Iliade que dans l'Odyssée; les deux poèmes ne sont que l'assemblage plus ou moins réussi de chants isolés qu'une main assez inhabile a soudés, tant bien que mal, les uns aux autres; ce n'est qu'au temps de Pisistrate qu'ils ont reçu l'arrangement dans lequel l'antiquité nous les a légués.

M. Paulus nous a ensuite analysé et résumé l'étude que Cucuel a consacrée au *Margitès* et à la *Batrachomyomachie* (1). Après avoir établi, sans trop de peine, que ces deux petits poèmes ne sauraient être attribués raisonnablement à Homère. Cucuel donne raison à M. Croiset d'avoir caractérisé autrement que ses devanciers le personnage principal du premier poème. Non, Margitès, qu'on s'est toujours plu à regarder comme un grand benêt, sachant toutes choses, mais les sachant mal, n'est nullement un personnage grotesque. Le poème du *Margitès* semble avoir été un poème assez sérieux. On ne saurait séparer, de cette espèce de satire, la *Batrachomyomachie*, qui semble une parodie de

(1) Cucuel, *Le Margites et la Batrachomyomachie*, dans les *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, 1889, n° 1.

l'Iliade, et qui, quoique inférieure à tous les points de vue au *Margitès*, n'est pas dénuée de toute valeur.

L'étude des poèmes homériques ayant pris, une année précédente, la majeure partie du temps dont disposait notre Société (1), nous nous sommes bornés, cette année-ci, à l'examen de ces deux travaux. Nous nous sommes occupés davantage de la littérature dramatique ; mais ici encore, vu l'abondance des recherches entreprises dans ce domaine si vaste, force nous a été de nous limiter à l'examen de quelques questions spéciales.

La tragédie grecque est née de la fusion de deux éléments, l'un épique, l'ἔπος des dialogues et des monologues, l'autre lyrique, le μέλος des chœurs lyriques. En examinant son développement historique à Athènes, les savants modernes ont parfois perdu de vue deux points qui méritaient cependant une plus grande attention : c'est d'un côté le choix des sujets, et de l'autre, la mise en scène, à laquelle les Grecs attachaient, comme l'on sait, une grande importance. C'est à ce point de vue que Girard recherche la part que Thespis a prise à l'établissement de la tragédie (2). M. Liénaux, en nous analysant cette dissertation, a fait nettement ressortir comment le philologue français comprend et appré-

---

(1) Voyez, dans l'*Annuaire* de 1891, le rapport de M. Schrijnen.

(2) P. Girard, *Thespis et les débuts de la tragédie*, dans la *Revue des Études grecques*, t. IV, 1891, p. 159 sqq.

10

cie, d'après le but spécial qu'il poursuit, la double importance du père de la tragédie. Mais, n'est-il pas regrettable, demanda, en terminant, notre regretté ami, que l'absence de documents précis pousse si souvent l'auteur à des hypothèses qui sont vraisemblables, je l'accorde, mais qui ne sont que de pures hypothèses? »

En parlant à son tour du développement de la tragédie chez les Grecs, Weissenfels (1) s'est placé à un autre point de vue. Qu'est-ce qui a donné directement naissance à la tragédie? Voilà la question à laquelle il tâche de répondre dans la première partie de son opuscule récent. Rejetant la plupart des solutions qui furent défendues avant lui, le savant allemand pense que la tragédie, comme d'ailleurs l'épopée et le chant lyrique, doit son origine au besoin naturel d'idéal et d'art, qui est inhérent à l'âme humaine; la religion, en l'admettant dans ses solennités, n'a fait qu'encourager les débuts de la poésie dramatique. Une fois cette question d'origine résolue, Weissenfels examine l'évolution du genre dans ses trois grands représentants, Eschyle, Sophocle et Euripide. C'est à M. Loos que nous sommes redevables de connaître cette belle brochure; en la résumant avec netteté, il a loué sans réserve l'exposé vif, facile et entraînant du philologue

(1) Weissenfels, *Die Entwicklung der Tragödie bei den Griechen*, Gütersloh, 1891.

d'Outre-Rhin, avec le souhait sincère de le voir imité en cela par ses compatriotes.

M. Olschewsky, que j'ai déjà eu à citer, nous a encore entretenus à deux reprises de l'art dramatique en Grèce. Il nous a d'abord fait connaître, d'après Wecklein (1), la matière et les effets de la tragédie ancienne, et nous a exposé les opinions très nombreuses relativement à plusieurs questions, dont je ne citerai qu'une seule : l'interprétation à donner au mot κάθαρσις.

Une seconde fois, M. Olschewsky nous a analysé la brochure, déjà un peu ancienne, mais toujours d'une grande valeur, d'O. Ribbeck, sur la comédie moyenne et la comédie nouvelle (2), nous faisant comme toucher du doigt le caractère propre de ces deux genres, les traits qui leur sont communs, et les particularités distinctives de chacun d'eux. Chaque point était exposé avec clarté et appuyé sur des exemples multiples, empruntés aux sources, hélas ! trop mutilées, que nous possédons.

Le livre de Denis sur la comédie grecque (3) est sans contredit une belle œuvre ; aussi avons-nous entendu avec un vif plaisir la solide étude que M. Gérard a consacrée à cet ouvrage important. Bien

---

(1) Wecklein, *Ueber die Stoffe und die Wirkung der griechischen Tragödie*, München, 1891.

(2) O. Ribbeck, *Uber die mittlere und neue Komödie*, Leipzig, 1857.

(3) J. Denis, *La comédie grecque*, Paris, 1886.

que la comédie grecque eût fait l'objet d'un très grand nombre de recherches savantes, surtout en Allemagne, son histoire raisonnée et complète manquait encore, quand Denis a entrepris de l'écrire. Le savant français nous expose d'abord l'origine de la comédie, qu'il croit retrouver dans les hymnes et chants phalliques exécutés dans certaines fêtes de Dionysos ; ce furent les colloques entrecoupant les chants qui en ont constitué le premier germe. Puis, passant à son développement, l'auteur nous montre comment cette comédie embryonnaire, tout en surgissant sur tous les points de la Grèce, devint une véritable œuvre d'art parmi les populations de dialecte dorien. C'est ainsi qu'il est amené à l'examen des comédies qu'on représentait à Sparte, à Sicyone, à Mégare, en Sicile. C'est dans cette dernière île que nous rencontrons le premier auteur comique proprement dit. Mais la comédie dorienne et la comédie sicilienne gardèrent toujours un caractère spécial, et restèrent ce qu'on a appelé « comédies de province »; elles ne sortirent point des endroits où elles étaient nées, tandis que la comédie attique s'est répandue, après un temps relativement court, dans toutes les régions où se parlait la langue hellénique. Non moins ancienne que celle de Mégare et de Syracuse, celle d'Athènes lui fut postérieure en un sens : elle bégaya encore dans les essais informes de Chionidès, lorsque la comédie dorienne avait déjà atteint sa perfection dans l'œuvre d'Epicharme. En revanche, elle devint beaucoup plus importante, et il n'est aucunement

surprenant qu'à son étude Denis consacre la majeure partie de son ouvrage. Nous devons remercier M. Gérard de nous avoir si bien rendu compte de ce beau livre, d'avoir mis si vivement en lumière les points nouveaux, et résumé avec tant de fidélité les conclusions qui resteront définitivement acquises à la science.

Dans une *thèse* remarquable, Tournier a examiné la théorie de la croyance à la jalousie des dieux, et son développement historique parmi les Grecs (1). Le savant auteur, nous dit M. Liénaux, distingue trois périodes dans l'évolution de cette croyance. La première — la période mythologique — s'étend depuis Homère jusqu'à Pindare ; la νέμεσις n'est pas encore une déesse; c'est, aussi bien chez les dieux que chez les hommes, la simple désapprobation de tous les excès. La seconde période va de Pindare à Socrate; c'est la période que Tournier appelle théologique. Elle se caractérise par l'affirmation de la jalousie des dieux ; la νέμεσις devient une divinité; on peut la fléchir par le sacrifice et la prière. Enfin, depuis Socrate, la philosophie combat la thèse de la jalousie des dieux; Socrate, Platon et Aristote expliquent, par voie de raisonnement, l'origine du mal dans le monde; désormais le culte de la déesse νέμεσις s'en va, par une longue décadence, à son extinction complète. M. Liénaux, qui nous a analysé

(1) Tournier, *Némésis et la jalousie des dieux*. Paris, 1863.

et résumé cette étude d'une façon très attrayante, n'hésite pas à lui reconnaître des mérites solides.

Nous voici arrivés aux historiens. — Thucydide a-t-il réellement critiqué et blâmé son devancier Hérodote? Telle est la question qu'un savant français, dont j'ai déjà cité le nom, J. Denis, soumet à un examen approfondi dans un article (1) que M. Paulus a analysé. M. Denis veut bien qu'entre l'historien de la guerre du Péloponèse et « le père de l'histoire », il y ait une différence si marquée dans la manière de concevoir et d'écrire l'histoire, qu'il n'y aurait pas lieu de s'étonner que le premier eût critiqué le second; mais le possible n'est pas toujours le réel, observe-t-il avec justesse, et bien des critiques qu'on a cru trouver dans Thucydide à l'égard d'Hérodote, n'en sont absolument pas. Thucydide ne s'est jamais proposé de critiquer, moins encore de blâmer et de rabaisser l'historien qui lui avait ouvert la voie et montré le chemin.

C'est encore le même philologue qui a publié une courte appréciation de ce qui nous reste du VI[e] livre de Polybe, appréciation qu'il fait précéder d'une étude sur la vie politique de l'historien et sur sa façon d'écrire l'histoire (2). Polybe est partial; il hait

---

(1) J. Denis, *Critiques réelles ou supposées de Thucydide contre Hérodote*, dans le *Bulletin mensuel de la Faculté des lettres de Caen*, 1887, p. 161 et suiv.

(2) J. Denis, *Polybe*, dans le même *Bulletin mensuel de la Faculté des lettres de Caen*, 1891, p. 224 sqq.

la démocratie, tout en professant une grande admiration pour la république romaine. Et puis, quel déclamateur! Encore s'il se contentait d'expliquer les choses qu'il raconte en remontant à leurs causes, et de faire, comme on dit, la philosophie de l'histoire; mais à chaque pas, ce sont des disgressions interminables à propos de tout. Ainsi, dans le VIe livre, dont Denis interprète les débris restants, Polybe, au lieu de creuser le sujet qu'il traite, se perd dans des disgressions sans fin à côté du sujet. Notre historien passe en revue je ne sais combien de constitutions, et à propos de quoi? Sans doute, afin de mieux faire apparaître l'excellence du gouvernement de Rome. Par malheur, c'est tout juste sur la constitution romaine qu'il oublie de nous renseigner suffisamment. Voilà les conclusions de Denis; remercions M. Brabants de nous les avoir si exactement exposées et résumées.

M. Carlier nous a lu un excellent travail à propos de deux études de philologues français. La première est de F. de Mély (1), et se rapporte au *Traité des fleuves* de Plutarque. Quand je dis de Plutarque, c'est par façon de parler, car personne n'attribue plus ce traité tout à la fois géographique, mythologique et médical, à l'auteur des *Vies parallèles*. De quand date ce « traité »? Voilà une question assez intéressante, que notre savant résout ainsi : il croit ce petit ou-

---

(1) F. de Mély, *Le traité des fleuves de Plutarque,* dans la *Revue des Études grecques,* t. V, 1892, p. 327 et suiv.

vrage antérieur à l'an 227 avant notre ère. — La seconde étude que nous devons à M. Carlier de connaître, est un article de Th. Reinach à propos de la publication de certains fragments relatifs à l'histoire d'Alexandre (1). Ce texte, publié par M. Papadopoulos Kerameus, contient 113 lignes; c'est un récit commençant à la bataille du Granique, pour finir au milieu de celle d'Arbelles. Au point de vue historique, la valeur n'en est que très médiocre. D'une grande ressemblance avec le texte du Pseudo-Callisthène, notre fragment semble appartenir à l'époque impériale romaine; il présente des caractères identiques à ceux que Photios, dans sa *Bibliothèque*, attribue à Amyntianus.

Se fondant sur le bel ouvrage de M. Croiset (2), M. Feytmans a présenté une étude des plus intéressantes sur la vie et les œuvres de Lucien. Après une esquisse de la biographie de l'auteur des *Dialogues des morts*, nous avons entendu traiter successivement de « l'esprit critique chez Lucien »; de ses « rapports avec les maîtres de la morale »; de ses « opinions en morale », opinions qui manquent d'élan et de générosité, opinions qui avertissent, mais n'enseignent pas; et d'autres choses encore, sur lesquelles je regrette ne pouvoir m'étendre dans

(1) Th. Reinach, *Un fragment d'un nouvel historien d'Alexandre le Grand*, dans la même *Revue*, même année, p. 306 sqq.

(2) M. Croiset, *Essai sur la vie et les œuvres de Lucien*, Paris, 1882.

ce coup d'œil rapide. Le tout fut suivi d'un chapitre sur les écrits de Lucien, et dans lequel furent débattues plusieurs questions de chronologie, à propos des dates à assigner aux différents ouvrages du sceptique de Samosate.

Non moins goûté fut le travail que M. Brabants a présenté, d'après la dissertation de Thiaucourt, sur Stobée et ses églogues (1). Stobée est un écrivain grec du ve siècle de notre ère; nous n'avons, touchant sa personne, que très peu de renseignements. Il écrivit des « églogues physiques » *(florilegium)* et des églogues morales »; de ces dernières, la majeure partie est perdue. — Quelles furent les sources de ces « églogues »? Quels rapports y a-t-il, d'une part, entre les *placita* de Plutarque et le *florilegium* de Stobée, et de l'autre, entre ces deux ouvrages et les anciens *placita*, leur source commune? Quelles sources assigner aux « églogues morales »? Voilà autant de questions sur lesquelles on est loin de tomber d'accord, et qu'il n'est pas facile de résoudre. Aussi Thiaucourt garde-t-il le plus souvent une sage réserve, se contentant d'exposer les différentes hypothèses qui ont été soutenues.

On connaît le sort de Babrios. Ce fabuliste, né on ne sait où ni quand, et dont l'œuvre, entièrement perdue, avait été partiellement reconstituée

---

(1) C. Thiaucourt, *De Johannis Stobaei eclogis earumque fontibus*, Lutetiæ, 1885.

par d'audacieux critiques à l'aide de fragments méconnaissables, fut tout à coup, et à deux reprises, en 1844 et en 1857, révélé, peut-on dire, au monde savant par les découvertes du Grec Minoïdès Minas. Cependant une bonne partie de ses « fables » paraît définitivement perdue; ce que nous en possédons maintenant, ne nous apprend rien de précis sur son auteur; nous ne pouvons en conclure quand il a vécu, à quel rang social il appartenait, quelles furent ses opinions en religion, en morale et en politique. Il n'est pas plus aisé de dire, en examinant la ménagerie des animaux qui forment les acteurs de ses petites pièces, en quel pays il a passé sa vie. Les fables de Babrios manquent absolument d'originalité; mais il faut leur reconnaître des mérites littéraires réels, à côté de beaucoup d'imperfections, découlant de la nature des « procédés » auxquels a recouru l'auteur. — Voilà ce que M. Paulus nous a exposé d'une façon intéressante, d'après l'étude très bien menée de Delage (1).

L'important ouvrage de Rohde (2) a fourni à M. Mallinger, l'un des membres les plus zélés de notre Conférence, une belle étude sur le roman grec. Le roman grec, ce curieux produit de la vieillesse

---

(1) Delage, *Babrios et ses fables*, dans les *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, 1891, n° 79.

(2) E. Rohde, *Der griechische Roman und seine Vorläufer*, Leipzig, 1876.

de la Muse grecque, n'est que la résultante d'influences diverses. C'est la combinaison d'une fable érotique, création due aux Alexandrins et aux poètes hellénistiques, avec des fictions aventureuses, empruntées à un genre spécial de productions nouvelles : les récits de voyages fantastiques. Les rhéteurs de la seconde sophistique ont fait subir à ce mélange une dernière modification : ils y ont introduit des épisodes et des hors-d'œuvre, au style pompeux et ampoulé. Le sujet invariable de ces romans, ce sont les aventures d'un couple amoureux, lequel, séparé d'abord par mille caprices du sort jaloux, sort triomphant de toutes les épreuves pour rester uni à jamais. Ces récits sont d'un idéalisme fade ; les personnages sont des beaux parleurs, monotones et ennuyeux ; la peinture des caractères et l'analyse psychologique sont nulles; en revanche, l'auteur se livre à de véritables tours de force au point de vue du style, et laisse libre carrière à son imagination. En résumé donc, le roman grec n'a produit aucun chef-d'œuvre ; mais, pour peu intéressant qu'il soit, il n'a pas moins exercé, par l'intermédiaire des Byzantins, une influence assez considérable sur la littérature romanesque de l'Occident.

Pour terminer la revue des travaux de notre assemblée, je n'ai plus qu'à mentionner l'étude que M. Carlier nous a lue, en se fondant sur la dissertation de Cucuel (1) sur la langue et le style d'Antiphon.

---

(1) CUCUEL, *Essai sur la langue et le style de l'orateur Antiphon*, Paris, 1886.

Nous l'avons tous entendu avec plaisir nous entretenir de ces recherches patientes sur le lexique et la syntaxe du fameux orateur, et nous exposer élégamment la discussion savante, dans laquelle le philologue français a tâché de prouver que les *tétralogies* doivent être réellement attribuées à Antiphon. Ce qui caractérise l'éloquence de notre orateur, c'est une gravité, que jamais la passion ne vient troubler. C'est à la raison que ses discours s'adressent, non au cœur; les faits seuls parlent; pas de mouvements oratoires, pas de combinaison savante de propositions vides de sens; en un mot, ce n'est pas la forme, c'est le fond seul des discours d'Antiphon qui en constitue la valeur. Ajoutez la disposition habile du plan, son argumentation serrée, sa réfutation solide, la sévérité de sa philosophie, et, quant à la langue, la propriété des termes, la justesse des expressions, et vous comprendrez qu'Antiphon peut être placé parmi les plus grands orateurs de la Grèce.

*
* *

Voilà, Messieurs, esquissé avec des traits bien pâles, le tableau de l'activité de notre Conférence. Vous ne m'accuserez pas de flatterie ou de prétention, si je maintiens que l'année qui vient de s'écouler, ne doit le céder à aucune des années précédentes, et que votre ardeur infatigable pour le travail, votre zèle constant pour l'étude et votre application soutenue à tant de questions difficiles et délicates promettent pour la science, dans un avenir rapproché,

des fruits abondants et précieux. On est mauvais juge dans sa propre cause, je le sais bien; mais la stricte vérité m'oblige à vous rendre ce témoignage avant de quitter votre milieu pour me consacrer à d'autres études. D'ailleurs, si nous avons fait quelques progrès, si nous pouvons jeter un regard fier et satisfait sur le chemin parcouru, la gloire en revient tout d'abord à notre cher et vénéré Directeur; c'est lui qui nous a préparé la voie, dirigé nos pas, et par son exemple entraînant, stimulé sans cesse notre ambition.

*
* *

Avant de terminer ce modeste rapport, il ne me reste plus, Messieurs, qu'à vous exposer en quelques mots les résultats de l'étude que j'ai entreprise, avec l'aide du livre de Bauer (1), sur la valeur historique de la Πολιτεία Ἀθηναίων, et la place qu'occupe ce document nouveau dans l'historiographie grecque.

Parmi tous les peuples de l'antiquité, ce sont les Grecs qui, les premiers, aient écrit des œuvres *historiques* dignes de ce nom; ce sont eux qui ont cultivé les premiers l'histoire comme un art, et l'ont même élevé assez tôt à la hauteur d'une science. Pour se convaincre de l'immense supériorité des

---

(2) A. Bauer, *Literarische und historische Forschungen zu Aristoteles' Ἀθηναίων πολιτεία*. Munich, 1891, pp. 1-42.

Grecs à ce point de vue, il suffirait de jeter un coup d'œil rapide sur les monuments si nombreux que nous ont légués tant de peuples des pays de l'Orient. En effet, de quelque éclat qu'aient brillé ces races antiques, et à quelque degré de perfection qu'elles aient porté leur civilisation, jamais cependant aucune d'elles ne produisit une seule œuvre historique. — Les Grecs eux-mêmes durent tâtonner longtemps avant de trouver la vraie méthode de comprendre et d'écrire l'histoire. Les récits des premiers *logographes*, tout remplis de fables absurdes et de tableaux fantastiques, ne méritent pas le nom d'ouvrages historiques. Hécatée de Milet est le premier qui déclare aller à la recherche de la vérité, et fait preuve de sens critique; Hérodote, en donnant à l'histoire sa base véritable, c'est-à-dire, l'exploration; en introduisant la critique historique réelle; en consultant et en contrôlant les sources, mérita le nom de « père de l'histoire », et personne ne songe à lui dérober ce titre. Néanmoins c'est Thucydide qui fut le créateur de la vraie « science » historique.

Aristote est de l'école de Thucydide. Si l'auteur de la « guerre du Péloponèse », en faisant de l'histoire *pragmatique*, en écrivant un ouvrage philosophique, critique et politique, a mérité d'être placé au premier rang, l'auteur de la *πολιτεία*, en créant l'histoire « constitutionnelle », et en imprimant à la science historique une direction nouvelle, a tout droit de réclamer une place à côté de lui. Car l'innovation du Stagirite, c'est-à-dire l'histoire des insti-

tutions politiques d'Athènes et l'exposé systématique de la constitution en vigueur à son époque, constitue en même temps un progrès très remarquable. Tâchons, toujours à la suite du philologue allemand, de justifier cette appréciation.

Et tout d'abord, le *but* d'Aristote est nouveau. Que se propose, en effet, notre auteur? Il ne veut faire autre chose qu'exposer la constitution athénienne, et montrer par quelle série de vicissitudes elle est arrivée à prendre le caractère essentiellement démocratique qui lui est propre. C'est par là qu'il faut expliquer le plan de son traité; les XXVIII premiers chapitres ne sont guère qu'une introduction; la dernière moitié forme la partie essentielle de l'ouvrage.

En second lieu, le *caractère* de son œuvre est d'une originalité remarquable. Bien qu'en politique, Aristote ne fût pas du parti des démocrates, il sait reconnaître tout ce que la démocratie présente de grand, de beau, de réellement louable; il ne la hait pas systématiquement, il n'en blâme que les excès et les aberrations. Il s'en suit que son livre n'est pas un écrit tendencieux, dans le sens propre de ce mot. Mais ce n'est pas non plus un traité purement spéculatif, conçu avec l'intention unique d'être utile à la science, quelque chose comme un mémoire pour une assemblée de savants; tant s'en faut. Comme dans toute œuvre littéraire, on y remarque l'influence de l'époque et du milieu dans lesquels vivait l'auteur; oui, il y a même, entre le caractère de la πολιτεία et celui du temps où elle fut écrite, une connexion

étroite. Tout en se proposant d'esquisser l'histoire et l'organisation de la constitution d'Athènes, le philosophe n'a pas pu faire abstraction complète de la situation politique du moment : on le constate à plus d'une remarque ou considération, faite en passant.

Ensuite, au point de vue de la méthode, de la façon de comprendre l'histoire, de la justesse et de la profondeur des appréciations de l'historien, que d'éloges n'avons-nous pas à accorder au grand philosophe! Aussi bien que Thucydide, Aristote considère la suite des événements comme le résultat naturel des facultés et des passions de l'homme; partout il voit le côté humain. — Puis, également à l'exemple de son prédécesseur, et aussi bien que lui, il sait distinguer l'essentiel de l'accessoire, et assigner aux choses leur importance relative. — Enfin, la méthode rationnelle de Thucydide, en ce qui concerne l'emploi et l'interprétation des sources, Aristote l'a appliquée rigoureusement. Cette similitude se remarque spécialement dans la discussion d'événements qui se sont passés dans les périodes reculées de l'histoire, alors qu'il n'existait pas de monuments qui nous les font connaître avec certitude; il faut alors recourir à la tradition, et l'interpréter au moyen de preuves indirectes, d'indications quelconques (*τεκμήρια*, *σημεῖα*), etc. C'est ici qu'Aristote fait preuve de beaucoup de prudence et d'habileté.

On a beau tourner la Πολιτεία sur toutes ses faces : on trouve toujours que son auteur, en fait de science, de méthode, de procédés, de conclusions, est un dis-

ciple de Thucydide, et qu'il a appliqué, dans ce genre nouveau d'écrits historiques, à savoir, l'histoire des institutions, les mêmes principes que son maître. Jusqu'à présent, on avait assez peu remarqué le rapport étroit qui existe entre ces deux hommes de génie. Ne pourrait-on pas en trouver la raison d'être? Thucydide était d'origine thracienne; sa mère était de la Thrace. Aristote aussi était Thrace d'origine et de naissance. Faut-il expliquer la grande ressemblance de leur esprit par cette identité d'origine? Evidemment non; ce n'est là qu'une circonstance fortuite, qui ne prouve rien du tout, bien que, de circonstances de ce genre, on ait voulu tirer, pour certains auteurs, l'explication de leur caractère individuel (1). Quoi qu'il en soit, on peut placer au premier rang, dans l'historiographie grecque, Thucydide et Aristote; tous les deux l'emportent incontestablement sur leurs prédécesseurs et leurs contemporains : Hérodote, Xénophon, Ephore, Théopompe, etc.

Voilà, à grands traits, les conclusions du savant philologue allemand. La place nous manque pour reproduire ou résumer les preuves qu'il apporte à l'appui de ses différentes assertions : nous sommes obligé de renvoyer le lecteur à son livre. Mais il nous faut déclarer, avant de terminer, qu'en exposant les vues de M. Bauer, nous n'entendons nullement les faire nôtres. Nous devons même

---

(1) Voyez par exemple von Scala, *Studien des Polybios,* 1890.

faire des réserves formelles sur plus d'un point. M. Bauer est optimiste. Non seulement il n'a pas le moindre doute touchant l'origine aristotélicienne de la Πολιτεία — ce en quoi nous sommes d'accord avec lui ; — mais il en admet absolument toutes les données, et les estime également dignes de foi. Et voilà ce qui l'amène, dans la deuxième partie de son ouvrage intéressant *(Historische Ergebnisse aus Aristoteles'* II. A., p. 43 sqq.), à formuler des conclusions qui sont sans aucun doute erronées, tandis qu'il se donne des peines incroyables pour résoudre certains problèmes qui se simplifient d'une façon étonnante, si l'on adopte des vues moins absolues. Mais ce n'est pas ici le lieu de discuter jusqu'à quel point on peut admettre la relation du nouveau document, et quelles en sont les parties à rejeter, à corriger ou à passer sous silence.

—

Société de SAINT-VINCENT DE PAUL.

—

Président d'honneur, Mgr J.-B. ABBELOOS, recteur magnifique de l'Université catholique.

CONSEIL PARTICULIER DE LOUVAIN.

Président, F. Lefebvre, professeur à la Faculté de Médecine.
Vice-Président, G. Cappellen-Smolders, avocat, conseiller provincial.
Secrétaire, Ch. Baguet, docteur en droit, receveur des Facultés de l'Université.
Trésorier, Jos. Boine, docteur en médecine, conseiller provincial.

CONSEIL DE LA CONFÉRENCE SAINT-PIERRE.

Président d'honneur, M. Ceulemans, curé-doyen de Saint-Pierre.
Président, G. Cappellen-Smolders, avocat, conseiller provincial.
Vice-Président, J.-B. Boine, rentier.
Secrétaire, Ch. Baguet.
Trésorier, Jos. Boine.
Gardien du vestiaire, G. Jacqmotte, négociant.

CONSEIL DE LA CONFÉRENCE NOTRE-DAME.

Président, T. Debaisieux, professeur à la Faculté de Médecine.
Vice-Président, Ch. Picquet, docteur en médecine.
Secrétaire, H. Vande Velde, étudiant en médecine.
Trésorier, F. Smets, étudiant en philosophie.
Gardien du vestiaire, M. Heremans, étud. en théol.

CONSEIL DE LA CONFÉRENCE SAINT-MICHEL.

Président, V. Brants, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres.
Vice-Président, A. Van Zuylen, étudiant en droit.
Secrétaire, J. Mertens, étudiant en droit.
Trésorier, A. van Zuylen van Nyevelt, id.
Gardien du vestiaire, E. Périer, id.

CONSEIL DE LA CONFÉRENCE SAINTE-GERTRUDE.

Président, L. Henry, professeur à la Faculté des Sciences.
Vice-Président, P. Masoin, docteur en médecine.
Secrétaire, P. De Decker, étudiant en médecine.
Trésorier, H. Mary, étudiant en théologie.
Gardien du vestiaire, P. Helleputte, étudiant aux Écoles spéciales.

CONSEIL DE LA CONFÉRENCE SAINT-QUENTIN.

Président, chevalier E. Descamps, professeur à la Faculté de Droit, sénateur.

Vice-Président, E. Dobbelaere, étudiant en droit.
Secrétaire, Bon J. Coppens, étudiant en droit.
Trésorier, J. Houben, étudiant en philosophie.
Gardien du vestiaire, A. Colinet, étudiant en philosophie.

CONSEIL DE LA CONFÉRENCE SAINT-ALBERT.

Président, Fr. de Monge, professeur à la Faculté de Droit.
Vice-Président, A. Van Gehuchten, professeur à la Faculté de Médecine.
Secrétaire, G. Geradin, étudiant en théologie.
Trésorier, E. Dutilleux, étudiant en médecine.
Gardien du vestiaire, J. Marchand, id.

CONSEIL DE LA CONFÉRENCE SAINT-JACQUES.

Président, F. Lefebvre, professeur à la Faculté de Médecine.
Vice-Président, A. Desmedt, étudiant en théologie.
Secrétaire, H. Hostens, docteur en médecine.
Trésorier, F. Descodt, étudiant en id.
Gardien du vestiaire, H. Baeckland, étudiant en médecine.

CONSEIL DE LA CONFÉRENCE SAINT-CHARLES-BORROMÉE.

Président, M. J. Van Biervliet, professeur à la Faculté de Droit.
Secrétaire, G. Jacqmotte, négociant.
Trésorier, Jos. Boine, docteur en médecine.

CONSEIL DE LA CONFÉRENCE SAINT-JOSEPH.
(COLLÈGE DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ.)

Président d'honneur, M. le Supérieur du collège.
Président, A. De Bruycker, étudiant.
Vice-Président, A. Pollet, id.
Secrétaire, P. Griblings, id.
Trésorier, H. Vergauwen, id.

CONSEIL DE LA CONFÉRENCE ST-LOUIS DE GONZAGUE.
(COLLÈGE ST-PIERRE.)

Président d'honneur, M. le chanoine Coenraets.
Directeur, M. l'abbé Leemans, professeur.
Président, H. De Lannoy, étudiant.
Vice-Président, P. Van Biervliet, id.
Secrétaire, J. Cappellen, id.
Trésorier, A. Bruynseels, id.

CONSEIL DE LA CONFÉRENCE SAINTE-BARBE.
(SOCIÉTÉ DES OUVRIERS.)

Président d'honneur, J. de Trooz, membre de la Chambre des représentants.
Président, M. Boon-Hecking, négociant.
Aumônier, Rév. A. Janssens, aumônier à la maison d'arrêt.
Vice-Président, V. Pelgrims, rentier.
Secrétaire, Rév. H. Dassen, vicaire.
Secrétaire-adjoint, L. Ballet, étudiant.
Trésorier, Rév. C. Tyck, vicaire de St-Quentin.

CONFÉRENCE ST-JEAN BERCHMANS.
(PATRONAGE DE JEUNES OUVRIERS.)

Présidents d'honneur, Rév. M. Ceulemans, curé-doyen et Fr. Schollaert, avocat, membre de la Chambre des representants.
Président, Ch. Terwagne, propriétaire.
Vice-Président, G. Jacqmotte, négociant.
Aumônier, Rév. M. Lambrechts, vicaire de St-Pierre.
Secrétaire, Alf. Berrewaerts, docteur en droit.
Trésorier, J. Peeters, imprimeur.

RAPPORT
présenté sur les travaux des Conférences pendant l'année académique 1892-1893.

Monseigneur, Messieurs,

Blesserais-je votre modestie si j'avançais que de toutes les réunions provoquées par la pensée et les nécessités contemporaines, il n'en n'est pas une seule revêtant un caractère plus élevé et plus respectable que la vôtre? Aussi n'est-ce point par façon d'un vain préambule oratoire que je vous confesse mon émotion. Ajouter suivant vos glorieuses traditions une page nouvelle aux annales de la charité, et cela devant des hommes imbus de cette charité, diriger les regards sur l'œuvre accomplie, reconnaître les vaillants tombés sur le champ de bataille, donner aux vivants le prix mérité de leurs sacrifices, inspirer en toute modestie de féconds encouragements, il y a là, Messieurs, j'ose le dire, de quoi faire reculer toute autre nature que la mienne. Heureusement mon enthousiasme a suppléé à mon impuissance naturelle et j'ai trouvé dans ma légitime admiration, toujours croissante à mesure que passaient sous mes yeux les splendides moissons de la charité, une ample rémunération de mes efforts. Bien plus,

alors entraîné par un sincère enthousiasme dont vous accuserez à juste titre la folle présomption, j'aurais voulu, partant de cette époque reculée où le nom même de la charité était inconnu, assister à sa naissance dans la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, voir s'élever par sa force morale toute puissante l'édifice de la civilisation sur les pourritures du paganisme, suivre de siècle en siècle sa marche et ses victoires à travers le monde, voir cet instant fameux où le pieux génie d'Ozanam jeta les fondements de sa pratique organisation, et enfin contempler avec vous l'universelle effloraison de ses œuvres; vaste réservoir où viennent s'alimenter tous les jours tant de misères et tant de douleurs. Rassurez-vous, Messieurs; la mesure restreinte de mes fonctions de rapporteur vous épargnera le juste ennui que vous auriez de m'entendre traiter un si grand sujet.

*
* *

Et d'abord, jetant un regard par delà la tombe, rendons un suprême hommage à ceux qui hier encore sur le chemin de la vie sont entrés aujourd'hui dans la céleste patrie.

Nous avons perdu MM. Coremans, Louis Goetseels et Désiré Gilson, tous trois membres honoraires.

Il semble que cette année la mort se soit fait un jeu d'abattre sa faulx sur d'illustres têtes. C'est ainsi qu'elle nous a enlevé M. le professeur Thimus. Ouvrier de la première heure à la Conférence St-Pierre,

il y fit l'édification de ses confrères par son assiduité aux séances et l'exactitude scrupuleuse de la visite hebdomadaire. L'âge seul sut paralyser des forces si généreusement dépensées.

Elle nous a ravi Mgr Namèche, ancien président d'honneur de la Société. Il fut l'un des plus ardents soutiens de notre œuvre. Longtemps il nous prodigua sa sagesse et sa générosité. Sans doute que fidèle à l'honneur jaloux qu'il mettait à présider nos assemblées générales, son âme en ce moment même est présente au milieu de nous.

Enfin c'étaient aussi des natures d'élite que celles de MM. les professeurs Nève et Van Kempen dont la science féconde n'avait d'égale que la bienfaisance. A eux aussi, glorieux vétérans de notre armée, nous devons ce témoignage d'avoir porté à notre œuvre aux instants difficiles d'abondants secours.

Nous avons perdu en outre M[lle] Devis, dame bienfaitrice de l'œuvre et M. Pierre Verbeke. Ce dernier longtemps membre actif de la Conférence St-Pierre ne devint membre honoraire que lorsque ses loisirs ne lui permirent plus de poursuivre ses généreuses visites aux pauvres.

Ah! Messieurs, c'est avec un poignant sentiment de tristesse que nous avons vu tomber dans nos rangs ces vaillantes natures. Toutefois en les regrettant, gardons à notre douleur son caractère de douleur : qu'elle ne nous fasse pas défaillir. Ces illustres décédés nous ont laissé en partant des exemples à jamais féconds; là-haut, au pied de son Trône, ils

supplient l'Éternel d'étendre les rameaux de notre œuvre; et enfin pourrait-on seulement concevoir, qu'inspirés comme eux de la même Foi, les fils puissent gaspiller dans un lâche abandon le patrimoine sacré de leurs pères?

Plusieurs membres des plus zélés de la Conférence bourgeoise ont quitté les murs de notre ville. Nous devons à leurs nombreuses preuves d'assiduité un tribut de remercîments. Une confiance fondée nous fait espérer que là même où ils se trouvent leur généreuse initiative fera éclore une nouvelle Conférence digne en tous points de ses aînées.

*
* *

Examinons maintenant l'état actuelle de la Société.

Et d'abord au point de vue de l'effectif de ses membres.

Elle a compté cette année 320 membres actifs assistant 312 familles. De ces 320, une soixantaine compose la Conférence bourgeoise; le reste appartient aux 6 conférences universitaires.

Certes, ils nous offrent un fort beau spectacle ces étudiants qui retranchent chaque semaine sur leurs études et leurs divertissements quelques heures pour l'exercice de la charité. Assurément leur présence constitue l'essence même de la Société. Vous me permettrez cependant de m'exprimer avec franchise. Le nombre des étudiants membres de nos conférences est-il bien digne de celui que nourrit l'*Alma Mater?* Les œuvres seules distinguent les hommes,

et les jeunes gens catholiques ne justifieront pleinement la gloire d'en porter le nom qu'à la condition unique de mettre leurs actes à la hauteur de leurs croyances. Je ne veux point les accuser d'inactivité, bien moins encore d'indifférence. Mais n'est-ce pas que cette activité, manifestée d'ailleurs sous les formes les plus honnêtes, se développe quelque peu au préjudice de notre œuvre, alors que celle-ci par l'éminence de son but et l'excellence de ses fruits devrait attirer la plus belle part de leur zèle?

Mériterais-je un reproche de sévérité si je rappelais du même coup aux membres visiteurs le caractère de leur rôle? La Société de St-Vincent de Paul, étrangère à toute pensée de philanthropie bassement prétentieuse et intéressée, ne constitue nullement un bureau de distributions de secours. Issue toute entière des splendeurs de l'idée chrétienne, elle vise avant tout à conserver à la Foi la masse des déshérités de ce monde. On comprend dès lors l'importance des visites fréquentes et régulières et le caractère que le zèle apostolique des visiteurs doit s'efforcer de leur donner.

* * *

Considérons à présent le compte de l'exercice écoulé.

Il a fallu combler le déficit de l'année 1891-92 s'élévant à fr. 779-11. Vous avez distribué 18,430 kil. de pain. Je trouve une diminution de 2400 kilogr. sur le chiffre de l'an dernier. Il est pénible de con-

stater que la négligence de certains visiteurs a compromis la remise d'une quantité notable de bons. Vous avez fourni à vos pauvres des vêtements à concurrence de 2628 fr., de la paille pour une somme de 474 fr. et du coke pour 463 fr. Les poêles ont coûte 39 fr. et les dépenses diverses se sont élevées à 419 fr. Le total des dépenses se monte à fr. 8,775-30. Ce chiffre mis en regard de celui de l'an dernier accuse un écart négatif de 1467 fr. Toutefois cette différence n'a pas été fort préjudiciable à nos protégés attendu que nous avons pu leur fournir le pain cette année à un bon marché exceptionnel.

Dressons par contre le bilan de nos recettes. Les quêtes ordinaires ont fourni un apport de 2138 fr. soit une diminution de 142 fr. Déjà le rapporteur de l'an dernier exprimait le regret de constater une diminution de 80 fr. Cette fois elle monte à près du double et vous savez, Messieurs, que la Société fait de ces quêtes ordinaires sa ressource principale conditionnelle de son existence même.

Les quêtes extraordinaires ont rapporté fr. 74-28; les souscriptions des membres honoraires 2156 fr.; les dons particuliers fr. 1908-40; le sermon de charité fr. 317-43; les fêtes dramatiques et musicales fr. 939-50. Le total des recettes s'est élevé à fr. 7533-83.

Ainsi, d'une part, chiffre des dépenses : fr. 8775-30; d'autre part, chiffre des recettes : fr. 7533-83. Voilà un déficit de fr. 1241-47. Déjà nous avions comblé le déficit de l'exercice précédent en faisant emploi d'une réserve presque sacrée. Nous doublons aujourd'hui

le passage difficile grâce à une part des recettes dévolues par la kermesse flamande à la Société de St-Vincent de Paul. La balance des totaux donne un encaisse de fr. 2832-53. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Une kermesse flamande est toujours de par sa nature une de ces grandes tentatives réalisables seulement à de longs intervalles. Tout considérables qu'aient été ses bénéfices, ils ne doivent pas nous illusionner au point de nous dérober l'avenir. Notre Société a besoin pour vivre d'une direction pareille à celle du général auquel les mouvements actuels de son armée ne peuvent faire oublier aucune des combinaisons futures contre toutes les attaques possibles. Cette considération m'est inspirée par la saine prudence, non par la crainte d'une lâche défaillance. Et quand donc a-t-on pu taxer la charité catholique de stérilité? Le titre seul de soldats de Jésus-Christ suffit à l'anéantissement de l'injure. L'amour du chrétien pour ses frères est semblable au rocher de la bible qu'il suffisait de frapper pour faire jaillir (1).

---

(1) Voici le bilan de l'exercice 1892-1893 :

RECETTES.		DÉPENSES.	
Quêtes ordinaires :	2138 22	Défic. de l'exerc. précéd.	779 11
Quêtes extraordinaires :	74 28	Pains (18,430) :	3971 44
Souscriptions :	2156 00	Vêtements :	2628 35
Dons particuliers :	1908 40	Poêles :	39 70
Sermon de charité :	317 45	Coke (826 hectolitres) :	463 50
Fêtes dramat. et musicales :	939 50	Paille :	474 00
		Dépenses diverses :	419 20
Total : fr.	7533 85	Total : fr.	8775 30

*
* *

Nous devons, Messieurs, des remercîments aux personnes dont la générosité nous a valu des dons extraordinaires.

En témoignage de son inaltérable bienveillance, Mgr Abbeloos nous a remis 140 fr. Mlle Hamaide nous a offert 180 fr. à l'occasion du décès de Mlle Hairion.

Mme Nève nous a envoyé 300 fr. en mémoire de son mari. Nous avons reçu 200 fr. de Mlle Mertens, 100 fr. de Mme Gilbert, 100 fr. de M. le professeur Nyssens, 100 fr. de M. le juge E. Verbruggen, 100 fr. de Mme Schollaert, 200 fr. de M. Leon de Monge. La commission du buste Gilbert a eu la gracieuseté de nous adresser 240 fr. demi-reliquat de son compte (1).

Nous devons un large tribut de reconnaissance à tous les participants de la kermesse flamande. Les effets de leur dévouement auront rejailli sur bien des infortunés. Nous remercions M. Fisse, archiprêtre de la cathédrale de Namur, dont la chaude parole a si bien pourvu aux besoins de notre œuvre.

BALANCE :

Total des dépenses :	fr.	8775 30
Total des recettes :	»	7533 83
Déficit :	fr.	1241 47

Part de la Société de St-Vincent de Paul dans le produit de la kermesse flamande de 1893 : fr. 4050 00

Déficit de l'année 1892-93 : » 1241 47

Boni : fr. 2808 53

(1) La clôture des comptes était faite quand Mlle Van Doren nous a fait don d'une somme de 1000 fr. C'est là un précieux secours qui nous facilitera dans deux ans le passage de jours difficiles.

Enfin nous serions absolument injustes si nous ne mentionnions avec les plus grands éloges le Choral-Club d'Héverlé. Il peut s'honorer du double mérite d'avoir donné aux riches quelques heures de charmant plaisir et aux pauvres un précieux accroissement de secours.

*
* *

Je manquerais à un devoir traditionnel si j'oubliais de mentionner spécialement dans ce rapport l'œuvre délicieuse de la St-Nicolas des enfants pauvres, organisée par la Conférence St-Pierre. Je dis : l'œuvre délicieuse, et, sans encourir le reproche d'une flatterie exagérée, je devrais la nommer sublime. Aussi bien, n'est-ce pas une idée vraiment sublime, de porter chaque année à plusieurs centaines de petits enfants pauvres un peu de cette joie naïve si abondante pour l'enfant du riche? Œuvre modeste, mais pleine de mérites et dont l'incrédulité jalouse et stérile chercherait en vain un exemple.

*
* *

Messieurs, dès longtemps il a été dit que la valeur n'attend pas le nombre des années. La preuve nous en est fournie par cette belle légion de jeunes gens faisant dès le collège le glorieux apprentissage de notre œuvre.

La Conférence de St-Joseph, établie au collège de la Très Sainte Trinité, patronne les enfants de l'école gratuite annexée à l'Institut St-Antoine. Nos jeunes

confrères s'improvisent à certaines heures instituteurs de l'enfance. Ils distribuent du pain et des vêtements et organisent même certains amusements. La Conférence St-Joseph comprenait cette année 8 membres actifs et 40 membres honoraires. Elle a secouru 92 enfants pauvres (1).

* * *

Saluons aussi les nouvelles recrues venant prendre place sous la glorieuse bannière de la charité. J'ai en effet le plaisir de vous annoncer la création récente, au collège St-Pierre, de la Conférence St-Louis de Gonzague. Ses membres, à la différence de ceux de la précédente, s'en vont entre deux classes, accompagnés d'un de leurs professeurs, rendre visite à leurs protégés.

* * *

Je ne vous tracerai pas l'organisation de la Conférence Ste-Barbe plus populaire sous le titre de Société des Ouvriers. D'autres l'ont fait devant vous mieux que je ne saurais le faire; d'ailleurs l'année écoulée n'a vu s'y introduire aucun changement important. Il en est de cette société comme de toutes

---

(1) Sommaire du compte annuel de la Conférence St-Joseph :

Recettes :	fr. 1134 73
Dépenses :	» 1086 05
Reliquat :	fr. 48 68

les belles choses sanctionnées par l'antiquité : les éloges qu'on leur adresse deviennent à peu près surannés.

Ils sont là 150 hommes, recrutés dans toutes les branches de l'activité ouvrière, assistant régulièrement à des réunions qui les délassent des fatigues de la semaine. Leur nombre est forcément limité par l'exiguité des locaux ; aussi, tous les efforts tendent-ils à en obtenir de nouveaux.

Le bilan de la société laisse cette année un déficit de 55 fr. Le nombre des patronnés est de 138.

Vous vous souvenez encore des fêtes célébrées l'an dernier en consécration de son vingt-cinquième anniversaire d'existence. Le cortège de toutes les sociétés catholiques de la ville et de l'Université, la masse d'ouvriers, d'étudiants, de bourgeois, de prêtres réunis dans une même pensée, le langage élevé des orateurs entendus, les applaudissements de la presse, prouvent assez l'importance et les mérites de l'Institution. Ah ! combien ses fondateurs se seront sentis récompensés en ce seul jour du courage déployé par eux dans des circonstances politiques malheureuses, et quel surcroît de vie aura pénétré l'âme des membres actuels de la société pour lui assurer un avenir de plus en plus florissant !

. . .

Du Cercle des ouvriers rendons-nous au Patronage St-Jean Berchmans.

Ce patronage comprend actuellement trois sec-

tions : celle de St-Albert, le Cercle St-Jean Berchmans et le Cercle des enfants de chœur.

La section des petits, placée sous l'égide de Saint-Albert de Louvain, est ouverte aux enfants âgés de 11 à 15 ans. Elle compte 238 patronnés assistant à la messe tous les dimanches et jours de fête et se réunissant, le soir, dans leur local, pour se divertir.

Le Cercle St-Jean Berchmans est subdivisé lui-même en deux sous-sections ouvertes, l'une aux jeunes gens de 15 à 17 ans, l'autre à ceux ayant atteint l'âge de 17 ans. La grand'messe des dimanches et jours de fête les rassemble tous dans la nef de l'église St-Pierre; une fois le mois, ils s'approchent ensemble de la Sainte Table, et quelque journée splendide de juillet les voit partir pour une excursion charmante.

L'année 1892-93 a vu s'introduire deux innovations au sein du Cercle St-Jean Berchmans : je veux parler de la fondation d'une section chorale et de la constitution de corporations de métiers. Celle-ci a pour but de solidariser fraternellement les membres du Cercle exerçant un même métier, de les pousser à s'entr'aider dans la recherche des emplois et enfin de susciter entre tous une louable émulation. Chaque corporation réunit ses membres trimestriellement et fête d'une façon toute spéciale le patron qu'elle s'est choisi. En outre une assemblée générale se tient annuellement pendant le mois d'août. N'est-ce pas que nous assistons là au réveil des antiques corporations, gloire de cette époque florissante que les

économistes modernes entourent encore de leurs regrets?

Le Cercle des enfants de chœur est ouvert à tous les enfants de chœur des églises et chapelles de la ville ainsi qu'aux jeunes choristes du jubé de l'église St-Pierre. Au nombre d'une quarantaine ils se réunissent une fois par semaine.

La caisse d'épargne, commune à toutes les sections, a délivré 184 livrets représentant une valeur globale de fr. 1831-06.

L'assiduité à la messe et aux réunions, la bonne conduite, trouvent leur récompense dans une distribution annuelle de prix, des excursions, tombolas, arbre de Noël, séances dramatiques et musicales, etc.

Chaque année une retraite très régulièrement suivie est prêchée aux patronnés pendant le mois de novembre.

Je ne puis passer sous silence le fait saillant de l'année : la construction de nouveaux locaux pour le Cercle St-Jean Berchmans. Depuis quelques temps déjà le nombre toujours grandissant des patronnés mettaient ceux-ci à l'étroit dans les deux classes dont la bienveillance du Comité des Écoles catholiques leur accordait la jouissance.

La solution du problème s'imposait. C'est alors que surgit l'idée de construire un étage sur l'aile de l'école St-Albert qui en était jusqu'alors dépourvue. Le seul défaut de ressources mettait obstacle à l'entreprise. Le Comité se mit en campagne et recueillit une somme dont l'importance inférieure, il

est vrai, aux espérances conçues, suffisait pourtant à couvrir les premières dépenses.

Les travaux très activement menés furent complètement terminés à la fin d'octobre. La bénédiction des nouveaux locaux et leur inauguration ont eu lieu le dimanche 5 novembre. Certes, les ressources actuelles sont insuffisantes à pourvoir aux frais considérables de la construction, mais la Direction toujours confiante dans la Providence espère réussir à trouver bientôt la somme qui lui manque.

Le Comité remercie vivement les personnes dont les généreuses aumônes ont permis la construction des nouvelles salles. Il se permet de concevoir l'espoir qu'elles continueront à soutenir l'œuvre dans ses besoins toujours croissants.

* * *

Messieurs, l'an dernier a marqué une date mémorable dans les annales de la Société de St-Vincent de Paul. Honorée de la présence de plusieurs Évêques et de hautes personnalités civiles, les conférences belges ont fêté avec éclat leurs noces d'or. Vous vous souvenez de l'effet grandiose produit par ce Magnificat sortant de nos poitrines chrétiennes; vous n'avez pas oublié les saintes et encourageantes paroles du prince aimé de l'Église belge. A cette heure l'immortel patron de notre œuvre aura demandé pour elle au Seigneur un surcroît de bénédictions et les cendres glorieuses d'Ozanam auront tressailli dans leur tombe.

Je salue d'avance un autre jubilé que nous apporte l'année naissante. Dès 1844 les premières assises de la Société de St-Vincent étaient jetées à Louvain par la fondation de la Conférence St-Jacques dont je salue ici avec respect le trop modeste et toujours infatigable Président.

*
* *

Me voici arrivé au terme de la carrière où votre bienveillante attention n'a pas dédaigné de me suivre.

Si votre bienfaisance sortait de considérations froidement humanitaires j'aurais lieu de vous prodiguer de louanges. Mais je suis dans une assemblée de chrétiens. Toute parole d'exaltation ne leur est-elle pas injurieuse à eux qui mettent toute leur gloire à mesurer leur modestie sur leur dévouement? Vous adresserais-je des encouragements? Mais, ce serait vous faire une injure plus grande encore, puisque le premier regret de votre âme toujours jaillissante serait de n'avoir plus d'infortunes à soulager. Et cependant, Messieurs, quels titres d'honneur ne vous êtes vous pas acquis! car autant l'œuvre de la charité surpasse toutes les autres œuvres humaines, autant le prix que vous en tirez surpasse toutes les marques de considération que peut prodiguer la foule. Qui dira le nombre des misères adoucies, des larmes séchées, des fautes prévenues, des désespoirs même enchaînés au contact de votre main et de votre cœur, à telle enseigne

qu'il serait difficile de dire si Dieu fit la misère pour la charité ou la charité pour la misère. Laissez-moi vous dire, du moins, au nom de vos pauvres, que vous avez atténué dans leur foyer et dans leur cœur le vide immense où les a plongés l'humiliation de leur fortune, et vous annoncer, au nom de la Foi, l'ample moisson de mérites que vous avez faite en secourant les frères de Jésus-Christ.

LANDBOUWKRING.

SAMENSTELLING VAN HET BUREEL.

Bestendige Voorzitter : de heer hoogleeraar TYKORT.
Ondervoorzitter : de heer Van Seynhaeve.
Schrijver : de heer Onghena.
Schatbewaarder : de heer Storme.

LEDEN.

De heeren :
Van Seynhaeve, Malcorps, De Vos, Beheyt, Hendrix, Onghena, Welvaert, Van Oostveldt, Dascher, Giele, Eylenbosch, Storme, Stock, Reynaert, Verdoelaege, Leynen, Christiaen.

VERSLAG
over de werkzaamheden van den LANDBOUWKRING gedurende het schooljaar 1892-1893, door Th. ONGHENA.

MIJNE HEEREN,

Gelijk wij allen weten, heeft de landbouwkunde voor doel de wetten na te speuren die het voorbrengen van landbouwstoffen uit het dieren- gelijk uit het plantenrijk regelen, en wanneer ze gevonden zijn, ze den landbouwers aanleeren.

Als toekomstige landbouwkundigen zullen wij dat doel altijd goed voor oogen houden en het trachten te bereiken zoo goed wij kunnen.

Wij zullen dus eerstens die wetten na te speuren hebben, en dat door hier de lessen te volgen van onze bekwame leeraren en later door eigene onderzoekingen.

Ten tweede zullen wij trachten ons in de mogelijkheid te stellen om er de landbouwers zoo goed mogelijk mede bekend te maken.

't Is bijzonderlijk om aan jonge landbouwkundigen mogelijk te maken dit tweede deel van hun doel te bereiken, dat deze Kring gesticht werd. Van dien dag af heeft hij niet opgehouden te groeien en te

bloeien en wij zijn hier te zamen gekomen om met innige voldoening, ja, met een zekere fierheid, zijnen 7den jaargang in te huldigen. Dat de Kring niettegenstaande al de tegenkantingen en moeilijkheden, zoo goed heeft stand gehouden, moet ons wel 't beste bewijs zijn, dat ieder die hem heeft kunnen kennen zijn groot nut ingezien heeft. Verdienen onze voorzaten die gedurende zes jaren, den Kring in vollen bloei hebben weten te handhaven, ons aller lof, wat hulde moeten wij dan niet brengen aan hem, die hunne jeugdige krachten heeft weten te ondersteunen, hun streven en pogingen heeft weten te leiden, dank aan zijne ondervinding, zijne rijpere en veelvuldige kennissen : eer en dank dus aan onzen hooggeachten Voorzitter.

Moge zijn schoon voorbeeld en dat van onze voorgangers ons aanmoedigen en ons den weg aanwijzen dien wij te bewandelen hebben.

Wij zeiden daareven dat de landbouwkundige de landbouwers moet bekend maken met de uitvindingen der wetenschap; bemerken wij ten dien opzichte dat hij uiterst voorzichtig moet zijn en nooit iets zeggen dat niet deugdelijk en zeker bewezen is : Niet alleen mag hij niets zeggen dat niet geheel en gansch zeker is, maar hij moet zelfs de landbouwers waarschuwen tegen hetgeen er zou kunnen rondgestrooid of geschreven worden, 't zij door onwetendheid, 't zij door geldzucht. Hier in den Kring wordt er immer getracht al dat er voorgesteld of gezegd wordt, gelijkvormig te maken aan de ware

wetenschap en dat dank aan den wijzen raad van onzen geleerden en ondervindingrijken Voorzitter en de opmerkingen der leden; om maar een voorbeeld uit duizenden te nemen: in de lente van dit jaar schreef men in de landbouwbladen dat er waren die in 't begin van April 75-78,000 kilogr. per hectare groenvoeder geoogst hadden van de behaarde vits; er werden zelfs als bewijs proeven aangehaald onder den welgekenden naam van M. Vilmorin.

Gelukkiglijk was er hier te lande iemand die zich niet begoochelen liet door die toovercijfers: M. De Caluwe, landbouwkundige te Gent, toonde met degelijke bewijzen, en M. Vilmorin was het met hem eens, dat er ten hoogste 30,000 kilos per hectare konde geoogst worden op dat tijdstip.

Niettegenstaande dat kwam men tot geen bezadigder oordeel: zoo wierd er nog onlangs geschreven dat men in April 40-55,000 kilos verkregen had, in Juni een 2de snede van 15-20,000 kilos en dat er nog een te verwachten stond. Dat was wederom sterk overdreven: In de gunstigste omstandigheden kan men niet meer dan 25-30,000 kilos verwachten op 't einde van April, maar dan zijn de planten zoover ontwikkeld, dat ze geen behoorlijke 2de snede meer geven kunnen, ten zij op de boorden van 't land en langs de voren waar vele struiken hunne bladeren tot tegen den grond bewaard hebben en tevens zoo kort niet afgemaaid zijn.

Zorgen wij dus eerst en vooral van zelf niet lichtvaardig te oordeelen, noch uitsluitelijk te zijn, maar

onderscheiden wij altijd en houden wij rekening van alle omstandigheden; trachten wij dan te voorkomen dat de landbouwer lichtvaardig oordeele of zich late verblinden door fabelachtige cijfers en onthouden wij dat overdrijvingen en ongerijmdheden altijd beter ontvangen worden dan de zuivere werkelijkheid.

't Waren deze laatste gedachten die onze achtbare Voorzitter in een hartelijke toespraak voor ons ontwikkelde toen wij den 16 november vergaderden om het zesde jaar des bestaans van den Kring in te huldigen.

In de kiezing die onmiddellijk daarop volgde werd de heer Van Seynhaeve benoemd als ondervoorzitter, de heer Onghena tot schrijver, de heer Storme tot schatbewaarder.

De verschillende voordrachten welke in deze en de volgende zittingen gegeven werden, hadden betrek op plantenlevensleer, dierenkunde, landbouwkunde, landbouwhuishoudkunde.

De heer Van Seynhaeve, ondervoorzitter, begint de reeks voordrachten door eene studie over den rol der bijzonderste grondstoffen, potasium, calcium, stikstof, phosphoor :

't Is aan de potasch dat wij de verschillende koolhydraten te danken hebben die voor ons zooveel waarde hebben : 't is zij immers die het koolzuur der lucht ontbindt en de gevormde koolhydraten vastzet door ze te ontwateren; verders verzekert zij de stevigheid der planten. Daartoe dient bijzonder-

lijk de calcium, die ook allerbelangrijkst is voor het vestigen van de organische zuren, zooals zurkelzuur, die anders de planten zouden dooden.

Ten opzichte van de stikstof zegt spreker ons eerst dat zij onder vorm van salpeterzuur in de plant dringt en somt vervolgens de veranderingen op die zij moet onderstaan om tot eiwit over te gaan; verders behandelt hij nog de salpetergisting, de werking van den salpeter en zijn gebruik, de stikstof als voorraad in de plant.

De belangrijkheid van den phosphoor is nog maar bekend sedert men de cellen van nabij is gaan onderzoeken. Spreker onderzoekt hoe de phosphoor in de planten dringt, zijn gedaante veranderingen, en hoe hij het bloeien der planten vervroegt. De gevolgtrekking dier beschouwingen is dat men geen enkele grondstof mag verwaarloozen.

De voedingsleer der dieren verstrekte aan den schrijver de stof tot eene voordracht over de voedingsproeven : hoe men die proeven doet in 't algemeen en welke uitkomsten zij dan geven en hoe men ze zou moeten doen om goede uitkomsten te bekomen.

Vele omstandigheden die nochtans belangrijk zijn worden uit het oog verloren, en de gevolgtrekkingen doet men maar ruw en te snel zonder onderscheid te maken tusschen brutto of zuivere winst : de cijfers bijzonderlijk worden meest van kant gelaten, alles wordt vastgesteld op 't oog; men weet dikwijls niet welke stoffen er in 't voeder zijn.

De nieuwe voedingsproeven zouden bewezen hebben dat het voordeeliger is stikstofrijk voedsel te geven als stikstofarm: dat er zekere hoeveelheden voedsel zijn die de hoogste opbrengst geven; dat voedsel arm aan water betere uitkomsten geeft dan dat welk er onnatuurlijke hoeveelheden van inhoudt; dat een weinig verwarmd voedsel een beter uitwerksel heeft dan 't koude; dat de vetgehalte in de melk niet vermeerdert door meer voedsel te geven. 't Is daarenboven onmogelijk een voederrantsoen vast te stellen dat uitsluitelijk 't beste zou zijn; men moet rekening houden van ieder dier en bijzonderlijk wil men vaste uitkomsten verkrijgen, een vasten stam trachten te bekomen door 't zorgvuldig uitkiezen der fokdieren.

De voorrechten en de wet van 1851 : Dat is het onderwerp van eene belangrijke studie die de heer Storme ons voorstelt in eene volgende zitting. De heer voordrachtgever stelde ons de redens voor waarop men steunt om de afschaffing der wet te eischen. Op rechterlijk gebied kan die wet niet verdedigd worden, zoowel omdat de verschillende stelsels waarop de wet steunt geen grond hebben, als om de tegenstrijdigheden en de onredelijke uitbreidingen van de meeste artikels dier wet. Ons voorrechtenstelsel is geheel en gansch onrechtvaardig.

Eerstens doen de voorrechten het krediet en het vertrouwen te niet : te dien opzichte wordt er wel eens gezegd dat de bezitter de natuurlijke bankier is

voor den landbouwer : dat is heel schoon in theorie doch in de praktijk bestatigen wij dat hoewel niets den eigenaar terughoudt van zoo te handelen, de meeste landbouwers krediet noodig hebben.

Verders zijn de voorrechten bijzonder de oorzaak dat vele eigenaars zoo weinig belang stellen in den landbouw, dat zij pachten toestaan aan mannen zonder zedelijke of verstandelijke waarde en dat aan voorwaarden die een verstandig landbouwer niet zou aanvaarden.

De ongelukkige invloed der voorrechten doet zich ook gevoelen door het afnemen der kapitalen van den kleinhandel ten voordeele van den eigenaar.

Door het stelsel van de pachten met verhoudings- of evenredigheidstaks wordt het voorrecht van den eigenaar nutteloos; dan zullen de andere bevoorrechten de plaats innemen van den eigenaar, zonder dat men ten hunnen opzichte de beweegredens zal kunnen doen gelden welke mede de voorrechten van den eigenaar verdedigen. Want in deze zaak is het slechts het voorrecht van den eigenaar dat men kan verdedigen, al de andere kunnen niet verrechtvaardigd worden.

M. Storme bewijst dat de verdediging van het voorrecht des bezitters op geene goede gronden rust en verwerpt in theorie geheel het stelstel der wet van 22 december 1851.

Onder vorm van opmerking werd te dien opzichte nog gezeid, dat de voorrechten moeten bestaan, dat anders geen eigenaar zijne hoeve zou kunnen verhu-

ren met zekerheid; van den anderen kant komt in vele gevallen dat voorrecht hem weinig te pas, dikwijls immers mag hij de goederen in beslag nemen doch hij vindt niets, en heeft dikwijls nog de kosten van 't geding er bij. Ten opzichte van de processen werd er bemerkt dat de kosten er van zouden moeten verminderd worden opdat hij die geen kapitaal heeft er zich ook van bedienen kunne. Men kan nog opmerken dat de pachter zou kunnen gebruik maken van de afschaffing van de voorrechten, om het land des eigenaars uit te putten. Dit ware nochtans te voorkomen met te bepalen dat de vette die op het land is wanneer de pachter de hoeve verlaat hem zou toebehooren. Eindelijk werd er nog voorgesteld of het niet beter ware de oplossing van het vraagstuk langs een anderen kant te zoeken, bijvoorbeeld door den landbouw op te beuren; als die goed vooruitging dan werden de voorrechten nutteloos.

In een volgende zitting was het de beurt aan den heer Giele ons een studie te geven over de bewateringen.

De bewatering heeft als voordeelen : dat zij aan de planten vochtigheid en voedsel geeft en medehelpt om den loop van het sap door de verschillende deelen der plant te vergemakkelijken.

De bewatering brengt dezelfde uitwerksels niet te weeg op de verschillende gronden : om goed te zijn moet de grond het water opslurpen zoohaast dit zijne nuttige werking volbracht heeft. De vaste gronden vereischen mindere en kortstondigere be-

wateringen dan de zandgronden. Alle waters die geene nadeelige stoffen inhouden, kunnen dienen tot besproeiing der beemden.

De « bewatering » kan geschieden door rugbewatering, door overvloeiing, door overhelling, door doorzijging; schrijver geeft de omstandigheden aan waarin men ieder van die stelsels gebruikt.

De heer Voorzitter deed opmerken dat in gewone omstandigheden, voor de bewatering door overvloeiing de helling niet grooter mocht zijn dan van 1 centiemeter per 10 meters omdat men anders de dijken te hoog zou moeten maken. Op de vraag of de meststoffen niet zouden weggenomen worden als het water wegstroomt, zeide nog de heer Voorzitter dat dank aan de werking zelf van 't water de meststoffen sterk werden tegengehouden door de aarddeeltjes en de planten zoodat de vrees voor verlies ongegrond is.

Om over dat belangrijk onderwerp geen duistere punten te laten, werd er nog gezegd dat als er zuren of bekorstende (incrusteerende) stoffen in 't water waren, deze moesten neergeslagen worden, bijvoorbeeld door aanwending van kalk.

« Hoe zal ik mijn meststoffen-kapitaal op de voordeeligste wijze verwenden, » ziedaar wat de schrijver in de volgende zitting behandelde.

Eerst onderzoekt de voordrachtgever de verschillende faktoren die men in die berekening zal beschouwen, zooals : de grootte van het meststoffenkapitaal, de uitgestrektheid van het te bemesten

land, den bijzonderen aard van ieder stuk ; de planten die men gaat verbouwen, die welke men het voorgaande jaar verbouwd heeft, bijgevolg de hoeveelheid stoffen die uit den grond weggenomen is, de hoeveelheid stalmest die men te zijner beschikking heeft.

Daarna worden eenige planten opgesomd, zooals : korensoorten, beeten, aardappels, peulvruchten met de stoffen die zij meest vereischen.

Men zegt dikwijls dat aan de vlinderbloemigen geen stikstof moet gegeven worden, en dat is waar ook voor verscheidene onder hen, voor erwten en boonen nochtans is het bestatigd dat zij niet alleenlijk vrije stikstof uit de lucht nemen, maar ook stikstofvette zeer goed betalen door een vermeerdering in opbrengst.

Die kennis der behoefte aan stoffen van iedere plant kunnen wij goed te pas brengen in de ontleding van den grond door de plant : te dien opzichte moeten wij nochtans in acht nemen dat wij bijvoorbeeld niet mogen besluiten dat er geen potasch in den grond is, omdat een plant die deze grondstof gretig zoekt er niet goed gedijt : immers het kan goed gebeuren dat de plant in dien grond de stof niet vindt die zij noodig heeft om potasch te kunnen opnemen.

Schrijver eindigde met te onderzoeken hoe het komt dat de planten zoo verschillend werken op den grond. Als redenen kunnen wij aanstippen : de nog weinig bekende werking der organische zuren ; de verschillige ontwikkeling des wortelstelsels en ook

het feit dat sommige planten aanhoudend en gelijkerwijze op het gesteente werken, terwijl andere in eens, op een gegeven oogenblik een groote hoeveelheid stoffen ter hunner beschikking moeten hebben, en dan weer een tijd om zoo te zeggen stil vallen.

Na de landbouwkunde was het de huishoudkunde die te berde kwam, en stof gaf tot twee zeer belangrijke voordrachten.

In een eerste zitting sprak de heer Storme ons over den « aankoop van de meststoffen » en dat onder vorm van volksvoordracht.

In de inleiding handelt spreker over de moeilijkheid van 't onderwerp dewijl al de omstandigheden niet kunnen onderzocht worden en de voorgeschreven regels door de landbouwers slecht worden toegepast.

Het 1ste deel van 't eigenlijke stuk handelt over de hoedanigheden der meststof.

1° Zij moet verdicht genoeg zijn.

2° Zij moet volstrekt en niet betrekkelijk goedkoop zijn.

Dat alles wordt met voorbeelden opgehelderd.

Het 2de deel handelt over de grondstoffen : Spreker verkiest stikstof voortkomende deels uit salpeterzoute soda, deels uit zwavelzouten ammonium; phosphoorzuur voortkomende uit delfstoffelijke superphosphaten en beendersuperphosphaten; potasch bekomen uit chloorpotasch en uit zwavelzoute potasch. Hij geeft de redens op van zijne voorkeur.

Bij den eigentlijken aankoop van meststoffen moeten twee punten goed beschouwd worden.

a) De landbouwer moet waarborg vergen gelijk de wet voorschrijft.

b) De handelaar moet verzaken aan den halven graad speling, 't is te zeggen de halve graad die hij mag te kort komen op de overeenkomst zonder vervolgd te kunnen worden.

Eindelijk worden eenige formulen opgegeven voor landbouwgewassen met voorbeelden van berekening dier formulen.

De zoo belangrijke vraag der « Boerenbonden » wierd in een laatste zitting behandeld door den heer Ondervoorzitter. Spreker begint met het nut van den landbouw; gaat deze nijverheid goed, de andere volgen.

In de tegenwoordige omstandigheden gaat de landbouw slecht : men zou dat moeten verhelpen. De belangrijkheid van dit vraagpunt vloeit natuurlijk voort uit de belangrijkheid van den landbouw : daarenboven heeft ieder de plicht voor zijne medebroeders te zorgen. Ieder bijzonder geval, iedere bijzondere omstandigheid onderzoeken is niet mogelijk, wij moeten dus onzen toevlucht nemen tot algemeene regels. Men zou moeten overal de krachtkultuur aanbevelen, en natuurlijk de noodige middels zoeken om den landbouwer toe te laten die te doen.

Wij worden overstroomd met alle soorten van landbouwvoortbrengselen uit den vreemde, waar de landbouwer schoone oogsten bekomt zonder de minste meststof te gebruiken en zonder lasten te moeten betalen. Door krachtkultuur verstaat spreker

een dusdanige, waar men een grootere hoeveelheid meststoffen zou strooien, verbeterde zaaigranen, 't beste vee, volmaakte werktuigen aankoopen, enz., en dat op zulke wijze dat de vermeerdering van kosten volop zou gedekt zijn, door het grootere nut dat men alzoo zou bekomen.

De verkoopprijzen kunnen niet verhoogd worden, wij moeten dus trachten de bekoomprijzen te verminderen.

Onder de middels die den kleinen landbouwer in staat zouden stellen de krachtkultuur toe te passen, kunnen wij als allerbelangrijkst de vereeniging aanstippen. Zij immers geeft :

1) Geldelijke voordeelen. Betere stoffen, ontleding, raadgevingen voor 't gebruik, goedkoopere waar dewijl rechtstreeks van den groothandelaar genomen.

2) Maatschappelijken invloed ; vereenigd zullen de boeren kunnen wegen, invloed uitoefenen op 't landbestuur en nuttige wetten bekomen.

3) Zij zal ons kunnen brengen tot het krediet dat geheel en gansch noodzakelijk is.

Om ons te overtuigen hoe de vereeniging krediet kan geven, beschouwen wij de Raiffeisenkassen.

Onder vorm van opwerping werden over het werk de volgende bemerkingen gedaan :

a) Ge zult geen geldelijke voordeelen hebben.

b) Ge zult twist stichten tusschen aanhangers en tegenstrevers.

c) Een middenklasse wegdoen.

Hierop kan men als antwoord geven :

a) Zijn de geldelijke opbrengsten niet groot er zal toch wat zijn.

b) Om twist te vermijden zal men altijd met de grootste omzichtigheid te werk gaan.

c) Men moet om 't voordeel van een ander zelf geen schade lijden : Die welke door de landbouwersvereeniging bedreigd worden, kunnen hen ook vereenigen en de kansen staan gelijk.

Moeten wij daarmee brave menschen te niet doen wij zullen trachten zooveel mogelijk ze te sparen en volgens de omstandigheden nog wat uitstellen als 't noodig is.

Alvorens dit beknopt verslag te eindigen mogen wij met innige voldoening den blijk van hooge achting herinneren die ons dit jaar gegeven is door de oudstudenten die hier ook hunne eerste krachten hebben beproefd en zich bereid hebben voor den lateren strijd : De achtbare heeren Vilain XIV en Leplae hebben namelijk ons de groote eer bewezen de verslagen van onze zittingen op te nemen in het tijdschrift dat zij uitgeven. Dit is voor ons het beste bewijs van het gewicht en het nut der oefeningen die wij hier doen : zij immers ondervinden nu in het werkelijk leven hoezeer hun dat te pas komt.

Zij die aanmoediging ons een drijfveer tot volharding in ons streven en pogen, opdat wij den Kring in zijnen ouden bloei mogen behouden : daartoe hebben wij slechts den weg te volgen die wij dit jaar gebaand hebben.

Met goeden uitslag hebben wij talrijke moeilijkheden doorworsteld van allen aard : gestaald en gesterkt nu mogen wij met volle betrouwen de hoop koesteren dat dit jaar een allerschoonsten uitslag zal opleveren.

—

CERCLE AGRONOMIQUE
de l'Université catholique de Louvain.

—

ANNÉE ACADÉMIQUE 1892-1893.

Composition du bureau.

Président d'honneur : Mgr ABBELOOS, recteur magnifique de l'Université.
Président : M. le professeur DE MARBAIX.
1er Vice-Président : M. le professeur THEUNIS.

Membres étudiants du bureau.

2d Vice-Président : M. P. De Vos.
Secrétaire : M. L. Petit.
Secrétaire-Adjoint : M. J. Giele.
Trésorier : M. A. Pollet.
Bibliothécaire : N...

Membres :

MM. A. Augustin, J. Baudrez, J. Berger, F. Beheyt, E. De Grelle, V. Goffinet, L. Jadoul, V. Malcorps, E. Pasleau, J. Van Seynhaeve, L. Wartique, J. Wauters, P. Werry, A. Brion, A. Dascher, C. Henriquet, H. Jacobs, H. Ledoux, J. Marneffe, Th. Onghena, G. 'tSerstevens, J. Storme, J. Gesché, N. Jadoul, H. Van Naemen.

—

RAPPORT

sur les travaux du CERCLE AGRONOMIQUE pendant l'année académique 1892-1893, présenté au nom de la commission directrice, par M. LÉON PETIT.

MESSIEURS,

Appelé par ma charge de secrétaire à rendre compte des travaux du Cercle Agronomique pendant l'année qui vient de s'écouler, j'essaierai de résumer en leur conservant le plus possible leur physionomie propre, les travaux peu nombreux, peut être, mais par contre solidement étudiés et approfondis, dont les annales du Cercle Agronomique se sont accrues.

C'est de cette tâche que je viens m'acquitter. — Vos souvenirs suppléeront à l'insuffisance d'analyses forcément écourtées auxquelles je dois me borner; ainsi j'ose l'espérer, vous n'aurez pas de peine à reconstituer les travaux intéressants, développés et discutés dans le cours de nos réunions.

Beaucoup, je n'en doute pas, trouveront dans ce rapide retour vers le passé, l'intérêt que j'y ai trouvé moi-même en résumant cette nouvelle page à inscrire dans les annales de notre Cercle. Ce ne sera malheureusement qu'un résumé succinct, incomplet, de

travaux qui ne vous ont été communiqués qu'après des études longues, difficiles et toujours consciencieuses; ce ne sera qu'un bien pâle reflet de brillantes explications!

La première séance a été consacrée à l'installation du bureau, et à l'exposé, par M. De Vos, de l'ensemble des travaux de l'année académique 1892-93.

Dans notre séance du mardi 6 décembre, M. Van den Wouwer, ingénieur agricole, nous communiqua un travail remarquable sur la « Laiterie » : industrie agricole dont l'extension et le progrès vont croissant de jour en jour.

Le conférencier nous a fait assister à toute la série des opérations que comporte la «fabrication du beurre et du fromage»; aussi, nous ne pourrons donner qu'un aperçu de la marche suivie dans ce remarquable travail. — M. Van den Wouwer nous fait d'abord connaître la composition moyenne du lait et les limites si étendues dans lesquelles elle peut osciller, puis les instruments de toute nature dont on se sert dans le contrôle; le conférencier insista ici sur l'insuffisance des moyens journellement employés pour juger de la pureté du lait, l'essai au cremomètre pouvant compléter avantageusement la méthode commune d'opérer. — Passant à la fabrication du beurre, l'orateur nous expose les modes variés d'écrémage avec leurs avantages et leurs inconvénients, les opérations du barattage et du malaxage, avec une description complète des appareils employés; à son avis et de l'avis de M. le professeur

Theunis, des écrémeuses actuellement usitées, les plus avantageuses, seraient les contrifuges Laval et Melotte.

Le conférencier nous entretint ensuite des phases successives de la fabrication des fromages, et termina en nous donnant d'utiles renseignements sur la provenance et la composition de la margarine, et sur les moyens à employer pour devoiler l'introduction de ce produit dans le beurre.

Le mardi 13 décembre, M. Pierre De Vos nous présente sur un sujet d'apparence assez aride, une conférence pleine d'intérêt : il nous entretient de la sucrerie et plus spécialement de la « Diffusion ».

Suivant un ordre méthodique, l'orateur examine successivement ce qui concerne le transport, le lavage, la division des betteraves : il insiste surtout sur le transport par eau qui présente le double avantage d'économiser la main-d'œuvre et de faire subir à la betterave un lavage préparatoire.

Quant aux laveurs proprement dits, M. De Vos les examine d'une façon détaillée en les ramenant à deux catégories : les laveurs à bras et les laveurs à tambours; le laveur à bras de Ferdinand Louis est surtout employé. — L'orateur s'étend aussi avec tous les détails réclamés par l'importance de l'opération, sur les conditions indispensables au bon fonctionnement du coupe racines. — Passant alors à l'important chapitre de la diffusion, M. De Vos nous expose en termes précis, la théorie de ce phénomène d'osmose entre deux liquides différents de nature, de densité,

de température; puis nous assistons à l'examen détaillé du diffuseur proprement dit avec les divers conduits et soupapes qui s'y rattachent; des explications appuyées de figures exactement reproduites, nous en font saisir le fonctionnement. A leur sortie du diffuseur nous voyons les cossettes passer aux gresses dont le travail doit diminuer les frais de transport du produit et en faire un aliment plus convenable pour le bétail. Parmi les presses employées le conférencier nous décrit les presses Selwig, Bergreen, Klusemann; le fermier fabricant, dit en terminant M. De Vos, aura intérêt à employer les presses Klusemann et Bergreen alors que le simple fabricant donnera la préférence à la première.

Dans une séance suivante, M. De Grelle nous donne communication de son étude sur les « Races Laitières ». Dans une première partie, le conférencier nous expose les nombreux caractères qui distinguent une vache laitière, en insistant surtout sur les formes générales de l'animal, sur la conformation de l'écusson, le tempérament, la forme et l'aspect extérieur du pis, les veines mammaires et celles du périnée.— Dans la deuxième partie de son travail, M. De Grelle aborde l'étude des races bien connues par leur qualités lactifères. — Ce sont d'abord les différentes races hollandaises, races laitières par excellence : l'orateur cite ici une série de témoignages, de M. Chevron notamment, faisant justice des affirmations de certains auteurs prétendant à tort que ce lait est pauvre en matières grasses; cette race serait assez

exigeante au point de vue de la nourriture. — Vient ensuite la race flamande où nous distinguons diverses variétés : parmi lesquelles la Maroillaise est répandue dans les Flandres. Le croisement des Durham avec ces races donnerait, paraît-il, des produits s'engraissant mieux, mais de moindre valeur au point de vue de la production du lait. — Quant à la race Normande, M. De Grelle nous entretient de la variété dite Colentine, c'est la plus laitière, et de la variété Augeronne, un peu moins laitière, mais plus apte à prendre la graisse. — Les vaches de race Bretonne se distinguent par leur sobriété et leur rusticité : cependant leurs qualités laitières sont développées au plus haut point. — Le canton de Schwitz, en Suisse, donne son nom à une race remarquable. — Le conférencier aborda alors l'étude des races anglaises ; il signala d'abord la race d'Ayr, puis la race de Jersey dont la réputation est due à la richesse du lait en matières grasses et à la qualité du beurre ; il nous intéressa ensuite vivement par son étude sur la race de Durham dont les propriétés lactifères sont considérablement amoindries par la prédisposition de ces vaches à prendre la graisse ; elle ne peut l'emporter sur la vache hollandaise, ni pour la qualité ni pour la quantité du lait ; les Anglais en la créant, ont créé une race de boucherie et non une race laitière. — Le conférencier nous entretint en terminant des différents facteurs influant sur le choix d'une race.

Le mardi 7 février, M. Goffinet traita l'importante question des « Labours ». M. Goffinet commence par

nous faire ressortir habilement l'importance du labour et l'effet utile qu'il produit : aussi cette opération doit-elle s'exécuter de différentes façons et se répéter à des intervalles variant suivant les circonstances.

Discutant ensuite la profondeur du labour, le conférencier nous indique les buts spéciaux atteints par les labours légers, moyens, et profonds, et les conditions dans lesquelles ils devront s'exécuter.— Après avoir discute la largeur la plus convenable à donner à la raie, M. Goffinet nous entretient successivement du labour en billons, du labour en planches, et du labour à plat ; il nous expose ensuite la façon d'exécuter chacun de ces labours; puis, après en avoir examiné les avantages et les inconvénients, il spécifie les circonstances qui feront préférer l'un à l'autre.— M. Goffinet nous entretient en terminant de l'inclinaison la plus convenable à donner aux bandes de terres retournées.

Le mardi 28 février, M. l'abbé Pasleau nous entretint d'un sujet intéressant d'économie : « la Participation aux bénéfices. » Le conférencier nous fit habilement ressortir l'utilité des associations, et surtout, dit-il, de l'association sous sa forme la plus complète qui est le système de la participation aux bénefices. — Il discuta ensuite les trois façons sous lesquelles cette participation peut se faire :

1° Sans convention des parties : c'est le mode patriarcal.

2° Avec convention préalable, sans stipulation du

quantum des bénéfices accordés : c'est le mode conventionnel.

3° Avec convention et détermination du quantum ou mode contractuel.

M. l'abbé Pasleau commença alors la justification de ce système : le travail, le capital et l'entreprise concourant tous trois à la réalisation des bénéfices, il semble juste, conclut-il, que ces facteurs se les partagent au prorata de leur action sur la production; toutefois il y aura à tenir compte des risques et périls que le capital et l'entreprise subissent en plus grande quantité que le travail. — Le conférencier nous fit valoir ensuite avec éloquence, les avantages que présente la participation aux bénéfices : tels, le développement des aptitudes intellectuelles de l'ouvrier, la pacification et le rapprochement des classes, un nouvel appui apporté par l'ouvrier au patron dans ses revendications, enfin une heureuse influence sur la production grâce à l'intensité et à la perfection du travail. — M. l'abbé Pasleau crut alors pouvoir tirer cette conclusion : l'intérêt du patron lui commande d'adopter la participation aux bénéfices et le mode préférable sera la participation conventionnelle.

Dans la discussion qui s'ouvrit ensuite, on reconnut que le conférencier avait théoriquement raison, mais que l'application de ce régime à l'agriculture, ne laisse pas de présenter d'énormes difficultés.

Qu'arriva-t-il, s'est-on demandé avec inquiétude, dans le cas, trop fréquent hélas, où le bilan de

l'année se traduira par des pertes? D'ailleurs la complexité de la comptabilité agricole, et le rôle si différent des ouvriers dans une exploitation considérable, en rendent l'application difficile.

J'ai terminé, Messieurs, le compte rendu des travaux présentés pendant l'année écoulée; ces études sur des sujets parfois difficiles, démontrent pleinement la vitalité de notre Cercle et légitiment l'espoir d'un avenir plus brillant encore; quant à ce qui concerne la valeur de ces travaux, nous n'avons rien ce me semble, à envier à nos devanciers. — A vous maintenant, Messieurs, à unir vos efforts et à poursuivre votre but avec persévérance; ne craignez pas d'affirmer à vos condisciples nouvellement arrivés, l'utilité de vos séances; montrez leur que, bien loin d'y perdre un temps précieux, on y puise une foule de connaissances qui, discutées familièrement, se gravent profondément dans l'esprit; faites vous un devoir d'assister nombreux à ces séances; le champ des sciences agronomiques est considérable : que chacun y choisisse une question intéressante, l'étudie, l'approfondisse, puis vienne exposer ses idées et les soumettre à l'appréciation commune, dans une discussion courtoise et animée.

Déployant ainsi votre zèle, vous élargirez considérablement le champ de vos connaissances, et en même temps, vous pourrez revendiquer l'honneur de donner au Cercle Agronomique l'éclat et la splendeur de ses plus beaux jours.

Mais avant de terminer ce rapide aperçu, il me

reste, Messieurs, à remplir un devoir que je considère comme la partie la plus agréable de ma tâche! Je ne répondrais nullement en effet, aux sentiments de vos cœurs, si je ne payais ici un tribut de légitime reconnaissance à nos dévoués président et vice-président, MM. les professeurs De Marbaix et Theunis. Malgré des travaux absorbants leur zèle ne s'est jamais démenti; après des journées déjà bien remplies, nous les avons vu se faire un plaisir de nous consacrer ces soirées pour venir diriger si sagement nos débats, et nous initier à acquérir cette élocution claire et concise si nécessaire aujourd'hui.

En finissant, Messieurs, je me permets donc de dire en votre nom, à vos zélés présidents, que vous appréciez d'un cœur reconnaissant la sollicitude dont ils vous entourent; formons nos vœux les plus ardents pour qu'ils vous continuent longtemps encore leur généreux dévouement, afin que, stimulés par leurs exemples, éclairés par leurs lumières, vous fassiez de l'année qui commence une année de succès et de prospérité.

—

RECHTSGENOOTSCHAP
der katholieke Hoogeschool van Leuven.

—

BESTUUR.

Eere-Voorzitter : Hoogeerwaarde heer Abbeloos, rector magnificus.

Voorzitter : J. Van Biervliet, hoogleeraar.

Ondervoorzitter : P. Van den Hove.

Eerste Schrijver : A. De Decker.

Tweede Schrijver : J. De Keersmaecker.

Schatbewaarder : E. Vliebergh.

EERE-LEDEN.

De heeren :

A. E. Coremans, volksvertegenwoordiger.

Dr P. Alberdingk Thijm, hoogleeraar.

V. Brants, id.

E. Descamps, id. en senator.

G. Helleputte, id. en volksvertegenwoordiger.

Eerw. heer kanunnik Hemeryck, hoogleeraar.

A. Nyssens, id. en volksvertegenwoordiger.

Dr P. Willems, hoogleeraar.

Eerw. heer kanunnik Vanden Berghe, voorzitter van het Groot Seminarie van Brugge.

H. Lebon, advokaat te Antwerpen.

E. Janssens, id. te Antwerpen.

H. Noterdaeme, id. te Brugge.

L. Schepens, advokaat te Brugge.
E. De Visscher, id. te Brugge.
Ad. Pauwels, id. te Antwerpen.
A. Raemdonck, volksvertegenwoordiger te Lokeren.
A. Vande Put, advokaat, te Antwerpen.
O. Van Malleghem, id. te Gent.
L. Plessers, leeraar te Hasselt.
P. Van Hove, advokaat te Leuven.
L. Bruynincx, id. te Gent.
V. Lambrecht, id. te Kortrijk.
P. Bolsens, te Temsche.
P. Bellefroid, advokaat, te Hasselt.
C. Van Walleghem, advokaat te Zonnebeke.
A. Neyt, advok. en provinciaal raadsheer te Adeghem.
E. Goedertier, advokaat te Antwerpen.
A. Van de Vyvere, advokaat te Gent.
A. Verschaeve, id. te Gent.
E. Duysters, te Lier.

WERKENDE LEDEN.

De heeren studenten :

Ampe, Baillon, Beckers, Boucquey, Claeys, De Brabandere, De Decker, De Keersmaecker, De Kerkhove, De Neuter, De Queker, De Strijcker, Dobbelaere, Feys, Ghys, Jacobs, Mahieu, Mertens, Praedt, Schobbens, Seyens, Vanden Bussche, Vanden Hove, Vander Heyde, Vander Heyden, Van Dorpe, Aug. Van Raemdonck, A. Van Raemdonck, Verstraete, Veys, Vliebergh.

—

VERSLAG

der werkzaamheden gedurende het afgeloopen schooljaar 1892-93, door Edmond DUYSTERS, student in de rechten, Lier.

—

MIJNE HEEREN,

Het verslag dat ik de eer heb u heden voor te lezen, zal als bewijs dienen dat de hoop door zoo schitterende uitslagen jaarlijks gekoesterd, in geenen deele werd verijdeld en dat het verloopen jaar, dank aan den vlijt waarmede onze geachte heer Voorzitter het Genootschap bestuurt, dank aan de werkzaamheid die de leden aan den dag legden, de vorige waardig bleef.

Het artikel 1 onzer standregelen luidt dat het Rechtsgenootschap gesticht werd, ten einde de Vlaamsche taal en rechtpleging aan te leeren.

Om dit nuttig doel te bereiken is het niet voldoende onze taal hier te beoefenen, er moet ook gewerkt worden om de miskende rechten van onze Vlaamsche bevolking op rechterlijk gebied te doen zegepralen. Onze voorgangers, aangezet door onzen Vlaamschgezinden Voorzitter, bleven aan die taak nooit te kort, en telkens wees ook de verslaggever, met wettige fierheid, op den bekomen uitslag.

De inrichting der Vlaamsche les van strafrecht en strafvordering, bij de Hoogeschool van Leuven, was aan het initiatief van ons Genootschap te danken.

Het wetsontwerp Helleputte-Coremans, door onze Kamers gestemd, legt de doktors in de rechten het bewijs op dat zij de Vlaamsche taal machtig zijn als voorwaarde hunner benoeming in de magistratuur van het Vlaamsche land. Diensvolgens werd die Vlaamsche les insgelijks bij de andere Hoogescholen ingericht.

In een vorig verslag, zegde de heer P. Bellefroid : « Verleden jaar werd de Vlaamsche leergang van » strafrecht door een zeker getal studenten regel» matig gevolgd. Op het examen werd het uitge» maakt, dat het voldoende is de proeve over straf» recht en strafvordering in het Vlaamsch af te » leggen zonder eene nieuwe ondervraging over » diezelfde vakken in het Fransch te moeten onder» gaan. »

Over eenige maanden echter, liet de *Commission d'entérinement* aan onze faculteit van rechten weten dat zij haren stempel voortaan zou weigeren aan ieder diploma bestatigende dat de kandidaat genoegzame kennis van strafrecht en strafvordering had bewezen, maar dat hij daarvoor de Vlaamsche taal gebruikte.

Op welken grond berust die willekeurige uitlegging van art. 23 der Grondwet?

Men roept de voorbereidende werken in der wet van 1890 en namelijk ook dat over de bekwaamheid

van den examendoener niet alleen door den ondervrager maar door gansch de jury moet beslist worden.

Dat onze volksvertegenwoordigers Helleputte en Coremans alleen eene bijgevoegde ondervraging in 't Vlaamsch vroegen en bekwamen, betwisten wij niet. Wij beschuldigen immers onze gevierde Vlaamsche kampers niet met de Grondwet onbekend te zijn. Waarom zouden zij het recht vragen voor een bijzonder vak op het examen de Vlaamsche taal te bezigen, wanneer de Grondwet verklaart dat het gebruik der talen vrij is en gansch het examen in het Vlaamsch mag afgelegd worden!

Wanneer de heeren Helleputte en Coremans eene bijgevoegde ondervraging over strafrecht en strafvordering vroegen als voorwaarde der benoeming van een magistraat in het Vlaamsche land, het was alléén voor diegenen, 't zij Vlamingen, 't zij Walen, die hun examen in het Fransch aflegden, en aldus geene bewijzen hadden gegeven dat zij in staat waren de wet van 3 Mei 1889 na te leven. De wet zelve geeft er het bewijs van :

« Zullen ontslagen zijn de proef te onderstaan » voorzien bij §§ 1 en 2, de doctors in de rechten » die door hun diploma zullen bewijzen een examen » in het Vlaamsch over strafrecht en strafrechtspleging gedaan te hebben voor een der jurys bij de » hoogescholen of door den Staat ingericht en zetelende voor het examen waarvan de cursus van » strafrecht en strafrechtspleging deel maakt. »

Zoomin als die tekst uitdrukkelijk zegt dat wij het recht hebben gansch ons examen in 't Vlaamsch af te leggen, hetgene overbodig ware geweest onder het beheer van onze Grondwet, zoomin spreekt hij van een bijgevoegd Vlaamsch examen doorstaan na een volledig Fransch examen; en nergens wordt in de besprekingen er op gewezen dat het Vlaamsch diploma, in vermelden tekst beschreven, door eene tweede ondervraging over dezelfde vakken moet verkregen worden.

Het gevolg dier ongrondwettelijke thesis zou zijn dat de Vlaamsche cursus zich zou bepalen bij eene les van vertaling, en welhaast alle nut en alle bijtreding zou verliezen.

Wat het punt betreft dat gansch de jury moet in staat zijn de bekwaamheid van den ondervraagde te beoordeelen, het antwoord is niet moeilijk.

Is dit ook het geval niet voor de examen van Wijsbegeerte en Letteren? en werd die opwerping ooit gedaan aangaande de les van letterkunde die door een groot getal studenten in het Vlaamsch alléén wordt beantwoord?

Moeten de burgers hunne rechten afstaan voor de onkunde der ambtenaars, of bestaan deze om de rechten der burgers te eerbiedigen, zooniet te handhaven!

De afgestorvene heer Allard, hoogleeraar te Gent, schreef het reeds in 1864 (1) : « *On a récemment*

---

(1) *Belgique judiciaire,* 1864.

» *soutenu le droit, appartenant aux récipiendaires de*
» *subir leurs divers examens en langue flamande.*
» *Cette thèse est inébranlable en présence de la Con-*
» *stitution et, si elle peut donner lieu à des inconvé-*
» *nients dans la pratique, ce n'est pas une raison pour*
» *en repousser le fondement.* »

Eene opwerping die de *Commission d'entérinement* niet deed, maar die men soms hoort, is dat de taal der wet Fransch is en dat de wet dus in die taal moet aangeleerd worden.

Wij ontkennen niet dat, zoo lang er slechts éene officieele wettelijke tekst zal zijn, die tekst noodzakelijk tot leiddraad zal moeten dienen waar een der termen tot betwisting zou aanleiding geven. Maar hieruit besluiten dat een Vlaamsch examen onmogelijk is, ware beweren dat een Fransch wetsartikel niet in 't Vlaamsch kan vertolkt noch uitgelegd worden, dat er diensvolgens noch Vlaamsche leergang, noch Vlaamsche pleidooien mogen geduld worden.

Onze faculteit van rechten heeft zich voorloopig naar de beslissing der Commissie moeten gedragen. Maar laat ons hopen dat het bij die beslissing niet zal blijven ; u, leden van het Rechtsgenootschap, die de zaak eerst hebt in handen genomen, hoort de eervolle taak ze tot eenen gunstigen uitslag te leiden.

*
* *

Verschooning, Mijne Heeren, u voor de tweede maal zoo breedvoerig over die zaak gesproken te

hebben. Doch, gij beseft er allen het belangrijke van en zult mij dus licht die herhaling op de eerste zitting van dit nieuw jaar vergeven.

* * *

Op Maandag 14 November werden onze vergaderingen geopend.

De heer Voorzitter, met eenige welgevoelde woorden, verwelkomt het nieuw schooljaar, het 8ste van 's Rechtsgenootschaps bestaan. Hij drukt de hoop uit dat dit jaar evenveel vruchten zal dragen als de vorige en moedigt de leden tot iever en werkzaamheid aan. Hij steunt op de eer die het Rechtsgenootschap te beurt valt met in zijnen verslaggever een Gouwraadsheer te mogen groeten.

Daarna geeft hij den heer Alfons Neyt het woord om lezing te geven van zijn verslag.

In schitterenden, fijn afgewerkten stijl begint de heer Neyt met ons de geschiedenis der Vlaamsche beweging af te schilderen.

Dan doorbladert de verslaggever de werkzaamheden van het verloopen jaar en drukt zijn spijt uit over de werkeloosheid der heeren van het laatste doktoraat.

Hij eindigt met eene warme hulde te brengen aan heer hoogleeraar Van Biervliet die zijne weinige ledige stonden opoffert tot groei en bloei van 't Rechtsgenootschap.

De heer Voorzitter bedankt den heer Neyt en verzekert hem dat zijn naam immer in 't Rechtsgenootschap zal blijven voortduren. 14

Op 21 November werd het volgende rechtsgeding gepleten :

« L... eischt, krachtens art. 663 B. W., dat zijn
» nabuur A... bijdrage tot het opbouwen van eenen
» scheidsmuur tusschen hunne aanpalende hoven,
» binnen de stad Leuven gelegen.

» A... beroept zich op art. 656 B. W. om zich
» daaraan te onttrekken mits aan L... de helft af te
» staan van den grond waarop de muur moet rusten.»

De heer A. Van de Vyvere treedt op als eischer tegen den heer A. Verschaeve, verweerder.

Eischer begint met art. 656 te verwerpen.

Art. 663 doet art. 656 te niet of is er den uitleg van. Wie zou durven beweren dat art. 656 eene uitzondering is aan art. 663 daar art. 656 vóór art. 663 komt? Ten andere, art. 663 maakt onderscheid tusschen de eigenaars binnen en buiten de stad : in art. 656 is er van dit onderscheid geene spraak, dus zou de uitzondering uitgebreider zijn dan de regel.

Art. 656 stelt een vrijdom daar, doch alléén voor den medeeigenaar van eenen bestaanden scheidsmuur, mits het recht van gemeenheid te laten varen.

A... is geen medeeigenaar in gemelden zin, vermits er geen gemeenen muur bestaat. Hoe zou hij dan zijn recht van gemeenheid kunnen afstaan?

Eindelijk haalt de heer Van de Vyvere de voorbereidende werken der Wetgeving aan en besluit dat A... verplicht is bij te dragen tot het opbouwen van den scheidsmuur.

Moeilijk, voorwaar, was de taak van den verde-

diger na zulke schitterende en welgestaafde pleitrede : de heer A. Verschaeve gelukte er nochtans in de bewijzen van den eischer te doen wankelen.

Iemand die alleen verplicht is, zegde hij, om de zaak die hij bezit kan zich aan die verplichting onttrekken met die zaak af te staan. Ziedaar art. 656.

Het groot gedeelte zijner prachtige pleitrede rolde op het bewijs dat art. 663 eene uitzondering is aan art. 656, en geen punt bleef onaangeraakt om dit te bewijzen. Hij ook wist de voorbereidende werken ten zijnen voordeele doen uit te schijnen.

Het besluit was klaar : *exceptio est strictæ interpretationis* de letter der wet is uitdrukkelijk : L... is vrij zijn recht op de helft van den grond waarop de muur moet rusten af te staan.

De aanwezige leden gaven den eischer gewonnen.

Op Maandag 12 December zetelt het Genootschap als Hof van assisen in zake der gebroeders E. en S. T.

De heer A. Geurts, openbare aanklager, geeft lezing van den akt van beschuldiging en begint zijne verzoeksrede met de uitlegging der feiten.

Van de kermis van Waardamme weerkeerende, begon E. T., jaloersch op C. H., dezen laatste uit te schelden en zij kwamen weldra aan het worstelen. S. T. scheidde ze van elkander maar eenige oogenblikken daarna herbegon de vechtpartij tusschen C. en A. H. en de gebroeders T. — C. H. ontving hevige messteken van E. T. en stortte neer in zijn bloed om niet meer op te staan. A. H. werd door de gebroeders T. enkel gekwetst.

Aan de plichtigheid valt niet te twijfelen aangezien de gebroeders H. geen mes hadden en er dus geene spraak van noodweer kan bestaan. Wat meer is, E. T. erkende zelf zijne plichtigheid voor den onderzoeksrechter.

De heer De Winde had de verdediging ten zijnen laste genomen en kweet zich welsprekend van zijne taak. Hij legde het gedrag van S. T. uit, toonende dat er niets berispelijk is in zijne tusschenkomst in het gevecht dewijl hij niets deed dan de strijders scheiden. Wat E. T. betreft, het is een lichtzinnige jongen door drank en nijdigheid aangehitst : indien hij geslagen heeft, 't is alleenlijk om zich te verdedigen tegen H. die hem een messteek toegebracht had.

Op zijne gezegdens voor den onderzoeksrechter dient geene acht gegeven te worden : het is de taal van eenen onbeschaafden boer die zijne bedreigingen overdrijft.

Nadat het openbaar ministerie en de verdediging nog beurtelings gesproken hadden, werd het vonnis geveld. De plichtigheid van E. T. aan moord werd van kant gewezen, doch hij werd plichtig erkend voor slagen en kwetsuren aan A. H. toegebracht te hebben. Het Hof sprak S. T. vrij.

In zitting van Maandag 9 Januari meldt de heer Voorzitter ons dat vóór 31 December, één werk over de drukpers hem gestuurd is en dat het dus betaamt eene commissie te benoemen om over de waarde van dit werk te beraadslagen en eene beslissing te nemen aangaande den prijs die toegekend moet worden.

Daarna oordeelt het Genootschap over het volgende rechtsgeding :

« Pachter A. heeft boomen op het verhuurd erf
» geplant zonder dat de pachtbrief er iets over be-
» paalt. De eigenaar R., eischer, wil de boomen
» houden staan mits betaling der onkosten. De pach-
» ter verweert zich zeggende : indien gij de meer-
» dere waarde niet betaalt, verplant ik de boomen. »

De heer J. Helleputte, die den eischer vertegenwoordigt, ontkent aan den pachter alle recht van te kiezen. Aangaande de beplanting van boomen is hij niets meer dan 3e persoon en hij moet zich dus vergenoegen met de vergoeding door art. 555 bepaald, in geval van aankleef.

De heer A. Senden weet op welsprekende wijze den verweerder bij te staan. Hij roept het natuurlijk recht in : « niemand mag zich ten nadeele van anderen verrijken. » Hij is geen bezitter *animo domini*, maar staat in den bijzonderen toestand van huurder. Er is dus geen spraak van art. 555 maar van art. 1730 B. W. Aan zijnen verhuurder is hij niets schuldig dan het erf gelijk het in den beginne der huur was. Recht tot de meerdere waarde moet hem dus erkend worden.

De rechtbank beslist dat de eisch van den eigenaar R. gegrond is.

Op het dagorde der zitting van Maandag 16 Januari staat eene zaak van boetstraffelijken aard.

M. en zijnen toeziener B. worden beticht bij het graven van eenen hollen weg door zorgeloosheid

den dood een hunner werklieden veroorzaakt te hebben.

De heer Michiel Van Eeckhoutte, van zaliger gedachtenis, bekleedde het ambt van openbaar ministerie.

Mijne Heeren, even als gij allen, voel ik mij diep bewogen bij het herinneren van den studiemakker, die ons zoo pijnlijk werd ontrukt, en ik acht het als een duurbare plicht aan de godsdienstige gevoelens, het onberispelijk gedrag en den taaien iever tot het werk van onzen betreurden makker hier openlijk eene laatste hulde te brengen. *Vir bonus dicendi peritus*, ziedaar hoe men later den heer Van Eeckhoutte aan de balie hadde gekenschetst, zoo God in zijne ondoordringbare plannen er niet anders hadde over beschikt. Hij ruste in vrede.

Als openbare aanklager begon de heer Van Eeckhoutte, met de beschrijving der plaats waar het ongeluk voorviel en deed uitschijnen hoe onregelmatig de graving gebeurde. Waarna hij ons met de slechte faam van zekeren getuige waarop de verdediging misschien zou willen steunen, bekend miek.

Wie draagt de schuld der inzakking? Niet de werklieden maar M... en zijn toeziener voor wiens zorgeloosheid M... instaat.

Het openbaar ministerie besloot tot de veroordeeling.

De heer P. Van den Hove had zich met de verdediging gelast.

Welk is het *corpus delicti?* zegde hij. De dood van

den ongelukkigen werkman. Doch die dood moet aan de inzakking niet toegewezen worden. Waar is de getuigenis van den geneesheer? Die man was van zeer zwakke gesteltenis. Zeker, 't is een aardig toeval, doch, wat besluiten zonder bewijzen?

Veronderstellen wij dat het ongeluk den dood heeft veroorzaakt, zegt de verdediger, en hij ook beschrijft de plaats van het ongeluk.

M. is vol zorg en voorzigheid, zoo verklaren al de getuigen.

Wie kent den aard der betrekkingen niet tusschen bazen en werklieden! En, zoo er dan een ongeluk gebeurt, mag men nog grond hechten aan de getuigenissen?

Een getuige zegt dat er geene ondergraving langs den kant der inzakking bestond; die getuige kwam aanstonds na het ongeluk ter plaatse. Wie gaf bevel die ondergraving te doen? M. heeft gezegd dat er moest gezorgd worden dat de graving breed genoeg ware.

Waarom de wagens niet gemeten?

Er bestaat een plan, ja, doch 't is van geener waarde, aangezien het zelfs niet onderteekend is.

Op die verschillige redens gesteund, vraagt de verdediging de vrijspraak, welke na een antwoord van 't openbaar ministerie en een wederantwoord der verdediging wordt uitgesproken.

Op Maandag 6 Februari oordeelt het Genootschap als boetstraffelijke rechtbank over de volgende zaak:

« S. werd voor den vrederechter door L. geroepen

» aangaande de voorwaarden van den verkoop eener
» vrachtige koe die volgens L. hem verkocht was
» geworden onder de bijzondere voorwaarde dat zij
» vóór eenen bepaalden dag kalven zou. S. loochende
» die voorwaarde en legde er den beslissenden eed
» over af. »

Het openbaar ministerie, vertegenwoordigd door uwen verslaggever, op klacht van L. vervolgt S. voor valschen eed en bewijst door het beroep zelf van L. — een boterkremer — en door getuigenissen dat de koe wel onder die voorwaarde was verkocht geworden.

De verdediger, de heer V. Maes, doet vooreerst aan de rechtbank bemerken dat het bewijs van den valschen eed, afhankelijk is van het bewijs van het burgerlijk verdrag en dat het aan het openbaar ministerie, krachtens art. 1341 en 1363 B. W. niet toegelaten is door getuigen dit bewijs te leveren. Hij staaft zich op art. 16 der wet van 17 april 1878.

Over die voorloopige kwestie rijst een belangrijke redetwist op tusschen verdediger en openbaar ministerie, dat volgens eene talrijke jurisprudentie zijn gezegde staande houdt.

De rechtbank voegt de voorloopige kwestie bij den grond der zaak.

De verdediger tracht dan te doen uitschijnen dat de getuigenissen niet uitdrukkelijk genoeg zijn om tot de veroordeeling te leidén.

De rechtbank oordeelt als volgt : de voorloopige kwestie wordt in den zin van 't openbaar ministerie

geslist waarna de betichte schuldig aan valschen eed wordt erkend.

Varietas delectat. De zitting van Dijnsdag 7 Maart was er een bewijs van.

E. H. Callewaert gaf ons lezing eener voordracht : « de vrije wil bij de misdadigers. »

De oorsprong en de strekking der nieuwe misdadigerskunde dienen den spreker tot inleiding. Hij ontwikkelt het stelsel van Lombroso, zijne proefnemingen, zijne bewijsredenen, zijne gevolgtrekkingen. Waarna hij, als strenge redekundige, de leering onderzoekt.

In geval de misdadigerstypus wezenlijk zou bestaan, bewijst dit niet dat er geen vrije wil bestaat bij de misdadigers, maar alleenlijk dat hij zou geneigd zijn tot de misdaad.

De eigenaardige kenteekens die men bij den misdadiger aantreft, kunnen eene oorzaak zijn van drift tot misdaad en kunnen wederzijds ook door de drift versterkt worden.

Er zijn er, ja, die noodzakelijk tot de misdaad gedreven worden, maar dit zijn uitzonderingen. Doch de misdadigerstypus, zooals Lombroso hem voorstelt, bestaat in de wezenlijkheid niet. Spreker geeft daar verscheidene doorslaande redens van.

De steeds aangroeiende hervalling is geen bewijs voor Lombroso, veel eerder eene reden tegen zijne besluitredenen ; de uitleg er van is bijzonder in maatschappelijke oorzaken te zoeken.

De misdadigers bekennen zelven dat zij plichtig

zijn. De erfelijkheid der misdaad is meest toe te schrijven aan de slechte opvoeding en den invloed der slechte voorbeelden.

Tot slot wakkert E. H. Callewaert de katholieken aan die studie meer dan vroeger te doorgronden.

Onze achtbare heer Voorzitter wenschte E. H. Callewaert geluk voor zijne prachtige voordracht en bedankte hem in naam van het Genootschap. Door een uittreksel van het *Journal des Tribunaux* bewees hij hoe nuttig het is dat de geestelijkheid zich met het onderwerp, door E. H. Callewaert zoo meesterlijk behandeld, bezig houdt.

Eindelijk, in de laatste zitting, op Vrijdag 16 Juni, had uw verslaggever de eer eenige woorden te zeggen over de les van Vlaamsch strafrecht en inzonderlijk over den brief door de *Commission d'entérinement* van Brussel aan onze faculteit van rechten gestuurd. De inleiding van dit verslag is meer dan het kort begrip dier voordracht.

Daarna gaf de heer Van de Vyvere mededeeling, in naam van het bestuur, van het antwoord der heeren hoogleeraren, leden van de jury, om het werk over de drukpers te beoordeelen. Allen zijn het eens om den schrijver M. Adelfons Hendrickx, advokaat te Antwerpen, oud-lid van het Rechtsgenootschap, voorloopig de helft van den prijs te verleenen. Dit besluit zal in dagbladen bekend gemaakt worden.

*
* *

Alvorens dit verslag te eindigen, Mijne Heeren,

bestatig ik nogmaals met vreugde dat deze korte schets uwer werkzaamheden, hoe onvolledig ze ook zij, een welsprekend bewijs is van den bloei van ons duurbaar Genootschap.

Ik vervul eenen aangenamen en strengen plicht met in naam van u allen onzen geachten heer voorzitter, hoogleeraar Van Biervliet, van harte te danken voor den iever waarmede hij onzen kring bestuurt en voor de grootmoedigheid waarmede hij zijne weinige ledige avonduren opoffert voor onze leiding in het aanleeren der Vlaamsche rechtstaal.

Laat mij nog toe u de woorden toe te passen die den heer Voorzitter der Jonge Balie van Antwerpen over eenige dagen tot slot zijner openingsrede dienden : « de haardstede van ons Genootschap mag zich » onder het verlof niet uitgedoofd hebben. Mij » dunkt, zij schijnt weder te ontbranden met nieuwe » kracht.

» Het ijzer gloeit.

» Het aambeeld wacht.

» Neemt den hamer en smeedt. »

—

Societas Philologa Lovaniensis.

—

Illustrissimus ac Reverendissimus Dom. J. B. Abbeloos, Rector magnificus, *Præses ad hon.*

P. G. H. Willems, professor ordinarius, *Præses.*

Fr. Collard, professor ordinarius, *Vice-Præsid.*

Rev. Franc. Smets, ex Casterle, phil. et lit. cand., *p. t. a Secret.*

Socii.

Rev. Victor Carlier, ex Mainvault, phil. et lit. cand., ex-secret. (1892-1893).

Leopoldus Paulus, Nivellensis, phil. et lit. cand.

Leo Mallinger, Luciliburgensis, id.

Arth. Colinet, Sonegiensis, id.

Gustavus Feytmans, ex Hasseleto, id.

Rev. Ephraim Loyest, ex Daussois, id.

Ludovicus Ballet, Lovaniensis, phil. et lit. stud.

Rev. Carolus Caeymaex, Antverpiensis, id.

Henricus Glaesener, ex Tribus Virginibus, id.

Jacobus Houben, Mosætrajectinus, id.

Rev. Johannes Janssen, ex Meerle, id.

Rev. Josephus Simons, ex Berlaere, id.

Rev. Josephus van Battel, Mechliniensis, id.

Bernardus Vossen, ex Gronsveld, id.

Qui olim socii fuere.

Car. Michel, Tornacensis, phil. et lit. doctor, prof. univers. Leodiensis, ex-secret. (1873-74).

Eug. Hubert, Lovaniensis, phil. et lit. doctor, prof. univers. Leodiensis.

Leo De Bruyn, Lovaniensis, phil. et lit. doctor, mag. scrin. stud. super. in Ministerio rer. int.

Victor Brants, Antverpiensis, prof. ordinarius Univ. Lovaniensis, ex-secret. (1874-75).

Petr. Sturm, ex Bivange (Magni Duc. Lucilib.), phil. et lit. doctor, professor athenæi Luciliburg.

Rev. Johannes Vanden Weghe, ex Ledeghem, philol. licentiatus.

Rev. canonicus Alf. Segers, ex Appels, philolog. licentiatus, præses seminarii Gandavensis.

Joh. Petr. Bestgen, ex Hollerich (Magni Duc. Lucilib.), phil. et lit. doct., prof. progymnasii Echternacensis.

Rev. Celest. Wadeleux, ex Brée, philolog. licentiatus. rector gymnasii Beeringensis, ex-secret. (1875-76).

Rev. Leo Van Dorpe, ex Zevecote, philolog. licentiatus, vicarius in oppido Brugensi.

Eduardus Houtart, ex Montibus ad Sabim, phil. et lit. atque juris doctor, ex-secret. (1877-78).

Rev. Arthur Vermeersch, S. J., ex Ertvelde, doct. jur. et scient. polit., ex-secret. (1878-79).

Ludovicus Simons, Ruremondensis, phil. et lit. doct., professor athenæi Lovaniensis.

Constantinus Gelders, Lewensis, phil. et lit. doctor, professor athenæi Brugensis.

Desiderius Petit, ex Wodecq, phil. et lit. doct., professor coll. Diesthem.

Constantinus Nannan, ex Redu, phil. et lit. doctor, professor athenæi Ixellensis.

Gulielmus Streel, ex Alleur, phil. et lit. atque juris doct., ex-secret. (1879-80), judex curiæ Waremm.

Johannes Dubois, ex Barnich, phil. et lit. atque juris doct., ex-secret. (1880-81), judex curiæ Arlon.

Julius Van Biervliet, Brugensis, phil. et lit. et scient. nat. doctor, ex-secret. (1881-82), prof. univ. Gandavensis.

Edmundus Cordewener, Mosætrajectinus, phil. et lit. doct., prof. gymnasii Mosætraj.

Petrus Doppler, Mosætrajectinus, phil. et lit. doct., ex ag. vices-secret. (1882-83), adjutor archiv. Mosætraj.

Rev. Edmundus Remy, Sonegiensis, philologiæ doct., professor seminarii Bonæ Spei.

Rev. Leonardus Lootens, ex Anseghem, philologiæ licentiatus, professor in Seminario Rolariensi.

Michael Meyers, ex Boxhorn (Magni Duc. Lucilib.), phil. et lit. doct., professor athenæi Luciliburg.

Michael Glaesener, ex Wilwerdingen (Magni Duc. Lucilib.), phil. et lit. doctor, prof. athenæi Dikirch.

Baro Leo Bethune, Alostanus, phil. et lit. et juris doctor, ex-secret. (1883-84).

Augustus Bertrand, Bullionensis, philos. et lit. doct., prof. athenæi Mechlin.

Johannes Terrens, ex Waldbillig (Magni Duc. Lucilib.), philos. et lit. doct., ex-secret. (1884-85).

Rev. Alphonsus Dassonville, ex Heule, philologiæ licent., prof. collegii Ostendensis.

Eugenius Herbecq, Dionantensis, phil. et lit. et juris doctor, ex-secret. (1885-86).

Alphonsus Roegiers, Teneræmundanus, phil. et lit. doct., prof. athenæi Leodiensis.

Rev. Adrianus Cauwenberg, ex Hoeven (Batavus), phil. et lit. doct., professor in séminario minore diœcesis Bredanæ.

Rev. Ludovicus Reyter, ex Altwies (Magni Duc. Lucilib.), phil. et lit. doct., prof. gymnasii Dikirc.

Alfredus De Groote, Gerardimontensis, juris doctor, substitutus auditoris milit. Gandavi.

Carolus Martens, Lovaniensis, juris doct.

Prosper Poullet, Lovaniensis, phil. et lit. et juris doctor, lector Univ. Lovan., ex-secret. (1886-87).

Theodorus Stille, Mosætrajectinus, phil. et lit. doct.

Ernestus Dubois, Verviensis, phil. et lit. et juris doct.

Leopoldus Piette, ex Denée, phil. et lit. doctor, prof. athenæi Namurc.

Simon Kayser, ex Esch (Magni Duc. Lucil.), phil. et lit. doctor, prof. collegii S[i] Josephi Virtonensis.

Rev. Petrus Marres, Mosætrajectinus, prof. in seminario Rodiaducensi.

Mauritius Dewulf, Poperinghensis, phil. et lit. et juris doct., professor aggreg. Univ. Lovaniensis.

Prosper De Pelsmaecker, ex Denderleeuw, phil. et lit. et juris doct., ex-secret. (1887-88).

Rev. Edmundus Conrotte, ex Tintigny, phil. et lit. doct., prof. Seminarii Baston.

Rev. Æmilius Valvekens, ex Rillaer, phil. et lit. doct., prof. seminarii Hoogstrat., ex-secret. (1888-89).

Edm. Goedertier, ex Lede, phil. et lit. et juris doct.

Joh. Petr. Schock, ex Villa-Machera (Magni Duc. Lucilib.), phil. et lit. doct.

Rev. Johannes Leemans, ex Grimbergen, professor collegii S^i Petri Lovan.

Rev. Arthur Piret, ex curia S^i Stephani, phil. et lit. cand., prof. collegii S^i Rom. Mechlin.

Rev. Franciscus Schoovaerts, ex Wavre-Notre-Dame. phil. et lit. cand., professor collegii S^i Bonifacii Ixellensis.

Leo Goemans, Lovaniensis, phil. et lit. doctor, magister stud. Ath. Lovan.

Marcus Vanden Rydt, Nivellensis, phil. et lit. doctor, prof. collegii Nivellensis.

Rev. Jacobus Meyers, ex Bigonis Villa (Magni Duc. Luciliburg), phil. et lit. doct.

Baro Franciscus Bethune. Gandavensis, phil. et lit. et juris doctor, lector Univ. Lovan., ex-secret. (1889-90).

Lambertus Petit, Namurc., phil. et lit. et juris doct.

Josephus Schrijnen, Venlonensis, phil. et lit. doctor, ex-secret. (1890-91).

Rev. Victor Gérard, ex Bastonia, phil. et lit. doctor, prof. colleg. episc. Dionant., ex-secret. (1891-92).

Jos. Willems, Lovaniensis, juris doctor.

Carolus Le Coutere, Antverpiensis, phil. et lit. doctor, lector Univ. Lovan.

Eduardus Loos, Lovaniensis, phil. et lit. et juris doct.

Simeon Olschewsky, Lovaniensis, phil. et lit. cand.

Rev. Justinus Roger, ex Jodonia, phil. et lit. doctor, prof. coll. S^i Petri Lovan.

Franc. Brabants. Liranus, phil. et lit. doct., prof. coll. S^æ Trinit. Lovan.

—

RAPPORT

sur les travaux de la SOCIETAS PHILOLOGA de l'Université catholique, pendant l'année académique 1892-93, par M. l'abbé Victor CARLIER, candidat en philosophie et lettres, secrétaire sortant.

Messieurs,

Dans son rapport des travaux de la Société pendant l'année 1892-1893, M. Gérard nous invitait à cultiver avec ardeur cette vieille science philologique qui jeta autrefois en Belgique, et en particulier à Louvain, un si vif éclat. Je crois que cette parole de notre sympathique secrétaire n'est pas restée sans écho. Les nombreuses séances que nous avons eues cette année sont un éloquent témoignage de l'esprit d'étude qui anime les membres de la *Philologa* et de l'intérêt qu'ils portent au développement des sciences classiques. Les analyses que nous avons faites des revues philologiques étrangères n'ont pas peu contribué à ce résultat. Ces travaux en effet tout en nous initiant au mouvement de la science chez les autres nations : en Allemagne, en Hollande, en France, en Angleterre, en Autriche, en Italie, sont en même temps comme un puissant appel fait à nos efforts; ils nous disent

que nous ne pouvons pas rester en arrière des progrès accomplis à l'étranger et que nous devons, autant qu'il nous est possible, travailler à conserver à l'étude de l'antiquité classique l'honneur dont elle a constamment joui sur le sol de notre patrie.

Une nouvelle distinction est venue pendant cette année académique honorer notre Société dans la personne de son illustre président. En nommant M. le professeur Willems officier de l'ordre de Léopold, le Prince éclairé qui nous gouverne a hautement apprécié le mérite de celui qui est le fondateur et l'âme de notre Société. M. le professeur Collard, notre dévoué vice-président, s'est fait à cette occasion l'interprète de nos sentiments à tous, en exprimant à M. Willems combien nous étions heureux et fiers de l'honneur qui lui était fait, combien nous lui étions reconnaissants de la bienveillance et du zèle avec lesquels il dirige les travaux de la *Philologa*.

Je n'essaierai pas, Messieurs, de vous donner un résumé des différents sujets qui ont été traités au cours de nos séances, ni une analyse des articles de revue qui vous ont été communiqués. Ce serait trop long. D'ailleurs, vous le savez, il est d'usage que le secrétaire fasse plutôt dans son rapport une étude personnelle qu'une énumération des travaux de l'année écoulée. Je me fais un devoir de suivre cette tradition. J'ai pris pour sujet de cette étude un passage de l'Octavius de Minucius Félix, passage qui a donné lieu en ces derniers temps à de nombreuses discussions.

Voici le texte d'après l'édition de Baehrens (29, 2, 3) :

« Nam quod religioni nostræ hominem noxium et cru-
» cem ejus adscribitis, longe de vicinia veritatis erratis,
» qui putatis deum credi aut meruisse noxium aut po-
» tuisse terrenum, ne ille miserabilis, cujus in homine
» mortali spes omnis innititur ; totum enim ejus auxilium
» cum extincto homine finitur. »

C'est là, dans toute l'apologie de Minucius Félix, le seul passage où il est fait allusion au Christ. Pourquoi dans ce dialogue entre un païen et un chrétien, Octavius, le brillant défenseur du christianisme, ne cite-t-il pas le nom de Jésus-Christ? Pourquoi ne saisit-il pas l'occasion de montrer à Cécilius, l'adepte du polythéisme, la source de son accusation erronée, en prouvant la divinité de cet homme attaché à la croix? N'y a-t-il pas là une réticence indigne d'un chrétien et surtout d'un apologiste? Quelle peut être la raison de ce silence?

La solution de cette question est d'une importance capitale pour celui qui veut connaître le caractère propre de l'œuvre de Minucius Félix. C'est même, dit Baehrens (1), le seul passage qui puisse nous rendre compte des différences qui existent entre le discours d'Octavius et les écrits des autres apologistes du second et du troisième siècle ; c'est le seul texte qui nous explique pourquoi Octavius, dans son

---

(1) M. Minuci Fel. Octavius. Baehrens. Leipsic, 1886. Préface, pp. IX, X, XI.

exposé du christianisme, n'a pas fait mention, ni du Christ ni de son œuvre. Je crois que Baehrens a donné à ces quelques lignes une portée trop considérable. Les passages (1) du discours d'Octavius où il est parlé de l'autorité des prophètes contribuent également pour une large part à nous faire comprendre le but et la valeur de cette œuvre apologétique. Quoiqu'il en soit, il n'en est pas moins vrai qu'il nous importe beaucoup de connaître les motifs du silence d'Octavius sur le Christ ; car ce seront ces motifs qui nous permettront d'apprécier et la sincérité de son christianisme et le degré de sa science religieuse. Avant de donner notre réponse à la question proposée, examinons les divers systèmes qui ont été mis en avant pour rendre compte de la valeur du passage qui nous occupe.

C'est à dessein, dit Dombart (2), qu'Octavius n'a pas parlé de la personne du Christ. La discussion ne portait que sur l'unité de Dieu, le gouvernement de la Providence et la pureté morale du christianisme. Octavius s'est tu sur ce qu'il y a de plus intime dans

(1) Octavius 34, 5 ; 35, 1. Baehrens a voulu nier l'authenticité de ces deux passages compris dans les manuscrits et dans toutes les éditions qui ont paru jusqu'à lui On peut parfaitement démontrer que ces passages sont en harmonie avec la suite des idées exposées dans le discours d'Octavius, qu'ils sont nécessaires à l'intelligence d'autres textes et que si on n'admet pas leur authenticité, on se jette dans d'inextricables difficultés.

(2) Dombart. Ein Dialog. des M. Min. Fel. Trad. allem., p. VIII et s.

la religion chrétienne, pour ne pas nuire à la cause qu'il défendait.

D'après Keim (1), lorsque Minucius Félix écrivait son Octavius, il ne connaissait pas encore ce qui est propre au christianisme. Octavius ne serait qu'un philosophe nouvellement converti, essayant de défendre, dans la mesure de ses forces, la religion qu'il vient d'embrasser et dont il n'a qu'une connaissance imparfaite. Donc si Octavius ne parle pas expressément de Jésus-Christ, c'est parce qu'il ne le connaît pas.

Kühn (2) accuse également Octavius d'ignorance. En effet, dit-il, d'après les paroles même d'Octavius, nous devons nier au Christ le *noxium* et le *terrenum*. Ainsi le Christ n'a pas la *terra*, le *pondus terrenum*, l'*humanum corpus*. Le Christ dans la pensée d'Octavius serait donc un esprit, une substance immortelle, d'une agilité, d'une vigueur céleste, *spiritus*, *immortalis substantia*, *cœlestis levitas*, *cœlestis vigor*. Or,

---

(1) Keim. Rom und das Christenthum, p. 472.

(2) Kühn. Der Octavius des Minuc. Fel. Eine heidnisch-philosophische auffassung vom christenthum. Leipsig, 1882, p. 40. – Christus ist ihm weder Verbrecher noch Mensch, ja nicht einmal terrenus. Er spricht also Christus die terra ab, mit dieser aber (nach 26, 12) terrenum pondus und damit auch humanum corpus! Die positive Antwort aber wäre : Christus ist seinem Wesen nach spiritus, immortalis substantia, caelestis levitas, caelestis vigor........ Wir meinen, das ist reiner Doketismus. « Christus, ein Gott, » so hatte der Christ von aussen vernommen, « Christus, ein Ueberirdischer » so lautete die Erklärung im Kopfe des Philosophen.

dit Kühn, ce n'est pas là l'enseignement de la foi chrétienne : c'est du pur docétisme.

Baehrens (1) ne croit pas à l'ignorance d'Octavius. Dans toute l'apologie, dit-il, Octavius montre cet esprit pénétrant et ce jugement réservé qui caractérisent les jurisconsultes romains. Précurseur des Strauss et des Renan, Octavius n'admet pas la divinité de Jésus-Christ, il laisse cette croyance aux gens simples et crédules ; pour lui, il accepte du christianisme ce qu'il y a de raisonnable, et il en méprise les vaines fictions et les rites qui en découlent.

Ces différentes hypothèses édifiées pour expliquer le silence d'Octavius sur le Christ peuvent se ramener à deux : C'est par ignorance ou c'est par tactique qu'Octavius ne s'est pas exprimé d'une manière explicite sur la personne et l'œuvre de Jésus-Christ.

Examinons la première hypothèse : Octavius ne connaît pas le Christ, ou du moins l'idée qu'il s'en fait n'est pas l'idée chrétienne.

Cette hypothèse, comme le fait remarquer Baehrens (2), ne peut se soutenir. En effet, plusieurs

---

(1) Baehrens. Ouvr. cité, préf p. XII. Sic igitur statuo... Minucium ea usum mentis acie eaque judicii sobrietate, qua optimum quemque jurisperitorum Romanorum excelluisse videmus, aliquatenus præcessisse Straussios nostros Renanosque : reliquit Felix sectæ conditoris tanquam dei adorationem hominibus inperitis rudibusque et inprovide credulis (c. 20, 5-6) eoque majori jure hanc vulgi idololatriam a se procul arcuit, quo accuratiorem indagationem instituerat de persona Christi, quem fortasse coluit ut virum omni amore dignum (conf. c. 29, 5).

(2) Baehrens. Ouv. cité, préf. p. X.

années s'étaient déjà écoulées depuis la discussion d'Ostie, lorsque Minucius écrivit son Dialogue (1). Il y avait donc déjà assez longtemps qu'il était passé des ténèbres profondes de l'erreur à la belle lumière de la vérité et de la sagesse (2). Il avait eu parfaitement le temps d'approfondir ses connaissances religieuses qu'il avait pu exposer d'une manière inexacte et incomplète dans une discussion orale. Les recherches qu'il fit sur l'histoire même du peuple Juif (3) nous prouvent qu'il a dû étudier soigneusement le christianisme.

A ces considérations émises par Baehrens, j'ajoute une autre preuve qui sera en même temps la réfutation des opinions de Keim et de Kühn. La voici :

Par voie de négation, d'élimination, nous pouvons arriver à reproduire la conception qu'Octavius se faisait du Christ. Eh bien ! cette conception ne diffère en rien de l'idée chrétienne, puisqu'elle lui est empruntée, puisqu'elle est en parfaite harmonie avec l'enseignement de saint Paul.

Pour plus de clarté, prenons un à un les éléments de la réponse qu'Octavius fait à son adversaire.

Cécilius a adressé à la religion chrétienne un triple reproche au sujet du culte rendu à Jésus crucifié :

La réponse d'Octavius contiendra la réfutation de ces trois points :

---

(1) Octavius était mort, lorsque Minucius écrivit son Dialogue. Oct. 1, 3.

(2) Octavius, I, 4.

(3) Id. XXXIII, 2-3.

1) Nam quod religioni nostræ *hominem* noxium... adscribitis, ... erratis, qui putatis Deum credi potuisse *terrenum*.

Notre religion ne rend pas de culte à un homme. *Un homme terrestre* ne peut être regardé comme Dieu. Pour bien préciser sa pensée, Octavius ajoute « ne ille miserabilis, cujus in homine mortali spes omnis innititur; totum enim ejus auxilium cum extincto homine finitur ». Donc cet homme terrestre à qui Octavius veut refuser un culte, c'est l'homme soumis à la mort « homo mortalis », l'homme dont la puissance finit avec la vie « ejus auxilium cum extincto homine finitur ».

Si nous appliquons ces paroles au Christ, nous saurons ce qu'il n'est pas; de ce qu'il n'est pas nous pourrons conclure ce qu'il est.

1) Ce n'est pas un homme, ou du moins ce n'est pas un homme terrestre : c'est-à-dire un mortel dont la puissance va se briser au tombeau. Donc

2) c'est un Dieu, ou du moins s'il est homme, il est céleste, tout-puissant, immortel.

Mais si le Christ est céleste « non terrenus », devrons-nous, comme l'a fait Kühn, lui nier l'« *humanum corpus* ». Nous n'avons aucun motif de le faire. Le contexte nous indique assez quel sens Octavius attache à l'expression « non terrenus ». Kühn manque de logique quand il veut déduire de cette épithète, que le Christ n'aurait eu dans la pensée d'Octavius qu'un corps apparent. On peut parfaitement dire du Christ qu'il n'est pas

terrenus, bien qu'il ait eu un corps réel, semblable au nôtre. Cela est tout à fait conforme à la doctrine catholique, à l'idée exprimée par saint Paul dans son Epitre aux Corinthiens. « Primus homo de terra terrenus, secundus homo de cœlo cœlestis (1) ». Dans ce passage, saint Paul compare Adam, le premier homme, avec le Christ qui est le nouvel Adam, le père de l'humanité régénérée. Le premier homme, dit saint Paul, est terrestre, le second, c'est-à-dire le Christ, est céleste; il est descendu du Ciel, il a une origine divine, il est né de Dieu; de plus par sa résurrection il est devenu céleste même quant à son corps, car son corps a acquis la gloire, la puissance et l'immortalité (2). Pouvons-nous conclure de là que saint Paul veut nier au Christ un corps semblable au nôtre? Ce serait absurde de le prétendre. Tous les écrits du grand apôtre prouvent suffisamment le contraire (3).

Ce simple rapprochement entre le « non terrenus » d'Octavius et l'« homo cœlestis » de saint Paul nous montre à toute évidence que l'opinion de Kühn ne repose sur aucun fondement.

Passons au second point de la réfutation :

2) Nam quod religioni nostræ hominem *noxium*... adscribitis... erratis qui putatis Deum credi aut meruisse noxium...

---

(1) Sancti Pauli ad Cor. XV, 47.

(2) C'est là l'interprétation qui est donnée par les commentateurs

(3) Sancti Pauli ad Rom. I, 3, ad Gal., IV, 4, etc.

Nous ne rendons pas de culte à un *criminel :* un criminel ne mérite pas d'être considéré comme un dieu. Il va de soi que l'épithète *noxium* ne peut s'appliquer au Christ. L'Homme-Dieu est la sainteté même, il est selon l'expression de Saint Paul « sanctus innocens, impollutus, segregatus a peccatoribus et excelsior cœlis factus » (1). Ce second point ne souffre aucune difficulté.

Dans cette double réfutation, Octavius fait preuve d'une concision, d'une exactitude et d'une adresse véritablement remarquables. Puisque Cécilius lui a reproché d'honorer un *homme criminel*, il semble qu'il va nier dans sa réponse les deux mêmes points qui étaient contenus dans l'attaque « erratis qui putatis deum credi aut meruisse *noxium* aut potuisse *humanum* ». Mais s'il s'était exprimé de la sorte, peut être eût-on pu en conclure qu'il ne reconnaissait pas l'humanité de Jésus-Christ. Au contraire, en substituant dans la seconde partie de sa phrase *terrenum* à *humanum*, il ne laisse aucun doute sur la vérité de sa doctrine : sa pensée est en parfaite harmonie avec celle de saint Paul.

Cette exactitude et ce choix scrupuleux des termes ne nous permettent pas de croire qu'Octavius ignorait l'enseignement de la foi chrétienne concernant la personne du Christ ; le troisième point de la réponse à l'accusation de Cécilius va nous donner un nouvel argument en faveur de notre thèse.

---

(1) S. Pauli ad Hebr. VII, 26.

3) *Cruces etiam nec colimus, nec optamus* (1).

Evidemment Octavius entend ici la croix dans le sens que son adversaire attache à cette expression, c'est-à-dire, le bois funéraire, l'instrument du supplice « ligna feralia » (2) ou bien la croix considérée comme participant à la divinité de celui qui y est cloué « ut deorum vestrorum partes ».

Après avoir nié le fait en lui-même « nec colimus nec optamus » il reprend l'objection et il en use à son tour contre le polythéisme, « vos sane, qui lignos deos consecratis, cruces ligneas ut deorum vestrorum partes forsitan adoratis ». Mais, chose remarquable, il semble dire ici à son adversaire : Votre conduite s'explique aisément ; il n'y a rien d'étrange à ce que dans votre religion on retrouve la croix, puisque le signe de la croix nous le rencontrons partout : il apparaît dans vos étendards, dans vos trophées, sur la mer, etc. C'est-là un signe pour ainsi dire naturel, l'homme qui accomplit d'un cœur pur le grand devoir religieux de la prière a les bras étendus en croix. « Nam et signa ipsa et cantabra et vexilla castrorum quid aliud quam inauratæ cruces sunt et ornatæ? tropæa vestra victricia non tantum simplicis crucis faciem, verum et adfixi hominis imitantur. Signum sane crucis naturaliter visimus in navi, cum velis tumentibus vehitur, cum expansis

---

(1) Octavius, XXIX, 6.

(2) Octavius, IX, 4.

palmulis labitur; et cum erigitur jugum, crucis signum est, et cum homo porrectis manibus deum pura mente veneratur, ita signo crucis aut ratio naturalis innititur aut vestra religio formatur (1). »

Nulle part ailleurs, en repoussant les attaques du défenseur du polythéisme, Octavius ne lui a dit : « Vous-même, vous faites ce que vous nous reprochez et cela n'est pas étonnant : la nature elle-même vous invite à agir ainsi. » Pourquoi dans ce passage seul, Octavius veut-il légitimer la conduite de son adversaire, pourquoi la trouve-t-il raisonnable, naturelle? N'est-ce pas, parce qu'il reconnaît qu'il y a dans le christianisme quelque chose de semblable? Et n'avoue-t-il pas, par le fait même, qu'il y a dans cette religion un certain culte rendu, sinon à la croix, du moins au Divin Crucifié?

Si nous rapprochons cette négation d'Octavius « cruces nec colimus, nec optamus » de l'insinuation par laquelle il nous laisse conclure qu'il admet cependant le fait dans un certain sens « ita signo crucis ratio naturalis innititur ». Nous pourrons découvrir la méthode suivie par Octavius. Ici, comme dans le reste de son discours, Octavius nous montre qu'il ne dit pas tout ce qu'il sait. Il reprend une à une les accusations lancées contre le christianisme, il les repousse avec une grande habileté; mais il ne cherche pas à faire connaître à son adversaire la

(1) Oct. XXIX, 8.

source de ses erreurs, il ne se préoccupe pas de lui exposer complètement les points de la doctrine chrétienne que l'ignorance et la haine ont si étrangement défigurés; il se tait à dessein pour ne pas entrer dans de nouvelles discussions; mais ce silence prudent dans lequel il se renferme ne peut être considéré comme la marque de son ignorance religieuse.

D'ailleurs, cette prétendue ignorance d'Octavius ne se concilie nullement avec la haute estime qu'il professe pour la science, spécialement pour la science des choses divines. Octavius met la connaissance de Dieu à la base de tous nos devoirs (1); à ses yeux, un supplice éternel attend ceux qui n'auront pas acquis cette connaissance (2). Le christianisme lui apparaît comme la lumière de la sagesse et de la vérité (3), tandis que les religions païennes ne sont qu'erreur, ténèbres et superstitions vulgaires (4). Est-il vraisemblable qu'il n'ait pas fait une étude approfondie du christianisme, qu'il n'ait pas cherché à se rendre compte tant soit peu de ses dogmes et de ses mystères? Est-il vraisemblable qu'il n'ait pas lu les livres saints, les Evangiles, qui sont comme les témoignages authentiques de la vérité chrétienne? Est-il vraisemblable qu'il n'ait pas étudié

---

(1) Oct. XVII, 2-3.
(2) Oct. XXXV, 4.
(3) Oct I, 4.
(4) Oct. III, 1.

spécialement la vie et l'œuvre du Christ, fondateur de cette religion nouvelle qui est venue donner au monde la sagesse et la vérité? Non cela est invraisemblable, cela est impossible. L'exactitude avec laquelle il s'exprime, bien qu'il se serve de la langue des auteurs classiques pour exposer des idées qui leur étaient étrangères (1), les nombreux passages où il s'inspire des Ecritures (2), notamment des écrits de saint Paul (3), nous prouvent qu'il s'était adonné à une étude consciencieuse de cette religion qu'il a voulu défendre par sa parole et par ses écrits.

Donc pour revenir à notre thèse, le silence d'Octavius sur le Christ ne peut être attribué à l'ignorance.

Passons à la seconde hypothèse : c'est à dessein qu'Octavius n'a pas cité le nom du Christ dans son apologie du Christianisme.

Ce second système a pour lui de nombreux partisans. Parmi les principaux, nous avons déjà cite Dombart et Baehrens. Cependant ces deux philologues ont une manière toute différente d'expliquer les motifs

---

(1) Gaston Boissier. La fin du Paganisme. Paris, 1891, tome I, l. III, c. II.

(2) Cf. Boeren, Minuciana. Bedburg, 1859.

(3) Il faut y ajouter le discours de saint Paul aux Athéniens (actes des Apôtres, XVII, 22-34). Octavius y a fait plusieurs emprunts. Renan n'a pas tenu compte de ce discours, lorsqu'il a voulu opposer la méthode apologétique d'Octavius à celle qu'il croit retrouver dans les écrits du grand apôtre (Marc Aurèle et la fin du monde antique. Paris, 1882).

de ce silence volontaire d'Octavius sur la personne du Christ. Dirons-nous avec Dombart qu'Octavius a agi de la sorte dans le but de mieux servir la cause qu'il voulait défendre, ou bien, comme l'a prétendu Baehrens, qu'il n'a pas parlé du Christ, parce qu'il ne croyait pas à sa divinité?

Pour répondre à cette double question, nous allons examiner : 1) les objections formulées par Baehrens contre l'opinion de Dombart, 2) les raisons sur lesquelles Baehrens a voulu appuyer son propre système.

1) Les objections que l'on fait à la thèse de Dombart.

Ceux qui soutiennent cette opinion, dit Baehrens, oublient quelle grande différence il y a entre les questions théologiques et étrangères aux païens, et le simple aveu de ce qui est considéré comme la vérité (1). — Cette raison me paraît un peu obscure. Baehrens veut-il dire ici, qu'Octavius aurait dû affirmer simplement la Divinité de Jésus-Christ « simplicem confessionem » sans entrer pour cela dans des discussions théologiques difficiles pour son contradicteur, ou bien veut-il insinuer que la doctrine sur la divinité du Christ ne rentre pas dans ces discussions « ut ita dicam theologicas ».

S'il affirme le 1°, je réponds : Mais ce simple aveu d'Octavius serait-il passé inaperçu? Au contraire n'au-

(1) Baehrens. Ouv. cité, préf. p. X.

rait-il pas provoqué immédiatement des doutes et des difficultés dans l'esprit de Cécilius, n'aurait-il pas amené inévitablement des discussions « ut ita dicam theologicas ab ethnicis sane alienas »?

S'il affirme le 2°, je réponds : Mais la question de la Divinité de Jésus-Christ, est bien une question théologique, étrangère aux conceptions du paganisme. Le mystère d'un Dieu Incarné, d'un Dieu Crucifié ne pénétrait pas si facilement dans les intelligences païennes. Baehrens oublie ici le mot de saint Paul aux Corinthiens (1) « nos autem prædicamus Christum crucifixum, Judæis quidem scandalum, Gentibus autem stultitiam ». Etait-ce bien le moment pour Octavius d'annoncer au philosophe sceptique ce qui sans nul doute lui eût paru une folie? Je réponds : non, car

1) Cette doctrine ne rentrait pas dans le cadre de la discussion. En effet les points essentiels de ce débat étaient : le monothéisme, la Providence et la pureté morale du christianisme. Octavius s'était arrêté longtemps aux preuves de l'unité de Dieu. Eût-il été prudent de sa part de toucher immédiatement après à un mystère qui à première vue eût paru en contradiction avec le monothéisme si longuement exposé?

2) Si Octavius l'avait fait, il eût été infidèle au plan qu'il s'était tracé. En effet son but était de montrer

---

(1) I ad Cor. I, 23.

les nombreuses analogies qui existaient entre certains points de la doctrine chrétienne et les théories des philosophes anciens (1). Cette manière de défendre le christianisme lui est en quelque sorte imposée par le caractère même de son interlocuteur. Cécilius en effet est un sceptique, aimant beaucoup l'adage des académiciens « in summis quæstionibus tuta dubitatio (2) ». Comme tel, il professe une grande admiration pour Socrate, le prince de la sagesse antique, répondant un jour à ceux qui l'interrogaient sur les choses divines « quod supra nos, nihil ad nos » (3). Ce qui le rebute le plus dans le christianisme, c'est ce caractère dogmatique que présentent à son esprit les croyances de cette religion nouvelle, c'est cette certitude invincible qui est le partage des simples et des ignorants, et cela concernant les vérités les plus profondes et les plus sublimes, alors que ces vérités avaient été pendant tant de siècles l'objet des discussions de la part de tant d'écoles de philosophie (4). En présence d'un tel adversaire, Octavius eût manqué d'habileté et de sagesse, s'il avait abordé dans un premier débat, les dogmes qui sont l'objet propre de la révélation. Cécilius eût pu l'arrêter immédiatement par le mot de Socrate « quod supra nos, nihil ad nos ».

---

(1) Octavius, XXXIV, 8; XXXIX.
(2) Octavius, XIII, 5.
(3) Octavius, XIII, 1.
(4) Octavius, V, 4.

Il ne faut donc pas recourir à la « disciplinæ arcani » (1), comme l'a fait Roeren (2) pour expliquer les réticences que l'on rencontre dans Octavius. Le but du dialogue, le caractère des personnages mis en scène rendent parfaitement compte de certains points de doctrine restés dans l'ombre ou complètement omis. Avec toute son habileté oratoire, Octavius veut rendre la vérité facile à saisir, et c'est pour cela qu'il la présente sous un jour favorable (3). Ce n'est que lorsque son adversaire se sera déclaré vaincu en disant : « Et de Providentia fateor, et de uno deo cedo, et de sectæ jam nostræ sinceritate consentio (4), » qu'Octavius pourra entreprendre les discussions plus élevées, afin de former dans son disciple le chrétien parfait (5). En attendant il eût été imprudent de sa part, de traiter dans cette première entrevue, du mystère de la croix « gentibus stultitiam ». Or certainement il eût été amené à parler de ce mystère, s'il avait cité le nom du Christ au passage qui nous occupe.

Il résulte de ces considérations que les objections formulées par Baehrens contre la thèse de Dombart, sont dénuées de toute valeur. Examinons maintenant :

---

(1) Origène contre Celse (I, 7) dit que la doctrine chrétienne concernant l'Incarnation, la Rédemption, le Jugement dernier, la Résurrection des corps était connue de tous. Ce n'est donc pas la « disciplina arcani » qui doit expliquer ici le silence d'Octavius sur le Christ.

(2) Roeren, Minuciana. Ouv. cité, p. 9.

(3) Oct., XXXIX.

(4) Octavius, XL, 2.

(5) Octavius, XX, 4.

2° Les raisons sur lesquelles Baehrens prétend établir son système, pour prouver qu'Octavius ne croyait pas à la Divinité de Jésus-Christ. Baehrens apporte trois motifs :

a) Octavius vient d'établir l'existence du monothéïsme. S'il n'y a qu'un Dieu, le passage cité ne peut prouver qu'une chose : c'est que le Christ n'est pas Dieu. — Cette raison ne tient pas. Depuis quand les apologistes et les théologiens ont-ils vu dans l'unité de Dieu un obstacle à la Divinité de Jésus-Christ?

b) Cette réticence d'Octavius, dit Baehrens, est indigne d'un chrétien qui croit à la Divinité de Jésus-Christ. — Nous avons suffisamment prouvé le contraire, en montrant qu'il eût été imprudent de la part d'Octavius de parler de Jésus crucifié.

Mais la doctrine de la Rédemption, nous objecte Baehrens, ne rentrait pas dans la « disciplina arcani » comme par exemple le mystère de l'Eucharistie. Donc le silence d'Octavius à ce sujet ne se conçoit pas. — Et qu'importe! La loi du secret, nous l'avons montré plus haut, ne doit pas intervenir ici. Ce n'est pas là le motif du silence d'Octavius.

c) Si Octavius ne reconnaît pas la Divinité de Jésus-Christ, continue Baehrens, on s'explique sans peine certains passages qui autrement ne manquent pas de créer quelques difficultés. Octavius après s'être moqué des Centaures, de Scylla, de la Chimère (1), ajoute que ces monstres n'ont pu exister « quæ si

---

(1) Oct. XX.

essent facta, fierent; quia fieri non possunt, ideo nec facta sunt? » Si Octavius avait connu les miracles du Christ, s'il avait admis leur authenticité, certainement il ne se fût pas exprimé comme il l'a fait, car les païens pouvaient facilement lui faire la même objection à propos des miracles racontés dans l'Évangile. — Baehrens se trompe en affirmant que la réponse d'Octavius au sujet des monstruosités de l'antique mythologie, peut-être alléguée au sujet des miracles du christianisme. En effet, les *monstruosa* dont il est question au chap. 20e ne doivent nullement être assimilés aux *miracula* dans le sens que l'enseignement chrétien attribue à ce mot (1), on peut parfaitement dire des premiers « quæ si essent facta, fierent, quia fieri non possunt, ideo nec facta sunt », alors qu'on ne peut le dire des seconds. Une monstruosité n'est pas un miracle. Baehrens a ici confondu des idées essentiellement différentes. Il ne s'ensuit pas qu'Octavius ou même son contradicteur païen ait dû les confondre comme le philologue allemand.

Les motifs que Baehrens invoque en faveur de sa thèse, n'ont donc aucune valeur; nous avons vu plus haut que les objections qu'il a faites au sujet de la thèse de Dombart sont également dénuées de tout fondement.

---

(1) Voir la définition du miracle. Jungmann. Tractatus de vera religione. Ratisbonne, 18›6, ch. 11, art. 2. De miraculi notione et natura, p. 101.

Nous concluons : Octavius ne peut être accusé d'ignorance religieuse au sujet de Jésus-Christ, nous n'avons aucune raison de soupçonner qu'il ne croyait pas à la Divinité du Fondateur de la religion chrétienne. S'il n'a pas cité son nom, du moins il s'est exprimé sur sa personne avec une exactitude admirable, en termes négatifs il est vrai, mais d'une manière si précise que la doctrine qu'on peut en déduire est en parfaite harmonie avec l'enseignement chrétien. Si Octavius n'a pas été plus explicite, s'il ne s'est pas exprimé en termes positifs sur la divinité de Jésus-Christ, c'est dans le but de mieux servir « hic et nunc » la cause qu'il défendait.

—

CERCLE INDUSTRIEL.

—

Bureau pour 1893-1894.

Président d'honneur, M. L. Cousin, professeur honoraire.
Président effectif, M. le professeur Fr. De Walque.
Vice-Président, M. O. Defays, étudiant.
Secrétaire, M. Duray, id.
Trésorier, M. A. Francq, id.
Bibliothécaire, M. G. Ambroise, id.

MEMBRES DU CERCLE.

Élèves de la 2e année d'études.

MM. J. Acheroy, G. Bernard, F. Delcroix, A. Marchand, F. Parent, G. Ranwez.

Élèves de la 3e année d'études.

MM. P. Helleputte, C. Desmet, A. Soete, E. Mahieu, H. Renar, Denis, J. Ausloos, A. de Rosée, C. Delvaux, H. Dupont, F. Berger, L. Piret, Marot, O. Michaux, P. Leclef, Ch. Klop, L. Graff, C. Valsamaky, J. Verwilghen, J. Kumps, G. Bracq, L. Ruppert, L. Perquy, A. Everaerts, E. Hoyois, J. Jadoul, Al. Lambert, Th. Lambert, M. Sorel, E. Voutyras, P. de Biolley, E. van Zuylen.

Élèves de la 4e année d'études.

MM. B. Haesaerts, E. Piron, E. De Brabandere, Rose, L. Deboucq, H. Levarlet, Reculez, Alb. Leroy, Aug. Leroy, J. Mihura, L. Misonne, A. Henin, J. Henin, Fr. Giove, J. Poncelet, A. Duchâteau, N. Kirsch, A. Vanderheyde, J. Elorza, A. Vanderstichele, G. Ortuño, F. Parmentier, P. Laigneil, Ch. Fallon, Quijano, A. Siotis, J.-P. Koenig, C. Stainier, F. Vergouts.

RAPPORT

sur les travaux du CERCLE INDUSTRIEL, pendant l'année 1892 1893, fait au nom du comité directeur (1) par M. Georges WINS, vice-président.

Messieurs,

Arrivés au terme des études, il nous est doux de jeter un regard en arrière et d'envisager la partie de notre œuvre accomplie jusqu'ici. Cours et lavis nous semblent déjà lointains, car, entre eux et la tâche qui nous attend, il y a l'abîme qui sépare la théorie de l'application. Néanmoins, pendant cette dernière année que nous passons sur les bancs de l'école, le Cercle Industriel a pu servir de trait-d'union et relier ces deux parties si différentes de notre carrière d'ingénieur.

Ses réunions scientifiques nous mettaient déjà aux prises avec les difficultés du travail personnel, avec les obstacles qui se dressent devant la réalisation de tout projet industriel, difficultés de conception et

---

(1) Le bureau était composé de MM. le professeur F. De Walque, *président*; G. Wins, *vice-président*; M. Van Ysendyck, *secrétaire*; J. Schoepp, *trésorier*; Félix De Walque, *bibliothécaire*.

difficultés d'exécution. Dans ces conférences, nous devions mettre de notre science à nous, de cette science tout intime qui s'appelle à la fois puissance de conception et justesse de coup-d'œil, et que nulle étude ne peut donner : C'est elle cependant qui fait l'ingénieur. Sans cette justesse, cette puissance, les études les plus brillantes sont inutiles. Point ne sert d'être savant si les moyens manquent de bien appliquer la science.

Nos professeurs qui se sont dévoués et se dévouent encore en dirigeant le Cercle Industriel avaient bien compris ce principe qui, vrai en général, l'est surtout au point de vue de l'art si complexe de l'ingénieur. Nos prédécesseurs sur les bancs de l'École ont apprécié hautement, dans la pratique, les efforts qu'ils ont faits en préparant leurs conférences du Cercle; nous qui sortons, nous pouvons être fiers du temps et des peines que nous ont coûtés nos travaux, car nous pouvons le dire sans orgueil, cette année a été exceptionnellement féconde en œuvres sérieuses, techniques, artistiques même.

Deux faits, Messieurs, ont caractérisé nos réunions de l'année 1892-1893 : d'abord l'exceptionnelle abondance de travaux, abondance telle que parfois nous dûmes nous réunir deux fois la semaine; et comme vous le verrez, la quantité ne nuisait en rien à la qualité. En outre l'innovation apportée dans le débit des conférences et qui a été assez heureusement suivie : c'est que, au lieu d'être une simple lecture de manuscrit, la conférence était donnée en s'aidant

simplement de quelques notes et de croquis développés et expliqués par l'improvisateur. Cette manière de faire ajoute à l'intérêt des travaux en donnant souvent plus de justesse aux raisonnements et de clarté dans l'exposition des théories ; de plus, elle développe une faculté trop négligée de nos jours, la faculté d'improvisation. A une époque aussi troublée que la nôtre par la question sociale, l'ingénieur doit être un peu orateur; il doit savoir agir sur la masse pensante comme sur la masse inerte. L'étudiant s'habitue ainsi à parler et surtout à penser en parlant ; il s'exprime d'une façon si pas toujours correcte, du moins piquante et saisissable au premier abord, qualités dont manquent trop souvent, hélas, les conférences écrites ; elles deviennent parfois filandreuses et ne soutiennent pas toujours l'attention des auditeurs.

Et maintenant, Messieurs, abordons le compte rendu de nos travaux. Nos réunions eurent lieu généralement le vendredi de chaque semaine. Elles donnèrent lieu à vingt-huit communications dans lesquelles toutes les branches de l'art de l'ingénieur ont été parcourues.

En fait de chimie industrielle, dans la séance du 18 novembre, le vice-président développe la question si discutée de l'*épuration des eaux de sucrerie*. Il présente trois palliatifs contre la pollution des rivières. La décantation simple, la précipitation des matières organiques par le perchlorure de fer, enfin le procédé Lagrange, plus récent, utilisant la puissance

réductive et coagulante du phosphate acide de chaux en solution. Ce dernier procédé offre l'avantage sérieux, non seulement d'épurer parfaitement les eaux mais de laisser encore au fabricant de sucre un engrais excellent.

Le 10 mars, M. Liénart étudie *La distribution d'eau dans les grandes villes*. Il traite à fond les projets d'alimentation d'eau potable de la ville de Bruxelles : Projet du Hoyoux et projet du Bocq spécialement. M. Liénart à fait sur ce sujet une étude comparative très approfondie et qui nous a beaucoup intéressés.

Dès le 18 janvier, M. Van Ysendyck nous avait donné communication d'*un nouveau système de cornues à gaz*. Cornues inclinées avec chargement par le dessus. Ce système présente, disait-il, de sérieux avantages. Ces appréciations étaient justes car ce système de cornues a été essayé et adopté depuis peu à l'usine de Bruxelles.

La réunion du 25 novembre nous fit passer une soirée agréable et intéressante. M. Victor Defays traita de main de maître *La verrerie en Belgique*. Il suivit toute la fabrication et termina par une description des fameux fours à bassin installés chez M. Baudoux. Une collection d'échantillons ajoutait à l'intérêt de cet exposé. Comme toujours, M. Defays a traité cette question avec la clarté et l'éloquence qui caractérisent son style et l'ont fait apprécier dans maint cercle d'études sociales.

Le 3 mars, M. Auguste Leroy reprend la question de l'*Epuration des eaux d'égouts et de l'utilisation des*

produits. Il parcourt successivement le procédé Defossé qui sépare d'abord les graisses, puis filtre sur un lit de tourbe et clarifie par le fer spongieux, puis le procédé Buisine, se résumant en une épuration par le sulfate ferrique. Il termine par quelques notes sur l'épuration des eaux de l'Espierre à l'usine de Grimonpont.

Durant cette année, c'est le génie civil qui a eu la plus grande part de nos conférences. Notre première réunion, le 4 novembre, fut consacrée à un sujet neuf : *Emploi du fer et du béton simultanément dans les constructions*, par M. Van Ysendyck. Celui-ci a démontré les curieux effets de ces assemblages de matériaux qui résistent parfaitement à tous les efforts, et les nombreux avantages du système Pichat. L'étude de la théorie compléta celle de la pratique et une discussion animée s'étendit sur l'étude des moments de flexion dans ces assemblages.

La séance du 11 novembre fut consacrée à discuter *Les chemins de fer à voie étroite.* M. Steylaers après étude faite a soutenu une discussion très vive contre M. Bosser. Tous deux parlant en connaissance de cause cette discussion fut particulièrement instructive.

Le 2 decembre, M. Deleu nous donne connaissance d'un travail très raisonné sur *le chemin de fer du Congo.* Nous parcourons avec l'orateur toutes les difficultés de l'entreprise qui nous sont décrites chiffres en main : travail parfait et rehaussé par des magnifiques dessins dus au talent de M. Van Ysendyck.

Séance du 9 décembre : Etude de M. Schoepp sur *le desséchement des Polders*. Hollandais de naissance, l'orateur réunit toutes les qualités pour traiter un tel sujet. Depuis la construction des digues jusqu'à l'application pratique du desséchement de la mer de Haarlem, M. Schoepp a parcouru toutes les difficultés de l'ingénieur en Hollande.

La séance spéciale du 13 décembre est consacrée à l'*Etude d'un pont métallique* de *45 mètres de portée*. Séance animée où divers rapports se sont succédés dont la résistance des matériaux et la graphostatique ont fait tous les frais.

M. Meuwissen a repris cette discussion et l'a présentée sous forme pratique dans son travail sur *le pont du Forth*, le 2 juin. L'orateur a pris en détail cette gigantesque entreprise et s'est spécialement attaché à la construction d'une pile et d'une des portées-balance du pont.

Le 7 février, M. Fabritius nous entretint éloquemment du *Barrage de la Gileppe*. Cette œuvre grandiose a été par lui très bien décrite. Ce travail a mérité toutes nos félicitations.

Le 10 février, M. Bénédix traite l'importante question des *Egouts de Bruxelles*. Il décrit les divers projets présentés et donne la préférence au projet Mourlon, consistant à déverser dans les égouts les eaux du Rupel amenées par le canal de Willebroek. Le système actuel semble défectueux, la Senne ayant un débit trop faible pour recevoir sans danger la masse de matières organiques qu'y déversent les égouts de toute la ville.

Le 3 mars, M. Félix De Walque nous décrivit *Les projets de dérivation de la Meuse à Liége*. Il développa le projet qui fut adopté et réalisé, celui de feu Houbotte. Il termina par une étude sur le redressement et la navigabilité de l'Ourthe, ainsi que sur le comblement de ses bras. Les observations de M. De Walque ont été remarquablement claires dans l'exposé ainsi que dans les détails.

Mais si cette série de travaux sur le génie civil a été remarquable, la métallurgie et l'exploitation des mines n'ont pas été dédaignées.

Le 13 janvier, M. Dasnoy obtient un brillant succès en décrivant *La couche d'Oligiste du Nord de la Meuse*. Il divise la couche en trois zones de nature différente, la pyrite, la mine rouge et la mine grise, et il examine successivement ces divisions au triple point de vue du géologue, du métallurgiste et du mineur. Les prix de revient depuis l'abattage jusqu'au rendement final en fonte sont très judicieusement discutés et montrent quelles qualités possède ce gisement, un des derniers vestiges de la puissance ferrifère des bassins belges.

La soirée du 2 décembre a été brillamment clôturée par M. Bosser : *Les houillères Cockerill à Seraing*. Les quatre sièges d'extraction sont passés en revue par le conférencier; il s'attache surtout à l'étude de l'outillage et cette tâche remplie en véritable mécanicien, lui vaut toutes nos félicitations. Non moins intéressante fut sa description des couches exploitées à Seraing et de cette partie du bassin houiller de Liége.

M. Bosser aborde un autre sujet dans sa conférence du 20 janvier : *La Fabrication de l'acier Thomas.* Son préambule résume le procédé catalan et la fabrication de la fonte au haut fourneau. Puis il décrit le procédé Thomas et nous en fait saisir jusqu'au moindre détail. Ce travail est surtout remarquable par les nombreuses données pratiques dont il est émaillé : prises d'essai, cassures, moyens d'apaiser les bouillonnements par des additions de matière manganésée et d'aluminium : détails que nous font vivement apprécier les échantillons apportés par l'auteur.

Le 10 février, M. Félix De Walque nous donne communication d'un *Nouveau procédé de fabrication des fils métalliques.* On part d'un anneau qui, après avoir été laminé, est découpé en hélice et repassé à la filière. L'avantage est que l'on obtient un brin de fil continu et de beaucoup plus grande longueur que par les procédés actuels.

Le 17 mars, la parole est donné à M. Jean Raus. Il traite *Les minerais oolithiques du Luxembourg.* Ces gisements importants sont examinés au point de vue géologique et minier : Ils comprennent la partie principale des gisements minéraux du N.-E. du bassin de Paris. Selon leur hauteur géologique, ils se divisent en couche grise, rouge, jaune et noire, les deux dernières étant beaucoup moins riches. Après nous avoir entretenus de l'exploitation, M. Raus termine par l'étude des principaux débouchés de l'industrie minière du Grand-Duché.

Le 19 mai, l'infatigable M. Bosser remonte à la tribune et aborde un sujet métallurgique de première importance : *L'influence du manganèse, du silicium, du phosphore, du soufre, etc. dans la fonte et dans le fer*, le travail résume les récentes recherches métallurgiques faites sur les combinaisons chimiques de ces corps entre eux et surtout avec le fer.

En fait de mécanique, nous eûmes le 10 février une conférence de M. Decroës sur : *Les divers freins à air comprimé.* Ils sont divisés en 2 sortes. Le premier genre comprend les freins Carpenter, Clarke et Wranger 1er type qui sont à ressorts. Le second genre n'a pas de ressorts, tel est le Westinghouse. Les explications et les plans de M. Decroës ont excité au plus haut point notre intérêt.

Nous eûmes aussi une communication de M. Bosser sur *L'emploi des injecteurs Kœrting* comme insufflateurs pour actionner la mise à feu des chaudières à vapeur. Idée nouvelle et qui, paraît-il, rend déjà de nombreuses services sur les locomotives de l'État-Belge.

Le 26 mai nous avons reçu un ancien camarade, M. Ernest Storms qui nous a donné une étude très savante de cinématique. M. Storms suit le système allemand de notations de mouvements et arrive à nous représenter, avec une simplicité étonnante, les divers appareils de la pratique. Il termine par une étude parfaite du tour elliptique de M. Reuleaux et l'explication de la machine à fabriquer les ressorts en spirale de M. Bihet.

La séance du 5 mai a donné à l'honorable secrétaire M. Van Ysendyck l'occasion de traiter *le transport de l'électricité à grande distance.* — Il examine les trois sortes de courants : continus, alternatifs, polyphasés. Puis il étudie la question des câbles et des canalisations souterraines qu'il divise en câbles nus posés dans des caniveaux et en câbles isolés posés aussi dans le sol.

M. Van Ysendyck reprit la parole dans la séance du 12 mai et traita *la production des courants* continus, alternatifs et polyphasés, ainsi que la façon d'utiliser chacun d'eux dans les électromoteurs correspondants. — Moteurs à courants continus, moteurs synchroniques et non synchroniques pour courants alternatifs et enfin les moteurs à champ magnétique tournant, utilisant les courants multiphasés. Ces derniers semblent être l'ultime simplification des moteurs électriques.

La séance du 15 décembre fut tout artistique. M. Emmanuel Béthune prit d'abord la parole. — *L'art Ogival* fut son sujet qu'il traita de manière à mériter tous nos applaudissements. Il le divise en architecture religieuse, civile et militaire et parcourt ainsi le cycle s'étendant du gothique primaire à lancettes au style flamboyant et à la renaissance. Puis une longue discussion s'éleva sur l'origine du gothique entre l'auteur et M. Delacroix.

Ce dernier monta ensuite à la tribune et traita : *La restauration du château des comtes de Gand.* Quoique succinct son travail n'en était pas moins très

complet : c'est un historique du style du château, des remaniements qu'il a subis et de ses restaurations successives.

Le 24 février, M. De Pelsmaeker discuta devant nous *les divers modes de tranmission d'énergie à distance* et spécialement le transport de la force par l'air comprimé et l'eau. Son parallèle est appliqué à l'éclairage électrique de la ville d'Anvers. Ses conclusions sont toutes en faveur de l'air comprimé surtout quand il est réchauffé à son arrivée chez le client.

Nous eûmes ensuite le plaisir de voir à la tribune un de nos prédécesseurs d'il y a huit ans M. H. De Pelsmaeker qui, revenu récemment du Transvaal, a bien voulu nous relater ses impressions de voyage et les renseignements industriels qu'il a recueillis là-bas durant un voyage d'exploration, à la recherche des mines d'or et de cuivre.

Tel est, Messieurs, le résumé rapide de nos travaux durant l'année qui s'est écoulée. Comme vous le voyez, nos soirées ont été bien remplies. Parmi ces travaux quelques-uns méritaient les honneurs d'une analyse plus parfaite, mais la place me manque. Remercions spécialement M. Henri Bosser, qui, toujours infatigable, nous a procuré des soirées savantes et agréables sur des sujets parfois un peu arides, comme le sont tous les nôtres. Aussi M. Van Ysendyck, qui s'est toujours dévoué à l'organisation des séances et a mis au service de chacun son talent de dessinateur.

Enfin, Messieurs, celui qui a présidé nos réunions,

a ajouté à nos faibles efforts tout le poids de sa science et de son expérience, M. le professeur De Walque, a droit à notre gratitude. Ses élèves, qui ont apprécié son talent, lui adressent avec moi leurs plus chaleureux remerciements. Puissions-nous, dans l'avenir, être dignes des peines incessantes qu'il s'est données pour nous inculquer la science, nous la faire aimer et pour maintenir la prospérité du Cercle Industriel.

Nous nous souviendrons de lui, de vous, des Écoles Spéciales où se sont passées des années trop rapides et qui seront regrettées, car si le travail y est rude, la récompense s'y trouve dans l'accomplissement du devoir.

Persévérez dans la bonne voie, Messieurs, comme l'ont fait tous vos devanciers, tous ceux qui sont allés porter aux quatre coins du monde la renommée des Écoles Spéciales de Louvain. Soyez travailleurs, chrétiens, courageux. Soyez durs à la peine comme doit l'être tout vrai ingénieur.

Dans notre petit pays les voies se rétrécissent, les carrières s'encombrent, ne craignez pas l'étranger : vos aînés s'y sont fait apprécier. Suivez leur trace, et comme le disait dernièrement M. De Pelsmaeker, si votre destiné vous envoie en Chine, vous apprécierez d'autant mieux la Belgique au retour.

—

SÉMINAIRE HISTORIQUE.

Exercices critiques sur l'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Président d'honneur : Mgr Abbeloos, recteur magnifique de l'Université.

Président : M. le chanoine Jungmann, professeur d'histoire ecclésiastique.

Vice-Président : M. l'abbé Callewaert (Camille), de Sweveghem, licencié en droit canon.

Secrétaire : M. l'abbé Bondroit (Amédée), de Pipaix, étudiant en droit canon.

Membres :

M. l'abbé Verwilghen (Félix), de St-Nicolas, bachelier en droit canon.

M. l'abbé Standaert (Alphonse), de Waerschoot, étudiant en droit canon.

M. l'abbé Appelmans (Louis), de Schepdael, étudiant en droit canon.

M. l'abbé Goossens (Willelm), de Berg-ten-Blijt (Hollande), étudiant en sciences morales et historiques.

RAPPORT

sur les travaux du SÉMINAIRE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, pendant l'année académique 1892-1893, par M. l'abbé Amédée BONDROIT, étudiant en droit canon, secrétaire.

MESSIEURS,

Les travaux de notre Séminaire Historique pendant l'année qui vient de finir ont une connexion intime avec ceux de l'année précédente. L'exercice 1892-93 n'a fait que continuer et mettre à terme les travaux de l'exercice 1891-92.

Dans son rapport de l'an dernier, M. Callewaert annonçait comme prochaine la publication des études faites précédemment sur le Testament spirituel de Jansenius, et assignait comme tâche particulière de l'année 1892-93 l'achèvement de nos recherches sur Priscillien et sa secte. Cette double tâche a été remplie.

Sans doute nous ne sommes pas parvenus à faire la lumière pleine et entière sur les agissements et la doctrine de l'hérésiarque espagnol et de ses disciples. Cette question du Priscillianisme ne semble pas près d'être éclaircie. Il planera longtemps encore peut-

être sur ce point d'histoire ecclésiastique des doutes que des recherches laborieuses ne parviendront point à dissiper. Personne parmi ceux qui sont au courant de la question ne s'en étonnera. Mais du moins, s'il est malaisé d'écarter tous les voiles qui nous dérobent encore la vérité, ne pouvons-nous, basés sur une critique sereine et impartiale, aboutir à une opinion sérieusement établie?

Aboutir à une opinion sérieuse, sinon inattaquable, tel était, Messieurs, le but de M. le professeur Jungmann, tel était le nôtre, en commençant cette année scolaire. Pour cela il fallait poursuivre avec une ardeur nouvelle des recherches qui jusqu'ici n'étaient pas restées infructueuses. L'examen des œuvres de Priscillien telles que le professeur G. Schepss les a publiées, était presque achevé. Il ne nous restait qu'à étudier les *canones* et à examiner un doute émis (1) sur l'authenticité de ces écrits. Notre champ d'action était surtout l'étude du Priscillianisme et de son histoire telle qu'elle résulte des auteurs contemporains ou un peu postérieurs.

L'examen des *canones* ne pouvait nous conduire à des conclusions bien importantes. Pérégrinus, évêque catholique les a retouchés. Ce point est incontestable. Comment, dès lors, y découvrir la trace des erreurs Priscillianistes et saisir l'hérésie sur le fait?

---

(1) Zeitschrift für katholische Theologie, 1892, p. 692-706.

Que dire surtout de la thèse de M. Paret (1) que les *canones* sont autant de machines de guerre dressées contre le Gnosticisme et le Manichéisme?

Le doute touchant l'authenticité des œuvres de Priscillien a été examiné par M. Standaert qui n'a pas cru devoir le maintenir. Nous pensons donc que les écrits publiés par le professeur de Wurzbourg sont bien de Priscillien.

Restait à examiner à la lumière des écrits contemporains l'histoire du Priscillianisme. Plusieurs témoins demandaient à être entendus dans ce procès. Des conciles se sont occupés de l'évêque d'Avila et de ses disciples : des auteurs graves les ont accusés. Les uns et les autres devaient éclairer nos recherches et diriger nos investigations.

Les évêques espagnols, inquiets des progrès d'une hérésie greffée sur le Manichéisme, se sont réunis trois fois pour soutenir le dogme, la morale et la discipline catholiques. A l'aide des canons conciliaires de Tolède, de Saragosse et de Bracara, M. Appelmans nous montre les atteintes portées par les hérétiques de ce temps à la divine religion du Christ.

Liberté des mœurs introduite par les sectaires, réunions particulières substituées aux réunions officielles du clergé et des fidèles, office du soir *(lucer-*

---

(1) Priscillianus ein Reformator des vierten Jahrundert, Würzburg 1891

narum) célébré sans ministres du culte, interprétation doctrinale des Ecritures confiée indistinctement au moindre fidèle et au docteur, désordres relatifs à la S. Eucharistie : tels sont les principaux objets des canons disciplinaires du concile de Tolède tenu l'an 400 de l'ère chrétienne. — Erreurs sur l'origine de la matière, Sabellianisme, erreurs sur le mystère de l'Incarnation, négation de la résurrection des corps, affirmation du panthéisme à propos de la nature de notre âme, fatalisme astrologique étranglant la liberté humaine, extension démesurée du canon scripturistique, identification du mariage et de la débauche, proscription manichéenne de la viande : tel est, Messieurs, le bilan dogmatique anathématisé par le même concile.

M. Appelmans analyse longuement ces données précieuses, puis, remontant de 20 ans dans l'histoire de l'Église d'Espagne, il nous fait assister au concile de Saragosse (380 de l'ère chrétienne). Le Priscillianisme en est encore à ses débuts, mais déjà les évêques, soucieux de remplir leurs devoirs, veillent à l'intégrité de la foi et au maintien de la discipline. Les novateurs conviés au Synode ont décliné l'invitation. Il y a encore des ménagements à garder envers des frères égarés que la douceur peut ramener. Sans doute, la vérité a des droits imprescriptibles, et le concile ne pouvait les méconnaître ; aussi l'erreur est-elle stigmatisée mais les sectaires ne sont pas nommés. Qu'on ne s'y trompe pas cependant ; c'est

bien à eux que le concile s'adresse. Priscillien (1) lui-même, en s'efforçant d'établir à ce propos une justification que personne ne lui demandait, nous en donne une preuve évidente. D'ailleurs les canons du concile de Saragosse renferment déjà en germe ceux du concile de Tolède.

Quant à ceux du concile de Bracara célébré l'an 560 lorsque l'erreur Priscillianiste était déjà à son déclin, ils ne sont guère, à part quelques points disciplinaires ou dogmatiques, que la répétition des canons de Tolède.

Mais tous ces évêques n'ont-ils pas combattu dans le Priscillianisme un fantôme de leur imagination surexcitée? M. Appelmans ne croit pas, en ce qui le concerne, devoir donner raison sur ce point à M. Paret, et la conclusion de notre collègue nous paraît justifiée par les motifs qu'il apporte. Dictinius et Symphosius, évêques un instant égarés, mais que la grâce a ramenés, lui apportent des aveux précieux à recueillir. Sans doute leur langage est parfois obscur, mais n'oublions pas qu'il est dur, surtout à des hommes que leur situation met en vue, d'exposer à nu toutes les plaies d'une âme un instant séduite.

De tout cet exposé M. Appelmans croit pouvoir conclure avec certitude que les Priscillianistes ont erré sur bien des points. S'il est difficile de préciser davantage, c'est que les partisans de Priscillien se sont obstinés à évoluer dans les ténèbres.

---

(1) Liber ad Damasum.

Mais les troubles suscités en Espagne par l'hérésie nouvelle n'étaient pas sans avoir quelques échos au dehors, et nous avons d'autres témoins à interroger. — L'étude des événements qui ont suivi la mort de Priscillien a été faite par M. Goossens dans le but d'examiner les accusations portées contre les sectaires. L'auteur de cette partie étudie d'abord les effets produits par la mort de Priscillien sur ses compatriotes. La vénération excessive dont il a été l'objet ne prouve pas son innocence. L'erreur élève volontiers ses idoles sur les autels. L'esprit de secte et de parti, joint à des motifs politiques, suffisent amplement pour expliquer le culte sacrilège des dépouilles mortelles de l'évêque d'Avila.

L'intervention du pape Sirice et la lettre de l'empereur Maxime fournissent à M. Goossens un argument sérieux pour affirmer l'immoralité des sectaires. Les accusés ont fait des aveux sur ce point. La torture, si elle a été appliquée n'enlève pas à ces aveux leur caractère de véracité. Il suffit pour s'en convaincre de considérer la conduite, les paroles et les écrits de ceux qui se sont le plus opposés à l'exécution de Priscillien.

L'examen de l'attitude de St Martin de Tours et des véritables motifs de sa conduite envers Maxime et la faction d'Hydatius ne suggère pas le moindre doute sur la culpabilité de l'évêque d'Avila et de ses adeptes. Au contraire à la lumière que projettent sur la secte les événements auxquels donna lieu l'intervention de St Martin, cette culpabilité s'affirme

et s'établit. Aussi ces événements permettent à M. Goossens de dessiner avec plus de netteté le caractère de l'hérésie Priscillianiste.

La conduite de St Ambroise donne lieu à des observations de même nature. L'évêque de Milan se comporte ici comme celui de Tours, mais son attitude fournit pour juger la question de la culpabilité de Priscillien des données d'autant plus précieuses que St Ambroise partisan de l'empereur Théodose est bien loin d'être favorable à Maxime.

Enfin les auteurs païens eux-mêmes viennent apporter à la sagacité de M. Goossens des témoignages accusateurs. L'un d'eux Drépanius Pacatus élève bien la voix en faveur des accusés de Trèves dans son panégyrique de Théodose, mais un coup d'œil sur le caractère de l'auteur et de son œuvre suffit pour expliquer la sympathie qu'il témoigne à Priscillien et à ses partisans.

Après un long examen de ces événements et de ces témoignages, M. Goossens conclut que la culpabilité des accusés de Trèves ne peut être niée. Leur foi et leurs mœurs n'étaient plus celles de l'Évangile et leurs défenseurs modernes sont hors d'état d'établir leur innocence.

Ce sont des observations et des conclusions semblables, Messieurs, que j'ai cru devoir présenter en glanant dans les œuvres du grand docteur d'Hippone tout ce qui concerne les Priscillianistes. Feuilletant son traité *de hœresibus*, son livre *contra mendacium*, ses lettres, son *Enchiridion de Fide, spe et caritate*

ainsi que le *Commonitorium* d'Orosius, j'ai résumé les accusations que St Augustin et son ami portent contre les sectaires. J'ai recueilli surtout avec soin les renseignements de St Augustin sur Dictinius, évêque Priscillianiste converti, et sur son livre *Libra*. Mais l'évêque d'Hippone n'était pas sur le théâtre des agitations Priscillianistes ; il n'a eu avec l'hérésie qui nous occupe que des rapports assez indirects. Aussi devais-je mettre en lumière la valeur des sources auxquelles il a puisé ses renseignements. Après un examen attentif, il m'a semblé que rien n'autorisait à les suspecter. D'ailleurs si quelques exagérations étaient à craindre j'ai montré que St Augustin était suffisamment averti de se tenir sur ses gardes, et que d'autre part son caractère le met au-dessus du soupçon de crédulité. Enfin relevant quelques assertions de Lübkert (1), jai montré que rien n'autorisait cet auteur à innocenter les mœurs des Priscillianistes et à rendre hommage à leur sincérité.

Enfin, Messieurs, le réquisitoire de l'évêque Turibius et la réponse de St Léon à ce réquisitoire demandaient une étude et une discusion sérieuses. M. Verwilghen a fait ressortir la richesse des matériaux que ces documents fournissent pour établir le le bilan dogmatique et moral des disciples de l'évêque d'Avila. Il a montré la confiance que méritent ces documents confirmés à Rome même par l'aveu

(1) De haeresi Priscillianistarum, Hauniae 1840.

des sectaires que la vigilance de St Léon y avait découverts. Enfin, résumant brièvement les considérations qui se dégagent de son étude il a conclu comme nous à l'hétérodoxie et à l'immoralité de Priscillien et de ses adeptes.

L'examen du Priscillianisme est fini, Messieurs. Deux mots de conclusion se dégagent de nos études. S'il est injuste de rendre Priscillien responsable de tous les excès de sa secte, il serait difficile croyons-nous de contester la culpabilité de l'évêque d'Avila. N'oublions pas d'ailleurs que sa condamnation fut l'œuvre du pouvoir civil. Nous ne prétendons pas justifier le zèle malentendu d'Hydatius et d'Ithacius. Mais si l'on peut souscrire au jugement de Sulpice Sévère (1) et condamner avec lui quelques accusateurs passionnés, rien ne justifie, nous semble-t-il les attaques inconsidérées dont l'Église a été l'objet à propos du Priscillianisme.

Nos études sur le Priscillianisme ne seront pas livrées pour le moment à la publicité. Dans l'état actuel de la controverse sur ce point, les conclusions ont besoin d'être mûries avec calme et impartialité. Espérons cependant que l'un de nous se chargera quelque jour de recueillir le fruit de nos recherches et d'apporter au nom du Séminaire Historique son contingent de lumières à la solution de cette question difficile.

---

(1) Chron. c. 50.

Permettez-moi maintenant, Messieurs, de vous présenter rapidement les publications de notre Séminaire pendant la dernière année académique. La première porte comme titre : *Une lettre perdue de S. Paul* et le *De Aleatoribus* (1). Comme le sous-titre de l'ouvrage l'indique d'ailleurs, elle n'est qu'un *supplément à l'étude critique sur l'opuscule De Aleatoribus*, étude précédemment publiée par notre Séminaire Historique. L'auteur. M. Callewaert, nous a annoncé et présenté son ouvrage dans son rapport de l'an dernier (2). Aussi ne m'attarderai-je pas sur ce point. Je constate avec bonheur l'accueil bienveillant fait par la critique à l'opuscule de M. Callewaert. Dom Germain Morin (3) l'a honoré d'un article élogieux. Dom Fernand Cabrol (4), sauf des réserves sur la valeur de quelques arguments, se rallie, lui aussi, aux conclusions de notre confrère.

Jansenius, évêque d'Ypres, ses derniers moments, sa soumission au S. Siège d'après les documents inédits (5), tel est, Messieurs, le titre de la publication principale de notre Séminaire Historique pendant l'année 1892-93. — A part un reste de vie stérile à Utrecht, le Jansénisme est mort comme hérésie.

---

(1) Louvain Vanlinthout, 1893.

(2) V. *Annuaire de l'Université catholique*, 1893, p. 272-273.

(3) *Revue Bénédictine*, juillet 1892.

(4) *Mois bibliographique des RR. PP. Bénédictins de Solesmes*, août 1893.

(5) Louvain, Vanlinthout, 1893. Vol. de 228 pages.

L'heure est venue pour l'histoire de se prononcer sur ce drame religieux et de faire la part des responsabilité.

Jansenius hérésiarque est-il mort hérétique? Telle est l'éternelle question que se posent, même aujourd'hui, tous ceux qui étudient le Jansénisme. Pour les uns, l'évèque d'Ypres est mort abandonné de Dieu et des hommes, emporté par une maladie pestilentielle, marque non équivoque de la malédiction divine sur une vie consacrée à l'erreur. Pour les autres, et nous sommes de ces derniers, il s'est éteint pieusement, consolé à son heure dernière par cette religion divine, à laquelle son œuvre malheureuse a arraché de nombreux enfants. Mais ici la question se bifurque. Dirons-nous que Jansenius à son lit de mort a soumis par une délaration solennelle, par un *testament spirituel*, son œuvre au jugement de l'Église? ou bien prétendrons-nous avec M. Vandenpeereboom (1) que ce testament spirituel est une pièce « apocryphe » et « forgée »? C'est à cette question que le Séminaire Historique a entrepris de répondre.

Je ne m'attarderai pas, Messieurs, à établir longuement l'état de la controverse sur ce point. Toutes les discussions soulevées à ce sujet en France et dans notre pays vous sont connues, comme elles le sont

---

(1) Cornelius Jansenius, septième évêque d'Ypres, sa mort, son testament, ses épigraphes, par Alph. Vandenpeereboom. Bruges, 1882, 1 vol. in-8°. Tiré à part du t. VI des Ypriana.

de tous ceux qui se tiennent au courant de l'histoire ecclésiastique. D'ailleurs les limites d'un simple compte rendu ne me permettent pas de me perdre dans les détails. Il me suffira de vous dire que les conclusions de notre travail nous permettent d'affirmer que le jugement de M. Vandenpeereboom doit être absolument réformé.

Dans une première partie, M. Callewaert s'attache d'abord à mettre davantage en lumière les derniers moments de l'évêque d'Ypres. Il décrit brièvement les ravages de la peste à Ypres en 1538, nous montre le prélat attaqué par la maladie, les mesures prises dans le palais épiscopal, l'évêque recevant les derniers sacrements et réglant ses affaires temporelles avec une sagesse et une charité dignes d'un prince de l'Église (ch. I). Puis entrant sans tarder dans le cœur de son sujet, l'auteur aborde la question du testament spirituel de Jansenius. Il énumère les sources de son travail et en discute la valeur. Suivant pas à pas l'historien Yprois, il examine tous les arguments produits par celui-ci contre l'authenticité du testament spirituel ; il montre cette authenticité admise par les contemporains de l'évêque d'Ypres, acceptée à Rome comme à Louvain, par les protestants comme par les catholiques, enfin par tous les historiens du Jansénisme, et termine le second chapitre de son étude par l'examen des circonstances dans lesquelles fut composé le testament spirituel. — Le troisième chapitre après une discussion rapide des arguments de M. Vandenpeereboom contre l'authenticité de

l'épître dédicatoire de l'*Augustinus* conclut à l'établissement de cette authenticité.

Jansenius fut-il sincère dans sa déclaration dernière, telle est, Messieurs, la question que se pose en terminant M. Callewaert. Je transcris rapidement le sommaire du chapitre quatrième qui contient les éléments de la réponse : *Chap. IV. Sincérité de Jansenius dans sa déclaration dernière.* Aperçu général. Sentiments religieux de Jansenius. Interprétations fausse et vraie de sa formule de soumission. Formation de Jansenius, ses études, ses doutes, son attachement à l'Église, ses efforts pour faire passer ses théories, ses sentiments à son lit de mort. Jusqu'où va sa sincérité. Opinion de quelques historiens ; du cardinal Rospigliosi.

Dans une seconde partie, M. Nols examine la vie, le caractère de Jansenius et son œuvre l'*Augustinus*. Il nous initie à la première éducation de l'évêque d'Ypres, fait ressortir son caractère rêveur et indépendant et le suit pas à pas dans ses études, sa liaison avec St Cyran, sa résidence en France et son retour à Louvain. Dépouillant sa volumineuse correspondance avec Du Verger, il nous montre les hésitations et l'activité de l'auteur de l'*Augustinus* dans la préparation de son ouvrage (ch. I). L'analyse rapide de cet ouvrage et les explications de son auteur au sujet des propositions condamnées de Baïus reprises par lui forment la matière du chapitre II. Suivent quelques jugements portés sur l'*Augustinus* et un mot d'appréciation personnelle.

M. Callewaert a consacré un *Appendice* aux décrets de Paul V et de Urbain VIII, défendant de publier des ouvrages sur la matière *de auxiliis*. Il nous dit les raisons alléguées par les éditeurs de l'*Augustinus* pour se justifier de n'en pas avoir tenu compte; fait l'histoire de l'opposition du St-Siège à la publication de l'*Augustinus;* se demande si les décrets pontificaux ont été notifiés à l'Université de Louvain et s'ils n'étaient pas tombés en désuétude en Belgique; conclut enfin que Calenus et Fromondus se justifient mal, mais que d'autre part la protestation de soumission qui termine le Testament spirituel peut avoir été absolument sincère.

Les *Annexes* de l'ouvrage renferment les documents sur lesquels se basent les conclusions de MM. Callewaert et Nols. M. le Baron Surmont de Volsberghe, à qui nous nous plaisons à témoigner ici toute notre reconnaissance, a bien voulu honorer notre travail sur Jansenius d'une lettre où il présente quelques objections. Les annexes reproduisent cette lettre avec les considérations de M. Callewaert sur son contenu.

Voilà, Messieurs, dans ses grandes lignes le travail de notre Séminaire Historique sur Jansenius. Sans doute, les auteurs n'ont pas la prétention d'imposer toutes leurs conclusions. Ils les établissent telles qu'elles découlent pour eux des documents étudiés sans parti pris, toujours prêts d'ailleurs à écouter les observations d'une critique bienveillante et à réformer ce que leurs déductions pourraient contenir

d'erroné. Je suis heureux, Messieurs, de pouvoir constater que l'ouvrage de nos confrères a reçu un accueil fait pour nous encourager. Dom Germain Morin adopte dans la *Revue Bénédictine* (1) les conclusions de MM. Nols et Callewaert. Dom Fernand Cabrol (2), après quelques observations sur la seconde partie, s'exprime en ces termes : « Le travail des disciples de M. le chanoine Jungmann n'en est pas moins très sérieux, très digne d'éloges ; il fait avancer la question. » — Le dr Kihn, professeur à l'Université de Wurtzbourg après un rapide résumé de la question du testament spirituel, conclut de la sorte : « Nous dépasserions trop les limites d'un compte rendu si nous voulions examiner davantage le contenu de cet ouvrage et surtout les renseignements relatifs à la vie et aux doctrines de Jansenius, renseignements qui composent la seconde partie dont l'auteur est M. Nols, chanoine Prémontré. Celui qui, à l'avenir, voudra écrire sur Jansenius, ses doctrines, son rôle dans l'Église ne peut se dispenser de consulter ce livre. Cet ouvrage a une grande valeur au point de vue de l'histoire de l'Église et de ses dogmes. Bien que le Jansénisme soit mort en Belgique et n'ait plus en Hollande qu'un reste de vie stérile, l'ouvrage dont nous parlons n'est pas sans importance pratique, car de grands savants, spécialement en France,

---

(1) Livraison de juillet 1893.

(2) *Mois Bibliographique*, septembre 1893.

ont défendu avec ardeur jusqu'en ces derniers temps la cause du Jansénisme (1). »

Sans doute, Messieurs, il faut faire, dans ces éloges, une part bien grande à la bienveillance. Il n'en est pas moins vrai qu'ils rendent à MM. Callewaert et Nols ainsi qu'à M. le chanoine Jungmann un hommage que nous aimons à relever. L'éloge de M. le chanoine Jungmann n'est plus à faire. Tous, nous avons pu apprécier son dévouement, son zèle actif et infatigable. Quant à MM. Callewaert et Nols nos regrets et notre sympathie les suivront au-delà des murs de l'*Alma Mater*. Initiés à l'art si délicat de la critique historique, ils pourront, en plus d'une rencontre, apporter à la bonne cause l'appui d'une science dévouée et d'une plume reconnaissante.

Quant à nous, Messieurs, leur exemple nous sera un précieux encouragement. De récentes controverses ont attiré l'attention de la critique sur le Symbole auguste de notre foi. Nous allons quitter le lit de mort de l'évêque d'Ypres et l'Espagne troublée par les agitations Priscillianistes pour nous reporter à l'époque apostolique et interroger la tradition des premiers âges du christianisme. Que toujours l'amour de la vérité reste notre guide et notre soutien. Quelles que soient les difficultés qui parfois peuvent nous arrêter sur la route n'oublions jamais l'adage tant de fois répété mais qui reste toujours si profond et si vrai : *Labor omnia vincit Improbus.*

---

(1) *Der Katholik*, Novembre 1895, p. 476.

CONFÉRENCE D'HISTOIRE.

VIII[e] ANNÉE : 1892-1893.

Président d'honneur : Mgr ABBELOOS, recteur magnifique de l'Université.
Directeur : M. CH. MOELLER, professeur.

Maîtres de conférence :

Section d'histoire ancienne : M. J. SENCIE, docteur en philosophie et lettres, licencié en sciences morales et historiques.
Section d'histoire moderne : M. A. CAUCHIE, docteur en sciences morales et historiques.

Ont pris part aux travaux de l'année :

MM. Le Coutere, Charles, docteur en philosophie et lettres.
Colinet, Arthur, candidat en philosophie et lettres.
Laloire, Edouard, *item.*
Van der Mynsbrugghe, Emile, *item.*
Vion, Léopold, *item.*
Gillès de Pélichy, Charles, *item.*
Vliebergh, Emile, *item.*

MM. Dobbelaere, Edgard, candidat en philosophie et lettres.
Veys, Hector, *item.*
van Zuylen, Albert, candidat en droit.
Lebrun, Adolphe, *item.*
Bert, Amand, étudiant en philosophie.
de Bisschop, Alphonse, *item.*
Dumortier, Alexis, *item.*
Glaesener, Henri, *item.*
Goossens, Guillaume, *item.*
Habets, Alfred, *item.*
Kempeneer, Albert, *item.*
† Moutarde, Ernest, *item.*
Van Houtte, Hubert, *item.*

—

RAPPORT
sur les travaux de la CONFÉRENCE pendant l'année 1892-1893.

I.

Section d'histoire ancienne.

(Rapport de M. Colinet.)

Après avoir examiné la *pentécontaétie* dans Thucydide, le programme de cette année nous était tout tracé : il fallait étudier la même époque dans Aristote et confronter nos conclusions avec celles de l'année précédente : c'est ce que nous avons fait.

Toutefois, Thucydide et Aristote ne faisant pas l'histoire au même point de vue et le premier traitant des faits externes tandis que l'autre envisage de préférence les institutions, les points de contact sont nécessairement peu nombreux : par contre l'un d'eux, celui qui a trait à Thémistocle, soulève une question capitale et nous a surtout arrêtés.

Les derniers temps de Thémistocle avaient toujours été une question obscure et controversée à cause du manque de sources : la découverte d'une source nouvelle, au lieu d'élucider le problème, vient battre en brèche, sur ce point comme sur d'autres du reste, l'hypothèse que les historiens avaient péniblement élaborée.

D'après la *politeia* d'Aristote, Thémistocle conspire contre l'aréopage en 462 sous l'archonte Conon. Thucydide, lui notre source jusqu'ici, fait coïncider la fuite de Thémistocle avec le siège de Naxos, qu'on avait toujours placé en 465.

En présence de ces deux assertions contradictoires les historiens se divisent : les uns, comme Bauer (1), veulent concilier Aristote et Thucydide : celui-ci ne donne en effet pas de date précise; c'est en prenant à la lettre le νεωστὶ βασιλεύοντα d'Artaxerxes I (Thuc. I. 137) qu'on avait placé jusqu'ici le siège de Naxos et la fuite de Thémistocle en 465. Pourquoi ne pas prendre νεωστί dans un sens plus large et concilier ainsi nos deux sources?

Plus d'un motif s'oppose à cette interprétation. Un mot qui marque le temps d'une façon indéterminée comme νεωστί, a une signification qui varie avec le contexte et les habitudes de l'auteur. Il semble que Thucydide ne l'applique jamais à une époque de plus de deux ans. Au reste, étant donné même qu'il lui attache dans le passage qui nous occupe un temps de 4 ans au moins, comme l'exige l'hypothèse de Bauer, encore faudrait-il prouver que le contexte ne s'oppose pas à cette interprétation. Or la période de 465 à 454 est extrêmement féconde en événements : celle de 465 à 463 en est déjà remplie (siège de

---

(1) Bauer, *Forschungen zur Aristoteles* ΑΘ. Πολ. Munich, 1891.

Naxos, Eurymédon, siège de Thasos et colonisation de Thrace). Si l'hypothèse pour 465-463 est à peine vraisemblable, qu'adviendra-t-il s'il faut resserrer un cadre trop étroit déjà et s'il faut accumuler tous ces événements entre 461-454?

Aussi, d'autres auteurs, M. Th. Reinach (1) entre autres, se retranchant dans l'ancienne version, déclarent apocryphe le passage de la *Politeia* qui la contredit (25-3).

Mais l'incompatibilité de deux versions ne peut suffire pour déclarer un passage interpolé : Aristote a pu être mal renseigné, et si l'on admet cette hypothèse il faut rechercher qu'elle a pu être la source première de l'erreur.

Parmi les historiens antérieurs à Aristote, ce ne peut être Ephore, puisque, d'après lui, l'arrivée de Thémistocle en Asie eut lieu déjà sous Xerxès, donc avant 465. Ce ne peuvent être les Attidographes, qui, s'appliquant surtout à la chronologie athénienne, n'ont pu verser dans un semblable anachronisme.

Mais il y a deux causes d'erreur qui ont contribué à l'altération de la biographie de Thémistocle. D'un côté la légende qui s'est exercée à embellir l'odyssée de Thémistocle fugitif et en a fait un véritable roman, aboutissant à un suicide dramatique. Déjà en 425, donc un siècle avant la Politeia, à l'époque de la représentation des *Chevaliers* d'Aristophane, ce ro-

(1) Th. Reinach, *La République athénienne*, etc., p. 46.

man était complet, et si connu des Athéniens qu'ils saisissaient au vol une simple allusion du poète (*Equit.* v. 83).

Une seconde cause d'altération, c'est là littérature polémique, celle des Stésimbrote et des Critias, qui s'est efforcée de battre en brèche la démocratie et ses coryphées, en chargeant la mémoire de ceux-ci des imputations les plus mensongères. Telle est la source troublée où l'auteur de la Politeia a probablement puisé cette anecdote apocryphe, qui impute au héros de Salamine une double trahison, d'un côté contre ses collègues de l'aréopage et de l'autre contre son ami Ephialte, sans s'apercevoir ou se soucier d'un anachronisme flagrant. En consacrant à la fin de Thémistocle l'un de ses épisodes les plus importants, Thucydide a eu précisément pour but de rectifier l'opinion de ses contemporains sur ce personnage, et, considérant la sûreté habituelle de ses informations et la sérénité de ses jugements, l'on ne peut hésiter à se rallier à sa version.

II.

Sous-section d'histoire ancienne.

(Rapport de M. H. Glaesener.)

Pour les membres nouveaux de la Conférence, qui n'étaient pas au courant de la question entamée l'année précédente, il a fallu choisir un autre sujet

d'exercices, que la *Politeia* nous a fourni encore : ce sont *les événements qui se sont écoulés depuis la capitulation d'Athènes en 404 avant J.-C. jusqu'à la restauration d'Euclide.* — La source principale pour cette période de l'histoire grecque est, sans contredit, Xénophon (Hell. II; 3-4). Toutefois Xénophon n'est pas complet. S'il est vrai que les deux derniers chapitres du IIe livre des Helléniques, présentent généralement un récit plus étendu et plus nourri que les chapitres précédents, il n'en est pas moins vrai qu'ici comme dans toute la première partie des Helléniques on trouve des lacunes. Certains faits, intéressants d'ailleurs, ne sont pas mentionnés; certains passages ne sont que des indications, des esquisses rapides d'événements, qui dans une rédaction définitive devaient être rapportés avec plus d'ampleur et de précision. Ici donc, aussi bien que dans le reste des deux premiers livres, on trouve la preuve que la première partie des Helléniques est un travail inachevé. — Heureusement à côté de l'ouvrage de Xénophon, nous avons d'autres sources, moins importantes sans doute, mais précieuses encore à cause même de l'imperfection de l'œuvre de l'historien athénien. Ce sont quelques discours de Lysias, certaines biographies de Plutarque, Diodore de Sicile, puis Cornélius Nepos et l'abrégé de Justin. — La découverte de la πολιτεία Ἀθηναίων est venue augmenter le nombre de ces sources destinées à compléter le récit de Xénophon, et ce nouveau document a d'autant plus de valeur qu'Aristote, son

auteur, ayant connu des témoins des dernières révolutions Athéniennes avant Euclide, peut être considéré comme historien contemporain des faits qui nous occupent.

Par suite notre travail devait consister surtout dans la comparaison des textes de Xénophon et d'Aristote. Après une courte étude sur la valeur historique des deux écrivains, nous avons lu et considéré les textes dans leur ensemble; puis nous en avons commencé l'examen détaillé et la comparaison minutieuse. A cause de l'étendue du récit de Xénophon, le travail préliminaire a absorbé une grande partie de notre temps et notre sujet est resté inachevé. Cependant nous avons pu constater que pour plusieurs points importants, notamment en ce qui concerne l'intervention de Lysandre dans l'établissement des 30 tyrans, et les menées des partis à Athènes, le récit d'Aristote complète considérablement celui de l'auteur des Helléniques.

III.

Section d'histoire moderne

sous la direction de M. Cauchie, chargé de cours.

(Rapport de M. l'abbé Kempeneer.)

La Conférence médiévale d'histoire a subi pendant l'année écoulée une perte sensible en la personne de M. Ernest Moutarde, l'un des membres les plus actifs

de notre cercle. Miné par un mal qui ne pardonne guère, M. Moutarde a été emporté par la mort au moment où il venait d'entreprendre un travail de comparaison entre l'*Histoire des Provinces Unies des Pays-Bas* par Motley et la *Correspondance du cardinal de Granvelle.*

Les autres travaux de la Conférence ont porté sur le moyen âge. A cette époque, toutes les questions capitales de la chrétienté se posent également dans nos contrées. Plusieurs d'entre elles ont été l'objet de nos recherches : M. Lebrun a commencé une étude sur la Trève de Dieu en Flandre et en Lotharingie. D'autres membres ont abordé les luttes du Sacerdoce et de l'Empire : M. l'abbé Goossens s'est appliqué à la querelle des investitures dans le diocèse d'Utrecht ; M. Vion s'est occupé des troubles religieux dans l'évêché de Liége sous Alexandre de Juliers ; enfin, nous nous sommes appliqué, pour notre part, à retracer l'épiscopat, les luttes et les souffrances de saint Albert de Louvain.

De Lotharingie nous passons en Flandre. Ici encore nous trouvons un écho de la grande querelle du Sacerdoce et de l'Empire sous le règne de saint Charles le Bon, dont les relations avec les évêques de Cambrai et leurs suzerains, les empereurs d'Allemagne, ont été examinées par M. Van Houtte. — Bien plus importants ont été au moyen âge les rapports de la Flandre avec la France. L'étude de ces rapports a fourni matière aux recherches de plusieurs d'entre nous. Les relations de Jeanne de Constantinople avec

Philippe Auguste ont été étudiées par M. de Bisschop. Mais c'est surtout l'époque de Philippe le Bel qui a été l'objet de nos investigations. Les rapports entre les Flamands et Boniface VIII, le grand adversaire du monarque français, ont été examinés par M. l'abbé Bert. MM. Dobbelaere et Veys ont examiné l'intéressante discussion soulevée naguère entre MM. Pirenne, Köhler et Funk-Brentano sur les tendances et la valeur des divers récits concernant la bataille de Courtrai. Enfin, M. van Zuylen a discuté la légitimité du traité d'Athies-sur-Orge.

Les hostilités ne finissent pas avec Philippe le Bel : elles se continuent à travers tout le XIVe siècle. Au milieu de ces luttes se sont multipliés les démêlés de la Flandre avec Tournai, ville alors française : MM. Dumortier et Gillès de Pélichy ont abordé l'histoire de ces démêlés. Si Flamands et Tournaisiens sont divisés en politique, ils se rapprochent sur le terrain religieux. A ce point de vue, il faut signaler les manifestations étranges de la secte des Flagellants dont M. Vliebergh nous a retracé l'origine, le caractère et les développements.

Ces diverses études nous ont mené jusqu'à l'époque bourguignonne. Parmi toutes les questions de la politique unitaire des ducs de Bourgogne, aucune peut-être n'éveille plus d'intérêt que l'attitude de Philippe le Bon vis-à-vis de Jacqueline de Bavière. C'est le sujet d'études auquel s'est consacré M. Van der Meynsbrugge.

Permettez-moi, Messieurs, après cette nomencla-

ture aride de revenir plus au long sur les travaux de M. l'abbé Goossens et de M. de Péliehy.

Au cours de ses recherches sur les relations entre Flamands et Tournaisiens pendant le xive siècle, M. Gillès de Pélichy s'est arrêté à un incident curieux de l'année 1361. Olivier de Steelandt, vassal de Louis de Male, prétendait avoir été offensé par les Tournaisiens. D'où conflit. Le 23 septembre 1361, les Tournaisiens firent exécuter Jean Dufour, serviteur ou ami dudit Olivier, soi-disant pour le punir « d'excès et maléfices » commis sur le territoire de Tournai contre la personne de Maître Nicolas le Doulch, chanoine de Mons. L'intervention du comte de Flandre, celle du roi de France et celle de leurs agents nous montrent l'importance qu'on attacha de part et d'autre à cet événement.

Aussi un grand nombre d'auteurs en ont-ils parlé. Mais tous ou à peu près répètent, avec des nuances et des tendances souvent fort diverses, les *Mémoires de Sohier de le Becque*, prévôt d'Harlebeke et chancelier de Flandre, et le *Recueil des antiquités de Flandre*, de Wielant. A ces auteurs se rattachent, du côté des Flamands, *Meyerus* dans ses *Annales Flandriæ*, *d'Oudegherst* dans ses *Annales de Flandre*, *Despars*, dans sa *Chronycke van den lande ende graefscepe van Vlaenderen*, etc.; du côté des Tournaisiens, *Cousin* dans son *Histoire de Tournai*, *Poutrain* dans son *Histoire de la ville et cité de Tournai*, etc.

La comparaison de ces divers chroniqueurs fournit matière à une intéressante étude sur l'historiographie

flamande et tournaisienne. Toutefois il est si difficile de démêler l'exacte vérité au milieu des opinions et des tendances diverses des auteurs, qu'il faut avant tout consulter les actes officiels. M. Gillès de Pelichy s'est appliqué à les réunir. Outre les documents publiés jusqu'ici, il a eu recours aux archives. Voici la liste des pièces qu'il est ainsi parvenu à étudier :

1° Exécution de Jean Dufour, à Tournai le 23 septembre 1361, et difficultés qui en résultèrent pour Tournai. *(Archives de Tournai. Registre aux publications d'octobre 1349 à septembre 1364, n° 336 de l'inventaire des Registres f° 206. Edité par A. Cauchie, la grande procession de Tournai, annexes n° 10.)*

2° Paris, 20 mars 1362 (n. st.). Lettre du roi de France, Jean II, qui ratifie ce qui est traité et à traiter en son nom par Raoul de Reyneval. *(Archives de Tournai. Chartrier. Layette de 1361 à 1363. Original sur parchemin.)*

3° 26 mars 1362 (n. st.). Traité conclu entre le comte Louis de Male et la ville de Tournai par l'entremise de Messire Raoul de Reyneval. *(Ibidem. Layette de 1361 à 1363. Original sur parchemin.)*

4° 31 mars 1362 (n. st.). Lettre de Louis de Male qui accepte le traité conclu par Raoul de Reyneval. *(Ibidem. Layette de 1361 à 1363. Original sur parchemin.)*

5° Bois de Vincennes, 12 avril 1362 (n. st.). Lettre du roi de France, Jean II, accordant le pardon d'Olivier de Steelandt et de ses complices à la demande

des Tournaisiens en exécution du traité de paix. *(Goethals, Dictionnaire des familles nobles, t. I, au mot Steelandt dit de Brauwere.)*

6° 6 mai 1362. Lettre des prévôts, jurés et conseil de Tournai comme quoi ils pardonnent tous les faits, promettant de satisfaire les amis des morts et permettant à Olivier et aux siens de venir et demeurer à Tournai. *(Ibidem.)*

7° Courtrai, 29 mai 1362. Lettre de Louis de Male, comte de Flandre, à ceux de Tournai pour sommer les 36 personnes désignées par lui de comparaître à Termonde, le lundi de la Pentecôte suivante (6 juin), en exécution d'une clause du traité. *(Ibidem.)*

8° Gand, 18 août 1362. Lettre du comte de Flandre qui déclare avoir reçu les XII m. florins d'or que lui devaient les Tournaisiens en exécution du traité, les 36 Tournaisiens désignés ne s'étant pas rendus à Termonde le jour indiqué. *(Ibidem.)*

9° 23 août 1362. Lettre de ceux de Tournai qui reconnaissent avoir reçu quittance du comte de Flandre. *(Ibidem.)*

10° Gand, 26 août 1362. Lettre de quittance d'Olivier de Steelandt à ceux de Tournai. *(Ibidem.)*

11° Sans date. Lettre de ceux de Tournai à Olivier de Steelandt pour reconnaître avoir reçu quittance. *(Ibidem.)*

En suite de cette confrontation des sources officielles et du récit des auteurs, M. Gillès de Pélichy a pu corriger ceux-ci sur bien des points et présenter sous un jour plus complet cet épisode des luttes

de Tournai avec la Flandre. Cet exposé est l'objet d'un article qui ne peut trouver place ici; mais nous espérons que M. Gillès de Pélichy ne tardera pas à le publier.

* * *

L'étude de M. l'abbé Goossens offre un intérêt critique non moins vif.

En étudiant la querelle des investitures dans le diocèse d'Utrecht, il a rencontré, chemin faisant, l'hérésiarque Tanchelin. Les principales sources ont été réunies par *M. Frédéricq* dans son *Corpus documentorum inquisitionis hæreticæ pravitatis Neerlandicæ*, t. I. Ce sont :

1° Une lettre de l'église d'Utrecht à Frédéric I, archevêque de Cologne (Jaffé, *Bibliotheca rerum Germanicarum*, t. V).

2° Un extrait de l'*Introductio ad Theologiam, d'Abélard, édition de Cousin,* t. II.

3° Deux chartes de 1124 insérées dans les *Opera diplomatica* (t. I, pp. 85-86) *de Miræus*, l'une émanant de Hidolphus, prévôt de l'église St-Michel à Anvers, l'autre de Burchard, évêque de Cambrai, et relatives toutes deux à l'établissement des Prémontrés à Anvers.

4° *Continuatio Præmonstratensis Sigeberti Gemblacensis*, SS. VI.

5° *Vita Norberti archiepiscopi Magdeburgensis* (vita A et vita B), SS. XII.

6° *Sigeberti Gemblacensis continuatio Valcellensis*, SS. VI.

Aux documents que nous avons cités on ajoute un extrait des *Gesta Trevirorum* et un passage des *Annales Trevirenses*, comme s'il s'agissait des sectateurs de Tanchelin. Il ne nous paraît pas bien prouvé qu'il soit là réellement question des partisans de l'hérésiarque. Mais même, dans ce cas, il faut remarquer que les *Annales Trevirenses* ne sont qu'une reproduction des *Gesta Trevirorum*.

De même Hartzheim a publié, dans son édition des *Concilia Germaniæ* (t. III, p. 766), l'extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque vaticane et le rattache à la lettre de l'église d'Utrecht. Il s'agirait d'un synode tenu à Cologne, en 1113, contre plusieurs hérétiques. Mais le texte a été fourni à Hartzheim par Schannat d'après une copie faite sur un manuscrit de la bibliothèque du Vatican. (Fonds des mss. Urbinatenses.) D'autre part, Boehmer et Bethmann ont édité un passage semblable relatif à l'année 1143 (*Annales Brunswilarenses*, SS. XVI). Or, ce passage a été emprunté au manuscrit 290 des Urbinatenses de la Bibliothèque vaticane. A supposer même qu'il ne s'agisse pas de deux copies différentes d'une même pièce, l'identité des idées et des expressions prouve assez qu'on se trouve en présence d'une source unique.

On cite encore parmi les sources un passage des *Annales Hirsaugienses de Trithemius*. Or ces annales sont simplement une copie enjolivée de la *Continuatio Præmonstratensis Sigeberti Gemblacensis*.

Si plusieurs sources nous échappent, en revanche

nous trouvons un précieux renseignement chronologique sur Tanchelin dans une source peu remarquée jusqu'ici : les *Annales Veterocellenses* (SS. XVI).

Quant aux auteurs postérieurs, nous n'avons guère à compter avec eux. Remarquons cependant que *Meyerus*, dans ses *Annales Flandriæ*, *Molanus*, dans la *Militia sacra ducum et principum Brabantiæ*, fournissent sur Tanchelin quelques détails que nous n'avons point rencontrés dans les sources. Disons aussi, en passant, que la *Chronycke van Vlaenderen* a traduit, mais d'une façon inexacte, les *Annales de Meyerus* en ce qui concerne Tanchelin.

Nous ne pouvons donner en détail l'exposé de M. Goossens sur la personne de Tanchelin, sur le caractère, le développement et l'influence de ses erreurs; mais nous signalerons du moins un des principaux résultats de son travail en relevant avec lui les erreurs commises par M. Wauwermans (1).

---

(1) *L'hérésie de Tanchelin par le lieutenant général Wauwermans, président annuel de l'Académie*, dans les *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, t. XLVII. Anvers, 1891.— Concernant les sources relatives à l'hérésie de Tanchelin, M. Wauwermans déclare — ce qui est inexact — qu'on ne possède « d'autre renseignement positif qu'une lettre adressée par les *chanoines* d'Utrecht à leur métropolitain Frédéric, archevêque de Cologne ». Inutile de rappeler qu'il existe d'autres sources. Ce qu'il faut remarquer, c'est que bientôt M. Wauwermans oublie qu'il a parlé d'une lettre adressée par les *chanoines*. « La lettre d'Utrecht, écrit-il, semble véritablement l'imprécation d'un *moine* qui, retiré dans sa cellule, loin du monde, exulte sa colère, avec toute la crudité biblique d'un ascète contre celui qu'il croit l'ennemi de sa foi et le suppôt de satan ! ! »

M. Wauwermans attribue à Tanchelin une origine méridionale et même, dit-il, « dans la voie des hypothèses pourquoi ne pas admettre qu'il fut *un des calabrais* envoyés par Mathilde à Orval ? » C'est une hypothèse saugrenue qui ne repose que sur des imaginations. D'ailleurs, sans être un argument décisif, le nom même de Tanchelin est une présomption contre cette opinion. Enfin, l'influence de l'hérésiarque sur les multitudes ne s'expliquerait pas aisément, si par son origine il avait été étranger à la langue du pays.

D'après M. Wauwermans, Tanchelin n'aurait été qu' « un missionnaire fidèle de l'Église catholique, apostolique et romaine » en opposition avec l'église féodale d'Utrecht (un évêché suburbicaire, c'est-à-dire considéré comme une dépendance de l'Église romaine !) Même Tanchelin aurait été un émissaire du pape. Remarquons d'abord que parler de l'église d'Utrecht comme d'un évêché suburbicaire, c'est une erreur colossale, que parler de guelfes et de gibelins à cette époque, c'est un énorme anachronisme. Au reste, M. Wauwermans est d'une ignorance pyramidale qui n'a d'égal que son aplomb, dans les questions d'investiture, de simonie, de culte, d'hérésie, etc. En ce qui regarde le fond de la question, aucune source n'autorise l'affirmation de M. Wauwermans. Les faits, au contraire, la repoussent : comment voir un envoyé du pape dans un hérésiarque qui bat en brèche la hiérarchie catholique et l'efficacité des Sacrements ? C'est cependant ce que

nous apprend la lettre de l'église d'Utrecht, la seule source positive pour M. Wauwermans.

M. Wauwermans n'est pas plus autorisé à faire de Tanchelin un précurseur de la réforme. Ce personnage n'a de commun avec les réformateurs que son caractère d'hérétique. Mais ses doctrines diffèrent totalement des hérésies du XVIe siècle.

L'étonnement atteint son comble, quand on voit M. Wauwermans citer Tanchelin non pas comme « un hérésiarque, c'est-à-dire un adversaire de saint Norbert, » mais comme « un précurseur de saint Norbert ! » C'est l'éclat des prédications de saint Norbert qui, d'après lui, a fait oublier ce que la saine doctrine devait à Tanchelin !! Nous croyons volontiers que Tanchelin n'a pas été un adversaire de saint Norbert, puisque saint Norbert ne combattit les doctrines de Tanchelin qu'après la mort de celui-ci. Mais que Tanchelin ait été un précurseur de saint Norbert ! Consultez toutes les sources concernant le rôle de saint Norbert. Elles vous diront unanimement qu'il a précisément consisté à combattre les doctrines subversives de Tanchelin, notamment à Anvers. C'est ainsi, par exemple, que Tanchelin niait la hiérarchie et l'efficacité des Sacrements. Or, saint Norbert n'a-t-il pas prêché le contraire ? N'a-t-il pas détruit l'œuvre de Tanchelin ?

D'après la lettre de l'église d'Utrecht à l'archevêque de Cologne nous savons que Tanchelin défendait de payer la dîme au clergé. Comment M. Wauwermans restreint-il l'application de ce passage à la

dîme saladine qui n'était *pas encore établie?* Pourquoi aussi M. Wauwermans donne-t-il Anvers pour théâtre unique de pareils discours de Tanchelin? Si les chanoines d'Utrecht ont mentionné ce fait, n'est-ce pas qu'il s'est passé, en partie du moins, dans leur diocèse?

M. Wauwermans nous parle de l'établissement d'une commune à Anvers. Nulle preuve encore de cette assertion; nulle trace d'une commune à Anvers, à cette époque.

M. Wauwermans nous dit que Tanchelin a été emprisonné par le pape! — Toujours de la fantaisie. Et, ce qui est mieux, le pape laissa s'ouvrir devant Tanchelin « les prisons du *Saint-Office* », institution bien postérieure à Tanchelin!

D'après M. Wauwermans, Tanchelin aurait fait au pape la proposition de céder au diocèse de Thérouanance des *maritima loca* du diocèse d'Utrecht. On sait qu'Everwacher, un des partisans de Tanchelin, a fait des tentatives dans ce sens. Mais il n'est nullement question d'une pareille démarche de la part de Tanchelin.

M. Wauwermans nous dit aussi que Tanchelin s'est enfui de Cologne avec l'aide de la femme du geôlier. — Certes Tanchelin a été prisonnier à Cologne et plus tard nous le trouvons dans nos contrées. Mais a-t-il pris la fuite? Et surtout faut-il faire intervenir la femme du geôlier?

Il y aurait encore bien d'autres erreurs à noter, bien des hypothèses à relever. Disons en résumé que

jamais peut-être, sous couleur d'histoire, un romancier n'a accumulé plus d'opinions fantaisistes que M. le Président annuel de l'Académie d'archéologie de Belgique dans son « exposé historique (!) » sur Tanchelin (1).

J'ai fait, Messieurs, le bilan de nos travaux. Il nous reste à remercier M. l'abbé Cauchie du contingent qu'il nous a fourni par son article critique sur *la Constitution de Louvain au moyen âge*, publié dans le *Muséon*, et par son étude sur un sujet neuf de l'histoire religieuse : *Nicole Serrurier, hérétique du XVe siècle*, insérée dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.* Puisse ce nouvel exemple nous encourager à mettre de mieux en mieux à profit ses leçons de méthode!

---

(1) L'impression de ce rapport était à sa fin, quand nous avons reçu les *Analecta Bollandiana* (t. XII, fasc. IV, paru le 1r décembre 1893) où, sous le titre « *Saint Norbert et Tanchelin* », un Bollandiste a fortement critiqué l'article de M. Wauwermans. Nous sommes heureux de constater que M l'abbé Goossens s'est complètement rencontré avec un représentant d'une des plus savantes sociétés historiques.

Taal- en Letterlievend Studentengenootschap MET TIJD EN VLIJT.

BESTUUR (1).

Eere-Voorzitter : Hoogeerwaarde Heer ABBELOOS, rector magnificus.
Voorzitter : Dr P. G. H. WILLEMS, hoogleeraar.
1e Ondervoorzitter : Joris HELLEPUTTE, hoogleeraar en volksvertegenwoordiger.
2e Ondervoorzitter : Dr P. ALBERDINGK THIJM, hoogleeraar.
1e Schrijver : Al. J. VAN DE VYVERE, student.
2e Schrijver : A. SERMON, id.
Boekbewaarder : Eerw. Heer SOENS, id.
Penningmeester : H. PRIEM, id.
Raadslid : Eerw. Heer SENCIE, hulpleeraar.
» Fr. MEEUS, student.

---

(1) Voor 't jaar 1893-1894 werden de volgende veranderingen aan het bestuur gedaan : 1e *schrijver,* Em. Vliebergh ; 2e *schrijver,* K. Van den Bussche ; *boekbewaarder*, Eerw. heer Caeymaex ; *penningmeester*, Fr. Meeus ; *raadsleden,* Eerw heer Sencie, hulpleeraar en Em. Vander Mynsbrugge.

EERELID.

Hoogeerw. Heer Cartuyvels, onderrector der Hoogeschool.

WERKENDE LEDEN.

Dr P. Alberdingk Thijm, hoogleeraar; Eerw. heer Dupont, hoogleeraar; Eerw. heer Caeymaex (1); Eerw. heer Desmet; E. Duysters; L. Goemans; Habets; J. Helleputte, hoogleeraar en volksvertegenwoordiger; Eerw. heer J. Jansen; A. Lambert; Dr Le Coutere, hulpleeraar; E. Loncin; F. Meeus; Eerw. heer Peeters; Eerw. heer Poels; Eerw. heer Sencie, hulpleeraar; Eerw. heer Simons; Eerw. heer Smets; Eerw. heer Soens; Em. Tykort, hoogleeraar; G. Vanden Bulcke; K. Vanden Bussche; Em. Vander Mynsbrugge; P. Van Hove, advokaat; H. Van Houtte; J. Van Linthout, drukker; Eerw. heer Van Walleghem; H. Veltkamp, advokaat; E. Vliebergh; Dr P. Willems, hoogleeraar.

BIJWONENDE LEDEN.

H. Allaeys; Eerw. heer Appelmans; H. Baekeland; E. Baetens; R. Berat; Eerw. heer Bidez; Boon-Hecking, handelaar; Eerw. heer Bosteels; M. Boucqueye; Brabants; H. Brutsaert; Eerw. heer Fl. Butaye; K. Callens; Eerw. heer A. Camerlynck;

(1) De leden wier beroep niet aangeduid is, zijn studenten.

H. Cools; F. Cursters; K. De Gheldere; J. De Keersmaeker; H. De Kerckhove d'Exaerde; J. De Laey; Eerw. heer De Moyer; C. De Queecker; De Quinnemar; P. De Raedt; E. Descamps, hoogleeraar; Edm. Desaegher; H. Desaegher; Eerw. heer R. Desaegher; H. Devel; J. Devos; J. De Vuyst; J. De Weerdt; Eerw. heer De Wilde; E. De Winde; Eerw. heer D'Hondt; J. D'Hondt; J. Dierckxsens; E. Dobbelaere; C. Dumortier; Eerw. heer J. Eggers; A. Feys; J. Gheyssens; G. Gillon; Goelens; J. Goemaere; A. Gottignies; A. Govaerts; P. Helleputte; J. Helleputte; Eerw. heer Hemeryck, hoogleeraar; Eerw. heer Hermans; Heyvaert; E. Holms; H. Hostens; Houben; Eerw. heer Jannes; Eerw. heer Janssens; R. Joye; Eerw. heer Kempeneer; Eerw. heer Kennes; K. Kockerols; J. Lagae; J. Laigneil; Eerw. heer Lamotte; H. Lepaige; L. Leuridan; S. Lindekens; H. Loonus; J. Loosveldt; Eerw. heer G. Lybeer; Jan Mahieu; F. Maertens; P. E. Martens, hoogleeraar; J. Meeuwissen; F. Mennes; Eerw. heer Mercelis; Eerw. heer A. Michiels; Eerw. heer Michiels; P. Moulaert; J. Moulart; L. Muys; A. Nyssens, hoogleeraar; Onghena; A. Opsomer; A. Peel; R. Peel; L. Perquy; V. Pieters; C. Poupeye; F. Praet; Eerw. heer Raymaekers; H. Reynaert; M. Reynaert; O. Reynaert; J. Rollier; F. Rommens; Eerw. heer Sadonis; Eerw. heer Sas; F. Schollaert, volksvertegenwoordiger; Schöller; E. Seyens; A. Snick; Eerw. heer Standaert; J. Storme; Eerw. heer Swolfs; F. Tyrell; Van

Battel; J. Van Biervliet, hoogleeraar; L. Van Caneyt; H. Vande Moortele; A. Vanden Bruel; Vander Ouderaa; Eerw. heer Van Dormael; L. Van Dorpe; Van Haelst; Eerw. heer Van Langendonck; J. Van Linthout; J. Van Neste; Van Opdenbosch; Van Ryswyck; Eerw. heer Van Seynhaeve; Verdoolaeghe; A. Vermeersch; G. Verriest, hoogleeraar; A. Verschaeve; J. Verwilghen; H. Veys; R. Von Lennep; Eerw. heer Walravens; Eerw. heer Wouters; Eerw. heer J. Yzerbijt.

—

VERSLAG

der werkzaamheden van het taal- en letterlievend studentengenootschap MET TIJD EN VLIJT, gedurende het schooljaar 1892-1893, door den heer advokaat A. VAN DE VYVERE.

De werkzaamheden begonnen met de vergadering van 28 October. Onze geachte voorzitter heer hoogleeraar WILLEMS onthaalde de talrijke aanwezigen op eenen welsprekenden welkomgroet. Hij steunde op het doelwit van onze vergaderingen en de overleveringen van ons Genootschap. — « Met Tijd en Vlijt, » zoo sprak hij, is van zijne stichting af de kweek» school geweest der Vlaamschgezindheid onder de » studeerende jeugd. Het was hier dat menigeen, » onwetend over alle Vlaamsche aangelegenheden » uit de kollegiën gekomen, kennis aanknoopte met » die heerlijke lettervruchten die onze moedertaal » roemrijk maken tusschen hare Europeesche zuster» talen. Het was hier dat menige jongeling het » Vlaamsche woord als strijdwapen leerde hantee» ren, en zich uitrustte tot den kamp voor herwor» ding van eigenen volksaard. Niemand hoef ik te » noemen onder de dappere Vlamingen, onder de » vlugge aanleiders die vroeger leden waren van

» Met Tijd en Vlijt. Hunne namen zijn in aller mond » en het geheugen hunner werken is de kostbare » schat van overleveringen waarover ons Genoot- » schap met recht en reden roemen mag. » Na die herinnering aan het heerlijk verleden van Met Tijd en Vlijt gaf de heer Voorzitter eenige praktische wenken voor het beginnend jaar. Vroeger was het altijd het gebruik dat geen enkel werk onbesproken voorbij ging. Het tweede deel van elke vergadering was gewijd aan de bespreking van het werk, dat den vorigen keer gelezen of voorgedragen werd. Sedert eenigen tijd ging dit gebruik wel niet geheel verloren, maar werd toch dikwijls verwaarloosd. M. de Voorzitter meende hoogst gewichtig weder te keeren tot onze aloude geplogentheden, en aangezien het niet te betwisten is dat de letterkundige vraagpunten voor het oogenblik bij de jeugd min of meer op den achtergrond geschoven worden, verdroomd als zij zijn door de brandende strijdvragen van socialen aard, ware het misschien wenschelijk deze kwestiën in besprekingen te behandelen. Ons Genootschap blijft vooral taal- en letterlievend volgens den heerlijken naam waarmede de stichters het doopten; maar niets belet in ons midden alle punten te bespreken die belangrijk gevonden worden.

In dezelfde zitting gaf de eerste schrijver verslag der werkzaamheden van het jaar 1891-92, en het verslag werd zonder opmerkingen aanvaard.

In de volgende vergadering werd het bestuur herkozen. Eerw. Heer Sencie, die tot dan toe het

schrijversambt waargenomen had, was na toegejuichte doctorsthesis tot de waardigheid van hoogleeraar verheven. Op aandringen der vergadering, die natuurlijk aan *Met Tijd en Vlijt*, den luister zijner deelneming wilde bewaren, aanvaardde hij lid te blijven van het bestuur. De boekbewaarder M. Sermon, werd tweede schrijver; M. Soens, boekbewaarder. De heeren ondervoorzitters werden met luidruchtige toejuiching, de andere leden van het bestuur met een vleiend getal stemmen in hun ambt bewaard.

M. Vanden Bussche gaf lezing van een zeer belangrijk werk over het « runenzweerd » het vermaard drama van den Noordschen dichter Nicander.

« Het runenzweerd of de strijd van 't Roomsche » kerstendom met het Noordsche wangeloove zoo » luidt de hoofding van het drama. Het stuk bevat » vijf bedrijven. In 't eerste zien wij de twee kam- » pen tegenover elkander staan; doch in dat der » christenen is een verrader Peregrinus, de geest van » Satan in monnikspij gekleed. De hoofdpersoon is » Alrik, zoon van Oldar en verloofde van de kerstinne » Hulda. Deze vertrekt met haren vader in bedevaart » naar Rome. In het tweede bedrijf steekt Peregri- » nus om den haat der heidenen aan te vuren den » tempel van koning Erik in brand, en versmoort » een kind onder voorwendsel van het te doopen. » Alrik ligt den christen bisschop den weg af om » hem te dooden, doch wordt schielijk teruggehou- » den door het mirakel der verrijzenis van het ver-

» moorde kind. — In den loop van het derde bedrijf » krijgt Alrik den bijbel in handen van den christen » monnik Clemens Monitor, en leert er het christen- » dom door kennen. Zijne verloofde op haren pel- » grimstocht gestorven, verschijnt des nachts voor » hem in glanzend licht, en maant hem tot bekee- » ring aan. — Door dit visioen bekeerd, gaat Alrik » in het vierde bedrijf zijne wapens delven, en ont- » vangt de oude wapenrusting des bisschops om de » christenen bij het volksding te beschermen. Orus, » een heiden, vindt de gedolven wapens, dank aan » Peregrinus en trekt ze aan. — Het volksding of » landdag is het onderwerp van het vijfde bedrijf. » Daar zal de strijd beslist worden in de personen » van Olrik nu kersten geworden en van Orus die » sneuvelt met het Noordsche heidendom. »

*
* *

Even ernstige zaken maar van gansch verschillenden aard werden op deze en volgende vergaderingen besproken. Alzoo werd er besloten deel te nemen aan de jubelfeesten van den Leuvenschen Werkmanskring op Zondag 20 December. Vele leden zullen nog met innerlijke deugd overdenken hoe flink Mgr Rutten aan de hoogere standen hunne les spelde en hunnen plicht wees ten opzichte der volkstaal, en hoe die feest onder alle opzichten wel gelukt mocht heeten. Alzoo nog, zekeren keer dat de eerw. heeren Sencie en Soens *per ongeval* beiden belet waren naar de vergadering te komen, werd er van deze gelegenheid

gebruik gemaakt, om het éene en het ander hun aangaande achter den rug te vertellen. En het besluit van die vertelling was dat eerw. heer Sencie om zijne benoeming in het hoogleeraarskorps der *Alma Mater*, alsook eerw. heer Soens om zijne bekroning door de Koninklijke Vlaamsche Academie, alle twee wel verdienden gevierd te worden als 't behoort. Op voorstel van Mijnheer den Voorzitter werd geestdriftig besloten dat aan de Eerw Heeren uit dank voor den luister dien zij ons Genootschap verstrekken een gala-avondmaal zou aangeboden worden op 15 December.

Velerlei reizen werd er ook een woordje gerept over de deelneming van *Met Tijd en Vlijt*, aan de feesten ingericht te Gent door *Onze-* en *Rodenbachsvrienden* de vlaamsche studenden der Gentsche hoogeschool.

*
* *

Al die blijde ontwerpen hielden ons af van de besprekingen en de voordrachten.

't Was een tijstip van ongemeen leven en geweld dat begon met M. Vliebergh's voordracht over « Vlaamsch op kiesgebied ». Een ware storm ontstond, en duurde, buiten twee poosjes zonneschijn, drie vergaderingen lang.

In eene prachtige voordracht gaf spreker een kort overzicht van den huidigen toestand der Vlaamsche beweging. Indien zij nog geen grooteren vooruitgang gedaan heeft, dat is de Vlamingen hun eigen

schuld ; te lang hebben zij met woorden geschermd en zijn nooit vastberaden tot daden overgegaan. De politiekers, ziedaar de ergste vijanden van de Vlaamsche beweging en deze zullen alleenlijk zwichten voor dwang. Die mannen moeten tanden getoond en op hunne teenen getrapt worden. 't Is in de kiezingen dat zulks moet geschieden. Nu met de uitbreiding van het stemrecht zullen de Vlamingen oneindig machtiger zijn, omdat het eigenlijke volk in Vlaanderen Vlaamsch gebleven is. Vlaamsch en katholiek zij dus onze leuze. Tot nu toe stond zij op ons vaandel, dat zij ook in onze werken overga. Voor eenen liberaal stemmen, ware hij ook Vlaming, dat nooit ; maar waar het pas geeft, door onze onthouding toonen wie wij zijn. Wij spreken in het belang der katholieke partij zelf, want al wie in ons Vlaamsche land de kristene Vlaamsche beweging tegenwerkt, brengt zijnen steen bij om den muur die rijk van arm scheidt nog hooger te metsen, en zonder wete misschien, maar toch met der daad, steekt hij eene kaart in 't spel van het socialismus.

Niemand zal vergeten hebben hoe hevige redetwisten er na deze voordracht ontstonden. Nooit waren de Eerw. Heeren van den H. Geest zoo talrijk opgekomen en zij verdedigden dapper de belangen van kerk en godsdienst tegen « de Vlaamschgezinde overdrevenheid ». Grondig en diep bestudeerd was het antwoord dat de tolk der geestelijkheid aan M. Vliebergh stuurde. Alle gezaghebbende doctoren werden tot getuigenis en staving opgeroepen. De

kettersche stellingen van M. Vliebergh schenen den bodem ingeslagen. Edoch op staanden voet en *uit de vuist* wisten M. Vanden Bulcke en anderen te antwoorden bijzooverre dat vele leden onbekeerd bleven.

Op eene volgende vergadering kwam M. Vliebergh nogmaals ten strijde met een wederantwoord vol overleg, geleerdheid en statistiek. De heeren geestelijken spraken tegen met pit van redenen. M. Priem beschouwde nog de zaak op praktisch oogpunt. Na lange redetwisten was men het bijna eens op het volgende besluit : Kiezen is in zijn zelf eene onverschillige zaak. Om er over te oordeelen moeten wij de gevolgen van onze handelwijze wegen.

Onbetwistbaar is het dat de verfranschte hoogere standen in ons Vlaamsche land, door hunne Fransche taal en zeden, de klove tusschen groot en klein dieper en breeder delven. Met in de kiezingen alleenlijk te roepen en nooit tot daden over te gaan, maken wij, katholieke Vlamingen, ons belachelijk en laten wij den tegenwoordige staat van zaken altijd bestaan. Daarom zouden wij, in geval wij te doen hebben met eenen katholieken kandidaat, verstokte Franskiljon, om een voorbeeld te geven en te toonen wat wij willen, ons onthouden, wel te verstaan als wij menschelijk gesproken, kunnen voorzien, dat onze handelwijze de katholieke meerderheid der Kamers niet zal keeren.

*
* *

De twee rustpoosjes in dien harden krijg hadden

wij te danken aan de heeren Van Walleghem en De Ras.

Eerw. heer Van Walleghem las een gedicht over Christoffel Colomb dat met geestdriftig handgeklap begroet werd.

M. De Ras vergastte ons op zeer liefelijke versjes, eigenaardig van uitdrukking en bijzonder zoetvloeiend.

Niet te vergeten het werk van eerw. heer Lens voor hoofding voerende : *Dr Weber als wijsgeer en dichter.* 't Is eene ontleding van Dreizehnlinden, verrijkt met eenige beschouwingen op de reden waarom de dichter derwijze de karakters zijner helden, en de handeling van zijn verhaal geschikt heeft — ook met talrijke aanhalingen uit de vertaling van E. De Lepeleer.

Met hartelijken dank zij eveneens melding gemaakt van de voordracht die eerw. heer Julius Claerhout kwam geven over *de Vlamingen, hunnen naam en hunne aloude namen.* Met ongehoorde geestdrift werd die rede begroet waarvan het vermanend einde luidde als volgt : « Friesen zijn wij geweest ; Stand-
» friesen moeten wij blijven, verkleefd aan eigen taal,
» eigen zeden en vooral volgens de eischen van
» onzen tijd aan Vlaamsche letteren en Vlaamsche
» wetenschap.

» Standfriesen, onwrikbare Vlamingen moeten uit
» u groeien, die vooral met de Vlaamsche penne
» kunnen werken, en eigen Vlaamsch, geestesleven
» kunnen medeleven. »

Op voorstel van heer hoogleeraar WILLEMS werd eerw. heer Claerhout bij algemeene toejuiching buitenlid uitgeroepen van Met Tijd en Vlijt.

*
* *

Voor geheugen der Rodenbachsfeesten waaraan wij op 10 en 11 December deelnamen, verzenden wij naar het kerstnummer van *Ons Leven*, en roepen bijzonder de aandacht op de Vlaamsche Brabançonne ter dier gelegenheid door eerw. pastor Claeys gedicht.

Op 15 December werd het lang besproken avondmaal aan eerw. heeren Sencie en Soens aangeboden. Smakelijke spijzen, lekkere dranken, lustige aanspraken, heftige zangen, 't was om 't hart te verblijden. Eerw. heer Soens sprak over Vlaamschgezindheid en werk, eerw. heer Sencie over de jeugd en hare tintelende levendheid, heer hoogleeraar Willems deed met grooten bijval den heildronk op het Genootschap en de Hoogeschool, heer hoogleeraar Alberdingk Thijm wist, gelijk altijd, voor de studenten, woorden te vinden die slechts te vinden zijn door degene die de studenten kennen en beminnen gelijk hij.

*
* *

M. P. LE COUTERE gaf lezing van een merkwaardig werk over de Chineesche tooneelkunde. In China bestaan er een verbazend groot getal tooneelgilden. De opgevoerde stukken zijn eenvoudig weg levens-

beschrijvingen. Geen kunstgevoel, geene verhevene gedachten. Meestal getuigen zij van eene verregaande zedeloosheid bij het Chineesche volk.

Eerw. heer CAEYMAEX dichtte over Leo XIII in klinkende verzen, met rijke beelden en ware begeestering. Het was zooveel te aangenamer, omdat de dichter met veel smaak en kunst zijne lezing voordroeg.

M. F. MEEUS deed eene studie over Conscience in eenen fijnen, uiterst letterkundigen vorm. Wat hij bijzonderlijk in Conscience ziet, is eene droomende, stille, minnende, dichterlijke ziel; en hij vindt er de weersplete van in de beeldtenis van al zijne helden. Een verwijt slechts doet hij om te eindigen : « Hij doet mij altijd weenen. »

Dit werk werd heftig besproken. M. Andries SERMON en de verslaggever spanden saam tegen M. Meeus. Wie de redetwist nog onthouden heeft, zal misschien weten wie gelijk haalde.

Voor de tweede maal het gestoelte bestijgende, gaf eerw. heer CAEYMAEX lezing van allerschoonste verzen ter gelegenheid van het verjaren der dood van Windthorst, den onvergetelijken aanleider van het Duitsche centrum.

Naar aanleiding der lezing van eerw. heer Caeyman sprak heer hoogleeraar ALBERDINGK THIJM in roerende bewoordingen den lof uit van zaliger eerw. pastor Brouwers, buitenlid van Met Tijd en Vlijt. Hij herdacht de heerlijk vervulde loopbaan van dien gevierden redenaar onzer katholieke congressen,

ons wetenswaardige bijzonderheden doende kennen over zijn huiselijk leven en over de omstandigheden zijner haastige dood. Al de leden traden hartelijk dit huldebetoon bij.

M. Lambert sprak over *het heimelijke*, bestaande volgens hem in eene verhouding tusschen onze gewaarwordingen en zekere denkbeelden of gevoelens die de zaak welke zij ons voorstellen gedeeltelijk onbekend laten en alzoo in ons eenen aangenamen indruk doen ontstaan. De bestanddeelen van het heimelijke zijn tweederlei : afgetrokkenheid der denkbeelden en strijdigheid van zekere hoedanigheden met de enkele natuur. In letterkunde kan het heimelijke bestaan ofwel in het hoofdgedacht ofwel in de bijgedachten en voorstellingen. Tot staving haalt M. Lambert van elke soort twee welgepaste voorbeelden aan getrokken uit het H. Schrift.

De bespreking over het heimelijke was nog al hevig. M. Lambert en de bespreker M. Vanhoutte waren eindelijk omtrent te akkoord geraakt, als de verslaggever met nieuwe moeilijkheden voor den dag kwam. M. Vanhoutte verdedigde dapper zijne stelling hem houdende aan den *dichterlijken kant* der zaak, en verklaarde onder algemeene goedkeuring gezegden verslaggever teenemaal onbevoegd in dichterlijke aangelegenheden.

M. Vliebergh verscheen nogmaals op den kansel, en in eene vurige redevoering knap uit de vuist sprak ons over de noodzakelijkheid van inkoomrechten te leggen op de vreemde granen. Dat is vereischt door

de belangen van den landbouw die tot nu toe altijd door den wetgever werden verwaarloosd. Dat is redelijk omdat de vreemde landen allen beschermende maatregelen nemen en ons arme Belgische vrijhandelaars gedurig uitbuiten. Schadelijk voor den werkman zal het niet zijn want daardoor zal de prijs van het brood niet stijgen, en al steeg hij een weinig, er zal zooveel te meer gewin zijn in het land.

M. Priem deed eene luimige aanspraak over het feest der katholieke drukpers en heer hoogleeraar Alberdingk Thijm deed grondige opmerkingen over het gebruik en het misbruik der woorden inhuldiging en inwijding.

* * *

Op Donderdag 18 Mei had de onthulling plaats van het gedenkteeken op het graf van pastor Schuermans te Wilsele. — Het was *Met Tijd en Vlijt* dat samen met het *Davidsfonds* en den Eerw. Heer Craenen, tegenwoordigen pastor van Wilsele, die betooging inrichtte.

Na de plechtige mis werden op het graf van pastor Schuermans drie treffende redevoeringen uitgesproken : M. G. Bols, schoolopziener te Aerschot, sprak namens het *Davidsfonds ;* Eerw. Heer Soens, namens *Met Tijd en Vlijt*, en M. Van Cauwenbergh, namens de rederijkkamer *Het Kersouwken.*

Wij hadden dit jaar het verlies te betreuren van een der ieverigste onder onze werkende leden, M. Michiel Van Eeckhoutte. Allen die hem in ons

Genootschap gekend hebben, zullen hem herdenken in hunne gebeden gelijk het trouwe Vlaamsche vrienden betaamt.

Hier sluit ik het verslag der werkzaamheden van 't jaar 1892-93, dank wijtende aan de heeren hoogleeraren Willems, Alberdingk Thijm en Sencie, die met zooveel geduld en welwillendheid ons hebben geleid en bijgestaan; heil wenschende aan het Genootschap *Met Tijd en Vlijt*, en aan al zijne leden, onze trouwe vrienden die wij verlaten maar niet vergeten hebben.

—

Docteurs ad honores.

—

M. Pierre-Augustin Puissant, président du séminaire de Troy (Etats-Unis), docteur en théologie.

M. Rintelen, membre du Reichstag allemand, docteur en droit.

M. Auguste Béchamp, professeur de droit aux Facultés catholiques de Lille, docteur en sciences politiques et administratives.

Mgr Pierre Crosta Rosa, à Rome, docteur en philosophie et lettres.

—

LISTE DES ÉTUDIANTS

admis aux grades académiques par l'Université pendant l'année 1892-1893.

—

BACHELIERS EN THÉOLOGIE (1).

1 De Moyer, Aug., de Grammont, prêtre du diocèse de Gand : 17 juillet.

2 Hopmans, Pierre, de Fynaart (Hollande), prêtre du diocèse de Bréda ; id.

3 Poels, Henri, de Venray (Hollande), prêtre du diocèse de Ruremonde ; id.

---

(1) Les grades en théologie et en droit canon sont conférés conformément aux règlements du 15 mars 1836, du 4 mai 1837 et du 19 juin 1841. Voyez plus loin la *Liste des Reglements publiés dans les Annuaires.*

BACHELIER EN DROIT CANON.

Verwilghen, Félix, de St-Nicolas, prêtre du diocèse de Nesqualy (Etats-Unis) ; 17 juillet.

LICENCIÉS EN THÉOLOGIE.

1 Knoch, Augustin, de Külstedt (Saxe), prêtre du diocèse de Liége : 17 juillet.
2 Paquay, Joseph, de Tongres, prêtre du diocèse de Liége ; id.
3 Lybeer, Gustave, de Beveren, prêtre du diocèse de Bruges et sous-régent du collège Marie-Thérèse ; id.

FACULTÉ DE DROIT.

ÉPREUVE PRÉPARATOIRE AU DOCTORAT EN SCIENCES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES.

Van den Hove, Henri, de St-Trond ; 15 juillet.

DOCTEURS EN SCIENCES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES.

1 Popoff, Athanase, de Roustchouck : 6 mars.
2 de Crombrugghe, de Looringhe, Raoul, de Bruges ; 15 juillet.
3 Graindor, Jules, de Bruxelles ; 17 juillet.

LICENCIÉS EN NOTARIAT.

Avec grande distinction.

1 De Pelsmaecker, Prosper, de Denderleeuw ; 29 novembre.

Avec distinction.

2 Ranwez, Maurice, de Hansinelle ; 29 novembre.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

CANDIDAT EN MÉDECINE (1e ÉPREUVE).

Panayot, Kouteff, de Sliven (Bulgarie) ; 21 juillet.

EXPERTS-CHIMISTES.

Avec la plus grande distinction.

1 Van der Plancken, Joseph, de Lierre; 12 juillet.

D'une manière satisfaisante.

2 Wouters, Joseph, de Louvain; 12 juillet.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES.

Avec la plus grande distinction.

Didio, Henri, de Baccarat; 6 juin.

CANDIDAT EN SCIENCES MORALES ET HISTORIQUES (1 ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

Goossens, Guillaume, de Berg et Terblyt (Pays-Bas); 18 juillet.

DOCTEUR EN SCIENCES MORALES ET HISTORIQUES.

Avec distinction.

de Caters, Enguerrand, d'Anvers; 11 décembre.

LICENCIÉ EN PHILOSOPHIE SELON SAINT THOMAS.

Avec grande distinction.

Van de Vyvere, Aloïs, de Thielt; 24 janvier.

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE SELON SAINT THOMAS.

Avec la plus grande distinction.

De Wulf, Maurice, de Poperinghe; 23 juin.

FACULTÉ DES SCIENCES.

CANDIDAT EN SCIENCES NATURELLES.

Avec distinction.

Muthuon, Jules, de Ste-Sigolène (France); 25 mai.

LISTE DES ÉTUDIANTS

admis aux grades académiques par les Commissions d'examens de l'Université, en exécution de la loi du 10 avril 1890, dans les sessions de 1893

—

Examens d'après les programmes de la loi de 1876.

FACULTÉ DE DROIT.

EXAMEN DE CANDIDAT.

Avec distinction.

1 Bethune, Louis, d'Alost.
2 Halflants, Joseph, de Tirlemont.

D'une manière satisfaisante.

3 Claeys, Georges, de Courtrai.
4 de Rosée, Jacques, de Bruxelles.
5 Nobels, Albert, de Malines.
6 Vande Perre, César, de Tamise.
7 Thibaut, Paul, de Namur.
8 Boucquey, Maurice, de Poperinghe.
9 Moxhon, Charles, de Namur.
10 David-Fischbach-Malacord, Léon, de Louvain.
11 de Pierpont, Edouard, de Namur.
12 Hardy, Alphonse, de Dison.
13 Vercruysse, Adhémar, de Gand.
14 Bribosia, Paul, de Namur.
15 De Brabandere, Julien, de Desselghem.
16 Dierckxsens, Jean, de Borgerhout.
17 Beeckman, Fernand, de Louvain.
18 Foullon, Jean, de Boussu.

PREMIER EXAMEN DE DOCTEUR.

Avec la plus grande distinction.

1 Reul, Auguste, de Souvret.

2 Saliez, Jules, de Braine-le-Comte.
3 Beckers, René, de Tervueren.
4 De Vadder, Victor, de Bruxelles.
5 Bastin, Léon, de La Louvière.
6 De Groef, Emile, de Bruxelles.

Avec grande distinction.

7 Jeanmart, Paul, de Namur.
8 Nerinckx, Alfred, de Bruxelles.
9 Vanden Hove, Paul, de Louvain.
10 Van Raemdonck, Albert, de Tamise.
11 Masoin, Henri, de Louvain.
12 de Broqueville, Athanase, d'Ethe.

Avec distinction.

13 Roberti, Charles, de Laminne.
14 Wauters, Paul, de Schaerbeek.
15 Ulens, Robert, de Grand-Jaminé.
16 van der Stegen, Alphonse, de Dinant.
17 Huyghe, Jean, de Bruges.
18 Segers, Paul, d'Anvers.
19 Jacobs, Ernest, de Louvain.
20 Dewinde, Emmanuel, de Bruxelles.

D'une manière satisfaisante.

21 de Laveleye, Paul, de Bruxelles.
22 Stinghlhamber, Pierre, de Bruxelles.
23 Donckier de Donceel, Raoul, de Louvain.
24 Smits, Georges, de Couillet.
25 Van Raemdonck, Auguste, de Tamise.
26 Briers, Henri, de Nederheim.
27 Poncelet, Maurice, de Gedinne.
28 Seyens, Emile, de Nederweert.
29 Van Ormelingen, Auguste, de Sichen.
30 Villez, Ernest, de Marbaix.
31 de Beauffort, Georges, de Mielmont.
32 van Zuylen, Albert, de Bruges.
33 Laurent, Léon, de Beauraing.

34 De Cock, Léopold, d'Anvers.
35 Coppée, Maurice, de Mons.
36 Genard, Rufin, de Tongrinnes.
37 Cakembergh, Antoine, de Silly.
38 Mertens, Jules, d'Anvers.
39 vanden Branden de Reeth, Raymond, de Malines.
40 Bareel, Vincent, d'Anderlecht.
41 Coppens, Joseph, de Waelhem.
42 de Kerchove d'Exaerde, Henri, de Gand.
43 de Mahieu, Jules, d'Anvers.
44 Durand, Florent, de Luttre.
45 Bribosia, Fernand, de Namur.
46 De Queker, Camille, de Hoogstaede.
47 de Paul de Barchifontaine, Gustave, d'Annevoie.
48 Herbïet, Henri, de Rochefort.
49 Woeste, Georges, de Bruxelles.
50 Harmant, Henri, de Châtelineau.
51 Périer, Ernest, d'Anvers.
52 Guillaume, Armand, de Rheims.
53 Robert, Eudore, de Tintigny.
54 Schobbens, Joseph, d'Anvers.
55 Claeys, Georges, de Courtrai.
56 Ghys, Paul, de Grammont.
57 Pieraerts, Paul, de Malines.

SECOND EXAMEN DE DOCTEUR.

Avec la plus grande distinction.

1 Frapier, Paul, de Namur.
2 Willems, Joseph, de Louvain.
3 Servais, Edouard, de Boussu.

Avec grande distinction.

4 Pussemier, Lionel, de Gand.
5 Verschaeve, Alphonse, d'Ardoye.
6 de Bergeyck, Louis, d'Anvers.
7 Van de Vyvere, Aloïs, de Thielt.
8 Vanden Abeele, Joseph, de Bruges.

Avec distinction.

9 Honlet, Antoine, de Berloz.
10 Crahay, Edouard, de Hasselt.
11 Heuze, Armand, de Marcinelle.
12 Wasseige, Max, de Namur.
13 Melot, Auguste, de Namur.
14 Novent, Joseph, de Gand.

D'une manière satisfaisante.

15 Potvin, Louis, de Mons.
16 van Elewyck, Arnold, de Héverlé.
17 Bareel, Lucien, de St-Josse-ten-Noode.
18 Pleitinx, Henri, de Louvain.
19 Daubechies, Fernand, de Tongres-St-Marlin.
20 Decroly, Georges, de Brugelette.
21 De Booseré, Fernand, de Liége.
22 Darte, Paul, de Jodoigne.
23 Hamoir, Hippolyte, de Landenne sur-Meuse.
24 Lambotte, Emile, de Waterloo.
25 Laitem, Arsène, de Mons.
26 Robert, Fernand, de Tintigny.
27 Blancke, Joseph, de Namur.
28 Crabeels, Joseph, d'Anvers.
29 Helleputte, Jules, de Gand.
30 Mertens, François, de Bruxelles.
31 L'Olivier, Auguste, de Monstreux.
32 Van de Moortele, Hubert, d'Emelghem.
33 de Doetinghem, Louis, de Dinant.
34 Delattre, Charles, de Tournai.
35 Goffin, Hubert, de St-Trond.
36 de Burlet, Georges, de Nivelles.
37 Eeckman, Pierre, de Bruxelles.
38 Everard, Florent, de Bruxelles.
39 Le Jeune, Martin, d'Arlon.
40 Van Walleghem, Camille, de Zonnebeke.
41 Schlögel, Albert, de Ciney.
42 Cartuyvels, Paul, de St-Trond.

43 Frères, Fernand, de Mons.
44 Squilbeek, François, de Sombreffe.
45 Moyerson, Romain, d'Alost.
46 De Brabandere, Victor, de Bruxelles.
47 Struelens, Emile, de Grammont.
48 Visart de Bocarmé, Albert, de Bruxelles.
49 Frères, Adolphe, de Mons.
50 Marguery, Fernand, de Louvain.
51 Priem, Henri, de Ruddervoorde.

EXAMEN DE CANDIDAT NOTAIRE (2e ÉPREUVE).

Avec distinction.

1 Poncelet, Paul, de Gedinne.

D'une manière satisfaisante.

2 Semal, Célestin, de Ways.
3 Snieders, Auguste, d'Anvers.
4 Hecq, Gabriel, de Templeuve.

EXAMEN DE CANDIDAT NOTAIRE (POUR LES DOCTEURS EN DROIT).

Avec la plus grande distinction.

1 Hock, Maurice, de Namur.

Avec distinction.

2 Nys, Oscar, de Jodoigne.
3 Colens, Philippe, de Bruges.
4 Bomerson, Oscar, de Verviers.

D'une manière satisfaisante.

5 Beheyt, Prosper, de Rumbeke.
6 De Booseré, Fernand, de Liége.
7 Jadoul, Armand, de Velm.
8 Torfs, Waldémar, de Louvain.
9 Englebienne, Charles, d'Ath.
10 Decroly, Georges, de Brugelette.

—

FACULTÉ DE MÉDECINE.

EXAMEN DE CANDIDAT (1re ÉPREUVE).

D'une manière satisfaisante.

1 De Smet, Remy, de Herzeele.
2 Evrard, Félix, de Bioul.
3 Poupé, Albert, de Cuesmes.
4 Paréja, Emile, d'Enghien.
5 De Fré, Joseph, de Louvain.
6 Vande Mert, François, de Malines.
7 David, Arthur, de Soumagne.
8 Reusens, Edmond, de Malines.
9 Renchon, Edmond, de Mons.

EXAMEN DE CANDIDAT (2e ÉPREUVE).

Avec distinction.

1 Dubray, Abel, de Ham-sur-Heure.
2 Dubois, Gaston, de Strasbourg.
3 Bosteels, Clément, de Hekelghem.
4 De Smeth, Auguste, de Sterrebeek.
5 Vermeulen, Aloïs, de Berchem (Anvers).

D'une manière satisfaisante.

6 Daman, Jean-Pierre, de Trois-Vierges (Lux).
7 De Ryck, Henri, de Melsele.
8 Loots, Emile, de Montaigu.
9 Cuypers, Auguste, de Stabroeck.
10 Vander Smissen, Charles, de Gembloux.
11 Desqueuve, Léon, de Surice.
12 Mercier, Alphonse, de Biévène.
13 Vander Smissen, Théodore, d'Ixelles.
14 Convent, Alfred, de Boom.
15 Reynaert, Remy, de Haeltert.
16 Vereecke, Jérôme, de Pervyse.
17 De Ryck, François, de Zonneghem.
18 François, Léon, de Lessines.

19 Calderon Munoz, Rafaël, de San-José (Costa-Rica).
20 Cleen, Joseph, de Liége.
21 Demoucron, Henri, de Braffe.
22 Léotard, Georges, de Boussu lez-Walcourt.
23 Clainquart, Léon, de Blaton.
24 Rabosée, Jules, de Beauraing.
25 Reyniers, Charles, de Boom.
26 Therry, René, de Neuve-Eglise.

EXAMEN DE DOCTEUR EN MÉDECINE
CHIRURGIE ET ACCOUCHEMENTS (1e ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

1 Delcuve, Georges, de Mons.
2 Bogaerts, Gustave, d'Olmen.
3 Brion, Edgard, de Louvain.
4 Martin, Isidore, de Gesves.

Avec grande distinction.

5 Bellet, Fernand, de Frameries.
6 De Coster, Jean, de Londerzeel.
7 D'Hondt, Henri, de Menin.
8 Brutsaert, Henri, de Poperinghe.
9 Isebaert, Hector, de Deerlijk.
10 Laureys, Sylvain, de Tamise.
11 Hostens, Henri, de Beveren.
12 Clinquart, Léon, de Houdeng-Goegnies.
13 Baudoux, Florimond, de Braine-le-Comte.

Avec distinction.

14 Sels, Henri, de Duffel.
15 Auwers, Félix, de Lessines.
16 Debève, Joseph, de Louvain.
17 De Backer, Alphonse, de Deftinge.
18 Pirsoul, Ernest, de Lincent.
19 Vander Stichelen, Jules, d'Astene.
20 Buvé, Léon, de Tirlemont.
21 Vanden Broeck, Athanase, de Heyst-op-den-Berg.

22 Van de Velde, Honoré, de Bellem.
23 François, Adhémar, de Mainvault.
24 Vertessen, Joseph, de Vorst.
25 Leclef, Joseph, d'Anvers.
26 Lomry, Pierre, de Bovigny.
27 Palms, Emile, de Calloo.
28 Kaisin, Albert, de Floreffe.
29 Drion, Jules, de Dinant.
30 Joos, Jules, de Hingene.
31 Georlette, Alexandre, de Gerpinnes.
32 Heirbaut, Joseph, de St-Gilles.
33 Lifrange, Pierre, de Bastogne.

D'une manière satisfaisante.

34 Kinon, Théodore, de Tirlemont.
35 Dieryck, Isidore, de Vormezeele.
36 Devos, Joseph, de Bruges.
37 Opsomer, Arthur, de Denterghem.
38 Snick, Arthur, de Pollinchove.
39 Dutillieux, Ernest, d'Ohey.
40 Fontaine, Eugène, de Roosbeek.
41 Van Ackere, Joseph, de Belleghem.
42 Vander Hofstadt, Edgard, de St-Nicolas.
43 Bonmariage, Emile, de Ferrière.
44 Hendrickx, Benoit, de Haeltert.
45 Talpe, Camille, de Moorslede.
46 Weytens, Alphonse, de Heurne.
47 Winckelmans, Louis, de Wavre-Ste-Catherine.
48 Adam, Auguste, de Bellevaux.
49 Verwilghen, Joseph, de Belcele.
50 Verzwyvelen, Joseph, de Cappellen.
51 Lambotte, Henri, de Jehay-Bodegnée.
52 Vander Haegen, Auguste, de Ninove.
53 Bleu, Jules, de Basècles.
54 De Keyser, Jean, de Boortmeerbeek.
55 Faucon, Edouard, de Bracquegnies.
56 Peeters, Maurice, de Nederockerzeel.

57 Segers, Théophile, de Lebbeke.
58 Cazier, Gustave, de Louvain.
59 Loonus, Hector, de Bruges.
60 Lebucq, Angel, de Charleroi.
61 Meuldermans, Jules, de Heffen.
62 Geens, Henri, de Malines.
63 Vandenbosch, Joseph, de Schrieck.
64 Coenen, Emile, de Tirlemont.
65 Kelner, Albert, de St-Aubin.
66 Tempelaere, Théophile, de Lichtervelde.
67 Vanden Bergh, Charles, d'Anvers.
68 Dumont, Abel, de Beauraing.
69 De Decker, Paul, de St-Nicolas.
70 Demat, Emile, de Florennes.
71 Roisse, Alphonse, de Molembais.
72 Amand, Fernand, de Xhoris.
73 Delbeke, Emile, de Sweveghem.
74 Durieux, Julien, de Melle.
75 Lefebvre, Edmond, de Montrœuil-au-Bois.
76 Vanden Bempt, Jules, de Héverlé.
77 Lebrun, Charles, de Eeghem.
78 Moenaert, Paul, d'Anvers.

EXAMEN DE DOCTEUR EN MÉDECINE
CHIRURGIE ET ACCOUCHEMENTS (2me ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

1 Dens, Gustave, de Boisschot.
2 Richard, Edmond, de Jollain-Merlin.
3 Loncin, Eugène, de Rotselaer.

Avec grande distinction.

4 Vanden Bruel, Arthur, de Huldenberg.
5 Wyns, Charles, de Neder-over-Heembeek.
6 Henrard, Louis, de Philippeville.
7 Sluyts, Charles, d'Anvers.
8 Vercauteren, Ivo, de St-Denis-Westrem.
9 Verheyden, Emile, de Boom.
10 Duhot, Robert, de Bruxelles.
11 Masoin, Paul, de Louvain.

Avec distinction.

12 De Croes, Emile, de Ternath.
13 Desneux, Henri, de Genappe.
14 Ost, René, de St-Pierre-Capelle.
15 Peremans, Jules, de Hérinnes.
16 Croquet, Emile, de Feluy.
17 Soete, Paul, de Gheluwe.
18 Vanden Bulcke, Gaston, de Langemarck.
19 Belloy, Léon, d'Anvers.
20 Demolin, Louis, de Beeringen.
21 François, Augustin, de Silenrieux.
22 Leun, Aimé, de Bruges.
23 Lodewyckx, Emile, de Hougaerde.
24 Spinewine, Camille, de Hérinnes.
25 Wackens, Richard, d'Audenarde.
26 Léonard, Joseph, de Nivelles.
27 Roelens, René, de Handzaeme.
28 Uyttenhove, Jean-Baptiste, d'Alost.
29 Thibaut, Jules, de Merbes-le-Château.

D'une manière satisfaisante.

30 Rinsfeldt, Charles, de Bruxelles.
31 Courtoy, Léon, de Florennes.
32 Delcourte, René, d'Acoz.
33 Minne, Jules, de Genappe.
34 Lavaerts, Joseph, d'Aerschot.
35 Muys, Léon, de Lokeren.
36 Callebaut, Alphonse, de Meysse.
37 Van Ginderachter, Josse, de Merchtem.
38 Van Haeren, Oscar, de Haine-St-Pierre.
39 Dusauçois, Charles, de Montrœuil-au-Bois.
40 De Roubaix, Arthur, de Frasnes lez-Buissenal.
41 Picquet, Charles, de Tournai.
42 Van Vossel, Clément, de Wieze.
43 Behiels, Joseph, de St-Nicolas.
44 Cordy, Jean, de Moere.
45 Cuvelier, Charles, de Westmalle.

46 Maes, Charles, de Mouscron.
47 Pieters, Joseph, de St-Nicolas.
48 Sermon, André, d'Anvers.
49 Van Oost, André, de Boesinghe.
50 Mahaux, Laurent, de Baulers.
51 Lurquin, Joseph, de l'Ecluse.
52 Christiaens, Charles, de Segelsem.
53 Van Boxmeer, Edouard, de Malines.
54 Bournonville, Jules, de Haine-St-Pierre.
55 Daubechies, Gaston, d'Ormeignies.
56 François, Louis, de Montrœuil-au-Bois.
57 Ghyselinck, Victor, de St-Léger.
58 Parmentier, Auguste, de Tilff.
59 Bary, Ghislain, de Hévillers.
60 Calonne, Oscar, de Thumaide.
61 Haverbeke, Théophile, de Bassevelde.
62 Lecomte, Abel, de Nalinnes.
63 Painblanc, Charles, de Thiméon.
64 Vande Velde, Honoré, de Bellem.
65 Rykers, Jules, de Bruxelles.
66 Baland, Arthur, de Tournai.

EXAMEN DE DOCTEUR EN MÉDECINE
CHIRURGIE ET ACCOUCHEMENTS (3me ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

1 Dens, Gustave, de Boisschot.
2 Loncin, Eugène, de Rotselaer.
3 Richard, Edmond, de Jollain-Merlin.
4 Vercauteren, Ivo, de St-Denis-Westrem.
5 Verheyden, Emile, de Boom.
6 Sluyts, Charles, d'Anvers.

Avec grande distinction.

7 Henrard, Louis, de Philippeville.
8 Ost, René, de St-Pierre-Capelle.
9 Peremans, Jules, de Herinnes.
10 Vanden Bruel, Arthur, de Huldenberg.

11 Wyns, Charles, de Neder-Over-Heembeek.
12 Vanden Bulcke, Gustave, de Langemarck.
13 Duhot, Robert, de Bruxelles.
14 Masoin, Paul, de Louvain.

Avec distinction.

15 Belloy, Léon, d'Anvers.
16 Croquet, Emile, de Feluy.
17 Decroes, Emile, de Ternath.
18 Desneux, Henri, de Genappe.
19 Pillen, Georges, de Lendelede.
20 Soete, Paul, de Gheluwe.
21 Van Ginderachter, Josse, de Merchtem.
22 Dusançois, Charles, de Montrœul-au-Bois.
23 Demolin, Louis, de Beeringen.
24 François, Augustin, de Silenrieux.
25 Leun, Aimé, de Bruges.
26 Lodewyckx, Emile, de Hougaerde.
27 Picquet, Charles, de Tournai.
28 Spinewine, Camille, Hérinnes.
29 Wackens, Richard, d'Audenarde.
30 Ghyselinck, Victor, de St-Léger.
31 Uyttenhove, Jean-Baptiste, d'Alost.
32 Roelens, René, de Handzaeme.
33 Rykers, Jules, de Bruxelles.
34 Thibaut, Jules, de Merbes-le-Château.

D'une manière satisfaisante.

35 Callebaut, Alphonse, de Meysse.
36 Courtoy, Léon, de Florennes.
37 De Sénépart, Jean, de Chapelle-à-Oye.
38 Lavaerts, Joseph, d'Aerschot.
39 Minne, Jules, de Genappe.
40 Rinsfeldt, Charles, de Bruxelles.
41 Soumillon, Philémon, de Soignies.
42 Sirjacobs, Joseph, d'Enghien.
43 Cordy, Jean, de Moere.
44 Cuvelier, Charles, de Westmalle.

45 Delcourte, René, d'Acoz.
46 Lurquin, Joseph, de l'Ecluse.
47 Léonard, Joseph, de Nivelles.
48 Mahaux, Laurent, de Baulers.
49 Pieters, Joseph, de St-Nicolas.
50 Van Vossel, Clément, de Wieze.
51 Van Oost, Arsène, de Boesinghe.
52 Bournonville, Jules, de Haine-St-Pierre.
53 Van Boxmeer, Edouard, de Malines.
54 Van Haeren, Oscar, de Haine-St-Pierre.
55 Behiels, Joseph, de St-Nicolas.
56 Bary, Ghislain, de Hévillers.
57 Baland, Arthur, de Tournai.
58 Calonne, Oscar, de Thumaide.
59 De Roubaix, Arthur, de Frasnes lez-Buissenal.
60 Daubechies, Gaston, d'Ormeignies.
61 Haverbeke, Théophile, de Bassevelde.
62 Parmentier, Auguste, de Tilff.
63 Sermon, André, d'Anvers.

EXAMEN DE PHARMACIEN (1re ÉPREUVE).

D'une manière satisfaisante.

1 Crusener, Joseph, de Vilvorde.
2 Van Cutsem, Emile, d'Evere.
3 Berlengée, Edmond, d'Ophasselt.
4 Lebrun, Charles, de Nivelles.
5 Limbourg, Hippolyte, de Lennick-St-Quentin.
6 Van Arenbergh, Alexandre, de Bruxelles.
7 Dache, Alphonse, de Jemeppe-sur-Sambre.
8 Renard, Fernand, d'Aubechies.

EXAMEN DE PHARMACIEN (2e ÉPREUVE).

Avec distinction.

1 Berlengée, Edmond, d'Ophasselt.

D'une manière satisfaisante.

2 Crusener, Joseph, de Vilvorde.

3 Lion, Joseph, de Montigny-le-Tilleul.
4 Van Cutsem, Emile, d'Evere.
5 Lenglet, Léopold, de Morialmé.
6 Monsin, Emile, de Cerfontaine.
7 Lebrun, Charles, de Nivelles.
8 Dache, Alphonse, de Jemeppe-sur-Sambre.
9 Hendrickx, François, de Reeth.
10 Limbourg, Hippolyte, de Lennick-St-Quentin.
11 Renard, Fernand, d'Aubechies.
12 Van Arenbergh, Alexandre, de Bruxelles.

—

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

EXAMEN DE CANDIDAT (2e ÉPREUVE) (SUR 5 BRANCHES Y COMPRIS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE).

D'une manière satisfaisante.

1 de Monge, Paul, de Namur.
2 Jacquemin, Oscar, de Louvain.
3 Roels, Florimond, de Bruges.
4 Lamesch, Alexis, de Niederanven.

ÉPREUVE SUPPLÉMENTAIRE SUR LE GREC.

Avec grande distinction.

Stimart, Louis, de Tournai.

EXAMEN DE DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES. (ÉPREUVE PHILOSOPHIQUE.)

Avec distinction.

1 Weemaes, André, de Bost.

D'une manière satisfaisante.

2 Loos, Edouard, de Louvain.

EXAMEN DE DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES. (ÉPREUVE PHILOLOGIQUE.)

Avec distinction.

1 Loos, Edouard, de Louvain.

D'une manière satisfaisante.

2 Weemaes, André, de Bost.
3 Rietjens, Henri, de St-Trond.

FACULTÉ DES SCIENCES.

EXAMEN DE CANDIDAT EN SCIENCES NATURELLES (2e ÉPREUVE).

D'une manière satisfaisante.

1 Galand, Georges, de Montegnée.
2 Léonard, Georges, de Villers-la-Ville.

ÉPREUVE SUPPLÉMENTAIRE POUR L'EXAMEN DE CANDIDAT EN SCIENCES NATURELLES.

D'une manière satisfaisante.

1 Semal, Arthur, de Dinant.
2 Piérard, Ernest, de Butzet.

EXAMEN DE CANDIDAT EN PHARMACIE.

D'une manière satisfaisante.

1 Maes, Ernest, de Mouscron.
2 Leblois, Vital, de Wadelincourt.
3 Plaquée, Arthur, de Louvain.
4 Govaerts, Jean, de Vieux-Turnhout.
5 Mahy, Alphonse, de Wavre.
6 Rosseels, Oscar, de Louvain.
7 Karlshausen, Jules, d'Arlon.
8 Vanden Wouwer, François, d'Itegem.

EXAMEN SUPPLÉMENTAIRE DE CANDIDAT EN PHARMACIE.

D'une manière satisfaisante.

1 Herrebaut, Louis, d'Adeghem.
2 Daubresse, Jules, de Wasmes.

EXAMEN DE DOCTEUR EN SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES (2e ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

1 De Muynck, René, de Simmersaeke.

Avec grande distinction.

2 Thonnart, Victor, de Léau.

Examens d'après les programmes de la loi de 1890.

FACULTÉ DE DROIT.

EXAMEN DE CANDIDAT.

Avec la plus grande distinction.

1 Deneck, Ernest, de Molenbeek-St-Jean.
2 Beatse, Georges, de Renaix.

Avec grande distinction.

3 Pourbaix, Lucien, de Namur.
4 d'Ydewalle, André, de St-André lez-Bruges.
5 Ernst, Antoine, de Corbeek-Loo.
6 Van de Vorst, Ferdinand, d'Anvers.

Avec distinction.

7 Lefevre, Auguste, de Charleroi.
8 Lagae, Joseph, de Courtrai.
9 de Bassompierre, Albert, de Bruxelles.
10 Cherequefosse, Paul, de Tournai.
11 Darte, Léon, d'Opprebais.
12 du Parc, Joseph, de Vlamertinghe.

D'une manière satisfaisante.

13 Kumps, Joseph, de Louvain.
14 Van Damme, Victor, de Bruxelles.

15 Lebrun, Adolphe, de Nivelles.
16 Van den Dries, Prosper, de Louvain.
17 De Strycker, Louis, de Lierre.
18 De Schepper, Armand, de St-Nicolas.
19 De Mey, Emile, de Bruxelles.
20 Scheyven, Paul, d'Ixelles.
21 Van Damme, Alexis, de Bruxelles.
22 De Keersmaecker, Jules, de Liezele.
23 Rollier, Jean, de Denderleeuw.
24 de Moreau d'Andoy, Léopold, d'Andoy.
25 de Wyels, Charles, de Tournai.
26 de Liedekerke, Gaston, de Wetteren.
27 Kesteloot, Jules, de Bruges.
28 van der Beken Pasteel, Albert, d'Anvers.
29 Abrassart, Camille, d'Elouges.
30 Berckmans, Georges, de St-Gilles (Bruxelles).
31 Holm, Emile, de Gand.
32 Le Fèvere de Tenhove, Gustave, de Gand.
33 Wacquez, Pierre, de Tournai.
34 Verhaegen, Pierre, de Gand.
35 Hermant, Albert, de Châtelet.
36 De Vuyst, Joseph, de Borsbeke.
37 de Dieudonné de Corbeek-over-Loo, P., de Louvain.
38 Guyaux, Gustave, de Bouffioulx.
39 de Hennin, Maurice, de Bruxelles.
40 Cursters, Franz, de Lierre.
41 de Montpellier, Frédéric, d'Annevoie.
42 d'Udekem d'Acoz, Xavier, de Gand.
43 du Bois, Albert, d'Ecaussines.
44 Bertrand, Achille, de Spy.
45 d'Ydewalle, Stanislas, de Bruges.
46 De Neuter, Gustave, de Louvain.
47 Petit, Joseph, d'Auvelais.
48 Roelandts, Ignace, de Bruxelles.

EXAMEN DE CANDIDAT NOTAIRE (1re ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

1 Van Beringhen, Eugène, de Calmpthout.

Avec distinction.

2 Babusiaux, Fernand, de Binche.
3 Van Assche, Gustave, de Moerzeke.

D'une manière satisfaisante.

4 Janssens, Henri, de Dilbeck.
5 Lescot, Alphonse, de Thulin.
6 Maes, Octave, de Puers.
7 Boccart, Emile, de Mettet.
8 Van Ongeval, Pierre, de Deftinge.
9 Mercier, Charles, de Tournai.
10 Weustenraed, Alphonse, de St-Josse-ten-Noode.
11 Serruys, Albert, de Meulebeke.
12 Verhaeghe, Georges, d'Anvers.
13 Wouters, Gustave, de Baelen-sur-Nèthe.
14 Bouvier, Georges, d'Eghezée.
15 Coulier, Jean, d'Ypres.
16 Canivet, Désiré, de Pesches.
17 de Regnaucourt, Joseph, de Brugelette.
18 Leclef, Stanislas, d'Anvers.
19 Van Reeth, Charles, de Boom.
20 Werrie, Joseph, de Gaesbeek.

EXAMEN DE CANDIDAT NOTAIRE (2e ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

1 De Saegher, Henri, d'Ypres.

D'une manière satisfaisante.

2 Morimont, Albert, de St-Gérard.
3 Lesseliers, Alfred, de Beveren.
4 Petitjean, Léon, d'Eghezée.
5 Biart, Paul, d'Anvers.
6 De Moor, Joseph, d'Ath.
7 Dessomme, Joseph, de Hanzinne.
8 Vander Heyde, Egide, de Poperinghe.
9 Bleu d'Orimont, Maurice, de Beaumont.

10 Claeys, Maurice, de Courtrai.
11 Maillard, Octave, de Thuin.
12 Vander Stichele, Cyrille, d'Astene.

EXAMEN DE CANDIDAT NOTAIRE (3e ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

1 Simons, Amédée, d'Aerschot.

Avec distinction.

2 Sondron, Joseph, de Gilly.
3 Baert, Arthur, de Dixmude.
4 Marsigny, Eugène, de Dinant.
5 Vermast, Honoré, d'Oudenbourg.

D'une manière satisfaisante.

6 Lesseliers, Léon, de Basel.
7 Ravet, Louis, de Gembloux.
8 Dujardin, Jules, de Louvain.
9 Goossens, Aloïs, de Perck.
10 Hermans, Henri, d'Aertselaer.
11 Raes, Léon, d'Oedelem.
12 Verstrynge, Honoré, de Maldeghem.



FACULTÉ DE MÉDECINE.

EXAMEN DE CANDIDAT EN SCIENCES ET EN MÉDECINE (2e ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

1 Lens, Joseph, d'Oosterzeele.
2 Lejour, Louis, d'Ellezelles.
3 Lahaye, Constant, de Neerysssche.
4 Jouret, Léon, d'Ellezelles.
5 Maes, Prosper, de Beersse.
6 Marbaix, Oscar, de Leuze.

Avec distinction.

7 Dubay, Emile, de Fleurus.
8 Ferminne, Alphonse, de Corbais.
9 Sombreffe, Omer, de Fontaine-l'Evêque.
10 Weyembergh, Ernest, d'Enghien.
11 Eilers, Henri, d'Anvers.
12 Léotard, Nestor, de Louvain.
13 Mathys, Georges, de Landen.
14 De Belie, Joseph, de St-Nicolas.
15 Defalque, Louis, de Court-St-Etienne.
16 Gysels, Elisée, d'Espléchin.
17 Moeller, Nicolas, de Nivelles.
18 Peel, Augustin, de Courtrai.
19 Devos, Ivon, de Renaix.
20 De Quinnemar, Joseph, de Heule.
21 De Tournay, Louis, de Gaurin.
22 Fontenelle, Georges, de Morialmé.
23 Rihoux, Raymond, de Rosée.
24 Vassart, Henri, de Wanfercée-Baulet.
25 Allaeys, Hilaire, de Woesten.
26 Mabille, Henri, de Dinant.
27 Roelandts, Jacques, de Molenbeek.
28 Van Opdenbosch, Jean, de Gammerages.
29 Guelff, François, d'Arlon.
30 Halot, Joseph, de Purnode.

D'une manière satisfaisante.

31 De Wee, Eugène, de Lennick-St-Quentin.
32 Maes, Constant, de Malines.
33 Tistaert, Alfred, de Hekelghem.
34 Henseval, Maurice, de Lessines.
35 Vanden Wildenbergh, Charles, de Roozendaal.
36 Van Buere, Edmond, de Lovendeghem.
37 Boutry, Joseph, de Lessines.
38 Delforge, Léon, de Montigny.
39 de Ponthière, Léopold, de Châtelet.
40 Hollanders, Ernest, d'Anvers.

41 Mariman, Victor, de St-Gilles (Waes).
42 Vander Schueren, Nestor, de Pepinghen.
43 Bongaerts, Joseph, de Moll.
44 Carlier, Hippolyte, de Meerbeke.
45 Nicaise, Louis, de Martousin.
46 Van Turenhout, Jules, de Wetteren.
47 Vander Schueren, Alfred, de Paricke.
48 Van Stechelman, Henri, de Hoogstaede.
49 Detroz, Edouard, de Tohogne.
50 De Schodt, Pierre, de Boesinghe.
51 Fernandez, Robert, de Gand.
52 Stocké, Evariste, de Nazareth.
53 Vande Perre, Alphonse, de Gheel.
54 Degrez, François, de Ligny.
55 Stuyck, Clément, de Thisselt.
56 Vande Moortele, Cyrille, de Dixmude.
57 Machtens, Henri, d'Ellezelles.
58 Quaryck, Honoré, d'Ingoyghem.
59 Thyrion, Gustave, d'Aissche en Refail.
60 Derenne, Jules, de Mont-sur-Marchienne.
61 De Craene, Paul, de Courtrai.
62 Fransman, Hubert, de Ninove.
63 Gommers, Eugène, de Baarle-Nassau.
64 Tubbax, Joseph, de Zoerle-Parwys.
65 Van Geyte, Basile, de Moerzeke.
66 Van Assche, Jacques, de Londerzeel.
67 Van Ackere, Constant, de Waereghem.
68 Fagnart, Auguste, de Walcourt.

EXAMEN DE CANDIDAT EN SCIENCES ET EN MÉDECINE (3e ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

1 Verhaegen, Alphonse, de Capelle-au-Bois.

Avec grande distinction.

2 Bonnet, Léon, de Meir.
3 Somers, Louis, de Schuelen.

4 Vande Wynckel, Emile, de Loo.
5 Homans, Victor, de Meerhout.
6 Marchand, Léon, de Louvain.
7 Thiltges, Nicolas, de Guirsch.
8 Servage, Joseph, de Tourinnes-la-Grosse.

Avec distinction.

9 De Jongh, Edgar, de St-Trond.
10 Verbeke, Fidèle, de Passchendaele.
11 De Backer, Emile, de Diest.
12 Mennes, Franz, de Wilryck.
13 Peeters, Léon, de Louvain.
14 Dessy, Lucien, de Dion-le-Val.
15 Dochy, Arthur, de St-Jean lez-Ypres.
16 Paulus, Gaston, de St-Ghislain.
17 Bérat, Richard, de Poperinghe.
18 Dumortier, Cyrille, de Moorseele.
19 Luyten, Arthur, de Beggynendyck.
20 Maes, Achille, de Puers.
21 Evenepoel, Charles, de Ternath.
22 Moreau, Joseph, de Renaix.

D'une manière satisfaisante.

23 Hoslet, Zéphyrin, de Roux.
24 Rondas, Auguste, de Wavre.
25 Monnoyer, Oscar, de Courcelles.
26 Martin, Armand, de Melles.
27 Van Ongevalle, Hector, de Lierde-Ste-Marie.
28 Vande Walle, Arnold, d'Aeltre.
29 Bruyr, Désiré, d'Arsimont.
30 Cordier, Nicolas, de Hennecourt.
31 Renaudin, Victor, des Hayons.
32 Roosens, Joseph, d'Enghien.
33 Van Diest, Fritz, de St-Amand (Puers).
34 Daels, Osmin, de Bruges.
35 Seghers, Amédée, de Thielrode.
36 Van den Bossche, Alphonse, de Lierde-St-Martin.
37 D'Hondt, Jules, de Wynkel-St-Eloi.
38 Smets, Arthur, de Wamont.

EXAMEN DE PHARMACIEN (1e ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

1 Prudhomme, Robert, de Tamise.

Avec grande distinction.

2 Vreven, Sylvain, d'Alken.

Avec distinction.

3 Debry, Cléonis, de Bioulx.
4 De Groote, Richard, d'Aardenburg.

D'une manière satisfaisante.

5 Hoebrechts, Joseph, de Montenaeken.
6 Van Hamme, Léon, de Merchtem.
7 Verbunt, Jean, de Tilbourg.

EXAMEN DE PHARMACIEN (2e ÉPREUVE).

Avec distinction.

1 Prudhomme, Robert, de Tamise.
2 Vander Hasselt, Emile, de Lennick-St-Martin.
3 Verbunt, Jean, de Tilbourg.

D'une manière satisfaisante.

4 Debry, Cléonis, de Bioulx.
5 Hoebrechts, Joseph, de Montenaeken.
6 Van Hamme, Léon, de Merchtem.
7 De Groote, Richard, d'Aardenburg.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

EXAMEN DE CANDIDAT PRÉPARATOIRE AU DROIT (1e ÉPREUVE). LITTÉR. FRANÇ.

Avec grande distinction.

1 Saliez, Fernand, de Braine-le-Comte.
2 Boulanger, Marius, de Quiévrain.

Avec distinction.

3 Jacobs, Joseph, d'Anvers.
4 De Bisschop, Alphonse, d'Ypres.
5 de Spoelbergh, Roger, de Bruxelles.

D'une manière satisfaisante.

6 Imperiali, Pierre, de Russon.
7 Serruys, Charles, de Louvain.
8 Winckelmans, Gustave, de St-Josse-ten-Noode.
9 de Briey, Edouard, de Bruxelles.
10 Meulemans, Emile, de Louvain.
11 Papeians de Morchoven, Werner, de Hasselt.
12 Steenlet, Eugène, d'Anvers.
13 Vergauwen, Frédéric, de Gand.
14 Lecocq, Joseph, de Laroche.
15 Le Paige, Hubert, d'Anvers.
16 Van de Kerckhove, Adeodat, de Malines.
17 Monnoyer, Edouard, de Lodelinsart.
18 Claeys, Henri, d'Oostcamp.
19 Dumortier, Alexis, de Tournai.
20 Constant de Grady, Gustave, de Liége.
21 Janssens, François, de Louvain.
22 Warnau, Louis, de Tirlemont.
23 de Latre, Amoury, de Mons.
24 de Villegas de St-Pierre, Louis, de Bruxelles.
25 Locquet, Raymond, de Quiévrain.
26 Bernanda, Emile, d'Etalle.
27 Cornet de Peissant, Georges, de Bruxelles.
28 Briers, Alphonse, de Bruxelles.
29 du Monceau, Jean, de Bruxelles.
30 Van Kerckhoven, Louis, de Montaigu.
31 de Kerckhove, Charles, de Malines.
32 Daxhelet, Joseph, de Mons.
33 Hacardiaux, Paul, de Brugelette.
34 Jimenez, Carlos, de Cartago (Costa-Rica).
35 Fromes, Paul, d'Anvers.
36 Janssens, Léon, de Tirlemont.

37 Dupuis, Albert, de Mons.
38 Kervyn de Volkaersbeke, Bauduin, de St-André lez-Bruges.

EXAMEN DE CANDIDAT PRÉPARATOIRE AU DROIT (1e ÉPREUVE). LITTÉRATURE FLAMANDE.

Avec la plus grande distinction.

1 Schöller, Joseph, de Lierre.

Avec distinction.

2 Van Dorpe, Léon, de Courtrai.
3 De Saegher, Edmond, d'Ypres.

D'une manière satisfaisante.

4 Quakkelaer, Henri, d'Anvers.
5 Verwilghen, Jean, de St-Nicolas.
6 de Béhault, Joseph, de Thildonck.
7 Merchie, Daniel, de Schoorisse.
8 Smets, Auguste, de Neerpelt.
9 Jansen, Emile, de Baelen-sur-Nèthe.
10 Van Ryswyck, Guillaume, d'Anvers.

EXAMEN DE CANDIDAT PRÉPARATOIRE AU DROIT (2e ÉPREUVE). LITTÉR. FRANÇ.

Avec grande distinction.

1 Quintin, Paul, de Leuze.
2 Vaes, Georges, d'Anvers.
3 Kinon, Victor, de Tirlemont.

Avec distinction.

4 Ernst, Ulric, de Louvain.
5 Veys, Hector, de Vlamertinghe.
6 Gillès de Pélichy, Charles, de Bruges.
7 Laurent, Emile, de Dinant.
8 Vande Vorst, Joseph, d'Anvers.

D'une manière satisfaisante.

9 van den Brande, Fernand, de Bruges.

10 Bedoret, Georges, de Clermont.
11 Van Caillie, Donat, de Bruges.
12 Van Bambeke. André, de Schaerbeek.
13 Lagrange, Albert, d'Ypres.
14 Simons, Charles, de Gand.
15 Gilisquet, Fernand, de Jauche.
16 Mauroy, Camille, de Binche.
17 de Schietere de Lophem, Fernand, de Bruges.
18 Desmasure, Edmond, de Belœil.
19 Dobbelaere, Edgar, d'Eecloo.
20 Gobbe, Albert, de Lodelinsart.
21 van der Bruggen, Conrad, de Gand.
22 Iweins d'Eeckhoutte, Adrien, d'Ypres.
23 Charlot, Zéphyrin, de Jodoigne.
24 Berlage, Joseph, de Malines.
25 de Caraman Chimay, Alexandre, de Bruxelles.
26 de Moreira Ipanema, Albert, de Bruxelles.
27 Cartuyvels, Paul, d'Etterbeek.
28 Dumont, Albert, d'Anvers.
29 Fortems, Jean-Baptiste, de Hougaerde.
30 Mauroy, Albert, de Binche.
31 Scheurette, Arsène, de Wissembach.
32 Michaëlis, Eugène, de Frassen.
33 De Schepper, Léonce, de Bruges.
34 Jooris, René, de Bruges.
35 Jooris, Gaston, de Ledeberg.
36 Halleux, Alphonse, de Bruges.

EXAMEN DE CANDIDAT PRÉPARATOIRE AU DROIT (2e ÉPREUVE). LITTÉRATURE FLAMANDE.

Avec grande distinction.

1 Gheysens, Joseph, d'Iseghem.
2 Vliebergh, Emile, de Léau.

Avec distinction.

3 Vanden Bussche, Charles, de Wercken.
4 Convent, François, de Boom.
5 Vrancken, Paul, d'Anvers.

D'une manière satisfaisante.

6 De Bruyne, Georges, d'Anvers.
7 De Weerdt, Joseph, de Hamme.
8 Feys, Albert, de Wielsbeke.
9 Maes, Jean, d'Iseghem.
10 Crets, Joseph, de Malines.
11 Euerard, Georges, d'Eecloo.
12 Ampe, Honoré, de Thielt.

2e ÉPREUVE SUPPLÉMENTAIRE DE LA CANDIDATURE PRÉPARATOIRE AU DROIT.

Avec distinction.

1 Robben, Joseph, de Courtrai.

D'une manière satisfaisante.

2 Bastin, Jules, d'Anvers.

EXAMEN DE CANDIDATURE PRÉPARATOIRE AU DOCTORAT (1e ÉPREUVE).

A. PHILOSOPHIE (LITT. FLAM.).

Avec la plus grande distinction.

1 Peel, Robert, de Courtrai.

B. HISTOIRE (LITT. FRANÇ.).

Avec grande distinction.

2 Kempeneer, Albert, de Malines.
3 Bert, Amand, de Gand.

D'une manière satisfaisante.

4 Glaesener, Henri, de Trois-Vierges.

B. HISTOIRE (LITT. FLAM.).

Avec distinction.

5 Van Houtte, Hubert, de Waereghem.
6 Habets, Alfred, d'Oirsbeek (Pays-Bas).

C. PHILOLOGIE CLASSIQUE (LITT. FRANÇ.).

Avec distinction.

7 Lacroix, Victor, de Thorembais-les-Béguines.
8 Morelle, Walter, de Gosselies.

D'une manière satisfaisante.

9 Kesteleyn, Constant, de Bastogne.
10 Mathy, Désiré, de Vezin.

C. PHILOLOGIE CLASSIQUE (LITT. FLAM.).

Avec grande distinction.

11 Simons, Joseph, de Berlaer.
12 Caeymaex, Charles, d'Anvers.
13 Jansen, Jean, de Meerle.
14 Van Battel, Joseph, de Malines.

D'une manière satisfaisante.

15 Loots, Xavier, de Montaigu.
16 Vossen, Bernard, de Gronsweld.
17 Houben, Jacques, de Maestricht.
18 Ballet, Louis, de Louvain.

EXAMEN DE CANDIDAT PRÉPARATOIRE AU DOCTORAT (2e ÉPREUVE).

A. PHILOSOPHIE (LITT. FRANÇ.).

Avec grande distinction.

1 Peeters, Henri, de Tournai.
2 Radelet, Camille, de Sugny.

D'une manière satisfaisante.

3 Hauzeur, Jean, de Ciney.
4 Bastin, Jules, d'Anvers.

EXAMEN SUPPLÉMENTAIRE.

Avec grande distinction.

5 Jacobs, Joseph, d'Anvers.

B. HISTOIRE (LITT. FRANÇ.).

Avec grande distinction.

6 Colinet, Arthur, de Soignies.

Avec distinction.

7 Laloire, Edouard, de Malmedy.

D'une manière satisfaisante.

8 Vion, Léopold, de Blaton.

B. HISTOIRE (LITT. FLAM.).

Avec distinction.

9 Vander Mynsbrugge, Emile, de Schendelbeke.

C. PHILOLOGIE CLASSIQUE (LITT. FRANÇ.).

Avec la plus grande distinction.

10 Mallinger, Léon, de Luxembourg.
11 Louyest, Ephrem, de Daussois.

Avec grande distinction.

12 Colinet, Arthur, de Soignies.
13 Radelet, Camille, de Sugny.

Avec distinction.

14 Jannes, Joseph, de Langdorp.
15 Laloire, Edouard, de Malmedy.

D'une manière satisfaisante.

16 Wauters, Jules, de Wamont.
17 Louis, Hubert, de Grez-Doiceau.
18 Feytmans, Gustave, de Hasselt.

C. PHILOLOGIE CLASSIQUE (LITT. FLAM.).

Avec distinction.

19 Peeters, Jean, de Vieux-Turnhout.

D'une manière satisfaisante.

20 Robben, Joseph, de Curange.
21 Weemaes, Camille, de Hougaerde.
22 Bosteels, François, de Teralphene.
23 Craninx, Eugène, de St-Trond.
24 Vander Mynsbrugge, Emile, de Schendelbeke.

ÉPREUVE SUPPLÉMENTAIRE.

Avec distinction.

25 Laloire, Edouard, de Malmedy.

EXAMEN DE DOCTEUR (PHILOLOGIE CLASSIQUE).
(1re ÉPREUVE.)

Avec la plus grande distinction.

1 Gérard, Victor, de Bastogne.
2 Roger, Justin, de Jodoigne.

D'une manière satisfaisante.

3 Brabants, François, de Lierre.
4 Olschewski, Siméon, de Louvain.

EXAMEN DE DOCTEUR (PHILOLOGIE CLASSIQUE).
(2e ÉPREUVE.)

Avec la plus grande distinction.

1 Gérard, Victor, de Bastogne.
2 Roger, Justin, de Jodoigne.

Avec grande distinction.

3 Gérard, Gustave, de Dhuy.

Avec distinction.

4 Bormans, Alphonse, de Beeringen.

—

FACULTÉ DES SCIENCES.

EXAMEN DE CANDIDAT EN SCIENCES NATURELLES ET EN MÉDECINE (1re ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

1 Wauters, Georges, d'Anvers.

Avec grande distinction.

2 Scohy, Joseph, de Brye.
3 Van Haelst, Augustin, de Zuiddorp (Pays-Bas).
4 Simonart, Edgard, d'Ardoye.
5 De Cooman, Armand, de Grammont.
6 Bernaerts, Franz, de Wavre-Notre-Dame.

Avec distinction.

7 De Muelenaere, Georges, d'Ardoye.
8 Van Lauwe, Alphonse, d'Oostnieuwkerke.
9 Van Quaethem, Hector, de Westroosebeke.
10 Van Mosuenck, Auguste, d'Arquennes.
11 Jacobs, Louis, de Lichtaert.
12 Lemaire, Albert, de Havay.
13 Daelman, Joseph, de Hofstaede.
14 Timbal, Guillaume, de Louvain.
15 De Clerck, Eugène, de Hauwaert.
16 Adriaenssens, Michel, de Wyneghem.
17 Deckx, Henri, d'Anvers.

D'une manière satisfaisante.

18 Lambert, Alphonse, de Dixmude.
19 Voet, Fernand, de Tournai.
20 Walaux, Arthur, d'Anvers.
21 Schurmans, Edmond, de Wesembeke.
22 Trico, Adrien, de Châtelineau.
23 Timmermans, Louis, de Houdeng-Aimeries.
24 Toye, André, de Sweveghem.
25 Loriers, Albert, de Scilles.
26 Bétermiez, Cyrille, de Béclers.

27 Dubay, Octave, de St-Martin-Balâtre.
28 Kips, Victor, de Mellet.
29 Nouwen, Mathieu, de St-Trond.
30 Jaumotte, René, de Mellet.
31 De Roo, Jules, de Machelen.
32 Defresne, Jules-Joseph, de Perwez.
33 Broden, Alphonse, de Diest.
34 Clerfayt, Adolphe, de Chaussée-Notre-Dame.
35 De Landtsheere, Jules, de Rupelmonde.
36 Daubresse, Fernand, de Hornu.
37 Jans, Julien, de Grand-Jamine.
38 Marchant, Léon, de Heure-le-Romain.
39 Boeckx, Louis, d'Anvers.
40 De Gheldere, Charles, de Couckelaere.
41 Vanden Wouwer, François, d'Itegem.
42 Mousny, Firmin, de Fronville.
43 Nicolaï, Théophile, de Wilderen.
44 De Preter, Etienne, de Cortryck-Dutzel.
45 De Cleyn, Jules, de Berchem (Anvers).
46 De Ryckere, Remi, de Winckel St-Eloi.
47 Famenne, Paul, de Florenville.
48 Vogels, Jean, de Turnhout.
49 Hanquet, Albert, de Tourinnes-St-Lambert.
50 Rochet, Léon, de Châtelineau.
51 Mommaerts, Auguste, d'Anvers.
52 Dubois, Louis, d'Anvers.
53 Goemans, Célestin, d'Aerschot.
54 Vande Velde, Jules, de St-Georges lez-Nieuport.
55 Comblez, Albert, d'Orcq.
56 Cammaerts, Charles, de Louvain.
57 Reynens, Louis, d'Ophain.
58 Rigaut, Jules, de Bracquegnies.
59 Moureau, Joseph, de Beez.
60 Lafort, Richard, de Lierde-Ste-Marie.
61 Bogaert, Adolphe, de Bruxelles.
62 De Wulf, Charles, de Poperinghe.
63 Piscaer, Joseph, de Rumpst.

64 Toulemonde, Julien, de Tourcoing.
65 De Lye, Aloïs, de St-Jacques-Capelle.

EXAMEN DE CANDIDAT EN SCIENCES NATURELLES PRÉPARATOIRE A LA PHARMACIE, AU DOCTORAT ET A LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE (1re ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

1 De Koninck, Amédée, de Louvain.
2 Sotiaux, Achille, de Beaumont.
3 Kimus, Joseph, de Suxy.

Avec distinction.

4 De Groote, Alphonse, d'Iseghem.
5 Mary, Jules, de Wisbecq.
6 Vanden Dries, René, de Louvain.

D'une manière satisfaisante.

7 Missoul, Louis, de Montenaeken.
8 Pruvost, Joseph, de Leffinghe.
9 Allard, Edgard, de Châtelineau.
10 Collaer, Théophile, de Louvain.
11 Lhoir, Pierre, de Montigny lez-Lens.
12 Rodhain, Edouard, de Hersselt.
13 Semal, Octave, de Bièvre.
14 Vander Meulen, Alfred, de Grammont.
15 Zeck, Albert, de Malines.
16 Gyselinx, Joseph, de Riennes.
17 Bidez, Léon, de Grammont.
18 Cerstelott, Edouard, de Gossoncourt.
19 Donnez, Charles, d'Anvers.

EXAMEN DE CANDIDAT EN SCIENCES NATURELLES PRÉPARATOIRE A LA PHARMACIE ET AU DOCTORAT (2e ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

1 Marlière, Henri, de Maubray.

Avec grande distinction.

2 Lenssen, Joseph, de Visé.
3 Van Walleghem, Victor, de Meulebeke.
4 Sadones, Jean-Baptiste, de Schoorisse.

Avec distinction.

5 Van Dormael, Emile, de Hal.
6 Verhamme, Joseph, d'Iseghem.

D'une manière satisfaisante.

7 Berzoux, Emile, de Rœulx.
8 Cornette, Paul, de La Louvière.
9 Dehouck, Charles, d'Ypres.
10 Saffre, Hector, de Basècles.
11 Famelard, Fernand, d'Ellezelles.
12 Lamsoul, Alfred, de Verviers.

EXAMEN DE CANDIDAT EN SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES (1re ÉPREUVE).

D'une manière satisfaisante.

Mercelis, François, de Wechelderzande.

EXAMEN DE CANDIDAT EN SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES (2e ÉPREUVE).

Avec distinction.

Couturier, Casimir, de Falaën.

EXAMEN DE DOCTEUR EN SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES (1e ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

1 Schaffers, Victor, d'Anvers.
2 Van Rossem, Joseph, de Meysse.

EXAMEN DE CANDIDAT INGÉNIEUR (1re ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

1 Gillon, Gustave, de Courtrai.

Avec grande distinction.

2 Vanderbecken, Joseph, de Schaerbeek.
3 Colens, Joseph, de Bruges.
4 Maertens, Ferdinand, de Bruges.
5 Breithof, Franz, de Louvain.

Avec distinction.

6 Steenlet, Pierre, d'Anvers.
7 Brenez, Jules, de Hornu.

D'une manière satisfaisante.

8 Hachez, Gaston, de Soignies.
9 Bribosia, Alfred, de Namur.
10 Defays, Léopold, de Warfusée.
11 Velings, Jean, de Châtelet.
12 Desutter, Omer, de Ninove.
13 Jadot, Lambert, de On.
14 Ghyoot, Alphonse, de Courtrai.
15 Semal, Marcel, de Fontaine-Valmont.

EXAMEN DE CANDIDAT INGÉNIEUR (2e ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

1 Delvaux, Charles, de Chevetogne.
2 Nibelle, Gaston, de Mons.

Avec distinction.

3 Berger, Fernand, de Morlanwelz.
4 Lemaire, Emmanuel, de Havay.
5 Piret, Louis, de Roux.
6 Maesser, Frédéric, de St-Josse-ten-Noode.

D'une manière satisfaisante.

7 Dupont, Herman, de Ham-sur-Heure.
8 Helleputte, Pierre, de Gand.
9 Lannoye, Auguste, de Corroy-le-Grand.
10 De Smet, Camille, d'Aeltre.
11 De Wolf, Victor, d'Anvers.

12 Mahieu, Emile, de Binche.
13 Soete, Alfred, de Gheluwe.
14 Renard, Henri, de Louvain.

EXAMEN D'INGÉNIEUR CIVIL DES MINES (1re ÉPREUVE).

Avec distinction.

1 Deboucq, Léon, de Bruxelles.

D'une manière satisfaisante.

2 Levarlet, Henri, de Boneffe.
3 Haesaerts, Benjamin, de Rumpst.

EXAMEN SUPPLÉMENTAIRE POUR LE DIPLÔME LÉGAL D'INGÉNIEUR CIVIL DES MINES.

D'une manière satisfaisante.

1 De Walque, Félix, de Louvain.
2 De Croes, Joseph, de Mons.
3 Martens, Maurice, de Louvain.
4 Mercier, Henri, de Bruxelles.
5 Decroes, Joseph, de Mons.

EXAMEN D'INGÉNIEUR DES CONSTRUCTIONS CIVILES (1re ÉPREUVE).

Avec distinction.

1 De Brabandere, Eugène, de Wevelghem.

D'une manière satisfaisante.

2 Piron, Emile, de Philippeville.

EXAMEN SUPPLÉMENTAIRE POUR LE DIPLÔME LÉGAL D'INGÉNIEUR DES CONSTRUCTIONS CIVILES.

D'une manière satisfaisante.

1 Benedix, Joseph, de Bruxelles.
2 De Leu, Léonard, de Bruxelles.
3 Jadot, Jules, de On.
4 Schoepp, Johan, de Maestricht.

ÉCOLE NORMALE

pour les ecclésiastiques qui se préparent à l'enseignement moyen.

—

BACHELIERS EN SCIENCES PHILOLOGIQUES ET LITTÉRAIRES.

1 Dewilde, Pierre, de Calcken, prêtre du diocèse de Gand; 14 juillet.
2 Géradin, Paul, d'Ampsin, prêtre du diocèse de Liége; id.
3 Sèle, François, d'Andrimont, prêtre du diocèse de Liége; id.

LICENCIÉS EN SCIENCES PHILOLOGIQUES ET LITTÉRAIRES.

1 Claes, Godefroid, de Jupille, prêtre du diocèse de Liége; 14 juillet.
2 Devos, Gustave, de Beernem, prêtre du diocèse de Bruges; id.

—

ÉCOLES SPÉCIALES

des arts et manufactures. du génie civil et des mines

—

EXAMENS SUBIS PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1892-1893.

I. *Examens d'admission.*

A. ÉPREUVE PRÉPARATOIRE A L'EXAMEN DE CANDIDAT INGÉNIEUR.

1 Hacart, Antoine, de Gozée.
2 Clérin, Fernand, de Châtelet.
3 Lagneaux, Jules, de Villers-Perwin.
4 Mathei, Franz, de Louvain.
5 Jacobs, Edgar, de Louvain.
6 Clément, Georges, de Courtrai.
7 Gheñne, Edouard, de Lerinnes.
8 Zech, Paul, de Soignies.
9 Plissart, Georges, d'Etterbeek.
10 Arnould, Albert, de Bertrix.
11 Plancq, Ernest, de Houdeng-Goegnies.
12 Quinet, Aimé, de Gilly.
13 Willame, Aimé, d'Ixelles.
14 Breithof, Léon, de Louvain.
15 Frisque, Octave, de Héron.
16 Peeters, Constant, de Merxem.
17 Schmitz, Théodore, d'Anvers.
18 Bierny, Léon, de Marcinelle.
19 De Smet, Jules, d'Aeltre.
20 Arendt, Albert, de Bruxelles.
21 Wolfs, Victor, de Bruxelles.

22 Govaerts, Guillaume, de St-Trond.
23 Van Elder, Gustave, de Bruxelles.
24 Schmit, Max, d'Aerschot.
25 Gellens, Henri, de Schaerbeek.
26 Van Cauwenbergh, Louis, de Grammont.

B. EXAMENS D'ADMISSION AUX ÉCOLES SPÉCIALES.

Programme B.

1 Gillon, Eugène, de St-Josse-ten-Noode.
2 Thienpont, Joseph, de Meulebeke.
3 Macris, Constantin, de Varna (Bulgarie).
4 Thisse, Adolphe, de Namur.
5 Hartert, Louis, de Luxembourg.
6 Thimmesch, Adam, de Bollingen lez-Mersch.
7 Velleman, Félix, d'Ixelles.
8 de Crombrugghe, Edouard, d'Anvers.
9 de Amezola, José, de Bilbao (Espagne).
10 Marchand, Albert, de Louvain.
11 Quintana, José, de Barcelone.
12 Pierco, Jean, de Houtain-l'Évêque.
13 Londoz, Léon, de Rosoux-Goyer.
14 Petre, Charles, de Hal.
15 Toet, Fernand, de Neufchâteau.
16 Pirotte, Alphonse, de Farciennes.
17 Rhodius, Armand, de Namur.
18 Rossion, Fernand, de Thy-le-Château.
19 De Brouwer, Maurice, de Bruges.
20 Berger, René, de Gilly.
21 Flamand, Emile, de Lasne-Chapelle-St-Lambert.
22 Demanet, Armand, de Braine-l'Alleud.
23 Colson, Louis, de Bruxelles.
24 Dumont, Joseph, de Binche.
25 Bourgeois, Louis, de Frameries.
26 Gillieaux, Fernand, de Gilly.
27 Michel, François, de Luxembourg.
28 Rinckens, Henri, de Malines.

29 Spruyt, Carlo, d'Anvers.
30 Uriarte, Regino, de Onate (Espagne).
31 Surion, Léonce, de Feluy.
32 Acheroy, Louis, de Bouffioulx.
33 Danielides, Elie, de Iconium (Asie-Mineure).
34 Derwael, Arnold, de Bruxelles.
35 de Uribe y Oleno, Enrique, de San Juan de Luz (Espagne).
36 Duquesne, Victor, d'Erquelinnes.

Programme C.

1 Coelmont, Emile, de Ulbeek.
2 Boey, Léon, de Malines.

II. *Ingénieurs des arts et manufactures, du génie civil et de mines.*

EXAMENS POUR LE PASSAGE DE LA 1e ANNÉE D'ÉTUDES A LA 2e.

Avec grande distinction.

1 Brachot, Fernand, de Gosselies.
2 Wagener, Joseph, de Luxembourg.

Avec distinction.

3 Marchand, Albert, de Louvain.
4 de Spoelbergh, Guillaume, de Wespelaer.

D'une manière satisfaisante.

5 de Monge, Jean, de Louvain.
6 Poncelet, Léopold, d'Orsinfaing.
7 Acheroy, Jules, de Montigny.
8 Bernier, Charles, de Gouy lez-Piéton.
9 del Olmo, Alfredo, de Bilbao.
10 de Olazabal, Tirso, de Guetarie (France).
11 Ensch, Albert, de Pissange.

12 Philippen, Jean, de Hasselt.
13 Peters, Arthur, de St-Trond.
14 Ranwez, Georges, de Hanzinelle.
15 Mathieu, Félix, de Tirlemont.
16 Bernard, Georges, de Mons.
17 De Puydt, Paul, d'Anvers.
18 Frère, Arthur, de Jumet.
19 Gribling, Edmond, de Batavia.

EXAMENS POUR LE PASSAGE DE LA 2e ANNÉE D'ÉTUDES A LA 3e.

Avec distinction.

1 Leclef, Paul, d'Anvers.

D'une manière satisfaisante.

2 Kumps, Josse, de Braine-le-Château.
3 Klop, Charles, d'Esch-sur-Alzette.
4 Michaux, Omer, de Perwez.
5 Perquy, Léon, de Bruges.
6 Schmid, Jean, de Mensdorff.
7 Vivanco, Gabriel, de Victoria (Républ. Arg.).
8 Jadoul, Joseph, de Spa.
9 Everaerts, Alphonse, de Bierbais.
10 Graff, Louis, de Luxembourg.
11 Marot, Martin, de Schaltin.
12 Verwilghen, Joseph, de Roulers.
13 Lambert, Alexandre, d'Anseremme.
14 Lambert, Théophile, de Dinant.

ÉPREUVE SUPPLÉMENTAIRE POUR COMPLÉTER L'EXAMEN.

D'une manière satisfaisante.

1 Cornil, Vital, de Gilly.
2 Lippert, Jean-Pierre, de Luxembourg.

EXAMENS POUR LE PASSAGE DE LA 3e ANNÉE D'ÉTUDES A LA 4e.

Avec grande distinction.

1 Kirsch, Nicolas, de Dippach.

D'une manière satisfaisante.

2 Durez, Fernand, de Dour.
3 Defays, Oscar, de Warfusée.
4 Francq, Aimable, de Jumet.
5 Misonne, Léonard, de Gilly.
6 Poncelet, Joseph, d'Orsinfaing.
7 Fabritius, Gérard, d'Aix-la-Chapelle.
8 Hardenne, Odon, de Ferrières.
9 Mercier, Henri, de Bruxelles.
10 Henin, Auguste, de Wanfercée-Baulet.
11 Henin, Joseph, de Wanfercée-Baulet.
12 Lippert, Jean-Pierre, de Luxembourg.
13 Leroy, Albert, de Namur.
14 Lefebvre, Joseph, de Rome.
15 Leroy, Auguste, de Peruwelz.
16 Thomée, Gustave, de Moulin-Warnant.

EXAMENS DE SORTIE.

Avec grande distinction.

1 Defays, Victor, de Warfusée.
2 Lambot, Oscar, de Bouffioulx.

Avec distinction.

3 Dasnoy, Henri, d'Arlon.
4 Moline, Léonide, de Carlsbourg.
5 Schoeppe, Jean, de Maestricht.

D'une manière satisfaisante.

6 Doutrelepont, Renier, de Malmédy.
7 De Waey, Jean, de Flessingue.
8 Baguet, Joseph, de Louvain.
9 Benedix, Joseph, de Bruxelles.
10 Bosser, Henri, de Seraing.
11 De Walque, Félix, de Louvain.
12 De Croës, Joseph, de Mons.
13 De Pelsmaecker, Pierre, de Denderleeuw.

14 Jadot, Jules, de On.
15 Liénart, Louis, de Tournai.
16 Meuwissen, Jules, d'Anvers.
17 Rans, Jean, d'Aspelt.
18 Thill, Nicolas, d'Arlon.
19 Joerg, Henri, de Mamer (Lux.).

III. *Ingénieurs des constructions civiles et mécaniques.*

EXAMENS POUR LE PASSAGE DE LA 1e ANNÉE D'ÉTUDES A LA 2e.

D'une manière satisfaisante.

1 Astoreca, Tadel, de Taena.
2 de Dorlodot, Gontran, de la Ferté-Vidame.
3 Mondron, Gustave, de Lodelinsart.
4 Materne, Louis, de Marcinelle.
5 Pilate, Edmond, de St-Josse-ten-Noode.

EXAMENS POUR LE PASSAGE DE LA 2e ANNÉE D'ÉTUDES A LA 3e.

D'une manière satisfaisante.

1 de Segarra, Jean, de Barcelone.
2 de Biolley, Pierre, de Verviers.
3 Mazarrasa Quintavilla, Carlos, de Santander.
4 Sorel, Maurice, de Bruxelles.
5 Denis, Paul, de Liernu.
6 Bracq, Georges, de Gand.
7 van Zuylen van Nyevelt, Emile, de Bruges.
8 Voutyras, Evangèle, de Constantinople.
9 Martinowitch, Constantin, de Konstantinograd.

EXAMENS POUR LE PASSAGE DE LA 3e ANNÉE D'ÉTUDES A LA 4e.

Avec distinction.

1 Mihura, Jean-Baptiste, de Qualeguay.
2 Parmentier, Fernand, de La Louvière.

D'une manière satisfaisante.

3 Stoffels, Julien, d'Anvers.
4 Bourdon, Maurice, de Liége.
5 Bribosia, José, de Namur.
6 Careaga, José-Maria, de Bilbao.
7 Fallon, Charles, de Namur.
8 Duchâteau, Albert, de Haumont.
9 Laigneil, Pierre-Joseph, de Courtrai.
10 Ortuno, Georges, de Bordeaux.
11 Quijana, José-Antonio, de Santander.
12 Von der Heyde, Adolphe, de Santiago (Chili).
13 Metaxas, Georges, de Trébizonde.
14 Drivaliaris, Jean, de Neligala (Messines).

EXAMENS DE SORTIE.

Avec distinction.

1 Berenguer, Luiz, de Barcelone.
2 Elguezabal, Ivon, de Bilbao.

D'une manière satisfaisante.

3 Letona, Marco-A., de Sensuntapèque (San-Salvador).
4 Storms, Ernest, de Gossoncourt.
5 Nolf, Raymond, de Courtrai.
6 Chatrian, Pierre, de Bruxelles.
7 Bethune, Emmanuel, de Gand.
8 De Keirschieter, Remi, d'Iseghem.
9 Papaconstantin, Constantin, d'Athènes.
10 Epalza, Elbio, de Paysandu (Uruguay).
11 Fontaine, Georges, de Haine-St-Pierre.

IV. *Ingénieurs des arts chimiques.*

EXAMENS DE SORTIE.

D'une manière satisfaisante.

1 Cornil, Edouard, de Gilly.
2 Renwart, Emile, d'Esneux.

V. *Ingénieurs-architectes.*

EXAMENS POUR LE PASSAGE DE LA 3e ANNÉE D'ÉTUDES A LA 4e.

D'une manière satisfaisante.

1 Gauthier, Léon, de Lille.
2 Koenig, Jean-Pierre, de Rambroeck (Lux.).
3 Vergouts, Florent, de Gheel.

EXAMEN DE SORTIE.

Avec distinction.

De la Croix, Michel, de Gand.

EXAMEN DE CONDUCTEUR DES CONSTRUCTIONS CIVILES (1re ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

Dassy, Louis, de Thou-Sansom.

ÉLÈVES LIBRES.

EXAMEN POUR LE PASSAGE DE LA 1re ANNÉE D'ÉTUDES A LA 2e.

D'une manière satisfaisante.

de Béthune, Adolphe, de Bruxelles.

EXAMEN DE SORTIE.

Avec grande distinction.

Steylaers, Cyrille, de Thourout.

École supérieure d'Agriculture.

EXAMENS D'ADMISSION.

1 Degavre, Jules, d'Ostiches.
2 Reynaert, Hippolyte, de St-Nicolas.
3 Journée, Constant, d'Ocquier.
4 Guiset, Ursmar, d'Arc-Ainière.
5 Roberti, Jules, de Voroux-Goreux.
6 Dupont, Armand, de Liége.
7 Cleeremans, Oscar, de Louvain.
8 Rosier, Henri, d'Autgaerden.
9 Roosen, Georges, de Hasselt.
10 Degen, Charles, de Groendal.
11 Bruggeman, Edmond, de St-Georges lez-Bruges.
12 Claude, Prosper, de Palis ul.
13 Lejeune, Gonzague, de Waha.
14 Haentjens, Achille, d'Overmeire.
15 Van Haelenwyck, François, de Laeken.
16 Gyselinx, Félix, de Rienne.
17 Lebrun, Louis, d'Anthée.
18 de Kerckove, Amaury, de Mazy.
19 Entringer, Jules, de Virton.
20 Delmelle, Léon, de Hanret.
21 Rubbens, Jean, de Zele.
22 Van Boxtael, Charles, de Herzele.
23 Vankerckvoorde, Octave, de Waerschot.
24 Gengogou, Hector, d'Ouffet.
25 Bertrand, Gaston, de Nimy.
26 Sody, Jean, de Spa.
27 Daniels, Joseph, de Herck-la-ville.
28 Schoonjans, Albert, de Termonde.
29 Yserbyt, Joseph, de Cierne.

30 Grayet, Robert, de Statte.
31 Beaupain, William, de Vielsalm.
32 Torchet, Oscar, de Crehen.
33 Dessain, Edmond, de Liége.
34 de Paul, Henri, de Barbençon.
35 Algoet, Camille, de Louvain.
36 Coenen, Gustave, de Léau.
37 Vanderbruggen, Frédéric, de Gand.

EXAMENS POUR LE PASSAGE DE LA 1e ANNÉE D'ÉTUDES A LA 2e.

Avec grande distinction.

1 Wery, Eugène, de Seraing-le-Château.

Avec distinction.

2 Schayes, Alfred, de Malonne.

D'une manière satisfaisante.

3 Vanderheyden, Hubert, d'Ostende.
4 de Lorgeril, Jacques, de Versailles.
5 Bolly, Emile, de Ville-en-Hesbaye.
6 de Biolley, Fernand, de Verviers.
7 Vankerckvoorde, Octave, de Waerschot.
8 Boogaerts, Guillaume, de Tirlemont.
9 Gesché, Jean, de Louvain.
10 Christiaens, Maurice, de Wervicq.
11 Claessens, Jean, de Herstal.
12 Lescot, Augustin, de Hainin.
13 Van Hamont, Florent, de Donck.
14 Cuvelier, Louis, de Namur.
15 d'Harveng, Edmond, de Soignies.
16 Barbieux, Eugène, de Blaton.
17 Beauduin, Louis, de Goyer.
18 Beauduin, Victor, de Rosoux.
19 Maillard, Auguste, de Thuin.
20 Sury, Renier, de Spa.
21 Jadoul, Nicolas, de Wansin.
22 Vannaemen, Joseph, de St-Nicolas.

Ont subi avec succès un examen sur diverses branches.

1 De Walque, Franz, de Louvain.
2 de Coninck, Max, de Bruxelles.

EXAMENS POUR LE PASSAGE DE LA 2e ANNÉE D'ÉTUDES A LA 3e.

Avec grande distinction.

1 Van Oostveldt, Charles, de Tessenderloo.

Avec distinction.

2 Onghena, Théophile, de Zuiddorpe.
3 Ledoux, Henri, de Lodelinsart.
4 Strick, Eugène, de Noordwyckershout.
5 Jacobs, Henri, de Louvain.
6 Hubinon, Alphonse, de Mont-sur-Marchienne.
7 Welvaert, Henri, de Sommerghem.

D'une manière satisfaisante.

8 Pollet, André, de Verviers.
9 Storme, Jules, de Hansbeke.
10 Neerincx, Maurice, de St-Gilles.
11 Brion, Albert, de Louvain.
12 Henriquet, Cyrille, de Florenville.
13 Giele, Jacques, de Louvain.
14 Mairy, Plaisant, de Biesmes sous-Thuin.
15 Dascher, Albert, de Gand.
16 t'Serstevens, Grégoire, de Stavelot.
17 Hendrix, Louis, de Peer.
18 Bareel, Louis, d'Anderlecht.
19 Marneffe, Joseph, de Borlez.
20 Hansoul, Jules, de Chapon-Seraing.
21 Bayo, Ramon, de Bilbao.
22 Vitivilias, Michel, de Constantinople.
23 Houyoux, Maurice, de Mont-sur-Marchienne.
24 Henroz, Jules, de Wellin.
25 Durand, Victor, de Boitsfort.

A subi avec succès un examen sur diverses branches.

De Walque, Franz, de Louvain.

EXAMENS DE SORTIE ET ONT OBTENU LE DIPLÔME D'INGÉNIEUR AGRICOLE.

Avec grande distinction.

1 De Vos, Pierre, de Ploegsteert.

Avec distinction.

2 Wartiqne, Léopold, de Jambes.
3 De Prouw, Charles, de St-Josse-ten-Noode.
4 Lowet, Jules, de Neerheylissem.

D'une manière satisfaisante.

5 Fortemps, Raymond, d'Ittre.
6 De Grelle, Edouard, de Solre-le-Château.
7 Jadoul, Louis, de Corswaremme.
8 Mortgat, Joseph, de Porcheresse.
9 Castille, Alphonse, de St-Nicolas.
10 Petit, Léon, d'Auvelais.
11 Chantraine, Armand, de Donceel.
12 Dessy, Ernest, de Genval.
13 Malcorps, Victor, de Louvain.

École supérieure de Brasserie.

EXAMENS D'ADMISSION.

D'une manière satisfaisante.

1 Van Goedsenhoven, François, de Louvain.
2 Descampe, Jules, de Gembloux.
3 Paternotte, Adolphe, de Binche.
4 Smyers, Evrard, de Rillaer.
5 Verzin, Henri, de Louvain.
6 Torfs, Herman, de Tirlemont.
7 Beauduin, Jules, de Rosoux.

EXAMENS POUR LE PASSAGE DE LA 1e ANNÉE D'ÉTUDES A LA 2e.

D'une manière satisfaisante.

1 Beauduin, Edgard, de Rosoux.
2 Allard, Joseph, de Couvin.

EXAMENS POUR LE PASSAGE DE LA 2e ANNÉE D'ÉTUDES A LA 3e.

Avec grande distinction.

1 de Boeck, Pierre, de Bruxelles.
2 Eylenbosch, Julien, de Dilbeek.

D'une manière satisfaisante.

3 Paquet, Jules, de Moha.

EXAMENS DE SORTIE ET ONT OBTENU LE DIPLÔME D'INGÉNIEUR BRASSEUR.

Avec grande distinction.

1 Pieraerts, Joseph, de Malines.

Avec distinction.

2 Vandam, Léon, de Beaumont.

D'une manière satisfaisante.

3 De Boeck, Oscar, de Hal.
4 Beheyt, Félix, de Rumbeke.
5 Deprez, Edouard, de Walsbetz.

Statistique des admissions en théologie et en droit canon.

ANNÉE.	Bacheliers en théologie.	Bacheliers en droit canon.	Licenciés en théologie.	Licenciés en droit canon.	Docteurs en théologie.	Docteurs en droit canon.	TOTAL.
1836	7	»	»	»	»	»	7
1837	10	2	2	»	»	»	14
1838	8	4	4	1	»	»	17
1839	1	1	1	1	»	»	7
1840	4	»	1	»	»	»	2
1841	7	2	»	»	»	1	10
1842	6	1	1	3	»	»	11
1843	4	2	»	1	»	»	7
1844	3	»	2	»	»	»	5
1845	5	1	»	2	»	»	8
1846	8	»	2	1	»	»	11
1847	6	»	3	»	1	1	11
1848	4	3	»	»	»	1	8
1849	9	1	3	»	1	»	14
1850	3	»	2	»	»	»	5
1851	7	1	3	»	1	»	12
1852	4	1	»	1	»	»	6
1853	4	2	2	»	»	1	9
1854	5	3	1	»	»	»	9
1855	3	2	2	»	»	»	7
1856	9	1	4	3	»	»	17
1857	6	»	2	1	1	»	10
1858	3	3	2	»	»	»	8
1859	9	3	3	»	1	»	16
Totaux	135	33	40	14	5	4	231

Suite de la statistique des admissions en théologie et en droit canon.

ANNÉE.	Bacheliers en théologie.	Bacheliers en droit canon.	Licenciés en théologie.	Licenciés en droit canon.	Docteurs en théologie.	Docteurs en droit canon.	TOTAL.
	135	33	40	14	5	4	231
1860	7	2	2	1	1	»	13
1861	3	»	2	2	»	1	8
1862	9	»	1	»	1	1	12
1863	8	3	1	1	»	1	14
1864	5	1	4	»	2	1	13
1865	6	1	3	»	1	»	11
1866	6	1	3	»	»	»	10
1867	7	4	2	1	1	»	15
1868	6	1	3	»	»	»	10
1869	5	2	2	2	1	»	12
1870	3	3	1	»	»	»	7
1871	8	3	2	»	1	»	14
1872	3	3	1	2	»	»	9
1873	9	1	4	1	»	1	16
1874	5	3	1	»	»	1	10
1875	4	2	4	1	1	»	12
1876	6	2	2	1	»	»	11
1877	10	2	2	1	1	1	17
1878	7	2	3	»	»	»	12
1879	10	1	4	2	»	1	18
1880	7	2	3	1	2	»	15
1881	5	1	6	»	1	»	13
1882	4	2	4	1	1	»	12
Totaux	278	75	100	31	19	12	515

Suite de la statistique des admissions en théologie et en droit canon.

ANNÉE.	Bacheliers en théologie.	Bacheliers en droit canon.	Licenciés en théologie.	Licenciés en droit canon.	Docteurs en théologie.	Docteurs en droit canon.	TOTAL.
	278	75	100	31	19	12	515
1883	9	2	2	1	3	»	17
1884	8	2	4	3	1	»	18
1885	10	2	3	1	»	»	16
1886	6	»	1	2	3	»	12
1887	6	1	2	»	1	»	10
1888	8	4	2	»	»	2	16
1889	4	2	1	»	»	»	7
1890	6	2	2	1	1	»	12
1891	7	2	»	1	»	»	10
1892	6	1	3	1	2	1	14
1893	3	1	3	»	»	»	7
Totaux	351	94	123	41	30	15	654

Statistique des admissions par les jurys d'examen (1).

ANNÉE.	Droit.	Médecine.	Philos. et Lettres.	Sciences.	TOTAL.
1836	15	6	38	12	71
1837	11	33	39	13	96
1838	28	58	78	8	172
1839	31	24	59	19	133
1840	42	46	63	24	175
1841	24	41	59	19	143
1842	24	60	74	22	180
1843	32	50	84	22	188
1844	48	75	80	23	226
1845	61	52	66	25	204
1846	41	72	77	20	210
1847	54	66	76	37	233
1848	50	53	84	14	201
1849	26	61	81	18	186
1850	54	38	99	25	216
1851	81	61	68	54	264
1852	88	75	58	39	260
1853	96	70	67	28	261
1854	92	62	62	29	245
1855	78	70	67	28	243
1856	93	103	108	36	340
Totaux	1069	1176	1487	515	4247

(1) Dans cette statistique et dans celle qui suit ne sont pas comprises les promotions aux grades scientifiques qui ont été faites à l'Université. Voyez les listes nominatives insérées dans les *Annuaires*.

Suite de la statistique des admissions par les jurys d'examen.

ANNÉE.	Droit	Médecine.	Philos. et Lettres.	Sciences.	TOTAL.
	1069	1176	1487	515	4247
1857	104	85	58(1)	54	301
1858	129	93	52	89	363
1859	120	110	36	59	325
1860	104	88	47	58	297
1861	136	93	48	79	356
1862	114	119	38	47	318
1863	135	139	30	45	349
1864	117	125	42	41	325
1865	122	143	44	56	365
1866	97	114	41	64	316
1867	114	100	44	56	314
1868	122	106	38	49	315
1869	124	107	42	71	344
1870	135	118	32	43	328
1871	144	145	56	79	424
1872	148	129	40	65	382
1873	157	162	61	97	477
1874	173	147	46	71	437
1875	187	163	59	80	489
1876	178	193	37	76	484(2)
Totaux	3729	3655	2378	1794	11556

(1) Il est à remarquer que l'épreuve préparatoire à la candidature en sciences, qui avait pour objet des matières philosophiques, a été supprimée par la loi du 1r mai 1857.

(2) Dans ces chiffres sont compris les résultats de la session extraordinaire de décembre 1876, la première qui se soit faite d'après la loi du 20 mai 1876.

Suite de la statistique des admissions par les jurys d'examen.

ANNÉE.	Droit.	Médecine.	Philos. et Lettres.	Sciences.	TOTAL.
	3729	3655	2378	1794	11556(1)
1877	207	267	64	104	642
1878	197	292	123	163	775
1879	189	284	138	186	797
1880	201	335	146	214	896
1881	247	335	158	210	950
1882	270	291	168	208	937
1883	252	378	177	233	1040
1884	243	367	165	207	982
1885	266	323	111	207	957
1886	280	391	165	241	1097
8887	275	401	893	239	1108
1888	312	410	171	185	1078
1889	288	411	170	193	1062
1890	304	392	179	213	1088
1891	251	432	159	203	1045
1892	223	428	157	151	959
1893	232	382	159	162	935
Totaux	7966	9774	5051	5113	27904

(1) Il est à remarquer que le nombre des épreuves dans les différentes Facultés a été considérablement augmenté à la suite de la loi du 20 mai 1876.

Statistique des grades obtenus devant les jurys d'examen (1).

ANNÉE.	Manière satis-faisante.	Distinc-tion.	Grande distinc-tion (2)	La pl. gr. distinc-tion.	TOTAL.
1836	54	10	5	2	71
1837	62	17	15	2	96
1838	112	28	20	12	172
1839	93	25	12	3	133
1840	108	35	22	10	175
1841	92	27	18	6	143
1842	114	30	30	6	180
1843	121	38	23	6	188
1844	129	58	26	13	226
1845	120	31	32	21	204
1846	116	37	47	10	210
1847	151	55	20	7	233
1848	129	46	16	10	201
1849	135	27	19	5	186
1850	141	48	20	7	216
1851	162	62	34	6	264
1852	156	66	33	5	260
1853	157	63	33	8	261
1854	154	62	21	8	245
1855	145	57	28	13	243
Totaux	2451	822	474	160	3907

(1) V. la note, p. 400.

(2) Il est à remarquer que le grade de la *grande distinction* a été supprimé par la loi du 1^r mai 1857. Il n'a donc plus été conféré après la 1re session de 1857.

Suite de la statistique des grades obtenus devant les jurys d'examen.

ANNÉE.	Manière satis-faisante.	Distinc-tion.	Grande dis-tinction.	La pl. gr. dis-tinction.	TOTAL.
	2451	822	474	160	3907
1856	227	73	29	11	340
1857	187	89	7	18	301
1858	253	94	(1) »	16	363
1859	216	92	»	17	325
1860	218	66	»	13	297
1861	247	93	»	16	356
1862	211	88	»	19	318
1863	234	93	»	22	349
1864	213	95	»	17	325
1865	232	102	»	31	365
1866	208	90	»	18	316
1867	198	93	»	23	314
1868	208	83	»	24	315
1869	216	97	»	31	344
1870	205	88	»	35	328
1871	260	125	»	39	424
1872	235	118	»	29	382
1873	283	146	»	48	477
1874	278	117	»	42	437
1875	297	141	»	51	489
1876	319	126	»	39	484
Totaux	7396	2931	510	719	11556

(1) Voyez la note 2, p. 403.

Suite de la statistique des grades obtenus devant les jurys d'examen.

ANNÉE.	Manière satisfaisante.	Distinction.	Grande distinction.	La pl. gr. distinction.	TOTAL.
	7396	2931	510	719	11556
1877	389	179	(1) 28	46	(2) 642
1878	472	180	70	53	775
1879	492	180	67	58	797
1880	524	210	81	81	896
1881	582	221	82	65	950
1882	596	208	89	44	937
1883	666	226	75	73	1040
1884	633	225	81	43	982
1885	644	192	81	40	957
1886	753	214	89	41	1097
1887	740	231	104	33	1108
1888	713	231	105	29	1078
1889	691	249	88	34	1062
1890	692	261	96	39	1088
1891	677	228	103	37	1045
1892	613	229	81	36	959
1893	607	191	95	42	935
Totaux	17880	6586	1925	1513	27904

(1) Le grade de la *grande distinction* a été rétabli à la suite de la loi du 20 mai 1876.

(2) Voyez note p. 400.

Tableau général des inscriptions prises pendant les années 1834-35 à 1892-93.

ANNÉE ACADÉMIQUE	Human.	Phil. et Sc. 1re a.	Sciences 2me a.	Philos. 2me a.	Méd.	Droit.	Théol.	TOTAL.
1834-35 (1)	»	65	»	»	»	»	21	86
1835-36	»	97	26	28	46	37	27	261
1836-37	»	95	36	42	70	79	40	362
1837-38	»	101	60	63	78	89	52	443
1838-39 (2)	125	105	82	62	64	102	50	590
1839-40	154	136	89	59	62	100	44	644
1840-41	163	129	95	84	79	101	40	691
1841-42	165	155	92	88	84	111	50	745
1842-43	170	153	81	84	73	137	46	744
1843-44	161	136	85	99	77	163	55	776
1844-45	154	137	89	94	81	170	52	777
4845-46	159	133	94	97	88	176	62	809
1846-47	161	121	101	89	92	168	60	792
1847-48	160	111	83	80	99	150	54	737
1848-49	159	130	75	66	75	139	61	705
1849-50	162	128	90	74	95	161	64	774
Totaux	1893	1932	1178	1109	1163	1883	778	9936

(1) Pendant la première année académique 1834-35 on s'est borné dans l'enseignement, aux cours de première année de Philosophie et des Sciences et à ceux de la Faculté de Théologie. Les cours de première année de Médecine et de Droit ont été ouverts l'année suivante.

(2) Le collège des Humanités, ouvert au mois d'octobre 1838, a été supprimé le 6 septembre 1850 (voyez l'*Annuaire* de 1851, p. 225). Les 1893 inscriptions prises pour les Humanités pendant ces douze années ne sont plus comprises dans la suite du Tableau général des inscriptions, p. 408.

Suite du tableau général des inscriptions prises pendant les années 1834 35 à 1892-93.

ANNÉE ACADÉMIQUE	Human.	Phil. et Sc. 1re a.	Sciences.	Philos.	Méd.	Droit.	Théol.	TOTAL.
	1893	1932	1178	1109	1163	1883	778	9936
1850-51 (1)	»	»	132	113	112	202	56	615
1851-52	»	»	106	110	142	231	58	647
1852-53	»	»	91	127	134	222	55	629
1853-54	»	»	65	143	126	214	54	602
1854-55	»	»	49	144	150	204	53	600
1855-56	»	»	67	194	144	169	57	631
1856-57	»	»	96	186	145	200	66	693
1857-58	»	»	167	105	155	220	75	722
1858-59	»	»	161	92	192	227	82	754
1859-60	»	»	158	107	205	239	84	793
1860-61	»	»	179	113	215	257	79	843
1861-62	»	»	106	119	245	245	98	813
1862-63	»	»	91	128	246	218	111	794
1863-64	»	»	111	102	230	204	121	768
1864-65	»	»	133	100	213	206	112	764
1865-66 (2)	»	»	126	86	199	197	118	768
Totaux	1893	1932	3016	3078	4016	5338	2057	21372

(1) A dater de l'année 1850-51, par suite des modifications apportées par la loi du 15 juillet 1849 à la répartition des matières d'examen, les inscriptions pour les Sciences et pour la Philosophie ont été complètement séparées les unes des autres.

(2) En organisant les Écoles spéciales des arts et manufactures, du génie civil et des mines, on s'est borné, pendant l'année académique 1865-66, aux cours de la 1re et de la 2e année d'études. Les cours des

Suite du tableau général des inscriptions prises pendant les années 1834-35 à 1892-93.

ANNÉE ACADÉMIQ.	Écoles spéciales.	Phil. et Sc. 1re a.	Sciences.	Philos.	Méd.	Droit.	Théol.	TOTAL.
	42	1932	3016	3078	4016	5338	2057	21372
1866-67	71	»	125	91	195	194	108	784
1867-68	90	»	133	81	211	199	125	838
1868-69	92	»	133	77	210	213	123	849
1869-70	125	»	131	92	227	208	124	907
1870-71	139	»	165	106	227	207	142	986
1871-72	144	»	182	107	245	251	116	1045
1872-73	140	»	187	103	255	245	125	1055
1873-74	160	»	178	113	277	247	125	1100
1874-75	187	»	179	112	282	258	142	1160
1875-76	225	»	183	92	290	275	135	1200
1876-77	217	»	200	110	304	341	139	1311
1877-78	214	»	263	157	271	286	70	1261
1878-79	225	»	297	193	275	286	64	1340
1879-80	204	»	351	209	307	320	60	1451
1880-81	194	»	331	212	340	377	58	1512
1881-82	206	»	343	205	380	401	57	1592
1882-83	193	»	325	202	402	374	62	1558
1883-84	184	»	342	206	414	350	59	1555
1884-85	218	»	342	216	435	376	51	1638
1885-86	232	»	360	216	450	384	58	1700
Totaux	3502	1932	7766	5978	10013	11130	4000	46214

années subséquentes n'ont été organisés que successivement. En 1867-68, l'enseignement des Écoles spéciales comprenait les quatre années d'études.

Suite du tableau général des inscriptions prises pendant les années 1834-35 à 1892-93.

ANNÉE ACADÉMIQ.	Écoles spéciales.	Phil. et Sc. 1re a.	Sciences.	Philos.	Méd.	Droit.	Théol.	TOTAL.
	3502	1932	7766	5978	10013	11130	4000	46214
1886-87	253	»	356	216	449	387	66	1727
1887-88	303	»	316	183	468	424	63	1757
1888-89	307	»	395	221	450	422	29	1824
1889-90	392	»	382	209	428	428	35	1891
1890-91	397	»	317	210	445	391	40	1800
1891-92	405	»	244	215	474	330	38	1706
1892-93	427	»	191	202	441	343	40	1644
Totaux	5986	1932	9967	7434	13168	13855	4311	58563

Inscriptions par Facultés
prises pendant l'année académique 1892-93.

Théologie	40
Droit.	343
Médecine	441
Philosophie et Lettres	202
Sciences.	191
Écoles spéciales	264
Agronomie.	163
Total	1644

Statistique des élèves inscrits pendant l'année académique 1892-1893 et répartis d'après leur pays d'origine.

Des 1644 élèves inscrits pendant l'année 1892-93 1519 sont Belges; 125, étrangers.

Les étudiants belges se répartissent entre nos provinces de la manière suivante :

Province d'Anvers	196
— de Brabant	353
— de Flandre occidentale	174
— de Flandre orientale	167
— de Hainaut	287
— de Liége	96
— de Limbourg	55
— de Luxembourg	57
— de Namur	134
Total	1519

Les étudiants étrangers se classent comme suit d'après leurs nationalités respectives :

Allemagne	12
Angleterre	3
Brésil	2
Bulgarie	2
Chili	1
Costa Rica	5
Empire Ottoman	8
Espagne	17

États-Unis	6
France	8
Grèce	3
Irlande	2
Italie	1
Luxembourg (grand-duché)	19
Mexique	2
Pays-Bas	22
Pérou	1
Portugal	2
République Argentine	2
San Salvador	1
Roumanie	1
Russie	4
Uruguay	1
Total	125

Tableau des inscriptions des deux premiers mois comparées avec le total de chaque année académique (1).

Années.	*Deux premiers mois.*	*Total de l'année.*
1834—35	86	86
1835—36	261	261
1836—37	350	362
1837—38	416	443
1838—39	451	465
1839—40	468	490
1840—41	503	528
1841—42	550	580
1842—43	555	574
1843—44	602	615
1844—45	613	623
1845—46	617	650
1846—47	605	631
1847—48	562	577
1848—49	538	546
1849—50	552	612
1850—51	556	615
1851—52	574	647
1852—53	576	629
1853—54	562	602

(1) Dans les chiffres de ce tableau comparatif ne se trouve pas compris celui des étudiants de l'ancien collège des Humanités, de 1838 à 1850, mentionné dans la première colonne du tableau ci-dessus, p. 406-407.

Années.	*Deux premiers mois.*	*Total de l'année.*
1854—55	541	600
1855—56	584	631
1856—57	648	693
1857—58	694	722
1858—59	717	754
1859—60	750	793
1860—61	803	843
1861—62	776	813
1862—63	760	794
1863—64	751	768
1864—65	744	764
1865—66	746	768
1866—67	750	784
1867—68	785	838
1868—69	816	849
1869—70	882	907
1870—71	935	986
1871—72	1005	1045
1872—73	1024	1055
1873—74	1064	1100
1874—75	1111	1160
1875—76	1147	1200
1876—77	1257	1311
1877—78	1201	1261
1878—79	1267	1340
1879—80	1375	1451
1880—81	1408	1512
1881—82	1451	1592
1882—83	1427	1558

Années.	*Deux premiers mois.*	*Total de l'année.*
1883—84	1438	1555
1884—85	1502	1638
1885—86	1550	1700
1886—87	1568	1727
1887—88	1618	1757
1888—89	1686	1824
1889—90	1689	1891
1890—91	1644	1800
1891—92	1544	1706
1892—93	1473	1644
1893—94	1483	

—

Inscriptions par Facultés prises pendant les deux premiers mois de la nouvelle année académique 1893-94 (1).

Théologie	46
Droit	276
Médecine	417
Philosophie et Lettres	212
Sciences	183
Écoles spéciales	221
Agronomie	128
Total	1483

(1) L'annuaire devant être mis sous presse au commencement de l'année académique, on doit se borner à donner les inscriptions prises pendant les deux premiers mois (octobre et novembre) de cette année. Les tableaux pp. 413, 414 et 415 donnent le chiffre total de chaque année.

NÉCROLOGE.

—

Sancta et salubris est cogitatio pro defunctis exorare ut a peccatis solvantur. II MACHAB. XII, 15.

—

19 janvier 1893. THIMUS, AUGUSTE, professeur émérite de la Faculté de Droit, chevalier de l'ordre de Léopold, né à Dolhain le 2 août 1810, décédé à Louvain. (Voir aux Analectes.)

30 janvier. Mgr ALEXANDRE-JOSEPH NAMÈCHE, recteur émérite de l'Université, Prélat de la Maison de Sa Sainteté, chanoine honoraire de la Métropole de Malines, officier de l'ordre de Léopold, né à Perwez (Brabant) le 26 juillet 1811, décédé à l'Abbaye de Parc lez-Louvain. (Voir aux Analectes.)

10 février. DE BLANCKAERT SURLET, Bn Joseph, étudiant en droit (1r doctorat), né à Lexhy (Hesbaye) le 12 mars 1871, y décédé.

19 mars. RAES, Victor, étudiant en médecine (1r doctorat), né à Beveren lez-Roulers le 10 juillet 1866, y décédé.

13 mai.	PERL, Albert, étudiant en agriculture (1re année). né à Fouches (Arlon) le 6 août 1872, y décédé.
23 mai.	NÈVE, FÉLIX-JEAN-BAPTISTE-JOSEPH, professeur émérite de la Faculté de Philosophie et Lettres, officier de l'ordre de Léopold, etc., né à Ath le 16 juin 1816, décédé à Louvain.
27 mai.	MAL, Fernand, étudiant en droit, né à Marcinelle le 13 mai 1868, décédé à Ransart.
29 mai.	MOUTARDE, Ernest-Marie-Joseph, étudiant en philosophie et lettres, né à Virton le 10 mai 1873, y décédé.
9 juin.	LECOYER, Jos., étudiant en sciences (Écoles spéciales, 3e année), ne à Gohyssart le 3 avril 1874, décédé à Pamel.
22 juillet.	LIÉNAUX, Charles-Camille, étudiant en philosophie et lettres (doctorat), né à Lombise le 23 octobre 1870, décédé à Louvain.
25 juillet.	BERTRAND, Arthur, étudiant à l'Institut préparatoire, né à Nimy le 30 avril 1875, décédé à Tirlemont.
4 août.	VAN EECKHOUTTE, Michel-Salmon-Victor, étudiant en droit (2e doctorat), né à Roulers le 30 avril 1870, décédé à Louvain.

26 septembre.	VAN KEMPEN, ETIENNE-MICHEL, professeur émérite de la Faculté de Médecine, membre honoraire de l'Académie royale de médecine, président émérite de la Société médicale de l'Université, officier de l'ordre de Léopold, né à Diest le 2 novembre 1814, décédé à Louvain. (Voir aux Analectes.)
9 octobre.	EVRARD, Joseph, étudiant en agriculture et brasserie (1re année), né à Liége le 27 septembre 1875, décédé à Ligne.
26 octobre.	BRION, Edgard-Henri-Adolphe-Armd, étudiant en médecine (dernier doctorat), élève médecin militaire, né à Louvain le 19 novembre 1870, y décédé.
22 novembre.	VANDERCAM, Joseph-Guillaume, étudiant en sciences préparatoire à la médecine, né à Isque le 9 mars 1871, y décédé.

DEUXIÈME PARTIE.

Règlement général de l'Université.

—

TITRE I^{r}.

De l'Inscription et du Recensement.

ARTICLE I^{r}.

Pour être porté au rôle des étudiants, on doit se présenter devant la commission d'inscription présidée par le Recteur, produire un certificat de bonne conduite et justifier qu'on a régulièrement terminé les études préliminaires.

Les étudiants de la Faculté de Théologie produisent un certificat de leur ordinaire.

ART. 2.

L'inscription doit être renouvelée tous les ans.

Les frais d'inscription sont de 20 francs.

ART. 3.

Pour être admis au recensement, l'étudiant doit presenter son acte d'inscription. En outre il doit être favorablement mentionné dans les rapports annuels du Vice-Recteur et des Facultés.

ART. 4.

Les étudiants inscrits ou recensés, le sont pour les cours ordinaires d'une année d'études. Ceux qui

ne se proposent pas de prendre des grades ni de faire un cours complet d'études et qui en font la déclaration, peuvent seuls être inscrits pour des cours spéciaux.

ART. 5.

Les étudiants qui se proposent de prendre les grades académiques ne peuvent être inscrits en Médecine ou en Droit, qu'après avoir subi les examens préparatoires, prescrits par la loi ou par les règlements universitaires.

ART. 6.

Les inscriptions et les recensements se font annuellement depuis le lundi qui précède le jour de l'ouverture des cours jusqu'au deuxième samedi suivant.

Après l'expiration de ce terme, on ne peut être inscrit ou recensé que pour des motifs légitimes.

ART. 7.

Lors de l'inscription et du recensement les étudiants promettent d'observer le règlement et confirment cette promesse par leur signature sur le registre des inscriptions.

TITRE II.

Des Autorités académiques.

ART. 8.

Les autorités académiques sont : le Recteur magnifique, le Vice-Recteur, le Secrétaire, les Doyens des

Facultés, les Présidents des collèges universitaires, le Conseil rectoral et le Sénat académique.

ART. 9.

Le Vice-Recteur, le Secrétaire, les Professeurs de l'Université et les Présidents des collèges universitaires, convoqués par le Recteur et assemblés sous sa présidence, constituent le Sénat académique.

ART. 10.

Les Doyens des Facultés, conjointement avec le Vice-Recteur et le Secrétaire, forment le Conseil rectoral.

Le Président de l'École supérieure d'Agriculture a droit d'assister aux séances du Conseil rectoral avec voix consultative.

La réunion ordinaire du Conseil a lieu le deuxième lundi de chaque mois. Lorsque le lundi est un jour de fête, la réunion est remise au lendemain.

ART. 11.

Les réunions ordinaires des Facultés ont lieu, au commencement de chaque mois, dans l'ordre suivant :

Le premier lundi, Faculté des Sciences ;

Le mardi, Faculté de Philosophie et Lettres ;

Le mercredi, Faculté de Médecine et École supérieure d'Agriculture ;

Le jeudi, Faculté de Droit ;

Le vendredi, Faculté de Théologie.

Lorsque l'un ou l'autre de ces jours coïncide avec une fête, la réunion est remise au samedi suivant.

TITRE III.

De la Discipline académique en général.

ART. 12.

Le maintien de la discipline est spécialement confié au Vice-Recteur, qui pourra être aidé d'un ou de plusieurs Assesseurs désignés à cet effet.

ART. 13.

Tous les étudiants doivent professer la religion catholique et en remplir les devoirs.

ART. 14.

Les dimanches et les jours de fête, les étudiants externes assisteront, autant que possible, aux offices de leur église paroissiale. On leur recommande instamment le fréquent usage des sacrements.

Des conférences religieuses, obligatoires pour tous les étudiants, auront lieu à différentes époques de l'année.

L'explication approfondie des vérités fondamentales de la religion fait partie des cours obligatoires de la première année de Philosophie, des Sciences, du Notariat et des diverses Écoles spéciales.

ART. 15.

Les étudiants externes doivent, dans les trois jours de la prise de leur domicile, remettre au Vice-Recteur leur adresse portant le nom de la rue, le numéro de la maison, le nom et la profession des personnes chez lesquelles ils se sont logés.

Les mêmes instructions devront être données à chaque changement de domicile.

ART. 16.

Ils doivent rentrer chez eux à dix heures du soir.

Les habitants de la ville qui louent des appartements à des étudiants sont engagés à prêter leur concours au maintien de cette disposition.

ART. 17.

Les étudiants internes observeront les règlements particuliers de leur collège.

ART. 18.

Les étudiants ne peuvent former des associations ni donner des fêtes ni faire des démonstrations collectives sans une autorisation préalable.

ART. 19.

La fréquentation du théâtre est interdite.

ART. 20.

L'entrée de toute maison dont la réputation ne serait pas reconnue irréprochable est rigoureusement défendue.

TITRE IV.

Des Peines académiques.

ART. 21.

Les peines académiques sont :

1. Les admonitions;

2. La suspension du droit de fréquenter les cours ou l'un d'eux;

3. La suspension du droit de fréquenter les cours, avec renvoi temporaire;

4. Le *consilium abeundi*, ou renvoi simple, mais illimité;

5. L'exclusion de l'Université, ou renvoi définitif et irrévocable.

Ces peines sont appliquées conformément aux dispositions des articles suivants.

ART. 22.

Les admonitions, par les autorités académiques ou par le professeur;

La suspension du droit de fréquenter un cours, par le professeur de concert avec la Faculté;

La suspension du droit de fréquenter tous les cours ou quelques-uns d'entre eux, par le Recteur, le Vice-Recteur ou les Présidents des collèges et par la Faculté;

Le renvoi temporaire, par le Recteur, le Vice-Recteur ou les Présidents des collèges.

ART. 23.

La suspension du droit de fréquenter les cours emporte pour l'étudiant la défense de sortir de son domicile, si ce n'est pour des causes à déterminer par le Vice-Recteur.

ART. 24.

Le renvoi temporaire emporte pour l'étudiant l'obligation de rentrer dans sa famille.

ART. 25.

Le *consilium abeundi* est prononcé par le Conseil rectoral.

ART. 26.

L'exclusion de l'Université est prononcée par le Sénat académique.

ART. 27.

Lorsqu'une faute paraîtra de nature à provoquer soit le *consilium abeundi*, soit l'exclusion de l'Université, le Recteur en informe l'étudiant et lui accorde un délai moral pour présenter, s'il le juge nécessaire, un mémoire justificatif. Ce mémoire est transmis au corps saisi du jugement.

L'étudiant inculpé pourra être entendu lorsque le Conseil rectoral ou le Sénat académique le trouvera convenable.

ART. 28.

La remise proportionnelle des rétributions payées pour la fréquentation des cours est faite à l'étudiant soumis au *consilium abeundi* ou à l'exclusion.

TITRE V.

Des moyens d'encouragement.

ART. 29.

Les faveurs qui sont à la disposition de l'Université ne sont accordées qu'aux étudiants qui se distinguent par la régularité de leur conduite, par leur application et par le succès qu'ils obtiennent dans leurs études.

ART. 30.

L'exemption des rétributions des cours fixées par les art. 34 à 38 est accordée annuellement à cinq étudiants de chaque Faculté. Ceux qui croiront avoir des titres à cette faveur adresseront leur demande au Recteur, qui accorde l'exemption après avoir pris l'avis des Facultés.

L'exemption pourra être retirée à l'étudiant qui ne continuerait pas à se distinguer par la régularité de sa conduite et par son application.

ART. 31.

Les certificats de bonne conduite, de fréquentation des cours et de succès dans les études sont délivrés par le Recteur.

La demande de ces certificats doit être appuyée sur une déclaration du Vice-Recteur et du Doyen de la Faculté, constatant que rien ne s'oppose à ce qu'ils soient accordés.

En ce qui concerne les étudiants internes, la déclaration est donnée par le Président de leur collège et par le Doyen de la Faculté.

TITRE VI.

De la Distribution et des Rétributions des cours.

ART. 32.

Des règlements particuliers déterminent la distribution des cours de la Faculté de Théologie, des cours à suivre pour l'obtention des grades institués par la loi du 10 avril 1890, ainsi que des grades académiques conférés par les Facultés et par les diverses Écoles spéciales.

ART. 33.

Un programme annuel annonce l'ordre et la distribution des cours pendant les deux semestres.

ART. 34.

Les rétributions des cours de la Faculté de Droit s'élèvent, pour la candidature, à 240 francs, pour chacune des deux épreuves du doctorat, à 300 francs; pour la première année du notariat, à 230 francs, pour chacune des deux années suivantes, à 250 fr., y compris les rétributions pour les cours de pratique notariale.

Les rétributions pour les cours de Sciences sociales et politiques sont fixées à 200 francs pour chaque année d'études.

Pour les inscriptions prises isolément il est payé 50 francs par cours semestriel et 100 francs par cours annuel.

ART. 35.

Les rétributions pour les cours de la Faculté de Médecine sont payées en trois versements : le premier, lors de l'inscription à la candidature, s'élève à 270 francs, et en outre, 30 francs pour le cours de psychologie; le second, lors de l'inscription à la première année du 1r doctorat, s'élève à 250 francs; et le troisième, lors de l'inscription à la seconde année du 1r doctorat, à 220 francs.

Les rétributions des cours de Pharmacie sont de 250 francs.

Pour les inscriptions prises séparément, il est payé 30 francs par cours semestriel et 60 francs par cours annuel.

ART. 36.

Les rétributions pour les cours de Philosophie et Lettres s'élèvent : pour chacune des deux années de candidature, à 250 francs; pour chacune des deux années du doctorat, à 200 francs; pour les Sciences morales et historiques, à 200 francs par année.

Les inscriptions prises pour des cours séparément coûtent, pour un cours annuel, 80 francs; pour un cours semestriel, 40 francs.

ART. 37.

Les rétributions pour les cours des Sciences sont fixées comme suit :

Candidature en Sciences physiques et mathématiques, première année, 200 francs; deuxième année, 200 francs.

Candidature en Sciences naturelles préparatoire à la Médecine, 240 fr.; *préparatoire à la Pharmacie et au Doctorat*, première année, 210 fr.; deuxième année, 60 fr.

Les élèves paient 25 fr. pour les travaux de laboratoire, 20 fr. pour les exercices de microscopie et 15 fr. pour les exercices pratiques de physique.

Doctorat en Sciences physiques et mathématiques, première année, 200 fr.; seconde année, 100 fr. et 50 fr. pour les travaux pratiques.

Doctorat en Sciences naturelles, 100 fr. et 50 fr. pour les travaux pratiques.

Grade de candidat ingénieur, première année, 200 fr., 25 fr. pour les travaux graphiques et 15 fr. pour les exercices pratiques de physique; deuxième année, 200 fr., 25 fr. pour les travaux graphiques et 25 fr. pour les travaux de laboratoire.

Grade d'ingénieur civil des mines et grade d'ingénieur des constructions civiles, première année, 200 fr.; deuxième année, 200 fr.; troisième année, 200 fr. Les élèves paient chaque année 25 fr. pour les travaux graphiques et 25 fr. pour les travaux de laboratoire.

Écoles spéciales. — Arts et Manufactures. — Constructions et Architecture, première année, 200 fr., 50 fr. pour les travaux graphiques et les travaux du laboratoire et 15 fr. pour les exercices pratiques de

physique; deuxième année, 200 fr.; troisième année, 200 fr.; quatrième année, 200 fr. Les élèves paient en outre, chaque année, 25 fr. pour les travaux graphiques et 25 fr. pour les travaux de laboratoire.

Pour les inscriptions prises séparément la rétribution d'un cours annuel est fixée à 80 fr., d'un cours semestriel à 40 fr.

ART. 38.

Pour les Écoles supérieures d'Agriculture et de Brasserie, les rétributions pour chaque année d'études sont fixées à 290 francs, y compris les rétributions des travaux du laboratoire et du dessin.

ART. 39.

Les rétributions fixées pàr les art. 34 à 38 sont payées intégralement entre les mains du receveur des Facultés, au moment de l'inscription ou du recensement.

Le receveur remet aux étudiants avec la quittance une carte d'entrée, portant un numéro d'ordre qui indique la place à occuper par eux dans les auditoires.

ART. 40.

Les Facultés peuvent accorder, à la demande expresse des parents, un délai pour le paiement des retributions.

ART. 41.

L'étudiant qui a payé la rétribution pour un cours ou pour les cours d'une année peut être autorisé par la Faculté à fréquenter de nouveau les mêmes cours, sans être tenu à une nouvelle rétribution.

TITRE VII.

De la Fréquentation des cours.

ART. 42.

La durée de chaque leçon est d'une heure au moins et d'une heure et demie au plus; personne ne peut sortir de l'auditoire avant que la leçon soit terminée.

Les professeurs peuvent s'assurer des progrès des étudiants en leur adressant des questions sur les matières de l'enseignement.

ART. 43.

Les étudiants sont tenus de fréquenter avec exactitude tous les cours pour lesquels ils sont inscrits et qui sont mentionnés dans le programme. La même obligation existe pour ceux qui se font inscrire pour des cours facultatifs.

ART. 44.

Les étudiants qui désirent être dispensés de la fréquentation d'un ou de plusieurs cours doivent adresser une demande motivée à leur Faculté.

ART. 45.

Les étudiants qui désirent fréquenter un cours appartenant à une année ou à une Faculté autre que celle dans laquelle ils sont inscrits, doivent en demander par écrit l'autorisation à la Faculté compétente.

ART. 46.

Les étudiants ne peuvent s'absenter des leçons, ni sortir de la ville pour un ou plusieurs jours, sans l'autorisation du Vice-Recteur ou du Président de leur collège.

ART. 47.

Les étudiants externes qui, pour cause de maladie, sont empêchés d'assister aux leçons, doivent en informer le Vice-Recteur.

ART. 48.

Avant l'entrée du Professeur dans l'auditoire chacun aura soin de s'y trouver à la place qui lui est assignée. Pendant les leçons le silence et le bon ordre doivent être rigoureusement observés. Si quelqu'un se permettait de les troubler, le professeur peut lui enjoindre de sortir de l'auditoire et provoquer, selon l'exigence du cas, l'application des peines académiques.

Le silence et le bon ordre doivent être également observés pendant la durée des leçons, dans les locaux où elles se donnent.

ART. 49.

Ne sont admis à fréquenter les cours que ceux qui ont été portés au rôle des étudiants, conformément aux prescriptions du Titre I[r], et qui sont munis de leur carte d'entrée.

ART. 50.

Ceux qui, sans avoir été inscrits, veulent suivre un cours, doivent s'adresser par écrit au professeur qui transmet leur demande au Recteur. Le professeur leur communique ce qui a été arrêté.

Ceux qui désirent assister à une leçon doivent en faire la demande au professeur soit directement, soit par l'entremise de l'appariteur.

ART. 51.

Il y a annuellement deux vacances, l'une du lundi qui précède la fête de Pâques jusqu'au troisième mardi qui la suit, l'autre du premier juillet jusqu'au troisième lundi d'octobre.

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ,
J. B. ABBELOOS.

Le secrétaire,
P. G. H. WILLEMS.

—

Liste des Règlements publiés dans les Annuaires.

—

1. *Documents relatifs à l'érection de l'Université catholique.* — V. l'Annuaire de 1869, pp. 405 s.

2. *Règlement concernant les pensions des professeurs, des veuves ou des enfants de professeurs de l'Université catholique de Louvain;* 26 octobre 1866. — V. l'Annuaire de 1869.

3. *Ordinatio pro disputationibus sabbatinis S. Facultatis Theologicæ;* 6 juin 1835. — V. les Annuaires de 1837 à 1840.

4. *Præscripta ad obtinendum gradum Baccalaurei in S. Theologia et Jure Canonico;* 15 mars 1836. — V. les Annuaires de 1837 à 1840, de 1858 et de 1870.

5. *Præscripta ad obtinendum gradum Licentiati in S. Theologia et Jure Canonico;* 4 mai 1837. — V. les Annuaires de 1838 à 1840, de 1858 et de 1870.

6. *Præscripta ad obtinendam Lauream doctoralem in S. Theologia vel Jure Canonico;* 19 juin 1841. — V. les Annuaires de 1842, de 1858 et de 1870.

7. *Cérémonial de la promotion au doctorat en théologie et en droit canon.* — V. les Annuaires de 1842, de 1858 et de 1870.

8. *Juramentum præstandum ab iis qui gradu academico in S. Facultate Theologica insigniuntur.* — V. les Annuaires de 1840, de 1858 et de 1870.

9. *Juramentum præstandum ab iis qui Laurea doctorali in S. Theologia vel Jure Canonico insigniuntur.* — V. les Annuaires de 1842, de 1858 et de 1870.

10. *Formula promotionis ad Lauream doctoralem in S. Theologia vel Jure Canonico.*—V. les Annuaires de 1842, de 1858 et de 1870.

11. *Regulæ Collegii Theologorum;* 30 juillet 1836. — V. les Annuaires de 1837, de 1857 et de 1889.

12. *Règlement pour l'obtention des grades dans la Faculté de Droit;* 8 février 1858.— V. les Annuaires de 1859, de 1864 et de 1871.

13. *Règlement pour l'admission aux examens diplomatiques;* 17 octobre 1862. — V. les Annuaires de 1863, de 1864 et de 1871.

14. *Règlement pour l'obtention des grades dans la Faculté de Médecine;* 13 février 1837. — V. les Annuaires de 1838 à 1840, de 1859, de 1864 et de 1871.

15. *Juramentum præstandum ab iis qui gradu Doctoris in Facultate Medica insigniuntur.* — V. les Annuaires de 1840, de 1859, de 1864 et de 1871.

16. *Règlement pour l'amphithéâtre d'anatomie et les salles de dissection;* 15 janvier 1836. — V. les Annuaires de 1837 à 1840.

17. *Règlement pour les étudiants en médecine admis au cours de clinique interne et externe à l'hôpital civil;* 7 novembre 1836. — V. les Annuaires de 1837 à 1840.

18. *Règlement pour les étudiants en médecine admis à l'hospice de la maternité;* 7 novembre 1836. — V. les Annuaires de 1837 à 1840.

19. *Règlement pour les élèves internes de l'hôpital civil;* 7 novembre 1836. — V. les Annuaires de 1837 à 1840.

20. *Règlement pour l'élève interne de l'hospice de la maternité;* 7 novembre 1836. — V. les Annuaires de 1837 à 1840.

21. *Règlement pour l'obtention des grades dans la Faculté de Philosophie et Lettres;* 8 mars 1858. — V. les Annuaires de 1859, de 1864 et de 1871.

22. *Idem, dans la Faculté des Sciences;* 8 mars 1858. — V. les Annuaires de 1859, de 1864, de 1873 et de 1879.

23. *Règlement pour le service de la bibliothèque;* 18 avril 1836. — V. les Annuaires de 1837 à 1861, de 1865, de 1870, de 1873, de 1884, de 1889 et de 1893.

24. *Règlement organique pour l'Institut philologique,* fait le 15 octobre 1844, revisé le 30 octobre 1849. — V. les Annuaires de 1845, de 1847 et de 1849 à 1855.

25. *Statuts de la Société Littéraire;* 8 décembre 1839. — V. les Annuaires de 1841 et de 1875.

26. *Statuts de la Basoche, société des étudiants en droit;* 14 mars 1860. — V. les Annuaires de 1861 et de 1862.

27. *Statuts de la Société Médicale de l'Université;* 1863. — V. l'Annuaire de 1864.

28. *Règlement des Écoles spéciales des arts et manufactures, du génie civil et des mines.* — V. les Annuaires de 1872, 1873, 1874, 1879 et de 1880.

29. *Statuts du Cercle Industriel des Écoles spéciales de l'Université catholique.* — V. l'Annuaire de 1875.

30. *Écoles spéciales des arts et manufactures, du génie civil et des mines. — Attributions de la commission exécutive, et Règlement d'ordre intérieur;* 19 novembre 1873. — V. l'Annuaire de 1875.

31. *Loi sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires.* — V. l'Annuaire de 1877.

32. *Règlement organique pour la collation des grades académiques, adopté principalement en exécution de la loi du 20 mai 1876.* — V. les Annuaires de 1878 et de 1881.

33. *Concours de l'enseignement supérieur organisé en vertu de l'article 44 de la loi du 20 mai 1876.*

(Arrêté royal du 11 octobre 1877.) — V. l'Annuaire de 1878.

34. *Programme de l'École supérieure d'Agriculture.* — V. les Annuaires de 1879 et de 1880.

35. *Instructions ministérielles concernant les bourses de voyage.* — V. l'Annuaire de 1881.

36. *Statuts de la Société Juridique.*— V. l'Annuaire de 1881.

37. *Bourses de voyage. — Règlement. — Modifications.* (Arrêté royal du 25 juillet 1882.) — V. l'Annuaire de 1883.

38. *Règlement du doctorat en philosophie selon saint Thomas;* 14 octobre 1885. — V. l'Annuaire de 1886.

39. *Statuts de l'Union Pharmaceutique.* — V. l'Annuaire de 1888.

40. *Règlement concernant les cours de pratique notariale et le grade de licencié en notariat.* — V. les Annuaires de 1888 et de 1889.

41. *Landbouwkring der katholieke Hoogeschool van Leuven. — Standregelen.* — V. l'Annuaire de 1889.

42. *Loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires.* — V. l'Annuaire de 1891.

43. *Loi du 3 juillet 1891 portant interprétation de quelques articles de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires.* — V. l'Annuaire de 1892.

44. *Règlement pour la collation des grades institués par les lois du 10 avril 1890 et du 3 juillet 1891.* — V. l'Annuaire de 1892.

45. *Règlement organique de l'École des sciences politiques et sociales.* — V. l'Annuaire de 1893.

—

Le Séminaire américain de Louvain.

Fondé en 1857 par plusieurs prélats des États-Unis, sous le haut patronage de S. E. le Cardinal-Archevèque de Malines et de Nosseigneurs les Évèques de Belgique, le Séminaire américain a eu, dès l'origine, pour but de fournir aux nombreux diocèses de l'Amérique du Nord un clergé pieux et instruit. La situation exceptionnelle de Louvain permet d'une part aux jeunes gens de Belgique et des pays voisins de suivre sans difficulté leur attrait pour les missions, et d'une autre, elle donne aux Américains d'origine un moyen commode d'acquérir cette formation ecclésiastique qu'ils ne pourraient souvent trouver dans leurs propres diocèses faute de séminaire établi. Au surplus, après avoir terminé leurs cours élémentaires, les jeunes gens qui se sentent des aptitudes spéciales pour les études supérieures sont admis à fréquenter les leçons de théologie et de droit canon à l'Université catholique et à conquérir les grades académiques.

Dès 1861 les Évèques réunis au Concile provincial de Cincinnati se plaisaient à proclamer les services que l'institution nouvelle avait rendus à l'Église depuis quatre années qu'elle existait, et se félicitaient de l'envoi des onze premiers missionnaires sortis de Louvain.

Peu de temps après, au second Concile plénier de Baltimore (1866), l'épiscopat américain accentuait ses

éloges et constatait que depuis sa fondation le séminaire avait fourni au-delà de cinquante prêtres. Au troisième Concile de Baltimore tenu en 1884, les anciens élèves de Louvain comptaient parmi les Pères du Concile deux archevêques et six évêques qui, avec les trois cents prêtres répandus de l'Est à l'Ouest des États-Unis, attestaient la vitalité de l'œuvre commencée en 1857. Depuis lors, la marche accendante ne s'est pas ralentie : aujourd'hui la hiérarchie ecclésiastique en Amérique comprend trois archevêques, huit évêques et plus de cinq cents prêtres qui font bénir par des milliers de bouches le pays qui leur a préparé leurs pasteurs.

Les vastes bâtiments de l'ancien collège d'Alne ou d'Aulne fondé en 1629 par Dom Edmond Jouvent, abbé d'Alne, près de Thuin en Hainaut, ont été acquis et appropriés pour le collège américain; une chapelle élégante vient d'être achevée grâce, principalement, aux généreuses offrandes des anciens élèves de Louvain. — La rentrée du mois d'octobre dernier en accusant l'inscription de quatre-vingt-cinq étudiants en théologie est un gage que l'épiscopat américain peut continuer, comme par le passé, son appel au dévouement de la jeunesse catholique belge et étrangère.

Pour les conditions d'admission comme élève, on doit s'adresser au très révérend M. J. Willemsen, professeur de théologie dogmatique et président du Séminaire américain, rue de Namur, 112, à Louvain.

—

L'École Saint Thomas d'Aquin

ET

Le Séminaire Léon XIII.

—

Le 25 décembre 1880, Léon XIII manifesta à Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Malines son désir de voir fonder, à l'Université de Louvain, une chaire spéciale de philosophie de Saint Thomas.

Voici ce document :

Instituto voluntatique Nostræ de excitanda ac propemodum in sua jura restituenda sancti Thomæ Aquinatis philosophica disciplina, docti viri ubique una et voce et mente consentiunt. Etenim ad illius studia referre se scholæ catholicæ cœperunt; quæ ultro amplexæ quidquid scite et laudabiliter est recentiorum hominum perfectum industria, id tamen ipsum instituunt cum sapientia veterum conjungere. Ista quidem verissima atque omnium aptissima ratio philosophandi, quam cunctos vel in docendo vel in discendo ingredi vellemus, in multis optimarum artium domiciliis jamdiu ante nostram ætatem erat consuetudine atque usu comprobata. In quibus multa celebratur laude Universitas studiorum Lovaniensis, cujus videlicet rectores doctoresque in primis nobiles longo jam tempore omnem exemplo suo posteritatem

docuerunt, quantum Doctori Angelico tribui honoris, et quam studiose ejus adamari disciplinam oporteat. Illum enim summa animorum consensione sibi præoptavere Doctorem ac Patronum cœlestem : eaque Alexandro VII P. M. Decessori Nostro justissima caussa fuit, quamobrem illos perhonorificis litteris collaudaret, valde insuper cohortatus, ut inconcussa tutissimaque dogmata SS. Augustini et Thomæ diligenter profiteri perseverarent.

Plura sunt quæ demonstrant, veterem illum sanctissimi Doctoris amorem in collegio doctorum atque auditorum Lovaniensium non esse diuturnitate temporis extinctum ; neque dubium Nobis est, quin priores illi magistri egregios isthic doctrinæ virtutisque suæ etiam nunc superstites habeant, qui scilicet non modo conservare quæsitam jam nominis gloriam, sed etiam Thomisticæ sapientiæ studia continuare velint. Nihilominus tamen, perspecta conditione temporum, Nos omnino censemus, nunc esse acrius ac vigilantius elaborandum quam antea in imbuenda penitus juventute largioribus iisdemque sinceris atque incorruptis philosophiæ fontibus. Eamque ob causam tibi, dilecte fili Noster, auctores sumus, ut Nostra cum ceteris episcopis Belgicis consilia communices, rogataque singulorum sententia, perficias ut in Universitate studiorum Lovaniensi schola singularis, data opera, instituatur Thomæ Aquinati auditoribus interpretando. Id tibi impense suademus tum propter communis salutis studium, tum maxime quia periculis permovemur, quibus

Belgicam juventutem videmus oppositam. Etenim effrenata illa, quæ in Belgio dominatur, cogitandi scribendique libertas pessimarum opinionum portenta peperit; atque in ipsis scholis publicis non pauci sunt, qui christianos spiritus in adolescentium animis extinguere, et initia caussasque impietatis serere audacissime moliuntur. Tuque, dilecte fili Noster, qui nefarias istas improborum hominum artes cominus intueris, facile intelligis, quam multi, doctrinis præsertim Naturalistarum et Materialistarum decepti, ad perniciem quotidie devocentur. Quare contra pravarum opinionum auctores oportet in Universitate Lovaniensi munire adolescentes sanæ philosophiæ armis, et patribus familias christianis institutionem liberorum præstare ab omnibus erroribus tutam ac defensam. Cujus rei major etiam necessitas cernitur, si consideretur, posse complures ex Academiæ subselliis ad honores aliquando assurgere, ad munera publica, ad ipsa gubernacula civitatis; neque eos posse melius tueri populorum salutem, et communitatis bono efficacius consulere, quam si ad rempublicam accesserint, insidente penitusque in animis insculpta christiana philosophia.

Cum vero multis jam rebus cognita sit Nobis voluntas ac sapientia et tua, dilecte fili Noster, et ceterorum Venerabilium Fratrum Episcoporum, pro certo habemus, Vos consilium Nostrum quanti est tanti æstimaturos. Date igitur operam legendis sapienter magistris, tuendis vigilanter studiis optimis, et sic statuite, tanto meliorem disciplinarum fore

rationem, quanto ad doctrinam Thomæ Aquinatis propius accesserit. Interim divinorum munerum auspicem et præcipuæ benevolentiæ Nostræ testem tibi, dilecte fili Noster, et ceteris Episcopis Belgicis, collegio doctorum atque auditoribus universis Universitatis Lovaniensis Apostolicam Benedictionem peramanter impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum, die 25 decembris 1880, Pontificatus Nostri anno tertio.

(Signé) LEO PP. XIII.

Mais, dès cette époque, le Saint-Père nourrissait un projet plus vaste.

Il comptait faire de la chaire nouvelle, fondée à sa demande, un centre d'études de philosophie et de recherches scientifiques en rapport avec la philosophie. Il voulait un *Institut* qui prît à tâche d'asseoir la philosophie de l'École sur des bases scientifiques et s'attachât à mettre en lumière l'harmonie qui existe, de fait, entre les enseignements de la philosophie traditionnelle et les résultats généraux du travail scientifique de ces derniers siècles.

A la date du 11 juillet 1888, le Souverain Pontife écrivit à S. Em. le Cardinal Archevêque de Malines :

Rem tibi hæ litteræ commemorabunt, de qua ipsa non multo ante, ad urbem cum venisses, sermonem tecum contulimus : nimirum de philosophiæ studiis in magno lyceo Lovaniensi opportune amplificandis. Utique novimus, satis illic diligenter in philosophia

thomistica elaborari : nec latet Nos, auditores ad eam disciplinam confluxisse hoc ipso anno magna frequentia. Verumtamen quemadmodum hæc Nos bene posita initia delectant, sic reliqua sapienter et accurate perficienda censemus. Neque dubitamus, quin ipse, Venerabilis Frater, ceterique Belgarum episcopi, Nobiscum plane consentiatis; siquidem novistis, Thomæ Aquinatis doctrinam tum quidem fructus allaturam plene cumulateque perfectos, si largius atque enucleatius tractetur, cunctis ejus partibus, disputando, investigando, comprehensis : quæ partes unum velut corpus efficiunt, sed unus omnes assequi complectique in docendo non potest.

Itaque utile esse atque expedire magnopere videtur, ejus disciplinæ augeri magisteria, ex quibus scilicet inter se ratione nexis atque ordine colligatis institutum doctrinæ thomisticæ tradendæ seorsim existat. Magna hæc esset eademque singularis laus, unde accessionem gloriæ caperet non mediocrem nobile istud optimorum studiorum Lovaniense domicilium. In quo sane saluberrimarum doctrinarum opes, velut in magno quodam emporio, sibi large paratas reperirent non solum clerici sed etiam laïci, ita ut vis quædam, salutis publicæ conservatrix, ex Lovaniensi studiorum Universitate in civitatem totam manaret. Quamobrem enitere, Venerabilis Frater, cumque episcopi collegæ tui propediem, ut accipimus, Mechliniam conventuri sint, tu quidem, percommoda oblata opportunitate, effice, ut hac de re cum eis

sedulo agas. Erit hoc quoque in numero vestrorum utiliter optimeque factorum. »

Datum Romæ apud S. Petrum, die 15ª julii 1888, Pontificatus nostri anno undecimo.

(Signé) LEO PP. XIII.

Et, un an plus tard, le 8 novembre 1889, Sa Sainteté, s'adressant à nouveau à Son Eminence le Cardinal de Malines, lui disait :

Per alias litteras idibus julii anno superiore datas Nostram tibi sententiam explicavimus de philosophiæ studiis in illustri Athenæo Lovaniensi amplificandis. Equidem necessum, nedum opportunum, esse ducimus ea recte et ordine dispertita sic tradi alumnis, ut complexa quidquid veterum sapientia tulit et sedula recentiorum adjecit industria large copioseque eos sint paritura fructus, qui religioni pariter et civili societati proficiant. Qua vero ratione et ope ea res expediri commodius et perfici possit, perpensis etiam difficultatibus quas præcavere oportet, id tibi non ita pridem significari curavimus per dilectum filium Nostrum Cardinalem a publicis negotiis Administrum. — Jamvero libenter comperimus te aliosque Belgarum Episcopos non modo propensam huic consilio Nostro, prout et ceteris, ostendisse voluntatem, sed etiam rei gerendæ initia fecisse. Novimus scilicet renuntiatum fuisse præsidem instituti philosophiæ superioris dilectum filium Desideratum Mercier, Urbanum Antistitem, virum multa

doctrinæ, philosophiæ præsertim, laude præstantem ejusque provehendæ studiosissimum, eidemque curam novi operis rite ordinandi apteque constituendi fuisse demandatam. — Collatum huic munus ultro confirmamus auctoritate Nostra, ac certa spe nitimur fore ut ille favore ac præsidio fultus Belgarum Antistitum et Rectoris Athenæi protinus et impigre salutari huic operi manus admoveat, nec ulli parcat vigiliæ aut labori donec nobile inceptum feliciter videat absolutum. — Huic operi aggrediendo, pro tenui largiendi facultate, quæ Nobis suppetit in hisce rerum angustiis, centum addiximus et quinquaginta millia argenteorum francicorum, prout jam tibi Nostro nomine nunciatum fuit. Quo munere testari voluimus cum favorem, quo magnum Lyceum Lovaniense prosequimur, tum patriam caritatem qua Belgarum populum complectimur, cujus hæret adhuc animo Nostro suavissima nec ulla temporis vi delenda recordatio. Profecto haud ignoramus sumptibus longe amplioribus opus esse ad institutum perficiendum, quod Athenæi Lovaniensis dignitati congruat et scopum quo spectat prorsus attingat. Sed enim Nobis spem facit, opes collatum iri incepto pares, cum actuosa pietas sacrorum Antistitum, tum perspecta liberalitas fidelium Belgarum, quæ luculenter enituit quoties religionis tutelæ et incrementis vel publico bono prospiciendum fuit. — Neque vero latere potest Belgarum prudentiam, in Ecclesia Dei, etiam rerum humanarum, ne dum divinarum, scientiam summo semper in pretio et honore fuisse, eamque nostra

præsertim ætate late ac penitus excoli oportere; quippe ejus nomine abuti solent veritatis hostes ut fidei veritatem oppugnent, et pessima quæque effundant opinionum monstra, quibus cæca mentium obscuritas et fœda morum pravitas gignitur. Nemini autem obscurum est juventutem imprimis fraudibus hisce et insidiis peti, eamque maxime vocari in discrimen. Quare omnis adhibenda cura est ut sanis universæ philosophiæ doctrinis imbuantur juveniles animi, solidæque muniantur scientiæ præsidiis ne per eam quæ late grassatur errorum luem inducantur in fraudem. — Quum porro Ecclesia eo falso nomine in crimen vocetur, quasi perosa scientiarum lucem ignorantiæ tenebras studeat offundere, eo conniti oportet catholicos homines ut præ se ferant palam, se veræ scientiæ lumina haud fastidire sed appetere, quippe quæ fidei dogmata non evertunt sed mirifice illustrant, quum utraque ab uno dimanant auctore fidei et rerum mundanarum conditore Deo. — Quum itaque sæpe experti noverimus quantum habeat ponderis Nostra commendatio penes te, ceterosque pastores, Clerum populumque Belgarum, vos graviori hortatu haud egere putamus ut studiis viribusque consociatis strenue provehere et perficere adnitamini susceptum opus, quo simul vobis liceat maximam apud Deum inire gratiam, insigni benefacto communem patriam ornare, Nosque ipsos quasi optatissimo munere oblato demereri. — Divinæ interea benignitatis, quam vobis adprecamur, auspicem Apostolicam Benedictionem tibi, dilecte Fili Noster, tuis in

episcopatu collegis, Cleroque et populo curationi vestræ concreditis peramanter in Domino impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum die 8 novembris 1889, Pontificatus Nostri anno duodecimo.

(Signé) LEO PP. XIII.

L'Institut supérieur de philosophie est définitivement fondé. Les installations scientifiques qu'il exige sont achevées, son personnel enseignant est constitué, des élèves réguliers et des auditeurs libres y suivent nombreux les cours qui sont à son programme.

Pour compléter son œuvre, Léon XIII a voulu que le clergé s'associât plus activement aux études de philosophie thomiste. Par un Bref, en date du 27 juillet 1892, adressé au Président de l'École St-Thomas. Il demande que les Évêques de Belgique rattachent à l'École un séminaire destiné à recevoir quelques jeunes gens des plus distingués des différents diocèses du pays et à préparer ainsi, d'une façon régulière et suivie, des élèves pour l'Institut supérieur de philosophie.

Voici ce dernier document pontifical :

Dilecte Fili, salutem et Apostolicam Benedictionem. — Tam gratum Nobis extitit quam quod gratissimum litterarum tuarum officium. Nam quum Nobis nihil antiquius sit quam ut Clerus solida scientia non minus quam virtute floreat, non potest Nobis non

placere vehementer consilium a te initum tuisque litteris explicatum. Siquidem perutile atque opportunissimum fore intelleximus Belgicis Diœcesibus seminarium philosophicum quod condere Lovanii moliris, Instituto Superiori philosophiæ thomisticæ adjungendum. Hoc autem novo præsidio cum stabili ejusdem Instituti firmitati commode perspectum erit, tum nobilis palæstra patefiet Belgicis juvenibus qui in sortem Domini vocati sunt, iis præsertim qui celeri præstantes ingenio optimam faciunt expectationem sui. Sacris enim disciplinis quibus eos imbui oportet cumulum adjicient pleniore scientiæ philosophicæ instructi, quo destitui nequeunt qui contra religionis hostes tenentur catholicam veritatem tueri. — Qua ex causa haud ambigimus quin, si egregium hoc inceptum perfeceris, cum de patria tua tum de religione optime sis meriturus, multamque adepturus laudem penes cordatos piosque viros, præsertim sacros Antistites qui in Belgica ditione sunt tuique beneficii maximos fructus percipient. Itaque te etiam atque etiam hortamur ut eo quo spectas progredi contendas alacriter, et divitem in misericordia Deum rogamus et quæsumus ut operi tuo propitius faveat ac prosperos det successus. Hujus autem divinæ benignitatis auspicem esse cupimus Apostolicam Benedictionem quam paternæ caritatis testem tibi peramanter impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum, die 27 julii 1892, Pontificatus Nostri decimo quinto.

(Signé) LEO XIII, PP.

L'Institut supérieur de philosophie porte le nom d'École Saint-Thomas d'Aquin.

Par une faveur insigne, le pape régnant a daigné témoigner le désir que le nouveau Séminaire portât le nom de Séminaire Léon XIII.

—

APPENDICE.

—

ANALECTES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN.

NOTICE
sur la vie de M. Auguste THIMUS, professeur émérite de l'Université catholique.

« Il n'a poursuivi ni richesses, ni plaisirs frivoles,
» ni rèves d'ambition. Témoin du premier éveil de
» notre *Alma Mater*, compagnon de ses premiers
» travaux, ouvrier de la première heure, il a voué à
» cette belle institution tout son cœur et toute son
» âme et n'a eu de souci que pour le développement
» de son action scientifique, morale, sociale. »

Ces paroles de M. de Monge, nous les ratifiâmes au fond de nous-mêmes, quand nous les entendîmes prononcer sur la tombe du bien regretté M. Thimus. C'était caractériser, en quelques mots, l'existence de notre ancien collègue, et mettre en lumière la belle unité d'une vie entièrement consacrée au service de l'Université. C'était aussi en indiquer le mérite. Car ils sont rares les hommes sachant « vouer à une œuvre leur cœur et leur âme » et n'ayant de souci que de sa prospérité.

L'histoire de ceux-là n'est pas souvent longue. Au début de leur carrière, ils se sont profondément pénétrés d'un devoir, et leur vie s'est passée simplement, en luttant pour l'accomplir. A suivre ce chemin on recueille moins d'honneurs que d'honneur, et l'on n'accumule pas les titres fastueux à graver sur une

pierre tumulaire. Mais qui niera l'influence d'une telle vie sur ceux qui en sont les témoins, et qui osera dire que la mort ne grandit pas la mémoire de ces hommes, de tout ce qu'elle enlève souvent au prestige de brillantes personnalités disparues?

C'est parce qu'il fut l'homme du devoir que, durant son long professorat, M. Thimus eut sa large part de la considération et du respect qui entourèrent la première génération des maîtres de notre Faculté de Droit.

Et pourtant, ils étaient une brillante pléiade ceux qui fondèrent, à Louvain, l'enseignement du Droit! Quirini et les Ernst ont depuis longtemps disparu, mais nos devanciers nous ont appris quel avait été l'éclat de leur enseignement; — Smolders, Delcour et Thonissen illuminèrent de leur savoir le domaine du droit romain, du droit civil et du droit criminel, avant que les préoccupations de la vie publique les réclamèrent tout entiers; — l'originale figure de Rutgeerts nous apparait au premier rang des juristes qui entreprirent de projeter la clarté des principes parmi les décisions touffues de la législation fiscale et notariale; — Périn illustra les chaires de Droit public et d'Économie politique, portant au delà de nos frontières le renom de l'Université; — De Jaer a laissé, dans l'esprit de tous ceux qui l'entourent encore de leur affectueuse reconnaissance, l'empreinte de sa méthode sûre et la trace de son lucide enseignement. Thimus fut, parmi nous, le survivant de cette phalange d'élite.

Nommé professeur à vingt-six ans — il était né en 1810 à Dolhain-Limbourg — il fut d'abord chargé du cours de Droit criminel, qu'il céda en 1844 à M. Schollaert, pour occuper la chaire de Droit coutumier. La loi du 15 juillet 1849 ayant supprimé cet enseignement et créé le grade de candidat notaire, M. Thimus se vit confier un cours de Droit civil qu'il professa jusqu'en 1885.

Après une carrière professorale de près de cinquante années, il restait ainsi parmi nous le dernier des anciens, le représentant des traditions du passé, la personnification du devoir professionnel, celui qu'une familiarité respectueuse et quasi-filiale nous permettait d'appeler le bon Monsieur Thimus!

Le devoir professionnel! Pour M. Thimus, c'était, avant tout, le soin de son enseignement.

La tâche du professeur de droit n'est pas celle du maître dans les sciences naturelles. Il n'a pas, lui, la perspective des brillantes découvertes; sa prétention ne peut être de reculer les bornes du connu, de révéler le secret de forces cachées ou de lois ignorées. Les grandes envolées lui sont même habituellement interdites. Sans doute, quelques-uns, chargés de fouiller les principes du droit, d'en rechercher les bases, de signaler toutes les applications de l'idée de justice dans le domaine de l'existence individuelle, de la vie sociale et du mouvement économique, peuvent s'échapper en explorations historiques qui éclairent, en considérations philosophiques qui contrôlent et qui justifient; mais les autres n'ont pour

mission d'aller ni si loin ni si haut. Enfermés dans le cadre étroit de l'interprétation d'une loi positive, ils ont pour tâche principale d'expliquer ce qui est.

Dans cette mission, les plus favorisés ont la bonne fortune de rencontrer des esprits déjà largement ouverts, façonnés par la discipline philosophique, et préparés à l'étude du Droit moderne par la connaissance des législations anciennes. Dans ces intelligences l'idée du Droit s'est éveillée; en s'adressant à elles, on peut ne pas se restreindre dans une sèche analyse : il est permis de vérifier la légitimité des lois, de contrôler l'application des principes, de scruter ce qui est mais en recherchant ce que devrait être. C'est l'enseignement élevé qui ne se borne pas à mettre en branle les textes légaux, mais qui vérifie la qualité du son qu'ils rendent sous le heurt d'une critique éclairée.

Mais pourquoi faut-il le dire? Pour certains jeunes gens, la porte de la rhétorique s'ouvre directement dans l'auditoire du Droit : des humanités ils entrent de plain-pied dans l'étude des codes. Ils y arrivent comme en terre inconnue, étrangers aux choses et à la langue du monde juridique; principes et termes il leur faut tout enseigner. C'est à M. Thimus que fut dévolue, pendant de nombreuses années, la tâche ingrate de guider ces inexpérimentés dans l'exploration du domaine si étendu de nos lois civiles.

Dans l'accomplissement de cette besogne malaisée, le devoir professionnel c'était la clarté et la précision de l'enseignement. Notre regretté collègue le comprit,

et la netteté d'exposition devint sa qualité maîtresse : par elle, il parvenait à mettre à la portée d'intelligences encore novices les secrets du Code civil, « par sa méthode essentiellement pratique il préluda » à l'orientation nouvelle que prennent les études » du droit sous l'empire des circonstances et des » mœurs (1) ».

Que de fois, siégeant à ses côtés, n'avons-nous pas été frappés de la science solide que révélaient ses interrogations, empreintes d'une bonhomie charmante? Il prenait l'élève comme par la main, et, des hauteurs d'une règle générale, ils s'en allaient ensemble de conséquence en conséquence, de déduction en déduction, à la clarté du principe que le vieux maître excellait à tenir toujours en évidence.

Et ce n'est pas là chose aisée. Pour s'avancer avec cette sûreté, par les chemins du Droit, il faut être parfaitement maître de son domaine, car la clarté, dans le développement des principes, ne va sans la connaissance approfondie des détails : la synthèse lumineuse présuppose les recherches patientes et les investigations laborieuses de l'analyse. L'ordre dans les idées et l'unité dans les vues ne peuvent être que le fruit de l'étude persévérante. M. Thimus ne la négligea jamais. Il ne pensait pas qu'une bonne leçon fût œuvre d'improvisation, et, jusqu'aux derniers jours de son professorat, il vécut dans le com-

(1) Éloge funèbre de M. le professeur FRANCIS DE MONGE.

merce des auteurs nouveaux, suivant avec intérêt les retours parfois capricieux de la jurisprudence. C'était là qu'il cherchait la sérieuse préparation, qui met l'esprit au point, et le remplit d'une abondante conviction à l'instant où il va falloir la communiquer aux autres.

Tel fut le professeur qui, durant une longue carrière, sembla prendre à tâche de dissimuler son rare mérite sous le voile d'une exquise modestie.

Ce que fut le collègue, tous ceux qui le connurent en peuvent témoigner, en répétant ce que proclamait, en 1885, Mgr Pieraerts, lors de la promotion de M. Thimus à l'éméritat : « il nous a donné l'exemple » de tous les devoirs professionnels et de toutes les » vertus chrétiennes. »

C'était un exact, un esclave du devoir. ce vieillard — et quelle verte vieillesse! — que l'on voyait se diriger vers les Halles, de son pas toujours régulier, à l'heure précise des leçons. Il était peu démonstratif, mais quelle sincère bonté réflétaient ses traits émaciés par l'âge! Chez lui, rien de factice, rien des complimentations banales, rien des exagérations courantes, mais on sentait qu'elle était franche sa parole toujours réservée : ce qu'il disait il le pensait. Mais, ce qu'il pensait, sa charité ne lui permettait pas de le dire toujours : la vérité blessante eût effarouché sa conscience délicate, et sa longanimité se trouvait mal à l'aise dans les concerts de critiques et de récriminations; n'aimant point à juger, il préférait accorder aux actions douteuses le mérite de la bonne intention.

Cette attitude, que lui rendaient facile son désintéressement et l'absence de visées personnelles, avait valu à M. Thimus, au sein de la Faculté, la place enviable d'un collègue aimé et respecté par tous. L'auteur de son Éloge funèbre l'a fait remarquer avec beaucoup de justesse : « durant cette période de » 1836 à 1885, tandis que notre pays était exempt » des grandes commotions politiques, il fut plusieurs » fois remué par des controverses doctrinales qui » introduisirent, même parmi les défenseurs de la » foi religieuse, des divisions et des polémiques. » L'Université catholique, qui avait pris, dès ses » débuts, une place éminente dans le monde des » idées, ne pouvait guère éviter de se ressentir d'un » mouvement qui agitait partout les esprits. Pen- » dant ces moments difficiles, M. Thimus, par son » attachement inaltérable aux enseignements de » l'Église, par la sûreté et la délicatesse de son juge- » ment, par l'aménité parfaite de son caractère, » réussit à la fois à ne jamais prononcer une parole » imprudente et à conserver avec tous ses collègues, » même engagés dans des débats retentissants, les » relations les plus cordiales. Un tel succès est re- » marquable dans une si longue carrière, et il ap- » pelle tout naturellement une allusion à la béati- » tude promise aux pacifiques ».

Mais ce pacifique n'etait pas un indifférent, et sa bienveillance ne procédait pas de la faiblesse : quand le devoir avait parlé il savait se défendre contre sa propre bonté. De là, la scrupuleuse observation des

règlements, dont il ne consentait pas à se départir ; de là, la sévère impartialité dont il nous donnait l'exemple, et qui ne fut pas étrangère à la fixation de l'étiage élevé où nous nous flattons d'avoir maintenu le niveau de nos examens de Droit.

C'était un hommage rendu à ces hautes qualités et à la sûreté du sens juridique de M. Thimus, que la présidence perpétuelle, que nous lui avions conférée, de l'une de nos commissions d'examens : nous nous assurions ainsi le moyen de recourir à son avis éclairé et d'utiliser la justesse de ses appréciations, même dans les épreuves qui n'appelaient pas son intervention personnelle. Qui ne connait ces examens laborieux où, toujours près de sombrer, la frêle embarcation portant le bagage scientifique du récipiendaire, tantôt s'élève au-dessus du niveau réglementaire, tantôt s'enfonce sensiblement au-dessous de sa ligne de flottaison ? L'examinateur perplexe oscille, lui aussi, entre la sentence de condamnation et le verdict d'admission ; les appréciations ne parviennent pas à se fixer : on voudrait se défendre d'une indulgence peut-être imméritée, et cependant on se met en garde contre une sévérité qui pourrait être excessive. A ce moment délicat, où chacun hésite à prendre la responsabilité d'une décision, où l'on sent que, de guerre lasse, le parti de la bienveillance va l'emporter, souvent nous nous tournions vers notre vénérable président, spectateur silencieux de nos hésitations prolongées. Et lui, d'un mot, nous rappelait au clair discernement de la situa-

tion : « ce n'est pas un examen de Docteur » disait-il de la voix profonde que nous lui avons tous connue. C'était le criterium remis instantanément en lumière ! C'était aussi le triomphe de ce que nous avions cru le parti de la sévérité, et qui, maintenant, nous apparaissait clairement n'être que le parti de l'impartiale justice. Les années ont passé depuis lors, mais la formule est restée. Aujourd'hui encore, dans la perplexité des délibérations, il arrive à quelqu'un d'entre nous d'évoquer la maxime du vieux maître. Jeunes gens, qui employez à maudire vos juges les premières heures qui suivent une grande infortune, vous ne vous doutez pas quelle voix d'outre-tombe vous a parfois condamnés !

L'heure de l'éméritat vint, pour M. Thimus, après un demi-siècle d'enseignement. Quand il l'entendit sonner il s'orienta vers de nouveaux devoirs. Pendant sa longue carrière, il s'était donné à l'Université sans réserve. Il l'avait fidèlement servie, ne lui demandant que le pain d'une existence honorable ; et, ce pain, il l'avait loyalement gagné, car, à aucun instant, le professorat ne lui apparut comme un moyen : dès l'abord il avait envisagé comme une fin, et les obligations de sa charge avaient vraiment été, pour lui, les devoirs de son état. A leur accomplissement il avait tout subordonné, offrant le spectacle assez rare de l'homme heureux de son sort, n'enviant rien à côté de lui, n'ambitionnant rien au-dessus, trouvant assez vaste le champ ouvert à son zèle, jugeant la tâche assez grande pour y consacrer tout l'effort d'une vie laborieuse.

Maintenant la journée était finie, l'heure du repos était venue, heure de recueillement que le chrétien, au soir de la vie, consacre à la prière en attendant le grand sommeil.

L'âme religieuse de M. Thimus allait d'elle-même à cette pieuse obligation : n'avait-il pas toujours demandé à la prière l'intelligence de ses devoirs et la force de les remplir ! N'avait-elle pas été sa constante inspiratrice et son ferme soutien ! Prier et faire le bien étant désormais le devoir suprême, on vit M. Thimus, s'éloignant des hommes pour se rapprocher de Dieu, partager son existence entre les pratiques pieuses et les œuvres de la charité. De loin en loin il reparaissait parmi nous, comme ce vieillard qui va revoir, cultivé par ses fils, le champ que lui-même a longtemps labouré. Un jour, on nous apprit qu'il ne reviendrait plus : il s'en était allé, saintement, comme il avait vécu, nous laissant l'exemple de sa mort après les enseignements de sa vie : par le sentier des humbles il était arrivé à l'immortelle récompense.

Et maintenant, nous remémorant la simplicité et l'abnégation d'une existence si bien employée, « comment n'être pas frappés d'une pensée pleine de » consolation et d'encouragement ? Combien diffé- » rente est la mort pour les soldats du bon combat » et pour les hommes qui ont cherché leur idéal » dans des visées terrestres ! Ceux-ci, quels que » soient l'ingéniosité de leurs conceptions, l'habileté » de leurs calculs, le prestige et même le succès de-

» leurs entreprises, rencontrent dans la mort une » objection insoluble et un échec suprême. En même » qu'elle les dépouille, la mort les raille en quelque » sorte, car elle confond les conseils de leur sagesse, » en un mot elle leur donne tort. Pour nous, si nous » sommes fidèles, il en est autrement : la mort nous » afflige, mais en même temps elle nous honore et » nous venge. Elle humilie notre chair, mais elle » fait triompher notre raison ; elle brise notre enve- » loppe matérielle, mais elle respecte notre œuvre : » au contraire, elle la consacre et la couronne.

» Voyez ce collègue, qui a conquis l'estime uni- » verselle et qui n'a vécu que pour le bien ! Il nous a » quitté, mais il a atteint son but. Il a recueilli le » fruit d'une belle et vertueuse existence. Il a en- » tendu cette parole divine, la plus désirable et la » plus douce qui se puisse espérer : *Euge, serve bone* » *et fidelis, intra in gaudium Domini tui* » (1).

LÉON MABILLE
de la Faculté de Droit.

---

(1) Éloge funèbre de M. FRANCIS DE MONGE.

—

NOTICE
sur la vie et les travaux de M. Félix NÈVE, professeur émérite à la Faculté de Philosophie et Lettres.

Ce n'est pas seulement pour obéir à une pieuse tradition, mais aussi pour remplir un devoir de justice et de reconnaissance que l'Université catholique consigne dans ses Annales le souvenir des Maîtres que la mort lui enlève. Combien ce devoir n'est-il pas à la fois plus pressant et plus doux quand il s'agit d'un de ces vétérans du corps académique qui, après avoir consacré sa vie entière à servir l'Université, meurt en laissant le renom d'une science dont la gloire rejaillit sur cette grande institution et le souvenir d'un dévouement digne de servir d'exemple aux générations plus jeunes? Tel est bien le caractère qui éclate dans la vie et les œuvres de l'éminent Collègue auquel la présente notice est consacrée.

I.

Félix-Jean-Baptiste-Joseph Nève naquit à Ath le 13 juin 1816. Fils de parents profondément chrétiens, il puisa dès son enfance au foyer de la famille cette foi vivante et cette piété forte et douce qui furent la lumière et la force de sa vie. Son père était

à la tête d'un commerce important. Dans l'année qui suivit la naissance de son fils aîné, le développement de ses affaires lui fit quitter Ath pour se fixer à Lille. C'est dans cette ville que Félix Nève passa ses jeunes années. En 1828, il entra au Collège universitaire de Lille, dirigé alors par l'abbé Poiret. Ses études d'humanités furent marquées par des succès croissants, et quand il sortit de la rhétorique il emportait les premiers prix de la classe. Au lendemain du jour où il cueillait ces précoces lauriers, ses parents lui écrivirent une lettre admirable et qu'on ne peut relire sans émotion : lettre d'une tendresse austère où le père et la mère remerciant Dieu des succès dont il avait comblé leur fils, avertissaient le jeune lauréat de se tourner plus étroitement que jamais vers Dieu afin d'obtenir qu'après lui avoir découvert l'état auquel il l'appelait, il daignât lui continuer la protection dont il l'avait jusque là si visiblement gratifié... Et vraiment, cette bénédiction d'en haut, sollicitée avec tant de foi, a été manifestement accordée à la vie laborieuse de Félix Nève. Il a pu jusqu'à son dernier jour se livrer à ses études préférées, il a connu dans sa longue carrière les joies pures de la science, les succès n'ont pas manqué à ses travaux, la haute estime des savants voués aux mêmes études que lui a visité sa vie, la renommée même a couronné son labeur et telle fut la destinée heureuse de sa vie de travail qu'elle servit à la fois la science et la religion. Mais n'anticipons pas.

Inscrit parmi les premiers élèves de l'Université

catholique qui siègeait alors à Malines, il la suivit quand elle se transporta à Louvain. C'est ici qu'il obtint en 1838, après des examens brillants, le diplôme de Docteur en Philosophie et Lettres. Au cours de ses études universitaires, sa vocation s'était clairement révélée : un invincible attrait l'entraînait vers les études orientales et spécialement vers la littérature encore si peu connue de l'Inde. Tout en préparant son doctorat et en approfondissant les branches imposées par le programme académique, le jeune et vaillant étudiant s'initia à la connaissance des langues de l'Orient. L'étude de l'hébreu, du syriaque et surtout du sanscrit remplissait les heures qu'il pouvait dérober à la préparation de ses examens. Il ne faut pas seulement signaler ici le signe bien caractérisé d'une vocation décidée, mais aussi un bel exemple d'énergie et le début de ce travail obstiné qui devait honorer et féconder sa vie. Exemple d'autant plus remarquable qu'à cette époque, comme le note notre savant collègue M. Willems, la langue sacrée de l'Inde comptait à peine trois ou quatre interprètes en Europe et n'en possédait aucun dans notre pays. C'est donc sans guide, réduit à se servir de manuels bien imparfaits encore et fort coûteux pour la bourse d'un étudiant, que Félix Nève abordait ces difficiles études. Il ne tarda pourtant pas à y faire des progrès marqués et ce travail solitaire l'avait préparé à suivre avec fruit les leçons des maîtres célèbres qu'il allait bientôt entendre.

A peine son diplôme doctoral conquis, il se rendit

aux grandes écoles d'Europe où les lettres orientales étaient enseignées par des maîtres renommés. Au cours de l'année 1838, depuis le mois d'avril jusqu'au mois de novembre, il fréquenta les cours de l'université de Bonn. C'est là qu'il entendit Lassen, le savant orientaliste dont les leçons et les écrits faisaient à l'école de Bonn un renom européen.

L'année suivante, de janvier à novembre, il suivait à Munich les cours du professeur Thiersch, helléniste distingué, qui s'est fait un nom autant par la part importante qu'il prit à l'organisation des études classiques en Allemagne que par ses travaux philologiques.

Au sortir de Munich, nous retrouvons Nève à Paris. C'est à Paris, au Collège royal de France, que, par ordonnance du 29 novembre 1814, Louis XVIII avait fondé la première chaire de langue et de littérature sancrite qui s'élevât en Europe : après M. de Chézy elle fut illustrée par M. Eugène Burnouf. Pendant l'année 1840 et une partie de l'année 1841, Nève suivit les leçons de ce maître célèbre qui brille au premier rang des orientalistes du siècle et qui a formé grand nombre d'indianistes. Il y fréquenta aussi les leçons de Reinaud et de Quatremère.

Pendant ces voyages d'études, Nève inaugura des relations étroites non seulement avec les maîtres renommés dont il suivait les leçons, mais encore avec nombre d'indianistes déjà fameux ou qui devaient le devenir. Ces relations, il les développera au cours des voyages fréquents qu'il fit encore dans

la suite en Allemagne, en France, en Angleterre; et nous le verrons en correspondance suivie avec les maîtres les plus renommés : Muir à Edimbourg, Wilson, Cureton à Londres, Max Mueller à Oxford, Albert Weber, Kuhn, Petermann à Berlin, Neumann à Munich... Sa volumineuse correspondance atteste avec quelle ardeur et quel soin il entretenait ce précieux et fécond commerce avec les représentants les plus autorisés des lettres orientales en Europe.

Rentré en Belgique, riche déjà de science et de documents, le jeune indianiste fut attaché à l'Université catholique de Louvain. Il y occupa la chaire d'histoire des littératures grecque et latine, qu'il devait conserver jusqu'à la fin de son professorat, et il ouvrit en même temps un cours facultatif de langue et de littérature sanscrite. C'était en 1841 (1).

C'est maintenant, au moment où F. Nève entre dans la carrière qu'il devait illustrer, qu'il nous faut exposer dans une rapide esquisse et apprécier ses savants travaux. Mais en abordant cette tâche, je ne puis taire un regret. Étranger aux études spéciales qui ont rempli de mérite et d'honneur la vie de M. Nève, je regrette que la tâche de retracer et d'apprécier l'œuvre scientifique de notre éminent et regretté Collègue ne soit pas échue à une plume plus compétente. Déjà en 1892, dans un article magistral

(1) Il eut d'abord le titre de professeur agrégé ; il fut nommé professeur extraordinaire en 1845, et professeur ordinaire en 1853.

publié à l'occasion du cinquantenaire de la nomination de Nève à l'Université de Louvain (1), un de nos collègues, M. le professeur Willems, a retracé avec une haute compétence les grandes lignes de son œuvre. Depuis lors. un autre de nos collègues, Mgr Lamy, le savant orientaliste, membre de l'Académie royale des sciences, des lettres et des arts de Belgique, a été chargé par cette savante compagnie de la notice sur M. Nève, qui sera insérée dans l'*Annuaire de l'Académie*. On permettra aisément à notre incompétence d'utiliser largement ces travaux autorisés.

II.

L'activité scientifique de M. Nève s'est épanchée de préférence dans trois ordres de spécialités : l'indianisme, l'arménianisme, l'histoire de l'érudition belge pendant les siècles qui ont suivi la Renaissance.

C'est un fait bien remarquable que l'essor magnifique et le progrès croissant des études sanscrites dans notre siècle. La langue sacrée de l'Inde, révélée d'abord à l'Europe par les rapports de quelques voyageurs et de quelques missionnaires, ne fut guère l'objet d'études vraiment scientifiques qu'au siècle dernier. Depuis lors, les efforts de plusieurs générations de savants et les importantes découvertes qui les ont couronnés, ont mis en lumière la portée des

(1) Supplément au *Journal de Bruxelles* du 21 août 1892.

études sanscrites. Non pas que le sanscrit soit, comme on l'a prétendu quelquefois, la langue-mère, la souche unique des langues indo-européennes, mais il a le premier rang dans ce groupe, moins encore par l'antiquité que par les caractères spéciaux qui le distinguent. Le sanscrit est une langue savante, dont le patient développement s'est fait dans la grande péninsule indienne d'une manière régulière et harmonique, sans avoir été troublé par aucune influence étrangère ; il a évolué vers sa perfection par le progrès spontané d'une race richement douée et a reçu son achèvement du travail intelligent de grammairiens précis et rigoureux. En même temps qu'il restait ainsi en possession d'un trésor de racines provenant d'un fond primitif commun à toutes les langues congénères, il a conservé une harmonie de sons, une variété d'articulations, une richesse euphonique, une abondance de formes et de désinences, qui lui font une place à part parmi les langues les plus privilégiées à cet égard. Et enfin quand, arrivé à sa perfection, il cessa d'être la langue populaire, il resta la langue écrite et savante, et ses monuments gardés religieusement par la caste sacerdotale nous sont parvenus dans un état de conservation remarquable.

On comprend dès lors l'importance capitale de cet idiome dans les études linguistiques. Pour avoir conservé plus que tout autre les traits de la languemère dont sont issus le grec et le latin, d'une part, d'une autre part le gothique, l'allemand, les autres idiomes de souche germanique, les langues celtiques

à l'occident, les langues slaves à l'orient, le sanscrit est devenu l'instrument indispensable de leur étude approfondie. Une science nouvelle, la grammaire comparée, est née de l'étude de la langue sacrée des Brahmanes ; une science plus ancienne, la grammaire générale, « ensemble des lois et des principes auxquels l'homme obéit dans son langage, soit par nécessité, soit par instinct » (Burggraaf), a reçu du sanscrit des lumières qui l'ont renouvelée à fond.

Ce n'est pas seulement la linguistique et la philologie qui bénéficient des études sanscrites. Au point de vue littéraire, l'Inde nous offre des œuvres d'une beauté supérieure ; non pas sans défauts, sans doute, mais qui révèlent des conceptions esthétiques utiles à rapprocher des chefs-d'œuvres qui nourrissent notre éducation classique. Bien plus : l'histoire générale a recueilli ici de féconds enseignements. Certes, il ne faut pas chercher dans les œuvres de la littérature indienne des dates et des faits précis. Mais mieux connue, cette littérature a laissé apercevoir des transformations politiques de premier ordre dans le vieux monde asiatique ; elle a conservé, sous de larges aspects et avec des traits d'une parfaite clarté, le tableau de la marche de la civilisation primitive sur ce vaste continent ; elle reflète des traditions fidèlement conservées par le peuple dominateur de l'Inde, ses origines comme nation, l'expansion de ses croyances ; elle projette sa lumière sur les relations des races : « Ce n'est que depuis l'avènement des études sanscrites, dit notre collègue,

M. Colinet, que la parenté originaire de l'indien et du celte, du slave et du romain, du grec et du persan, de l'arménien et du germain, a été reconnue établie. » L'histoire générale, le mouvement de la civilisation, l'ethnologie, l'étude comparée des religions, les systèmes philosophiques de l'antiquité, toute la marche enfin de l'esprit humain, s'éclairent de ces études, et la lumière ira grandissant à mesure que des découvertes nouvelles apporteront des documents nouveaux (1).

Car le champ est immense. Le génie littéraire de l'Inde s'est déployé dans des hymnes religieux, objets eux-mêmes de longs et nombreux commentaires, des épopées, des drames, des poésies lyriques, des fables et des contes célèbres, des traités scientifiques... A l'époque où Nève aborda ces études, la France, l'Allemagne, l'Angleterre comptaient de savants indianistes qui défrichaient avec ardeur le champ ouvert à leur activité : Bopp enseignait à Berlin, Lassen à Bonn, Burnouf à Paris, Wilson à Londres. Notre pays était resté à l'écart du mouvement : il était réservé à Nève de l'y introduire.

C'est en 1841, nous l'avons dit, qu'il fut nommé à l'Université de Louvain. Dès l'année suivante, en août 1842, le jeune professeur publia ses *Études sur les hymnes du Rig-Vêda*, *avec un choix d'hymnes tra-*

---

(1) Nève. Passim, spécialement dans la belle Introduction de son savant ouvrage, *Les Époques littéraires de l'Inde.*

duits pour la première fois en français, et dédia cette première œuvre à Eugène Burnouf. Cette publication, dit M. Willems (1), marque une date importante dans l'histoire de l'érudition en Belgique : elle importa les études indiennes sur le sol belge. Les Vèdas sont dans leur ensemble les plus anciens monuments littéraires de l'Inde, et parmi eux le Rig-Vèda est le premier en date. Ce sont des hymnes d'un caractère sacré, lyriques dans leur esprit, plutôt descriptifs dans leur forme, d'une poésie noble et vigoureuse, simple mais non sans art ; la langue n'y a pas encore toute la souplesse et la régularité de sa perfection, mais déjà sa formation est très avancée. Leur importance est d'autant plus grande qu'ils sont la source pour ainsi dire intarissable à laquelle les auteurs des siècles suivants n'ont cessé de puiser. Ajoutons, à un autre point de vue, qu'ils sont d'autant plus précieux que les productions poétiques du même âge ont disparu presque totalement dans la plupart des autres littératures. Les études dont Nève accompagna la traduction d'hymnes choisis, sont écrites dans une langue claire, élégante, d'une précision qu'on ne retrouve peut-être pas au même degré dans toutes ses œuvres. Elles portent sur l'âge, la langue et le style du Rig-Vèda, sur leurs auteurs, en comparent les hymnes aux hymnes des anciens peuples, et se terminent par une étude sur l'état social et reli-

(1) Article cité.

gieux des Hindous dans la période Vêdique. Le jeune auteur y fait preuve d'une science et d'une érudition considérable, d'une sagacité et d'un sens littéraire et historique remarquables. C'était un beau début. Lassen, que Nève avait consulté sur le choix de cette première publication, félicitait l'auteur d'aborder ces études « avec l'heureuse perspective de fonder une science nouvelle dans une Université d'antique renommée ».

De ce moment, les publications savantes se multiplient sous la plume laborieuse et féconde de notre éminent Collègue (1). Forcé de nous restreindre, bornons-nous à indiquer les principales.

En 1844, il publie une *Introduction à l'histoire générale des littératures orientales*. Un travail de plus longue haleine succède à cet écrit : c'est l'*Essai sur le mythe des Ribhavas, premier vestige de l'apothéose dans le Vêda, avec le texte sanscrit et la traduction française des hymnes adressées à ces divinités*, qui parut à Paris en 1847. Cette œuvre considérable comprend deux parties : une partie générale, où l'auteur caractérise la période antique du paganisme hindou au point de vue de son culte et des idées morales qu'il renferme; une partie spéciale, où il étudie les premiers vestiges de l'apothéose dans l'Inde et

---

(1) La liste de ses publications dans la *Bibliographie académique* comprend 118 numéros; il y faudrait ajouter les publications postérieures à l'impression de la Bibliographie.

démontre ce grand fait que la déification des sacrificateurs (les Ribhavas), l'apothéose du prêtre, a précédé celle du héros. Par une étude approfondie, historique et philologique, des sources originales, Neve appuie ses démonstrations sur un ensemble de preuves pour lesquelles il utilise non seulement les textes déjà publiés, mais aussi des documents inédits qu'il avait recueillis dans les bibliothèques de Berlin et de Londres. Le texte sanscrit de ces documents nouveaux, imprimé avec une grande netteté, remplit soixante pages du livre. Notons ici que c'est la première et, si nous ne nous trompons, jusqu'ici la seule publication de textes sanscrits inédits qui ait été faite en Belgique.

Le livre de Nève, on le voit, est une œuvre vraiment capitale. Il fut hautement apprécié dès son apparition. Il faut bien dire que jusque là la plupart des travaux de ce genre avaient été entrepris dans un esprit de complète indifférence, sinon d'hostilité systématique, aux croyances chrétiennes. La critique catholique salua donc, avec joie le savant indianiste qui conciliait si heureusement le désintéressement imperturbable de la science avec toute l'énergie des convictions chrétiennes. Quant aux savants compétents, ils accueillirent la publication du professeur de Louvain par des approbations et des éloges dont nous ne pouvons que citer quelques traits. Le savant orientaliste anglais, M. Wilson, qui, absorbé par ses propres travaux sur les documents originaux, n'aimait pourtant pas beaucoup à lire les œuvres européennes

(l'observation est de Max Müller), étudia l'ouvrage tout entier et s'étonnait « de la somme immense de savoir qu'il y avait dans ce livre ». Max Müller, à son tour, louant l'ordre et la clarté de l'œuvre, l'agrément du style, le travail sagace et opiniâtre qui avait donné l'unité à ce grand nombre de fragments dispersés dans les hymnes du Rig-Vèda, félicitait l'auteur d'unir si heureusement le génie français au génie allemand (1). Lassen, le maître célèbre de Bonn, dont le jugement fait autorité, consacra au livre de Nève un long article dans sa Revue : *Zeitschrift fuer die Kunde des Morgenlandes* (2). Après avoir signalé la capitale importance de la question traitée dans l'*Essai*, il loue l'auteur d'avoir su concilier l'ordre et la clarté de l'exposition avec le souci d'un travail approfondi répondant aux exigences d'une sévère critique scientifique. S'il marque son dissentiment avec l'auteur sur quelques points, notamment sur la solution de quelques difficultés grammaticales, ses critiques même témoignent assez de la haute valeur qu'il reconnaît à la publication de M. Nève.

Il faut encore rattacher aux ouvrages de Nève concernant l'Orient le *Mémoire sur la vie d'Eugène Jacquet, de Bruxelles, et sur ses travaux relatifs à l'histoire et aux langues de l'Orient*, suivi de quel-

(1) Lettre du 25 septembre 1847.

(2) Tome VII, 1850 (p. 353 à 384).

ques fragments inédits, que Nève présenta à la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique en 1855 et qui fut imprimé dans la collection in-quarto des Mémoires publiés par l'Académie. Eugène Jacquet, né à Bruxelles en 1811, mourut à Paris, à l'âge de 27 ans, après avoir conquis dans sa courte carrière une renommée scientifique peu commune. Doué d'aptitudes merveilleuses pour les langues, il avait étudié le sanscrit, l'arabe, le turc, le chinois et plusieurs langues modernes tant de l'Europe que de l'Asie. Ce n'était pas seulement un érudit et un travailleur infatigable, c'était encore un large esprit. L'ampleur de ses vues, sa puissance d'investigation ou, pour mieux dire de divination, la rigueur de son sens critique, sont attestées moins encore par des travaux déjà importants et des fragments d'œuvres restées inachevées, que par les vastes desseins qu'il avait conçus et les plans d'études qu'il s'était tracés avec une profonde intelligence des besoins et des exigences de la science. Les maîtres se plaisaient à traiter d'égal à égal avec le jeune savant, sa correspondance en témoigne, et quand il mourut à la peine les regrets unanimes que sa mort suscita disent assez et la valeur de son précoce labeur et les grandes espérances que la science orientale fondait sur lui. Le *Mémoire* que Nève lui consacra est une œuvre remarquable et faite de main de maître : il ne se contente pas d'y tracer un tableau complet de la vie et de la carrière scientifique de Jacquet, il l'encadre dans l'histoire des études orientales pendant la première moitié du XIXe siècle.

En 1880, Nève fit paraître *Le Dénouement de l'histoire de Râma. Outtara-Râma-Charita, drame de Bhavabhouti, traduit du sanscrit.* Il se servit pour cette publication de plusieurs éditions du texte imprimées au Bengale, mais au cours de ses voyages à Berlin, à Londres, à Oxford, il avait eu soin de collationner le texte imprimé avec plusieurs manuscrits qui lui fournirent des variantes, des gloses, des leçons de valeur. Il ne se contenta pas de traduire le drame dans une langue à la fois élégante et fidèle et d'enrichir sa traduction de notes nombreuses, mais il la fit précéder d'une longue introduction, pleine de science et d'intérêt, sur la vie et les œuvres du poète indien.

En dehors d'œuvres de longue halcine, dont nous venons de citer les principales, M. Nève a produit encore dans le domaine des lettres orientales, un nombre considérable de notices détachées qui ont été publiées, pendant un intervalle d'une quarantaine d'années, dans des Revues belges et étrangères. Nous regrettons de ne pouvoir nous arrêter sur ces publications dans lesquelles Nève traite avec sa haute science, d'une plume élégante et claire, tant de points relatifs aux traditions de l'Inde, à ses croyances religieuses, à sa poésie, son théâtre, sa philosophie, son histoire... Revues et complétées, la plupart de ces notices ont été réunies par l'auteur dans un volume qu'il a intitulé : *Les époques littéraires de l'Inde* (1883). Il les a fait précéder d'une introduction magistrale dans laquelle, après avoir esquissé à grands traits

l'histoire des études indiennes dans notre siècle, il a montré en quelques pages lumineuses la haute portée de ces études et leur capital intérêt pour la culture générale.

M. Nève ne s'est pas adonné spécialement aux recherches linguistiques et philologiques ; c'est surtout le côté littéraire et historique qui l'a séduit, non pas le simple attrait de la forme, qu'il goûtait d'ailleurs en lettré délicat, mais bien plus les idées morales et sociales et les croyances religieuses de cette race puissante, qu'il étudiait en penseur et en penseur chrétien. C'est ici qu'il faudrait citer ses études sur *Les portraits de femme dans la poésie épique de l'Inde*, sur *Les peuples de l'Orient avant la civilisation grecque*, sur *La philosophie védanta*, et maints autres mémoires d'une haute inspiration. Tous ses écrits portent d'ailleurs ce caractère élevé et ce n'est pas le moindre mérite de notre savant Collègue que d'avoir maintes fois réfuté les déductions erronées, prévenu ou redressé les fausses interprétations des textes, par lesquelles la science rationaliste s'efforce d'opposer les anciens monuments de l'Inde au dogme chrétien.

Au surplus, si telle était la tournure de son esprit, on comprend que les circonstances aient contribué à imprimer cette direction à ses études : vivant loin des grandes bibliothèques et des riches collections indiennes, il n'a pas pu recueillir aisément les documents originaux dont il eut eu besoin. Rappelons pourtant que, le premier en Belgique, il a publié à

plusieurs reprises des textes sanscrits importants et dont plusieurs étaient inédits. Il dit quelque part, avec une nuance de regret, qu'après ces premiers travaux il a dû renoncer à de nouvelles investigations dans le champ des textes antiques du Vêda ; et il ajoute qu'il a surtout consacré ses efforts « à signaler le mouvement fort rapide des études indiennes, à vulgariser dans son pays les travaux les plus importants qui marquaient d'année en année, à l'étranger, leur essort et leurs progrès » (1). Mais que ces paroles trop modestes ne nous trompent pas. Sans doute, formé par de solides études, très au courant de tout le mouvement de l'indianisme en Allemagne, en France, en Angleterre..., suivant avec une sollicitude qu'il a gardée jusqu'à son dernier jour le progrès de ces études, il a su l'apprécier en maître et en condenser les résultats dans des synthèses lumineuses. Mais son œuvre n'a pas été de pure vulgarisation, même à l'entendre en ce sens très élevé. Jeune encore, il a débuté par des travaux qui ont rallié les suffrages des plus illustres indianistes d'alors. Un labeur obstiné, élargi par des relations assidues avec les maîtres les plus renommés, n'a cessé de développer cette précoce science et n'a pas tardé à l'introduire dans une réputation qui devait devenir européenne. Sa vaste correspondance nous montre ses jugements sollicités avec un empressement, reçus avec une

(1) *Les Epoques littéraires de l'Inde*. Préface.

attention et une déférence qui attestent assez l'autorité scientifique et la compétence hors ligne que le monde savant était unanime à lui reconnaître. Il a pris ainsi à l'essor et aux progrès des études sanscrites, non pas tant au point de vue grammatical et philologique qu'au point de vue historique et littéraire, religieux et philosophique, une part dont il serait injuste de méconnaître l'importance. Puis c'est lui qui a implanté ces études dans notre pays. L'indianisme, jusqu'alors inconnu en Belgique, compte aujourd'hui des représentants dans toutes nos universités. Il ne nous appartient pas de dire quelle place élevée l'école de Louvain occupe dans le monde savant. Mais cette école, c'est Nève qui l'a fondée.

III.

Si M. Nève est le créateur de l'indianisme en Belgique, il y est, en outre, le seul représentant de l'arménianisme (1).

La nation arménienne, fixée dès la plus haute antiquité dans cette région de l'Asie que domine le mont Ararat ou le Masis, n'a été vraiment indépendante que pendant des intervalles assez courts aux siècles connus de son histoire. C'est dans la première moitié du IVe siècle que la masse du peuple s'est convertie au christianisme. Aujourd'hui, dispersés dans plu-

---

(1) Voir Willems. *Article cité.*

sieurs états de l'Asie et de l'Europe, les Arméniens conservent un attachement invincible à leurs traditions nationales et à l'esprit chrétien. Il est vrai qu'après des luttes héroïques soutenues pour la défense de leur foi, ils se sont laissés entamer par l'hérésie, et le schisme divise encore de nos jours les restes de ce troupeau dispersé. Néanmoins la foi orthodoxe, qui avant comme après l'invasion du schisme a inspiré leurs plus grands écrivains, n'a jamais cessé d'être professée parmi eux; elle reprend de nos jours un essor vigoureux et depuis le siècle dernier les Arméniens catholiques sont étroitement et régulièrement rattachés au centre de l'unité par une succession ininterrompue de patriarches institués par le Saint-Siège.

La langue arménienne fait partie du groupe des langues indo-européennes, elle appartient au rameau éranien de cette famille. Transmise jusque là dans des monuments écrits dont il ne nous reste que des fragments mutilés et d'ailleurs peu nombreux, elle s'est fixée au IVe siècle et l'arménien littéraire que nous étudions n'a pas changé notablement depuis lors. C'est alors aussi que commence le développement continu de la littérature arménienne, dont l'éclosion coïncide ainsi avec la conversion du peuple au christianisme. Depuis cette époque, que les Arméniens considèrent comme l'âge d'or de leur littérature, la culture littéraire ne s'éteignit jamais parmi eux, maintes fois elle reprit son premier éclat et aujourd'hui encore leurs écrivains ne se contentent

pas de conserver leurs anciens livres et de les commenter savamment dans leur langue, mais ils en produisent de nouveaux.

M. Nève s'occupa de l'arménien dès le début de ses études orientales. C'est probablement à Munich, pendant le séjour qu'il y fit en 1839, qu'il s'initia à cette branche spéciale de l'orientalisme. Il put y entendre Neumann, qui occupait la chaire d'arménien à l'université de cette ville; et il y noua avec le savant philologue et arménianiste, Frédéric Windischmann, des relations dont il a consigné le souvenir ému et reconnaissant dans la notice qu'il lui consacra (1). Pendant son séjour à Paris, quoique spécialement occupé d'indianisme, il ne délaissa pas l'arménien. Aussi dès la fin de 1840 produisit-il à la Société Littéraire de notre Université une *Esquisse historique sur la langue et la littérature arméniennes*, qui fut publiée dans le premier volume de Mémoires de cette Société, et qui inaugure la série de ses publications relatives à l'Arménie.

Comme dans ses études indiennes, Nève s'est moins préoccupé du côté philologique et linguistique que du côté historique et littéraire et du fond même des monuments arméniens. Ici d'ailleurs, comme nous allons le voir, la foi du chrétien et le culte des gloires nationales se réunissaient pour stimuler l'ardeur du savant.

---

(1) *Frédéric Windischmann et la haute philologie allemande.* 1863.

En effet, sous l'influence du double caractère qui marque si profondément le peuple arménien, la fidélité à ses traditions nationales et à la foi chrétienne, la littérature arménienne s'est déployée à peu près exclusivement dans le domaine de la théologie et dans celui de l'histoire. Nève les a explorés tous deux.

Parmi les œuvres théologiques, il en est une d'une capitale importance : c'est le livre appelé *Charagan*, recueil des hymnes ou cantiques qui ont trouvé place, au cours des siècles, dans la liturgie nationale des Arméniens. Œuvres d'écrivains renommés, ces chants ont vu le jour pendant un millier d'années, du ve au xive siècle. Nève en a fait l'objet d'études approfondies. Parmi les hymnes qu'il a traduites et publiées en les éclairant de savants commentaires, citons celles relatives à la *Transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, à l'*Invocation du St-Esprit*, les hymnes consacrées à *St Jean-Baptiste*, aux *Saints Apôtres Pierre et Paul*, les *Hymnes funèbres* et les prières liturgiques pour les morts... Indépendamment de leur mérite littéraire — et il en est parmi elles d'une supérieure beauté, — ces hymnes constituent dans la tradition catholique des documents d'une valeur dogmatique sur laquelle il est inutile d'insister. Citons encore ici les belles études de Nève sur S. Grégoire l'Illuminateur, le fondateur de l'Église d'Arménie, sur S. Grégoire de Nareg, sur le patriarche Narsès IV.

Dans le domaine de l'histoire, outre quelques mé-

moires sur des points intéressants de l'histoire de l'Arménie, M. Nève a publié d'importantes études sur les principaux historiens arméniens. *Thomas de Medzoph*, écrivain du XVe siècle qui a raconté les guerres de Tamerlan et de Schahrokh dans les pays arméniens, lui a fourni la matière de deux mémoires, dont le premier, enrichi de textes arméniens encore inédits, fut publié en 1855 dans le Journal asiastique de Paris, et le second en 1860 dans les Mémoires de l'Académie royale de Belgique. Citons encore ses études sur *Elisée*, historien du Ve siècle, et sur l'histoire d'Arménie de *Jean VI catholicos* (IXe siècle). Mais l'historien qui nous intéresse plus spécialement, c'est *Mathieu d'Edesse*. Contemporain des derniers événements qu'il raconte, Mathieu d'Edesse a écrit une *Chronique* qui s'étend de l'an 952 à l'an 1136 de J.-C. Elle embrasse donc toute l'époque de la première croisade, et c'est avec une légitime et patriotique fierté que Nève relève l'hommage rendu par l'historien arménien à la vaillance de l'armée chrétienne, aux vertus et à l'intrépidité des chefs belges qui la commandaient, Godefroid de Bouillon, son frère Baudoin et tant d'autres princes et chevaliers qui partagèrent avec eux les périls de la croisade.

Après les avoir revues et complétées, M. Nève a réuni la plupart de ces études dans un volume qui a paru en 1886 sous le titre : *L'Arménie chrétienne et sa littérature*. Il les a fait précéder d'un tableau de la littérature arménienne qui en résume toute l'histoire. Cette publication mérita au savant arméniste

un hommage qui dut lui être particulièrement précieux. Mgr Etienne Azariam, patriarche de Cilicie, auquel il avait adressé son livre, lui envoya son portrait. Il joignait à cet envoi une longue lettre arménienne dans laquelle, après avoir loué « la sûre science de l'auteur, la profondeur de son érudition, l'éxactitude de son exposition », il lui exprimait, « au nom de la nation arménienne, sa reconnaissance pour l'écrivain dont elle garderait à jamais le nom dans ses annales ».

IV.

« La première et rapide publication des monuments de l'antiquité classique, qui s'est faite dans l'Europe chrétienne après la découverte de l'imprimerie, m'avait dès ma jeunesse offert beaucoup d'attrait. Quand je fus plus tard chargé du cours d'histoire des littératures grecque et latine à l'Université de Louvain, je portai davantage mon attention sur l'enseignement de la philologie ancienne dans les provinces belgiques (1). » C'est en ces termes que M. Nève expose comment il fut amené à s'occuper spécialement de l'histoire de l'érudition classique dans notre pays. Bien qu'il ait, en effet, publié quelques mémoires sur d'autres époques littéraires — comme ses études sur *les poètes classiques du règne d'Auguste*, sur *l'action du stoïcisme dans le*

(1) *La Renaissance des lettres*, etc. Préface.

monde romain, sur *les lettres chrétiennes et leur influence sur la société romaine en décadence*, etc.,— cependant ses recherches ont eu principalement pour objet l'histoire de l'érudition dans les Pays-Bas et notamment à l'ancienne Université de Louvain. Son patriotisme et son amour de l'*Alma Mater* trouvaient ici matière à d'amples satisfactions. Déjà il avait publié dans notre *Annuaire* quelques notices sur des professeurs de l'ancienne Université, quand en 1856, en réponse à une question mise au concours par l'Académie royale de Belgique, il présenta à la savante Compagnie son *Mémoire historique et littéraire sur le Collège des Trois-Langues à l'Université de Louvain*. Le Mémoire fut couronné dans la séance du 26 mai 1856 : sur le rapport de M. de Ram, l'Académie décerna à l'auteur la médaille d'or et vota l'impression du Mémoire dans le Recueil in-quarto des mémoires académiques.

Une analyse détaillée de cet important ouvrage serait nécessaire pour faire ressortir d'une part, l'étendue des recherches que Nève a faites, tant dans les sources imprimées que dans les sources inédites, sur cette partie à peine explorée de notre histoire littéraire ; et d'une autre part, l'exactitude et la profondeur de sens critique dont il a fait preuve quand il s'est agi d'apprécier la place importante du Collège des Trois-Langues dans l'organisme de l'ancienne Université et son influence sur le développement de la littérature classique et sur l'étude des langues orientales. Cette analyse dépasserait les bornes que

nous devons nous imposer. Contentons-nous d'un rapide aperçu.

Le Mémoire se partage aisément en trois parties. Dans la première, après un chapitre intitulé : *Coup d'œil sur l'étude des langues et des littératures anciennes dans les écoles des Pays-Bas*, *avant l'érection du Collège des Trois-Langues*, Nève aborde l'histoire de la fondation du collège. Jérôme Busleiden, d'une noble famille luxembourgeoise, légua à peu près toute sa fortune pour l'érection à Louvain d'une école destinée à l'enseignement des trois langues savantes, le latin, le grec et l'hébreu. Busleiden mourut en 1517. Le collège s'ouvrit l'année suivante. Les commencements ne furent pas sans difficultés. Erasme, l'ami et le confident de Busleiden, qui l'avait encouragé dans ses projets, ne négligea rien pour aider l'œuvre naissante de ses conseils et de son influence, et quand il mourut (1536), le Collège de Busleiden était en pleine exercice, considéré à Louvain comme une des institutions académiques les plus utiles et fréquenté par une nombreuse jeunesse. Il devait durer autant que l'ancienne Université et ne périr qu'avec elle. Dans un chapitre plein d'intérêt, Nève retrace le régime intérieur du collège et joint à ce tableau des aperçus sur l'influence de ses principaux présidents.

Dans une deuxième partie, après avoir traité *des trois langues savantes au* XVIe *siècle et de l'utilité de leur enseignement public*, l'auteur nous fait connaître dans des biographies riches en renseignements la

vie et les travaux des professeurs qui ont occupé pendant trois cents ans les chaires de latin, de grec et d'hébreu au Collège de Busleiden.

Enfin les derniers chapitres du Mémoire sont consacrés à l'appréciation des résultats scientifiques et littéraires du collège. Naturellement, l'auteur a fait une part plus large au XVI[e] siècle, qui vit l'institution à l'apogée de sa splendeur. A propos de l'enseignement des langues grecque et latine, il signale — fait digne d'attention en pleine Renaissance — la prudence chrétienne des maîtres qui apportaient un sage discernement dans le choix des auteurs païens et expliquaient d'ailleurs des écrivains chrétiens concurremment avec les classiques païens. Afin, suivant la parole d'un contemporain, qu'au sortir du collège les parents reçussent leurs enfants non seulement plus habiles dans la parole, mais encore plus religieux et plus vertueux. En ce qui concerne l'enseignement de l'hébreu, il faut rendre hommage au Collège de Busleiden de l'essor qu'il imprima aux travaux d'exégèse biblique, et telle fut ici la renommée de ses maîtres que plusieurs d'entre eux furent appelés à collaborer à la grande bible polyglotte d'Anvers. Par le grand nombre d'hommes distingués qu'il produisit, par les ouvrages de grammaire et de philologie, par les éditions, les traductions, les commentaires des grands écrivains de l'antiquité tant sacrée que profane, que publièrent ses professeurs, le Collège de Busleiden a exercé sur la culture intellectuelle, sur l'éducation et l'enseignement des hu-

manités, sur l'érudition littéraire et philologique une influence qui ne se restreignit pas à notre pays, mais s'étendit bien au delà de ses frontières. Nève en a retracé l'histoire avec une abondance de documents, une largeur de vues, une sûreté de critique, qui font de son Mémoire, pour emprunter les termes du savant rapporteur du concours académique, une des plus remarquables monographies historiques éditées par l'Académie. Somme toute, le Collège des Trois-Langues est une des gloires de notre Université et en la mettant en lumière notre éminent Collègue a mérité, mieux encore que les palmes académiques, la reconnaissance de l'*Alma Mater*.

Ces travaux si brillamment inaugurés, Nève ne les abandonna plus. Il les poursuivit dans une série de notices et d'études qu'il a réunies, après les avoir revues et complétées, dans un volume publié en 1890 et intitulé : *La renaissance des lettres et l'essor de l'érudition ancienne en Belgique*.

Il s'arrête avec une prédilection marquée au XVI[e] siècle et dans l'*Introduction* il s'efforce de rendre son vrai caractère à cette époque, trop décriée par les uns, trop vantée par les autres, qu'on a appelée la *Renaissance*. Il s'élève d'abord contre l'erreur de ceux qui veulent identifier la Renaissance et la Réforme ou mettre ces deux grands faits dans un rapport de filiation. « La Renaissance n'est devenu un fait européen qu'après avoir été pendant deux cents ans un fait italien : » elle est donc antérieure à la Réforme. Et quant à son caractère, s'il s'est mêlé à

ce mouvement de graves méprises et de téméraires abus, il faut reconnaître pourtant que la véritable Renaissance littéraire et scientifique, la Renaissance des bonnes lettres, des bonnes études, inaugurée en Italie sous les auspices de l'Église, a contribué, en évoquant l'expérience et les œuvres de la civilisation antique, à donner à nos langues européennes leurs formes achevées, à édifier une science plus complète, à créer des littératures originales, à donner l'essor aux arts et aux inventions utiles.

Les biographies que M. Nève consacre ensuite aux hommes remarquables du XVIe et du XVIIe siècles, sont pleines de renseignements précieux pour l'histoire de l'ancienne Université. Nous ne pourrions que les déflorer en essayant de les résumer. Contentons-nous donc de citer quelques-uns des grands noms qui se pressent ici sous sa plume. C'est Erasme de Rotterdam, qui entretint avec les professeurs de Louvain des relations suivies. Personnage étrange, dont la science fut remarquable, l'ascendant immense, mais esprit inquiet, irrésolu, frondeur à l'excès, et que sa verve intempérante entraîna souvent dans des témérités de doctrine et de polémique que M. Nève juge peut-être avec quelque indulgence. C'est l'illustre chancelier d'Angleterre, Thomas Morus, qui séjourna à plusieurs reprises à Louvain et y rencontra d'étroites amitiés. Sa célèbre *Utopie* fut d'abord soumise au jugement des savants belges, et le premier exemplaire de ce livre fameux sortit en 1517 des presses de Thierry Martens de Louvain. C'est

Nicolas Cleynaerts de Diest, professeur de langue grecque et de langue hébraïque à Louvain, auteur de grammaires longtemps classiques en Europe, qui, en vue de réfuter les doctrines du Coran dans la langue même du Coran, passa au Maroc et y séjourna quinze mois afin de se perfectionner dans la connaissance de l'arabe. C'est Valère André, l'auteur bien connu de la première *Bibliotheca Belgica* et des *Fasti academici*. Ce sont bien d'autres encore, parmi lesquels on regrette de ne pas rencontrer Juste Lipse. M. Nève n'a consacré à Juste Lipse qu'une courte notice dans son *Mémoire sur le Collège des Trois-Langues*.

En dehors des trois spécialités que nous venons de parcourir, M. Nève a publié encore maintes autres œuvres sur lesquelles nous voudrions nous arrêter, mais le temps nous presse et nous ne pouvons que citer, entre autres, son *Éloge de Ballanche*, ses *notices sur Arendt* et sur *Mgr Laforet*, dans l'*Annuaire de l'Académie;* son étude d'un esprit si fin *sur la langue de l'éloge;* son mémoire *sur les tendances nouvelles de l'art en Allemagne;* des poésies qui ne sont pas sans mérite... Mais c'est assez parler de ses publications : abordons son professorat.

V.

M. Nève, nous l'avons dit, était chargé à l'Université du cours d'histoire des littératures grecque et latine et du cours de langue sanscrite. Il n'avait pas

reçu le don de l'éloquence qui entraîne, qui échauffe; mais son enseignement clair, méthodique, fécondé par un labeur incessant, soutenu par le renom croissant de sa science, n'avait pas tardé à lui assurer l'autorité calme et grave qui convient aux exposés scientifiques. Il s'inspirait d'ailleurs dans l'accomplissement de ses devoirs académiques, non seulement du zèle de la science, mais aussi d'une affection profonde pour l'Université et d'un dévouement généreux à cette grande institution. Ces sentiments, nous les avons vus inspirant ses travaux sur l'histoire de l'érudition en Belgique; il eut d'ailleurs l'occasion d'en fournir d'autres preuves. Ainsi, vers les débuts de son professorat, Mgr de Ram le chargea du cours d'histoire de la philosophie. Aux heures d'épanchement, il se plaignait doucement de cette besogne surérogatoire, qui était venue envahir sur ses études préférées et ravir des heures précieuses à ses travaux de prédilection. Mais il était l'homme du devoir; pour lui, le service de l'Université primait tout, et quand on fit appel à son dévouement, il n'hésita pas : il accepta cette chaire et l'occupa pendant dix ans.

En dehors des stricts devoirs de son enseignement, il se plaisait à rendre à ses élèves des services de tout genre. Membre de la Société Littéraire de l'Université catholique depuis son origine, il ne se contenta pas d'y produire de nombreux et remarqués mémoires : son initiative et ses conseils y suscitèrent maints travaux d'étudiants, maintes monographies qui sont encore appréciées et citées aujourd'hui, et

par lesquels ces vaillants jeunes gens préludaient, sous la direction éclairée du Maître, au travail personnel et autonome qui devait plus tard en illustrer plusieurs. M. Nève devançait ainsi parmi nous l'institution des conférences littéraires, des séminaires historiques et philologiques, si florissants aujourd'hui et considérés à bon droit comme l'indispensable complément pratique des études théoriques... Puis quand l'étudiant devenu docteur quittait l'Université, Nève le suivait de ses conseils, s'intéressait à ses travaux, l'encourageait dans ses difficultés, et lui continuait dans la vie la sollicitude affectueuse qu'il lui avait marquée sur les bancs de l'école.

En 1877, sa santé et ses longs services l'amenèrent à demander l'éméritat et à descendre de sa chaire. Mais pas plus qu'il n'abandonna ses traditions de travail et d'étude, il ne dépouilla son affection pour l'Université et sa sollicitude pour ses élèves. Un trait seulement. Par un désintéressement rare chez un savant, dont les livres patiemment et laborieusement recueillis sont le meilleur trésor, il se plaisait à puiser dans sa riche bibliothèque soit au profit des collections de l'Université, soit pour quelque collègue en quête d'un livre introuvable, d'une édition rare, soit en faveur d'étudiants auxquels manquaient ces instruments de travail. Ce désintéressement généreux, il en a légué l'héritage à la pieuse compagne de sa vie : par une largesse qui perpétue par delà la mort l'affection de notre éminent Collègue pour l'*Alma Mater*, Madame Nève a fait don à l'Université de la bibliothèque considérable délaissée par son mari.

VI.

Le trait dominant de la vie de M. Nève, c'est l'effort soutenu d'un travail obstiné. Et ce qu'il faut signaler ici, ce sont les vues élevées dont s'inspirait son labeur. Nève ne poursuivait pas seulement le progrès et la diffusion de la science, mais il avait le souci de contribuer par ses travaux à la défense de sa foi religieuse, à la glorification de la patrie, à l'honneur de l'Université. Il a dévoué à ces grandes causes sa vie toute entière, laborieuse, simple et tranquille. Il se maria en 1849. Le mariage fut bénit à l'église alors paroissiale de Notre-Dame-des-Fièvres, par Mgr de Ram, recteur magnifique de l'Université. L'affection dévouée qui vint s'asseoir alors à son foyer, y créa cette atmosphère aimable et douce qui fait plus aisé et plus vaillant l'effort austère du labeur quotidien.

Les hautes qualités de son esprit et ses mérites scientifiques étaient relevés chez M. Nève par les qualités meilleures du cœur. Affable et bienveillant pour tous, il ne donnait pourtant pas aisément son amitié, parce que chez lui l'affection n'allait pas sans l'estime profonde de ceux qu'il aimait. Il était d'ailleurs d'un abord facile et d'un commerce aimable. Son accueil était d'une urbanité exquise, il aimait à causer de sciences, d'études, ou encore à évoquer les souvenirs des hommes et des choses que ses larges relations lui avait fait rencontrer. Quand l'âge et la fatigue l'eurent forcé de ralentir son travail personnel, il était heureux de s'entretenir du mouve-

ment de la science, des publications récentes, des noms nouveaux qui arrivaient à la renommée, et de se tenir ainsi au courant de la vie scientifique dont il a gardé jusqu'à son dernier jour la noble curiosité. Dans sa conversation, animée et spirituelle, il se plaisait à exprimer sa pensée avec un certain sel. Mais sa parole n'était jamais ni amère ni blessante; même quand il jugeait plus sévèrement les hommes ou les œuvres, sa pensée s'enveloppait de formes enjouées qui en tempéraient la sévérité. Tel nous l'avons connu, tel nous nous rappelons son accueil aimable dans le salon hospitalier qui s'ouvrait si aisément aux amis, aux collègues, aux étudiants, et ses visiteurs n'ont pas oublié le fin sourire qui soulignait le trait doucement malicieux sur lequel il aimait à les congédier.

Les succès et les honneurs n'ont pas manqué au labeur de notre éminent Collègue. En 1839 il fut nommé membre de la Société asiatique de Paris et en 1845 membre de la Société asiatique de Londres. L'Académie royale de Belgique, qui en 1856 avait couronné son mémoire sur le Collége des Trois-Langues, se l'adjoignit comme correspondant en 1860 et l'admit parmi ses membres titulaires en mai 1868. Il était correspondant de l'Académie impériale des sciences de St-Pétersbourg, membre de l'Académie arménienne de St-Lazare à Venise (1864) et de plusieurs autres sociétés savantes. Chevalier de l'ordre de Léopold depuis 1870, il fut promu au grade d'officier en décembre 1892.

Ce fut le dernier rayon de gloire humaine sur sa vie : il mourut le 23 mai 1893. Mais au-dessus des honneurs de la terre, il y a des récompenses plus hautes et meilleures. Nos Livres saints déclarent nos morts bienheureux, et ils en rendent cette raison sublime : parce que leurs œuvres les suivent, *opera enim eorum sequuntur illos.* Qu'est-ce à dire? ah! ce n'est pas le granit où il a marque sa puissance, le marbre où il a mis son empreinte, le livre où il a versé son génie, qui font l'homme bienheureux par delà la mort. Mais ce qu'il a mis de foi dans sa pensée, d'abnégation dans son travail, d'amour de Dieu et des âmes dans son labeur..., voilà ce qui consacre ses œuvres, frêles filles de son âme immortelle, et les trempant au sang du Christ, les fait dignes des éternelles récompenses. Qui mieux que Nève a travaillé de ce travail énergique et sanctifiant, éclairé par une foi profonde, inspiré et soutenu par un vivant amour de Dieu, de l'Église, de la Patrie, de la Science? Qui mieux que lui peut se réclamer de cette parole sacrée? Que son nom reste honoré parmi nous, que son exemple suscite de vaillants serviteurs aux grandes causes qu'il a bien aimées et glorieusement servies.

F. Lefebvre,

prof. à la Faculté de Philosophie et Lettres,

—

NOTICE

sur la vie et les travaux de M. E.-M. VAN KEMPEN, professeur émérite à la Faculté de Médecine.

Le dernier survivant de l'ancienne Faculté de Médecine de l'Université catholique a rejoint dans la tombe ses illustres compagnons de labeur. Etienne-Michel Van Kempen, né à Diest le 2 novembre 1814, est décédé à Louvain le 26 septembre 1893. Sa vie toute entière, pour ainsi dire, fut absorbée par l'étude et la maladie et, comme le juste, il n'a trouvé le repos que dans le sein de Dieu.

Van Kempen en 1831, 1832 et 1833 suivit au Petit Séminaire de Malines, les cours supérieurs des humanités et la philosophie. Après de brillantes études moyennes, il s'inscrivit au nombre des étudiants de l'Université catholique. Il fut associé comme élève à l'œuvre naissante des Évêques de Belgique; fils de l'*Alma Mater* dès la première année de son existence, il attacha sa destinée à la science par des liens que sa maladie et sa mort ont seules pu relâcher et dissoudre.

D'abord étudiant à Malines, Van Kempen suivit l'Université à Louvain et vint y continuer ses études. Il subit en 1836 l'examen de candidat en sciences et commença ses études médicales proprement dites.

Il s'y livra avec une ardeur qui ne s'est pas démentie. Le succès récompensa ses efforts. Élève de prédilection de Windischmann, un anatomiste doublé d'un artiste, dont l'ardeur au travail ne connaissait pas de bornes et dépassait de loin les limites de forces corporelles restreintes, le jeune Van Kempen fut associé à ses travaux comme prosecteur. Il subit l'examen de candidature en médecine à la session de Pâques en 1838 et, six mois plus tard, la maladie ayant interrompu l'enseignement de Windischmann, il fut chargé de le suppléer et lui, élève encore, donna à la place de son maître le cours d'anatomie; tant était grande la confiance que les autorités académiques avaient en lui.

Veut-on savoir comment il s'acquitta de cette tâche qui, pour tout autre, aurait paru un fardeau disproportionné et imposé prématurément ?... Qu'on lise le certificat de tout point élogieux qui lui fut décerné par la Faculté de Médecine en juin 1841 et signé par le doyen et le secrétaire d'alors, Craninx et Hairion : « Nous aimons à rappeler, dit en terminant ce certi-» ficat, une circonstance qui lui fait beaucoup d'hon-» neur : en 1839, le cours d'anatomie ayant été inter-» rompu par la maladie et la mort de Windischmann, » ce fut lui qu'on chargea de le continuer. Il remplit » cette tâche difficile et pénible avec un zèle admi-» rable et fit preuve de connaissances étendues dans » la matière. »

L'Université lui accorda alors le titre de prosecteur d'anatomie et d'agrégé.

Ce professeur étudiant consacrait ses loisirs à la préparation de ses examens ultérieurs et les subit successivement, en 1839, le premier examen de docteur en médecine, en 1840, le second examen de docteur en médecine et l'examen en accouchements et, six mois plus tard, le doctorat en chirurgie.

L'année qui suivit fut consacrée par Van Kempen à la préparation de sa dissertation et de ses thèses. C'est alors qu'il fit ses premières recherches sur les fonctions du nerf pneumo-gastrique et qu'il en publia les résultats en une dissertation inaugurale qui eut un grand retentissement.

Cette publication et la défense des thèses qu'il mena brillamment, lui valurent le grade spécial, universitaire, de *docteur en médecine, chirurgie et accouchements*, avec la plus grande distinction.

Le nouveau docteur ne s'endormit pas sur des lauriers si laborieusement et si noblement conquis. Sans se donner de repos, il partit pour l'étranger, avide d'acquérir de nouvelles connaissances. Désireux de s'adonner surtout aux sciences physiologiques et anatomiques, il se rendit d'abord à Berlin, attiré par la réputation grandissante du physiologiste Jean Müller. L'école allemande commençait à briller d'un vif éclat et le travail opiniâtre de ses maîtres imprimait aux sciences expérimentales une impulsion puissante qui devait les porter si haut. Van Kempen entra rapidement dans ce mouvement scientifique. Il fut le disciple et l'ami de Jean Müller. Il n'a plus cessé dès lors de suivre pas à pas les

progrès de la science jusqu'au moment où la maladie est venue lui barrer la route.

Après Berlin, Van Kempen visita Leipzig, puis, en 1844, il se rendit à Paris et c'est là que vint le trouver sa nomination de professeur à l'Université catholique. L'illustre Schwann occupait alors la chaire d'anatomie, Van Kempen devint son assistant et remplit près de lui les fonctions de prosecteur, pendant qu'il dirigeait, avec Michaux, les élèves du doctorat dans la pratique des opérations chirurgicales.

Quelques années plus tard, en 1849, quand Schwann crut devoir abondonner l'enseignement de l'Université catholique. Van Kempen fut chargé de lui succéder et assuma la tâche d'enseigner l'anatomie descriptive, l'anatomie générale et l'anatomie pathologique. Il fut nommé professeur ordinaire et ne tarda pas à s'affirmer comme un maître remarquable. Il sut mener de front ce triple enseignement avec un succès qui ne se ralentit pas un instant. Plus rien désormais ne le séparera de ses chères études et de ses chers élèves. Il faudra qu'une maladie sérieuse, contractée dans l'exercice même de sa profession, le saisisse pour le forcer à interrompre momentanément ses leçons et, malgré le développement incessant que les progrès continuels de la science imprimaient aux matières de son enseignement, il restera attaché à son travail avec une ardeur inébranlable, jusqu'au moment où ses forces, diminuées par les premières manifestations du mal mystérieux qui va miner sa

robuste constitution, trahiront son courage et où il se verra obligé d'abandonner une partie de son fardeau.

Il fut déchargé d'une partie de l'anatomie descriptive en 1868 et de l'anatomie pathologique en 1872.

Alors, se raidissant contre le mal envahissant qui paralysait une partie de ses moyens, il continua encore quelques années à donner les cours qu'il avait conservés, puis, en 1876, vaincu dans cette lutte inégale, il demanda son éméritat. Ce fut une douloureuse retraite. Il quitta à regret l'œuvre qu'il avait commencée et à laquelle sa grande âme s'était attachée. Il la quitta pour rentrer dans le silence et le repos dans la souffrance, face à face avec un mal qui le minait et dont il suivait, lui l'anatomiste et le physiologiste, les progrès pas à pas.

« Pourquoi faut-il, s'écriait éloquemment en pré-
» sence de son cercueil, notre collègue M. Masoin,
» doyen de la Faculté, qu'une existence, si précieuse
» pour tous, soit si prématurément brisée? Doulou-
» reux mystère! Pendant presque vingt ans notre
» excellent Collègue fut cloué ici par la maladie; lui
» qui avait tant scruté, les secrets de la vie et de la
» mort, il put sentir tous les ressorts de sa puissante
» organisation se détendre les uns après les autres.
» Toutefois au milieu de cette affreuse destruction
» de lui-même, il montrait un calme admirable,
» souvent une véritable sérénité : alors qu'il était
» déjà grandement délabré, il s'intéressait d'une
» manière touchante à l'Université, à ses Collègues

» de la Faculté, à nos élèves et à nos familles.
» Fortifié d'ailleurs par des croyances fermes à un
» monde supérieur, comme tant d'anatomistes cé-
» lèbres qui, depuis Galien jusqu'à Cruveilhier, ont
» trouvé dans le cadavre humain le cachet d'un
» Créateur tout-puissant, il se disait sans aucun
» doute, durant ses longues heures d'insomnie,
» qu'un jour il ressusciterait de cet abîme où il
» descendait lentement et qu'alors son âme habiterait
» un corps nouveau désormais incorruptible ! »

La vie laborieuse de Van Kempen, ses travaux remarquables lui attirèrent des honneurs. Ils vinrent à lui un peu tard sans doute, au gré de ses nombreux admirateurs. Il les accueillit simplement, sans se départir d'un sentiment profond de modestie qui faisait le fond de son caractère.

L'Académie royale de médecine de Belgique se l'associa, en 1860, comme membre correspondant et, en 1865, elle le nomma membre titulaire.

Il fut créé par le Roi *chevalier* de son ordre en 1867 et, promu *officier*, neuf ans plus tard.

Ses nombreux et dévoués élèves saisissaient avec empressement toutes les occasions de lui témoigner chaudement leur affection et leur reconnaissance. Nous avons été les témoins émus et participants de beaucoup de ces explosions d'enthousiasme et d'admiration. Nous garderons toujours le souvenir de ces spectacles inoubliables de joie exubérante, de vibrants et bruyants hourras qui débordaient des cœurs et sortaient de toutes les bouches quand il s'agissait d'acclamer notre Maître vénéré.

En 1851, première et imposante manifestation : ses élèves lui font hommage de son portrait lithographié.

En 1862, à l'occasion du couronnement de ses œuvres par l'Académie, les étudiants lui témoignent de nouveau leur sympathique admiration en lui remettant magnifiquement reliées ses œuvres couronnées.

La municipalité de la ville de Louvain s'associa à ces manifestations en lui remettant, en témoignage tout particulier d'estime, une médaille commémorative.

Plus récemment, au moment où allait sonner pour lui l'heure de la retraite, ses élèves, ses amis et ses anciens élèves s'unissaient pour lui faire hommage de son *buste*, croyant devoir garder pour la postérité, burinés dans le marbre par un artiste en renom, les traits du savant, du maître, de l'homme de bien admiré et aimé de tous.

Enfin, il nous souvient encore de l'inexprimable scène d'enthousiasme qui se produisit lors de l'inauguration de l'Institut anatomique actuel. Le nouvel auditoire était rempli d'étudiants. Tous les élèves de la Faculté de Médecine étaient là et, sur une allusion faite, en quelques mots seulement, à la retraite prématurée et regrettée du Maître aimé, tous se lèvent, agitant leurs chapeaux et leurs mouchoirs, applaudissant et poussant des vivats qu'il entendait à peine, mais qui lui faisaient assez comprendre la sympathie profonde qu'ils éprouvaient pour lui.

Toutes ces manifestations des corps savants, des

pouvoirs publics, des élèves, s'expliqueront assez quand nous aurons dit ce qu'était le savant, le professeur et l'homme privé.

Van Kempen établit sa réputation de savant par diverses publications dont deux surtout, par leur importance, doivent fixer d'abord l'attention : En 1851, il publia son *Manuel d'anatomie générale.* « C'était, dit M. le sénateur Crocq, une synthèse exacte, claire et concise de l'état de la science. » Il en fit une nouvelle édition en 1860, puis une troisième fois, il la remania complètement et la fit paraître de nouveau en 1870.

Chaque fois il y apportait les modifications que les progrès de la science imprimaient aux idées reçues sur la matière. Les recherches microscopiques appliquées à l'étude des tissus organiques faisaient faire à cette science des progrès étonnants. Van Kempen les notait avec une ponctuelle attention et chaque édition nouvelle de son anatomie générale était en quelque sorte la photographie de la science du jour. Les travaux des Virchow, des Koellikker, des Reichert, des von Recklinghausen, des Arnold, des Brücke, des Kraüse, des Leidig, etc. étaient enregistrés avec la plus scrupuleuse exactitude. On peut le dire, le manuel d'anatomie générale était pour l'époque le meilleur ouvrage français sur la matière.

Il reçut de hautes approbations. Fossion de Liége, lui écrivait : « Je viens vous remercier de votre
» ouvrage d'anatomie générale que vous avez bien
» voulu m'envoyer. Ce que j'en ai lu me prouve

» qu'il est complètement au niveau de nos connais-
» sances actuelles. »

Cet ouvrage avec son travail sur la transmission de la sensibilité et du mouvement dans la moelle épinière valut à son auteur le prix *quinquennal des sciences médicales*. Van Kempen, le premier en Belgique, remporta ce prix qui venait d'être fondé par le gouvernement. Il lui fut accordé par arrêté royal du 24 mai 1862 sur la proposition d'un jury composé de membres de l'Académie de médecine. « Dans son
» *Manuel d'anatomie générale*, lisons-nous dans le
» rapport de M. Marinus, M. Van Kempen ne s'est
» pas borné à présenter le bilan de nos connaissances
» en anatomie générale ; il a contrôlé par lui-même
» tous les faits qu'il a rassemblés dans son livre ; il
» les a appréciés et interprétés avec ce talent que
» donne l'habitude de l'observation et une entière
» indépendance d'esprit. Le livre dont il s'agit est
» une œuvre sérieuse et de progrès appelée à rendre
» d'utiles services à la science et à l'enseignement et
» qui sera consultée avec fruit par le savant comme
» par le praticien. »

En 1854, Van Kempen publia son *Traité d'anatomie descriptive et d'histologie spéciale*. Cet ouvrage clair, méthodique, précis, eut aussi un grand succès. Il devint véritablement classique en Belgique et, pendant un quart de siècle, il fut le guide choisi par la plupart des étudiants en médecine de Belgique.
« Vous venez, très cher Collègue, lui écrivait Guis-
» lain de Gand, de faire un bon livre... un livre

» concis, substantiel, pratique... Ce que j'en ai lu
» me prouve que pour ce travail vous aurez conquis
» l'estime générale. La main sur le cœur, je me plais
» à vous le dire, c'est là du bon, du solide. »

Ce livre d'anatomie descriptive de Van Kempen n'était pas un simple bilan de l'état des connaissances acquises dans cette branche des sciences. Il avait sa physionomie bien propre, bien individuelle. — Les descriptions qu'il contient sont toutes marquées au coin de l'exactitude mathématique, cent fois contrôlée par l'auteur. La forme même de ces descriptions a un cachet d'originalité spéciale, exempte de tout appareil déclamatoire, de tout développement littéraire, mais d'une précision et d'une concision parfaite sur un plan très méthodique, rendant l'étude plus facile aux étudiants pour lesquels surtout et avant tout écrivait l'auteur.

Le premier travail, tout original celui-ci, que Van Kempen livra à la publicité est comme nous l'avons dit sa thèse inaugurale sur la nature fonctionnelle du nerf pneumo-gastrique.

Il compléta et republia plus tard cette œuvre qui fut insérée dans les Mémoires de l'Académie sous le titre de : *Nouvelles recherches physiologiques sur les racines des nerfs pneumo-gastrique et spinal.*

Ce mémoire avait pour but de trancher une question jusque là controversée : le nerf pneumo-gastrique est-il purement sensitif à son origine et reçoit-il ses fibres motrices du nerf spinal ou bien ce nerf est-il mixte à son origine? Déjà Bischoff, Valentin,

Longet, étaient d'avis que le nerf est purement sensitif, tandis que Volkman se basant sur des expériences analogues soutenait la thèse opposée. Les expériences de Van Kempen vinrent fixer ce point de la science. Il démontra par de nombreuses et délicates expériences que le nerf vague renferme dès son origine des fibres motrices. Les idées de Van Kempen à ce sujet font encore autorité. « J'ai reçu, » il y a quelque temps, lui écrivait Brown-Séquard, » le travail sur le nerf pneumo-gastrique que vous » avez bien voulu m'envoyer. Je trouve votre mé- » moire si *important* et si *décisif* sur les questions » dont il traite que je le republierai volontiers » presque en entier dans mon journal si vous m'en » donnez l'autorisation. »

En 1858, Van Kempen, qui affectionnait tout spécialement les questions litigieuses de la physiologie, présentait à l'Académie un travail qui fut inséré dans le Bulletin et qu'il intitula : *Note sur la transmission du mouvement et de la sensibilité dans la moelle épinière.* Brown-Séquard soutenait que l'incitation au mouvement d'une moitié du corps est transmise par le cordon correspondant de la moelle et que les impressions sensitives s'entrecroisent dans la moelle. Chauveau de Lyon soutenait la thèse diamétralement opposée et prétendait que la transmission de la sensibilité, comme celle du mouvement, était directe dans la moelle. Van Kempen établit pour éclaircir cette question une série d'expériences délicates sur les animaux, expériences auxquelles une commission,

instituée par l'Académie de médecine et composée de Fossion, François et Thiernesse, vint accorder la sanction de son autorité. Van Kempen répéta devant elle toutes ses expériences et son travail, concurremment avec l'anatomie générale lui valut le prix quinquennal. « Jusqu'à ces derniers temps, dit le » rapporteur du jury, il était généralement admis » que la sensibilité et le mouvement étaient directe- » ment transmis de chaque côté de la moelle épi- » nière. Par de nombreuses expériences sur les » animaux vertébrés, Van Kempen est arrivé à des » conclusions différentes.

» Les expériences établissant ces conclusions ont » été répétées par Van Kempen devant une commis- » sion de l'Académie royale de médecine. La com- » mission a reconnu que ces conclusions étaient » *logiques* et *rigoureuses*.

» Elle a ajouté que ces travaux constituent un » progrès réel dans la science, qu'ils éclaircissent et » fixent un point de physiologie resté jusqu'à ce jour » dans une grande obscurité et méritent à tous » égards les encouragements de la compagnie. »

De ces expériences, il résultait que la transmission des mouvements est directe dans la moelle, excepté à la région cervicale, où elle est en partie croisée et que la transmission de la sensibilité est croisée dans toute l'étendue de cet organe.

Devenu membre de l'Académie, Van Kempen prit une part active à ses travaux. Il fit, en 1861, rapport sur une note de Henriette concernant *un cas de lyanose générale liée à un vice congénital du cœur*.

En 1869, le Bulletin de l'Académie insérait un rapport intéressant, rédigé par lui, sur les communications adressées à ce corps savant concernant l'épidémie de choléra de 1866.

Il prononça, en 1863, un discours sur l'ophtalmie militaire et publia dans les annales d'oculistique un travail sur les granulations palpébrales.

Van Kempen était aussi bon observateur qu'il était adroit expérimentateur. Les notes qu'il remettait aux cliniciens à la suite de ses observations anatomo-pathologiques, à l'œil nu et au microscope, révélaient souvent des diagnostics jusque là imprévus et ouvraient parfois des horizons nouveaux sur la pathogénie.

Quand le Dr Willems de Hasselt illustra son nom par ses travaux sur la pleuropneumonie exsudative, Van Kempen examina des pièces pathologiques qui lui furent soumises et écrivit ensuite à M. Willems : « Je viens d'examiner les pièces que vous m'avez » fait parvenir : j'y ai reconnu de petits corpuscules » doués d'un mouvement moléculaire particulier, » ils sont d'un volume très variable; quelques-uns » sont punctiformes, d'autres offrent une lumière » centrale très marquée et ces corpuscules résistent » à l'action de l'acide acétique. » Quel rôle important un observateur si sagace n'aurait-il pas joué dans les découvertes de la pathogénie moderne, si la maladie n'était venue trop tôt paralyser ses efforts !!

Van Kempen était aussi bon professeur qu'il était grand savant.

Il avait pour l'enseignement une véritable passion; il donna ses leçons avec un zèle qui ne s'est jamais démenti. Sous une forme parfois originale, il exposait ses idées avec une grande lucidité, se répétant au besoin lorsqu'il s'imaginait ne pas avoir été compris... Dans un enseignement avant tout pratique, il avait à cœur de parler aux yeux surtout, par des démonstrations continuelles au moyen de dessins ou de pièces anatomiques. Citons encore l'appréciation que fit du professeur, lors de ses funérailles, notre collègue M. Masoin : « Laissez-moi évo-
» quer ici des souvenirs déjà lointains mais toujours
» vivaces : chaque matin la troupe de ses élèves
» l'attendait dans le bel auditoire construit par Réga;
» à l'heure exacte, sans aucun retard (il était déjà
» debout avant l'aurore), on le voyait apparaître
» grave et recueilli, dans la porte de l'amphithéâtre
» et, tout aussitôt un grand silence s'établissait; car
» c'était un maître respecté, instruit, aimé, qui allait
» remplir ses fonctions. Après nous avoir enveloppés
» d'un regard perçant mais affectueux, il commençait
» sur un ton fort doux; avec une méthode admira-
» ble, il déroulait les tableaux magnifiques de l'or-
» ganisme humain, la merveille des merveilles de
» Dieu; simple et clair dans son langage, s'aidant du
» dessin qu'il maniait en artiste et des préparations
» délicates dont il enrichissait nos musées; quoique
» modeste, timide même, il était tellement ferme
» dans ses connaissances et pouvait accorder à sa
» prodigieuse mémoire une telle confiance, qu'on ne

» l'a jamais vu s'armer de la moindre note écrite ni
» éprouver la moindre hésitation à propos des chif-
» fres accumulés et des plus minces détails. La na-
» ture lui avait même départi des qualités d'organi-
» sation qui contribuaient à lui assurer un prestige
» tout spécial : une haute stature, une tête puissante,
» un front large et beau, des traits purs, un œil
» limpide et pénétrant, une vigoureuse carrure et
» ceux qui l'ont connu se le représentent encore
» aisément avec sa tenue très digne et souvent sanglé
» dans ses vêtements noirs. Tel était notre profes-
» seur d'anatomie et, quand on le voyait si noble et
» si beau, la pensée évoquait d'elle-même le sou-
» venir du plus illustre de ses prédécesseurs : l'im-
» mortel Vésale, que la tradition et les monuments
» s'accordent à nous représenter comme doué de
» cette beauté virile qui semble le couronnement
» naturel de l'intelligence. »

Van Kempen était un maître aussi aimé qu'admiré. Il jouissait parmi ses élèves d'une immense popularité. On savait le zèle qu'il apportait à l'accomplissement de sa tâche professorale, on connaissait le désintéressement de son dévouement, on savait que sous des dehors parfois austères, malgré des expansions brusques mais passagères d'une vivacité excitée toujours par le désir de voir ses élèves mieux travailler, il possédait dans son cœur d'inépuisables trésors de bonté.

Dans une des manifestations dont il fut l'objet, un élève d'alors, son collègue plus tard, dont les con-

disciples appréciaient déjà la finesse de la plume et la délicatesse du cœur, M. E. Hubert, lui disait : « Vous avez reçu du ciel plus que le don de forcer » l'estime; vous avez reçu encore de lui le secret de » gagner les cœurs et notre âge, que le besoin d'aimer » caractérise plus encore que le désir de savoir, est » presque tenté de préférer les excellentes qualités » de l'homme, aux brillantes qualités du savant. » Vous êtes pour nous plus que le maître qui pro- » fesse; vous êtes l'ami qui guide. Vous nous précé- » dez chaque jour dans le sentier de la science, » aplanissant l'obstacle qui arrête, écartant la ronce » qui blesse, apportant la parole qui encourage. » C'est joindre à la lumière qui éclaire l'intelligence, » le zèle qui réchauffe le cœur. »

Cette appréciation de Van Kempen comme professeur ne serait pas complète si nous n'y insérions encore l'avis spontané donné en 1852 par Vleminckx, président de jury d'examen et, par celà, bien placé pour juger de l'enseignement des professeurs. Nous donnons d'autant plus volontiers cet avis qu'il est en même temps un hommage rendu aux connaissances des étudiants de l'Université. Vleminckx écrivait à Mgr de Ram : « C'est pour moi un véritable plaisir » de vous signaler les succès qu'ont obtenus vos » élèves dans les examens de la candidature en mé- » decine. Depuis que j'ai l'honneur de présider le » jury, je n'en ai pas rencontrés qui eussent fait des » études plus complètes. Toutes les dissections ont » été faites avec un soin et une entente qui ont

» excité à plus d'une reprise, la satisfaction et l'éton-
» nement du jury. Ce beau résultat, il faut bien le
» reconnaître, est dû exclusivement au zèle et au
» talent remarquable de M. Van Kempen. »

Van Kempen était la droiture personnifiée. Il était d'un désintéressement remarquable : « Vous auriez
» pû, lui disait le Dr Larondelle, comme tant d'autres
» illustrations médicales, joindre au professorat la
» pratique de la médecine et de la chirurgie. Votre
» éminent savoir vous eût assigné une place distin-
» guée à côté des meilleurs praticiens, vos savants
» collègues. Mais non, vous avez renoncé à tout
» intérêt personnel; vous avez songé avant tout à
» l'intérêt de la science et de votre enseignement et
» vous leur avez donné exclusivement votre vie et
» vos forces. »

Van Kempen était un chrétien convaincu sans peur et sans reproche. Il savait à l'occasion manifester ses croyances et confesser sa foi avec une grande simplicité, que d'aucuns pouvaient considérer comme de la naïveté. C'est un des caractères de la vraie foi d'être naïve... Sa foi en certaines circonstances savait lui arracher des accents d'une véritable éloquence :
« Messieurs, s'écriait-il dans une des manifestations
» dont il a été l'objet, combien de fois ne m'avez
» vous pas vu impuissant à vous peindre toutes ces
» beautés si admirables et si étonnantes qui font de
» l'homme le roi de la nature et le chef-d'œuvre du
» Créateur tout-puissant. Oh! alors, j'en suis sûr,
» vos cœurs s'élevant au-dessus de la matière qui

» effraie tant les profanes se sont écriés avec Galien,
» dans un enthousiasme sublime : Oui, oui, la des-
» cription du corps humain est le plus bel hymne
» chanté à la gloire et à la magnificence de Dieu ! »

Un tel chrétien devait être l'idole de sa famille. Dieu lui avait donné des enfants chrétiens comme lui, qui faisaient son orgueil. Il lui en redemanda deux pour son service exclusif et sans hésiter l'homme de foi fit le sacrifice qui lui était demandé. Il lui resta pour veiller sur son corps endolori l'épouse qu'il s'était choisie digne de lui et sa fille cadette.

Ce sont ces deux femmes qui, pendant près de vingt ans, avec un dévouement qui n'eut pas un instant de défaillance, lui prodiguèrent les soins les plus ingénieux que l'affection peut seule inspirer, jusqu'au moment où Dieu jugea que le martyre avait assez duré et rappela à lui son fidèle serviteur.

C. Ledresseur,
prof. à la Faculté de Médecine.

—

NOTICE

sur Monseigneur NAMÈCHE, recteur émérite de l'Université catholique de Louvain.

Le 30 janvier 1893 s'éteignit à l'abbaye de Parc une noble existence entièrement consacrée à la science et à l'éducation chrétienne de la jeunesse. Pendant près d'un demi-siècle ses destinées furent étroitement unies à celle de l'Université de Louvain. Si pendant douze années elle parut se confiner dans l'ombre, c'était pour y achever loin du bruit deux monuments impérissables : celui de l'histoire de la patrie belge et celui de la perfection sacerdotale. Déjà séparé du monde et de la génération contemporaine par ses labeurs solitaires, Mgr Namèche a ramené par sa mort l'attention du public sur sa vie et ses œuvres. Encore qu'une rare modestie lui ait fait décliner jusqu'à sa dernière heure les hommages et les éloges les mieux mérités, il est juste, en attendant un monument durable et une étude approfondie des œuvres de l'écrivain, il est juste qu'une main amie et respectueuse consacre ici quelques pages à la mémoire d'un homme de bien dont la vie honore le sacerdoce et la Belgique entière et à qui l'Université catholique doit tant de reconnaissance.

I.

Alexandre Joseph Namèche naquit à Perwez dans le Brabant wallon le 26 juillet 1811, d'une ancienne et honorable famille de bourgeoisie namuroise réduite à une condition modeste. Les rares dispositions de sa belle intelligence se révélèrent dès ses jeunes années, en même temps qu'une mère chrétienne, qui l'avait voué à Dieu même avant sa naissance, développait en lui toutes les délicatesses de la conscience et du cœur. Privé bien jeune de l'appui de son père, l'orphelin reporta sur cette mère si pieuse une tendresse qui ne fit que grandir avec les années et dont les archives de l'amour maternel ont gardé le touchant témoignage.

La miséricorde semblait née avec lui : tout son pécule d'enfant allait aux malheureux; plus d'une fois, l'hiver, on le vit se dépouiller d'un vêtement pour en réchauffer quelque pauvre enfant rencontré les pieds nus. A l'église, il paraissait entièrement absorbé dans le recueillement de la prière. C'est aux soins d'humbles prêtres de village qu'il dut son instruction toute entière jusqu'au moment où il quitta ses campagnes natives pour entrer en rhétorique au Collège de la Haute Colline à Louvain. Son ardeur d'apprendre était dès lors infatigable ; sa jeunesse ne connut d'autre passion que ses livres ; et il se montra de prime abord tel qu'il fut toute sa vie : modeste, affable, sérieux, passionément adonné au travail. C'est par lui-même, c'est par l'effort persévérant d'une nature généreuse qu'il acquit sa remarquable formation littéraire et les habitudes réfléchies

de son esprit. Aussi, lorsqu'il entra au Collège de la Haute Colline, il étonna le maître excellent que la Providence lui fit rencontrer dans le sage et bienveillant M. Baguet, par la précoce formation de son style, la variété de ses connaissances, l'aptitude hors ligne qu'il montrait à toutes les études littéraires. S'il traduisait Horace avec une incomparable élégance, il ignorait alors l'alphabet grec : en quelques mois il eût dépassé tous les rhétoriciens dans les arcanes de cette langue difficile. Aussi conserva-t-il toute sa vie une profonde reconnaissance au savant plein de bonté qui, non content de l'initier aux méthodes et aux exercices littéraires avait paternellement piloté ses débuts dans la vie. Sa piété profonde l'amena bientôt à vouer son existence entière au service de Dieu. Avec quel bonheur il entra au séminaire de Malines en 1831, nous pouvons l'apprendre par les lettres qu'il écrivait à sa mère, et où déjà l'on retrouve les plus beaux sentiments exprimés dans le style limpide et charmant qui en ont fait plus tard un des meilleurs écrivains du pays :

« Très chère maman, c'est dans la jouissance d'un » bonheur aussi parfait qu'on peut le goûter ici-bas » que je vous écris, et il me semble qu'il s'augmente » encore quand je pense que le contentement que » j'éprouve fait aussi le bonheur de ma mère. Oui, » chère maman, nous sommes si bien, si contents ici ! » sans autre inquiétude, sans autre soin que celui de » l'étude, qui est, vous le savez, mon plus grand » charme, au milieu d'une communauté de vrais

» amis, de modèles de vertus et de la plus aimable
» gaîté. Nous avons autant de liberté que nous en
» pouvons désirer; enfin pour bien exprimer ce que
» j'éprouve je ne puis vous dire rien de mieux que
» de vous apprendre que je crois me trouver dans
» une sorte de paradis terrestre... »

« 9 novembre 1831.

... » Je jouis enfin du bonheur de porter cette chère
» soutane, ces précieuses livrées de Jésus-Christ que
» je désirais depuis si longtemps. Ah ! qu'il m'est
» doux de m'écrier avec le saint roi David : le Seigneur
» est mon héritage pour l'eternité ! mais je ne m'éten-
» drai pas sur ce sujet, vous connaissez assez ces
» sentiments de mon cœur pour apprécier les délices
» dont il jouit en ce moment.

» Vous apprendrez sans doute volontiers quelques
» mots sur le genre de vie que nous menons dans
» cette sainte maison, et sur ma situation person-
» nelle : je tâcherai de satisfaire votre curiosité le
» plus brièvement qu'il me sera possible. Le règle-
» ment du séminaire est d'une très grande douceur
» et d'une exécution beaucoup plus facile qu'au petit
» séminaire ; les exercices sont beaucoup plus variés
» et moins fatigants ; nous avons mille agréments
» dont nous étions privés ; nous possédons toute la
» liberté que peuvent désirer des ecclésiastiques ; et
» je ne vous dis que l'exacte vérité en vous assurant
» que le mois qui vient de s'écouler depuis mon
» entrée au séminaire s'est passé pour moi comme
» un seul jour.

» Voilà pour ce qui regarde l'ordre commun : pour
» ce qui me concerne en particulier tout est satisfai-
» sant au suprême degré : santé excellente, appétit
» meilleur même, le croirez-vous, que celui de
» l'année dernière? C'est cependant bien vrai, grâce
» à mon nouveau directeur qui m'a fait envisager
» comme des scrupules toutes les petites mortifi-
» cations qu'une crainte mal fondée d'intempérance
» m'avait fait adopter, et m'a ordonné d'y renoncer.
» J'ai suivi ses ordres avec obéissance, et j'espère
» que vous serez bien contente de ma couleur et de
» mon appétit quand vous me reverez. »

Comme on voit poindre ici la conscience facilement alarmée de cette âme délicate que le scrupule devait tourmenter toute sa vie, jusqu'à l'écarter de l'autel par un sentiment exagéré d'une indignité imaginaire! Le reste de cette lettre n'est pas moins intéressant, parce qu'elle nous révèle un état des ressources de la famille, voisin de la gène, auquel ce fils aimant touche avec des sentiments d'une suprême délicatesse. Quand plus tard nous trouvâmes si souvent à admirer les égards discrets que le recteur mettait à assister les étudiants dénués de ressources, nous ne savions pas ce que, dès ses jeunes années, ce fils tendre et respectueux avait dû souffrir à la pensée d'être à charge au mince budget maternel.

Un séminariste aussi heureux de porter les livrées du Seigneur, était, on le pense bien, un modèle de régularité ecclésiastique. Il fut successivement admis

aux ordres mineurs le 21 décembre 1832, au sous-diaconat le 23 mai 1834, au diaconat le 20 décembre de la même année, au sacerdoce enfin, avec dispense d'âge, le 13 juin 1836.

Dans l'intervalle un événement s'était produit qui devait grandement influer sur sa destinée. L'Université catholique avait été inaugurée à Malines. Alexandre Namèche fut l'un des soixante premiers élèves portés au rôle universitaire. On lit son nom sur la première page du livre entre celui de Mgr Dechamps, depuis cardinal, et celui de Mgr Gravez, évêque de Namur. Les rares survivants d'alors se souviennent d'avoir vu ces trois prêtres éminents officier habituellement le dimanche à la messe de l'Université. Quand, sur les instances de l'administration louvaniste, elle vint prendre possession des locaux et des glorieux souvenirs de l'antique *Alma Mater* de Louvain, le jeune abbé Namèche, à peine diacre, fut promu aux fonctions de sous-régent du Collège des Théologiens et de sous-bibliothécaire de l'Université. Ses talents, sa gravité, ses vertus, en avaient fait dès lors l'aîné de la famille. Il subit honorablement les épreuves académiques du baccalauréat en théologie, *magna cum laude*, en mars 1837, de la licence en 1838. C'est beaucoup plus tard, après qu'il fut rentré dans l'Université pour y enseigner à son tour, et en considération des services éminents rendus par lui à l'enseignement, qu'il fût proclamé Docteur en théologie *honoris causa*, le 12 juin 1855.

Au sortir du septennat théologique, les rares qua-

lités littéraires de l'abbé Namèche le firent désigner pour la chaire de rhétorique au Collège de la Haute Colline. Il y remplaça son ancien maître M. Baguet, devenu professeur de littérature latine à l'Université.

Cet enseignement rentrait si bien dans ses aptitudes qu'il devait laisser à tous ses auditeurs une impression ineffaçable. Cet autodidacte (s'il est permis de qualifier d'un terme aussi barbare un lettré aussi délicat), ce maître, par ses facultés natives et par un travail persévérant, s'était formé tout seul dans le commerce assidu des grands écrivains français, latins et grecs : trois langues dont la prose est au-dessus de tout. Il s'était identifié cette forme si claire, si simple, si pure, si expressive. A l'entendre, on était sous le charme des penseurs bien disants du grand siècle. Il leur avait ravi tous les secrets de la composition et de l'éloquence. Nous ne pensons pas qu'il y ait eu jamais en Belgique un écrivain qui maniât la langue française avec cette pureté. Aussi les grands classiques expliqués avec cette intelligence lucide et cette parole pleine de charme dépouillaient l'aridité scolaire au point de passionner la jeunesse. Le Collège de la Haute Colline devint à cette époque une pépinière d'hommes distingués dont il reste encore bon nombre dans les hautes positions sociales. Ce printemps littéraire dura cinq ans. Il suffit à établir la réputation du jeune professeur comme d'un lettré accompli. L'esquisse d'*histoire nationale* qu'il publia dès lors, et qui lui inspira l'idée d'élever le monument complet

de nos annales; un mémoire couronné par l'Académie qui avait mis au concours *la vie et les écrits du professeur Vivès*, étendirent sa réputation dans le public. Perwez s'émut de le voir couronné et lui décerna une ovation populaire. Ses qualités morales, sa bonté affectueuse, sa sollicitude pour ses élèves, ses relations charmantes avec les professeurs, justement fiers d'un tel collègue, le firent adorer de tous. Rien d'étonnant dès lors si l'épiscopat jeta les yeux sur lui lorsqu'il s'agit de désigner au gouvernement dans tout le clergé belge l'ecclésiastique le plus capable de mener à bonne fin la haute et importante mission d'organiser l'enseignement primaire après le vote de la loi de 1842. M. l'abbé Namèche fut nommé le 21 décembre 1843 directeur de l'école normale à fonder à Nivelles, et le ministre Nothomb en lui communiquant cette promotion qui allait changer le cours de ses destinées lui disait : « Je ne termi-
» nerai pas sans vous féliciter de la marque de haute
» confiance que vient de vous donner Sa Majesté,
» persuadé par nos premiers rapports que vous justi-
» fierez cette confiance. »

A Nivelles tout était à créer : les programmes, l'enseignement, l'institut, les maîtres. M. Namèche s'y employa avec un succès qui révéla en lui les qualités d'un organisateur accompli. Cette école, destinée à former les instruments capables d'étendre à la Belgique les bienfaits de la loi de 1842 devint la pépinière de nos instituteurs et le modèle de toutes les écoles normales du pays. Toutefois elle fut loin d'être

homogène, dès son origine. Si parmi les professeurs, les uns comme les abbés Bonlaers et Snoeck étaient animés des mêmes sentiments que leur chef, d'autres se montraient imbus d'idées diamétralement opposées et le désaccord régnait sur la question fondamentale. Restait à pourvoir à la chaire de pédagogie. M. Namèche, en visitant les écoles d'Allemagne, s'y adjoignit à cet effet le concours de M. Th. Braun. Il se réserva pour lui-même les cours d'histoire et de littérature française dans la division supérieure. Ainsi le corps enseignant se trouvait complété.

Malgré le dissentiment profond qui régnait dans les esprits, tous subissaient l'ascendant moral de l'homme supérieur chargé de présider à ce premier essai, à ce séminaire d'enseignement normal. Sa science, sa dignité, sa bonté en imposaient à tous malgré sa simplicité, son effacement volontaire, sa constitution chétive en apparence comme celle de l'apôtre : *presentia corporis infirma*. On dit qu'il n'eut jamais ni à punir un élève ni à censurer un professeur.

C'est à cette époque que remonte la publication de sa *Chrestomathie à l'usage des écoles primaires*, et les premiers volumes de l'*Histoire nationale*. On trouverait aussi aux archives du ministère de l'intérieur deux remarquables rapports qu'il écrivit au retour de deux missions pédagogiques en Suisse et à Paris.

L'École normale de Nivelles s'apprête à célébrer l'an prochain son cinquantenaire. Elle y paiera un juste tribut de reconnaissance à son illustre fonda-

teur, à en juger par la manière dont les professeurs de cette école rendaient hommage, dix-sept ans après, à l'œuvre accomplie au milieu d'eux par Mgr Namèche lorsque la confiance de l'épiscopat l'eut appelé à diriger l'Université de Louvain :

« Personne, Monseigneur, n'applaudit à l'insigne » honneur qui vous est conféré avec plus d'élan et » d'effusion que ceux qui assistèrent et furent asso- » ciés aux débuts de votre brillante carrière pu- » blique. Qui a pu mieux apprécier les dons émi- » nents de l'esprit et du cœur qui distinguent chez » vous l'homme, le prêtre, le supérieur? C'est vous » dont la main posa les fondements solides de l'École » normale de Nivelles, et traça le plan d'après lequel » elle a grandi et s'est élevée; c'est vous qui sûtes » grouper en un faisceau serré tant d'hommes venus » de points si différents, et former dans toute la » vérité de l'expression un corps professoral. »

Et en acceptant sa démission de directeur de cette école normale désormais, grâce à lui, assurée de ses destinées, le ministre de l'intérieur M. Piercot lui écrivait : « En regrettant que vous ayez pris la déter- » mination d'abandonner ces fonctions, je dois vous » témoigner la haute satisfaction du gouvernement » pour la manière distinguée avec laquelle vous les » avez remplies. »

L'immense labeur et les embarras de tout genre qu'avait donnés à l'abbé Namèche la création et la direction de cette école normale n'avaient pas empêché son zèle de rayonner autour de lui dans les œuvres

de l'apostolat ou de la charité chrétienne. Non seulement il prêchait la parole de Dieu dans les églises avec une onction dont le souvenir vit encore, mais il dirigeait une communauté religieuse, et il établit dans l'Institut des Filles de Marie à Nivelles la première école normale de filles, qui fut le modèle de toutes les autres.

C'étaient là des œuvres de toute première importance et ce n'était pourtant que le prélude d'une carrière appelée à se produire sur un plus grand théâtre.

II.

Il y avait douze ans qu'il remplissait à Nivelles ces absorbantes fonctions lorsque le vice-recteur de l'Université de Louvain, M. Waterkeyn, vint à mourir. Mgr de Ram ne crut pouvoir trouver un plus digne collaborateur que l'abbé Namèche dont il avait vu grandir le mérite depuis les débuts de l'Université. Ce n'était pas seulement l'aménité de son caractère, ses talents, ses vertus sacerdotales, l'esprit d'organisation dont il avait fait preuve à Nivelles qui lui firent désirer de se l'associer dans la direction de l'Université ; c'était encore l'ascendant qu'il avait su prendre sur la jeunesse, à Louvain comme à Nivelles, la communauté des mêmes goûts studieux pour l'histoire nationale, l'utile concours d'une plume exercée. Aussi l'harmonie la plus parfaite ne cessa de régner pendant onze années entre ces deux hommes distingués si bien faits pour s'apprécier et se compléter mutuellement. A côté du Recteur, M. Namèche retrouvait avec un charme indicible comme secré-

taire de l'Université, l'excellent M. Baguet, l'ami des premiers jours, celui qui lui avait pour ainsi dire ouvert la carrière et pour lequel il professa toute sa vie la plus vive reconnaissance, et dont il disait, dans une lettre à sa mère en 1830 :

« Lorsqu'on me remit votre dernière lettre, je » n'étais pas encore parvenu à comprimer l'émotion » que j'éprouvai lorsque je crus me séparer de cet » homme respectable. Oh ! chère maman, je vous ai » déjà exalté et les bontés de M. Baguet pour moi, » et la bienveillance dont il n'a cessé de m'honorer » depuis que j'ai eu le bonheur d'être confié à ses » soins ; mais que j'étais loin de comprendre encore » toute l'affection que le ciel lui a inspirée pour » moi ! » Ramené à Louvain par la Providence, il y retrouvait tout à côté du Recteur, cette amitié fidèle, cette âme si conforme à la sienne. Rien d'étonnant s'il écrit à sa bonne mère, confidente de ses pensées intimes, quelque temps après son retour à Louvain :

« Il me semble que je recommence une vie nou- » velle. Je suis comme un homme qui sort d'un rêve » long et pénible. Je ne saurais assez admirer les » voies de la Providence et remercier le bon Dieu » qui m'a toujours conduit comme par la main. » Remercions-le, ma chère maman et tâchons de » nous rendre digne de tant de bienfaits.

» M. le Recteur est aussi extrêmement bon pour » moi. Je suis entouré d'amis, et l'excellent M. Ba- » guet est toujours mon guide et mon soutien. »

Les années de vice-rectorat de Mgr Namèche passées

à côté de Mgr de Ram pour lequel il professait, le voyant à l'œuvre tous les jours, une admiration profonde, et qui de son côté l'honorait d'une estime particulière, ces années comptèrent parmi les plus douces de sa vie. Il avait été nommé professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres en même temps que vice-recteur. S'il n'enseignait pas dans la chaire, il faisait partie des commissions d'examen.

Mais ce qui marqua surtout dans la direction de Mgr Namèche, ce fut son action paternelle sur la jeunesse universitaire, comme vice-recteur d'abord pendant dix-sept années, comme recteur ensuite. Jamais supérieur ne se vit entouré de plus vives sympathies, ne s'y montra plus sensible, et ne fit mieux ce qu'il fallait pour les mériter. Chargé du maintien de la discipline académique, il s'était formé au maniement des esprits de cette jeunesse ardente et généreuse, facilement entraînée, parfois orageuse même, mais toujours prête à s'incliner devant le dévouement sincère. On a parfois reproché à Mgr Namèche l'excès de sa bonté pour les étudiants; d'aller au-devant de l'excuse, de répugner à sévir, d'étendre au-delà des bornes les mansuétudes du pardon. Quand cette appréciation serait fondée, il eût partagé le sublime défaut de la tendresse maternelle qui pardonne toujours et n'abdique jamais. Mais pour qui tient compte de la fièvre d'indépendance qui sévit aux alentours de la vingtième année, de l'atmosphère peu cloîtrée de la vie universitaire,

de l'effet à rebours obtenu souvent par une censure intempestive ou disproportionnée, on comprend très bien qu'il n'y a d'action efficace sur les jeunes gens que l'action personnelle acceptée ; et quand il serait vrai que le bon Recteur se fût parfois attendri lui-même en lieu et place du coupable, il est à se demander si les larmes de cet homme vénérable n'avaient pas plus d'effet sur le délinquant que ne l'eussent obtenu des paroles amères ou des châtiments irréparables.

Cette bonté paternelle était loin toutefois de dégénérer en faiblesse, car sa conscience ombrageuse lui faisait sentir à toute heure l'aiguillon du devoir. Il en donnait bien la preuve dans les grandes occasions, où il lui fallait tenir tête aux entraînements passionnés de la multitude, comme à l'époque du trop fameux congrès de Liége, comme à l'occasion du service funèbre de Montalembert. Rien n'égalait alors la résolution de sa volonté ni l'habile précision de sa parole. Ses avis affichés *ad valvas*, (le plus dangereux de tous les genres de littérature), ses avis étaient toujours rédigés dans la perfection. Une raison affectueuse y tempère toujours l'injonction nécessaire, et l'art délicat des nuances y est poussé aux dernières limites.

Mgr Namèche fut de nos jours une des personnalités marquantes du clergé belge. L'exiguité de sa taille semblait prêter un relief plus frappant à sa tête puissante, à l'ampleur d'un vaste front ombragé de cheveux blancs où le travail avait gravé

des rides, à l'expression d'un visage où le sérieux s'unissait à la douceur. On aime à retrouver cette belle et pensive physionomie dans le marbre taillé par l'un de nos plus habiles artistes qui lui aussi vient de payer tribut à la mort, le sculpteur Fraikin. Les traits empreints d'une gravité austère, tempérée par la plus exquise bienveillance, semblent porter le reflet de la flamme intérieure d'une âme maîtresse d'elle-même, absorbée en des pensers austères, animée surtout de la plus affectueuse bonté. Vrai chef-d'œuvre, bien supérieur par l'expression, à toutes les images qui nous sont restées de ses prédécesseurs, cette œuvre d'art perpétue aujourd'hui dans la grande salle historique de la bibliothèque les souvenirs de l'affection d'une jeunesse enthousiaste pour son vénérable Recteur. Candide et droit dans toutes ses relations, Mgr Namèche apportait à l'accomplissement de tous ses devoirs une conscience attentive jusqu'au scrupule. Il fut doux et humble de cœur : mais il savait allier à l'humilité la plus profonde une noble indépendance de caractère et la légitime fierté du chrétien à qui répugne la moindre souplesse utilitaire. Ce serait bien mal le connaître que d'admirer en lui le désintéressement absolu, les mœurs austères, la vie modeste et retirée : apanage habituel du bon prêtre. Il vivait dans la préoccupation constante de la perfection sacerdotale et de la gloire de Dieu. Nous en eûmes plus d'une fois des preuves d'une générosité qui faisait penser à l'abnégation des saints. Peut-être s'isola-t-il trop de la société des hommes :

il en exprima le regret vers la fin de sa vie. Nul certes, plus que lui n'aurait brillé dans les sociétés humaines. Ses vastes connaissances de toutes les littératures, sa conversation choisie, son tact délicat des nuances, sa distinction native, sa bienveillance sincère en eussent fait un charmeur, si l'humilité n'eût mis un sceau à ses lèvres. Nul plus que lui ne posséda, sans la chercher, la puissance du trait. En trois mots il marquait une physionomie d'un trait ineffaçable. Il dut cette rare puissance de l'expression aux habitudes réfléchies de sa pensée servie par une connaissance approfondie des ressources de la langue française, qu'il écrivit avec une pureté inconnue en Belgique. Nul plus que lui ne fut maître de sa parole. Lettré jusqu'au bout des ongles, d'un goût sûr qui ne s'est jamais trouvé en défaut, il atteignait le comble de l'effet par la simplicité même. C'est l'art des grands maîtres. Chose merveilleuse! tous ses manuscrits, burinés d'une écriture claire, fine, nerveuse, absolument personnelle, tous ses manuscrits sont vierges de ratures. Avec une rare perfection de style, il écrivait d'un trait un discours de rentrée, un volume d'histoire, tant la pensée était mûrie dans son intelligence et l'expression docile à l'impulsion de son cœur. Il entre dans cette facilité vraiment prodigieuse autant d'acquis que de génie, et surtout de certaines qualités morales du caractère. L'humilité sincère qui lui faisait fuir le faste dans la vie le lui faisait proscrire dans ses écrits. Il se fût fait scrupule de forcer la note, de paraître gonfler sa pensée par une expres-

sion prétentieuse. Toute hyperbole, effort violent de la faiblesse, est bannie de son langage. Il résulte de cette harmonie parfaite entre l'idée et la parole une limpidité merveilleuse qui éclaire et qui ravit le lecteur. On se laisse aller sans effort au charme de penser avec cet aimable esprit, pendant l'étendue d'un discours ou même d'un volume. Tout y est vrai, clair, plein, lumineux : un entretien érudit, gracieux, semé de fleurs naturelles, qui ne fatigue jamais. Que cet atticisme est rare au temps où nous vivons !

Ne semble-t-il pas que Mgr Namèche ait réussi à se peindre lui-même, à son insu, dans ce portrait charmant qu'il trace d'un des plus anciens compagnons de sa carrière universitaire, lorsqu'il écrit dans l'éloge funèbre du professeur Torné : « Il y avait chez » cet excellent homme une fleur de modestie, une » délicatesse de sentiment, quelque chose de si con- » tenu, de si réservé, de si ennemi de la foule et du » bruit, qu'il était bien difficile à un observateur » ordinaire de deviner tous les trésors cachés dans » cette âme d'élite. On ne dira jamais assez combien » cette âme était loyale, désintéressée, dévouée à son » Dieu, à sa famille, à ses amis. Tout cela a marqué » sa vie de ce sceau d'intégrité et d'honneur chrétien » qui force tous les respects et consacre la mémoire » du juste en la défendant de tout reproche. »

III.

L'œuvre littéraire de Mgr Namèche est considérable et s'inspire des phases successives de sa laborieuse

carrière. On y trouve des traités sur des questions d'enseignement publiés dans des revues spéciales; des discours de circonstance : éloges funèbres, inaugurations, distribution des prix, discours prononcés à l'ouverture des cours académiques; et différents travaux historiques dont le principal, le véritable monument littéraire du savant Recteur est son Histoire nationale, éditée à Louvain par M. Ch. Fonteyn en trente volumes, de l'année 1853 à la fin de sa vie (1893). Un abrégé de cette grande histoire, condensé en deux et réédité en quatre volumes, a paru chez le même éditeur en 1872.

Il est à désirer qu'une main amie recueille en un livre les œuvres oratoires de Mgr Namèche, disséminées un peu partout. C'est le mémorial de l'Université de Louvain pendant dix années de son existence. Tous ces discours sont marqués du sceau d'un style inimitable. Nous dirions volontiers que beaucoup d'entre eux sont de purs chefs-d'œuvre, si l'expression n'était fruste à force d'avoir été mal employée. Quelqu'en soit le sujet, on les lit avec un charme inépuisable, tant ils sont marqués d'une empreinte personnelle, remplis de l'expression des plus nobles sentiments d'une âme délicate qui sait rendre admirablement et comme sans effort, sa pensée et son cœur : *Pectus quod disertos facit.* Mais le travail colossal dans lequel il a concentré toutes les ressources de son esprit, tout le labeur de quarante années, une vie entière : c'est son *Histoire nationale.*

Heureux l'auteur qui s'éprend d'un sujet vraiment

digne de ses enthousiasmes! Plus heureux celui qui parvient à réaliser son idéal et à laisser de lui-même un monument durable par son labeur. Peu d'hommes ont eu ce bonheur au même degré que l'éminent auteur de notre Histoire nationale. Rien de grand comme la pensée d'élever à l'aide de toutes les ressources de la science contemporaine le monument complet de nos annales. Quel intérêt! quelle variété! quel riche développement d'une civilisation chrétienne! Quelle intensité de vie politique, d'activité commerciale, de prospérité laborieuse! Quelle richesse inépuisable de production artistique et littéraire! quelle succession de grands hommes, d'événements tragiques, d'institutions populaires et de créations religieuses! quelles luttes de géants dans les domaines de la pensée. Quelles leçons actuelles à tirer du passé de notre race! Cette veine est réellement inépuisable. Un tel sujet traité avec tout ce qu'il requiert de science par un homme qui sache unir le savoir varié de l'historien au talent d'écrire, est par lui-même le plus beau et le plus intéressant des sujets.

L'*Histoire* de Mgr Namèche est conçue dans le goût des anciens historiens qui savaient écrire, mais en y insérant toujours le document scientifique et la fleur des citations topiques recueillies aux sources même de l'histoire. C'est ce qui fait le sérieux en même temps que la grande variété du travail. L'auteur ne s'y est pas rendu maître d'un seul coup. Les premiers volumes portent l'empreinte des hésitations

d'un esprit qui n'a pas encore trouvé sa voie : mais à partir du tiers de l'ouvrage, en arrivant à l'époque où se constitue l'unité de la Belgique l'intérêt ne fait que s'accroître en même temps que la richesse des documents. Vers la fin de l'ouvrage l'auteur semble même ployer un peu sous le poids de ces richesses. Jamais il ne sacrifie à des idées préconçues. La note est catholique, sans cesser d'être impartiale; la trame du récit, attachante; les faits logiquement déduits. Certaines parties sont au-dessus de l'éloge, celles où l'auteur vivement pénétré de son sujet accentue des affirmations personnelles et répand avec une émotion communicative sur certaines grandes figures, sur certaines époques dramatiques, le magie de son style.

Les études variées sur l'état des lettres, des sciences, des arts, du commerce sont dignes des bénédictins. Les communes flamandes. Charles V, Don Juan d'Autriche, le règne de Philippe II (8 volumes) et la grande lutte religieuse du XVI[e] siècle y sont traités de main de maître et seront difficilement égalés. C'est à propos de ce dernier livre que le pape Léon XIII, grand promoteur des études historiques en même temps que de saine philosophie, adressait à l'auteur ses remerciements par le Cardinal Secrétaire d'état en le félicitant de ce bel ouvrage (1).

---

(1) Voici dans quels termes aussi vrais qu'honorables est conçu le bref pontifical qui aggrège Mgr Namèche aux prélats de la Maison du pape : *Nos probe noscimus te, dilecte fili, præclaris animi atque in-*

N'est-il pas lieu de s'étonner ici qu'un ouvrage de cette valeur, consacré aux gloires de la Belgique, ait pu s'élaborer pendant quarante années sans être jamais l'objet d'un seul de ces encouragements officiels prodigués parfois si facilement à la médiocrité entreprenante? Non seulement l'*Histoire nationale* échappa aux distributions des palmes périodiques, mais il s'est rencontré un ministre sectaire pour oser en proscrire l'abrégé dans les écoles publiques sous couleur que ce livre était entaché d'esprit de parti! Tout en rendant un hommage public aux grandes qualités de ce noble travail, on en vint un jour à lui préférer un simple catalogue de manuscrits, dont son auteur lui-même ignorait le mérite. Il est vrai que Mgr Namèche, le premier lettré de Belgique, ne fût jamais de l'Académie.

Sans nul doute, les documents originaux, les petites recherches, les petites trouvailles ont leur prix. On est plus apprécié dans certains milieux savants pour avoir déniché le compte des marmites d'un empereur que pour avoir doctement écrit l'histoire définitive de son règne. Ces choses ont leur mérite, ce sont les moellons et les pierres dont s'édifie le monument de

---

genii dotibus præditum politioris humanitatis severiorumque disciplinarum præstantia probatum, editis lucubrationibus clarum, diuturnis splendidisque officiis Lovaniensi Lycæo præditis commendatum, Nobis et S. Sedi Apostolicæ ex animo addictum, tuæque vocationis memorem, in Dei gloriam procurandam omni studio incumbere, in eam mentem venimus ut splendido honestemus munere, etc.

l'histoire. Mais il faut bien tôt ou tard en venir à un esprit de plus haute envergure qui prenne le rôle de l'architecte pour construire l'édifice.

Alexandre Namèche, recteur de Louvain, fut cet architecte ; le monument bien bâti, doué d'une forme impérissable, survivra à la génération qui le vit édifier, et surtout à certains tailleurs de moellons qui ont trop affecté de le méconnaître.

Thomas d'Aquin n'a pas découvert l'Évangile, ni déchiffré les manuscrits des Pères de l'Église, mais il a fait la Somme ; et cela suffit à sa gloire.

Que le docte auteur ait été insensible à ces coups d'épingle, c'est trop présumer de la nature humaine. On ne met pas pendant quarante années de sa vie, tout son cœur et tout son esprit, ayant beaucoup de l'un et de l'autre, dans une œuvre travaillée avec ce soin là, sans souffrir de la voir écarter d'une manière inique et dédaigneuse. Toutefois le secret de ces déboires fut connu de Dieu seul. C'est pour la gloire de la civilisation chrétienne que l'écrivain avait entrepris cet ouvrage, aujourd'hui dans les mains de tous ; et sur son lit de mort cette pensée lui apporta une des consolations merveilleuses dont Dieu se plait à relever le courage de ses élus.

IV.

L'idée religieuse fut l'âme de sa vie entière. Et comme il le disait si bien dans l'*Éloge funèbre de Mgr de Ram* : « Efforçons-nous de pénétrer » dans l'intérieur de cette vie mémorable et de re-

» trouver dans la religion que l'illustre défunt a si
» dignement servie le foyer de toutes ses pensées,
» le mobile de toutes ses œuvres, le but de toutes
» ses aspirations. Ce sera une démonstration de plus
» de cette vérité proclamée par nos Livres saints,
» que *la piété est utile à tout.* »

On peut en dire autant de Mgr Namèche.

Quand il ouvrit pour la première fois les cours de l'Université comme Recteur, le 9 octobre 1873, voici avec quelle humble confiance il appréciait la haute mission à lui dévolue :

« Appelé par une disposition secrète de la Provi-
» dence, (j'aime du moins à le penser), et par la con-
» fiance de l'Épiscopat à recueillir un héritage, ho-
» norable sans doute au plus haut degré, mais dont
» le poids était de nature à faire trembler des épaules
» plus jeunes et plus robustes que les miennes, j'ai
» accepté cette mission périlleuse sans m'en dissi-
» muler les peines et les difficultés, parce que j'ai
» cru entendre la voix de Dieu dans celle de mes
» supérieurs. Fils dévoué de l'*Alma Mater,* élevé
» sous son aile, l'ayant servie longtemps et dans des
» emplois divers, j'ai cru devoir à cette mère aimée
» un dernier effort. La sagesse suprême qui se joue
» dans les choses de ce monde, *ludens in orbe ter-*
» *rarum*, s'est servie plus d'une fois des instru-
» ments les plus faibles pour opérer de grandes
» choses. Après tout nous ne sommes que des ser-
» viteurs inutiles du Maître Tout-Puissant, nous ne
» devons compte que de nos sueurs et de notre

» bonne volonté; et les plus heureux comme les
» plus habiles ne sont pas moins obligés de s'in-
» cliner devant cette Providence admirable et souve-
» raine qui nous fait tout ce que nous sommes, et
» distribue selon des lois impenétrables à nos con-
» seils les succès et les revers. Dieu est sage et bon,
» Messieurs; j'en ai fait l'expérience depuis long-
» temps, et j'ai la plus ferme confiance qu'Il conti-
» nuera à éclairer devant moi la voie où il Lui a
» plu de me faire entrer, à y affermir mes pas, et à
» me rendre moins sensible aux ronces et aux aspé-
» rités du chemin. »

Son rectorat fut pendant ces dix années à la hauteur de toutes les circonstances. Il apportait à la direction des affaires un esprit juste, appliqué, plein de zèle autant que de défiance de soi-même, et ce qui n'était pas sans portée les traditions précieuses du gouvernement du premier Recteur, du véritable fondateur de l'Université, Mgr de Ram. Sa bienveillance s'étendait à tous ses collaborateurs avec une bonté affectueuse, avec une nuance de protection paternelle pour les plus jeunes, de respect pour les aînés. Hautement apprécié des évêques, aimé par les maîtres et par les disciples, il vit pendant ces dix années l'Université grandir par la confiance des familles, par le succès des études, par le nombre des élèves, par leur bon esprit surtout. Ils étaient 1045 en 1872, en 1882 on en compta près de 1600. Des créations de premier ordre augmentaient la vie scientifique et la sphère d'action de l'Université : trois

surtout méritent d'être signalées. L'Institut Réga avec ses laboratoires d'anatomie et d'histologie mis à la hauteur du mouvement de la science. L'École d'Agriculture, dont la création répondait d'une manière si providentielle aux intérêts du pays cruellement éprouvé par la crise agricole. La Pédagogie de Juste Lipse, bâtie par M. Helleputte pour cent étudiants internes et installée dans des locaux magnifiques dignes des grandes universités du moyen âge.

Le corps professoral reçut des accroissements en rapport avec ces créations nouvelles, et c'est parmi les professeurs qui avaient créé parmi nous l'enseignement agricole, MM. De Marbaix, Proost, Cartuyvels et Carnoy, que le gouvernement vint choisir les premiers fonctionnaires du ministère nouveau de l'agriculture. L'institut de Louvain fut bientôt connu au delà de nos frontières. La République Argentine demanda à l'Université de lui fournir un corps complet de ses ingénieurs agricoles pour créer un établissement analogue à Santa Catalina près de Buenos-Ayres. L'établissement fut créé en effet par les soins de l'ingénieur André, le premier élève sorti de notre École d'Agriculture.

Rien ne donne une idée touchante de la sollicitude portée par le Recteur à tous les collaborateurs de son œuvre comme les éloges funèbres qui retracent la carrière interrompue par la mort, soit des chefs aimés comme Mgr de Ram et Mgr Laforêt, soit des anciens maîtres comme MM. Torné, Hubert, soit des jeunes hommes moissonnés dans la fleur de la vie

comme Mgr Roelants, MM. Krans, Noël et Sovet. Une tendresse vraiment paternelle animait alors sa parole, et ces portraits gravés d'une main attendrie ont un relief qui les préservera de l'oubli.

Promu au Rectorat, Mgr Namèche avait établi à Louvain un usage en vigueur dans les autres universités du pays, comme dans toutes les cours de justice : c'est le discours de rentrée, qui se fait après la messe du St-Esprit, et qui ouvre les travaux de l'année académique. Le Recteur y rend compte de l'état de l'Université, de ses progrès, des modifications apportées à l'enseignement universitaire et à la composition du corps professoral. Cet intéressant exposé constitue un document public où se trouvent consignés les faits les plus marquants des annales universitaires. Les mercuriales de Mgr Namèche ont fixé à cet égard la tradition rectorale. Toujours écoutées avec un religieux silence, elles charmaient à la fois par la noble simplicité du style, la justesse de l'expression, l'élévation des pensées. Elles se font lire encore avec délices par tous ceux que séduisent les grâces du style et l'atticisme de la diction. Habituellement elles se terminent par une touchante exhortation adressée à la jeunesse de l'Université. Arrivé à ce point de son discours, le Recteur paraissait toujours sous le poids d'une émotion profonde : parfois les larmes lui coupaient la parole : « Et main-
» tenant, Messieurs les Étudiants, disait-il en son
» premier discours de rentrée (1873), fils chéris de
» l'*Alma Mater*, anciens et nouveaux, je me tourne

» vers vous avec une ardente sollicitude et un indi-
» cible amour. Quel cœur catholique ne tressaillirait
» pas en vous voyant ! Vous êtes l'espoir de la reli-
» gion, de la patrie, de ces parents chrétiens qui en
» vous remettant entre nos mains, nous confient
» leur trésor le plus cher, et nous demandent de le
» leur rendre un jour intact et s'il se peut agrandi
» des richesses de la vertu et de la science, comme
» des dépositaires fidèles. Nous comprenons, Mes-
» sieurs, non sans crainte et sans tremblement, tout
» ce que cette confiance nous impose envers vous
» de soins et de labeurs. » Et après leur avoir donné les plus sages conseils sur la nécessité de préparer leur carrière par de solides études, il termine en ces termes :

« Le bon esprit qui vous anime, votre attachement aux vrais principes, votre confiance en vos maîtres, ce respect de vous même qui vous distingue, l'élan admirable avec lequel vous vous associez à toutes les œuvres de charité, d'éducation populaire et d'amélioration des classes ouvrières, ces choses et tant d'autres ont été pour moi, dans ces dernières années surtout, la source abondante des plus douces consolations. Vous avez été en vérité ma joie et ma couronne... Jeunes gens chrétiens, la fleur, le printemps de la Belgique catholique, pensez à vos mères dont la tendresse veille de loin, émue et attentive, sur les jours périlleux de votre jeunesse ; pensez à cette autre mère, notre glorieuse patrie qui vous attend ; pensez au père de vos âmes, à cet auguste Pie IX,

spolié et captif au Vatican, mais dont le cœur est toujours libre pour aimer et pardonner, la bouche, pour instruire et encourager, la main pour bénir; penser à tous les vœux qui s'élèvent pour vous, à toutes les espérances qui reposent sur vous. Vous êtes l'avenir, chers jeunes gens, faites qu'il vaille mieux que le présent. »

On peut choisir au hasard parmi ces discours de rentrée : l'exhortation aux étudiants est toujours aussi belle et aussi touchante, parce qu'elle vient du cœur. L'émotion visible du bon vieillard produisait encore plus d'effet que son harmonieuse parole. Sortant delà, les étudiants se disaient l'un à l'autre : « Quel brave homme! et comme il nous aime! »

Aussi ne se faisaient-ils pas faute de prodiguer au vénérable Recteur les témoignages éclatants d'une affection toujours croissante. Chaque inauguration d'une création nouvelle dans l'Université leur donnait l'occasion d'entendre de sa bouche un de ces charmants discours, d'y répondre par les protestations les plus sincères, de lui faire une ovation enthousiaste. Une des remarquables solennités de ce genre fut l'inauguration de l'*Institut Réga*, qui eut lieu à l'auditoire d'anatomie devant les professeurs et les élèves de la Faculté de Médecine. Mais ces manifestations publiques prirent surtout un caractère grandiose à partir de la formation de la *Société générale des Étudiants*.

Quelle vie intense il y eut pendant ces quelques années à l'Université! Les circonstances politiques

y poussaient bien un peu : on était en plein dans la lutte scolaire. Tous les catholiques éprouvaient le désir de concentrer leurs forces pour résister à l'apostasie vers laquelle une loi détestable menaçait de mener la Belgique. La *Société Générale* fut fondée par une élite d'étudiants pieux et distingués, à la tête desquels brillaient Gustave de la Roche, sitôt enlevé de cette vie au début d'une carrière magnifique, le Dr Belot, le baron Raoul du Sart, aujourd'hui gouverneur du Hainaut, dans le but de réunir en un seul faisceau la jeunesse universitaire et de garantir son autonomie dans la cité. Auparavant, dès qu'une cause quelconque provoquait à Louvain une action commune de la jeunesse des écoles on en était réduit au moyen turbulent et précaire des *meetings*. Les étudiants voulurent avoir leur représentation régulière, leur maison à eux, leur foyer, leur table, leur tribune, leurs fêtes. Toutes ces choses leur furent assurées et subsistent à la *Maison des Étudiants*. Un architecte dont le génie s'inspire des types hardis de notre art national, homme cher aux étudiants, politique d'avenir, le professeur Helleputte aménagea dans ce but une vieille demeure patricienne, à laquelle il ajouta une salle gothique immense et splendide, imitée depuis dans les plus beaux cercles catholiques du pays. C'est là que s'établit le centre de la vie universitaire ; là que l'on vint écouter les grands orateurs, réunir en des fêtes splendites l'élite de la cité, tenir des assemblées joyeuses, voter des adresses, discuter les intérêts des étudiants, orga-

niser leur action publique. Les encouragements et l'appui du Recteur permirent de mener à bonne fin cette grande entreprise, et la *Maison des Étudiants*, sans rivale dans les universités belges, n'a cessé depuis quatorze ans d'exercer à Louvain la plus brillante et la plus salutaire influence. L'établissement de cette puissante société donna lieu comme on le pense à de manifestations vraiment merveilleuses de fraternité universitaire et de reconnaissance envers Mgr Namèche. Inaugurée par une messe solennelle, la dédicace du monument inspira des discours dignes de la circonstance et donna lieu à la série triomphante des manifestations par lesquelles la jeunesse sait affirmer ses enthousiasmes. Mêmes effusions joyeuses pour la bénédiction du drapeau. Mêmes ovations au Recteur à toute occasion donnée, soit à la suite d'une promotion d'officier dans l'ordre de Léopold, soit à la suite d'une prélature romaine accordée par le Pape, soit à l'occasion d'un jubilé de vingt-cinq années de direction universitaire (1854-1879). A cette occasion, la jeunesse offrit à Mgr Namèche un portrait magnifique peint par Mergaert et lui fut remis au Grand Auditoire au milieu des transports d'un enthousiasme indescriptible.

« Soyez le bienvenu au milieu des vôtres! » s'écriait l'orateur de la jeunesse universitaire. *(Vives et longues acclamations.)* « Cette ovation enthousiaste, ces acclamations qui s'obstinent à ne pas » finir vous disent assez les sentiments de vos étudiants. Ils sont unanimes!

» Ils proclament de quelle affection filiale et de quel
» respect nous entourons ce que l'*Alma Mater* a de
» plus paternel, notre Recteur bien-aimé. *(Acclama-*
» *tions.)*

» En vous nous saluons quarante années de dévoue-
» ment et de vertus sacerdotales. (*Bravo.*) Quelle
» remarquable unité dans une carrière si féconde
» en œuvres de tout genre ! Combien peu survivent
» aujourd'hui des hommes distingués qui furent
» appelés dès la première heure à donner leur con-
» cours à l'Université catholique !

» Et vous, par une disposition singulière et provi-
» dentielle, si vous êtes aujourd'hui le chef respecté
» de l'institution qui couronne tout l'ensemble de
» l'enseignement libre et chrétien dans notre patrie,
» c'est après avoir illustré successivement tous les
» degrés de cet enseignement primaire, moyen, su-
» périeur par les plus beaux talents, les créations les
» plus durables et les plus utiles services. »

Puis, déroulant les phases successives de cette car-
rière si bien remplie : « Que de titres à notre grati-
» tude ! Que de motifs, Monseigneur, pour nous par-
» donner d'avoir fait violence à votre modestie en la
» forçant de recevoir en quelque sorte malgré elle
» l'hommage public qui résume en ce moment les
» vœux de tous ces cœurs. »

(En ce moment on découvre le splendide portrait de Mgr Namèche. Toute l'assemblée est debout. De toutes parts retentit le cri enthousiaste : Vive le Recteur ! Vive Mgr Namèche !)

L'orateur continue : « Que cette œuvre d'art des-
» tinée à briller comme un joyau dans notre galerie
» historique, que ces traits vénérés du chef de
» famille, que ce souvenir du fondateur de la Société
» Générale demeure à jamais parmi nous comme le
» monument de la confiance et de l'affection filiale,
» comme l'hommage rendu au dévouement du plus
» sage des recteurs et du meilleur des pères ! *(Accla-
» mations.)*

» Que cette image rappelle à tous une vie entière
» noblement consacrée au service de la jeunesse et
» vouée sans réserve au labeur de l'éducation chré-
» tienne. *(Applaudissements.)*

» Qu'elle rappelle à jamais cette vieillesse véné-
» rable, active, aimante, couronnée d'honneur, com-
» blée à la fois des grâces d'En Haut et des bénédic-
» tions de la terre ! *(Applaudissements prolongés.)*

» Qu'elle rappelle surtout cette paternité souriante
» et pleine de sollicitude qui nous a tant aimés, et
» qui s'attendrit si profondément chaque fois qu'il
» lui est donné de nous le dire ! *(Acclamations
» enthousiastes qui redoublent en présence des larmes
» du Recteur.)* »

Au milieu de ces ovations inouïes, le pieux Recteur éprouvait le besoin de s'abîmer dans son humilité et de faire remonter à Dieu la gloire de ce triomphe.

« Je n'essaierai point, disait-il, de vous peindre les
» sentiments qui s'agitent en moi, qui assiègent mon
» cœur en ce moment. Il en est un cependant qui

» l'emporte sur tous les autres et que je me sens
» pressé d'exprimer tout d'abord. Ce sentiment c'est
» celui de la reconnaissance envers Dieu, le maître,
» le père suprême. La Providence est admirable de
» sagesse et de bonté dans la conduite des enfants
» des hommes, comme parlent nos saints Livres. Elle
» nous mène tandis que nous nous agitons. Quand je
» repasse dans ma mémoire toutes les particularités,
» toutes les vicissitudes d'une vie si uniforme pour-
» tant extérieurement. Quand je me représente les
» difficultés, les incertitudes, les perplexités, les
» obstacles de toute sorte qui se sont rencontrés sur
» ce chemin si uni en apparence, un cri d'amour
» s'élève au fond de mon âme et je voudrais tomber
» à genoux devant tant de bienfaits, devant les pro-
» diges de miséricorde de cette divine Providence
» qui m'a conduit comme par la main, *fortiter et*
» *suaviter*, malgré mes misères dans la voie qu'Elle
» m'avait tracée, pendant ces quarante années toutes
» consacrées à l'éducation de la jeunesse catholique,
» c'est-à-dire à l'œuvre la plus haute, la plus utile
» et pourquoi ne l'ajouterai-je pas, la plus consolante
» qu'il soit donné à l'homme d'accomplir ici-bas.

» Merci, mon Dieu ! Gloire à vous au plus haut des
» cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne
» volonté. J'avais appris sur les genoux de ma mère
» à mettre ma confiance en vous, le père des pauvres,
» le soutien des humbles et des faibles. Cette con-
» fiance n'a pas été trompée. »

Puis, se laissant aller à une admirable effusion de

son cœur paternel, il élevait cette jeunesse ardente et chrétienne vers les hauteurs du devoir, les intéressait aux épreuves de la religion, aux luttes dont la Belgique était alors le théâtre et laissait leurs cœurs tout débordant de généreux enthousiasme.

Cela dura *crescendo* jusqu'à la fin. Non contents de posséder Mgr Namèche en portrait, ils voulurent l'avoir en buste, lorsqu'il fut élevé à la dignité de Prélat de la Maison pontificale; et le jeune avocat chargé de porter la parole au nom de ses condisciples lui disait au milieu d'acclamations qui la soulignaient à chaque instant :

« Enfants dévoués de l'*Alma Mater*, étroitement » attachés à celui qui la personnifie, nous avons » voulu éterniser une image vénérable déjà gravée » par l'amour filial au fond de tous nos cœurs! Que » ce marbre, où la main de l'artiste a su fixer l'em- » preinte de l'intelligence et de la bonté parmi les » nobles sillons du travail, apparaisse désormais aux » regards comme un monument durable de la fidé- » lité qui nous unit à nos maîtres, et surtout à celui » que l'Université révère et chérit comme son père! » Qu'il parle encore pour nous lorsque la destinée » aura conduit nos pas vers des lieux étrangers! Qu'il » redise à nos successeurs de quel tendre respect la » jeunesse catholique récompense le dévouement et » la tendresse! Qu'il vous rappelle, à vous, Mon- » seigneur, un des jours les plus rayonnants de votre » vie, ce jour où mille cœurs émus d'un même sen- » timent de vénération filiale vous saluaient de leurs

» transports! Qu'il marque dans l'histoire de la » grande institution qui nous abrita sous son aile, » un de ces moments heureux et splendides où elle » se révèle à tous les yeux dans l'éclat de sa foi, dans » l'élan généreux de son cœur et dans le sentiment » d'étroite union qui fait sa puissance.

» A pareil jour, il y a quarante ans, Monseigneur, » si l'on eût levé devant vous le voile de l'avenir; si, » dans l'humble chapelle où vous demandiez à Dieu » de bénir les travaux de votre jeunesse et ceux de » l'Université naissante, il vous eût été donné d'en- » trevoir le spectacle qui se déploie en ce moment » sous vos yeux attendris : le faible rejeton devenu » l'arbre immense qui étend ses rameaux protecteurs » jusqu'au delà des confins de notre patrie; la petite » assemblée aujourd'hui légion; l'antique *Alma Mater* » faisant refleurir autour d'elle toutes les gloires de » la science, relevant ses nobles édifices, s'entourant » de créations nouvelles; une jeunesse pleine de foi, » de confiance et d'ardeur accourant de tous les » points du territoire et même de la terre étrangère » pour s'inspirer de ses doctes leçons et reporter » partout l'influence de son esprit; si dans une heure » bénie, il vous eût été donné de l'embrasser tout » entière d'un regard, et de voir autour de vous vingt » générations successives de cette jeunesse d'élite » confondues dans une même pensée d'affectueuse » vénération et de reconnaissance, ah! vous eussiez » compris qu'une vie de dévouement et d'abnéga- » tion incessante, en méritant les palmes éternelles,

» trouve même ici-bas dans l'honneur qui l'entoure » et dans la bénédiction de ses œuvres les magni- » fiques récompenses que le Seigneur réserve à la » vertu ! »

On nous pardonnera cette citation un peu longue : elle exprime la conclusion morale de toute cette vie.

V.

En 1881, cédant aux instances réitérées de Mgr Namèche, l'épiscopat consentit à le décharger des fonctions et des responsabilités rectorales en lui conservant le titre et la dignité de Recteur émérite.

Cette détermination, fruit d'une défiance peut être exagérée de ses forces et de ses aptitudes, n'ouvrait pas au laborieux vieillard les perspectives d'un repos trop bien mérité. Elle transformait seulement cette activité féconde au profit des travaux de l'écrivain. Pendant les douze années qui suivirent on vit successivement paraître les vingt derniers volumes de l'*Histoire nationale*.

Mgr Namèche avait trouvé aux portes de Louvain une retraite en harmonie avec ses goûts studieux, à la fois austère et grandiose, religieuse et calme dans les bâtiments de l'ancienne abbaye du Parc. Il y trouvait l'avantage, inappréciable à ses yeux, de vivre dans un contact de toutes les heures avec la vie monastique. Quelques chambres avaient été jadis aménagées pour le séjour d'un étudiant distingué (le comte de Merode-Westerloo, aujourd'hui ministre des affaires étrangères). Les religieux y

ajoutèrent la plus belle salle gothique du monastère, où vint s'étager une bibliothèque de vingt-deux mille volumes, seul trésor que Mgr Namèche possédât jamais ici-bas. C'est-là, c'est dans une aile solitaire de ce monument historique, à la porte de l'église abbatiale, au milieu des tombes de ses anciens amis, que le bon vieillard établit sa demeure pour y achever son *Histoire* et pour attendre l'éternité.

Sa vie y fut celle d'un bénédictin des anciens jours. Levé avant l'aurore il consacrait les premières heures de la journée à la prière et à la messe canoniale. Il écrivait ensuite jusqu'à midi. Après une heure donnée à quelque promenade solitaire, il préparait dans ses livres la tâche du lendemain. Aucune diversion ne vint interrompre pendant douze ans cette régularité laborieuse. Nul ne le revit au-dehors, pas même dans Louvain, si ce n'est peut-être le directeur de sa conscience, au jour accoutumé.

Sa solitude était rarement troublée par les visites de l'amitié. Sans doute on put voir, dans les premiers temps, l'affluence des maîtres et des disciples honorer cette réclusion volontaire des témoignages multipliés du respect et de la sympathie. On vit même la jeunesse universitaire, éprise un jour des beaux enthousiasmes d'autrefois, désolée de ne plus rencontrer dans Louvain cette figure vénérable, se lever comme un seul homme, et s'en aller tout entière, fanfares sonnantes et drapeaux déployés, envahir l'enceinte du Parc et faire trembler les échos de l'abbaye d'une acclamation sans fin à son

vieux Recteur bien-aimé. Ovation inattendue qui ne manqua pas de le toucher jusqu'aux larmes. Mais c'était la dernière. Avec le temps, comme il arrive, les visites se firent plus rares, les vieux amis disparurent; les jeunes hommes qui l'avaient connu entrèrent dans la vie; des générations nouvelles se pressèrent sur les bancs de l'école : et la solitude se fit avec l'oubli des hommes autour du travailleur silencieux.

Il ne revit plus les toges académiques et les rangs pressés de la jeunesse universitaire que lorsqu'un cortège funèbre amenait à sa dernière demeure, au cimetière du Parc, l'un ou l'autre de ses anciens collaborateurs ou celui-là même qui jeune encore l'avait remplacé dans la charge rectorale. Les yeux se levaient alors vers quelque fenêtre de l'étage, cherchant une tête blanchie recueillie dans la prière. Ces tombes amies l'entouraient de toutes parts et lui gardaient le mélancolique souvenir du passé. Mais ce spectacle n'était point pour l'abattre : il n'était pas de ceux qui ont peur de la mort, et il avait la mémoire du cœur. Il se plaisait au contraire à évoquer en présence de leurs tombes la vie de ces vieux compagnons d'armes; il déplorait la jeunesse moissonnée en sa fleur; il choisissait lui-même sa place dans un coin bien humble, bien écarté du cimetière, à côté des religieux fervents qu'il estimait les grands amis de Dieu.

Parfois aussi des visiteurs, moins paisibles et plus dangereux que les morts, vinrent attenter au repos

de l'illustre vieillard. On se souvient de ces malfaiteurs qui, profitant d'une nuit d'orage et de l'isolement du lieu, forcèrent l'entrée de sa demeure croyant y ravir des trésors. Le courage intrépide d'un fidèle serviteur lui sauva la vie. Cette aventure tragique, en lui prouvant l'héroïque sincérité du dévouement dont il était l'objet, ne réussit pas à le faire départir de sa mansuétude. Il nous souvient l'avoir trouvé alors beaucoup plus préoccupé de son bréviaire en retard que du danger mortel qu'il venait de courir; et ce fut certes bien malgré lui si la justice ne consentit pas à faire grâce aux coupables en aveu.

Cette existence de reclus partagée entre le travail et la prière, étrangère à toute compensation terrestre, voire à celle des encouragements officiels les mieux mérités, privée même des consolations propres à la vie religieuse, cette existence paraîtrait supportable à bien peu d'hommes de nos jours. Elle semblait réaliser au sortir d'une vie éminemment active le vœu enthousiaste échappé un jour du cœur du jeune écolier passionné par l'étude : « *O maman*, di- » sait-il, *une prison et des livres, ce serait pour moi le* » *bonheur.* » Ce qui faisait le charme de cette vie austère, ce qui lui tenait lieu de toute satisfaction humaine, ce n'était pas seulement de poursuivre et de mener à bonne fin une œuvre grandiose — les savants ont de ces enthousiasmes; — c'était le sentiment d'une piété profonde. Mgr Namèche avait les vertus d'un religieux et la foi d'un ascète. Il ne travaillait pas pour la gloire de ce monde, il travaillait pour la gloire de Dieu.

Quand des infirmités douloureuses vinrent, à l'âge de quatre-vingt ans, menacer cet ouvrier infatigable des ennuis mortels d'une inaction causée par une cécité imminente, il frémit à cette approche de la nuit éternelle; mais son cœur s'abîma avec plus d'élan que jamais dans l'amour de son Dieu. Voici de quel style il répondait aux condoléances de l'éditeur qui avait poursuivi si noblement la longue publication de son œuvre, et dont il appréciait l'amitié dévouée « Je ne saurais vous dire combien je suis » touché de votre générosité... Je suis heureux dans » ma solitude malgré mes misères, avec mes livres, » avec Dieu surtout, mon soutien et mon espérance; » Dieu, la bonté, la beauté suprême à laquelle j'as- » pire, seul capable de rassasier notre cœur, d'étan- » cher sa soif de connaître et d'aimer. *Deus meus et* » *omnia!* Mon Dieu et mon tout! » Cette âme si lumineuse, si tendre et si pure, semblait avoir gardé le rayonnement de l'innocence baptismale. Après une vie d'immenses labeurs, purifiée par les souffrances et les anxiétés du scrupule, elle voyait poindre l'aurore éternelle avec une indicible confiance. Il termina, péniblement, le vingt-neuvième volume de son *Histoire nationale;* puis il remit au soin d'un prêtre jeune encore, dont les débuts historiques lui avaient fait concevoir grande espérance, il remit à l'abbé Balau le soin d'achever le récit jusqu'aux temps actuels en prenant pour guide l'abrégé d'histoire qu'il avait lui-même conduit jusqu'au règne de Léopold II. Alors détaché de tout souci

terrestre, il ne pensa plus qu'à l'éternelle vie. Une maladie de quelques jours le mit aux portes du tombeau, donnant aux rares amis qui le visitèrent l'occasion d'admirer sa vertu, sa sérénité absolue, son amour de Dieu, « sa joie d'aller au ciel ». « Oui, nous disait-il avec un doux sourire, « je meurs plein de » confiance et de joie. Sans doute dans une si longue » carrière Dieu trouvera bien des fautes et des de- » voirs omis, mais je m'abandonne aux bras de sa » miséricorde. Dites à cette chère jeunesse que je les » ai toujours beaucoup aimés, je les bénis en votre » personne. »

La veille de sa mort il répéta au Père Romain, son confesseur, la parole de Suarez mourant : *Non putabam tam dulce mori.* « Je me suis efforcé de vivre » toujours à la plus grande gloire de Dieu, je veux » mourir comme j'ai vécu, *ad majorem Dei gloriam.* » Je ne crains pas la mort. J'éprouve en ce moment, » quoiqu'indigne, quelque chose de ce qu'éprouvait » Suarez à son lit d'agonie. Je me sens heureux » d'avoir travaillé un peu à l'édifice de la science » catholique. Je ne crains pas le purgatoire : mille » ans, ô mon Dieu ! aussi longtemps que vous vou- » drez ! Je sais bien que votre amour finira par » triompher. » Puis se faisant apporter une petite image de la Ste Vierge qu'il tenait de sa mère il répéta avec une expression ineffable son invocation favorite : « *Maria mater gratiæ*, Marie, mère de » grâce, soyez pour moi une mère de miséricorde, » et recevez, maintenant qu'il va mourir, votre » pauvre enfant. »

C'est dans les sentiments de cette tendre piété qu'il vit approcher l'heure dernière. A ce moment redoutable qui fait trembler les plus austères, Dieu sembla lui prodiguer des consolations sublimes et mystérieuses. Sa foi perçait les ombres de l'avenir. Il s'en fût de ce monde, joyeux comme le moissonneur fatigué, sa tâche bien remplie. Sa vie avait été d'un sage : sa mort fut celle des saints. Ses funérailles, simples comme il les avait demandées, sans discours et sans honneurs publics, se firent par un radieux soleil, avec un grand concours de jeunesse attendrie, avec des larmes sincères où l'admiration se mêlait à la confiance. Il repose en paix, au pied de sa demeure que son âme semble encore habiter, en attendant la croix que des mains amies vont élever sur sa tombe, avec cette brève parole, dernier reflet de sa touchante modestie :

CI-GÎT ALEXANDRE NAMÈCHE
PRÊTRE, AMI DE LA JEUNESSE
TROISIÈME RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE
DE LOUVAIN.
PRIEZ POUR LUI.

CARTUYVELS,
vice-recteur de l'Université.

—

DISCOURS

prononcé à la salle des Promotions de l'Université catholique de Louvain, le 17 octobre 1893, jour de l'ouverture des cours, après la messe du Saint-Esprit, par Mgr ABBELOOS, protonotaire apostolique a i. p., recteur magnifique de l'Université.

—

Messieurs les Professeurs,
Messieurs les Étudiants,

L'année académique qui vient de finir a été marquée par des événements mémorables pour l'Église et pour la patrie.

A l'occasion de ses noces d'or épiscopales, notre glorieux pontife Léon XIII a vu, de tous les climats du monde, arriver au pied de son trône des pèlerins sans nombre, désireux d'exprimer au Père commun leurs sentiments de vénération profonde et de piété filiale. Spectacle magnifique que celui de toutes ces foules arrivant successivement à Rome, durant plusieurs mois, et se portant au Vatican, impatientes de se trouver en présence du Vicaire de J.-C. Plus magnifique encore et plus propre à donner une idée de l'empire souverain que l'auguste Vieillard exerce sur les âmes, la vue de ces armées de fidèles acclamant, dans les immenses salles du palais pontifical, l'arrivée du Pape au milieu d'elles, recueillant avec respect

toutes ses paroles, lui prodiguant leurs témoignages de dévouement et d'affection, émues jusqu'aux larmes quand, après une longue attente, elles parvenaient à s'approcher du Saint-Père, à lui baiser les mains et à recevoir une bénédiction spéciale. Comme Léon XIII vient de le dire Lui-même dans son encyclique *Lætitiæ sanctæ*, il est impossible de ne pas voir dans cette commune et éclatante manifestation de foi et d'amour la preuve d'un dessein tout particulier de la divine Providence envers l'Église et envers son chef. Les hommages arrivent de toutes parts à ce roi dont malgré tous les attentats la couronne est immortelle ; les princes des nations, même étrangers à notre foi, viennent s'incliner devant Lui et recevoir de sa bouche les conseils qui doivent assurer le bonheur des peuples et garantir la paix du monde. Il semble que Dieu veuille le dédommager de la privation passagère de sa complète indépendance temporelle, en étendant sur tout l'univers cet ascendant merveilleux dont les siècles précédents ne nous offrent peut-être aucun exemple.

A l'époque même où les pèlerinages nationaux arrivaient plus fréquents, alors que toutes les voies de communication déversaient chaque jour et plusieurs fois par jour, dans les rues de Rome, des flots de pèlerins et que les audiences se succédaient au Vatican, le Saint-Père daigna suspendre pendant un demi-jour ces réceptions solennelles et admettre devant Lui la députation de l'Université.

Cette faveur toute spéciale, la bienveillance si ten-

drement paternelle dont nous avons été l'objet nous engagent à insister devant vous sur les circonstances de l'inoubliable entretien qui nous fut accordé. Il nous souviendra toujours des paroles affectueuses de Léon XIII pour notre pays et des démonstrations de son attachement pour l'Université catholique, à raison surtout, comme Il l'a dit Lui-même, des services rendus par elle dans l'ordre religieux, politique et social, et des grands résultats obtenus par l'action féconde et constante des élèves sortis de Louvain.

L'Université catholique et la patrie belge sont si étroitement unies dans la pensée du Saint-Père qu'Il semble ne pas concevoir la prospérité de l'une sans la prospérité de l'autre et qu'Il les confond dans une même et profonde affection.

Ainsi que j'ai eu l'occasion de le dire dans une autre réunion, le jour où Il nous reçut, c'était le 17 du mois d'avril, de graves nouvelles, rendues plus inquiétantes par les exagérations de la presse étrangère, représentaient la Belgique comme un pays en proie à une effervescence pleine de menaces. Tous les modes de suffrage, discutés à la Constituante, venaient d'être rejetés : le Saint-Père exprima néanmoins devant nous l'espoir — espoir qui fut réalisé le lendemain, — que la sagesse des gouvernants et le bon sens du peuple belge sauraient faire sortir le pays de cette crise périlleuse.

Depuis lors, Messieurs, les grands débats sont terminés ; la revision de notre pacte fondamental, à laquelle plusieurs de nos professeurs ont pris une part que le pays n'oubliera pas, est maintenant un

fait accompli; et à l'avenir nos institutions renouvelées, avec leurs bases elargies et notre dynastie populaire au sommet, seront appuyées plus que jamais de l'adhésion cordiale de tous les bons citoyens. On peut le proclamer avec le grand ministre qui a présidé à l'œuvre longue et pénible qui vient de s'achever : « Nos populations sont essentiellement honnêtes, morales, laborieuses. Depuis un demi-siècle, elles ont accompli de grands progrès dans toutes les sphères. Il faillait en tenir compte. Il n'était que juste d'appeler aux urnes électorales ces milliers de travailleurs des champs et de l'usine, ces petits commerçants, ces artisans, qu'en écarte la Constitution actuelle. Puisqu'ils constituent l'une des forces du pays, il est bon qu'ils aient leur part dans la direction des affaires. »

Saluons avec confiance l'ère nouvelle qui vient de s'ouvrir, mais ne nous dissimulons pas les devoirs, nouveaux aussi, qu'elle nous impose. Dans ce corps social où la vie politique va circuler plus abondante et dont tous les membres auront leur part d'action dans le gouvernement du pays, les distinctions basées sur la richesse ou sur des souvenirs historiques s'effaceront de plus en plus et l'influence ira à ceux qui la conquerront par leur mérite personnel et leur dévouement. Il a été dit souvent qu'il faut aller au peuple. Oui, à la condition de ne pas y aller en ambitieux, mais d'y aller en ami, désireux de l'éclairer sur ses vrais intérêts et de prèter sans calcul à ses justes aspirations un concours génereux.

Quant à vous, Messieurs les Étudiants, vous n'êtes encore que sur le seuil de la vie politique; et c'est parce que vous ne l'avez pas franchi que je vous parle plus librement et à un point de vue supérieur aux ordinaires préoccupations des partis. Parmi vous, je le sais, la bonne volonté ne fera pas défaut et nous en avons pour garant le zèle que vous déployez dans les œuvres si nombreuses qui ont pour objet les classes déshéritées; mais pour être vraiment efficace votre bonne volonté doit avoir la science pour auxiliaire et pour guide. C'est pour répondre à cette nécessité que, l'an dernier, l'Université catholique, généreusement secondée par plusieurs de ses professeurs, a fondé une École des sciences politiques et sociales, dont la création fut accueillie dès son origine par les approbations les plus flatteuses et les précieux encouragements du Saint-Père. Le succès a répondu à ces heureux auspices; dès la première année, les cours de son enseignement ont été suivis par plus de trente auditeurs. Sans doute, le diplôme qu'elle confère n'est pas accessible à vous tous, bon nombre d'entre vous étant absorbés par des études d'une autre nature. Néanmoins, ceux-là aussi peuvent apporter un riche contingent à l'œuvre commune de la régénération des masses populaires, car chacune de nos études scientifiques et professionnelles contribue à augmenter le patrimoine intellectuel du pays, à faciliter l'éducation de la généralité, à propager les connaissances, à créer le courant d'une sorte d'enseignement mutuel.

A l'œuvre donc, chers jeunes gens, ouvrez vos âmes à ces nobles et chaudes aspirations et faites en sorte que l'avenir de notre *Alma Mater* soit plus glorieux encore que son passé.

Ce passé nous donne de puissants motifs d'encouragement. Le nombre des étudiants portés, l'année dernière, sur les listes académiques a été de 1644 et nous avons la consolation de pouvoir dire que l'immense majorité d'entre eux ont, par leur conduite et leur travail, fait honneur à notre Université. Les examens ont donné des résultats satisfaisants, mais ici, comme partout ailleurs, ils nous ont mis à même de constater, parmi les jeunes gens récemment sortis du collège, certaine inexpérience du travail personnel, si indispensable aux hautes études, et un défaut de méthode capables de neutraliser les dons des plus belles intelligences. En vue de faire disparaître, en partie du moins, cet obstacle à leurs succès, nous avons fixé, pour les élèves des premières années, des séries régulières de répétitions qui les éclaireront sur leur degré d'avancement et leur seront un stimulant au travail.

Vos Maîtres, chers Étudiants, ne reculent devant aucune peine pour vous assurer un avenir répondant à l'attente de vos familles, et l'Université elle-même s'impose de lourds sacrifices pour maintenir son enseignement au niveau des exigences toujours croissantes de la science contemporaine. L'année pro-

chaine, seront définitivement organisés les doctorats en philologie romane et en philologie germanique, qui deviendront le complément scientifique de nos cours littéraires et leur imprimeront un cachet moderne et progressiste. Des locaux plus spacieux, mieux appropriés à leur destination et, nous aimons à l'espérer, désormais irréprochables seront attribués aux Écoles spéciales, si dignes de notre intérêt et de la généreuse sympathie des familles catholiques, et dont les élèves peuvent servir si puissamment plus tard la cause sociale.

Comme les années précédentes, l'Université de Louvain a eu sa part de succès dans les concours organisés par le Gouvernement : un docteur de la Faculté de Droit, deux de la Faculté de Medecine, deux autres de la Faculté des Sciences, ont remporté des bourses de voyage (1). Si les Lettres ne sont pas représentées dans cette glorieuse énumération, elles ont trouvé un dédommagement dans la distinction si flatteuse obtenue en France par le drame *Africa* de notre sympathique collègue, M. le chevalier Descamps, qui nous a montré que les soucis de la politique n'ont pas tari chez lui la sève de la poésie.

---

(1) MM. Delannoy, Charles, de Tournai, docteur en droit; Bastin, Albert, d'Aulnois, et De Marbaix, Henri, d'Eynthout, docteurs en médecine; Lefebvre, Maurice, de Louvain, docteur en sciences naturelles, et de la Vallée Poussin, Charles, de Louvain, docteur en sciences physiques et mathématiques.

A côté de ces joies, l'*Alma Mater* a eu aussi ses deuils. Elle a perdu de nombreux étudiants et quatre de ses membres émérites : Mgr Namèche, son ancien recteur, historien aussi savant que modeste, écrivain délicat, homme de cœur, sous l'administration duquel a été fondée notre École supérieure d'Agriculture et s'est constituée la Société générale des Étudiants.

Vers la fin d'une vie consacrée tout entière au travail, il a voulu, comme Charles-Quint, un de ses héros préférés, se retirer dans la solitude d'une abbaye pour s'y reposer dans la prière; mais son amour de l'étude l'y a suivi. C'est là qu'il a terminé son grand ouvrage destiné à glorifier le passé et les institutions de la patrie belge; là qu'il aimait à recevoir ses anciens collègues et les étudiants et que, dans les entretiens qu'il avait avec eux, il revivait de la grande vie universitaire; là qu'il est mort comme un sage qui comprend le néant de cette vie éphémère et comme un saint qui attend avec confiance la vie qui ne finit point.

L'Université a encore perdu M. Thimus, ancien professeur de droit civil préparatoire au notariat, scrupuleux observateur des devoirs de sa charge et de ses obligations de chrétien; M. Nève, savant orientaliste, philologue de mérite, dont les écrits nous font encore honneur à l'étranger et dont les dernières préoccupations ont trahi la fidélité de son dévouement à l'Université; M. Van Kempen qui vient de nous être enlevé tout récemment, jadis une des

gloires de notre Faculté de Médecine et du haut enseignement en Belgique, mort victime de son dévouement à la science, après un long martyre, prévu, décrit par lui et accepté à l'avance avec un héroïque abandon aux desseins de la divine Providence. Que ces morts chrétiennes sont belles, Messieurs! Elles nous laissent des regrets sans doute, mais que d'immortelles espérances elles nous font entrevoir!

Le corps académique se présente, pour l'année prochaine, avec d'assez nombreuses modifications.

Cinq de ses membres, MM. De Becker, Van Hoonacker, Van Gehuchten, Vuylsteke et Vierendeel ont été promus à l'ordinariat; deux autres, MM. Demanet et Ch. de la Vallée Poussin ont obtenu le rang de professeurs extraordinaires.

M. Prosper Poullet, docteur en Droit et en Philosophie et Lettres, a été attaché à la Faculté de Droit en qualité de chargé de cours. Nous lui avons confié, à l'École des Sciences politiques et sociales, la chaire d'Histoire diplomatique et, aux Écoles spéciales, la chaire du Droit administratif.

Dans la Faculté de Philosophie et Lettres, nous avons dû nous résigner à accepter la démission d'un de nos professeurs les plus distingués. M. Léon de Monge a vu ses forces trahir son zèle et son amour du travail; il a demandé son éméritat et il emporte avec lui notre profonde estime pour ses rares talents et ses qualités personnelles, et l'affection reconnaissante de ses anciens élèves.

Son cours d'Histoire de la Littérature française a été attribué à M. Georges Doutrepont, qui a jusqu'ici fait le même cours à l'université de Fribourg avec le plus brillant succès, et dont les travaux en cette matière sont riches de promesses pour l'avenir. Les notions d'Histoire des littératures contemporaines ont été confiées à M. le professeur Colinet, qui, par son intelligence des langues modernes, est tout préparé à initier avec fruit ses élèves à la connaissance des littératures étrangères.

Le cours de Philosophie morale laissé vacant par le départ de M. Fontaine, que des devoirs de famille ont éloigné de Louvain, a été dévolu à M. Van Hoonacker, professeur à la Faculté de Théologie.

M. Cauchie, qui déjà présidait aux exercices pratiques de la section du doctorat en Histoire, est définitivement attaché à la Faculté de Philosophie et Lettres, et chargé d'enseigner les institutions du moyen âge.

M. Sencie, docteur en Philosophie et Lettres, chargé depuis un an du cours d'Histoire politique de la Grèce ancienne, fera de plus, cette année, le cours d'épigraphie grecque aux élèves du doctorat en philosophie et lettres.

M. Sibenaler, ingénieur, docteur en sciences physiques et mathématiques, chargé de cours, prendra l'enseignement de la mécanique appliquée qui lui avait été destiné l'année dernière.

Enfin, MM. François Béthune, Bang et Le Coutere, ont été, dès à présent, désignés par NN. SS. les

Évêques pour faire une partie des cours préparant aux doctorats en Philologie romane et en Philologie germanique. A partir de cette année, M. Béthune fera celui d'Histoire comparée des littératures modernes, partie romane, aux élèves du doctorat en Histoire.

De son côté, l'École St-Thomas, annexée à l'Université, a vu son personnel enseignant complété par l'adjonction de M. De Wulf, docteur en Droit, en Philosophie et Lettres et docteur en Philosophie selon St-Thomas, de M. Deploige, docteur en Droit et en Philosophie et Lettres et licencié en Philosophie selon St-Thomas, de M. Nys, docteur en Philosophie selon St-Thomas et de M. Thiery, docteur en Droit et en Sciences physiques et mathématiques, qui sont nommés professeurs agrégés.

A signaler encore un changement dans la direction administrative de l'Université. M. l'abbé Demanet, que son enseignement met en contact journalier avec un grand nombre d'étudiants, a bien voulu se charger des fonctions d'assesseur du vice-recteur en remplacement de Mgr Mercier, que ses multiples occupations ont obligé de renoncer à cette tâche, remplie par lui durant plusieurs années avec tant de zèle et de dévouement.

Chers Étudiants, l'année dernière, à pareil jour, je vous confiais l'honneur de l'Université catholique; vous avez répondu à notre attente et s'il s'est rencontré quelques rares jeunes gens, triste exception

au milieu de votre multitude si bonne, qui ont oublié ce qu'ils se devaient à eux-mêmes et ce qu'ils devaient à l'*Alma Mater*, nous avons obéi à l'impérieuse obligation de les retrancher de notre sein. Continuez de vous montrer dignes de votre passé, en demeurant élèves studieux et chrétiens fervents.

Aimez le travail : le travail fut toujours la meilleure, il est, de nos jours, la seule garantie d'un bel avenir ; il honore, il sanctifie. Les temps ne sont plus où la richesse était stable et servait de prétexte au dédain de tout effort laborieux, où les privilèges de la naissance ouvraient un large et facile accès aux positions sociales ; les fortunes en apparence les plus solides s'effritent et s'amoindrissent ; les inégalités d'origine s'effacent chaque jour davantage sous l'action des idées démocratiques. L'instruction pénètre dans toutes les classes et, avec elle, le désir de monter, l'ambition d'être quelque chose, la soif de goûter aux jouissances réservées jusqu'ici aux rangs supérieurs ; il en est déjà des carrières libérales comme il en est du royaume des cieux : *vim patitur et violenti rapiunt illud*, elles ne se conquièrent que par l'ardeur et la ténacité du travail.

Sans le travail, on est un être inutile et nuisible. Notre époque est sérieuse et elle n'accorde son estime et ne donne sa confiance qu'aux hommes laborieux ; c'est chez eux qu'elle trouve le vrai sentiment de la dignité humaine, chez eux qu'elle rencontre plus aisément l'honnêteté des mœurs, à eux qu'elle s'adressera quand elle aura besoin de direction.

Pour vous soutenir et vous encourager dans le travail, soyez fidèles aux pratiques de la vie chrétienne; elles affermissent les convictions et la volonté, elles tempèrent l'ardeur des passions, elles protègent contre les séductions, elles conservent à l'intelligence cette sérénité qui lui permet l'usage de toutes ses forces, elles maintiennent l'âme à une hauteur digne de sa céleste origine. Soyez des hommes d'œuvres; que votre présence se révèle partout où il y a du bien à faire. Allez apprendre dans les réunions de charité et dans les visites des pauvres la noble manière d'utiliser le superflu de votre temps et de vos ressources. Ainsi votre jeunesse s'écoulera heureuse et bénie pour vous, pleine de glorieuses espérances pour vos familles, pour l'Église et pour la patrie.

Messieurs les professeurs, Messieurs les Etudiants, au nom de NN. SS. les Évèques et sous les auspices de notre céleste patronne, la Très Sainte Vierge Marie, je déclare ouverte l'année académique 1893-94.

—

TABLE DES MATIÈRES.

—

PRÉLIMINAIRES.

Correspondance des ères anciennes, etc. . . . v
Faveur accordée par le Saint-Père aux élèves du collège du Saint Esprit IX
Calendrier XI
Planètes principales XXXVI

PREMIÈRE PARTIE.

Prière à la très sainte Mère de Dieu, patronne de l'Université 3
Corps épiscopal de Belgique 5
Personnel de l'Université 7
Collèges et établissements académiques . . . 33
Programme des cours de l'année académique 1893-1894 44
École catholique d'Adultes 120
Rapport sur les travaux de l'École catholique d'Adultes, durant l'année 1892-93, présenté au nom du bureau, par M. Paul Segers, secrétaire 121
Genootschap ter beoefening der aloude, vaderlandsche, christelijke beschaving, onder de leiding van professor Dr Paul Alberdingk Thijm en het oppertoezicht van Mgr den Rektor der Hoogeschool 127
Verslag der werkzaamheden van het Genootschap ter beoefening der aloude, vaderlandsche, christelijke beschaving, gedurende het studiejaar 1892-93, door Eerw. E. Soens. 128

Conférence d'Économie sociale 132
Rapport sur les travaux de la Conférence d'Économie sociale, pendant l'année académique 1892-1893, par M. Auguste Mélot, secrétaire 133
Société Médicale de l'Université catholique de Louvain. 138
Rapport sur les travaux de la Société Médicale, pendant l'année 1892-1893, fait au nom de la commission directrice, par M. le docteur Eug. Loncin, secrétaire 140
Conférence d'histoire littéraire grecque et latine 146
Rapport sur les travaux de la Conférence, pendant l'année 1892-1893, présenté par M. C. Le Coutere, docteur en philosophie et lettres 148
Société de Saint Vincent de Paul 185
Rapport présenté, au nom du Conseil, sur les travaux des Conférences pendant l'année académique 1892-1893 190
Landbouwkring der katholicke Hoogeschool van Leuven 206
Verslag der werkzaamheden van den Landbouwkring, gedurende het schooljaar 1892-93, door Th. Onghena 207
Cercle Agronomique de l'Université catholique de Louvain. 222
Rapport sur les travaux du Cercle Agronomique pendant l'année 1892-1893, fait au nom de la commission, par M. Léon Petit. . . 223

Rechtsgenootschap der katholieke Hoogeschool van Leuven 232
Verslag over de werkzaamheden van het Rechtsgenootschap, gedurende het afgeloopen schooljaar 1892-1893, door M. Edmond Duysters, student in de rechten, Lier. 234
Societas philologa Lovaniensis 250
Rapport sur les travaux de la SOCIETAS PHILOLOGA *de l'Université catholique, pendant l'année académique 1892-1893, par M. l'abbé Victor Carlier, candidat en philosophie et lettres, secrétaire sortant* 255
Cercle Industriel 276
Rapport sur les travaux du Cercle Industriel pendant l'année académique 1892-1893, fait au nom du comité directeur, par M. Georges Wins, vice-président 278
Séminaire historique. Exercices critiques sur l'Histoire ecclésiastique 290
Rapport sur les travaux du Séminaire d'histoire ecclésiastique, pendant l'année 1892-1893, par M. l'abbé Amédée Bondroit, étudiant en droit canon, secrétaire 294
Conférence d'histoire 307
Rapport sur les travaux de la Conférence pendant l'année académique 1892-1893. . . . 309
Taal en letterlievend studentengenootschap MET TIJD EN VLIJT 327
Verslag over de werkzaamheden van 't schooljaar 1892-1893 door den heer advokaat Al. Van de Vyvere 331

Docteurs ad honores 344
Liste des étudiants admis aux grades académiques par l'Université pendant l'année 1892-1893 344
Liste des étudiants admis aux grades académiques par les commissions d'examen de l'Université dans les sessions de 1893 . . . 347
École normale pour les ecclésiastiques qui se préparent à l'enseignement moyen 383
Écoles spéciales des arts et manufactures, du génie civil et des mines. 384
École supérieure d'Agriculture. 392
École supérieure de Brasserie 396
Statistique des admissions en théologie et en droit canon 397
Statistique des admissions par les jurys d'examen 400
Statistique des grades obtenus devant les jurys d'examen 403
Tableau général des inscriptions prises pendant les années 1834-1835 à 1892-1893 406
Inscriptions par Facultés, prises pendant l'année académique 1892-1893. 410
Statistique des élèves inscrits pendant l'année académique 1892-1893 et répartis d'après leur pays d'origine 411
Tableau des inscriptions des deux premiers mois comparées avec le total de chaque année académique 413
Inscriptions par Facultés, prises pendant les deux premiers mois de la nouvelle année académique 1893-1894 416
Nécrologe. 417

DEUXIÈME PARTIE.

Règlement général de l'Université. 423
Liste des règlements publiés dans les Annuaires 438
Le Séminaire américain de Louvain 444
L'École Saint-Thomas d'Aquin et le Séminaire Léon XIII 446

APPENDICE.

Notice sur la vie de M. Auguste Thimus, professeur émérite de l'Université catholique . III
Notice sur la vie et les travaux de M. Félix Nève, professeur émérite à la Faculté de Philosophie et Lettres XIV
Notice sur la vie et les travaux de M. E.-M. Van Kempen, professeur émérite à la Faculté de Médecine XLVIII
Notice sur Monseigneur Namèche, recteur émérite de l'Université catholique de Louvain LXVI
Discours prononcé à la salle des Promotions de l'Université catholique de Louvain, le 17 octobre 1893, jour de l'ouverture des cours, après la messe du St-Esprit, par Mgr Abbeloos, protonotaire apostolique a. i. p., recteur magnifique de l'Université CVIII

ANNUAIRE

DE

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

DE LOUVAIN.

1895.

ANNUAIRE

DE

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

DE LOUVAIN.

1895.

CINQUANTE-NEUVIÈME ANNÉE.

LOUVAIN
TYP. DE JOSEPH VANLINTHOUT
IMPRIMEUR DE L'UNIVERSITÉ.

Correspondance
des ères anciennes avec l'ère vulgaire.

—

Année de l'ère chrétienne. 1895

L'année 2671 des Olympiades, ou la 3e année de la 668e Olympiade, commence en juillet 1895.

L'année 1312 des Turcs, ou de l'Hégire, commence le 5 juillet 1894; et l'année 1313 commence le 24 juin 1895, selon l'usage de Constantinople, d'après l'*Art de vérifier les dates*.

Éclipses en 1895.

Il y aura dans l'année trois éclipses de soleil et deux éclipses de lune :

I. Eclipse totale de lune, le 11 mars, visible à Louvain.

II. Eclipse partielle de soleil, le 26 mars, invisible à Louvain.

III. Eclipse partielle de soleil, le 20 août, invisible à Louvain.

IV. Eclipse totale de lune, le 4 septembre, en partie visible à Louvain.

V. Eclipse partielle de soleil, le 18 septembre, invisible à Louvain.

Comput ecclésiastique.

Nombre d'or	15
Épacte	IV
Cycle solaire	28
Indiction romaine	8
Lettre dominicale	F

Fêtes mobiles.

Septuagésime	10 février.
Les Cendres	27 février.
Pâques.	14 avril.
Les Rogations	20, 21 et 22 mai.
L'Ascension	23 mai.
La Pentecôte.	2 juin.
La Sainte Trinité	9 juin.
La Fête-Dieu	13 juin.
Le premier dimanche de l'Avent .	1 décembre.

Fêtes de commandement.

Le premier jour de Noël, l'Ascension, l'Assomption et la Toussaint.

La solennité des fêtes de l'Épiphanie, du Saint-Sacrement, des saints Pierre et Paul et du Patron de chaque paroisse est transférée au dimanche suivant.

Les fêtes abolies ou transférées par concession de Sa Sainteté Pie VII sont marquées dans le calendrier d'un astérisque (*), pour indiquer qu'on célèbre l'office de la fête dans les églises. Sa Sainteté exhorte tous les fidèles à sanctifier ces jours autant que possible, en assistant au moins au saint Sacrifice de la Messe.

Jours de Jeûne d'obligation.

Les quarante jours du Carême, les Quatre-Temps, la veille de la Pentecôte, de la solennité des saints Pierre et Paul, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

Quatre-Temps.

Les 6, 8 et 9 mars. — Les 5, 7 et 8 juin. — Les 18, 20 et 22 septembre. — Les 18, 20 et 22 décembre.

Indulgences.

Sa Sainteté GRÉGOIRE XVI a accordé, le 18 septembre 1838, à l'Université catholique de Louvain les indulgences plénières qui suivent :

1° Le 4 novembre et le 2 février, pour les bienfaiteurs, les professeurs, les élèves et les fonctionnaires de l'Université qui, après s'être confessés et après avoir communié, visiteront leur église paroissiale ou une des chapelles de l'Université et y prieront selon l'intention de Sa Sainteté.

2° Les jours de la Toussaint, de l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge et de la Nativité de Notre-Seigneur, les dimanches de Quinquagésime et de Pentecôte et le dimanche pendant l'octave des apôtres saints Pierre et Paul, pour les professeurs et les élèves qui, après s'être confessés et après avoir communié, visiteront une des chapelles de l'Université et y prieront selon l'intention de Sa Sainteté.

Sa Sainteté PIE IX a accordé, en outre, le 23 décembre 1854, les faveurs suivantes :

1° Le jour de la promotion au grade de docteur en théolologie ou en droit canon, une indulgence plénière peut être gagnée par le jeune docteur, le recteur, le vice-recteur, le secrétaire de l'Université, les professeurs de la Faculté de théologie et le pléban

de Saint-Pierre, en priant devant l'image de la sainte Vierge invoquée à l'église de Saint-Pierre sous le titre de *Sedes Sapientiæ*.

2° Une indulgence de trois cents jours est accordée indistinctement à tous les professeurs et étudiants de l'Université chaque fois qu'ils réciteront devant cette image de la sainte Vierge, à l'église de Saint-Pierre, la prière suivante : *Ave Virgo beatissima sine labe originali concepta*, avec l'oraison dominicale et la salutation angélique.

3° Une indulgence plénière peut être gagnée à la chapelle du collège du Saint-Esprit le 7 mars (fête de saint Thomas d'Aquin), jour auquel il y a exposition du Saint-Sacrement en forme de prières de quarante heures.

Faveur accordée par le Saint-Père aux élèves du collège du Saint-Esprit.

—

PIUS PP. IX.

AD PERPETUAM REI MEMORIAM.

Supplicatum nuper Nobis fuit nomine dilecti filii hodierni Præsidis Collegii S. Spiritus in Universitate Studiorum Lovaniensi Mechliniensis diœcesis existentis, ut sibi, professoribus et alumnis in Collegio commorantibus, facultatem concedere dignaremur illas Indulgentias, quibus acquirendis Ecclesia aliqua vel Oratorium publicum visitandum esset, facta ad Sacellum ejusdem Collegii visitatione consequendi. Nos autem Fidelium bono et commoditati, quantum in Domino possumus, consulere volentes, piis hujusmodi precibus annuendum esse censuimus. Quamobrem omnibus et singulis Christi fidelibus in præfato Collegio Universitatis studiorum Lovaniensis nunc et pro tempore commorantibus, ut illas Indulgentias, quibus acquirendis Ecclesiæ alicujus aut Oratorii publici Lovaniensis visitatio præscripta est, proprium ipsius Sacellum visitando, dummodo cetera quæ injuncta sunt pietatis opera rite præstiterint, consequi possint, auctoritate Apostolica tenore præsentium concedimus et elargimur. In contrarium facientibus non obstantibus quibuscumque Præsentibus, perpetuis, futuris temporibus valituris. Datum

Romæ apud Sanctum Petrum sub annulo Piscatoris die xxi januarii MDCCCLXXVI, Pontificatus Nostri anno trigesimo.

F. Card. ASQUINIUS.

Concordantiam cum autographo testor,

A. J. NAMÈCHE,
Rector Universitatis.

—

Janvier.

Le soleil entre dans le Verseau le 20. Pendant ce mois les jours croissent de 1 heure 11 minutes.

☽ P. Q. le 4, à 7 h. 53 m. du matin (1).
🌕 P. L. le 11, à 6 h. 50 m. du matin.
☾ D. Q. le 17, à 10 h. 56 m. du soir.
🌑 N. L. le 25, à 9 h. 26 m. du soir.

—

1 Mard. CIRCONCISION DE NOTRE-SEIGNEUR*.
2 Merc. s. Adélard, abbé de Corbie.
3 Jeud. ste Geneviève, vierge.
4 Vend. s. Tite, évêque; ste Pharaïlde, vierge.
5 Sam. s. Télesphore, pape.
6 DIM. ÉPIPHANIE.
7 Lund. Ste Mélanie, vierge. — *Réunion de la Fac. des Sciences.*
8 Mard. Ste Gudule, vierge. — *Réunion de la Fac. de Philosophie et Lettres et de l'École supérieure d'Agriculture.*
9 Merc. s. Marcellin, évêque. — *Réunion de la Fac. de Médecine.*
10 Jeud. s. Agathon, pape. — *Réunion de la Fac. de Droit.*
11 Vend. s. Hygin, pape. — *Réunion de la Fac. de Théologie.*
12 Sam. s. Arcade, m. — *Réun. de l'École St-Thomas.*
13 DIM. *Saint Nom de Jésus.* ste Véronique.
14 Lund. s. Hilaire, évêque de Poitiers. — *Réunion du Conseil rectoral.*

---

(1) Toutes les heures sont données en temps civil de Greenwich, qui est devenu le temps officiel belge depuis le 1er mai 1892.

15 Mard. s. Paul, ermite.
16 Merc. s. Marcel, pape.
17 Jeud. s. Antoine, abbé.
18 Vend. Chaire de s. Pierre à Rome.
19 Sam. s. Canut, roi de Danemark.
20 Dim. ss. Fabien et Sébastien, martyrs.
21 Lund. ste Agnès, vierge et martyre.
22 Mard. ss. Vincent et Anastase, martyrs.
23 Merc. Épousailles de la très sainte Vierge, s. Raymond de Pennafort.
24 Jeud. s. Timothée, évêque d'Éphèse.
25 Vend. Conversion de s. Paul.
26 Sam. s. Polycarpe, évêque et martyr. — *A 7 1/2 heures, à la chapelle du collège du Saint-Esprit, Messe anniversaire pour le repos de l'âme de Mgr Laforêt, deuxième Recteur de l'Université catholique, décédé le 26 janvier 1872.*
27 Dim. s. Jean Chrysostôme, évêque et docteur.
28 Lund. s. Julien, évêque de Cuença.
29 Mard. s. François de Sales, évêque de Genève.
30 Merc. ste Martine, vierge et mart.— *A 7 1/2 heures, à la chapelle du collège du Saint-Esprit, Messe anniversaire pour le repos de l'âme de Mgr Pieraerts, quatrième Recteur de l'Université catholique, décédé le 30 janvier 1887.*
31 Jeud. s. Pierre Nolasque.— *A 7 1/2 heures, à la chapelle du collège du St-Esprit, Messe anniversaire pour le repos de l'âme de Mgr Namèche, troisième Recteur de l'Université catholique, décédé le 30 janvier 1893.*

Février.

Le soleil entre dans les Poissons le 18. Pendant ce mois les jours croissent de 1 heure 41 minutes.

☽ P. Q. le 3, à 0 h. 17 m. du matin.
🌕 P. L. le 9, à 5 h. 23 m. du soir.
☾ D. Q. le 16, à 1 h. 9 m. du soir.
🌑 N. L. le 24, à 4 h. 44 m. du soir.

—

1 Vend. s. Ignace, évêque et martyr.
2 Sam. PURIFICATION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE*. — *Fête patronale de l'Université. Messe solennelle en l'église primaire de S*t*-Pierre, à onze heures. — Indulgence plénière.*
3 DIM. s. Blaise, évêque et martyr.
4 Lund. s. André Corsini, évêque; ste Jeanne, reine. — *Réunion de la Fac. des Sciences.*
5 Mard. ste Agathe, vierge et martyre. — *Réunion de la Fac. de Philosophie et Lettres et de l'École supérieure d'Agriculture. — Ouverture de la première session ordinaire des Commissions d'examens pour les examens à subir d'après la loi de 1876* (art. 59 de la loi de 1890).
6 Merc. ste Dorothée, vierge et martyre; s. Amand, évêque. — *Réunion de la Fac. de Médecine.*
7 Jeud. s. Romuald, abbé. — *Réunion de la Fac. de Droit.*
8 Vend. s. Jean de Matha. — *Réunion de la Fac. de Théologie.*
9 Sam. s. Cyrille d'Alexandrie, évêque; ste Apol-

line, vierge et martyre. — *Réunion de l'École St-Thomas.*

10 Dim. *Septuagésime.* ste Scolastique, vierge.

11 Lund. s. Séverin, abbé. — *Réunion du Conseil rectoral. — Commencement du second semestre de l'année académique 1894-1895.*

12 Mard. ste Eulalie, vierge et martyre.

13 Merc. ste Euphrosine, vierge.

14 Jeud. s. Valentin, prêtre et martyr.

15 Vend. ss. Faustin et Jovite, martyrs.

16 Sam. ste Julienne, vierge.

17 Dim. *Sexagésime.* ss. Théodule et Julien, martyrs.

18 Lund. s. Siméon, évêque et martyr.

19 Mard. s. Boniface de Lausanne.

20 Merc. s. Éleuthère, évêque de Tournai.

21 Jeud. b. Pepin de Landen.

22 Vend. Chaire de s. Pierre à Antioche.

23 Sam. s. Pierre Damien, évêque et docteur.

24 Dim. *Quinquagésime.* s. Mathias, apôtre. — *Indulgence plénière. — Conformément à la résolution du Corps épiscopal, le premier et le deuxième dimanche du Carême on fait dans toutes les églises de Belgique une collecte pour l'Université.*

25 Lund. ste Walburge, vierge.

26 Mard. ste Adeltrude, abbesse de Maubeuge.

27 Merc. *Les Cendres.* s. Alexandre, évêque d'Alexandrie.

28 Jeud. ss. Julien, Chronion et Bésas, martyrs.

Mars.

Le soleil entre dans le Bélier (commencement du Printemps) le 20, à 8 heures 49 minutes du soir. Pendant ce mois les jours croissent de 1 heure 59 minutes.

☽ P. Q. le 4, à 0 h. 41 m. du soir.
☺ P. L. le 11, à 3 h. 38 m. du matin.
☾ D. Q. le 18, à 5 h. 32 m. du matin.
● N. L. le 26, à 10 h. 25 m. du matin.

—

1 Vend. s. Aubin, évêque d'Angers.
2 Sam. s. Simplice, pape.
3 Dim. *Quadragésime. 1er dimanche de Carême.* ste Cunégonde, impératrice.
4 Lund. s, Casimir, roi. — *Réunion de la Fac. des Sciences. — Session des examens de sortie aux Écoles spéciales.*
5 Mard. s. Théophile. — *Réunion de la Fac. de Philosophie et Lettres et de l'École supérieure d'Agriculture.*
6 Merc. *Quatre-Temps.* ste Colette, vierge. — *Réunion de la Fac. de Médecine.*
7 Jeud. s. Thomas d'Aquin. — *Indulgence plénière et exposition du Saint-Sacrement à la chapelle du collège du Saint-Esprit. — Réunion de la Fac. de Droit.*
8 Vend. *Quatre-Temps.* s. Jean de Dieu. — *Réunion de la Fac. de Théologie.*
9 Sam. *Quatre-Temps.* ste Françoise, veuve. — *Réunion de l'École St-Thomas.*

10 Dim. *Reminiscere.* Les 40 ss. Martyrs de Sébaste.
11 Lund. s. Vindicien, évêque d'Arras. — *Réunion du Conseil rectoral.*
12 Mard. s. Grégoire le Grand, pape.
13 Merc. ste Euphrasie, vierge.
14 Jeud. ste Mathilde, reine.
15 Vend. s. Longin, soldat.
16 Sam. ste Eusébie, vierge.
17 Dim. *Oculi.* s. Patrice, apôtre de l'Irlande; ste Gertrude, abbesse de Nivelles.
18 Lund. s. Gabriël, archange; s. Cyrille de Jérusalem.
19 Mard. s. Joseph, patron de la Belgique.
20 Merc. s. Wulfran, évêque de Sens.
21 Jeud. s. Benoit, abbé.
22 Vend. s. Basile, martyr.
23 Sam. s. Victorien, martyr.
24 Dim. *Lætare.* s. Agapet, évêque de Synnade.
25 Lund. Annonciation de la très sainte Vierge. s. Hubert, évêque.
26 Mard. s. Ludger, évêque de Munster.
27 Merc. s. Rupert, évêque de Worms.
28 Jeud. s. Sixte III, pape.
29 Vend. s. Eustase, abbé.
30 Sam. s. Véron, abbé.
31 Dim. *La Passion.* s. Benjamin, martyr.

—

Avril.

Le soleil entre dans le Taureau le 20. Pendant ce mois les jours croissent de 1 heure 50 minutes.

☽ P. Q. le 2, à 9 h. 28 m. du soir.
🌕 P. L. le 9, à 1 h. 44 m. du soir.
☾ D. Q. le 16, à 11 h. 23 m. du soir.
🌑 N. L. le 25, à 1 h. 11 m. du matin.

—

1 Lund. s. Hugues, abbé. — *Réunion de la Fac. des Sciences.*

2 Mard. s. François de Paule. — *Réunion de la Fac. de Philosophie et Lettres et de l'École supérieure d'Agriculture.*

3 Merc. s. Richard, évêque de Chicester.— *Réunion de la Fac. de Médecine.*

4 Jeud. s. Isidore de Séville. — *Réunion de la Fac. de Droit.*

5 Vend. *N.-D. des Sept-Douleurs.* ste Julienne de Cornillon; s. Vincent Ferrier. — *Réunion de la Fac. de Théologie.*

6 Sam. s. Célestin, pape. — *Réunion de l'École St-Thomas.*

7 Dim. *Les Rameaux.* s. Albert, ermite.

8 Lund. s. Perpétue, évêque de Tours. — *Réunion du Conseil rectoral.*

9 Mard. ste Waudru, abbesse. — *Anniversaire de la naissance de S. M. Léopold II, Roi des Belges, né à Bruxelles le 9 avril 1835. — Commencement des vacances académiques.*

10 Merc. s. Macaire, évêque.

11 Jeud. *Jeudi-Saint.* s. Léon le Grand, pape.
12 Vend. *Vendredi-Saint.* s. Jules I, pape.
13 Sam. *Samedi-Saint.* s. Herménégilde, martyr.
14 Dim. PAQUES. s. Justin, philosophe et martyr; s. Tiburce.
15 Lund. Second jour de Paques*. stes Anastasie et Basilisse, martyres.
16 Mard. s. Benoit-Joseph Labre, confesseur; s. Drogon, ermite.
17 Merc. s. Aniset, pape et martyr.
18 Jeud. s. Ursmer, abbé de Lobbes.
19 Vend. s. Léon IX, pape.
20 Sam. ste Agnès de Monte-Pulciano, vierge.
21 Dim. *Quasimodo.* s. Anselme, archevêque de Cantorbéry.
22 Lund. ss. Soter et Cajus, papes et martyrs.
23 Mard. s. Georges, martyr.
24 Merc. s. Fidèle de Sigmaringen.
25 Jeud. *Rogations.* s. Marc, évangéliste.
26 Vend. ss. Clet et Marcellin, papes et martyrs.
27 Sam. s. Antime, évêque et martyr.
28 Dim. *Misericordia.* s. Paul-de-la-Croix; s. Vital, martyr.
29 Lund. s. Pierre de Milan, martyr. — *Messe anniversaire, fondée dans la chapelle du collège du Saint-Esprit, pour le repos de l'âme de Mr F. T. Becqué, curé de Saint-Michel à Louvain, décédé le 29 avril 1835.*
30 Mard. ste Catherine de Sienne, vierge. — *Fin des vacances académiques.*

Mai

Le soleil entre dans les Gémeaux le 21. Pendant ce mois les jours croissent de 1 heure 27 minutes.

☽ P. Q. le 2, à 3 h. 44 m. du matin.
☺ P. L. le 8, à 11 h. 59 m. du soir.
☾ D. Q. le 16, à 5 h. 44 m. du soir.
● N. L. le 24, à 0 h. 47 m. du soir.
☽ P. Q. le 31, à 8 h. 49 m. du matin.

—

1 Merc. ss. Philippe et Jacques, apôtres.
2 Jeud. s. Athanase, évêque et docteur.
3 Vend. Invention de la ste Croix. s. Alexandre.
4 Sam. ste Monique, veuve.
5 Dim. *Jubilate.*—Patronage de s. Joseph.—s. Pie V, pape.
6 Lund. s. Jean devant la Porte Latine. — *Réunion de la Fac. des Sciences.*
7 Mard. s. Stanislas, évêque et martyr. — *Réunion de la Fac. de Philosophie et Lettres et de l'École supérieure d'Agriculture.*
8 Merc. Apparition de s. Michel. — *Réunion de la Fac. de Médecine.*
9 Jeud. s. Grégoire de Naziance, doct. — *Réunion de la Fac. de Droit.*
10 Vend. s. Antonin, archevêque de Florence. — *Réunion de la Fac. de Théologie.*
11 Sam. s. François de Hiéronymo. — *Réunion de l'École St-Thomas.*
12 Dim. *Cantate.* ss. Nérée et Achillée, martyrs.

13 Lund. s. Servais, évêque de Tongres. — *Réunion du Conseil rectoral.*

14 Mard. s. Boniface, martyr; s. Pacôme, abbé de Tabennes.— *Dans l'église primaire de St-Pierre, on célèbre à 10 heures la Messe anniversaire pour le repos de l'âme de Mgr de Ram, premier Recteur de l'Université catholique, décédé le 14 mai 1865.*

15 Merc. ste Dymphne, vierge et martyre.

16 Jeud. s. Jean Népomucène, martyr.

17 Vend. s. Pascal Baylon.

18 Sam. s. Venance, martyr.

19 Dim. *Vocem.* — s. Pierre Célestin, pape.

20 Lund. *Rogations.* s. Bernardin de Sienne.

21 Mard. *Rogations.* ste Itisberge, vierge.

22 Merc. *Rogations.* ste Julie, vierge et martyre.

23 Jeud. ASCENSION DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. s. Guibert, fondateur de Gemblours.

24 Vend. N.-D. Secours des Chrétiens.

25 Sam. s. Grégoire VII, pape.

26 Dim. *Exaudi.* s. Philippe de Néri.

27 Lund. ste Marie Magd. de Pazzis, vierge.

28 Mard. s. Augustin, archevêque de Cantorbéry; s. Germain, évêque de Paris.

29 Merc. s. Maximin, évêque de Trèves.

30 Jeud. s. Ferdinand III, roi.

31 Vend. ste Angèle de Merici, ste Pétronille, vierges.

—

Juin

Le soleil entre dans l'Écrevisse (commencement de l'Été) le 21, à 4 heures 44 minutes du soir. Pendant ce mois les jours croissent de 23 minutes jusqu'au 21, et décroissent ensuite de 6 minutes jusqu'au 30.

🌕 P. L. le 7, à 11 h. 0 m. du matin.
☾ D. Q. le 15, à 11 h. 28 m. du matin.
🌑 N. L. le 22, à 9 h. 51 m. du soir.
☽ P. Q. le 29, à 2 h. 1 m. du soir.

—

1 Sam. *Jeûne.* s. Pamphile, martyr.
2 Dim. PENTECOTE. — *Indulgence plénière.* ss. Marcellin, Pierre et Érasme, martyrs.
3 Lund. Second jour de Pentecote*. ste Clotilde, reine.
4 Mard. s. François Caraccioli, confesseur ; s. Optat, évêque de Milève. — *Réunion de la Fac. de Philosophie et Lettres et de l'École supérieure d'Agriculture.*
5 Merc. *Quatre-Temps.* s. Boniface, apôtre de l'Allemagne. — *Réunion de la Fac. de Médecine.*
6 Jeud. s. Norbert, évêque. — *Réunion de la Fac. de Droit.*
7 Vend. *Quatre-Temps.* s. Robert, évêque. — *Réunion de la Fac. de Théologie.*
8 Sam. *Quatre-Temps.* s. Médard, évêque de Noyon. — *Réunion de la Fac. des Sciences et de l'École St-Thomas.*

9 Dim. La Sainte Trinité. ss. Prime et Félicien, martyrs.
10 Lund. ste Marguerite, reine. — *Réunion du Conseil rectoral.*
11 Mard. s. Barnabé, apôtre.
12 Merc. s. Jean de Sahagun.
13 Jeud. Fête-Dieu*. s. Antoine de Padoue.
14 Vend. s. Basile le Grand, archevêque de Césarée.
15 Sam. s. Vit, s. Modeste et ste Crescence, martyrs.
16 Dim. Solennité de la Fête-Dieu. — *Procession générale.* ste Lutgarde, vierge, s. Jean François Régis.
17 Lund. ste Alène, vierge et martyre.
18 Mard. ss. Marc et Marcellin, martyrs.
19 Merc. ste Julienne de Falconiéri, vierge.
20 Jeud. s. Sylvère, pape et martyr.
21 Vend. Fête du Sacré Coeur de Jésus. — s. Louis de Gonzague.
22 Sam. s. Paulin, évêque de Nole.
23 Dim. Fête du Saint-Sacrement de Miracle de Louvain. — ste Marie d'Oignies.
24 Lund. Nativité de s. Jean-Baptiste.
25 Mard. s. Guillaume, abbé.
26 Merc. ss. Jean et Paul, martyrs.
27 Jeud. s. Ladislas, roi de Hongrie.
28 Vend. *Jeûne.* s. Léon II, pape.
29 Sam. ss. Pierre et Paul*, apôtres.
30 Dim. Solennité des ss. Pierre et Paul. — *Indulgence plénière.* ste Adile, vierge.

Juillet.

Le soleil entre dans le Lion le 23. Pendant ce mois les jours décroissent de 1 heure 4 minutes.

🌕 P. L. le 6, à 11 h. 29 m. du soir.
☾ D. Q. le 15, à 3 h. 32 m. du matin.
🌑 N. L. le 22, à 5 h. 32 m. du matin.
☽ P. Q. le 28, à 8 h. 36 m. du soir.

—

1 Lund. s. Rombaut, év., patron de Malines. — *Commencement des vacances académiques.*
2 Mard. Visitation de la très sainte Vierge.
3 Merc. s. Eulóge, martyr.
4 Jeud. s. Théodore, év.; ste Zoé. vierge et mart.
5 Vend. ss. Cyrille et Méthodius, apôtres des Slaves.
6 Sam. ste Godelive, martyre. — *Ouverture de la première session ordinaire des Commissions d'examens pour les examens à subir d'après la loi de 1890, et de la seconde session ordinaire pour les examens à subir d'après la loi de 1876 (art. 59).*
7 Dim. *Fête du précieux Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ;* s. Willebaut, évêque d'Aichstadt.
8 Lund. ste Élisabeth, reine de Portugal.
9 Mard. ss. Martyrs de Gorcum. — *Ouverture de la session ordinaire des examens de passage et de sortie aux Écoles supérieures d'Agriculture et de Brasserie.*
10 Merc. Les sept Frères Martyrs.

11 Jeud. s. Pie I, pape.
12 Vend. s. Jean Gualbert, abbé.
13 Sam. s. Anaclet, pape et martyr.
14 Dim. s. Bonaventure, évêque et docteur.
15 Lund. s. Henri, empereur d'Allemagne.
16 Mard. Notre-Dame du Mont-Carmel, ste Renilde.
17 Merc. s. Alexis, confesseur.
18 Jeud. s. Camille de Lellis.
19 Vend. s. Vincent de Paul.
20 Sam. s. Jérôme Émilien.
21 Dim. ste Praxède, vierge. — *Fête du Saint-Sacrement de Miracle à Bruxelles. — Anniversaire de l'Inauguration de* S. M. Léopold I[er], *Roi des Belges. — Fêtes nationales.*
22 Lund. ste Marie Madeleine.— *Ouverture de la session ordinaire des examens de passage et de sortie aux Écoles spéciales.*
23 Mard. s. Apollinaire, évêque de Ravenne.
24 Merc. ste Christine, vierge et martyre.
25 Jeud. s. Jacques le Majeur, apôtre.
26 Vend. ste Anne, mère de la très ste Vierge Marie.
27 Sam. s. Pantaléon, martyr.
28 Dim. ss. Nazaire, Celse et Victor, martyrs.
29 Lund. ste Marthe, vierge.
30 Mard. ss. Abdon et Sennen, martyrs
31 Merc. s. Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus.

—

Août.

Le soleil entre dans la Vierge le 23. Pendant ce mois les jours décroissent de 1 heure 46 minutes.

☺ P. L. le 5, à 1 h. 52 m. du soir.
☾ D. Q. le 13, à 5 h. 19 m. du soir.
● N. L. le 20, à 0 h. 56 m. du soir.
☽ P. Q. le 27, à 5 h. 44 m. du matin.

—

1 Jeud. s. Pierre ès Liens.
2 Vend. *Portioncule*, s. Alphonse de Liguori; s. Étienne, pape.
3 Sam. Invention du corps de s. Étienne.
4 Dim. s. Dominique, confesseur.
5 Lund. Notre-Dame-aux-Neiges.
6 Mard. Transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — *Ouverture de la première session des examens d'admissions aux Écoles spéciales et aux Écoles supérieures d'Agriculture et de Brasserie.*
7 Merc. s. Gaëtan de Thiennes; s. Donat, évêque et martyr.
8 Jeud. s. Cyriac, martyr.
9 Vend. s. Romain, martyr.
10 Sam. s. Laurent, martyr.
11 Dim. s. Géry, évêque de Cambrai.
12 Lund. ste Claire, vierge.
13 Mard. s. Jean Berchmans de Diest, confesseur; s. Hippolyte, martyr.

14 Merc. *Jeûne.* s. Eusèbe, martyr.
15 Jeud. ASSOMPTION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE. s. Arnould, évêque de Soissons.
16 Vend. ss. Hyacinthe et Roch, confesseurs.
17 Sam. s. Libérat, abbé.
18 Dim. s. Joachim; ste Hélène, impératrice.
19 Lund. s. Jules, martyr; b. Louis Florès, d'Anvers, martyr.
20 Mard. s. Bernard, abbé de Clairvaux, docteur.
21 Merc. ste Jeanne Françoise Frémiot de Chantal, veuve.
22 Jeud. s. Timothée, martyr.
23 Vend. s. Philippe Béniti.
24 Sam. s. Barthélemi, apôtre.
25 Dim. s. Louis, roi de France.
26 Lund. s. Zéphirin, pape et martyr.
27 Mard. s. Joseph Calasance.
28 Merc. s. Augustin, évêque et docteur.
29 Jeud. Décollation de s. Jean-Baptiste.
30 Vend. ste Rose de Lima, vierge.
31 Sam. s. Raymond Nonnat.

—

Septembre.

Le soleil entre dans la Balance (commencement de l'Automne) le 23, à 7 heure 10 minutes du matin. Pendant ce mois les jours décroissent de 1 heure 52 minutes.

🌕 P. L. le 4, à 5 h. 46 m. du matin.
☾ D. Q. le 12, à 4 h. 41 m. du matin.
🌑 N. L. le 18, à 8 h. 56 m. du soir.
☽ P. Q. le 25. à 6 h. 23 m. du soir.

—

1 Dim. *ss. Anges Gardiens.* s. Gilles, abbé.
2 Lund. s. Étienne, roi de Hongrie.
3 Mard. s. Rémacle, évêque de Maestricht.
4 Merc. ste Rosalie, vierge.
5 Jeud. s. Laurent Justinien, patriarche de Venise.
6 Vend. s. Donatien, martyr.
7 Sam. ste Reine. — INSTALLATION DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN (1426), ÉRIGÉE PAR LE PAPE MARTIN V *(9 décembre 1425)*
8 Dim. NATIVITÉ DE LA TRÈS SAINTE VIERGE*. — s. Adrien, martyr.
9 Lund. s. Gorgone, martyr.
10 Mard. s. Nicolas de Tolentino.
11 Merc. ss. Prote et Hyacinthe, martyrs.
12 Jeud. s. Guy d'Anderlecht.
13 Vend. s. Amé, évêque de Sion en Valais.
14 Sam. Exaltation de la ste Croix.
15 Dim. s. Nicomède, martyr.

16 Lund. ss. Corneille et Cyprien, martyrs.
17 Mard. s. Lambert, évèque de Maestricht.
18 Merc. *Quatre-Temps*. s. Joseph de Cupertino.
19 Jeud. s. Janvier, martyr.
20 Vend. *Quatre-Temps*. s. Eustach, martyr.
21 Sam. *Quatre-Temps*. s. Mathieu, apôtre.
22 Dim. ss. Thomas de Villeneuve, évêque; s. Maurice et ses compagnons, martyrs.
23 Lund. ste Thècle, vierge et martyre.
24 Mard. Notre Dame de la Merci.
25 Merc. s. Firmin.
26 Jeud. s. Cyprien et ste Justine, martyrs.
27 Vend. ss. Côme et Damien, martyrs.
28 Sam. s. Wenceslas, duc de Bohème, martyr.
29 Dim. s. Michel, archange.
30 Lund. s. Jérôme, docteur.

—

Octobre.

Le soleil entre dans le Scorpion le 23. Pendant ce mois les jours décroissent de 1 heure 58 minutes.

☺ P. L. le 3, à 10 h. 48 m. du soir.
☾ D. Q. le 11, à 2 h. 35 m. du soir.
● N. L. le 18, à 6 h. 10 m. du matin.
☽ P. Q. le 25, à 11 h. 4 m. du matin.

—

1 Mard. s. Remi; s. Bavon, patron de Gand. — *Ouverture de la seconde session ordinaire des Commissions d'examens pour les examens à subir d'après la loi de 1890, et de la session supplémentaire pour les examens à subir d'après la loi de 1876. — Ouverture de la seconde session des examens d'admission aux Écoles spéciales et aux Écoles supérieures d'Agriculture et de Brasserie.*

2 Merc. s. Léodegaire, évêque d'Autun. — *Ouverture de la seconde session des examens de passage et de sortie aux Écoles supérieures d'Agriculture et de Brasserie.*

3 Jeud. s. Gérard, abbé. — *Ouverture de la seconde session des examens de passage et de sortie aux Écoles spéciales.*

4 Vend. s. François d'Assise.

5 Sam. s. Placide, martyr.

6 Dim. *Solennité du Saint Rosaire.* s. Brunon, confesseur.

7 Lund. s. Marc, pape.

8 Mard. Ste Brigitte, veuve.
9 Merc. s. Denis et ses compagnons. martyrs.
10 Jeud. s. François de Borgia.
11 Vend. s. Gommaire, patron de Lierre.
12 Sam. s. Wilfrid, évêque d'York.
13 Dim. s. Édouard, roi d'Angleterre.
14 Lund. s. Calliste, pape et martyr.
15 Mard. ste Thérèse, vierge.
16 Merc. s. Mummolin, évêque de Noyon et de Tournai.
17 Jeud. ste Hedwige, veuve.
18 Vend. s. Luc, évangéliste.
19 Sam. s. Pierre d'Alcantara.
20 Dim. s. Jean de Kenti.
21 Lund. ste Ursule et ses compagnes, martyres. — *Fin des vacances académiques.—Les inscriptions et les recensements se font, à dater de ce jour, jusqu'au jeudi 31 octobre, à la salle du Sénat académique, de neuf heures à midi, et de trois à cinq heures.*
22 Mard. s. Mellon, évêque. — *Messe solennelle du Saint-Esprit pour l'ouverture des Cours académiques, en l'église primaire de Saint-Pierre, à onze heures. — Commencement du premier semestre de l'année académique 1895-1896.*
23 Merc. s. Jean de Capistran.
24 Jeud. s. Raphaël, archange.
25 Vend. s. Crépin, s. Crépinien, s. Chrysante et ste Darie, martyrs.
26 Sam. s. Évariste, pape et martyr.

27 Dim. s. Frumence, apôtre de l'Éthiopie. — *Le demandes qui se rapportent aux art. 40, 44 et 4 du Règlement général doivent être adressée aux Facultés respectives avant les réunions d la première semaine de novembre.*

28 Lund. ss. Simon et Jude, apôtres.

29 Mard. ste Ermelinde, vierge.

30 Merc. s. Foillan, martyr.

31 Jeud. s. Quentin, martyr. *Jeûne.*

Novembre.

Le soleil entre dans le Sagittaire le 22. Pendant ce mois les jours décroissent de 1 heure 27 minutes.

☺ P. L. le 2, à 3 h. 19 m. du soir.
☾ D. Q. le 9, à 11 h. 7 m. du soir.
● N. L. le 16, à 5 h. 12 m. du soir.
☽ P. Q. le 24, à 7 h. 19 m. du matin.

—

1 Vend. TOUSSAINT. *Indulgence plénière.*

2 Sam. LES FIDÈLES TRÉPASSÉS. — *Clôture des inscriptions et des recensements. Après ce jour on ne peut être inscrit ou recensé que si le retard de l'inscription est dû à des motifs légitimes.* (Règlement général art. 6.)

3 DIM. s. Hubert, évêque de Liége. — *Messe solennelle pour les bienfaiteurs de l'Université, en l'église primaire de Saint-Pierre, à onze heures.*

4 Lund. Patronage de la sainte Vierge; s. Charles Borromée, archevêque de Milan. INAUGURATION DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE A MALINES (1834), ÉRIGÉE PAR LE CORPS ÉPISCOPAL DE BELGIQUE AVEC L'ASSENTIMENT DE S. S. GRÉGOIRE XVI. — *Indulgence plénière. — Réunion de la Fac. des Sciences.*

5 Mard. ste Odrade, vierge; s. Zacharie et ste Élisabeth, parents de s. Jean-Baptiste. — *Réunion de la Fac. de Philosophie et Lettres et de l'École supérieure d'Agriculture.*

6 Merc. s. Winoc, abbé. — *Réunion de la Fac. de Médecine.*
7 Jeud. s. Willebrord, évêque d'Utrecht. — *Réunion de la Fac. de Droit.*
8 Vend. s. Godefroid, évêque d'Amiens. — *Réunion de la Fac. de Théologie.*
9 Sam. Dédicace de l'église du Sauveur à Rome. s. Théodore, martyr. — *Réunion de l'École St-Thomas.*
10 Dim. Dédicace universelle des églises. s. André Avelin.
11 Lund. s. Martin, évêque de Tours. — *Réunion du Conseil rectoral.*
12 Mard. s. Liévin, évêque et martyr.
13 Merc. s. Stanislas Kostka.
14 Jeud. s. Josaphat, évêque et martyr; s. Albéric, évêque d'Utrecht.
15 Vend. ste Gertrude, vierge; s. Léopold, confesseur. — *Fête patronale de Sa Majesté le Roi* Léopold II.
16 Sam. s. Edmond, archevêque de Cantorbéry.
17 Dim. s. Grégoire Thaumaturge.
18 Lund. Dédicace des basiliques de s. Pierre et de s. Paul à Rome.
19 Mard. ste Elisabeth, duchesse du Thuringe.
20 Mard. s. Félix de Valois.
21 Jeud. Présentation de la très sainte Vierge.
22 Vend. ste Cécile, vierge et martyre.
23 Sam. s. Clément I, pape et martyr.
24 Dim. s. Jean-de-la-Croix.

25 Lund. ste Catherine, vierge et martyre.
26 Mard. s. Albert de Louvain, évêque de Liége et M.
27 Merc. s. Acaire, évêque de Noyon.
28 Jeud. s. Rufe, martyr.
29 Vend. s. Saturnin, martyr.
30 Sam. s. André, apôtre.

—

Décembre.

Le soleil entre dans le Capricorne (commencement de l'Hiver) le 22, à 1 heure 39 minutes du matin. Pendant ce mois les jours décroissent de 23 minutes jusqu'au 21, et croissent ensuite de 4 minutes jusqu'au 31.

☺ P. L. le 2, à 6 h. 39 m. du matin.
☾ D. Q. le 9, à 7 h. 10 m. du matin.
● N. L. le 16, à 6 h. 30 m. du matin.
☽ P. Q. le 24, à 5 h. 22 m. du matin.
☺ P. L. le 31, à 8 h. 31 m. du soir.

—

1 DIM. *Avent.* s. Éloi, évêque de Noyon. — INSTALLATION DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN (1835).

2 Lund. ste Bibienne, vierge et martyre. — *Réunion de la Faculté des Sciences.*

3 Mard. s. François-Xavier. — *Réunion de la Fac. de Philosophie et Lettres et de l'École supérieure d'Agriculture.*

4 Merc. ste Barbe, martyre; s. Pierre Chrysologue. — *Réunion de la Fac. de Médecine.*

5 Jeud. s. Sabbas, abbé. — *Réunion de la Fac. de Droit.*

6 Vend. s. Nicolas, évêque de Myre. — *Réunion de la Fac. de Théologie.*

7 Sam. s. Ambroise, évêque et docteur. — *Réunion de l'École St-Thomas.*

8 DIM. IMMACULÉE CONCEPTION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE. — *Indulgence plénière.*

9 Lund. ste Léocadie, vierge et martyre. — *Réunion du Conseil rectoral.*
10 Mard. s. Melchiade, pape et martyr.
11 Merc. s. Damase, pape.
12 Jeud. s. Valéry, abbé en Picardie.
13 Vend. ste Lucie, vierge et martyre.
14 Sam. s. Nicaise, evèque.
15 DIM. s. Adon, archevèque de Vienne.
16 Lund. s. Eusèbe, évèque de Verceil.
17 Mard. ste Begge, veuve; ste Wivine. — *Anniversaire de l'inauguration de* S. M. LÉOPOLD II, *Roi des Belges.*
18 Merc. *Quatre-Temps.* Expectation de la très sainte Vierge. — MESSE D'OR.
19 Jeud. s. Némésion, martyr.
20 Vend. *Quatre-Temps.* s. Philogone, évêque.
21 Sam. *Quatre-Temps.* s. Thomas, apôtre.
22 DIM. s. Hungère, év. d'Utrecht.
23 Lund. ste Victoire, vierge et martyre.
24 Mard. s. Lucien. *Jeûne.*
25 Merc. NOËL. — *Indulgence plénière.*
26 Jeud. SECOND JOUR DE NOËL*. s. Étienne, premier martyr.
27 Vend. s. Jean, apôtre et évangéliste.
28 Sam. ss. Innocents.
29 DIM. s. Thomas de Cantorbéry.
30 Lund. s. Sabin, évèque et martyr.
31 Mard. s. Silvestre, papo.

—

Planètes principales.

Moment du passage au méridien à Louvain, le 15 de chaque mois.

—

VENUS.

Le 15 janvier	à 0 h. 38 m.	du soir.
— février	à 1 h. 7 m.	du soir.
— mars	à 1 h. 23 m.	du soir.
— avril	à 1 h. 47 m.	du soir.
— mai	à 2 h. 22 m.	du soir.
— juin	à 2 h. 50 m.	du soir.
— juillet	à 2 h. 49 m.	du soir.
— août	à 2 h. 3 m.	du soir.
— septembre . . .	à 11 h. 46 m.	du matin.
— octobre	à 9 h. 18 m.	du matin.
— novembre . . .	à 8 h. 31 m.	du matin
— décembre . . .	à 8 h. 29 m.	du matin

MARS.

Le 15 janvier	à 6 h. 17 m.	du soir.
— février	à 5 h. 17 m.	du soir.
— mars	à 4 h. 34 m.	du soir.
— avril	à 3 h. 50 m.	du soir.
— mai	à 3 h. 11 m.	du soir.
— juin	à 2 h. 30 m.	du soir.
— juillet	à 1 h. 46 m.	du soir.
— août	à 0 h. 58 m.	du soir.
— septembre . . .	à 0 h. 9 m.	du soir.
— octobre	à 11 h. 23 m.	du matin.
— novembre . . .	à 10 h. 41 m.	du matin.
— décembre . . .	à 10 h. 7 m.	du matin.

JUPITER.

Le 15 janvier	à	9	h.	55	m.	du	soir.
— février	à	7	h.	43	m.	du	soir.
— mars	à	5	h.	57	m.	du	soir.
— avril	à	4	h.	10	m.	du	soir.
— mai	à	2	h.	35	m.	du	soir.
— juin	à	1	h.	1	m.	du	soir.
— juillet	à	11	h.	32	m.	du	matin.
— août	à	9	h.	59	m.	du	matin.
— septembre . . .	à	8	h.	19	m.	du	matin.
— octobre	à	6	h.	43	m.	du	matin.
— novembre . . .	à	4	h.	48	m.	du	matin.
— décembre . . .	à	2	h.	52	m.	du	matin.

SATURNE.

Le 15 janvier	à	6	h.	23	m.	du	matin.
— février	à	4	h.	25	m.	du	matin.
— mars	à	2	h.	22	m.	du	matin.
— avril	à	0	h.	23	m.	du	matin.
— mai	à	10	h	12	m.	du	soir.
— juin	à	8	h.	5	m.	du	soir.
— juillet	à	6	h.	6	m.	du	soir.
— août	à	4	h.	9	m.	du	soir.
— septembre . . .	à	2	h.	17	m.	du	soir.
— octobre	à	0	h.	31	m.	du	soir.
— novembre . . .	à	10	h.	44	m.	du	matin.
— décembre . . .	à	8	h.	59	m.	du	matin.

PREMIÈRE PARTIE.

Prière à la très sainte Mère de Dieu, patronne de l'Université (1).

Souvenez-vous, ô bienheureuse Vierge Marie, qu'il n'a jamais été dit que quelqu'un ait eu recours à vous sans avoir été exaucé. Plein d'une confiance sans bornes en cette toute-puissante protection, je viens, ô Marie, avec tous les fidèles de Belgique implorer vos bontés sur l'Université catholique, établie par nos premiers pasteurs, d'un commun accord avec le Chef auguste de l'Église. Cette œuvre, ô très sainte Vierge, n'a d'autre but que la gloire de votre Fils chéri, par la conservation du précieux don de la foi, des mœurs et de la vraie science parmi notre jeunesse catholique. Bénissez-la donc, ô Mère de bonté, afin que tous ceux qui s'y trouvent réunis aient un cœur pur, une intelligence droite, et qu'ils soient remplis de l'Esprit-Saint, qui est le Dieu des sciences. Obtenez-moi, ô Marie, ainsi qu'à tous les fidèles catholiques de Belgique, un zèle constant pour seconder cet établissement, afin que nous devenions tous participants des fruits qu'il doit produire. Reine du ciel, votre propre gloire est intéressée

---

(1) Nosseigneurs le Cardinal-Archevêque et les Évêques de Belgique ont accordé 40 jours d'indulgence à tous les fidèles chaque fois qu'ils réciteront dévotement cette prière.

au succès de cette œuvre. Si elle prospère, plus de cœurs s'uniront à nous pour chanter vos louanges et dire sans cesse avec amour et reconnaissance : O très miséricordieuse, ô très bonne et très douce Vierge Marie ! — Ave, Maria.

—

Corps épiscopal de Belgique.

—

Archevêque de Malines et primat de la Belgique, Son Éminence Mgr Pierre-lambert Goossens, né à Perck le 18 juillet 1827, nommé évêque d'Abdère et coadjuteur de Mgr Gravez, évêque de Namur, avec droit de succession le 1r juin 1883, sacré le 24 juin 1883, entré en possession du siège de Namur le 16 juillet 1883, du siège archiépiscopal de Malines le 12 avril 1884, cardinal-prêtre de la sainte Église romaine le 24 mai 1889, grand-officier de l'ordre de Léopold.

Évêque de Liége, S. G. Mgr Victor-Joseph Doutreloux, né à Chênée le 20 mai 1837, nommé évêque de Gerrum et coadjuteur de Mgr de Montpellier avec droit de succession le 5 juillet 1875, sacré à Liége le 1r août suivant, entré en possession du siège épiscopal de Liége le 24 août 1879, officier de l'ordre de Léopold.

Évêque de Tournai, S. G. Mgr Isidore-Joseph Du Roussaux, né à Hal le 19 janvier 1826, nommé le 1r décembre 1879 administrateur apostolique du diocèse de Tournai, le 27 février 1880, évêque d'Euménie et sacré à Malines le 14 mars suivant; préconisé évêque de Tournai le 14 novembre 1880, officier de l'ordre de Léopold.

Évêque de Gand, S. G. Mgr Antoine Stillemans, né à Saint-Nicolas en 1832, docteur en théologie et en philosophie et lettres, nommé à l'évêché de Gand au mois d'octobre 1889.

Évêque de Namur, S. G. Mgr Jean-Baptiste Decrolière, né à Marchienne en 1839, sacré à Namur le 1er août 1892.

Évêque de Bruges, S. G. Mgr Pierre de Brabandere, né à Oyghem (Flandre-occidentale) le 25 septembre 1828, docteur en droit canon, nommé à l'évêché de Bruges au mois de février 1894, sacré et entré en possession du siège épiscopal de Bruges le 11 juin 1894, chevalier de l'ordre de Léopold.

—

Personnel de l'Université.

—

RECTEUR MAGNIFIQUE.

J.-B. Abbeloos, prélat protonotaire apostolique *ad instar participantium*, docteur en théologie, chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Malines, membre de l'académie de la religion catholique de Rome, officier de l'ordre de Léopold, commandeur de l'ordre d'Isabelle la catholique, officier de la Couronne de Chêne de Luxembourg, professeur ordinaire à la Faculté de Théologie. Montagne du Collège, 8.

VICE-RECTEUR.

C. P. E. Cartuyvels, prélat domestique de Sa Sainteté, docteur en théologie, licencié en droit canon, chanoine honoraire de la cathédrale de Liége, officier de l'ordre de Léopold, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres. Rue St-Michel.

SECRÉTAIRE.

P. G. H. Willems, officier de l'ordre de Léopold, docteur en philosophie et lettres, docteur en droit *honoris causa* de l'Université de Heidelberg, membre de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique et de l'académie royale flamande de langue et de littérature, associé d'honneur de l'institut de droit romain à Rome, membre étranger

1.

de l'académie royale des sciences des Pays-Bas à Amsterdam, correspondant de l'académie royale des sciences de Turin, de Padoue, de l'institut royal Lombard à Milan, de l'académie royale de législation et de jurisprudence de Madrid, de l'institut royal Grand-Ducal du Luxembourg, président de la société «*Zuid-Nederlandsche maatschappij van Taalkunde*», professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres. Rue de Bruxelles, 194.

CONSEIL RECTORAL.

C. P. E. Cartuyvels, vice-recteur.

B. Jungmann, doyen de la Faculté de Théologie.

E. E. F. J. Descamps, doyen de la Faculté de Droit.

T. Debaisieux, doyen de la Faculté de Médecine.

Ph. Colinet, doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres.

D. Mercier, président de l'Institut supérieur de Philosophie Thomistique.

E. L. J. Pasquier, doyen de la Faculté des Sciences.

P. G. H. Willems, secrétaire de l'Université.

ASSESSEURS DU VICE-RECTEUR.

J. de Groutars, prélat domestique de Sa Sainteté, professeur ordinaire de la Faculté de Philosophie et Lettres, chanoine honoraire de la cathédrale de Liége, chevalier de l'ordre de Léopold et de l'ordre du Sauveur, de Grèce. Rue au Vent, 10.

Is. Hemeryck, professeur ordinaire de la Faculté

de Philosophie et Lettres, chanoine honoraire de la cathédrale de Bruges, président du collège Juste Lipse.

S. Demanet, professeur extraordinaire de la Faculté des Sciences, docteur en sciences physiques et mathématiques. Collège du St-Esprit.



FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

Doyen, M. Jungmann.
Secrétaire, M. Van der Moeren.

T. J. Lamy, professeur ordinaire, prélat domestique de Sa Sainteté, docteur en théologie, chanoine honoraire de la cathédrale de Namur, officier de l'ordre de Léopold, membre de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, membre de l'académie de la religion catholique de Rome et de l'académie royale des lettres, des sciences et des arts de Palerme, correspondant de la société d'Étude biblique de Rome, de la société de géographie de Lisbonne, membre de la société d'archéologie biblique de Londres, membre du conseil d'administration de la bibliothèque royale; l'Écriture Sainte et les langues sémitiques. Rue des Moutons, 149.

E. H. J. Reusens, professeur ordinaire, docteur en théologie, chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Malines, bibliothécaire de l'Université, officier de l'ordre de Léopold, membre de l'académie de la religion catholique de Rome, membre titulaire de

l'académie d'archéologie de Belgique, membre de la commission de surveillance des musées royaux des arts décoratifs et industriels (section des antiquités et des armures), membre effectif de la commission royale des monuments, membre du comité diocésain des monuments et membre correspondant de l'académie pontificale d'archéologie, membre honoraire du corps académique d'Anvers; les antiquités chrétiennes, l'archéologie et la paléographie du moyen âge. Rue Neuve, 22.

F. J. Moulart, professeur ordinaire, docteur en droit canon, chanoine honoraire de la cathédrale de Tournai, chevalier de l'ordre de Léopold, membre de l'académie de la religion catholique de Rome; le droit civil ecclésiastique. Rue de Namur, 108.

A. J. J. F. Haine, professeur ordinaire honoraire, prélat domestique de Sa Sainteté, docteur en théologie, chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Malines. Rue de Namur, 110.

B. Jungmann, professeur ordinaire, docteur en théologie et en philosophie, chanoine honoraire de la cathédrale de Bruges; l'histoire ecclésiastique. Mont du Bélier, 23.

A. H. H. Dupont, professeur ordinaire, docteur en philosophie et en théologie, chanoine honoraire de la cathédrale de Liége; la théologie dogmatique spéciale — la métaphysique (cours de la Faculté de Philosophie). Collège du Pape.

A. B. Van der Moeren, professeur ordinaire, docteur en théologie, président du collège du St-Esprit,

chanoine honoraire de la cathédrale de Gand; la théologie morale.

H. Van den Berghe, professeur honoraire, docteur en droit canon, ancien président du collège du Pape Adrien VI, chanoine théologal de la cathédrale et président du grand séminaire de Bruges.

J. Forget, professeur ordinaire, docteur en théologie, chanoine honoraire de la cathédrale de Namur, chevalier de l'ordre de Léopold; la démonstration catholique, le cours d'arabe,—le cour de philosohhie morale, exposé scientifique du dogme catholique, histoire des travaux philosophiques des Arabes et de leur influence sur la philosophie scolastique (les trois derniers cours relèvent de l'Institut St-Thomas). Collège du St-Esprit.

J. A. M. G. E. De Becker, professeur ordinaire, docteur en droit canon et en droit civil, licencié en théologie, chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Malines; le droit canon. Rue de Namur, 112.

A. Van Hoonacker, professeur ordinaire, docteur en théologie; l'histoire critique de l'Ancien Testament, l'hébreu, l'assyrien, — la philosophie morale (cours de la Faculté de Philosophie). Rue de Namur, 103.

A. Hebbelynck, professeur ordinaire, docteur en théologie, chanoine honoraire de la cathédrale de Gand, membre de la société asiatique de Paris; la patrologie, la langue égyptienne. Place St-Jacques, 9.

—

FACULTÉ DE DROIT.

Doyen, M. Descamps.
Secrétaire, M. Dupriez.

T. J. Smolders, professeur émérite, commandeur de l'ordre de Léopold, ancien membre de la Chambre des représentants et du conseil provincial du Brabant, ancien bourgmestre de Louvain, conseiller au conseil supérieur de l'État indépendant du Congo. Rue de Bériot, 24.

E. E. A. De Jaer, professeur émérite, officier de l'ordre de Léopold. Rue de la Station, 152.

C. H. X. Périn, professeur émérite, chevalier de l'ordre de Léopold, commandeur de l'ordre de Pie IX, membre correspondant de l'institut de France, de l'académie de législation de Toulouse, officier d'académie de l'université de France, membre honoraire de l'académie de législation de Madrid et de la compagnie des avocats de St-Pierre à Rome. A Ghlin (Mons).

H. J. P. A. Staedtler, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold; l'histoire et les institutes du droit romain. Rue Léopold, 3.

J. Van Biervliet, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold; le droit civil approfondi, l'organisation et les attributions judiciaires et la procédure civile. Rue St-Hubert, 1.

L. Mabille, professeur ordinaire; le droit civil approfondi. Rue Louis Melsens, 17.

E. E. F. J. Descamps (chevalier), professeur ordi-

naire, chevalier de l'ordre de Léopold, commandeur de l'ordre du Lion et du Soleil, commandeur de l'ordre d'Isabelle la catholique, commandeur de l'ordre de l'Étoile de Roumanie, officier de l'ordre de la Couronne de Chêne, chevalier de l'ordre du Christ du Brésil, décoré de la Croix « Pro Ecclesia et Pontifice », sénateur, ancien membre du conseil provincial du Brabant, conseiller au conseil supérieur de l'État indépendant du Congo, membre correspondant de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, membre de l'institut de droit international, membre de l'académie de la religion catholique, membre de la commission centrale de statistique; l'encyclopédie du droit, l'introduction historique au cours du droit civil, le droit naturel, le droit administratif, le droit international et colonial. Rue de Namur, 99.

F. de Monge vicomte de Franeau, professeur ordinaire, bourgmestre d'Ohey, chevalier de l'ordre de Léopold ; les pandectes. Rue Léopold, 9.

A. Nyssens, professeur ordinaire, membre de la Chambre des représentants, officier de l'ordre de Léopold, officier de la Couronne de chêne, chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne, conseiller au conseil supérieur de l'État indépendant du Congo, membre de la commission administrative des prisons; le droit commercial, le droit pénal et la procédure pénale. Rue de la Station, 113.

J. Van den Heuvel, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold; le droit public. Rue des Joyeuses-Entrées, 22.

A. Maton, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, docteur en droit *ad honores* de l'Université catholique de Louvain, membre de l'académie de législation de Toulouse et de l'académie notariale de Madrid, fondateur de l'ex-École de pratique notariale de Bruxelles, rédacteur en chef de la *Revue pratique du notariat belge;* le droit fiscal, le droit notarial, les matières comprises sous les n°s 5 et 6 de l'art. 17 de la loi du 10 avril 1890; l'application des matières comprise sous les n°s 4 à 9 de la même loi, et la rédaction des actes. Rue Juste Lipse, 37, à Bruxelles, et rue Louis Melsens, 17, à Louvain.

A. Schicks, professeur ordinaire; les éléments du droit international privé. Rue des Orphelins, 50.

L. Dupriez, professeur extraordinaire; le droit public comparé. Rue Dupont, 54, Bruxelles.

S. Deploige, professeur agrégé, docteur en droit, en philosophie et lettres, licencié en philosophie de St-Thomas; le droit social, l'économie politique, le droit rural et forestier. Rue des Flamands, 1.

Pr. Poullet, professeur extraordinaire, docteur en droit et en philosophie et lettres; l'histoire diplomatique de l'Europe depuis le Congrès de Vienne; le droit administratif. Marché aux Grains, 8.

—

FACULTÉ DE MÉDECINE.

Doyen, M. Debaisieux.

Secrétaire, M. Van Gehuchten.

F. J. M. Lefebvre, professeur ordinaire, comman-

deur de l'ordre de Léopold, chevalier de l'ordre de François-Joseph d'Autriche, commandeur de l'ordre de Pie IX, décoré de la Croix « Pro Ecclesia et Pontifice », sénateur, membre et ancien président de l'académie royale de médecine de Belgique, membre et ancien président de la société de médecine mentale, membre et ancien président de la société scientifique de Bruxelles, membre de la société de statistique de Paris, membre de la société médico-psychologique de Paris, etc.; la pathologie générale et la thérapeutique générale. Rue de Bériot, 36.

E. Hayoit de Termicourt, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, décoré de la croix civique et de l'ordre du Libérateur, membre de l'académie royale de médecine, de la société de médecine légale, etc., membre de la commission médicale provinciale du Brabant; la pathologie médicale et la thérapeutique spéciale des maladies internes, y compris les maladies des enfants, et la médecine légale. Rue de Namur, 62.

E. Masoin, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, décoré de la médaille civique de première classe, membre titulaire et secrétaire perpétuel de l'académie royale de médecine, associé étranger de la société médico-psychologique de Paris, membre et ancien président de la société de médecine mentale de Belgique, etc., médecin de l'asile pour femmes aliénées tenu à Louvain par les Sœurs-Noires, médecin aliéniste des prisons de Belgique; la physiologie humaine, y compris la phy-

siologie comparée, leçons théoriques et cliniques de médecine mentale. Marché Sainte-Anne, 16.

E. Hubert, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, officier d'académie, membre titulaire de l'académie royale de médecine de Belgique, etc.; le cours théorique des accouchements et de gynécologie, la déontologie médicale, la clinique obstétricale et la clinique gynécologique. Rue Léopold, 13.

C. Ledresseur, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold; l'anatomie des régions, l'hygiène et la policlinique obstétricale. Voer des Capucins, 79.

T. Debaisieux, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, membre de l'académie royale de médecine de Belgique; la clinique chirurgicale et la médecine opératoire. Rue Léopold, 14.

G. Verriest, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, membre titulaire de l'académie royale de médecine de Belgique; la clinique interne. Rue du Canal, 40.

G. Bruylants, professeur ordinaire, pharmacien, docteur en sciences chimiques, correspondant de l'académie royale de médecine de Belgique, membre du comité supérieur d'hygiène, chevalier de l'ordre de Léopold; la chimie physiologique, la pharmacie théorique (partie organique), la pharmacie pratique, l'urologie. Rue des Récollets, 32.

E. Venneman, professeur ordinaire, membre correspondant de l'académie royale de médecine; la théorie et la clinique des maladies oculaires, l'histo-

logie générale et spéciale, les exercices d'anatomie microscopique. Rue du Canal, 35.

L. Dandois, professeur ordinaire, chef de clinique chirurgicale; la pathologie chirurgicale, les bandages, les appareils et la petite chirurgie. Rue du Mayeur, 7.

J. Denys, professeur ordinaire; l'anatomie pathologique et les éléments de bactériologie, la clinique propédeutique. Rue des Joyeuses-Entrées, 22.

A. Van Gehuchten, professeur ordinaire, docteur en sciences naturelles, docteur en médecine, chirurgie et accouchements; l'anatomie systématique. Rue Marie-Thérèse, 100.

A. Thiéry, professeur agrégé, docteur en droit, docteur en sciences physiques et mathématiques; les applications de la physique à la physiologie : complémenis de psychologie (cours de deux années). Rue des Flamands, 1.

F. Ranwez, chargé de cours, pharmacien et docteur en sciences naturelles; la pharmacognosie, la pharmacie pratique y compris la pharmacie galénique et magistrale et les doses maxima des médicaments, les exercices de microscopie. Rue de Tirlemont, 52.

M. Ide, chargé de cours; les éléments de pharmacologie et la pharmacodynamique. En suppléance de M. le professeur Lefebvre. Rue du Canal, 20.

—

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

Doyen, M. Colinet.
Secrétaire, M. Mercier.

C. P. E. Cartuyvels, vice-recteur, professeur ordi-

naire; l'explication approfondie des vérités fondamentales de la Religion.

C. C. A. Moeller, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, docteur en philosophie et lettres; l'encyclopédie de l'histoire, la critique historique, l'histoire générale et l'histoire politique contemporaine. Chaussée de Tirlemont, 125.

P. C. H. Willems, professeur ordinaire, secrétaire de l'Université; l'explication d'auteurs latins, les institutions romaines, l'épigraphie et la paléographie latines, l'encyclopédie de la philologie classique.

L. Bossu, professeur ordinaire, chanoine honoraire de la cathédrale de Tournai, docteur en philosophie et lettres, chevalier de l'ordre de Léopold; le cours de religion, l'histoire de la philosophie et le cours de philosophie générale. Rue de Bériot, 38.

C. de Harlez, professeur ordinaire, docteur en droit, prélat de la maison de Sa Sainteté, chanoine honoraire de la cathédrale de Liége, chevalier de l'ordre de Léopold, membre des académies royales des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique et de Portugal, membre d'honneur de la *Society of biblical archeology*, de l'institut ethnographique de France, de l'académie indo-chinoise, membre de la *Royal asiatic Society* de Londres, de la société asiatique et de la société linguistique de Paris, de la société orientale allemande, de la société asiatique d'Italie, de la société des textes pâlis, de la société américaine de France, etc.; les langues et les littératures sanscrites et éraniennes, chinoises et mandchoues. Rue au Vent, 8.

P. P. M. Alberdingk Thijm, professeur ordinaire, docteur en philosophie et lettres, chevalier de l'ordre de Léopold et de l'ordre de St-Grégoire le Grand, membre titulaire de l'académie royale flamande; l'histoire de la littérature flamande et des littératures germaniques. Abbaye de Vlierbeek près Louvain ou collège du Pape.

J. Jacops, professeur honoraire, docteur en philosophie et lettres, chevalier de l'ordre de Léopold, ancien président du collège du Pape Adrien VI, chanoine titulaire de l'église métropolitaine de Malines, prélat domestique de Sa Sainteté.

F. L. G. Collard, professeur ordinaire, docteur en philosophie et lettres, chevalier de l'ordre de Léopold, chevalier de 1re classe de l'ordre d'Albert le Valeureux de Saxe, chevalier de 3e classe de l'ordre de la couronne royale de Prusse, officier d'académie de l'Université de France; l'histoire de la littérature grecque et de la littérature latine, l'histoire de la pédagogie et la méthodologie, l'explication approfondie d'auteurs grecs, les exercices pratiques sur la langue latine et la traduction à livre ouvert, les exercices de la conférence d'histoire littéraire grecque et latine, les exercices didactiques. Rue Léopold, 22.

J. de Groutars, professeur ordinaire, prélat domestique de Sa Sainteté, chanoine honoraire de la cathédrale de Liége, chevalier de l'ordre de Léopold et de l'ordre du Sauveur de Grèce, assesseur du vice-recteur; la littérature grecque et le grec moderne, la paléographie grecque.

V. L. J. L. Brants, professeur ordinaire, docteur en philosophie et lettres et en droit, secrétaire perpétuel de la société d'économie sociale, membre du conseil supérieur du travail, chevalier de l'ordre de Pie, officier d'académie de l'Université de France, membre de la société d'économie politique de Paris, etc.; l'économie politique, l'histoire de Belgique, l'histoire politique moderne. Marché aux Grains, 9.

F. M. E. Lefebvre, professeur ordinaire, chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Malines; la logique, la psychologie et la philosophie morale, pour les élèves de la Faculté des Sciences. Rue de Bériot, 34.

Is. Hemeryck, professeur ordinaire. chanoine honoraire de la cathédrale de Bruges, président du collège Juste Lipse, assesseur du vice-recteur; la langue et la littérature latine, les langues allemande et flamande à l'École normale ecclésiastique des humanités.

D. Mercier, professeur ordinaire, directeur de l'Institut philosophique, prélat domestique de Sa Sainteté, docteur en philosophie et en théologie, chanoine honoraire de l'église metropolaine de Malines, membre de l'académie romaine de St-Thomas d'Aquin; la logique, la psychologie et la haute philosophie selon saint Thomas d'Aquin. Rue des Fla mands, 1.

A. J. A. Tielemans, professeur agrégé, directeur de l'Institut préparatoire pour l'admission aux Écoles

spéciales et aux Écoles supérieures d'Agriculture et Brasserie; le cours de religion, d'histoire, de géographie et de littérature à l'Institut préparatoire. Rue des Bouteilles, 7.

Ph. Colinet, professeur ordinaire, docteur en langues orientales, chanoine honoraire de la cathédrale de Gand, membre de la société asiatique de Paris, de la société orientale allemande, de la société linguistique de Paris; le sanscrit et le pâli, la grammaire comparée, l'histoire des littératures étrangères. Rue des Orphelins, 47.

H. de Dorlodot, professeur ordinaire, chanoine honoraire de la cathédrale de Namur, docteur en théologie, membre de la commission géologique du royaume; les éléments de paléontologie. Rue Léopold, 18.

G. Doutrepont, professeur extraordinaire; l'histoire de la littérature française, les langues et littératures romanes. Rue Léopold, 6.

J. Sencie, professeur extraordinaire, docteur en philosophie et lettres, président du collège du Pape; l'histoire politique de l'antiquité, les institutions grecques de l'épigraphie grecque. Collège du Pape.

A. Cauchie, professeur extraordinaire, docteur en sciences morales et historiques; les exercices pratiques d'histoire, la critique historique et application à une période de l'histoire moderne, les institutions du moyen âge. A l'École St-Thomas d'Aquin : la méthode d'heuristique et de critique historiques. Collège du St Esprit.

M. De Wulf, professeur agrégé, docteur en droit, en philosophie et lettres et docteur en philosophie selon St-Thomas; questions spéciales d'histoire de philosophie, histoire des théories esthétiques. Rue des Flamands, 19.

F. J. G. C. G. baron Bethune, chargé de cours, docteur en philosophie et lettres, docteur en droit; les langues et les littératures romanes. Place de l'Université, 10.

C. P. F. Lecoutere, chargé de cours, docteur en philosophie et lettres; philologie et littérature germaniques. Rue Dagobert, 19.

W. Bang, chargé de cours, membre des sociétés asiatiques de Leipzig, de Londres et de Paris; philologie et littérature germaniques. Rue des Orphelins, 47.

—

Faculté des sciences, écoles spéciales des arts et manufactures, du génie civil et des mines, et institut agronomique.

Doyen, M. E. L. J. Pasquier.
Secrétaire, M. J. Ch. de la Vallée Poussin.

Louis Henry, professeur ordinaire, officier de l'ordre de Léopold, docteur en sciences, membre de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, etc.; la chimie générale, organique et inorganique. Rue du Manège, 2.

P. E. Martens, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold. docteur en sciences et en méde-

cine; la botanique (cours de candidature) et la géographie botanique. Rue Marie-Thérèse, 27.

C. L. J. X. de la Vallée Poussin, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, docteur en sciences, associé de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, membre du conseil de la commission géologique du royaume; la minéralogie et la géologie. Rue de Namur, 190.

Fr. De Walque, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de Charles III, chevalier de l'ordre de la Couronne de chêne, ingénieur des arts et manufactures et des mines; la chimie industrielle, les manipulations chimiques, l'administration industrielle, la partie spéciale du droit administratif. Rue des Joyeuses-Entrées, 26.

C. Blas, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, chevalier de l'ordre de la Couronne royale de Prusse, docteur en sciences, membre titulaire de l'académie royale de médecine et membre du conseil supérieur d'hygiène publique en Belgique, etc.; la chimie analytique et la chimie pharmaceutique inorganique. Rue de Tirlemont. 88.

G. Lambert, professeur émérite, chevalier de l'ordre de Léopold, ingénieur des mines. Place de l'Université, 4.

L. Cousin, professeur honoraire, conseil technique au ministère des travaux publics du Chili, professeur de génie civil et d'exploitation des chemins de fer à l'université de Santiago, chevalier de l'ordre de Léo-

pold, commandeur de l'ordre d'Isabelle la catholique, chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne, chevalier de la Légion d'honneur, ingénieur des ponts et chaussées.

J. Micha, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, ingénieur-mécanicien; la description générale et la construction des machines. Rue Marie-Thérèse, 110.

J. A. Carnoy, professeur ordinaire, docteur en sciences, chevalier de l'ordre de Léopold, membre de l'académie pontificale des *Nuovi Lincei* à Rome, de l'académie royale de Lisbonne; la géométrie analytique, l'algèbre supérieure, le calcul des probabilités, les compléments d'analyse, la géométrie supérieure analytique. Rue des Joyeuses-Entrées, 9.

N. E. Breithof, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, officier de l'ordre de la Couronne de chêne, chevalier de l'ordre royal du Sauveur de Grèce, commandeur de l'ordre d'Isabelle la catholique et chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne, commandeur de l'ordre du Christ de Portugal, officier de l'ordre impérial du Medjidié de Turquie, chevalier de l'ordre de l'Étoile polaire, consul du royaume de Grèce, ingénieur des mines et des arts et manufactures, membre du conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin, membre correspondant de l'académie royale des sciences de Madrid, de l'académie royale des sciences de Lisbonne, de l'académie pontificale des *Nuovi Lincei* à Rome, de l'institut royal Grand-Ducal de Luxembourg, etc.;

la géométrie supérieure synthétique, la géométrie descriptive, la géométrie descriptive appliquée, la géométrie projective, la graphostatique et les travaux graphiques relatifs à ces cours. Rue de Bruxelles, 85.

E. L. J. Pasquier, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, chevalier de l'ordre de N.-D. de la Conception de Villa Viçosa, docteur en sciences, membre de la commission consultative des poids et mesures et de la commission d'inspection de l'observatoire royal de Belgique ; la mécanique analytique, l'astronomie et la mécanique céleste. Rue Marie-Thérèse, 22.

G. Helleputte, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, commandeur avec plaque de l'ordre de Pie IX, décoré de la croix de 1re classe « Pro Ecclesia et Pontifice », officier de l'ordre de la Rose du Brésil, ingénieur honoraire des ponts et chaussées, membre de la commission royale des monuments, membre de la Chambre des représentants ; les constructions du génie civil et l'architecture. Vlierbeek.

J.-B. Carnoy, professeur ordinaire, docteur en sciences naturelles, inspecteur du matériel de l'Université, membre titulaire de l'académie pontificale des *Nuovi Lincei* à Rome, de la société impériale des naturalistes de Moscou, membre correspondant de l'association britannique pour l'avancement des sciences ; la paléontologie végétale, la botanique générale et spéciale (cours de doctorat), la microscopie théorique et appliquée à la biologie générale

et à l'étude des proto-organismes, l'anatomie, la physiologie végétale et les maladies des plantes (Institut agronomique). Collège de Villers, rue du Canal, 22.

H. Ponthière, professeur ordinaire, ingénieur des arts et manufactures, du génie civil et des mines; la métallurgie et l'électricité industrielle. Marché aux Grains, 20.

J. M. A. Cartuyvels, professeur honoraire, chevalier de l'ordre de Léopold, ingénieur honoraire au corps des mines, directeur de l'administration de l'agriculture au ministère de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics. Rue de la Loi, 215, à Bruxelles.

U. Wareg Massalski, professeur extraordinaire, docteur en sciences chimiques, ingénieur des arts et manufactures.

A. De Marbaix, professeur ordinaire, chevalier de l'ordre de Léopold, décoré de la croix civique de 1e classe, chevalier de l'ordre militaire du Christ de Portugal, agronome, médecin-vétérinaire, membre du conseil provincial d'Anvers, etc.; la zootechnie et la zoologie. Rue de la Station, 52.

A. Proost, professeur ordinaire, docteur en sciences naturelles, inspecteur général de l'agriculture, chevalier de l'ordre de Léopold, de la Légion d'honneur et du mérite agricole, officier de la Couronne de chêne; les animaux utiles ou nuisibles à l'agriculture et l'hygiène rurale. Conférences sur la chimie et la physiologie des plantes cultivées. Rue Anoul, 16, Ixelles.

J. Marchand, professeur ordinaire, docteur en

sciences physiques et mathématiques, ingénieur des arts et manufactures, du génie civil et des mines; la physique expérimentale, le génie rural (l'arpentage et le levé des plans, l'hydraulique, le drainage et l'irrigation, les constructions rurales, la physique industrielle et les machines agricoles), les notions de géométrie analytique et de calcul différentiel et intégral, la mécanique générale, la résistance des matériaux. Rue des Orphelins, 58.

A. Lecart, professeur ordinaire, ingénieur agricole, ancien élève libre de l'école forestière de Nancy; l'économie forestière et l'apiculture. Chaussée de Namur, 47, à Héverlé.

A. Theunis, professeur ordinaire, ingénieur des arts et manufactures, du génie civil et des mines; la chimie générale, la chimie analytique, les industries agricoles y compris l'industrie laitière et la théorie des manipulations chimiques. Hôtel de Suède.

A. Dumont, professeur ordinaire, commandeur de l'ordre de St-Stanislas de Russie, ingénieur des arts et manufactures, du génie civil et des mines; l'exploitation des mines, la topographie, la physique industrielle. Rue de la Laie, 13.

G. Gilson, professeur ordinaire, docteur en sciences naturelles, membre correspondant de l'académie pontificale des *Nuovi Lincei* à Rome, de l'association britannique pour l'avancement des sciences, etc.; la zoologie, l'anatomie et l'histologie comparées, l'embryologie, la paléontologie animale. A Herent lez-Louvain et à l'Institut zoologique, rue de Namur, 95.

J. Vuylsteke, professeur ordinaire, ingénieur des arts et manufactures, du génie civil et des mines, membre correspondant de l'association britannique pour l'avancement des sciences; la zymotechnie dans ses rapports avec la fabrication de la bière, l'étude des hydrates de carbone et des matières azotées. Rue des Récollets, 35, Louvain, et 59, rue du Congrès, Bruxelles.

A. F. Meunier, professeur ordinaire, docteur en sciences naturelles; la morphologie végétale, la botanique spéciale, les herborisations, les éléments de minéralogie et de géologie, l'agrologie (Institut agronomique). Collège Juste Lipse.

A. Vierendeel, professeur ordinaire, ingénieur en chef, directeur du service technique de la Flandre occidentale; la stabilité des constructions. Rue Saint-Jacques, 45, à Bruges.

S. Demanet, professeur extraordinaire, docteur en sciences physiques et mathématiques, assesseur du vice recteur; la physique expérimentale et la physique mathématique, les manipulations physiques. Collège du St-Esprit.

J. Ch. de la Vallée Poussin, professeur extraordinaire, docteur en sciences physiques et mathématiques, ingénieur des arts et manufactures, du génie civil et des mines; l'analyse mathématique, les éléments de l'histoire des sciences physiques et mathématiques. Rue de Namur, 190.

N. Sibenaler, professeur extraordinaire, ingénieur du génie civil, des arts et manufactures et des mines,

docteur en sciences physiques et mathématiques; la mécanique appliquée. Chaussée de Namur, 74.

D. Nys, professeur agrégé, docteur en philosophie selon St-Thomas; la cosmologie, la chimie (lois et théories). Rue des Flamands, 19.

G. Braet, chargé de cours, ingénieur à la direction de surveillance des chemins de fer concédés en exploitation, secrétaire adjoint du comité de direction du congrès international des chemins de fer, chevalier de l'ordre de Pie, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de la Couronne de Roumanie, officier du Takovo de Serbie, officier du Nichan-Iftihar de Tunisie, officier de l'ordre de St-Alexandre de Bulgarie; l'exploitation des chemins de fer. Boulevard Léopold II, 122, Bruxelles.

F. Hachez, chargé de cours, ingénieur au corps des ponts et chaussées, chevalier de l'ordre de Saint-Stanislas de Russie; la mécanique appliquée (hydraulique, cinématique, applications des machines). Rue Philippe le Bon, 21, Bruxelles.

G. Kaiser, chargé de cours, ingénieur des arts et manufactures, du génie civil et des mines; la géographie industrielle et commerciale. Rue Neuve, 15, Vilvorde.

Paul Henry, chargé de cours, docteur en sciences; la chimie physique. Rue du Manège, 2.

Ph. Biourge, chargé de cours, docteur en sciences naturelles; l'étude des ferments, la comptabilité spéciale de la brasserie. Rue des Récollets, 35.

E. Leplae, chargé de cours, ingénieur agricole,

membre de la société royale d'agriculture d'Angleterre; les constructions rurales, les machines agricoles, la comptabilité, l'économie rurale et le dessin. Place du Peuple, 23.

—

RECEVEUR DES FACULTÉS.

C. BAGUET, docteur en droit, rue des Joyeuses-Entrées, 8.

IMPRIMEUR DE L'UNIVERSITÉ.

J. VAN LINTHOUT, chevalier de l'ordre de Léopold, rue de Diest, 44.

APPARITEURS.

E. NACKAERTS, Kraekenstraat, 2 (Médecine).
Ph. VANDEBORNE, rue des Flamands, 15 (Droit).
F. DEGROM, chaussée de Tirlemont, 33 (Philosophie).
Ph. JONIAU, rue de Bériot, 6 (Sciences).

CONCIERGE DE L'UNIVERSITÉ.

E. NACKAERTS, Kraekenstraat, 2.

—

Collèges & Établissements académiques

—

COLLÈGE DES THÉOLOGIENS DIT DU SAINT-ESPRIT (1).
(Rue de Namur.)

Président, A. B. Van der Moeren, professeur à la Faculté de Théologie.

Sous-régent, M. Michiels, bachelier en théologie.

COLLÈGE DU PAPE ADRIEN VI :
PÉDAGOGIE DES FACULTÉS DE PHILOSOPHIE ET DE DROIT (2).
(Place de l'Université.)

Président, J. Sencie, professeur extraordinaire à la Faculté de Philosophie.

---

(1) Le collège est destiné aux élèves ecclésiastiques. Ils n'y sont admis qu'avec le consentement de leur Évêque.

Les cours de la Faculté de Théologie sont des cours approfondis. Les élèves envoyés pour étudier spécialement le Droit Canon, suivent aussi des cours de Droit naturel et civil. Les cours de littérature, de philologie, de sciences, etc., sont accessibles aux élèves que les Évêques destinent à ces études.

Le collège fournit, moyennant une rétribution annuelle, le bois de lit avec rideaux, une table, des chaises, une armoire et un bois de bibliothèque. Chaque élève doit être pourvu d'un couvert en argent, de serviettes, d'essuie-mains, etc.

Le prix de la pension de l'année académique est de 650 francs et, pour les étrangers, de 700 francs.

(2) Le collège du Pape Adrien VI est destiné aux élèves inscrits dans les Facultés de Philosophie et de Droit ; le collège de Juste Lipse aux élèves inscrits dans les Facultés des Sciences et de médecine. Ils ne sont admis dans ces établissements que pour le terme à courir depuis leur entrée jusqu'à la fin de l'année académique.

Sous-régents, J. Lenssen, candidat en sciences, et A. Knoch, licencié en théologie.

COLLÈGE JUSTE LIPSE.
(Rue des Récollets.)

Président, Is. Hemeryck, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres.

Sous-régents, H. Marlière, candidat en sciences naturelles et licencié en philosophie selon St-Thomas, et L. Appelmans, J. C. B.

SÉMINAIRE LÉON XIII.
(Rue des Flamands, 19.)

Président, D. Mercier, professeur ordinaire.
Directeur, D. Nys, professeur agrégé.

BIBLIOTHÈQUE (1).
(Aux Halles, rue de Namur.)

Bibliothécaire, E. H. J. Reusens, professeur à la Faculté de Théologie. Rue Neuve, 22.

L'appartement de chaque élève se compose de deux chambres, dont une avec foyer. Le collège fournit, moyennant une rétribution annuelle de 10 francs, le bois de lit avec rideaux, une table, des chaises, une armoire en forme de commode et une bibliothèque. Chaque élève doit être pourvu d'un couvert d'argent, de serviettes, d'essuie-mains, etc. Le prix de la pension pour l'année académique est de 700 francs, payable d'avance et par trimestre. Les droits d'inscription et les rétributions pour les cours académiques n'y sont point compris. Il n'est fait aucune réduction du prix de la pension pour les absences, ni pour le cas où l'on se retirerait avant l'échéance du trimestre. Le blanchissage, le raccommodage et les frais de maladie sont à la charge des parents.

(1) La bibliothèque est ouverte tous les jours (les dimanches, les jours

Aides-Bibliothécaires, J. F. Clynmans, Vieux-marché, 11.

L'abbé F. Raeymaekers, collège du St-Esprit.

L'abbé J. Walravens, rue Dagobert, 45.

Jos. Wils, rue de Paris, 1.

Concierge, E. Nackaerts, Kraekenstraat, 2.

LABORATOIRE DE MICROSCOPIE ET DE BIOLOGIE CELLULAIRE.

(Collège de Villers.)

Directeur, J.-B. Carnoy, professeur à la Faculté des Sciences.

Assistant, M. Lebrun, docteur en médecine.

Préparateurs, Van Haelst, Kimus, Thiltges, Scohy, Gallet, Mousny et Vandendries.

Concierge, Henri Wynants, rue du Canal, 20.

LABORATOIRE D'EMBRYOLOGIE.

(Collège de Villers, rue du Canal.)

Directeur, G. Gilson, professeur à la Faculté des Sciences.

Assistants : Lenssen, Gathy et Thiltges.

---

de fêtes et les samedis exceptés), de neuf heures à midi et de deux à quatre heures pendant le semestre d'hiver, et de deux à cinq heures pendant le semestre d'été. Une salle de lecture est mise à la disposition des étudiants et du public aux heures indiquées. Voir le règlement pour le service de la bibliothèque, du 18 avril 1836, et la notice sur la bibliothèque dans les *Annuaires* de 1850, p. 282; de 1851, p. 237 ; de 1884, p. 319; de 1889, p. 434.

Garçon de laboratoire, V. Serkx.
Concierge, H. Wynants.

LABORATOIRE DE CHIMIE GÉNÉRALE (1).
(Rue St-Michel.)

Directeur, Louis Henry, professeur à la Faculté des Sciences.
Préparateur, A. De Wael.
Aide-préparateur, Ph. Delmot.

LABORATOIRE DE CHIMIE ANALYTIQUE.
(Place de l'Université, 4.)

Directeur, C. Blas, professeur à la Faculté des Sciences.
Assistants, V. André, chaussée de Tirlemont, 25, et Guillaume Ambroise, Vieux-marché, 60.
Garçon de service, M. Vranckx.

LABORATOIRE POUR LES EXERCICES PRATIQUES DE CHIMIE.
(Place de l'Université, 4.)

Directeur, Fr. De Walque, professeur à la Faculté des Sciences.
Chef des travaux, Franz De Walque, ingénieur, rue des Joyeuses-Entrées, 26.
Garçon de service, Pierre Vidal, rue de la Monnaie, 23.

---

(1) Voyez la notice dans l'*Annuaire* de 1851, p. 246.

MUSÉE ET LABORATOIRE DE CHIMIE INDUSTRIELLE.
(Place de l'Université, 4.)

Directeur, Fr. De Walque, professeur à la Faculté des Sciences.

Assistant, Franz De Walque, ingénieur, rue des Joyeuses-Entrées, 26.

Garçon de service, Pierre Vidal, rue de la Monnaie, 23.

LABORATOIRE DE CHIMIE AGRICOLE.
(Rue des Récollets, 31.)

Directeur, A. Theunis, professeur ordinaire.

Assistant, J. Pieraerts, ingénieur agricole et ingénieur brasseur, rue Notre-Dame.

CABINET ET LABORATOIRE DE PHYSIQUE.
(Collège des Prémontrés, rue de Namur.)

Directeur, S. Demanet, professeur extraordinaire à la Faculté des Sciences.

Concierge-préparateur, F. Wouters.

LABORATOIRE DE ZYMOTECHNIE.
(Rue des Récollets, 33 et 35.)

Directeur, J. Vuylsteke, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences.

Assistants : Ph. Biourge, chargé decours, et J. Wouters, pharmacien, expert chimiste.

Employé, Fr. Van Goidsenhoven.

Préparateur, G. Van Laer.

Garçon de service, Pierre Wouters.

LABORATOIRE POUR LES MANIPULATIONS DE PHYSIQUE.
(Collège des Prémontrés, rue de Namur.)

Directeur, J. Marchand, professeur ordinaire.
Garçon de service, F. Wouters.

LABORATOIRE D'ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE.
(Collège des Prémontrés, rue de Namur.)

Directeur, H. Ponthière, professeur ordinaire.

JARDIN BOTANIQUE (1).
(Voer des Capucins.)

Professeur, P. E. Martens, professeur à la Faculté des Sciences.
Chef de culture, J. Giele.

MUSÉE DE BOTANIQUE.
(Collège des Prémontrés, rue de Namur.)

Directeur, P. E. Martens, professeur à la Faculté des Sciences.
Concierge, F. Wouters.

---

(1) Le jardin botanique, entretenu par la ville, est mis à la disposition de l'Université pour l'enseignement de la botanique. Il est ouvert tous les jours ouvrables, pendant les mois d'avril à octobre, de six heures du matin jusqu'à midi et de deux heures jusqu'à huit heures du soir; et pendant les mois de novembre à mars, depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. Les dimanches et jours de fêtes, il est accessible au public, de huit heures du matin à une heure. Les étudiants qui désirent obtenir des échantillons pour l'étude doivent en faire la demande au chef de culture. Voir le règl. arrêté par l'Administration communale le 5 avril 1848, et l'*Annuaire* de 1851, p. 285.

CABINET DE MINÉRALOGIE (1).
(Collège des Prémontrés, rue de Namur.)

Directeur, C. L. J. X. de la Vallée Poussin, professeur à la Faculté des Sciences.
Concierge, F. Wouters.

MUSÉE DE MÉTALLURGIE, D'EXPLOITATION DES MINES, ETC.
(Place de l'Université, 4.)

Directeur, M. Dumont, professeur à la Faculté des Sciences.
Concierge, M. Vranckx.

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE.
(Place de l'Université, 4.)

Directeur, E. H. J. Reusens, professeur à la Faculté de Théologie.
Concierge, M. Vranckx.

MUSÉE DE ZOOLOGIE, DE PALÉONTOLOGIE ET D'ANATOMIE COMPARÉE (2).
(Collège du Roi, rue de Namur, 95.)

Directeur, G. Gilson, professeur à la Faculté des Sciences.
Préparateur, G. Vanminsel.
Concierge, Edouard Thielemans.

---

(1) Voyez l'*Annuaire* de 1851, p. 145.
(2) Voyez l'*Annuaire* de 1851, p. 267.

LABORATOIRE DE ZOOLOGIE, D'ANATOMIE ET D'HISTOLOGIE COMPARÉES.

(Collège du Roi, rue de Namur, 95.)

Directeur, G. Gilson, professeur à la Faculté des Sciences.

Assistants : Henseval et Sadones.

Préparateurs : Gallet, Scohy, Laurent et Van Aelst.

Concierge, E. Thielemans.

INSTITUT VÉSALE.

(Rue des Récollets, 36.)

ANATOMIE SYSTÉMATIQUE.

AMPHITHÉATRE DE DISSECTION.

Directeur, A. Van Gehuchten, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine.

Préparateur, De Meulenaere.

Concierge, J. Deleuze.

MUSÉE ANATOMIQUE ET SALLE DE TRAVAIL PRATIQUE.

Directeur, A. Van Gehuchten, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine.

Concierge, J. Deleuze.

MUSÉE ET LABORATOIRE D'HYGIÈNE.

Directeur, C. Ledresseur, professeur à la Faculté de Médecine.

Concierge, J. Deleuze.

LABORATOIRE DE PHYSIOLOGIE.
(Institut Vésale, rue des Récollets, 36.)

Directeur, E. Masoin, professeur à la Faculté de Médecine.
Assistant, P. Masoin, docteur en médecine.
Préparateurs : C. Laurent, F. Vanderelst et A. Petit.
Concierge, J. Deleuze.

INSTITUT RÉGA.

LABORATOIRE D'HISTOLOGIE NORMALE.
(Rue des Récollets, 27.)

Directeur, E. Venneman, professeur à la Faculté de Médecine.
Concierge, Pierre Wouters.

LABORATOIRE D'ANATOMIE
PATHOLOGIQUE ET DE PATHOLOGIE EXPÉRIMENTALE
(Rue du Canal, 20.)

Directeur, J. Denys, professeur ordinaire.
Assistants : Ch. Van den Bergh et J. Leclef.
Concierge, H. Wynants.

LABORATOIRE DE CHIMIE PHYSIOLOGIQUE.
(Rue des Récollets, 27.)

Directeur, G. Bruylants, professeur à la Faculté de Médecine.
Assistant, Vanderplanken, pharmacien.
Concierge, J. Wouters.

LABORATOIRE DE BACTÉRIOLOGIE.

Directeur, J. Denys, professeur.

LABORATOIRE DE PHARMACIE.
(Rue des Récollets, 27.)

Directeur, G. Bruylants, professeur à la Faculté de Médecine.
Assistant, Vanderplanken, pharmacien.
Concierge, J. Wouters.

SALLE DE CLINIQUE EXTERNE.
(A l'hôpital St-Pierre, rue de Bruxelles.)

Professeur, T. Debaisieux.
Chef de clinique, L. Dandois, professeur ordinaire.
Assistants : Ch. Sluyts et A. Georlette, docteurs en médecine.

SALLES DE CLINIQUE INTERNE.
(A l'hôpital St-Pierre, rue de Bruxelles.)

Professeur, G. Verriest.
Chef de clinique, le docteur Denys, professeur ordinaire.
Assistants : les docteurs Dierickx et Vande Velde.

LABORATOIRE
ATTACHÉ AU SERVICE DE LA CLINIQUE INTERNE.

Directeur, G. Verriest, professeur.

SALLE DE CLINIQUE PROPÉDEUTIQUE.

Professeur, J. Denys.

CLINIQUE OPHTALMOLOGIQUE.

Professeur, E. Venneman.
Assistant, docteur Emile Coenen.

HOSPICE DE LA MATERNITÉ (1).
(Rue des Dominicains.)

Professeur, E. Hubert.
Directrice, A. Peeters.
Élèves internes : J. Dekoninck et V. Homans.

POLICLINIQUE OBSTÉTRICALE.

Directeur, C. Ledresseur, professeur à la Faculté de Médecine.
Assistants : A. François et P. Lomry.
Élèves-résidants : F. Van den Wyngaert, A. Van Engeland et H. Baekeland.

CLINIQUE DES MALADIES MENTALES.

Professeur, E. Masoin.

Chefs des travaux graphiques aux Écoles spéciales.

A. Siret, ingénieur (section des Arts et Manufactures, du Génie civil et des Mines).

---

(1) Voyez l'*Annuaire* de 1851, p. 266.

Chefs des travaux graphiques aux Écoles supérieures d'Agriculture et de Brasserie.

V. Lenertz, rue de Namur, 101.

Répétiteur de calcul infinitésimal et de mécanique analytique.

E. Suttor, ingénieur honoraire des ponts et chaussées.

—

Programme des cours de l'année académique 1894-1895.

—

Faculté de Théologie.

Doyen : *M. Jungmann.* — Secr. : *M. Van der Moeren.*

T. J. Lamy, prof. ord. *L'Écriture Sainte. La Genèse* (suite), lundi et vendredi à 9 h., jeudi à 11 h. — Cours approfondi d'Hébreu, mardi à 10 h. — Cours de Syriaque, mardi à 9 h.

E. H. J. Reusens, prof. ord. et Bibliothécaire de l'Université. Les Antiquités chrétiennes et l'Archéologie, vendredi à 3 h.

F. J. Moulart, prof. ord. Droit civil-ecclésiastique : *Partie générale,* vendredi et samedi à 10 h. — *Partie spéciale*, mercredi de 11 h. à 12 1/2 h.

B. Jungmann, prof. ord. L'Histoire ecclésiastique, le xviie et le xviiie siècle et du i^er^ au iiie siècle de l'ère chrétienne, lundi à 8 h., mardi à 11 h., jeudi à 9 h. — *Exercices critiques*, mercredi et vendredi à 4 h.

A. H. H. Dupont, prof. ord. La Dogmatique spéciale. Le traité De Sacramentis in genere et De Verbo incarnato, mercredi et samedi à 9 h., vendredi à 11 h.

A. B. Van der moeren, prof. ord. et président du collège du St-Esprit. La Théologie morale : *S. Thom. Summ. Theol.* 2ª 2ᵆ (suite), lundi à 11 h., mardi et mercredi à 8 h.

J. Forget, prof. ord. La Dogmatique générale. *Demonstratio catholica : de Ecclesia, de Romano pontifice*, lundi à 12 h., jeudi et vendredi à 10 h. — Langue et littérature arabes, deux heures par semaine aux jours et heures à déterminer.

J. De Becker, prof. ord. Jus ecclesiasticum. *Lib. III. Decretalium; De clericis, de rebus ecclesiasticis. Tractatus de parocho*, lundi à 9 h., mardi et mercredi à 10 h., samedi à 11 h.

A. Van Hoonacker, prof. ord. L'Introduction a l'histoire critique de l'Ancien Testament. — *Le monothéisme des anciens Hébreux* (2e partie, *le Jahvisme)*, mercredi et vendredi à 12 h. — *Les Éléments de la langue hébraïque*, lundi à 10 h.

A. Hebbelynck, prof. ord. La Patrologie : *les Pères du* IVe *et du* Ve *siècle*, samedi à 8 h. — Langue égyptienne. Copte. *Fragments bibliques; traité du* « *Mystère des lettres grecques* ». Hiéroglyphes. *Inscription de Pepi I; textes choisis*, aux jours et heures à déterminer.

—

Faculté de Droit.

Doyen : *M. Descamps.* — Secrétaire : *M. Dupriez.*

Examen de Candidat.

J. P. A. H. Staedtler, prof. ord. *Les Institutes du Droit romain*, aux jours et heures à déterminer.

E. E. F. J. Descamps, prof. ord. *L'Encyclopédie du Droit* et *l'Introduction historique au Droit civil*, mardi

de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

J. VANDEN HEUVEL, prof. ord. *Le Droit public,* lundi de 11 h. à 1 h.

F. J. MOULART, prof. ord. de la Faculté de Théologie. *Le Droit civil-ecclésiastique : partie générale,* vendredi et samedi à 10 h.

L. DUPRIEZ, Prof. extraord. *Les Institutes du Droit romain*, mercredi de 9 h. à 11 h., jeudi, vendredi et samedi à 9 h.

Premier examen de Docteur.

L. MABILLE, prof. ord. *Le Code civil,* vendredi de 10 1/2 h. à 12 h.; samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant toute l'année; jeudi de 10 1/2 h. à 12 h., pendant le Ir semestre; de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le IId semestre.

E. E. F. J. DESCAMPS, prof. ord. *Le Droit administratif,* lundi de 11 1/2 h. à 1 h., mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre. — *Les Eléments du droit des gens*, mardi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le Ir semestre.

F. DE MONGE, prof. ord. *Les Pandectes,* lundi de 10 h. à 11 1/2 h., mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant toute l'année; mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre; de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

A. NYSSENS, prof. ord. *Le Droit pénal,* mardi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., jeudi de 9 h. à 10 1/2 h., pendant le Ir semestre.

F. J. Moulart, prof. ord. de la Faculté de Théologie. *Le Droit civil-ecclésiastique : partie spéciale*, mercredi de 11 h. à 12 1/2 h.

V. L. J. L. Brants, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *L'Économie politique*, mercredi de 9 1/2 h. à 11 h., vendredi de 9 h. à 10 1/2 h., pendant le Ir semestre; samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

Deuxième examen de Docteur.

J. Van Biervliet, prof. ord. *Le Code civil*, jeudi et vendredi de 10 1/2 h. à 12 h., samedi de 9 1/2 h. à 11 h. — *Les Éléments de l'Organisation judiciaire, de la Compétence et de la Procédure civile*, lundi de 10 h. à 11 1/2 h., mercredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; mercredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

L. Mabille, prof. ord. *Le Code civil*, lundi de 11 1/2 h. à 1 h., mardi de 8 h. à 9 1/2 h., jeudi et vendredi de 9 h. à 10 1/2 h., pendant le Ir semestre; lundi de 11 1/2 h. à 1 h., mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

A. Nyssens, prof. ord. *Les Éléments de la procédure pénale*, lundi de 10 h. à 11 1/2 h., samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre. — *Les Éléments du droit commercial*, mardi et mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., jeudi et vendredi de 9 h. à 10 1/2 h., pendant le IId semestre.

A. Maton, prof. ord. *Les Éléments des lois fiscales qui se rattachent au notariat*, mardi de 9 1/2 h. à

11 h., mercredi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le Ir semestre.

A. Schicks, prof. ord. *Les Éléments du droit international privé*, mercredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *Le Cours pratique de Droit pénal et de Procédure pénale en langue flamande*, mardi et mercredi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le IId semestre.

Examen de Candidat Notaire.

Première année.

L. Mabille, prof. ord. *Le Code civil*, cours indiqué ci-dessus pour le premier examen de Docteur en Droit.

E. E. F. J. Descamps, prof. ord. *L'Encyclopédie du Droit, l'Introduction historique au Droit civil* et *le Droit naturel*, cours indiqués ci-dessus.

A. Maton, prof. ord. *Les Lois organiques du Notariat (première partie)*, lundi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *L'Application des matières comprises sous les nos 7 à 9 de l'article 17 de la loi du 10 avril 1890, et la Rédaction d'actes sur ces matières* (cours de trois années), mardi et mercredi de 2 1/2 h. à 4 h., pendant le Ir semestre; lundi, mardi et mercredi de 2 1/2 h. à 4 h., pendant le IId semestre.

L. Bossu, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *L'Explication approfondie des vérités fondamentales de la Religion, la Philosophie générale et les Notions de Philosophie morale*, mardi et mercredi à 12 h., pendant le Ir semestre.

Deuxième année.

L. Mabille, prof. ord. *Le Code civil*, cours indiqué ci-dessus pour le deuxième examen de Docteur en Droit.

A. Maton, prof. ord. *Les Lois organiques du Notariat (deuxième partie)*, mercredi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le IId semestre. — *Les Lois fiscales qui se rattachent au notariat (éléments)*, cours indiqué ci-dessus. — *L'Application des matières comprises sous les nos 7 à 9 de l'article 17 de la loi du 10 avril 1890, et la Rédaction d'actes sur ces matières*, cours indiqué ci-dessus.

Troisième année.

J. Van Biervliet, prof. ord. *Le Code civil*, cours indiqué ci-dessus.

A. Nyssens, prof. ord. *Les Éléments du Droit commercial*, cours indiqué ci-dessus.

A. Maton, prof. ord. *Les Lois particulières qui régissent la capacité et les biens des établissements publics, la Législation sur les aliénés, les dispositions des Règlements sur la Dette publique, les Règlements sur la Caisse des dépôts et consignations*, lundi de 2 1/2 h. à 4 h., pendant le Ir semestre. — *Les Lois de procédure civile relatives à l'ouverture des successions, à l'exécution forcée des jugements et des actes, aux saisies-arrêts, aux saisies-exécutions, à la saisie des fruits pendants par racines, à la distribution par contribution, à la saisie immobilière, à l'ordre et à la saisie des rentes*, lundi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le IId semestre. — *Les Lois fiscales (cours appro-*

fondi), mardi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le IId semestre. — *L'Application des matières comprises sous les nos 7 à 9 de l'article 17 de la loi du 10 avril 1890, et la Rédaction d'actes sur ces matières*, cours indiqué ci-dessus.

A. SCHICKS, prof. ord. *Les Éléments du Droit international privé*, cours indiqué ci-dessus.

—

École des Sciences politiques et sociales.

Président : *M. Van den Heuvel.*
Secrétaire : *M. L. Dupriez.*

Candidature en Sciences politiques.

E. E. F. J. DESCAMPS, prof. ord. *L'Encyclopédie du Droit. — Le droit administratif. — Les éléments du droit des gens.*

J. VAN DEN HEUVEL, prof. ord. *Le droit public belge.*

V. L. J. L. BRANTS, prof. ord. *L'Économie politique.*

L. MABILLE, Prof. ord. *Le droit civil* (des obligations en général).

A. SCHICKS, prof. ord. *Les éléments du droit international privé.*

Licences et Doctorats en Sciences politiques et sociales et en Sciences diplomatiques et consulaires.

PROGRAMME DE L'ANNÉE 1894-1895.

J. VAN DEN HEUVEL, prof. ord. *L'Histoire parlementaire de la Belgique*, lundi à 3 1/4 h.

V. L. J. L. Brants, prof. ord. *La législation ouvrière comparée,* mardi à 3 1/4 h.

L. Dupriez, prof. extraord. *Les institutions politiques de l'Angleterre et des États-Unis*, lundi à 2 1/4 h. et mardi à 4 1/4 h. — *Les institutions civiles comparées* (la famille), mercredi à 4 1/4 h.

E. E. F. J. Descamps, prof. ord. *Le régime colonial en droit comparé. — L'organisation de l'État indépendant du Congo*, mardi à 2 1/4 h.

Pr. Poullet, prof. extraord. *La politique commerciale de la Belgique et des principaux états de l'Europe et de l'Amérique. — Le régime consulaire*, jeudi à 3 1/2 h. — *Les impots*, mercredi à 3 1/4 h.

A. Nyssens, prof. ord. *Le droit commercial maritime*, lundi à 4 1/4 h.

G. Kaiser, chargé de cours. *La géographie industrielle et commerciale*, jeudi à 2 h.

P. de Haulleville. *Les vingt dernières années de l'empire allemand*, mercredi à 2 1/4 h.

—

Faculté de Médecine.

Doyen : *M. Debaisieux.*
Secrétaire : *M. Van Gehuchten.*

Examen de Candidat.

1re ÉPREUVE.

(Deuxième année des études combinées de sciences et de médecine.)

E. Masoin, prof. ord. *La Physiologie humaine*

(y compris *la Physiologie comparée*), lundi à 10 1/2 h., jeudi et samedi à 12 h., pendant le Ir semestre; lundi à 10 h., mercredi et samedi à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

E. Venneman, prof. ord. *L'Histologie générale et spéciale*, mardi, mercredi et samedi à 8 1/2 h., pendant le IId semestre. — *Exercices pratiques d'anatomie microscopique*, deux séances par semaine.

A. Van Gehuchten, prof. ord. *L'Anatomie humaine systématique (Systèmes osseux et musculaire)*, lundi, mercredi et vendredi à 8 h., pendant le Ir semestre; *(Systèmes intestinal, circulatoire et uro-génital)*, mardi, jeudi et samedi à 8 h., pendant le Ir semestre; *(Systèmes nerveux et tégumentaires)*, mardi, jeudi et samedi à 7 h., pendant le IId semestre.

J.-B. Carnoy, prof. ord. de la Faculté des Sciences. *La Microscopie et la Biologie*, jeudi et vendredi à 9 h., pendant le IId semestre.

G. Gilson, prof. ord. de la Faculté des Sciences. *Les Éléments de Zoologie*, cours de la candidature en sciences naturelles indiqué ci-dessous. — *L'Embryologie*, cours du doctorat en sciences naturelles indiqué ci-dessous. — *Visite des collections*, vendredi de 2 h. à 4 h., pendant le Ir semestre; de 2 h. à 5 h., pendant le IId semestre.

Le professeur d'*Anatomie humaine systématique* et le chef des travaux anatomiques dirigeront les élèves dans les *dissections* tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 2 1/2 h. à 5 h., pendant le Ir semestre.

2e ÉPREUVE.

(Troisième année d'études.)

E. Masoin, prof. ord. Le cours de *Physiologie*, indiqué ci-dessus. — *Démonstrations* et *Exercices pratiques de Physiologie*, une séance par semaine.

C. Ledresseur, prof. ord. *L'Anatomie humaine topographique* et *Exercices pratiques*, mercredi, jeudi et vendredi à 4 h., pendant le Ir semestre.

G. Bruylants, prof. ord. *La Chimie physiologique*, lundi à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre; lundi à 9 h., pendant le IId semestre.

A. Van Gehuchten, prof. ord. *L'Anatomie humaine systématique (Systèmes intestinal, circulatoire et uro-génital)*, mardi, jeudi et samedi à 8 h., pendant le Ir semestre; *(Systèmes nerveux et tégumentaires)*, mardi, jeudi et samedi à 7 h., pendant le IId semestre. — *Dissections* comme plus haut.

G. Gilson, prof. ord. de la Faculté des Sciences. *Les Eléments d'anatomie comparée*. Cours du Doctorat en sciences naturelles indiqué ci-dessous. — *Visite des collections*, aux jours et heures indiqués ci-dessus.

F. M. E. Lefebvre, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *La Psychologie*, mercredi et jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

Premier examen de Docteur.

F. J. M. Lefebvre, prof. ord. *La Pathologie et la Thérapeutique générales*, mercredi, vendredi et samedi à 8 h., pendant le Ir semestre.

E. Hayoit de Termicourt, prof. ord. *La Pathologie médicale et la Thérapeutique spéciale des maladies internes*, y compris *les maladies des enfants*, lundi, mercredi et vendredi à 11 h., mardi à 8 h., pendant le I^r semestre; lundi, mercredi et vendredi à 10 h., mardi à 7 h., pendant le II^d semestre.

E. Masoin, prof. ord. *Leçons théoriques sur les maladies mentales*, jeudi à 4 h., pendant le II^d semestre.

C. Ledresseur, prof. ord. *La Policlinique obstétricale*, aux jours et heures à déterminer.

T. Debaisieux, prof. ord. *La Clinique chirurgicale et Consultations gratuites*, mardi, jeudi et samedi de 9 h. à 11 h., pendant le I^r semestre; de 8 h. à 10 h., pendant le II^d semestre. — Suppléant, L. Dandois, prof. ord., chef de clinique chirurgicale. *Consultations gratuites pour les maladies du nez, des oreilles, du pharynx et du larynx*, mardi, jeudi et samedi de 11 h. à 12 h., pendant le I^r semestre; de 10 h. à 11 h., pendant le II^d semestre. — *Exercices cliniques*, aux jours et heures à déterminer.

G. Verriest, prof. ord. *La Clinique médicale et Consultations gratuites*, lundi, mercredi et vendredi de 9 h. à 11 h., pendant le I^r semestre; de 8 h. à 10 h., pendant le II^d semestre.

E. Venneman, prof. ord. *L'Ophtalmologie* et *la clinique ophtalmologique*, mardi et vendredi de 2 1/2 h. à 4 h., pendant le I^r semestre; lundi, mercredi et vendredi, de 10 h. à 11 h., pendant le II^d semestre. — *Exercices ophtalmoscopiques*, aux jours et heures à déterminer.

L. Dandois, prof. ord., chef de clinique chirurgicale. *La Pathologie chirurgicale générale et spéciale* y compris *les maladies cutanées et syphilitiques*, lundi et jeudi à 8 h., mercredi à 12 h., pendant le Ir semestre; mardi à 11 h., mercredi à 12 h., jeudi à 7 h., pendant le IId semestre.

J. Denys, prof. ord. *L'Anatomie pathologique et les Éléments de Bactériologie*, leçons théoriques et pratiques, mardi, jeudi et samedi de 11 h. à 1 h., pendant le Ir semestre. — *La Clinique propédeutique*, trois séances par semaine, aux jours et heures à déterminer.

M. Ide, chargé de cours. *Les Éléments de Pharmacologie et la Pharmacodynamique* (en suppléance de M. Lefebvre), mercredi, vendredi et samedi à 7 h., pendant le IId semestre.

Deuxième examen de Docteur.

E. Hayoit de Termicourt, prof. ord. *La Médecine légale*, lundi à 7 h., mercredi à 4 h., pendant le IId semestre.

E. Hubert, prof. ord. *La Théorie des Accouchements* et *les Manœuvres obstétricales*, lundi, vendredi et samedi à 11 h. — *Exercices cliniques d'obstétrique*, lundi et mardi à 4 h. — *La Clinique obstétricale, la Clinique gynécologique et la Déontologie médicale*, aux jours et heures à déterminer. — *Consultations gratuites de gynécologie*, lundi et vendredi à 11 h., pendant le 1r semestre; à 10 h., pendant le IId semestre.

C. Ledresseur, prof. ord. *L'Hygiène publique et*

privée, mercredi à 11 h., vendredi à 12 h., samedi à 8 h., pendant le Ir semestre; jeudi à 11 h., vendredi à 12 h., pendant le IId semestre. — *La Policlinique obstétricale,* aux jours et heures à déterminer.

T. Debaisieux, prof. ord. Le cours de *Clinique chirurgicale,* indiqué ci-dessus. — *La Théorie et la Pratique des Opérations chirurgicales,* mardi et jeudi à 2 1/2 h., pendant le Ir semestre; mardi à 2 1/2 h., pendant le IId semestre.

G. Verriest, prof. ord. Le cours de *Clinique médicale,* indiqué ci-dessus.

E. Venneman, prof. ord. Le cours d'*Ophtalmologie,* indiqué ci-dessus.

L. Dandois, prof. ord. et chef de clinique chirurgicale. *La Pathologie chirurgicale générale et spéciale,* y compris *les maladies cutanées et syphilitiques,* cours indiqué ci-dessus. — *Les Bandages, les Appareils et la Petite Chirurgie,* mardi et mercredi à 8 h., pendant le Ir semestre. — *Consultations gratuites,* indiquées ci-dessus.

Troisième examen de Docteur.

E. Masoin, prof. ord. *Leçons cliniques sur les maladies mentales,* aux jours et heures à déterminer.

E. Hubert, prof. ord. *Exercices cliniques d'obstétrique,* cours indiqué ci-dessus. — *La Clinique obstétricale* et *la Clinique gynécologique,* aux jours et heures à déterminer.

C. Ledresseur, prof. ord. *L'Anatomie des régions,* vendredi à 4 h., pendant le Ir semestre, jusqu'au

1r décembre.— *La Policlinique obstétricale*, indiquée ci-dessus.

T. Debaisieux, prof. ord. Le cours de *Clinique chirurgicale* et de *Théorie et de pratique des opérations chirurgicales*, indiqués ci-dessus.

G. Verriest, prof. ord. Le cours de *Clinique médicale*, indiqué ci-dessus.

E. Venneman, prof. ord. *La Clinique ophtalmologique*, cours indiqué ci-dessus.

L. Dandois, prof. ord., chef de clinique chirurgicale. *Consultations gratuites*, et *les Bandages, les Appareils et la Petite Chirurgie*, cours indiqués ci-dessus.

Examen pour le grade de Pharmacien.

G. Bruylants, prof. ord. *La Chimie pharmaceutique (partie organique); les Altérations et les Falsifications des substances médicamenteuses et alimentaires d'origine organique; les Éléments de Chimie toxicologiques*, lundi, mardi, et mercredi de 11 1/2 h. à 1 h. — *Les Opérations analytiques et toxicologiques et les Opérations propres à découvrir les altérations et falsifications des médicaments et des substances alimentaires*, lundi de 8 h. à 10 1/2 h., et de 2 1/2 h. à 7 h., mardi de 8 h. à 10 h., mercredi de 8 h. à 10 h. et de 2 1/2 h. à 7 h.

C. Blas, prof. ord. de la Faculté des Sciences. *Les Éléments de Chimie analytique qualitative et quantitative; la Chimie pharmaceutique (partie minérale); les Altérations et les Falsifications des substances*

médicamenteuses et alimentaires d'origine minérale, mardi, mercredi et jeudi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année.

F. Ranwez, chargé de cours. *La Pharmacie pratique (y compris la Pharmacie galénique et magistrale et les Doses maxima des médicaments)*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h. — *La Pharmacognosie*, lundi de 10 1/2 h. à 11 1/2 h., jeudi de 12 h. à 1 h. — *Les Recherches microscopiques, les Préparations chimiques, les Préparations pharmaceutiques officinales et magistrales*, mardi de 2 1/2 h. à 7 h. et jeudi de 2 1/2 h. à 7 h.

Examen d'Expert-Chimiste.

(Les cours théoriques et pratiques pour les épreuves de l'examen de pharmacien, voir ci-dessus.)

G. Bruylants, prof. ord. *L'Analyse des substances médicamenteuses et des denrées alimentaires (compléments)*, mercredi de 8 h. à 11 1/2 h. — *Compléments de Chimie toxicologique*, cours théorique et pratique, mardi de 8 h. à 11 1/2 h. — *Notions de Chimie industrielle (partie organique)*, lundi de 11 1/2 h. à 1 h. — *La Chimie physiologique y compris l'Urologie*, cours théorique et pratique, lundi de 9 h. à 10 h. et de 2 1/2 h. à 7 h.

C. Blas, prof. ord. *Compléments de Chimie analytique théorique et pratique. Notions de Chimie industrielle*, mardi de 10 h. à 11 1/2 h. — Suppléant, F. Ranwez, chargé de cours, mercredi de 2 1/2 h. à 7 h.

F. Ranwez, chargé de cours. *Recherches microscopiques des substances alimentaires et médicamenteuses (compléments)*, cours théorique et pratique, mardi de 2 1/2 h. à 6 1/2 h — *L'application du microscope à l'analyse des produits physiologiques et pathologiques de l'organisme*, cours théorique et pratique, jeudi de 9 1/2 h. à 12 h.

C. Ledresseur, prof. ord. *L'Hygiène publique*, cours indiqué ci-dessus.

J. Denys, prof. ord. *Les Éléments de Bactériologie*, cours théorique et pratique, mardi, jeudi et samedi de 11 h. à 1 h., pendant le I^r^ semestre.

E. Hayoit de Termicourt, prof. ord. *L'Introduction à la Médecine légale*, lundi à 7 h. et mercredi à 4 h., pendant le II^d^ semestre (cours facultatif).

—

Faculté de Philosophie et Lettres.

Doyen : *M. Colinet*. — Secrétaire : *M. Mercier*.

Examen de Candidat
en Philosophie et Lettres préparatoire au Droit.

Première épreuve.

C. P. E. Cartuyvels, prof. ord. et vice-recteur de l'Université. *L'Explication approfondie des vérités fondamentales de la Religion*, jeudi à 10 h., pendant le I^r^ semestre ; vendredi à 9 h., pendant le II^d^ semestre.

C. C. A. Moeller, prof. ord. *L'Histoire politique de l'antiquité* (2e partie), lundi à 10 h., mardi à 9 h., pendant le II^d^ semestre. — *Notions sur l'histoire*

contemporaine, vendredi et samedi à 11 h., pendant le II^d^ semestre.

P. G. H. Willems, prof. ord. et secrétaire de l'Université. *L'Explication d'un auteur latin*, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 9 h., pendant le I^r^ semestre.

P. P. M. Alberdingk Thijm, prof. ord. *L'Histoire de la littérature flamande* (cours de deux années), mardi à 12 h., mercredi à 11 h., pendant le I^r^ semestre; mercredi et jeudi à 11 h., pendant le II^d^ semestre.

F. L. G. Collard, prof. ord. *Exercices pratiques sur la langue latine* et *Traductions à livre ouvert*, vendredi et samedi à 10 h., pendant le II^d^ semestre.

J. de Groutars, prof. ord. et assesseur du vice-recteur. *L'Explication d'auteurs grecs*, mardi et vendredi à 10 h., pendant le I^r^ semestre.

V. L. J. L. Brants, prof. ord. *L'Histoire politique moderne*, mercredi à 9 h., jeudi de 9 h. à 11 h., pendant le II^d^ semestre.

D. Mercier, prof. ord. *La Logique (partie formelle)* et *la Psychologie y compris les notions élémentaires d'anatomie et de physiologie humaines que cette étude comporte*, lundi, mardi et jeudi à 11 h., pendant le I^r^ semestre; mardi et mercredi à 10 h., samedi à 9 h., pendant le II^d^ semestre.

G. Doutrepont, prof. extraord. *L'Histoire de la littérature française* (cours de deux années), vendredi à 11 h., samedi à 10 h., pendant le I^r^ semestre; lundi et mardi à 11 h., pendant le II^d^ semestre.

J. Sencie, prof. extraord. et président du collège du Pape. *L'Histoire politique de l'antiquité* (1re partie), lundi et mercredi à 10 h., pendant le Ir semestre.

Des répétitions seront données aux jours et heures à déterminer.

Seconde épreuve.

C. C. A. Moeller, prof. ord. *L'Histoire politique du moyen âge*, lundi à 10 h., mardi et jeudi à 11 h., vendredi à 10 h., pendant le Ir semestre.

P. G. H. Willems, prof. ord. et secrétaire de l'Université. *L'Explication d'un auteur latin*, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 9 h., pendant le Ir semestre. — *Notions sur les institutions politiques de Rome*, vendredi et samedi à 9 h., pendant le IId semestre.

P. P. M. Alberdingk Thijm, prof. ord. *L'Histoire de la littérature flamande*, mardi à 12 h., mercredi à 11 h., pendant le Ir semestre; mercredi et jeudi à 11 h., pendant le IId semestre.

F. L. G. Collard, prof. ord. *Exercices pratiques sur la langue latine* et *Traductions à livre ouvert*, mercredi à 9 h., jeudi à 10 h., pendant le IId semestre.

V. L. J. L. Brants, prof. ord. *L'Histoire politique interne de la Belgique*, lundi à 11 h., mardi et jeudi à 10 h., pendant le Ir semestre.

D. Mercier, prof. ord. *La Logique (partie réelle)*, mardi à 9 h., pendant le Ir semestre.

Ph. Colinet, prof. ord. *Notions sur les principales littératures modernes*, vendredi à 11 h., samedi à 10 h., pendant le IId semestre.

G. Doutrepont, prof. extraord. *L'Histoire de la littérature française*, vendredi à 11 h. et samedi à 10 h., pendant le Ir semestre; lundi et mardi à 11 h., pendant le IId semestre.

A. Van Hoonacker, prof. ord. de la Faculté de Théologie. *La Philosophie morale*, mercredi à 10 h., samedi à 11 h., pendant le Ir semestre; vendredi à 10 h., pendant le IId semestre.

E. E. F. J. Descamps, prof. ord. de la Faculté de Droit. *Le Droit naturel*, lundi, mardi et mercredi à 10 h., jeudi à 9 h., pendant le IId semestre.

Examen de Candidat en Philosophie et Lettres préparatoire
au grade de Docteur en Philosophie et Lettres.
(Philosophie, Histoire,
Philologie classique, Philologie romane).

Première épreuve.

C. P. E. Cartuyvels, prof. ord. et vice-recteur de l'Université. *Le cours de Religion*, indiqué ci-dessus.

C. C. A. Moeller, prof. ord. *L'Histoire politique de l'antiquité* (2e partie), et *Notions sur l'histoire contemporaine*, cours indiqués ci-dessus.

P. G. H. Willems, prof. ord. et secrétaire de l'Université. *L'Explication d'un auteur latin*, cours indiqué ci-dessus.

P. P. M. Alberdingk Thijm, prof. ord. *L'Histoire de la littérature flamande*, cours indiqué ci-dessus.

F. L. G. Collard, prof. ord. *Exercices pratiques sur la langue latine* et *Traductions à livre ouvert*, vendredi et samedi à 10 h., pendant le IId semestre.

J. de Groutars, prof. ord. et assesseur du vice-recteur. *L'Explication d'un auteur grec* et *Traductions à livre ouvert*, mardi et vendredi à 10 h., pendant le Ir semestre; vendredi et samedi à 12 h., pendant le IId semestre.

V. L. J. L. Brants, prof. ord. *L'Histoire politique moderne*, cours indiqué ci-dessus.

D. Mercier, prof. ord. *La Logique (partie formelle)* et *la Psychologie y compris les notions élémentaires d'anatomie et de physiologie humaines que cette étude comporte*, cours indiqués ci-dessus.

G. Doutrepont, prof. extraord. *L'Histoire de la littérature française*, cours indiqué ci-dessus.

J. Sencie, prof. extraord. et président du collège du Pape. *L'Histoire politique de l'antiquité* (1e partie), cours indiqué ci-dessus.

Des *exercices* sur des questions de philosophie; des *exercices* sur l'histoire et la géographie; des *exercices philologiques* sur la langue grecque et des *exercices philologiques* sur la langue latine; des *exercices* sur les langues latines et romanes, seront donnés une heure par semaine pendant un semestre pour chaque catégorie d'exercices mentionnés.

Seconde épreuve.

C. C. A. Moeller, prof. ord. *L'Histoire politique du moyen âge*, cours indiqués ci-dessus.

P. G. H. Willems, prof. ord. et secrétaire de l'Université. *L'Explication d'un auteur latin* et *Notions sur les institutions politiques de Rome*, cours indiqués ci-dessus.

P. P. M. Alberdingk Thijm, prof. ord. *L'Histoire de la littérature flamande*, cours indiqué ci-dessus.

F. L. G. Collard, prof. ord. *Exercices pratiques sur la langue latine* et *Traductions à livre ouvert*, mercredi à 9 h., jeudi à 10 h., pendant le IId semestre.

J. de Groutars, prof. ord. et assesseur du vice-recteur. *L'Explication d'un auteur grec* et *Traductions à livre ouvert*, vendredi et samedi à 12 h., pendant le IId semestre.

V. L. J. L. Brants, prof. ord. *L'Histoire politique interne de la Belgique*, cours indiqué ci-dessus.

D. Mercier, prof. ord. *La Logique (partie réelle)*, cours indiqué ci-dessus.

Ph. Colinet, prof. ord. *Notions sur les principales littératures modernes*, cours indiqués ci-dessus.

G. Doutrepont, prof. extraord. *L'Histoire de la littérature française*, cours indiqué ci-dessus.

A. Van Hoonacker, prof. ord. de la Faculté de Théologie. *La Philosophie morale*, cours indiqué ci-dessus.

Exercices, comme à la première épreuve.

Examen de Candidat en Philosophie et Lettres préparatoire au grade de Docteur en Philosophie et Lettres (Philologie germanique).

Première épreuve.

C. P. E. Cartuyvels, prof. ord. et vice-recteur de l'Université. Le cours de *Religion*, indiqué ci-dessus.

C. C. A. Moeller, prof. ord. *Notions sur l'histoire contemporaine*, cours indiqué ci-dessus.

P. P. M. Alberdingk Thijm, prof. ord. *L'Histoire de la littérature flamande*, cours indiqué ci-dessus.

V. L. J. L. Brants, prof. ord. *L'Histoire politique moderne*, cours indiqué ci-dessus.

D. Mercier, prof. ord. *La Logique (partie formelle)* et la *Psychologie y compris les notions élémentaires d'anatomie et de physiologie humaines que cette étude comporte*, cours indiqué ci-dessus.

G. Doutrepont, prof. extraord. *L'Histoire de la littérature française*, cours indiqué ci-dessus.

Ch. Lecoutere, chargé de cours. *La Traduction, à livre ouvert, de textes flamands, l'explication d'auteurs flamands, des exercices philologiques sur le flamand*, lundi, vendredi et samedi à 9 h., pendant le Ir semestre; lundi à 9 h., vendredi et samedi à 8 h., pendant le IId semestre. — *La Traduction, à livre ouvert, de textes allemands, l'explication d'auteurs allemands, des exercices philologiques sur l'allemand*, lundi à 12 h., vendredi et samedi à 8 h., pendant le Ir semestre; lundi à 10 h., vendredi et samedi à 12 h., pendant le IId semestre.

W. Bang, chargé de cours. *La Traduction, à livre ouvert, de textes anglais, l'explication d'auteurs anglais, des exercices philologiques sur l'anglais*, mercredi et jeudi à 9 h., samedi à 12 h., pendant le Ir semestre; mardi à 9 h., mercredi et jeudi à 12 h., pendant le IId semestre.

Seconde épreuve.

C. C. A. Moeller, prof. ord. *L'Histoire politique du moyen âge*, cours indiqué ci-dessus.

P. P. M. Alberdingk Thijm, prof. ord. *L'Histoire de la littérature flamande*, cours indiqué ci-dessus.

V. L. J. L. Brants, prof. ord. *L'Histoire politique interne de la Belgique*, cours indiqué ci-dessus.

D. Mercier, prof. ord. *La Logique (partie réelle)*, cours indiqué ci-dessus.

Ph. Colinet, prof. ord. *Notions sur les principales littératures modernes*, cours indiqué ci-dessus. — *Les Éléments de la langue gotique*, au jour et à l'heure à déterminer.

G. Doutrepont, prof. extraord. *L'Histoire de la littérature française*, cours indiqué ci-dessus.

Ch. Lecoutere, chargé de cours. *La traduction, à livre ouvert, de textes flamand, l'explication d'auteurs flamands, des exercices philologiques sur le flamand*, lundi, vendredi et samedi à 9 h., pendant le Ir semestre; lundi à 9 h., vendredi et samedi à 8 h., pendant le IId semestre. — *La traduction, à livre ouvert, de textes allemands, l'explication d'auteurs allemands, des exercices philologiques sur l'allemand*, lundi à 12 h., vendredi et samedi à 8 h., pendant le Ir semestre; lundi à 10 h., vendredi et samedi à 12 h., pendant le IId semestre.

W. Bang, chargé de cours. *La traduction, à livre ouvert, de textes anglais, l'explication d'auteurs anglais, des exercices philologiques sur l'anglais*, mercredi et jeudi à 9 h., samedi à 12 h., pendant le

I^r semestre; mardi à 9 h., mercredi et jeudi à 12 h., pendant le II^d semestre.

A. VAN HOONACKER, prof. ord. de la Faculté de Théologie. *La Philosophie morale,* cours indiqué ci-dessus.

Examen de Docteur en Philosophie et Lettres.

A. PHILOSOPHIE.

P. G. H. WILLEMS, prof. ord. et secrétaire de l'Université. *L'Explication approfondie d'auteurs latins* (cours de deux années), lundi à 8 h. et à 2 1/2 h., pendant le I^r semestre.

L. BOSSU, prof. ord. *L'Histoire de la Philosophie* (cours de deux années), mercredi, jeudi et vendredi à 9 h., pendant le I^r semestre. — *L'Analyse critique d'un traité philosophique* (cours de deux années), vendredi à 12 h., pendant le I^r semestre.

F. L. G. COLLARD, prof. ord. *L'Explication approfondie d'auteurs grecs* (cours de deux années), lundi et mardi à 11 h., pendant le I^r semestre. — *L'Histoire de la pédagogie et méthodologie* (cours de deux années), vendredi et samedi à 10 h., pendant le I^r semestre.

D. MERCIER, prof. ord. *L'Encyclopédie de la philosophie* et *Étude approfondie de questions de psychologie, de logique ou de morale* (cours de deux années), jeudi et vendredi à 8 h., pendant toute l'année. — *Discussion des matières expliquées,* au jour et à l'heure à déterminer.

A. H. H. DUPONT, prof. ord. de la Faculté de Théologie. *La Métaphysique* (cours de deux années), lundi, mardi, mercredi et jeudi à 4 h., pendant le I^r semestre.

E. E. F. J. DESCAMPS, prof. ord. de la Faculté de Droit. *Le Droit naturel*, cours indiqué ci-dessus.

Les étudiants qui désirent combiner avec le doctorat en philosophie et lettres (Groupe Philosophie) la licence en philosophie de St-Thomas, auront à suivre en outre certains cours de philosophie à déterminer par un programme particulier. (Voir le programme des cours de l'Institut supérieur de philosophie.)

B. HISTOIRE.

C. C. A. MOELLER, prof. ord. *L'Encyclopédie de l'histoire*, lundi de 3 h. à 4 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *La Critique historique* et *Application à une période de l'histoire* (cours de deux années), jeudi à 3 h., pendant le IId semestre.

P. G. H. WILLEMS, prof. ord. et secrétaire de l'Université. *Les Institutions romaines* et *l'Épigraphie latine* (cours de trois années), lundi et mardi à 8 h., pendant le IId semestre. — *La Géographie ancienne*, partie du cours d'*Encyclopédie de la Philologie classique*, indiqué ci-dessous.

L. BOSSU, prof. ord. *L'Histoire de la Philosophie*, cours indiqué ci-dessus.

P. P. M. ALBERDINGK THIJM, prof. ord. *L'Histoire des littératures modernes (partie germanique)* (cours de deux années), au jour et à l'heure à déterminer.

F. L. G. COLLARD, prof. ord. *L'Histoire de la littérature grecque et de la littérature latine* (cours de deux années), lundi, mardi, mercredi et jeudi à 10 h.,

pendant le Ir semestre. — *L'Histoire de la pédagogie et méthodologie*, cours indiqué ci-dessus. — *Exercices didactiques*, pendant toute l'année : le mercredi, à 8 h., aux Halles; le vendredi, à 3 h., au Collège archiépiscopal.

V. L. J. L. Brants, prof. ord. *L'Histoire de la géographie* (cours de deux années), vendredi à 4 h., pendant le Ir semestre. — *Les Institutions des temps modernes*, vendredi à 4 h., pendant le IId semestre.

J. Sencie, prof. extraord. et président du collège du Pape. *Les Institutions grecques* et *l'Epigraphie grecque* (cours de trois années), vendredi et samedi à 10 h., pendant le IId semestre.

A. Cauchie, prof. extraord. *Les Institutions du moyen âge* (cours de deux années), mardi à 4 h., pendant le Ir semestre.

Fr. Bethune, chargé de cours. *L'histoire des littératures modernes (partie romane)* (cours de deux années), mardi à 3 h., pendant toute l'année.

E. H. J. Reusens, prof. ord. de la Faculté de Théologie. *La Paléographie et Diplomatique du moyen âge*, mercredi de 2 1/2 h. à 4 h., pendant le Ir semestre.

C. L. J. X. de la Vallée Poussin, prof. ord. de la Faculté des Sciences. *La Géographie*, mercredi à 11 h., pendant le IId semestre.

C. Philologie classique.

P. G. H. Willems, prof. ord. et secrétaire de l'Université. *L'Encyclopédie de la philologie classique et les Éléments de paléographie latine* (cours de trois

années), lundi et mardi à 9 h., pendant le II^{d} semestre. — *Les Institutions romaines* (cours de trois années), indiqué ci-dessus. — *L'Explication approfondie d'auteurs latins* (cours de deux années), lundi à 8 h. et à 2 1/2 h., pendant le I^{r} semestre; lundi à 2 h., pendant le II^{d} semestre. — *Exercices de philologie latine*, lundi à 9 h., pendant le I^{r} semestre.

L. Bossu, prof. ord. *L'Histoire de la philosophie ancienne*, partie du cours indiqué ci-dessus.

F. L. G. Collard, prof. ord. *L'Histoire de la littérature grecque et de la littérature latine* (cours de deux années), indiqué ci-dessus. — *L'Explication approfondie d'auteurs grecs* (cours de deux années), lundi et mardi à 11 h., pendant le I^{r} semestre; vendredi et samedi à 11 h., pendant le II^{d} semestre. — *L'Histoire de la pédagogie et méthodologie*, et *Exercices didactiques*, cours de deux années, indiqués ci-dessus.

J. de Groutars, prof. ord. et assesseur du vice-recteur. *Les Éléments de paléographie grecque* (cours de deux années), samedi à 11 h., pendant le I^{r} semestre. — *Exercices de philologie grecque*, mercredi à 12 h., pendant le I^{r} semestre; lundi à 12 h., pendant le II^{d} semestre.

Ph. Colinet, prof. ord. *La Grammaire comparée et spécialement la Grammaire comparée du grec et du latin* (cours de deux années), lundi et mardi à 10 h., pendant le II^{d} semestre.

J. Sencie, prof. extraord. et président du collège du Pape. *Les Institutions grecques* (cours de trois années), indiqué ci-dessus.

D. PHILOLOGIE ROMANE.

P. J. H. WILLEMS, prof. ord. et secrétaire de l'Université. *L'Explication approfondie d'auteurs latins* (cours de deux années), lundi à 8 h. et à 2 1/2 h., pendant le Ir semestre.

L. BOSSU, prof ord. *L'Histoire de la philosophie moderne*, partie du cours indiqué ci-dessus.

P. P. M. ALBERDINGK THIJM, prof. ord. *L'Histoire des littératures modernes (partie germaniqae)* (cours de deux années), au jour et à l'heure à déterminer.

F. L. G. COLLARD, prof. ord. *L'Histoire de la pédagogie et de la méthodologie*, cours indiqué ci-dessus.

G. DOUTREPONT, prof. extraord. *La Grammaire comparée et spécialement Grammaire comparée des langues romanes*, cours semestriel de deux heures par semaine, aux jours et heures à déterminer. — *L'Histoire approfondie des littératures romanes (temps modernes)*, cours semestriel de trois heures, aux jours et heures à déterminer. — *L'Explication approfondie d'auteurs français*, cours semestriel de deux heures, pendant deux années, aux jours et heures à déterminer.

FR. BETHUNE, chargé de cours. *L'Encyclopédie de la philologie romane*, cours semestriel de deux années, au jour et à l'heure à déterminer. — *L'Histoire des littératures modernes (partie romane)* (cours de deux années), mardi à 3 h., pendant toute l'année. — *L'Histoire approfondie des littératures romanes (moyen âge)*, cours semestriel de trois heures par

semaines, aux jours et heures à déterminer. — *La Grammaire historique du français*, cours de deux heures, pendant deux années, aux jours et heures à déterminer. — *L'explication approfondie d'auteurs français*, cours semestriel de deux heures, pendant deux années, aux jours et heures à déterminer.

E. Philologie germanique.

P. G. H. Willems, prof. ord. et secrétaire de l'Université. *La Grammaire historique du flamand*, cours semestriel de deux années, au jour et à l'heure à déterminer.

L. Bossu, prof. ord. *L'Histoire de la philosophie moderne*, partie du cours indiqué ci-dessus.

P. P. M. Alberdingk Thijm, prof. ord. *L'Histoire des littératures modernes (partie germanique)*, (cours de deux années), au jour et à l'heure à déterminer. — *L'Histoire approfondie de la littérature allemande*, cours semestriel de deux heures par semaine, pendant deux années, aux jours et heures à déterminer.

F. L. G. Collard, prof. ord. *L'Histoire de la pédagogie et méthodologie*, cours indiqué ci-dessus.

Ph. Colinet, prof. ord. *La Grammaire comparée et spécialement la Grammaire comparée des langues germaniques*, cours semestriel de deux heures par semaine pendant deux années, aux jours et aux heures à déterminer.

Fr. Bethune, chargé de cours. *L'Histoire des littératures modernes (partie romane)* (cours de deux années), mardi à 3 h., pendant toute l'année.

Ch. Lecoutere, chargé de cours. *L'Encyclopédie de la philologie germanique*, cours semestriel de deux années, au jour et à l'heure à déterminer. — *L'Histoire approfondie de la littérature flamande*, cours semestriel de deux heures par semaine pendant deux années, aux jours et aux heures à déterminer. — *L'Explication approfondie d'auteurs flamands (moyen âge et temps modernes)*, cours annuel de trois heures pendant deux années, aux jours et aux heures à déterminer.

W. Bang, chargé de cours. *La Grammaire historique de l'allemand*, cours semestriel de deux années, au jour et à l'heure à déterminer. — *L'Explication approfondie d'auteurs allemands (moyen âge et temps modernes)*, cours annuel de trois heures par semaine pendant deux années, aux jours et aux heures à déterminer. — *L'Histoire approfondie de la littérature anglaise*, cours semestriel de deux heures pendant deux années, aux jours et heures à déterminer. — *La Grammaire historique de l'anglais*, cours semestriel pendant deux années, au jour et à l'heure à déterminer. — *L'Explication approfondie d'auteurs anglais (moyen âge et temps modernes)*, cours annuel de trois heures pendant deux années, aux jours et aux heures à déterminer.

Examen de Candidat en Sciences morales et historiques.

Première épreuve.

C. P. E. Cartuyvels, prof. ord. et vice-recteur de l'Université. *Le cours de Religion*, indiqué ci-dessus.

C. C. A. Moeller, prof. ord. *L'Histoire politique de l'antiquité* (2e partie), et *Notions sur l'histoire contemporaine,* cours indiqués ci-dessus.

V. L. J. L. Brants, prof. ord. *L'Histoire politique moderne*, cours indiqué ci-dessus.

D. Mercier, prof. ord. *La Logique (partie formelle)* et *la Psychologie*, cours indiqués ci-dessus.

J. Sencie, prof. extraord. et président du collège du Pape. *L'Histoire politique de l'antiquité* (1e partie), cours indiqué ci-dessus.

Deuxième épreuve.

C. C. A. Moeller, prof. ord. *L'Histoire politique du moyen âge*, cours indiqué ci-dessus.

V. L. J. L. Brants, prof. ord. *L'Histoire politique interne de la Belgique,* cours indiqué ci-dessus.

D. Mercier, prof. ord. *La Logique (partie réelle)*, cours indiqué ci-dessus.

A. Van Hoonacker, prof. ord. de la Faculté de Théologie. *La Philosophie morale,* cours indiqué ci-dessus.

E. E. F. J. Descamps, prof. ord. de la Faculté de Droit. *Le Droit naturel,* cours indiqué ci-dessus.

Examen de Docteur en Sciences morales et historiques.

C. C. A. Moeller, prof. ord. *L'Encyclopédie de l'histoire.* cours indiqué ci-dessus.

L. Bossu, prof. ord. *L'Histoire de la philosophie moderne*, cours indiqué ci-dessus.

V. L. J. L. Brants, prof. ord. *Les Institutions des temps modernes*, cours indiqué ci-dessus.

A. Cauchie, prof. extraord. *Les Institutions du moyen âge*, cours indiqué ci-dessus. — *La Critique historique*, et *Application à une période de l'histoire moderne*, mercredi à 4 1/2 h., pendant le Ir semestre.

E. H. J. Reusens, prof. ord. de la Faculté de Théologie. *La Paléographie et Diplomatique du moyen âge*, cours indiqué ci-dessus. — *L'Archéologie du moyen âge*, vendredi à 3 h., pendant le IId semestre.

Une matière à choisir entre les cours suivants : *L'Histoire ecclésiastique, le Droit public* et *l'Économie politique*. (Voir les cours des Facultés de Théologie et de Droit.)

COURS SPÉCIAUX DE PHILOLOGIE POUR LES ÉLÈVES ECCLÉSIASTIQUES.

J. de Groutars, prof. ord. et assesseur du vice-recteur.

I. Hemeryck, prof. ord., président du collège Juste Lipse et assesseur du vice-recteur.

Voir le programme particulier.

COURS FACULTATIFS.

P. G. H. Willems, prof. ord. et secrétaire de l'Université. Exercices de la *Societas philologa*, mercredi de 8 à 10 h. du soir.

C. de Harlez, prof. ord. *Cours supérieur de Sanscrit. — Poésie épique et lyrique Atharvan Veda, philosophie*, mardi à 5 h. — *Les Langues éraniennes (zend, pehlvi, vieux persan)*, jeudi à 5 h. — *Chinois*

classique et *Mandchou,* aux jours et heures à déterminer.

F. L. G. Collard, prof. ord. *Exercices de la conférence d'histoire littéraire grecque et latine,* jeudi de 8 à 10 h. du soir, pendant le Ir semestre.

J. de Groutars, prof. ord. et assesseur du vice-recteur. *Le Grec moderne,* aux jours et heures à indiquer.

Ph. Colinet, prof. ord. *Grammaire sanscrite. — Mahâbhârata : morceaux choisis du Çàntiparvan. — Rig-Véda : Hymnes choisis. — Exercices étymologiques sur le* Ier *livre de l'Iliade. — Le consonantisme du vieux-slavon, au point de vue comparé,* aux jours et heures à déterminer.

W. Bang, chargé de cours. Le cours de *Persan moderne.*

T. J. Lamy, prof. ord. de la Faculté de Théologie. Les cours d'*Hébreu* et de *Syriaque*, indiqués ci-dessus.

E. H. J. Reusens, prof. ord. de la Faculté de Théologie et bibliothécaire de l'Université. *Les Antiquités chrétiennes et l'Archéologie,* cours indiqué ci-dessus. — Cours de *Paléographie,* mercredi à 2 1/2 h., pendant le Ir semestre.

J. Forget, prof. ord. de la Faculté de Théologie. Le cours d'*Arabe,* indiqué ci-dessus.

A. Van Hoonacker, prof. ord. de la Faculté de Théologie. Le cours d'*Hébreu,* indiqué ci-dessus.

A. Hebbelynck, prof. ord. de la Faculté de Théologie. Le cours de *langue égyptienne*, indiqué ci-dessus.

COURS SPÉCIAUX DE PHILOLOGIE ORIENTALE ET DE LINGUISTIQUE.

Voir le programme spécial.

—

Faculté des Sciences.

Doyen : *M. Pasquier.*
Secrétaire : *M. J. Ch. de la Vallée Poussin.*

Examen de Candidat en Sciences naturelles préparatoire au Doctorat.

C. P. E. Cartuyvels, prof. ord. de la Faculté de Philosophie et vice-recteur de l'Université. Le cours de *Religion*, jeudi à 10 h., pendant le Ir semestre; vendredi à 9 h., pendant le IId semestre.

Louis Henry, prof. ord. *La Chimie générale*, lundi et mardi à 9 h., mercredi à 9 1/2 h.

P. E. Martens, prof. ord. *Les Éléments de Botanique*, vendredi à 9 h., samedi de 10 1/2 h. à 12 h., pendant le Ir semestre; vendredi à 10 h., samedi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le IId semestre.

C. L. J. X. de la Vallée Poussin, prof. ord. *Notions élémentaires de minéralogie, de géologie et de géographie physique*, mardi et mercredi à 10 1/2 h., pendant le IId semestre.

F. De Walque, prof. ord. *Exercices pratiques de Chimie*, lundi et mardi de 3 h. à 6 h., pendant le IId semestre.

S. Demanet, prof. extraord. et assesseur du vice-recteur. *La Physique expérimentale*, mercredi de

10 1/2 h. à 12 h., jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le I^r semestre; mercredi de 11 1/2 h. à 1 h., jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le II^d semestre.

Exercices pratiques de physique, une séance par semaine pendant un semestre.

F. M. E. Lefebvre, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *La Logique* et *la Philosophie morale*, lundi, mardi et vendredi à 8 h., pendant le I^r semestre.

Deuxième année.

Louis Henry, prof. ord. *Compléments de Chimie générale*, jeudi à 9 h., pendant le I^r semestre; jeudi et vendredi à 8 h., pendant le II^d semestre.

P. E. Martens, prof. ord. *Compléments de Botanique*. mercredi de 9 h. à 10 1/2 h.

J. B. Carnoy, prof. ord. *La Microscopie et la Cytologie*, jeudi et vendredi à 9 h., pendant le II^d semestre.

G. Gilson, prof. ord. *Les Éléments de Zoologie*, lundi, mardi et mercredi à 11 1/2 h., pendant le I^r semestre. — *Compléments de zoologie*, jeudi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le I^r semestre.— *Visite des collections*, vendredi de 2 h. à 4 1/2 h., pendant le I^r semestre; de 2 à 5 h., pendant le II^d semestre.

S. Demanet, prof. extraord. et assesseur du vice-recteur. *Compléments de Physique expérimentale*, vendredi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le I^r semestre.

F. M. E. Lefebvre, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *La Psychologie y compris les notions d'Anatomie et de Physiologie humaines que cette étude comporte*, mercredi et jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le II^d semestre.

Examen de Candidat en Sciences naturelles préparatoire à la Pharmacie et à la Médecine vétérinaire.

Les programmes des deux années sont identiques à ceux de la candidature préparatoire au Doctorat en Sciences naturelles ; seulement le cours de *Microscopie* et de *Cytologie* est remplacé par le cours de *Microscopie appliquée*, mardi et mercredi à 8 h., pendant le II[d] semestre.

En outre, les étudiants en pharmacie sont exemptés des *Compléments de Zoologie.*

Examen de Candidat en Sciences naturelles préparatoire à la Médecine.

Première année des études combinées de Sciences et de Médecine.

C. P. E. Cartuyvels, prof. ord. de la Faculté de Philosophie et vice-recteur de l'Université. Le cours de *Religion,* indiqué ci-dessus.

Louis Henry, prof. ord. *La Chimie générale,* cours indiqué ci-dessus.

P. E. Martens, prof. ord. *Les Éléments de Botanique*, cours indiqué ci-dessus.

C. L. J. X. de la Vallée Poussin, prof. ord. *Notions élémentaires de minéralogie, de géologie et de géographie physique*, cours indiqué ci-dessus.

F. De Walque, prof. ord. *Exercices pratiques de Chimie*, cours indiqué ci-dessus.

J. Marchand, prof. ord. *La Physique expérimen-*

tale, lundi et mardi à 10 h., mercredi à 8 h., pendant le Ir semestre; lundi à 10 h., mardi et mercredi à 8 h., pendant le IId semestre.

Exercices pratiques de physique, une séance par semaine pendant un semestre.

F. M. E. Lefebvre, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *La Logique* et *la Philosophie morale*, cours indiqués ci-dessus.

Examen de Candidat
en Sciences physiques et mathématiques.

Première année.

C. P. E. Cartuyvels, prof. ord. de la Faculté de Philosophie et vice-recteur de l'Université. Le cours de *Religion*, indiqué ci-dessus.

J. A. Carnoy, prof. ord. *La Géométrie analytique*, lundi et mardi à 8 h., pendant le Ir semestre; lundi de 10 h. à 11 1/2 h., mercredi et jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

N. E. Breithof, prof. ord. *La Géométrie descriptive*, vendredi et samedi à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre; lundi et mardi à 8 h., pendant le IId semestre. — *Travaux graphiques*, lundi de 9 h. à 11 h., pendant le Ir semestre. — *La Géométrie projective*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre. — *Travaux graphiques*, mardi de 9 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

S. Demanet, prof. extraord., assesseur du vice-recteur. *La Physique expérimentale*, mercredi de 10 1/2 h. à 12 h., jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant

le Ir semestre; mercredi de 11 1/2 h. à 1 h., jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le IId semestre. — *Exercices pratiques*, une séance par semaine.

J. Ch. de la Vallée Poussin, prof. extraord. *Le Calcul différentiel et le Calcul intégral*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre; samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre, jusqu'au 1r mai.

Deuxième année.

Louis Henry, prof. ord. *Les Éléments de Chimie minérale*, lundi et mardi à 9 h., mercredi à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

C. L. J. X. de la Vallée Poussin, prof. ord. *La Cristallographie*, partie du cours de *Minéralogie* des Écoles spéciales, lundi et mardi de 8 h. à 9 1/2 h., mercredi à 8 h., pendant le IId semestre.

J. A. Carnoy, prof. ord. *L'Algèbre supérieure et les Éléments de la théorie des Déterminants*, mercredi et jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

E. L. J. Pasquier, prof. ord. *L'Astronomie physique*, mercredi à 10 1/2 h., samedi à 8 h., pendant le IId semestre. — *La Cinématique pure et la Statique analytique*, partie du cours de *Mécanique analytique* des Écoles spéciales.

S. Demanet, prof. extraord., assesseur du vice-recteur. *Les Éléments de physique mathématique*, lundi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le IId semestre.

J. Ch. de la Vallée Poussin, prof. extraord. *Le Calcul intégral, les Éléments du Calcul des variations et du Calcul des différences*, mardi de 10 h. à 11 1/2 h.,

pendant le Ir semestre; mardi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le IId semestre.

F. M. E. Lefebvre, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *La Logique* et *la Philosophie Morale*, lundi, mardi et vendredi à 8 h. pendant le Ir semestre. — *La Psychologie y compris les notions d'Anatomie et de Physiologie humaines que cette étude comporte*, mercredi et jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

Examen de Docteur en Sciences naturelles.

A) Sciences zoologiques.

G. Gilson, prof. ord. *La Zoologie systématique*, lundi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre. — *L'Anatomie*, mercredi de 7 1/2 h. à 9 h., jeudi de 8 1/2 h. à 10 h., pendant le IId semestre. — *Compléments d'anatomie*, jeudi de 8 h. à 10 h., pendant le IId semestre. — *L'Histologie comparée*, *la Géographie et la Paléontologie animales*, une séance par semaine, pendant le Ir semestre. — *L'Embryologie*, vendredi à 8 h., samedi à 10 1/2 h., pendant le IId semestre. — *Compléments d'Embryologie*, une séance par semaine, pendant le IId semestre. — *Exercices pratiques* sur les diverses branches, une séance par semaine pendant toute l'année.

E. Masoin, prof. ord. de la Faculté de Médecine. *La Physiologie animale*, jeudi, vendredi et samedi à 12 h.

G. Bruylants, prof. ord. de la Faculté de Méde-

cine. *La Chimie physiologique*, lundi à 9 1/2 h., pendant le I^r semestre; lundi à 9 h., pendant le II^d semestre.

B) Sciences botaniques.

P. E. Martens, prof. ord. *La Géographie végétale*, mercredi de 3 h. à 4 1/2 h., pendant le II^d semestre.

J.-B. Carnoy, prof. ord. *La Morphologie, l'Anatomie* et *la Physiologie végétales; la Botanique systématique, la Paléontologie végétale*, jeudi et vendredi à 8 h. — *Exercices pratiques*, deux séances par semaine.

C) Sciences minérales.

C. L. J. X. de la Vallée Poussin, prof. ord. *La Minéralogie, la Cristallographie* et *la Géologie*, cours des Écoles spéciales indiqués ci-dessous. — *Compléments de Minéralogie et de Géologie*, mercredi à 9 h. — *La Paléontologie (animale et végétale), la Géographie physique*, mercredi à 11 h., pendant le II^d semestre.—*Exercices pratiques*, une séance par semaine.

C. Blas, prof. ord. *La Chimie analytique*, cours indiqué ci-dessous.

D) Sciences chimiques.

Louis Henry, prof. ord. *La Chimie générale*, samedi à 9 h.

C. L. J. X. de la Vallée Poussin, prof. ord. *La Cristallographie*, cours des Écoles spéciales, indiqué ci-dessous.

C. Blas, prof. ord. *La Chimie analytique*, mercredi

et jeudi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année. — *Travaux du laboratoire*, mercredi et jeudi de 3 h. à 6 h., pendant toute l'année; mardi à 3 h., séance facultative.

PAUL HENRY, chargé de cours. *La Chimie physique* (partie du cours de chimie générale), jeudi et vendredi à 11 h. — *Travaux pratiques*, trois jours par semaine.

Examen de Docteur
en Sciences physiques et mathématiques.

Première année.

J. A. CARNOY, prof. ord. *Les Éléments du calcul des probabilités y compris la théorie des moindres carrés*, lundi et mardi à 8 h., pendant le IId semestre.

E. L. J. PASQUIER, prof. ord. *L'Astronomie sphérique et les Éléments de l'Astronomie mathématique*, vendredi à 9 1/2 h., samedi à 10 h., pendant le Ir semestre. — *La Dynamique*, mercredi de 10 1/2 à 12 h., pendant le Ir semestre; vendredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

S. DEMANET, prof. extraord. et assesseur du vice-recteur. *La Physique mathématique générale*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant toute l'année.

J. CH. DE LA VALLÉE POUSSIN, prof. extraord. *L'Analyse supérieure*, mardi de 10 h. à 11 1/2 h. — *La Méthodologie mathématique*, mercredi à 9 h., pendant le Ir semestre; mercredi à 9 1/2 h., pendant le IId semestre. — *Les Éléments de l'Histoire des sciences physiques et mathématiques*, une heure par semaine, pendant un semestre.

Deuxième année.

J. A. Carnoy, prof. ord. *La Géométrie supérieure* (partie du cours), jeudi de 11 h. à 12 1/2 h. — *L'Analyse supérieure (algébrique)*, mardi de 11 h. à 12 1/2 h.

N. E. Breithof, prof. ord. *La Géométrie supérieure* (partie du cours), mercredi de 8 h. à 9 1/2 h.

E. L. J. Pasquier, prof. ord. *L'Astronomie mathématique*, lundi de 10 h. à 11 1/2 h. — *La Mécanique céleste*, jeudi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année. — *Les Compléments de mécanique analytique*, aux jours et heures à déterminer.

A. Dumont, prof. ord. *La Topographie*, cours des Écoles spéciales. Voir ci-dessous. — *La Géodésie*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

Exercices pratiques d'Astronomie mathématique, de Géodésie et de Topographie, sous la direction de MM. Pasquier et Dumont, aux jours et heures à déterminer.

S. Demanet, prof. extraord. *La Physique expérimentale*, lundi de 11 h. à 12 1/2 h. — *Exercices pratiques*, mercredi de 3 h. à 6 h. — *La Physique mathématique*, mardi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant Ir semestre..

J. Ch. de la Vallée Poussin, prof. extraord. *L'Analyse supérieure (infinitésimale)*, mercredi de 4 h. à 5 1/2 h.

—

Écoles spéciales des Mines, des Constructions civiles, des Arts et Manufactures et d'Architecture.

Examen pour le grade de Candidat Ingénieur préparatoire aux grades d'Ingénieur civil des mines et d'Ingénieur des constructions civiles. (Loi du 10 avril 1890, art. 26.)

Premiere épreuve.

J. A. Carnoy, prof. ord. *La Géométrie analytique,* lundi et mardi à 8 h., pendant le Ir semestre; mercredi et jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre. — *L'Algèbre supérieure,* mercredi et jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

N. E. Breithof, prof. ord. *La Géométrie descriptive,* vendredi et samedi à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre; lundi et mardi à 8 h., pendant le IId semestre. — *Travaux graphiques*, lundi de 9 h. à 1 h., pendant toute l'année; mardi de 9 h. à 12 h., pendant le Ir semestre; mardi de 9 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

E. L. J. Pasquier, prof. ord. *La Mécanique analytique*, vendredi à 11 h., samedi à 11 1/2 h., pendant le Ir semestre; vendredi à 11 h., samedi à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

S. Demanet, prof. extraord.. *La Physique expérimentale,* mercredi de 10 1/2 h. à 12 h., jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le Ir semestre; mercredi de 11 1/2 h. à 1 h., jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le IId semestre. — *Manipulations physiques,* vendredi de 3 h. à 5 h., pendant le IId semestre.

J. Ch. de la Vallée Poussin, prof. extraord. *Le Calcul différentiel et le Calcul intégral,* (1re partie), vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

L. Bossu, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *La Religion et la Philosophie générale,* mardi et mercredi de 12 h. à 1 h., pendant le Ir semestre.

Exercices de rédaction, sous la direction de M. G. Kaiser, chargé de cours, jeudi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant toute l'année.

Exercices de mathématiques et de mécanique analytique, sous la direction de M. E. Suttor, deux séances de 1 1/2 h. par semaine, pendant toute l'année, aux jours et heures à déterminer.

Dessin à main libre, sous la direction de M. V. Lenertz, aux jours et heures à déterminer.

Seconde épreuve.

Louis Henry, prof. ord. *La Chimie générale,* lundi et mardi à 9 h., mercredi à 9 1/2 h., pendant toute l'année.

F. De Walque, prof. ord. *La Théorie des manipulations chimiques*, lundi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *Exercices de chimie opératoire,* mercredi et jeudi de 3 h. à 6 h., pendant le IId semestre.

J. A. Carnoy, prof. ord. *Les Éléments du Calcul des probabilités y compris la Théorie des moindres carrés*, lundi et mardi à 8 h., pendant le IId semestre.

N. E. Breithof, prof. ord. *La Géométrie descriptive appliquée*, lundi et mardi de 11 1/2 h. à 1 h.,

pendant le Ir semestre. — *La Graphostatique*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre; de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre. — *Travaux graphiques* relatifs à la *Géométrie descriptive appliquée*, vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 1 h., pendant toute l'année. — *Travaux graphiques de Graphostatique*, jeudi de 9 1/2 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année.

E. L. J. PASQUIER, prof. ord. *Les Éléments d'Astronomie et de Géodésie*, mercredi de 10 1/2 h. à 11 1/2 h., samedi de 8 h. à 9 h., pendant le IId semestre. — *La Mécanique analytique*, mercredi de 10 1/2 h. à 12 h., pendant le Ir semestre; vendredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

S. DEMANET, prof. extraord. et assesseur du vice-recteur. *Les Éléments de physique mathématique*, lundi de 10 à 11 1/2 h., pendant le IId semestre.

J. CH. DE LA VALLÉE POUSSIN, prof. extraord. *Le Calcul intégral* (2e partie), *les Éléments du Calcul des variations et du Calcul des différences*, mardi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le Ir semestre; mardi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le IId semestre.

Dessin à main libre, sous la direction de M. V. LENERTZ, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre; aux jours et aux heures à déterminer pendant le IId semestre.

Examen pour le grade d'Ingénieur civil des mines.
(Loi du 10 avril 1890, art. 27.)

Première épreuve.

C. L. J. X. DE LA VALLÉE POUSSIN, prof. ord. *La*

Minéralogie, lundi de 8 h. à 9 1/2 h., mardi de 3 h. à 4 1/2 h., mercredi de 8 à 9 h., pendant le IId semestre.

C. Blas, prof. ord. *La Chimie analytique et spécialement l'Analyse des substances minérales*, mercredi et jeudi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année. — *Exercices pratiques*, mercredi et jeudi de 3 h. à 6 h., pendant toute l'année, mardi à 3 h. séance facultative.

J. Micha, prof. ord. *La Description des machines*, samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

G. Helleputte, prof. ord. *L'Architecture industrielle (Technologie des professions élémentaires)*. mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre; *(Éléments d'architecture)*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

A. Dumont, prof. ord. *La Physique industrielle*, mercredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant toute l'année; jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre. — *La Topographie*, samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.—*Exercices pratiques*, samedi à 2 1/2 h., pendant le IId semestre.

A. Vierendeel, prof. ord. *La Mécanique appliquée (la Stabilité des constructions)*, lundi à 3 h., pendant toute l'année.

F. Hachez, chargé de cours. *La Mécanique appliquée (Cinématique appliquée)*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

N. Sibenaler, prof. extraord. *La Mécanique appliquée (Calcul de l'effet des machines)*, lundi et

samedi de 11 1/2 h. à 1 h. pendant le Ir semestre; lundi de 9 1/2 h. à 11 h., samedi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre. — *Exercices pratiques sur la Mécanique appliquée,* vendredi de 2 h. à 3 1/2 h., pendant toute l'année.

Travaux graphiques relatifs à la *Mécanique appliquée*, à la *Description des machines* et à la *Physique industrielle*, sous la direction de M. le professeur Breithof (suppléant M. P. Daubresse, ingénieur), lundi de 8 1/2 h. à 11 1/2 h., mardi de 9 1/2 h. à 12 1/2 h., pendant le Ir semestre; vendredi et samedi de 8 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

Travaux graphiques relatifs à l'*Architecture industrielle*, sous la direction de M. V. Lenertz, vendredi de 8 h. à 11 1/2 h., pendant le Ir semestre; mardi et vendredi de 11 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

Deuxième épreuve.

C. L. J. X. de la Vallée Poussin, prof. ord. *La Géologie,* lundi de 8 h. à 9 1/2 h., mardi de 9 1/2 h. à 11 h., samedi de 10 h. à 11 h., pendant le Ir semestre.

F. De Walque, prof. ord. *La Chimie industrielle,* mardi de 11 1/2 h. à 1 h., mercredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant toute l'année. — *Exercices pratiques*, mardi et mercredi de 3 h. à 6 h., pendant le Ir semestre.

J. Micha, prof. ord. *La Construction des machines,* jeudi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

G. Helleputte, prof. ord. *L'Architecture indus-*

trielle (Technologie des professions élémentaires), mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre; *(Éléments d'architecture)*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre; *(Architecture industrielle proprement dite)*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

H. Ponthière, prof. ord. *La Métallurgie*, mercredi et jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; lundi et mercredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

A. Dumont, prof. ord. *L'Exploitation des mines*, lundi de 9 1/2 h. à 11 h., vendredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; vendredi de 11 1/2 h. à 1 h., samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

A. Vierendeel, prof. ord. *La Mécanique appliquée (la Stabilité des constructions)*, lundi à 4 h., pendant toute l'année.

G. Braet, chargé de cours. *L'Exploitation des chemins de fer*, samedi de 3 h. à 4 1/2 h., pendant le IId semestre.

F. Hachez, chargé de cours. *La Mécanique appliquée (l'Hydraulique)*, mercredi de 3 h. à 4 1/2 h., pendant le IId semestre. — *Les Applications des machines*, mercredi de 5 h. à 6 1/2 h., pendant le IId semestre.

V. L. J. L. Brants, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *L'Economie politique*, lundi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

H. de Dorlodot, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *Les Éléments de paléontologie*, mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le II^d semestre.

Travaux graphiques relatifs à la *Mécanique appliquée*, à la *Construction* et aux *Applications des machines*, à l'*Exploitation des chemins de fer*, à la *Chimie industrielle*, à l'*Exploitation des mines* et à la *Métallurgie*, sous la direction de M. le professeur BREITHOF (suppléant M. P. DAUBRESSE, ingénieur), lundi de 11 h. à 1 h., vendredi de 2 1/2 h. à 5 1/2 h., pendant le I^r semestre; lundi de 9 1/2 h. à 11 1/2 h., vendredi de 3 h. a 6 h., pendant le II^d semestre; relatifs à l'*Architecture industrielle*, sous la direction de M. V. LENERTZ, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., samedi de 8 1/2 h. à 10 h., pendant le I^r semestre; mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le II^d semestre.

Troisième épreuve.

F. DE WALQUE, prof. ord. *La Chimie industrielle*, mardi de 11 1/2 h. à 1 h., mercredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant toute l'année. — *Exercices pratiques*, mardi et mercredi de 3 h. à 6 h., pendant le I^r semestre. — *Le Droit administratif, spécialement la Législation minière et industrielle (partie spéciale)*, lundi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le II^d semestre.

J. MICHA, prof. ord. *La Construction des machines*, jeudi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le I^r semestre; vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le II^d semestre.

G. HELLEPUTTE, prof. ord. *L'Architecture industrielle proprement dite*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le II^d semestre.

H. Ponthière, prof. ord. *La Métallurgie*, mercredi et jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; lundi et mercredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre. — *L'Électricité et ses Applications industrielles*, mardi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année.

A. Dumont, prof. ord. *L'Exploitation des mines*, lundi de 9 1/2 h. à 11 h., vendredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; vendredi de 11 1/2 h. à 1 h., samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

S. Demanet, prof. extraord. *Les Théories de l'électricité*, mardi de 3 h. à 4 1/2 h., pendant le IIr semestre. — *Mesures et essais électriques*, mardi de 4 1/2 h. à 7 h., pendant le IIr semestre.

G. Braet, chargé de cours. *L'Exploitation des chemins de fer*, samedi de 3 h. à 4 1/2 h., pendant le IId semestre.

G. Kaiser, chargé de cours. *La Géographie industrielle et commerciale*, jeudi de 2 1/2 à 4 h., pendant le Ir semestre.

Pr. Poullet, prof. extraord. de la Faculté de Droit. *Le Droit administratif, spécialement la Législation minière et industrielle (partie générale)*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le IId semestre.

Travaux graphiques relatifs à la *Construction des machines*, à l'*Exploitation des chemins de fer*, à la *Chimie industrielle*, à l'*Exploitation des mines* et à la *Métallurgie*, sous la direction de M. le prof. Breithof (suppléant M. P. Daubresse, ingénieur), lundi et

vendredi de 3 h. à 6 h., pendant toute l'année; relatifs à l'*Architecture industrielle*, sous la direction de M. V. Lenertz, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; mardi de 8 h. à 10 h., pendant le IId semestre.

Examen pour
le grade d'Ingénieur des constructions civiles.
(Loi du 10 avril 1890, art. 27.)

Première épreuve.

C. L. J. X. de la Vallée Poussin, prof. ord. *La Minéralogie*, lundi de 8 h. à 9 1/2 h., mardi de 3 h. à 4 1/2 h., mercredi de 8 h. à 9 h., pendant le IId semestre.

J. Micha, prof. ord. *La Description des machines*, samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; mardi de 9 1/2 h. 11 h., pendant le IId semestre.

G. Helleputte, prof. ord. *Les Constructions du génie civil*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre. — *La Technologie des professions élémentaires*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *L'Architecture civile (Éléments d'architecture)*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

A. Dumont, prof. ord. *La Physique industrielle*, mercredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant toute l'année; jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre. — *La Topographie*, samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.—*Exercices pratiques*, samedi à 2 1/2 h., pendant le IId semestre.

A. Vierendeel, prof. ord. *La Stabilité des constructions*, lundi à 3 h., pendant toute l'année.

N. Sibenaler, prof. extraord. *La Mécanique appliquée* (*Calcul de l'effet des machines*), lundi et samedi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; lundi de 9 1/2 h. à 11 h., samedi de 11 1/2 h., à 1 h., pendant le IId semestre. — *Exercices pratiques sur la Mécanique appliquée*, vendredi de 2 h. à 3 1/2 h., pendant toute l'année.

F. Hachez, chargé de cours. *La Mécanique appliquée (Cinématique appliquée)*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

Travaux graphiques relatifs à la *Cinématique appliquée*, à la *Physique industrielle*, à la *Description des machines*, aux *Constructions du génie civil* et à la *Stabilité des constructions*, sous la direction de M. le professeur Breithof (suppléant M. P. Daubresse, ingénieur), lundi de 8 h. à 11 1/2 h., pendant le Ir semestre; vendredi et samedi de 8 h. à 11 1/2 h., pendant le IId semestre; relatifs aux *Éléments d'architecture*, sous la direction de M. V. Lenertz, vendredi de 8 h. à 11 1/2 h., pendant le Ir semestre; mardi de 11 h. à 1 h., vendredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

Deuxième épreuve.

C. L. J. X. de la Vallée Poussin, prof. ord. *La Géologie*, lundi de 8 h. à 9 1/2 h., mardi de 9 1/2 h. à 11 h., samedi de 10 h. à 11 h., pendant le Ir semestre.

F. De Walque, prof. ord. *La Chimie industrielle*

(*partie du cours*), mardi de 11 1/2 h. à 1 h., mercredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant toute l'année. — *Exercices pratiques*, mardi de 3 h. à 7 h., pendant le Ir semestre.

J. Micha, prof. ord. *La Construction des machines*, jeudi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

G. Helleputte, prof. ord. *Les Constructions du génie civil*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *La Technologie des professions élémentaires*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.— *L'Architecture civile (Éléments d'architecture)*. mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *L'Architecture civile (proprement dite)*, et *l'Histoire de l'architecture*, vendredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

H. Ponthière, Prof. ord. *La Métallurgie* (*partie du cours*), mercredi et jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre.

A. Vierendeel, prof. ord. *La Stabilité des constructions*, lundi à 4 h., pendant toute l'année.

G. Braet, chargé de cours. *L'Exploitation des chemins de fer*, samedi de 3 h. à 4 1/2 h., pendant le IId semestre.

F. Hachez, chargé de cours. *L'Hydraulique*, mercredi de 3 h. à 4 1/2 h., pendant le IId semestre. *Les Applications des machines*, mercredi de 5 h. à 6 1/2 h., pendant le IId semestre.

V. L. J. L. Brants, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *L'Économie politique*, lundi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

H. de Dorlodot, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *Les Éléments de paléontologie*, mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le IId semestre.

Travaux graphiques relatifs à la *Construction* et aux *Applications des machines*, à la *Stabilité des constructions*, aux *Constructions du génie civil*, à l'*Exploitation des chemins de fer* et à *l'Hydraulique*, sous la direction de M. le professeur Breithof (suppléant M. P. Daubresse, ingénieur), lundi de 9 1/2 h. à 1 h., vendredi de 3 h. à 6 h., pendant toute l'année; relatifs à l'*Architecture*, sous la direction de M. V. Lenertz, vendredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; samedi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant toute l'année.

Troisième épreuve.

F. De Walque, prof. ord. *La Chimie industrielle (partie du cours)*, mardi de 11 1/2 h. à 1 h., mercredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant toute l'année. — *Exercices pratiques*, mercredi de 3 h. à 6 h., pendant le Ir semestre. — *Le Droit administratif (partie spéciale)*, lundi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

J. Micha, prof. ord. *La Construction des machines*, jeudi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

G. Helleputte, prof. ord. *Les Constructions du génie civil*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *L'Architecture civile (pro-*

prement dite) et *l'Histoire de l'architecture*, vendredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

H. PONTHIÈRE, prof. ord. *La Métallurgie (partie du cours)*, mercredi et jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre. — *L'Électricité et ses Applications industrielles*, mardi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année.

G. BRAET, chargé de cours. *L'Exploitation des chemins de fer*, samedi de 3 h. à 4 1/2 h., pendant le IId semestre.

PR. POULLET, prof. extraord. de la Faculté de Droit. *Le Droit administratif (partie générale)*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le IId semestre.

Travaux graphiques relatifs à la *Construction des machines*, aux *Constructions du génie civil*, à l'*Exploitation des chemins de fer*, à la *Métallurgie* et à la *Chimie industrielle*, sous la direction de M. le professeur BREITHOF (suppléant M. P. DAUBRESSE, ingénieur), lundi et vendredi de 3 h. à 6 h., pendant toute l'année; relatifs à l'*Architecture*, sous la direction de M. V. LENERTZ, samedi de 3 h. à 6 h., pendant le Ir semestre; de 11 h. à 1 h., pendant le IId semestre; mardi de 3 h. à 6 h., pendant toute l'année.

Examen d'élève-ingénieur des Arts, Manufactures et Mines.

Première épreuve.

L. HENRY, prof. ord. *La Chimie générale*, lundi et mardi à 9 h., mercredi à 9 1/2 h., pendant toute l'année.

F. De Walque, prof. ord. *La Théorie des manipulations chimiques,* lundi à 10 h., pendant le Ir semestre. — *Exercices de Chimie opératoire,* mercredi et jeudi de 3 h. à 6 h., pendant le IId semestre.

J. A. Carnoy, prof. ord. *La Géométrie analytique,* lundi et mardi à 8 h., pendant le Ir semestre; mercredi et jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre. — *L'Algèbre supérieure,* mercredi et jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

N. E. Breithof, prof. ord. *La Géométrie descriptive,* vendredi et samedi à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre; lundi et mardi à 8 h., pendant le IId semestre. — *Travaux graphiques,* vendredi et samedi de 10 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre, et de 8 h. à 11 1/2 h., pendant le IId semestre.

S. Demanet, prof. extraord. *La Physique expérimentale,* mercredi de 10 1/2 h. à 12 h., jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le Ir semestre; mercredi de 11 1/2 h. à 1 h., jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le IId semestre. — *Exercices pratiques,* vendredi de 3 h. à 5 h., pendant le IId semestre.

L. Bossu, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *La Religion et la Philosophie générale,* mardi et mercredi à 12 h., pendant le Ir semestre.

Exercices de mathématiques, sous la direction de M. E. Suttor, deux séances de 1 1/2 h. par semaine, pendant toute l'année, aux jours et heures à déterminer.

Dessin à main libre, sous la direction de M. V. Lenertz, aux jours et heures à déterminer.

Seconde épreuve.

C. L. J. X. de la Vallée Poussin, prof. ord. *La Minéralogie,* lundi de 8 h. à 9 1/2 h., mardi de 3 h. à 4 1/2 h., mercredi à 8 h., pendant le IId semestre.

C. Blas, prof. ord. *La Chimie analytique et spécialement l'analyse des substances minérales,* mercredi et jeudi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année. — *Exercices pratiques,* mercredi et jeudi de 3 h. à 6 h., pendant toute l'année ; mardi à 3 h., séance facultative.

J. Micha, prof. ord. *La Description des machines,* samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre ; mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

N. E. Breithof, prof. ord. *La Géométrie descriptive appliquée,* lundi et mardi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre. — *La Graphostatique* (partie du cours, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre; de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre. — *Travaux graphiques* relatifs à la *Géométrie descriptive appliquée* et à la *Graphostatique,* lundi de 8 h. à 11 1/2 h., mardi de 9 1/2 h. à 11 1/2 h., pendant le Ir semestre ; lundi de 9 1/2 h. à 1 h., mardi de 11 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

E. Pasquier, prof. ord. *La Mécanique analytique,* vendredi à 11 heures, samedi à 11 1/2 h., pendant le IId semestre; vendredi à 10 h., samedi à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

G. Helleputte, prof. ord. *Les Éléments d'architecture,* mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

A. Dumont, prof. ord. *La Physique industrielle,* mercredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant toute l'année; jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IIᵈ semestre.

J. Ch. de la Vallée Poussin, prof. extraord. *Le Calcul différentiel et le Calcul intégral*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Iʳ semestre.

Dessin à main libre, sous la direction de M. V. Lenertz, vendredi de 3 h. à 6 h., pendant toute l'année.

Examen d'élève-ingénieur constructeur.

Première épreuve.

Même programme que celui de la première épreuve de l'examen d'élève-ingénieur des arts, manufactures et mines.

Le cours de *Chimie générale* est remplacé par celui de *Chimie minérale,* lundi et mardi à 9 h., mercredi à 9 1/2 h., pendant le Iʳ semestre.

Seconde épreuve.

C. Blas, prof. ord. *La Chimie analytique et spécialement l'analyse des substances minérales* (partie du cours), mercredi et jeudi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année. — *Exercices pratiques,* mercredi et jeudi de 3 h. à 6 h., pendant une partie de l'année.

J. Micha, prof. ord. *La Description des machines,* samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Iʳ semestre; mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IIᵈ semestre.

N. E. Breithof, prof. ord. *La Géométrie descriptive appliquée,* lundi et mardi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Iʳ semestre. — *La Graphostatique,* jeudi

de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le I^r semestre, de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le II^d semestre. — *Travaux graphiques* relatifs à la *Géométrie descriptive appliquée* et à la *Graphostatique,* lundi de 8 h. à 11 1/2 h., mardi de 9 1/2 h. à 11 1/2 h., vendredi de 9 1/2 h. à 11 1/2 h., pendant le I^r semestre; lundi de 9 1/2 h. à 1 h., mardi de 11 h. à 1 h., samedi de 10 1/2 h. à 1 h., pendant le II^d semestre.

E. PASQUIER, prof. ord. *La Mécanique analytique,* vendredi à 11 h., samedi à 11 1/2 h., pendant le I^r semestre; vendredi à 10 h., samedi à 9 1/2 h., pendant le II^d semestre.

G. HELLEPUTTE, prof. ord. *Les Éléments d'architecture,* mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le I^r semestre.

A. DUMONT, prof. ord. *La Physique industrielle,* mercredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant toute l'année; jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le II^d semestre.

J. CH. DE LA VALLÉE POUSSIN, prof. extraord. *Le Calcul différentiel et le Calcul intégral,* vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le I^r semestre.

Dessin à main libre, sous la direction de M. V. LENERTZ, aux jours et aux heures à déterminer.

Examen d'élève-ingénieur architecte.

Première épreuve.

Voir le programme de la première épreuve de l'examen d'élève-ingénieur constructeur.

Seconde épreuve.

Voir le programme de la seconde épreuve de l'examen d'élève-ingénieur constructeur.

Les élèves-ingénieur architectes suivent en outre :

E. H. J. Reusens, prof. ord. de la Faculté de Théologie et bibliothécaire de l'Université. *L'Archéologie chrétienne*, vendredi à 3 h., pendant toute l'année.

Examen d'Ingénieur des Arts, Manufactures et des Mines.

Première épreuve.

C. L. J. X. de la Vallée Poussin, prof. ord. *La Géologie*, lundi de 8 h. à 9 1/2 h., mardi de 9 h. à 10 1/2 h., samedi de 10 h. à 11 h., pendant le Ir semestre.

F. De Walque, prof. ord. *La Chimie industrielle*, mardi de 11 1/2 h. à 1 h., mercredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant toute l'année. — *Exercices pratiques*, mardi et mercredi de 3 h. à 6 h., pendant toute l'année.

J. Micha, prof. ord. *La Construction des machines*, jeudi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

G. Helleputte, prof. ord. *La Technologie des professions élémentaires*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *Les Éléments d'architecture* (facultatif), mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *L'Architecture industrielle (proprement dite)*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

H. Ponthière, prof. ord. *La Métallurgie*, mercredi et jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; lundi et mercredi à 11 1/2 h., pendant le IId semestre.

A. Dumont, prof. ord. *L'Exploitation des mines*, lundi de 9 1/2 h. à 11 h., vendredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; vendredi de 11 1/2 h. à 1 h., samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre. — *La Topographie*, lundi de 5 1/2 h. à 7 h., pendant le Ir semestre. — *Exercices pratiques*, samedi à 2 1/2 h., pendant le IId semestre.

A. Vierendeel, prof. ord. *La Stabilité des constructions*, lundi à 3 h., pendant toute l'année.

N. Sibenaler, prof. extraord. *La Mécanique appliquée*, lundi et samedi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; lundi de 9 1/2 h. à 11 h., samedi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre. — *Exercices pratiques sur la Mécanique appliquée* (facultatif), vendredi de 2 h. à 3 1/2 h., pendant toute l'année.

F. Hachez, chargé de cours. *La Cinématique appliquée*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

H. de Dorlodot, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *Les Eléments de paléontologie*, mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le IId semestre.

Excursions aux ateliers du Grand Central, pour les élèves mécaniciens, tous les mardis de 3 h. à 6 h., pendant le IId semestre.

Travaux graphiques relatifs à la *Mécanique appliquée*, la *Construction des machines*, la *Stabilité des constructions*, la *Chimie industrielle*, la *Métallurgie* et *l'Exploitation des mines*, sous la direction de M. le professeur Breithof, vendredi de 3 1/2 h. à 5 1/2 h., samedi de 2 1/2 h. à 4 1/2 h., à partir du 15 janvier;

mercredi et samedi, de 3 h. à 6 h., pendant le IIᵈ semestre; relatifs à l'*Architecture*, sous la direction de M. V. Lenertz, lundi et vendredi de 4 h. à 6 h., pendant le IIᵈ semestre.

Seconde épreuve.

F. De Walque, prof. ord. *La Chimie industrielle*, mardi de 11 1/2 h. à 1 h., mercredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant toute l'année. — *Exercices pratiques*, mardi et mercredi de 3 h. à 6 h., pendant toute l'année. — *Le Droit administratif, spécialement la Législation industrielle (partie spéciale)*, lundi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IIᵈ semestre.

J. Micha, prof. ord. *La Construction des machines*, jeudi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Iʳ semestre; vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IIᵈ semestre.

G. Helleputte, prof. ord. *La Technologie des professions élémentaires*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Iʳ semestre. — *L'Architecture industrielle (proprement dite)*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IIᵈ semestre.

H. Ponthière, prof. ord. *La Métallurgie*, mercredi et jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Iʳ semestre; lundi et mercredi à 11 1/2 h., pendant le IIᵈ semestre. — *L'Électricité et ses Applications industrielles*, mardi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année. — *Exercices pratiques*, mercredi de 3 h. à 6 h., pendant le Iʳ semestre (facultatif).

A. Dumont, prof. ord. *L'Exploitation des mines*,

lundi de 9 1/2 h. à 11 h., vendredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; vendredi de 11 1/2 h. à 1 h., samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

A. VIERENDEEL, prof. ord. *La Stabilité des constructions*, lundi à 4 h., pendant toute l'année.

G. BRAET, chargé de cours. *L'Exploitation des chemins de fer*, samedi de 3 h. à 4 1/2 h., pendant le IId semestre.

G. KAISER, chargé de cours. *La Géographie industrielle et commerciale* (cours facultatif), jeudi de 2 1/2 h. à 4 h., pendant le Ir semestre.

V. L. J. L. BRANTS, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *L'Économie politique*, lundi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

PR. POULLET, prof. extraord. de la Faculté de Droit. *Le Droit administratif* (facultatif), spécialement *la Législation industrielle (partie générale)*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le IId semestre.

Excursions aux ateliers du Grand Central, pour les élèves mécaniciens, tous les mardis de 3 h. à 6 h., pendant le IId semestre.

Travaux graphiques relatifs à la *Construction des machines*, la *Stabilité des constructions*, la *Chimie industrielle*, la *Métallurgie* et l'*Exploitation des mines*, sous la direction de M. le prof. BREITHOF, vendredi et samedi de 2 1/2 h. à 5 1/2 h., pendant le Ir semestre; mercredi et vendredi de 3 h. à 6 h., pendant le IId semestre; relatifs à l'*Architecture*, sous la direction de M. V. LENERTZ, aux jours et heures à déterminer, pendant le IId semestre.

Examen d'Ingénieur-Constructeur.

Première épreuve.

C. L. J. X. de la Vallée Poussin, prof. ord. *Les Éléments de minéralogie et de Géologie*, mardi et mercredi à 10 1/2 h., pendant le IIr semestre.

J. Micha, prof. ord. *La Construction des machines*, jeudi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

G. Helleputte, prof. ord. *Les Constructions du génie civil*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre; mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre. — *La Technologie des professions élémentaires*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *Les Éléments d'architecture*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *L'Architecture industrielle (proprement dite)*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre. — *L'Architecture civile* et *l'Histoire de l'architecture*, vendredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

H. Ponthière, prof. ord. *La Métallurgie* (partie du cours), mercredi et jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre.

A. Dumont, prof. ord. *La Topographie*, lundi de 5 1/2 h. à 7 h., pendant le Ir semestre. — *Exercices topographiques*, samedi à 2 1/2 h., pendant le IId semestre.

A. Vierendeel, prof. ord. *La Stabilité des constructions*, lundi à 3 h., pendant toute l'année.

N. Sibenaler, prof. extraord. *La Mécanique appliquée*, lundi et samedi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; lundi de 9 1/2 h. à 11 h., samedi de 11 1/2 h., à 1 h., pendant le IId semestre. — *Exercices pratiques sur la Mécanique appliquée*, vendredi de 2 h. à 3 1/2 h., pendant toute l'année.

F. Hachez, chargé de cours. *La Cinématique appliquée*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *L'Hydraulique*, mercredi de 3 h. à 4 1/2 h., pendant le IId semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le IId semestre.

Excursions aux ateliers du Grand Central, tous les mardis de 3 h. à 6 h., pendant le IId semestre.

Travaux graphiques relatifs à la *Construction des machines*, aux *Constructions du génie civil* et à la *Stabilité des constructions*, sous la direction de M. le prof. Breithof (suppléant M. P. Daubresse, ingénieur), mardi et mercredi de 2 1/2 h. à 5 1/2 h., pendant le Ir semestre; lundi de 11 h. à 1 h., lundi et vendredi de 4 h. à 6 h., pendant le IId semestre; relatifs à l'*Architecture*, sous la direction de M. V. Lenertz, mardi de 9 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; vendredi de 11 h. à 1 h., samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

Seconde épreuve.

F. De Walque, prof. ord. *Le Droit administratif (partie spéciale)*, lundi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

J. Micha, prof. ord. *La Construction des machines*,

jeudi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

G. Helleputte, prof. ord. *Les Constructions du génie civil*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *La Technologie des professions élémentaires*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *L'Architecture industrielle (proprement dite)*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre. — *L'Architecture civile* et *l'Histoire de l'architecture*, vendredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

H. Ponthière, prof. ord. *La Métallurgie* (partie du cours), mercredi et jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; lundi et mercredi à 11 1/2 h., pendant le IId semestre. — *L'Électricité et ses Applications industrielles* (partie du cours), mardi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année. — *Exercices pratiques*, mercredi de 3 h. à 6 h., pendant le Ir semestre.

A. Vierendeel, prof. ord. *La Stabilité des constructions*, lundi à 4 h., pendant toute l'année.

G. Braet, chargé de cours. *L'Exploitation des Chemins de fer*, samedi de 3 h. à 4 1/2 h., pendant le IId semestre.

G. Kaiser, chargé de cours. *La Géographie industrielle et commerciale* (facultatif), jeudi de 2 1/2 h. à 4 h., pendant le Ir semestre.

V. L. J. L. Brants, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *L'Économie politique*, lundi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

PR. POULLET, prof. extraord. de la Faculté de Droit. *Le Droit administratif, spécialement la Législation industrielle (partie générale)* (cours facultatif), mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le IId semestre.

Visite aux ateliers du Grand Central tous les mardis de 3 h. à 6 h., pendant le IId semestre.

Travaux graphiques relatifs à la *Construction des machines*, aux *Constructions du génie civil* et à la *Stabilité des constructions*, sous la direction de M. le prof. BREITHOF (suppléant M. P. DAUBRESSE, ingénieur), lundi de 9 h. à 1 h., mardi de 3 h. à 5 h., pendant le Ir semestre; mercredi et vendredi de 3 h. à 6 h., pendant le IId semestre; relatifs à l'*Architecture*, sous la direction de M. V. LENERTZ, mercredi de 9 1/2 h. à 11 1/2 h., vendredi de 11 h. à 1 h., pendant toute l'année.

Examen d'Ingénieur-Architecte.

Première épreuve.

C. L. J. X. DE LA VALLÉE POUSSIN, prof. ord. *Les Éléments de minéralogie et de géologie*, mardi et mercredi à 10 1/2 h., pendant le IId semestre.

G. HELLEPUTTE, prof. ord. *Les Constructions du génie civil*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre; mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre. — *La Technologie des professions élémentaires*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *Les Éléments d'architecture*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *L'Architec-*

ture industrielle, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le II^d semestre. — *L'Architecture civile y compris l'Hygiène de l'habitation, l'Architecture religieuse et l'Histoire de l'architecture*, vendredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le II^d semestre; mardi de 6 1/2 h. à 8 h. du soir, pendant toute l'année.

H. Ponthière, prof. ord. *La Métallurgie (partie du cours)*, mercredi et jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le I^r semestre.

A. Dumont, prof. ord. *La Topographie*, lundi de 5 1/2 h. à 7 h., pendant le I^r semestre. — *Exercices topographiques*, samedi à 2 1/2 h., pendant le II^d semestre.

A. Vierendeel, prof. ord. *La Stabilité des constructions*, lundi à 3 h., pendant toute l'année.

N. Sibenaler, prof. extraord. *La Mécanique appliquée (calcul de l'effet des machines)*, lundi et samedi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le I^r semestre; lundi de 9 1/2 h. à 11 h., samedi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le II^d semestre.

F. H. J. Reusens, prof. ord. de la Faculté de Théologie et bibliothécaire de l'Université. *L'Archéologie chrétienne*, vendredi à 3 h., pendant toute l'année.

V. L. J. L. Brants, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *L'Economie politique*, lundi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le II^d semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le II^d semestre.

Travaux graphiques relatifs à la *Stabilité des constructions*, sous la direction de M. le prof. Breithof (suppléant M. P. Daubresse, ingénieur), mardi de

3 h. à 6 h., pendant toute l'année; relatifs à l'*Architecture*, sous la direction de M. V. Lenertz, lundi de 9 1/2 h. à 11 1/2 h., mardi de 11 h. à 1 h., mercredi de 9 1/2 h. à 11 1/2 h., vendredi de 11 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; lundi de 11 h. à 1 h., mardi de 3 h. à 6 h., vendredi de 11 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

Seconde épreuve.

F. De Walque, prof. ord. *Le Droit administratif, spécialement la Législation industrielle*, lundi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

G. Helleputte, prof. ord. *Les Constructions du génie civil*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *La Technologie des professions élémentaires*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *L'Architecture industrielle*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre. *L'Architecture civile, y compris l'hygiène de l'habitation, l'Architecture religieuse et l'Histoire de l'architecture*, vendredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre; mardi de 6 1/2 h. à 8 h. du soir, pendant toute l'année.

H. Ponthière, prof. ord. *La Métallurgie (partie du cours)*, mercredi et jeudi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre. — *L'Électricité et ses Applications industrielles*, mardi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année.

A. Vierendeel, prof. ord. *La Stabilité des constructions*, lundi à 4 h., pendant toute l'année.

E. H. J. Reusens, prof. ord. de la Faculté de

Théologie et bibliothécaire de l'Université. *L'Archéologie chrétienne*, vendredi à 3 h., pendant toute l'année.

G. KAISER, chargé de cours. *La Géographie industrielle et commerciale* (cours facultatif), jeudi de 2 1/2 h. à 4 h., pendant le Ir semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le IId semestre.

Travaux graphiques relatifs à la *Stabilité des constructions*, sous la direction de M. le professeur BREITHOF (suppléant M. P. DAUBRESSE, ingénieur), mardi de 3 h. à 6 h., pendant toute l'année; relatifs à l'*Architecture*, sous la direction de M. V. LENERTZ, lundi de 9 1/2 h. à 11 1/2 h., mardi de 8 h. à 10 h., mercredi de 9 1/2 h. à 11 1/2 h., jeudi de 8 h. à 11 1/2 h., vendredi de 9 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; lundi de 11 h. à 1 h., mardi de 3 h. à 6 h., vendredi de 11 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

Examen de Conducteur des constructions civiles.

Première épreuve.

N. E. BREITHOF, prof. ord. *La Géométrie descriptive*, vendredi et samedi à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre; lundi et mardi à 8 h., pendant le IId semestre. — *Travaux graphiques*, lundi de 9 1/2 h. à 1 h., mardi de 9 1/2 h. à 12 h., pendant le Ir semestre; lundi et mardi de 9 h. à 12 h., pendant le IId semestre.

E. L. J. PASQUIER, prof. ord. *La Mécanique élémentaire*, vendredi à 11 h., samedi à 11 1/2 h., pendant le Ir semestre.

G. HELLEPUTTE, prof. ord. *Les Constructions du*

génie civil, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *La Technologie des professions élémentaires,* mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *Les Éléments d'architecture,* mardi de 6 h. à 7 1/2 h., pendant le IId semestre.

A. DUMONT, prof. ord. *La Topographie,* lundi de 5 1/2 h. à 7 h., pendant le Ir semestre. — *Exercices pratiques,* samedi à 2 1/2 h., pendant le IId semestre.

S. DEMANET, prof. extraord. *La Physique expérimentale,* mercredi de 10 1/2 h. à 12 h., pendant le Ir semestre; mercredi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre; Jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant toute l'année. — *Manipulations physiques,* vendredi de 3 h. à 5 h., pendant le IId semestre.

L. BOSSU, Prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *La Religion et la Philosophie générale,* mardi et mercredi de 12 h. à 1 h., pendant le Ir semestre.

Exercices de rédaction, sous la direction de M. G. KAISER, chargé de cours, jeudi à 9 1/2 h., pendant toute l'année.

Dessin à main libre et Travaux graphiques relatifs à l'*Architecture,* sous la direction de M. V. LENERTZ, aux jours et heures à déterminer.

Seconde épreuve.

J. MICHA, prof. ord. *La Description des machines,* samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le IId semestre.

N. E. BREITHOF, prof. ord. *La Géométrie descriptive appliquée,* lundi de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le

Ir semestre. — *Travaux graphiques*, lundi et mardi de 8 1/2 h. à 11 1/2 h., pendant le Ir semestre; lundi de 9 h. à 1 h., mardi de 8 h. à 9 1/2 h. et de 11 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

G. Helleputte, prof. ord. *Les Constructions du génie civil*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *La Technologie des professions élémentaires*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *Les Éléments d'architecture*, mardi de 6 h. à 7 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *L'Architecture civile (proprement dite)*, vendredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre.

G. Braet, chargé de cours. *L'Exploitation des chemins de fer*, (partie du cours), samedi de 3 h. à 4 1/2 h., pendant le IId semestre.

F. Hachez, chargé de cours. *La Mécanique appliquée (Cinématique appliquée)*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

Travaux graphiques relatifs à l'*Architecture*, sous la direction de M. V. Lenertz, aux jours et heures à déterminer.

—

École supérieure d'Agriculture.

Président : *M. Theunis.* — Secrétaire : *M. Lecart.*

Première année.

J.-B. Carnoy, prof. ord. *La Microscopie*, vendredi de 8 h. à 10 1/2 h., depuis la nouvelle année jusqu'à la fin du Ir semestre. — *L'Anatomie végétale et la*

Physiologie végétale (1re partie), samedi de 10 1/2 h. à 12 h., pendant le II^{d} semestre.

A. De Marbaix, prof. ord. *La Zootechnie (Anatomie comparée et descriptive)*, lundi de 11 1/2 h. à 12 1/2 h., mardi de 11 à 12 h., pendant le I^{r} semestre. — *Démonstrations et exercices pratiques*, lundi à 3 h. — *Éléments de zoologie*, lundi de 11 h. à 12 h., pendant le II^{d} semestre.

J. Marchand, prof. ord. *Le Génie rural (Physique et Mécanique générale)*, lundi de 10 h. à 11 h., mercredi de 8 h. à 9 h., pendant toute l'année; mardi de 10 h. à 11 h., pendant le I^{r} semestre, et de 8 h. à 9 h., pendant le II^{d} semestre. — *Dessin*, jeudi de 10 h. à 1 h., pendant toute l'année; vendredi de 11 h. à 1 h., pendant le I^{r} semestre; samedi de 8 h. à 10 h., pendant le II^{d} semestre.

A. Theunis, prof. ord. *La Chimie générale*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., mercredi de 10 1/2 h. à 12 h., pendant le I^{r} semestre; mercredi de 9 h. à 10 1/2 h., jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le II^{d} semestre.— *La Théorie des manipulations chimiques*, mercredi à 9 h., jusqu'à la nouvelle année. — *Laboratoire*, mercredi de 9 h. à 10 1/2 h., depuis la nouvelle année jusqu'à la fin du I^{r} semestre; mardi de 10 h. à 1 h., pendant le II^{d} semestre.

A. Meunier, prof. extraord. *La Morphologie végétale*, vendredi de 8 h. à 10 1/2 h., jusqu'à la nouvelle année. — *Les Familles végétales*, vendredi de 8 1/2 h. à 10 h., pendant le II^{d} semestre. — *Herborisations*, mardi et vendredi à 2 h., pendant le II^{d} semestre. —

Les Éléments de Minéralogie, de Géologie et l'Agrologie, vendredi à 11 h., pendant le II^d^ semestre.

L. Bossu, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *La Religion* et *la Philosophie générale*, mardi et mercredi à 12 h., pendant le I^r^ semestre.

E. Leplae, chargé de cours. *Les Constructions rurales*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le I^r^ semestre.

Deuxième année.

J.-B. Carnoy, prof. ord. *La Physiologie végétale* (2e partie : *Physiologie chimique)*, mercredi de 10 1/2 h. à 11 1/2 h., pendant le I^r^ semestre. — *Les maladies des plantes*, samedi de 8 h. à 9 h., pendant le II^d^ semestre.

A. De Marbaix, prof. ord. *La Zootechnie (Physiologie et Esthétique animales)*, mardi de 8 h. à 9 h., pendant toute l'année. — *Applications*, lundi à 3 h.

J. Marchand, prof. ord. *Le Génie rural (Mécanique, Géodésie agraire, Hydraulique, Arpentage. Levé des plans et Nivellement, Irrigation et Drainage*, mercredi de 9 h. à 10 1/2 h., pendant toute l'année.— *Exercices pratiques d'Arpentage, de Nivellement, d'Irrigation et de Drainage*, mercredi de 10 1/2 h. à 1 h., pendant le II^d^ semestre. — *Dessin*, mardi et samedi de 9 1/2 h. à 12 h., pendant le I^r^ semestre; mardi de 10 1/2 h. à 1 h., et de 3 h. à 5 1/2 h., pendant le II^d^ semestre.

A. Lecart, prof. ord. *L'Économie forestière*, jeudi à 10 h., pendant le I^r^ semestre; mardi à 9 h., pendant le II^d^ semestre. — *L'Apiculture*, samedi à 11 1/2 h., pendant le II^d^ semestre.

A. THEUNIS, prof. ord. *La Chimie analytique*, vendredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant toute l'année. — *Travaux du laboratoire (recherches analytiques, qualitatives et quantitatives)*, mercredi de 3 h. à 6 h., vendredi de 9 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; jeudi de 9 h. à 12 h., vendredi de 9 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

PH. BIOURGE, chargé de cours. *L'Agronomie générale et les principes généraux de la Chimie agricole*, lundi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année.

E. LEPLAE, chargé de cours. *L'Économie rurale*, lundi de 9 h. à 10 h., pendant toute l'année. — *Constructions rurales*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le Ir semestre.

Troisième année.

J. B. CARNOY, prof. ord. *Les maladies des plantes*, samedi de 8 h. à 10 h., pendant le IId semestre.

A. DE MARBAIX, prof. ord. *La Zootechnie (Exploitation des Animaux domestiques)*, mercredi de 8 h. à 9 h., pendant toute l'année; lundi de 10 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; mardi de 10 1/2 h. à 11 1/2 h., pendant le IId semestre. — *Exercices zootechniques*, lundi à 3 h. — *Excursions*. — *Pisciculture*, aux jours et heures à déterminer.

A. PROOST, prof. ord. *L'Hygiène*, vendredi à 3 h., pendant le IId semestre. — *L'Entomologie agricole et forestière*, vendredi à 4 1/2 h., pendant le IId semestre.

J. MARCHAND, prof. ord. *La Physique industrielle*, lundi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le IId semestre.

— *Dessin et Projets*, mardi de 8 h. à 10 h., mercredi de 9 1/2 h. à 11 1/2 h., pendant le Ir semestre; mardi de 3 h. à 6 h., vendredi de 11 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

A. Lecart, prof. ord. *L'Économie forestière,* jeudi à 8 h., pendant le Ir semestre, pour tous les élèves; samedi à 8 h., pendant le Ir semestre; mardi à 8 h., pendant le IId semestre, pour les aspirants-forestiers. — *L'Apiculture*, samedi à 11 1/2 h., pendant le IId semestre.

A. Theunis, prof. ord. *Les Industries agricoles,* jeudi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; mercredi à 11 1/2 h., pendant le IId semestre.— *L'Industrie laitière,* vendredi de 11 h. à 12 h., pendant le IId semestre.— *Les Travaux du laboratoire (Analyses industrielles et agricoles)*, mardi de 10 h. à 1 h., vendredi de 8 h. à 11 h., pendant le Ir semestre; mercredi de 9 h. à 12 h., vendredi de 8 h. à 11 h., pendant le IId semestre. — *Excursions.*

S. Deploige, prof. agrégé de la Faculté de Droit. *L'Économie politique, le Droit rural et forestier, le Droit social dans ses rapports avec la question ouvrière*, mardi à 3 h., mercredi à 12 h., pendant le IId semestre.

Ph. Biourge, chargé de cours. *Les Cultures spéciales*, samedi de 9 h. à 10 1/2 h., pendant toute l'année.

E. Leplae, chargé de cours. *Le Génie rural* (*les Machines agricoles*), lundi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le Ir semestre; jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le IId semestre. — *L'Économie rurale*, lundi de 9 h.

à 10 h., pendant toute l'année. — *La Comptabilité agricole*, samedi à 10 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *Excursions*.

—

École supérieure de Brasserie.

Première année.

J.-B. Carnoy, prof. ord. *La Microscopie, l'Anatomie végétale et la Physiologie végétale* (Ie partie), aux jours et heures indiqués ci-dessus. (École supérieure d'agriculture.)

J. Marchand, prof. ord. *La Physique* et *la Mécanique générale*, aux jours et heures indiqués ci-dessus. — *Dessin*, jeudi de 10 h. à 1 h., pendant toute l'année; vendredi de 10 1/2 h. à 1 h., pendant le Ir semestre; samedi de 8 h. à 10 h., pendant le IId semestre.

A. Theunis, prof. ord. *La Chimie générale* et *les Exercices pratiques de Chimie*, aux jours et heures indiqués ci-dessus.

A. Meunier, prof. extraord. *La Morphologie végétale*, *les Familles végétales* et *les Herborisations*, cours indiqués ci-dessus.

L. Bossu, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *La Religion* et *la Philosophie générale*, aux jours et heures indiqués ci-dessus.

E. Leplae, chargé de cours. *Les Constructions rurales*, aux jours et heures indiqués ci-dessus.

Deuxième année.

J.-B. Carnoy, prof. ord. *La Physiologie végétale* (2e partie : *Physiologie chimique)*, mercredi de 10 1/2 h. à 11 1/2 h., pendant le Ir semestre.

J. Marchand, prof. ord. *La Mécanique générale et l'Hydraulique*, mercredi de 9 h. à 10 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *Dessin*, mardi de 8 h. à 10 1/2 h., vendredi de 10 h. à 1 h., pendant le Ir semestre ; lundi de 8 h. à 10 1/2 h., mardi de 10 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

A. Theunis, prof. ord. *La Chimie analytique*, cours indiqué ci-dessus. — *Travaux du laboratoire*, mardi de 10 1/2 h. à 1 h., mercredi de 3 h. à 6 h., pendant le Ir semestre ; mardi de 8 h. à 10 1/2 h., mercredi et jeudi de 9 1/2 h. à 1 h., pendant le IId semestre.

J. Vuylsteke, prof. ord. *La Zymotechnie dans ses rapports avec la fabrication de la bière, la Description des appareils utilisés en brasserie*, mercredi de 8 h. à 9 h., jeudi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le Ir semestre ; mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., vendredi de 8 h. à 9 h., pendant le IId semestre. — *Les Hydrates de carbone et les matières azotées*, lundi de 10 h. à 11 h., pendant le Ir semestre.

Ph. Biourge, charge de cours. *La Comptabilité*, samedi à 11 1/2 h., pendant le Ir semestre. — *L'Étude des ferments*, lundi et mardi après midi, pendant le Ir semestre.

E. Leplae, chargé de cours. *Les Constructions rurales*, cours indiqué ci-dessus.

Troisième année.

J. Marchand, prof. ord. *La Résistance des matériaux,* mardi de 9 h. à 10 h., pendant le II^d semestre. — *La Physique industrielle,* cours indiqué ci-dessus. — *Dessin et Projets,* lundi de 8 h. à 10 h., pendant toute l'année; mardi de 8 h. à 10 h., pendant le I^r semestre; mardi de 10 h. à 12 h., pendant le II^d semestre. — *Notions de géométrie analytique, de calcul différentiel et intégral,* mardi de 11 h. à 12 h., pendant le I^r semestre.

A. Theunis, prof. ord. *Les Industries agricoles,* cours indiqué ci-dessus.

J. Vuylsteke, prof. ord. *La Description des appareils utilisés en brasserie,* mercredi de 9 1/2 h. à 10 1/2 h., pendant le I^r semestre; samedi de 8 h. à 9 h., pendant le II^d semestre. — *Les Machines à glace,* jeudi à 8 h., pendant le I^r semestre. — *Les Travaux du laboratoire,* lundi, mercredi et jeudi de 3 h. à 7 h., pendant toute l'année; lundi de 10 h. à 1 h., jeudi de 11 h. à 1 h., vendredi de 8 h. à 12 h., pendant le I^r semestre; mercredi de 8 h. à 11 h., jeudi et vendredi de 8 h. à 12 h., pendant le II^d semestre.

S. Deploige, prof. agrégé de la Faculté de Droit. *Le Droit social dans ses rapports avec la question ouvrière,* mardi à 3 h., mercredi à 12 h., pendant le I^d semestre.

Ph. Biourge, chargé de cours. *La Comptabilité, l'Administration et l'Économie industrielles,* samedi de 9 h. à 10 h., pendant le II^d semestre.

—

Institut supérieur de Philosophie.

ÉCOLE ST THOMAS D'AQUIN.

Président : *D. Mercier.* — Secrétaire : *S. Deploige.*

Cours généraux.

A. H. H. DUPONT, prof. ord. de la Faculté de Théologie. *L'Ontologie,* lundi, mardi, mercredi et jeudi à 4 h., pendant le 1r semestre.

A. THIÉRY, prof. agrégé de la Faculté de Médecine. *La Physique (lois et théories)*, jeudi à 9 h., samedi à 8 h., pendant le 1r semestre.

D. NYS, prof. agrégé de la Faculté des Sciences. *La Chimie* (*lois et théories*), lundi à 9 h., mardi à 10 h., pendant le Ir semestre. — *La Cosmologie*, jeudi et vendredi à 8 h., pendant toute l'année.

C. L. J. X. DE LA VALLÉE POUSSIN, prof. ord. de la Faculté des Sciences. *Notions de minéralogie et de cristallographie,* mardi et mercredi à 10 1/2 h., pendant le IId semestre.

D. MERCIER, prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *Étude approfondie de questions de psychologie,* vendredi à 9 h., samedi à 11 h., pendant le IId semestre.

S. DEPLOIGE, prof. agrégé de la Faculté de Droit. *Le Droit social* (II. *La famille)*, mardi à 11 1/2 h., mercredi à 3 h., pendant le IId semestre.

M. DE WULF, prof. agrégé de la Faculté de Philosophie. *Histoire des théories esthétiques*, lundi à 9 h., samedi à 10 h., pendant le IId semestre.

Première section.

N. SIBENALER, prof. extraord. de la Faculté des Sciences. *Les Mathématiques* (cours de deux années), mardi et mercredi à 8 h., pendant toute l'année.

Deuxième section.

A. THIERY, prof. agrégé de la Faculté de Médecine. *La Psycho-physiologie*, lundi à 10 h., jeudi à 9 h., pendant le IId semestre. — *Travaux de laboratoire*, aux jours et heures à déterminer.

Troisième section.

A. CAUCHIE, prof. extraord. de la Faculté de Philosophie. *Méthode d'heuristique et de critique historiques*, lundi à 3 h., vendredi à 12 h., pendant le Ir semestre.

S. DEPLOIGE, prof. agrégé de la Faculté de Droit. *L'Économie politique*, mardi à 3 h., mercredi à 12 h., pendant le Ir semestre.

Conférences.

J. FORGET, prof. ord. de la Faculté de Théologie. *Exposé scientifique du dogme catholique*, mercredi à 3 h., pendant le Ir semestre; mardi à 3 h., pendant le IId semestre.

E. PASQUIER, prof. ord. de la Faculté des Sciences. *Les Hypothèses cosmogoniques*, aux jours et aux heures à déterminer, pendant le IId semestre.

MANSION. *Les Principes fondamentaux des mathématiques*, aux jours et aux heures à déterminer, pendant le IId semestre.

L. De Lantsheere. *Histoire de la philosophie moderne : Leibniz*, vendredi à 3 h.

C. Van Overbergh. *Le Socialisme contemporain*, jeudi à 3 h.

—

INSTITUT PRÉPARATOIRE

pour l'admission aux
Écoles spéciales, aux Écoles supérieures d'Agriculture et de Brasserie.

Directeur : A. J. A. Tielemans. prof. agrégé de la Faculté de Philosophie.

Professeurs : A Tielemans.

E. Suttor, ingénieur honoraire des ponts et chaussées.

Les cours et les exercices sont déterminés par un programme particulier.

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ,
J.-B. ABBELOOS.

Le secrétaire, P. G. H. Willems.

—

ADORATION EUCHARISTIQUE DES ÉTUDIANTS.

—

Président d'honneur : Mgr ABBELOOS, recteur magnifique de l'Université.
Vice-Présidents d'honneur : Mgr CARTUYVELS et Mgr MERCIER.
Directeur : R. P. M. RAEPSAET, SS. CC.

CONSEIL.

1893-94.

Président : M. Edouard de Pierpont.
Vice-Président : M. Edgard De Jongh.
Secrétaire : M. Ch. Gillès de Pélichy.
Trésorier : M. Pierre Helleputte.

Conseillers :

MM. René Beckers, Alfred Convent, Henri Herbiet, Fernand Maertens, Léon Marchand, Jules Mary, Nicolas Mœller, Joseph Piolunowski, Paul Segers, Donat Van Caillie.

—

RAPPORT.

1891-1894.

—

Messieurs,

Il y a quatre ans, quelques étudiants, sous l'inspiration d'une idée généreuse, conçurent le projet de fonder à Louvain une œuvre eucharistique. Ils s'adressèrent au dévouement bien connu des RR. Pères des Sacrés Cœurs, dits de Picpus. Cette Congrégation se propose, on le sait, comme but principal, l'adoration perpétuelle du St-Sacrement. La chapelle qu'elle dessert est le centre de l'adoration Eucharistique à Louvain.

Le R. P. Maurice Raepsaet, supérieur, consentit à prendre la direction de l'œuvre et depuis ce jour il n'a cessé de nous guider de ses Conseils et de ses encouragements. Nous sommes heureux d'offrir à notre Directeur l'expression de toute notre reconnaissance. Des démarches furent faites auprès de Messieurs les professeurs. Plus de trente d'entre eux se firent non seulement inscrire comme membres honoraires, mais s'engagèrent à faire avec nous, chaque mois, une demi-heure d'adoration.

Mgr Abbeloos daigna accepter la présidence d'honneur. La première réunion se tint au mois de février 1891.

Mgr Cartuyvels, en sa qualité de vice-président d'honneur voulut bien y prendre la parole, et c'est devant un auditoire de plus de 70 étudiants qu'il exprima dans son heureuse éloquence le but et la nature de l'Adoration Eucharistique. Saisissant admirablement le caractère de l'Association, il la définissait l'œuvre de la piété universitaire, une réunion de jeunes gens courageux et bons, un flambeau d'amour et de respect envers Jésus-Christ.

Nous manquerions à un devoir de gratitude qui s'impose vis-à-vis de nos sympathiques vice-présidents d'honneur : Mgr Cartuyvels et Mgr Mercier, si nous ne leur adressions pas nos remerciements les plus ardents; chaque année en effet ils nous accordent le généreux appui de leur parole pour faire connaître aux nouveaux et rappeler aux anciens l'objet et les espérances de notre œuvre.

Quatre zélés présidents, MM. Armand Thiéry, Georges Legrand, Jules Helleputte et Edouard de Pierpont se succédèrent et travaillèrent généreusement au progrès de l'adoration.

Dès la fin de l'année 1890-91, on était cent quinze; en 1891-92 cent soixante; en 1892-93 trois cents quatre et en 1893-94 le chiffre fut porté à 460.

Nous ne pouvons également passer sous silence le don généreux d'exemplaires des Saints Evangiles que fit aux membres de l'Adoration notre sympathique professeur M. A. Thiéry. Certes il a bien mérité notre gratitude.

Le conseil de notre œuvre convoqué plus souvent

que de coutume a puisé dans cette union de cœurs animés d'un même zèle l'ardeur qui dicte les grands projets. Pour la première fois nos vœux si souvent formulés ont obtenu leur réalisation en 1894.

Franchissant les limites étroites de notre humble sanctuaire, les membres de l'Adoration ont tenu à honneur de rendre à leur Dieu un témoignage public de leurs croyances.

Le jour de la fête Dieu un pieux cortège de 70 étudiants portant un flambeau à la main escortait le T. S. Sacrement porté aux malades de la paroisse St-Pierre. Et le dimanche suivant 24 de nos membres revêtus des insignes de la Confrérie soutenaient fièrement le splendide baldaquin qui abrite l'Auguste Sacrement de nos autels dans l'imposante procession de notre ville universitaire.

Ces jeunes hommes s'estimaient heureux de prouver par cet acte de piété que si les étudiants de Louvain montrent un soin jaloux, tant à entourer en grand nombre à cette occasion les éclatantes bannières de leurs provinces, qu'à représenter dignement la Sodalité de Marie, leur Mère, ils ne négligent rien pour donner au Mystère Adorable, qui fait l'objet des fêtes de ce jour, le témoignage vivant d'une foi qui ne s'éteint pas.

Le secrétaire pour l'année 1893-94,

CH. GILLÈS DE PÉLICHY.

—

Conférence d'ÉCONOMIE SOCIALE.

—

Directeur : M. V. Brants, professeur.
Secrétaire : M. Paul Segers, d'Anvers.

Ont pris part aux travaux en 1893-1894.

MM. Appelmans, Aloïs, de Schepdael.
Beckers, René, de Tervueren.
van Outryve d'Ydewalle, André, de Bruges.
Géradin, Paul, d'Ampsin.
Gottigny, Albert, d'Alost.
Jeanmart, Paul, de Namur.
Stimart, Louis, de Tournai.
Verhaegen, Pierre, de Gand.
Wacquez, Pierre, de Tournai.

—

RAPPORT

sur les travaux de la Conférence d'ÉCONOMIE SOCIALE, pendant l'année académique 1893-1894, par M. Paul SEGERS, secrétaire.

—

Messieurs,

Le *Cours pratique* d'économie sociale pouvait être utile jadis; il est aujourd'hui nécessaire. Les principes de la science économique sont immuables; la gamme des circonstances qui déterminent ces principes est infinie. Au débat des questions sociales s'est mêlé si intimement le mouvement politique, qu'il est plus difficile que jamais et plus que jamais nécessaire, de se former des idées nettes, de s'habituer à réfléchir, à étudier les faits, avant de se prononcer et de conclure. Les affirmations hasardées, les théories, les généralisations hâtives sont souvent le produit d'une méthode insuffisante, d'un travail superficiel. Faut-il insister sur leurs dangers?

Il n'est presque personne de nos jours qui ne se croie plus ou moins économiste. Chacun dogmatise, chacun pontifie. On a lancé dans la circulation le billon de faux principes économiques; il a cours... craignons la débâcle. Beaucoup semblent ignorer que l'économie politique est non seulement une science de principes, mais aussi une science d'observation;

il ne suffit pas de s'arrêter à une formule séduisante; il faut songer aux applications : étudier la réalité objective des faits et la différenciation des événements.

Ajoutez à cette vulgarisation à outrance l'action de l'utopiste et de l'exploiteur, qui fiévreux tous deux, se jettent dans la mêlée souvent sans connaissance et sans conviction.

On comprend donc l'impérieuse nécessité des écoles de formation, l'utilité d'ateliers de préparation plus paisible et plus patiente, où l'on puisse étudier sûrement ces questions économiques et sociales dont le premier venu prodigue des solutions improvisées.

L'Allemagne a bien compris l'importance de cette préparation des idées, et elle a donné à ces institutions d'études le nom symbolique de *séminaires*.

En France et en Belgique c'est l'initiative des facultés libres qui a ouvert la voie des progrès. Dans l'organisation nouvelle de l'école des sciences politiques, créée par l'arrêté royal du 2 octobre 1893, on le sait, l'enseignement pratique est constitué à l'exemple de Louvain.

Dans le dernier rapport on a signalé celui qui fonctionne à Liége. Il en sera de même à Gand, et ici encore nous aurons la satisfaction de voir une partie de l'enseignement confié à un de nos anciens les plus actifs, M. Ernest Dubois, secrétaire en 1886-87.

A Louvain le Séminaire d'économie sociale a parcouru un cycle de neuf ans.

Cette année, comme les précédentes, a été féconde en bons résultats.

Examinons brièvement l'action du cours pratique pendant ce dernier exercice académique.

*
* *

Le genre de travail du groupe ne s'est guère modifié. Notre programme se résume tout entier dans l'étude de la méthode.

Chacun de nos membres a sur le métier un travail particulier. Il en rend compte aux réunions bi-mensuelles. Le but est moins d'acquérir la connaissance spéciale d'une matière nouvelle que d'apprendre à manier les outils et à déblayer les matériaux de la science économique.

Les travaux sont lus en commun, ils sont discutés. C'est le moyen de faire profiter chaque membre du travail de ses collègues, et de l'obliger, en fixant son attention, à se forger une conviction personnelle sur la matière.

Il n'entre pas dans le cadre étroit de ce rapport d'analyser les travaux de chacun de nos membres. Qu'il me suffise de citer au hasard du souvenir, le crédit foncier et agricole — la question monétaire — l'association ouvrière et les Trades-Unions — la conciliation — les sociétés financières et les monopoles — le salaire et ses formes diverses, etc.

Les discussions du Cercle se prolongent parfois; elles sont toujours marquées au coin d'une extrême courtoisie. — Il est utile à leur suite, de conserver une vue d'ensemble de la question, comme il est indispensable pour les membres d'apprendre à résu-

mer un semblable débat. — Dans ce double but le directeur a chargé successivement chaque membre de rédiger le procès-verbal des travaux et débats de la séance, suivant la méthode de M. Conrad à Halle. La mesure était nouvelle ; elle constitue le seul changement introduit cette année dans la Conférence; cet essai qu'il y aura lieu de développer a prouvé la nécessité de cet exercice.

Le travail en commun au sein des réunions ne se borne pas à la lecture et à la discussion de nos travaux particuliers. — Nous nous entretenons fréquemment des événements de l'ordre économique. — Tous efforts, ceux des particuliers comme ceux des gouvernants, sollicitent notre attention. — Nos renseignements portent sur la législation étrangère aussi bien que sur la loi nationale. Ces questions d'intérêt général n'ont pas fait défaut cette année. Elles sont signalées à propos des travaux particuliers des membres. Leur discussion se poursuit souvent en dehors des réunions.

Signalons parmi ces faits qui ont attiré notre attention et provoqué nos entretiens, les décisions des récents congrès, ce champ fécond où germe le remède social, — les vœux plus spéciaux des congrès ouvriers, — la marche de la démocratie chrétienne, — l'intervention plus active du clergé dans la question sociale — l'extension de la législation ouvrière, des institutions professionnelles, des associations et des œuvres — la marche ascendante de l'anarchie dans le sillon du sang, et, ces derniers jours, l'éman-

cipation politique de la plèbe, et l'avènement du nouveau parti aux mandats de la législature.

Le Cours pratique ne limite pas ses travaux à l'étude en chambre; il se transporte aussi dans les milieux industriels pour voir l'ouvrier de près et mieux juger sa situation.

Ces excursions ne présentent un sérieux intérêt que pour ceux qui sont déjà bien initiés. Le hasard du recrutement et des départs ayant renouvelé presque tous nos membres, il y a eu moins d'excursions industrielles. Nous nous sommes bornés à l'habituelle mais toujours instructive visite aux ateliers du chemin de fer Grand Central Belge, établis à Louvain même.

*
* *

Il me reste à parler des travaux de nos anciens membres. Non contents de nous avoir frayé la carrière, ils viennent encore illuminer notre modeste institution de l'éclat de leurs succès.

M. Georges Legrand a vu couronner son mémoire par le jury des bourses qui en a voté l'impression; il a été publié sous ce titre *L'impôt sur le revenu en Prusse* (1), il a obtenu de toutes parts les plus flatteuses approbations.

MM. Prosper Poullet, Cyrille Van Overberghe, Vander Smissen, Dubois, tous nos anciens, intéressent fréquemment l'opinion par leurs articles ou leurs conférences.

---

(1) *L'impôt sur le revenu en Prusse.* Pédone-Lauriel, Paris, 1894.

A tous, nos félicitations cordiales.

Nous félicitons aussi M. René Beckers dont le mémoire sur *les moyens de relever le crédit foncier en Belgique*, est agréé par le jury du concours des bourses de voyage du gouvernement.

Je ne puis terminer ce rapport sans remplir un devoir. Je me fais l'organe de tous les membres du Cours pratique, en remerciant très sincèrement notre directeur, M. Brants. Nous voulons lui dire toute notre gratitude. Il a fait plus que nous guider dans le dédale des matières économiques; il nous a appris à nous frayer une voie nous-mêmes au travers de l'amoncellement des principes et des faits; il nous a enseigné la méthode, il nous a appris à voler de nos propres ailes. Nous l'en remercions de tout cœur.

—

GENOOTSCHAP,

gesticht in 1883, onder den naam van « Constantius Buter », ter beoefening der aloude, vaderlandsche, christelijke beschavingsgeschiedenis, onder de leiding van professor Dr P. ALBERDINGK THIJM en het oppertoezicht van Mgr den Rector der Hoogeschool.

—

Werkende genooten te Leuven.

Dr P. Alberdingk Thijm, hoogleeraar; Alfred Habets, schrijver; Willem Goossens, student; Nic. Gilissen, id.; K. Caeymaex, id.; Em. Vliebergh, id.; Schrijvers, algemeenen schrijver van den R. K. Volksbond.

Genooten buiten Leuven.

Bon L. Béthune, Dr in de rechten en in de wijsbegeerte en letteren, secretaris van legatie; O. Buysse; C. Van Coillie, leeraar aan 't seminarie te Brugge; Theod. De Decker, Dr in de rechten; Jul. Delbeke, Dr in de medicijnen; Aug. Laporta, Dr in de medicijnen; H. Lebon, Dr in de rechten; O. Van Malleghem, Dr in de rechten; Ad. Pauwels, Dr in de rechten; L. Plessers; J. Witteveen, Dr in de rechten; Gustaaf Berckmans, Dr in de rechten; Albert

Linssen, Dr in de rechten; E.-K. Devos, leeraar te Mechelen; Victor Lambrecht, advocaat te Kortrijk; Leo Bruyninckx, advocaat te Dendermonde; Paul Bellefroid, advocaat te Hasselt; Jozef Schrijnen, Dr in wijsbegeerte en letteren te Roermond; H. Lecoutere, te Antwerpen; Soens, te Gent.

—

VERSLAG

der werkzaamheden van het Genootschap gedurende het studiejaar 1893-1894, door Alfred HABETS.

—

Als naar gewoonte werd bij de opening van de eerste vergadering van ons elfde genootschapsjaar den geachten leider een hartelijk welkom toegeroepen, een welkom, dat even hartelijk beantwoord werd en dat tevens het programma onzer werkzaamheden voor het komende jaar bevatte. Wij zouden ons namelijk met twee zaken tegelijk bezig houden dit jaar : met de behandeling der Geschiedenis van den intocht der aartshertogen Albert en Isabella in Leuven en die der Hansegeschiedenis te Brugge. Dit moest ons echter niet afschrikken, aangezien de intocht van Albert en Isabella reeds voor een gedeelte was bewerkt, en de heer Habets de verdere bewerking en uitgave had op zich genomen. Onze groote bezigheid voor dit jaar zou dus de Hansegeschiedenis blijven. Verder deelt onze geachte heer Hoogleeraar ons tot onzen spijt mede, dat wij twee onzer genooten zullen moeten missen : de heeren Soens en Lecoutere. Allen koesterden de hoop hen weer spoedig als buitengewone leden terug te zien. Intusschen werden de heeren Caeymaex en Schrijvers in hunne plaats tot gewone leden gekozen.

Het zoude ons te ver voeren, om hier te schetsen hoe nuttig en gezellig wij iedere vergadering hebben bijgewoond. Nu eens was de Hansegeschiedenis, dan weer de intocht van Albert en Isabella of een ander nieuw onderwerp aan de orde van den dag. Ter afwisseling geschiedde het wel eens, dat men van het onderwerp afweek en er een redetwist ontstond tusschen de verschillende bestanddeelen van ons Genootschap; nochtans aan belangstelling ontbrak het nooit. Ik behoef slechts te herinneren aan de bespreking van de vraag « Hoe moet de letterkundige taal geschreven worden? » Eene vraag, die in eene tweede vergadering weer ter tafel werd gebracht. Onze geachte leider legde bij die gelegenheid den grondslag en het doel der Vlaamsche Academie uit. Hij was sterk voor het aanmoedigen en beoefenen der tongvallen, wegens den invloed, die deze op de algemeene taalkennis uitoefenen, waarbij evenwel ook de noodzakelijkheid werd bewezen van eene algemeene Nederlandsche taal, immers door haar alleen is het mogelijk, dat Groningers en West-Vlamingen, Friezen en Limburgers zich kunnen doen verstaan. Andere letterkundige eigenaardigheden, die den Noord-Nederlanders min of meer opvallend voorkomen, werden besproken, zooals bijv. de dubbele ontkenning *en niet*, de uitdrukking *vervolgt* voor *wordt vervolgd*, *ontstentenis* voor *afwezigheid*. enz.

De heer Habets gaf verslag van zijne nazoekingen over de geschiedenis van den intocht van Albert en

Isabella in Leuven, waarbij hij mededeeling deed van de nieuwe door hem gevondene bijzonderheden.

Een andermaal werd een handschrift uit de xv^e^ eeuw, den heer Habets toebehoorende, door hem meegebracht en besproken. Hij beloofde hierover een en ander in de « Dietsche Warande » mede te deelen.

De heer Goossens verraste ons met de ontdekking van een handschrift van den Rijmbijbel van van Maerlandt, waaruit bleek, dat dat fragment aan de heeren David en Moonen onbekend was gebleven, hetgeen den heer Goossens deed besluiten, zijne vondst uit te geven. In eene andere zitting handelde hij over Jan van Arkel, bisschop van Utrecht en Luik, naar aanleiding van een artikel voorkomende in « De Katholiek ».

De heer Caeymaex hield zich vooral bezig met de studie der Hansegeschiedenis; hij bestudeerde ze aan de hand van Höhlbaum (Hanserecesse) dien onze hoogleeraar met de meeste bereidvaardigheid tot zijne beschikking had gesteld. Uit zijn verslag bleek, dat het zevende deel der Hanserecessen, onlangs door Van der Kopp uitgegeven, niet alleen gewichtige bijzonderheden bevat over de Hanse en hare instellingen in het algemeen, maar ook over die van Brugge in het bijzonder.

De heer Vliebergh, onze taalkundige vriend, gaf eenige opmerkingen ten beste over de nieuwe, zooveel besproken bijbelvertaling naar aanleiding van eene « voorboodschap » dat die vertaling weldra in het licht zou komen.

De heeren Gilissen en Schrijvers onthaalden ons niet zelden op analysen van opstellen uit tijdschriften, die hun het meest belangrijk voorkwamen, waardoor de afwisseling in onze bijeenkomsten zeer bevorderd werd.

Zoo ziet gij, mijne Heeren, dat werkzaamheid en ijver ons zevental niet ontbrak, dank zij onzen geachten hoogleeraar Alberdingk Thijm, die ons zoo goed wist te leiden en het jeugdige vuur, dat onze harten voor de wetenschap bezielt, steeds wist aan te wakkeren en te voeden.

—

ÉCOLE CATHOLIQUE D'ADULTES
dirigée par les
Étudiants de l'Université catholique.

Président d'honneur, Mgr Abbeloos, recteur magnifique de l'Université.
Directeur spirituel, R. P. De Vos, S. J.

BUREAU ADMINISTRATIF :

Président, M. Paul Segers.
Secrétaire, M. Paul Jeanmart.
Trésorier, M. Donat Van Caillie.
Bibliothécaire, M. Edgard Dobbelaere.

SECTION FLAMANDE.

Vice-Présidents, MM. Cyrille Vande Moortele et Jules de Landsheer.

SECTION FRANÇAISE.

Vice-Présidents, MM. Gustave Le Fèvere et Charles Gillès.

SECTION DE DESSIN.

Président d'honneur, M. Helleputte.
Vice-Présidents, MM. Victor Haeck et Pierre Verhaegen.

SECTION DES COURS SPÉCIAUX.

Vice-Présidents, MM. Emile Holm et Jules de Mahieu.

RAPPORT

sur les travaux de l'ÉCOLE CATHOLIQUE D'ADULTES, dirigée par Messieurs les Étudiants, durant l'année 1893-1894, présenté au nom du bureau par M. P. JEANMART, secrétaire.

—

MESSIEURS,

A l'instar de ses aînées, l'année que nous venons de clore a été fructueuse pour l'École. Le nombre des professeurs s'est accru; celui des élèves est loin de diminuer; — et tandis que le cercle des études, lui aussi, s'est élargi, l'esprit le meilleur n'a cessé d'animer tous les membres de l'institution.

Nos travaux, placés sous la présidence d'honneur de Mgr Abbeloos, recteur magnifique de l'Université, ont été orientés, cette année, dans un sens qui les rapproche de plus en plus du but de l'École, but que l'article 1er des statuts définit en ces termes : « l'amour de la classe ouvrière, par le développement du progrès intellectuel, moral et religieux des ouvriers de la ville ».

Cette tendance s'est révélée pratiquement par l'usage plus fréquent de conseils moraux, de leçons de choses sociales et économiques, de rappels plus

multipliés aux principes, aux encouragements et aux consolations que la religion garde en son sein.

Une autre manifestation de la même idée réside dans l'extension donnée au service de la bibliothèque. Le nombre des volumes qu'elle renferme s'accroît petit à petit ; leur choix, fait en vue des jeunes intelligences et des cœurs à peine éclos à la vie, qu'il s'agit de former, a été l'une des préoccupations les plus sérieuses du bureau et du dévoué gardien de la bibliothèque. Nul doute que l'essor donné à cette partie de l'action moralisatrice de l'École, ne produise, dans quelques années, les meilleurs fruits, au point de vue de la formation des jeunes gens qui auront suivi les cours du soir de l'École d'Adultes.

Les cours professés cette année se sont distribués comme les années précédentes, en quatre groupes principaux : cours français, cours flamands, cours spéciaux, École Saint-Luc. — Le nombre total des professeurs a été de nonante-deux, se répartissant par parts à peu près égales dans les diverses sections. Plus de trois cents enfants se sont fait inscrire à nos cours : en général, l'assiduité a été bien observée, quoique nous ayons dû procéder à la radiation de quelques-uns d'entre nos élèves pour manque de persévérance dans l'assistance aux leçons.

Durant les six mois d'hiver, plus de deux mille heures de cours ont été données. Dieu aidant ! nous espérons que ces efforts auront produit quelques résultats.

Tout en soignant l'instruction et l'éducation des

enfants que les parents veulent bien nous confier, nous n'avons pas oublié que nous nous trouvions en présence de jeunes gens. De petites fêtes, sagement espacées, ont ménagé à nos élèves des repos mérités, des haltes au milieu du travail, attendues avec grand désir. Ces réunions permettent en outre à nos dévoués professeurs d'apprendre à exercer auprès du peuple le patronage moral, qui est le complément naturel et nécessaire de l'autorité effective.

Ces quelques soirées ont très bien réussi. Nous avons tenu spécialement à rétablir celle du mardi-gras : en groupant ce jour-là les enfants autour de nous, nous les tenons à l'abri des dangers de toute nature qui les guettent à chaque pas dans les rues de la ville.

Nous saisissons avec empressement cette occasion pour remercier les personnes charitables qui ont bien voulu nous encourager par l'envoi de leurs dons, et nous ont ainsi permis de faire beau et de faire grand aux yeux de nos élèves.

Le relevé des comptes de la trésorerie indique une situation très satisfaisante. Si d'un côté nos dépenses se sont chiffrées par la somme de fr. 1120-16, somme qui indique assez la vitalité et l'étendue du cercle d'action de l'École, — d'autre part, la générosité de nos membres d'honneur, et l'accueil bienveillant que notre œuvre a reçu chez MM. les Étudiants et dans la population Louvaniste, nous permettent de balancer nos dépenses par une recette de fr. 1283-55.

A tous nos protecteurs, nous offrons l'expression de notre chaleureuse reconnaissance.

Nous avons le ferme espoir que les résultats moraux seront, eux aussi, au-dessus de la somme des efforts dépensés; — nous sommes persuadés que la bonne semence, jetée par MM. les Étudiants, germe et enfonce de puissantes racines dans le sol si friable des jeunes intelligences ouvrières.

Il y a dans cette œuvre des Écoles d'Adultes, si minime au premier aspect, une arène ouverte à l'ardeur et au zèle des jeunes gens, une carrière où les efforts ne tombent jamais à faux, un champ où les fruits à recueillir sont nombreux. Pourquoi les braves cœurs qui ont servi la cause de l'École pendant leurs années d'université, ne continueraient-ils pas l'idée, chacun dans sa ville, en l'appropriant aux diverses circonstances locales? Un centre d'union resterait à Louvain, et cette action commune, serait peut-être appelée, par la communication réciproque des résultats acquis, à faire faire un pas dans la voie de l'instruction scientifique et morale des classes populaires.

Je me permettrai d'énoncer un autre vœu. Aujourd'hui que le patronage des catholiques doit marcher de pair avec le relèvement matériel de la classe ouvrière, ne serait-il pas opportun de constituer au sein de l'École un bureau d'épargne? Nous apprendrions par là, d'une façon tangible, à l'enfant du travailleur, au travailleur de demain, à regarder

l'avenir avec plus de confiance, à respecter l'ordre public et la propriété, tout en lui assurant pour plus tard, pour l'époque de son entrée dans la vie, de son établissement, ou de la fondation d'une famille, un petit capital, qui l'aiderait puissamment à conquérir dans la société le rang auquel l'autorisent à prétendre son intelligence, développée dans nos cours du soir, son habileté exercée à notre École Saint-Luc ou aux écoles de la corporation des métiers et négoces.

La fondation d'une telle caisse ne souffrirait pas grande difficulté par suite des rapports constants et immédiats que nous avons avec nos élèves; elle serait en outre un complément à notre action morale et intellectuelle; — elle serait enfin la source d'une amélioration matérielle du sort de l'ouvrier.

Daigne Dieu continuer à bénir notre œuvre! Puisse l'École, consacrée déjà par une existence d'un quart de siècle, continuer à apporter sa modeste pierre aux grands travaux de rénovation sociale qui se poursuivent partout autour d'elle!

SOCIÉTÉ MÉDICALE
de l'Université catholique de Louvain.

—

ANNÉE ACADÉMIQUE 1894-1895.

Présidents d'honneur : Mgr ABBELOOS, MM. les professeurs HUBERT et MASOIN.

Composition du bureau.

Président : M. le professeur DEBAISIEUX.
1er Vice-Président : M. le professeur VERRIEST.
2d Vice-Président : M. le professeur DANDOIS.
Secrétaire : M. Aug. Marchal, étudiant en médecine.
Membres : MM. Jos. De Koninck, Oscar Reynaert et Van Ysendyck, étudiants en médecine.

Membres actifs.

MM. les professeurs Lefebvre, Hayoit, Masoin, Debaisieux, Hubert, Ledresseur, Verriest, Blas, Venneman, Dandois, Denys.

MM. les docteurs Boine, De Rode, Mathy, Sluyts, Georlette, Vande Velde, Coenen, Lomry.

MM. les étudiants en médecine Berat, Bonnet, Boogaerts, Bosteels, Boutry, Bruyr, Boufflette, Calderon-Muñoz, Clainquart, Cleen, Clinquart, Ch. De Backer, E. De Backer, de Behault, Defays, Degrez, De Jonghe, De Keyzer, J. De Koninck,

de Lehaye, Delforge, de Ponthière, de Quinnemar, Dessy, Detienne, Devel, Devos, D'Hondt, Dubay, Dufraing, Decraene, Debay, Delbaere, Delvaux, Faucon, Fontenelle, Geuns, Helsen, J. Henseval, M. Henseval, L. Jehansart, Kelecom, Lahaye, Lambotte, Lejour, Lindekens, Lekeux, Lemaire, Machtens, A. Maes, P. Maes, Marbaix, Meeus, A. Marchal, Ern. Marchal, Marchand, Mœller, Martin, Maes, Mabille, Mennès, Nicaise, Peel, Peeters, Pieraert, Pleitincx, Questiaux, Reynaert, R. Reynaert, Rinchard, Rioux, Rondars, Roosens, Renaudin, Smekens, Sombreffe, Somers, Thiltges, Van Bockstael, C. Vande Moortele, Vanden Bruel, Vandenput, Vanden Wildenberg, Vanden Wyngaert, Vandewynckel, Van Dooren, Van Engeland, Vassart, Verbeek, Verhaegen, Verstraeten, Vermer, Van Roy, Van Ysendyck, Willers.

RAPPORT

sur les travaux de la SOCIÉTÉ MÉDICALE, pendant l'année 1893-94, fait au nom de la commission directrice par M. le Dr Is. MARTIN, secrétaire.

—

Messieurs,

Lorsque, après une journée de marche à travers un beau pays, le voyageur se repose, il n'est point pour lui de jouissance plus grande et plus salutaire que de mesurer, par la pensée, le chemin qu'il a parcouru, et de faire appel à sa mémoire et à son imagination pour revoir encore les paysages sur lesquels il arrête volontiers ses regards. Nous sommes, Messieurs, ce voyageur. Nous avons parcouru une longue route, et, avant de reprendre notre marche, il convient que nous jetions un regard en arrière.

La brillante conférence de M. le professeur Debaisieux fut comme l'aurore d'un beau jour, au déclin duquel nous devions avoir le bonheur d'entendre notre vénéré maître, M. le professeur Verriest.

Les progrès de la chirurgie moderne, tel fut l'intéressant sujet dont nous parla notre savant professeur de clinique chirurgicale et de médecine opératoire. *Anesthésie, hémostasie, antisepsie*, tels sont, nous dit-il, les trois mots qui résument les progrès de la

chirurgie depuis un quart de siècle. Notre honorable président nous fait assister à tous les tâtonnements de la science pour arriver à cet idéal, une opération faite sans douleur. Voici tout d'abord le protoxyde d'azote qui est mis en vogue par un humble dentiste américain; vient ensuite l'éther, bientôt détrôné par le chloroforme qui reste définitivement le roi des anesthésiques. Quant à l'hémostasie, elle trouve tout son perfectionnement dans l'emploi si simple, mais si ingénieux, des pinces hémostatiques et de la bande d'Esmarch.

L'antisepsie vient véritablement couronner, à la fin de ce siècle, tous les progrès de la chirurgie moderne. Ici, M. le professeur Debaisieux met en relief les grands noms de Lister et de Pasteur, en attribuant à chacun la part de mérite qui lui revient dans cette belle découverte.

Cette charmante conférence intéressa vivement tout l'auditoire et on acclama chaleureusement notre savant professeur.

Dans la séance suivante M. le Dr Havet nous lut un travail intitulé : *le rapport entre le nombre de globules blancs et la défense de l'organisme dans les maladies infectieuses.*

L'auteur peut conclure, d'après de nombreuses expériences faites au laboratoire de M. le professeur Denys, que les globules blancs jouent le plus grand rôle dans le pouvoir bactéricide du sang. Dans les infections légères, se terminant par la guérison, le nombre des leucocytes est augmenté, tandis que cette

multiplication n'a pas lieu dans les infections graves. Se basant encore sur des expériences personnelles, M. Havet nous fait observer que les sétons, les vésicatoires, les cautères, augmentent la leucocytose; c'est peut-être là, dit-il, l'explication des bons résultats obtenus par ces divers révulsifs. Voilà un rapprochement bien curieux entre les vieilles médications et les observations bactériologiques : il nous ouvre tout un horizon de recherches nouvelles.

M. le Dr Sluyts nous présenta un second travail de bactériologie sur les antiseptiques des voies urinaires pris par la voie interne. L'auteur a expérimenté de nombreux médicaments parmi lesquels le salol et le santal paraissent de loin supérieurs à tous les autres.

M. Sluyts a pratiqué ses recherches sur trois espèces microbiennes : le staphylocoque, le streptocoque et le bacille aérogène; il a laissé de côté le bacille de la tuberculose et le gonocoque, qui, grâce à leur situation plus profonde dans les tissus, sont moins accessibles à l'action des antiseptiques. Avec des doses de 6-8 gr. de salol ou de santal on obtient des urines parfaitement antiseptiques, tuant le bacille aérogène et même le staphylocoque le plus résistant.

De nombreuses objections sont posées à M. Sluyts, tout d'abord sur ces doses élevées de salol et de santal, lesquelles peuvent très bien occasionner des troubles digestifs, et ensuite sur les faits cliniques, qui ne répondent pas aux belles promesses des bac-

tériologistes. M. Sluyts se défend énergiquement et il maintient que le salol et le santal, surtout combinés l'un à l'autre, peuvent rendre de grands services dans la thérapeutique des voies urinaires.

Le 2 décembre 1893, la Société Médicale eut l'honneur de recevoir et d'entendre un homme auquel le double caractère de savant et de professeur à l'Université catholique de Lille avaient acquis d'avance toutes les sympathies : M. le Dr Guermonprez nous parla des limites et des procédés de conservation après les traumatismes de la main. Nul sujet ne pouvait nous intéresser plus vivement et personne n'aurait pu le traiter avec plus d'autorité que l'éminent praticien que nous avions le bonheur de posséder parmi nous.

Voici, en quelques mots, les conclusions de M. Guermonprez :

Les plaies superficielles doivent être traitées par la méthode antiseptique pendant 8 à 10 jours jusqu'à ce que tous les tissus nécrosés soient éliminés; puis il convient d'appliquer un pansement au sparadrap diachylon qui donne les plus belles cicatrices.

Pour les lésions profondes M. Guermonprez préfère à la conservation de la forme, l'intégrité fonctionnelle des doigts sains. Aussi, s'il s'agit d'un des trois doigts médians, il n'hésite pas à sacrifier un doigt rigide qui gènerait les autres dans leurs mouvements.

Pour le pouce, il faut être conservateur à outrance, car il a une telle importance qu'on a pu dire avec

raison « la main humaine privée de son pouce n'est qu'une patte ». Huguier a proposé le premier de remplacer le pouce par son métacarpien en agrandissant le premier espace interosseux. M. Guermonprez va plus loin en remplaçant le pouce par un autre doigt ; on déplace un peu ce dernier de manière qu'il puisse faire opposition aux autres. Les résultats cliniques ont été merveilleux.

Pour les trois doigts médians s'il manque plus de deux phalanges il faut amputer dans la continuité du métacarpien.

Le savant professeur nous décrivit tous ces divers procédés opératoires, qu'il serait trop long de détailler ici, avec un ordre parfait et une clarté vraiment admirable.

Les applaudissements d'un nombreux auditoire prouvèrent à notre honorable conférencier, combien nous étions heureux de le posséder. Que M. le professeur Guermonprez reçoive ici l'expression de notre plus vive gratitude. Tous nos vœux les plus sincères sont de voir continuer ces bonnes relations entre les professeurs et les étudiants de l'Université catholique de Lille et ceux de l'*Alma Mater ;* appelés à défendre par la science la noble cause de Dieu et de la Religion, n'est-ce pas dans l'union qu'ils trouveront leur principale force ?

M. le Dr Paul Masoin nous ramena sur le terrain de la physiologie ; il nous exposa des recherches toutes nouvelles sur les diverses fonctions du corps thyroïde.

D'après l'honorable auteur, le corps thyroïde régu-

larise dans une certaine mesure la circulation cérébrale ; ce n'est pas un organe hématopoiétique ; sa principale fonction est de détruire des toxines convulsivantes qui exercent une influence nuisible sur les fonctions nerveuses et nutritives.

Cette séance eût le grand avantage de nous familiariser un peu avec une affection assez peu connue, le myxœdème. M. Masoin nous fait connaître les bons résultats obtenus dans des cas de myxœdème ou de cachexie strumiprive, par l'injection de suc thyroïdien ou l'ingestion de fragments de corps thyroïde.

M. Masoin nous cita encore les beaux résultats obtenus par Schiff, dans ses expériences de greffes péritonéales de corps thyroïde. Tout le monde gardera de cette soirée un excellent souvenir et des idées beaucoup plus précices sur ces fonctions physiologiques du corps thyroïde.

Dans la séance suivante nous eûmes l'avantage d'entendre un travail de M. Honoré Vande Velde sur le traitement de la variole.

L'auteur nous communiqua ce soir toutes ces connaissances très pratiques qu'il avait acquises dans le service des varioleux.

Pour le traitement général, outre les précautions ordinaires d'hygiène et de prophylaxie, il faut insister spécialement sur les bains tièdes généraux, suivis de lotions au sublimé. Des onctions souvent répétées avec des corps gras, lanoline, vaseline, glycérine, huile de foie de morue, rendront de grands services en ramollissant l'épiderme. A la

période de desquamation, l'huile de foie de morue non épurée additionnée de 1 % de soude caustique, est très à recommander pour les frictions. Quant au traitement des complications il faut surtout surveiller les yeux et le cœur.

A cette même séance M. De Bève nous fit part d'un cas d'immunisation intra-utérine contre la variole. Un enfant dont la mère avait été atteinte par cette maladie, pendant la grossesse, fut réfractaire à trois tentatives de vaccination.

Le programme de la séance suivante fut occupé par diverses communications.

M. le Dr Loncin nous cite quelques cas de pleurésie, traités par le salicylate de soude. Dans l'un, le salicylate paraît avoir amené la disparition rapide de l'épanchement.

M. le professeur Dandois a pu expérimenter les effets de ce remède dans une affection que l'on pourrait, par sa nature, comparer à la pleurésie, c'est-à-dire dans la vaginalite hémorragique avec épanchement. L'action du salicylate a été tout à fait curative.

Votre rapporteur eut l'honneur de vous présenter une courte étude sur la stérilisation du lait dans l'alimentation des enfants et sur l'emploi de l'appareil de Soxhlet.

La plupart des troubles intestinaux chez les petits enfants sont dûs à un mauvais régime et surtout à certains microbes, l'aérogène et le bacille commun, qui trouvent un excelleut milieu de culture dans le

lait ; de là, la nécessité de stériliser ce dernier. Le meilleur appareil est celui de Soxhlet, mais dans la clientèle pauvre on pourra très bien le réaliser en prenant une dizaine de fioles ordinaires de pharmacie d'une contenance de 150 gr. chacune; on les remplit de lait, on les bouche avec des tampons de ouate et ont les stérilise à un bain-marie quelconque pendant trois quarts d'heure en moyenne.

M. Lomry nous rapporte un cas de paramétrite récidivante après 3 ans ; l'auteur croit que certains organismes peuvent sommeiller pendant des années pour se réveiller un beau jour pour une cause quelconque et produire une nouvelle atteinte.

M. Lomry nous cite encore un cas de cancer, survenu à la suite d'un traumatisme.

Enfin, M. Coenen, le chloroformisateur de la clinique, croit pouvoir rapporter un fait qu'il a observé plusieurs fois, c'est que les tuberculeux auraient le réveil plus prompt et très facile.

Cette séance, avec son programme si varié, fut une des plus animées ; nous en devons l'heureuse innovation à mon prédécesseur, M. le Dr G. Delcuve. C'est à son activité et à son dévouement que nous devons le succès des séances de cette première moitié de l'année.

Qu'il me soit permis d'adresser ici à notre ancien secrétaire tous les plus sincères remerciements des membres de la Médicale.

Votre rapporteur monta une seconde fois à la tribune pour y exposer un travail sur le traitement des fractures para et intra-articulaires.

La durée de l'immobilisation peut se fixer à huit jours pour la fracture de l'extrémité inférieure du radius, à dix jours pour les fractures au niveau du coude et à quinze jours pour les fractures au niveau du genou ou des malléoles. Après cette courte immobilisation le massage combiné à des mouvements passifs méthodiques donne d'excellents résultats en luttant contre la raideur articulaire et l'atrophie musculaire.

Pour les fractures de la rotule, la suture est le traitement idéal avec une asepsie rigoureuse ; on devra la pratiquer chaque fois que l'écartement atteint au moins 5 centimètres. Pour un écartement moindre on peut très bien se contenter d'une courte immobilisation d'une quinzaine de jours, suivie de nombreuses séances de massage et de mouvements passifs méthodiques. M. le professeur Debaisieux préfère cependant, dans ce dernier cas, prolonger l'immobilisation pendant plusieurs mois. Des mouvements passifs pratiqués trop tôt pourraient parfois occasionner une nouvelle fracture.

M. Aug. Marchal nous donna à cette même séance une petite communication sur le diagnostic du choléra par les recherches bactériologiques.

A cent centimètres cubes d'eau ordinaire, on ajoute un gramme de peptone et un gramme de sel de cuisine. Ce milieu inoculé avec des vibrions du choléra, donne, après un séjour de 8 à 12 heures à l'étuve, un trouble très marqué dans le quart supérieur du bouillon. En ajoutant à cette même culture une

goutte d'acide chlorhydrique chimiquement pur, on obtient généralement une coloration rose, caractéristique du choléra : c'est la réaction de l'indol.

En piqûre sur gélatine on obtient une culture en clou ; les vibrions se développent mieux à la surface où ils recherchent l'oxygène. S'il s'agit de pratiquer des recherches dans des selles ou des vomissements de cholériques, l'examen microscopique pourrait parfois suffire à lui seul, pour poser le diagnostic : les vibrions du choléra étant animés de mouvements brusques tout à fait caractéristiques. Cette petite observation, présentée sous une forme essentiellement pratique, fut très bien accueillie par tous les membres de la Médicale.

M. Lomry nous donna, à la séance suivante, le résultat de recherches toutes personnelles sur l'acné polymorphe. Dans l'étiologie il faut distinguer la préparation du terrain qui est due à une anomalie de sécrétion des glandes sébacées et l'action microbienne qui se subdivise en deux : *a*) les différents organismes de la peau produiraient le comédon, *b*) le staphylocoque blanc produit la pustule.

D'après l'auteur le meilleur traitement de cette pénible affection est de se laver chaque matin à l'eau chaude alcaline avec du savon vert de potasse. On ramollit ainsi les comédons et on obtient par là une guérison complète ou au moins une diminution considérable des pustules. Les objectants d'office trouvèrent cette étude si complète et basée sur des recherches si démonstratives, qu'ils n'eurent pour toute critique qu'à en faire l'éloge.

M. le Dr Penninckx, ancien secrétaire de la Société Médicale. nous fit une conférence sur l'antisepsie des voies urinaires, telle qu'il l'avait vu pratiquer à l'hôpital Necker pendant son séjour à Paris.

L'auteur attache surtout de l'importance à l'antisepsie par voie externe ; c'est par elle en effet que se font presque toutes les infections urinaires.

Avant de pratiquer le cathétérisme, on lotionne le gland avec une solution de sublimé à 1 ‰, on pratique ensuite quelques injections boriquées dans l'urèthre. On ne se servira, autant que possible, que de sondes molles, qu'on peut désinfecter très facilement en les plaçant dans un long tube en verre, bouché avec un tampon d'ouate. On stérilise ce tube au bain-marie à différentes reprises pendant une heure chaque fois. Pour la vessie, l'acide borique reste toujours l'antiseptique le plus employé ; les seringues se désinfectent très bien par l'aspiration d'une solution de nitrate d'argent.

Notre honorable conférencier intéressa vivement tout son auditoire ; il a eu surtout le talent de bien faire ressortir certains points à la portée de tout praticien.

Le 27 avril, M. le Dr Ide, aujourd'hui chargé de cours à la Faculté de Médecine, nous ramena sur le terrain de la clinique interne en nous donnant une conférence sur les maladies de l'estomac. L'auteur nous montre comment, par un examen bien méthodique, on peut se faire une bonne idée de l'état anatomique et physiologique d'un estomac.

M. Ide nous recommande surtout d'avoir fréquemment recours au sondage de l'estomac, qui peut seul nous renseigner parfaitement sur l'état physiologique de cet organe.

Notre aimable conférencier termine en passant en revue les grandes lignes du traitement des affections gastriques.

M. le Dr Ide fait remonter la pathogénie du mauvais fonctionnement de beaucoup d'estomacs à une alimentation défectueuse de la première enfance. Comme conclusion pratique on doit donner une alimentation lactée exclusive pendant les cinq premiers mois de la vie, car avant le sixième mois l'enfant digère très mal tous les féculents.

Cette conférence fut écoutée avec le plus vif intérêt et on acclama chaleureusement un des anciens membres les plus dévoués de la Société Médicale.

A cette même séance M. le Dr Mathy nous cita deux cas d'atrepsie chez des petits enfants où un régime sévère n'amenait aucun résultat. Le lavage de l'estomac au moyen d'une sonde molle de Nélaton a donné une amélioration rapide.

A la séance suivante nous eûmes le bonheur d'applaudir notre honorable président, qui venait d'être élu membre titulaire de l'Académie royale de médecine.

M. le professeur Verriest nous donna ensuite une brillante conférence sur les cures d'eaux minérales.

Notre honorable vice-président nous rappela d'abord avec quel luxe se pratiquait déjà la balnéation du

temps des Romains, comme l'attestent encore aujourd'hui des ruines grandioses à Néris et à Royat. La pratique des bains, abandonnée pendant quelques siècles, fût reprise au moyen âge.

Notre savant conférencier nous décrit alors les eaux en général : toutes ont une grande action commune : c'est le contentement moral, l'abandon des soucis, la vie en plein air au milieu des beautés de la nature. Aussi le mode de vie des villes d'eaux en Allemagne est de loin préférable à celui de certaines villes d'eaux en France, à Vichy, par exemple, où l'on mène déjà à peu près la même vie que sur nos côtes, à Ostende et à Blankenberghe.

M. le professeur Verriest nous décrit ensuite les eaux comme bains, les diverses pratiques d'hydrothérapie, les différentes variétés d'eaux prises comme boissons et il termine par un exposé très méthodique et essentiellement pratique du choix des diverses eaux minérales suivant certaines classes de malades.

Notre savant professeur, ayant visité un grand nombre de villes d'eaux et s'étant soumis lui-même aux diverses pratiques d'hydrothérapie, a pu traiter ce vaste sujet des cures d'eaux minérales avec un talent d'observateur vraiment admirable. Pendant plus de deux heures il soutint l'attention de tout l'auditoire sous le charme de sa parole toujours ardemment convaincue.

Cette séance comptera parmi une de nos plus belles et nous en garderons tous, outre un excellent souvenir, beaucoup de connaissances nouvelles aussi claires que précises sur les cures d'eaux minérales.

De chaleureuses acclamations de tout l'auditoire prouvèrent combien nous étions heureux de voir notre honorable vice-président s'intéresser si vivement à notre Société : qu'il daigne recevoir encore une fois l'expression de nos plus sincères remerciements.

A la dernière de nos séances M. Honoré Vande Velde monta une seconde fois à la tribune pour nous y faire une communication sur la lutte de l'organisme contre l'infection après les opérations chirurgicales.

Tous les antiseptiques atténuent considérablement la résistance des tissus contre l'envahissement des organismes ; l'eau simple diminue déjà l'activité cellulaire par des phénomènes d'endosmose. L'eau physiologique seule laisse le protoplasme cellulaire absolument intact ; aussi, d'après M. Vande Velde, elle devrait remplacer l'eau simple pour les irrigations, surtout pour les opérations sur les grandes séreuses, comme dans les laparotomies.

Enfin pour clôturer dignement la série de nos travaux, M. Henri D'Hondt nous exposa le traitement de la diphtérie chez les enfants.

Il faut insister sur le traitement général et donner des toniques pour permettre à l'organisme de lutter contre l'intoxication. Localement on débutera par le traitement au tanin suivant les recommandations de M. le professeur Hubert ; si on n'obtient pas de résultats on aura recours aux grandes irrigations nasales ou buccales avec des solutions boriquées,

phéniquées ou sublimées. S'il survient de la sténose on pratiquera la trachéotomie ou l'intubation.

M. D'Hondt nous expose toute la technique de l'intubation; mais d'après M. le professeur Debaisieux, elle n'est pas appelée à rendre de grands services contre la sténose du croup, parce que le tube est trop fréquemment rejeté pendant les accès de toux ou oblitéré par les fausses membranes.

Vous aurez déjà remarqué, Messieurs, en parcourant ce compte rendu fort incomplet de nos travaux, que la Société Médicale est véritablement entrée dans une nouvelle phase de prospérité.

Plusieurs professeurs et docteurs se sont intéressés tout particulièrement à notre Société en nous donnant de superbes conférences.

Quelques séances, occupées par de petites communications, ont présenté un caractère très pratique, à la portée de tous les membres.

Jamais les réunions ne furent mieux suivies que cette année; les discussions parfois un peu vives restèrent toujours très courtoises.

Tous nos meilleurs vœux sont de vous voir progresser dans cette bonne voie et de faire beaucoup mieux que vos anciens.

Messieurs, je faillirais à un devoir impérieux si je ne me faisais, en terminant, l'interprète de la Société en adressant à M. le professeur Debaisieux et à M. le professeur Dandois les plus vifs remercîments : cette année, comme les précédentes, ils nous ont montré combien est grand l'intérêt qu'ils nous portent; leur

présence à toutes nos réunions a été pour nous le plus puissant des encouragements : guidés par leurs conseils, nous ne pouvions que réussir à laisser la Société Médicale dans l'état de prospérité où elle se trouve aujourd'hui.

—

CERCLE INDUSTRIEL.

—

Bureau pour 1894-1895.

Président d'honneur, M. L. Cousin, professeur honoraire.
Président effectif, M. le professeur Fr. De Walque.
Vice-Président, M. B. Haesaerts, étudiant.
Secrétaire, M. L. De Boucq, id.
Trésorier, M. M. Marot, id.
Bibliothécaire, M. J. Verwilghen.

MEMBRES DU CERCLE.

Élèves de la 2e année d'études.

MM. A. Clément, J. de Monge, L. Poncelet.

Élèves de la 3e année d'études.

MM. J. Acheroy, G. Bedoret, G. Bernard, H. Bernier, P. Brachot, B. Colens, G. Cornil, P. de Biolley, A. de Rosée, U. de Olazabal, W. de Spoelbergh, P. Denis, Z. Doreye, H. Dupont, J. Ensch, T. Frère, Y. Galatis, E. Goffin, G. Goyens, A. Marchand, M. Parent, A. Peters, J. Philippen, A. Ranwez, J. Semal, M. Sorel, J. Van Doren, A. Wagner.

Élèves de la 4e année d'études.

MM. F. Berger, G. Bracq, C. Delvaux, A. Everaerts, O. Hackin, G. Helleputte, J. Jadoul, J. Klop, J. Kumps, A. Lambert, T. Lambert, J. Lannoye, P. Leclef, E. Lemaire, M. Marot, O. Michaux, G. Nibelle, L. Perquy, L. Piret, C. Schmidt, A. Soete G. Vivanco, J. Verwilghen.

Élèves de la 5e année d'études.

MM. J. Ausloos, E. De Brabandere, L. De Boucq, B. Haesaerts, H. Levarlet, E. Piron, M. Reculez, H. Rose.

—

RAPPORT

sur les travaux du CERCLE INDUSTRIEL, pendant l'année 1893-1894, fait au nom du comité directeur (1), par M. O. DEFAYS, vice-président.

MESSIEURS,

L'année 1893-94 est écoulée, et avec elle, toute une génération des écoles spéciales s'est répandue, je puis le dire sans être taxé d'exagération, dans le monde entier.

Mais quel que soit d'ailleurs le sort qui attende chacune de ces jeunes recrues de la pratique, les anciens habitués du Cercle Industriel n'auront pas à regretter les heures passées dans ces réunions.

Outre la science que l'on puise à l'audition de conférences préparées avec soin, on s'y perfectionne également dans l'art de l'élocution si épineux et cependant si important.

Nous n'avons certes pas, comme l'avocat, une carrière pleine de discussions et de controverses, mais cependant, la plupart des ingénieurs, pour ne pas dire tous, ont à exposer leurs vues, soit dans des

---

(1) Le bureau était composé de MM. le professeur F. De Walque, *président;* O. Defays, *vice-président;* M. Duray, *secrétaire;* A. Francq, *trésorier;* G. Ambroise, *bibliothécaire.*

réunions scientifiques, soit dans des congrès, soit surtout et fréquemment, devant des conseils d'administration.

L'ingénieur qui a fait partie de notre Cercle n'est plus un novice dans l'art oratoire; il aura déjà volé de ses ailes, il aura tiré parti des observations faites au Cercle et des remarques amicales de ses compagnons après les séances.

Voilà ce que tout étudiant désireux de bien faire doit comprendre : malheureusement tous ne saisissent pas suffisamment l'importance réelle de nos travaux.

Un souffle de jeunesse doit passer sur notre vieux Cercle, qui a déjà compté parmi ses membres, tant de brillantes intelligences et de rudes travailleurs.

Notre cher président, M. De Walque, que son dévouement pour les étudiants retient depuis de si longues années à la tête de la Société, disait, il n'y a pas bien longtemps, que ces mêmes élèves qu'il avait vu assidus au Cercle, il les retrouvait aux examens couverts de lauriers et plus tard, dans la vie, il les revoyait à la tête de brillantes positions.

Venez donc nombreux, tous si possible, et que le vice-président, le camarade M. Haesaerts, ait non pas un rapport comme celui-ci à présenter mais tout un livre; rivalisez par le nombre, l'intérêt et la science de vos conférences; ce ne sont pas les réunions qui manquent (et on pourrait les multiplier s'il le fallait), ce sont les orateurs et les études.

Et maintenant, abordons le rapport sur les travaux de l'année.

Les conférences ont été faites avec beaucoup de soin et d'intelligence ; il y a eu du bon, beaucoup de bon ; des questions diverses ont été traitées sur chacune des branches qui composent l'enseignement des Écoles Spéciales : l'*Exploitation des mines*, la *chimie industrielle*, la *construction des machines*, la *métallurgie*, le *génie civil*, la *mécanique appliquée ;* les travaux d'exploitation des mines ont été particulièrement nombreux par suite du grand nombre de spécialistes.

La séance du 31 janvier a été pour nous un vrai régal scientifique. Nous avons eu la bonne fortune d'entendre M. Sibenaler nous entretenir sur un sujet du plus haut intérêt : des *méthodes graphiques en mécanique appliquée.*

L'orateur a montré que les méthodes analytiques sont dans certains cas, d'un emploi sinon impossible du moins hérissé de difficultés presque insurmontables. Les méthodes graphiques ont le double avantage de la simplicité et de l'exactitude. Elles sont surtout utiles dans le problème de la machine à vapeur. Le travail était parfait et les conclusions à tirer importantes. Le Cercle Industriel remercie M. Sibenaler pour sa bienveillante collaboration et espère bien qu'il se fera entendre encore souvent.

Une des plus belles séances de l'année écoulée est, sans contredit, celle que M. Delvaux a consacrée à une communication sur *les machines à vapeur ;* il compare la machine réelle à la machine idéale, pour faire mieux ressortir les imperfections de la pre-

mière, les causes qui les provoquent et les moyens sinon de les éviter, du moins de les atténuer dans une certaine mesure.

L'orateur parle ensuite des *Indicateurs* qui rendent compte du travail de la vapeur dans le cylindre.

M. Delvaux s'est montré non seulement très au courant de la matière, mais, de plus, il a révélé un vrai talent dans sa façon d'exposer.

En ce qui regarde l'exploitation des mines, M. Duray, secrétaire, a ouvert le feu dans la séance du 10 novembre 1893, et nous a présenté une *étude sur la ventilation des mines* et ses applications. MM. les professeurs Dumont et Sibenaler avaient daigné rehausser la réunion de leur présence.

Au milieu d'une assemblée nombreuse, M. Duray a traité de main de maître le sujet qu'il avait choisi et a fait ressortir l'importance de la ventilation ; il cherche une formule qui permette d'exprimer toutes les galeries qui forment le circuit de l'air, en fonction d'une galerie type de section et de périmètre constants : le circuit dans toute son étendue est ainsi ramené à une longueur dite équivalente.

Dans la séance du 24 novembre, le trésorier M. Francq nous fait une intéressante conférence *sur le grisou ;* il nous montre les différents cas de dégagements de ce gaz dangereux, les essais tentés pour le rendre inoffensif, et les moyens de le déceler dans les chantiers souterrains. L'orateur a captivé l'attention de ses auditeurs et a reçu d'eux de vives marques d'approbation.

Le jeudi 11 janvier, M. Stainier a exposé un travail approfondi sur *la régularisation des machines d'extraction*, il passe en revue les nombreux et ingénieux systèmes employés dans ce but. M. Stainier a montré dans cette conférence autant de bon sens pratique que de connaissances théoriques.

L'infatigable M. Francq, dans la séance du 23 février, a abordé avec de nombreux détails deux des questions les plus à l'ordre du jour dans les exploitations minières ; il s'agit du *transport par machines électriques* et des *appareils d'épuisement souterrains*.

L'orateur nous avait montré dans une séance précédente, tout le danger que la présence du grisou amène dans les mines.

M. Lambert a complété cette conférence en faisant une étude sur les lampes de sûreté, universellement répandues aujourd'hui et qui ont remplacé l'ancien « crachet » à la fois si dangereux et si primitif. Ce travail a eu beaucoup de succès et a vivement intéressé l'assemblée.

Ce gaz perfide, objet de tant de travaux et de recherches, n'est cependant nuisible que mélangé en certaines proportions à l'air.

M. Duray, dans la séance du 7 mars, nous a exposé les *méthodes employées pour doser le grisou dans l'atmosphère de la mine*. Parmi les nombreuses méthodes proposées à ce sujet, l'orateur a détaillé et fait apprécier les meilleurs de ces nombreux appareils.

Le 20 avril, M. Auguste Henin nous a donné un

compte rendu de ses excursions dans un charbonnage du pays de Charleroi. Il a choisi et exposé avec beaucoup de clarté, les choses les plus intéressantes qu'il y a rencontrées : creusement de chambre pour machines souterraines, moyens de faciliter l'aérage dans les tailles, système de mains courantes Soupart, étude des freins employés sur les plans inclinés, etc. Il n'y a pas seulement que le grisou qui guette le mineur dans le sein de la terre. M. Francq se charge de nous le démontrer dans la séance du 4 mai 1894. Il expose les divers *accidents des mines*, tels que les incendies, leurs causes et les moyens de les étouffer, les coups d'eau et les éboulements. Il termine sa très intéressante et instructive causerie par un rapport sur une excursion à Jemmapes où l'on peut voir le creusement d'un puits par le procédé Kind et Chaudron. En somme, M. Francq a recueilli de vives marques d'approbation et il a bien mérité du Cercle Industriel.

Plusieurs travaux de chimie industrielle et de métallurgie, branches dont les liaisons sont si intimes, ont également été présentés dans le cours de cette année.

Le 17 novembre, c'était le Vice-Président qui prenait la parole sur l'excursion faite aux aciéries de Couillet; la théorie de la fabrication des aciers Bessemer et Thomas a été exposée dans ses détails. Cette dernière méthode prend de nos jours une extension de plus en plus considérable, parce qu'elle permet de transformer en un métal précieux, les

minérais réfutés de mauvaise qualité par la présence du phosphore. Bientôt, on peut le dire, le four à puddler ne laissera plus dans l'esprit que le vague souvenir d'une industrie autrefois prospère.

Le bibliothécaire, M. Ambroise, nous a entretenus le 1r décembre sur une question de haut intérêt et en même temps hérissée de grandes difficultés, il s'agit des *fondants employés en métallurgie*. M. Ambroise passe en revue une foule de laitiers, exposant minutieusement leurs caractères, leur emploi, leur composition plus ou moins complexe. Le point de départ de cette conférence est que le fondant doit être acide ou basique suivant la composition de la gangue du minerai. Malgré l'apreté du sujet, l'orateur s'est montré à la hauteur de la tâche qu'il avait entreprise et les applaudissements nourris de l'assemblée le lui ont bien prouvé.

Le Vice-Président, dans la séance du 11 janvier, revient à la charge à propos des *usines de Couillet* qui, dit-il, ne le cèdent guère en importance aux plus grands établissements connus : métallurgie et construction y sont poussées à un grand degré de perfectionnement.

M. De Boucq, dans la séance du 11 mai, développe un sujet analogue : il nous fait une description détaillée des *aciéries et laminoirs de Valenciennes*. Il fait d'abord ressortir la position privilégiée qu'occupe cette usine au point de vue des facilités de déchargement pour les matières premières et d'expéditions pour les pièces travaillées. Il nous donne

la description détaillée de l'usine; les hauts fourneaux, aciéries, laminoirs, sont successivement passés en revue. M. De Boucq, on peut le dire, a fait preuve d'un vrai talent; la clarté de l'exposition et l'abondance des détails ont rendu sa conférence d'une remarquable facilité de compréhension.

Le 18 mai, nous eûmes le plaisir d'entendre M. Klop; il nous donna communication d'une *étude approfondie sur l'industrie des hauts fourneaux*, qui a pris une extension si considérable dans le Grand-Duché de Luxembourg; la cause en est dans la puissance des gîsements mis à découvert et dont la richesse est inépuisable.

M. Klop s'est attaché à décrire avec beaucoup de soin la construction des hauts fourneaux employés dans ce pays et la méthode adoptée dans la conduite de ces appareils.

Cette étude a valu à son auteur de chaleureuses félicitations.

M. Kirsch, dans la dernière réunion, nous a entretenus des *machines à fabriquer la glace;* nous avons pu nous rendre un compte exact de cette industrie nouvelle qui a acquis une si grande importance dans la fabrication des bières à fermentation basse, dans le creusement des puits dans les terrains ébouleux, etc. M. Kirsch a parlé en connaissance de cause; aussi son travail a-t-il recueilli un grand succès.

La mécanique n'a pas été oubliée au Cercle Industriel; elle a au contraire contribué dans une large part aux succès de nos soirées.

C'est M. Vanderstichelen qui le premier, dans la séance du 5 janvier, s'est occupé d'une question rentrant dans cette vaste matière : il a parlé des *machines à gaz;* après avoir fait un historique de ces appareils, il nous en montre les derniers perfectionnements et les nombreux avantages qu'ils présentent dans certains cas. Le moteur Lenoir fait l'objet d'une description détaillée. Grâce aux nombreuses explications qu'il a fournies et aux splendides croquis qu'il avait à nous présenter, sa conférence eut un plein succès.

Le 18 janvier, M. Poncelet nous décrivait les *divers systèmes de freins continus;* ils sont divisés en deux grandes catégories : les uns basés sur l'emploi du vide, d'autres au contraire où l'agent principal est l'air comprimé. Toutes nos félicitations et nos remerciements à M. Poncelet pour avoir élucidé une question qui ne manque pas de complications.

M. Klop monte de nouveau à la tribune pour nous décrire les *chemins de fer aériens* si employés de nos jours dans toutes espèces d'industrie pour franchir économiquement des chemins de fer, cours d'eau ou voies quelconques. L'orateur nous a mis sous les yeux de nombreuses planches et photographies qui n'ont pas peu contribué à intéresser les membres du Cercle.

Enfin, M. Auguste Leroy nous a parlé de la *fabrication des ciments* et de leur emploi dans les constructions. Après un court historique, il nous énumère les qualités de cette matière; puis il donne

quelques exemples d'emploi du ciment entre autres pour la confection des pavements de luxe.

Comme vous pouvez le constater, Messieurs, par ce pâle résumé, nos soirées ont été parfaitement employées; les questions les plus à l'ordre du jour ont été développées avec succès; celui qui peut se féliciter d'avoir été assidu, n'a pas perdu son temps pendant ces séances, tout à la fois scientifiques et agréables.

Enfin, je ne puis terminer ce rapport sans exprimer à M. le professeur De Walque nos vifs sentiments de gratitude pour le dévouement qu'il prodigue à ses élèves. Que serait le Cercle Industriel sans ce chef dévoué, sûr et expérimenté? Puissions-nous conserver encore longtemps M. De Walque comme président, c'est le meilleur garant de notre prospérité.

Encore une fois, Messieurs, prenez à cœur de rendre le Cercle Industriel de plus en plus florissant, car soyez sûr que le temps employé de cette façon, l'est fort utilement et que c'est un des meilleurs moyens d'avancer dans la conquête si rude de la science pratique.

—

Société de SAINT-VINCENT DE PAUL.

Président d'honneur, Mgr J.-B. Abbeloos, recteur magnifique de l'Université catholique.

CONSEIL PARTICULIER DE LOUVAIN.

Président, F. Lefebvre, professeur à la Faculté de Médecine, sénateur.

Vice-Président, G. Cappellen-Smolders, avocat, député permanent au conseil provincial.

Secrétaire, Ch. Baguet, docteur en droit, receveur des Facultés de l'Université.

Trésorier, Jos. Boine, docteur en médecine, conseiller provincial.

CONSEIL DE LA CONFÉRENCE SAINT-PIERRE.

Président d'honneur, M. Ceulemans, curé-doyen de Saint-Pierre.

Président, G. Cappellen-Smolders, avocat, conseiller provincial.

Vice-Président, J.-B. Boine, rentier.

Secrétaire, Ch. Baguet.

Trésorier, Jos. Boine.

Gardien du vestiaire, G. Jacqmotte, négociant.

CONSEIL DE LA CONFÉRENCE NOTRE-DAME.

Président, T. Debaisieux, professeur à la Faculté de Médecine.

Vice-Président, H. Vande Velde, docteur en médecine.

Secrétaire, J. De Belie, étudiant en médecine.

Trésorier, A. Michiels, étudiant en théologie.

Gardien du vestiaire, A. Dupont, étudiant à l'institut agronomique.

CONSEIL DE LA CONFÉRENCE SAINT-MICHEL.

Président, V. Brants, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres.

Vice-Président, F. de Montpellier, étudiant en droit.

Secrétaire, Ch. Gillès, id.

Trésorier, A. Iweins, id.

Gardien du vestiaire, A. Dumont, id.

CONSEIL DE LA CONFÉRENCE SAINTE-GERTRUDE.

Président, L. Henry, professeur à la Faculté des Sciences.

Vice-Président, P. Helleputte, étudiant en sciences.

Secrétaire, P. Steenlet, id.

Trésorier, Kennes, id.

Gardien du vestiaire, G. Delaey, étud. en médecine.

CONSEIL DE LA CONFÉRENCE SAINT-QUENTIN.

Président, chevalier E. Descamps, professeur à la Faculté de Droit, sénateur.

Vice-Président, E. Dobbelaere, étudiant en droit.
Secrétaire, J. Houben, étudiant en philosophie.
Trésorier, A. Colinet, id.
Gardien du vestiaire, E. De Clerck, étudiant en médecine.

CONSEIL DE LA CONFÉRENCE SAINT-ALBERT.

Président, Fr. de Monge vicomte de Franeau, professeur à la Faculté de Droit.
Vice-Président, A. Van Gehuchten, professeur à la Faculté de Médecine.
Secrétaire, L. Defresne, étudiant en philologie.
Trésorier, H. Detry, id.
Gardien du vestiaire, J. Marchand, id. en médecine.

CONSEIL DE LA CONFÉRENCE SAINT-JACQUES.

Président, F. Lefebvre, professeur à la Faculté de Médecine, sénateur.
Vice-Président, M. Ide, chargé de cours à la Faculté de Médecine.
Secrétaire, H. Van Walleghem, étud. en philosophie.
Trésorier, H. Baekeland, étudiant en médecine.
Gardien du vestiaire, P. Deschodt, id.

CONSEIL DE LA CONFÉRENCE SAINT-CHARLES-BORROMÉE.

Président, M. J. Van Biervliet, professeur à la Faculté de Droit.
Secrétaire, G. Jacqmotte, négociant.
Trésorier, Jos. Boine, docteur en médecine.

CONSEIL DE LA CONFÉRENCE SAINT-JOSEPH.
(COLLÈGE DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ.)

Président d'honneur, M. le Supérieur du collège.
Président, E. Schmidt, étudiant.
Vice-Président, J. Ceulemans, id.
Secrétaire, M. Goor, id.
Trésorier, A. Van Roost, id.

CONSEIL DE LA CONFÉRENCE ST-LOUIS DE GONZAGUE.
(COLLÈGE ST-PIERRE.)

Président d'honneur, M. le chanoine Coenraets, directeur du collège.
Président, L. Cappellen, étudiant au collège.
Vice-Président, J. Haine, étudiant en pharmacie.
Directeur, J. Leemans, professeur au collège.
Secrétaire, J. de Biolley, étudiant au collège.
Trésorier, Ch. Nihoul, id.

CONFÉRENCE ST-THOMAS D'AQUIN.
(SÉMINAIRE LÉON XIII.)

Président d'honneur, Mgr Mercier.
Président, D. Nys, professeur.
Vice-Président, J. Huys, étudiant.
Secrétaire, A. De Beule, id.
Trésorier, A. Arend, id.

CONSEIL DE LA CONFÉRENCE SAINTE-BARBE.
(SOCIÉTÉ DES OUVRIERS.)

Président d'honneur, J. de Trooz, membre de la Chambre des représentants.

Président, M. Boon-Hecking, négociant.

Aumônier, Rév. A. Janssens, aumônier à la maison d'arrèt.

Vice-Président, V. Pelgrims, rentier.

Secrétaire, L. Ballet, étudiant.

Trésorier, Rév. C. Tyck, vicaire de St-Quentin.

Membres : P. Van Beveren, vicaire de N.-D. aux Dominicains; F. Adams; Jos. Baguet, ingénieur; Wouters-Vollen, négociant; E. Vliebergh; A. Knapen, architecte; Fortemps, étudiant.

CONFÉRENCE ST-JEAN BERCHMANS.
(PATRONAGE DE JEUNES OUVRIERS.)

Président d'honneur, Rév. M. Ceulemans, curé-doyen.

Vice-Président d'honneur, Rév. M. Tielemans, curé de St-Joseph.

Président, Ch. Terwagne, propriétaire.

Vice-Président, G. Jacqmotte, négociant.

Aumônier, Rév. M. Lambrechts, vicaire de St-Pierre.

Secrétaire, Alf. Berrewaerts, juge de paix.

Trésorier, J. Peeters, imprimeur.

RAPPORT
présenté sur les travaux des Conférences pendant l'année académique 1893-1894.

—

MONSEIGNEUR, MESSIEURS,

J'ai accepté la plus douce et la plus encourageante des missions : celle de vous présenter le rapport annuel des Conférences de St-Vincent de Paul de notre ville. Je viens m'en acquitter devant vous au nom de ceux qui sont plus dignes de le faire par leur zèle et leur part plus grande et plus ancienne dans notre œuvre. Le souvenir de leurs œuvres charitables est pour les âmes bien nées, le plus incomparable des bonheurs. Une personne pleine de tact et de cœur me disait dernièrement : « Quand on fait un don à quelqu'un n'en ressent-on pas soi-même la plus grande part de jouissance? » C'est là une profonde vérité. C'est ainsi que la charité se révèle comme loi naturelle, puisqu'elle ressort de l'association psychologique même de nos sentiments. Elle devrait donc être au fond de tous les cœurs; et pourtant le Christ et l'Église ont dû la réveiller, et la dégager des principes égoïstes et pervers du monde. C'est cette poussée, chrétienne maintenant, qui avance toujours, qui mène constamment les

générations de sacrifice en sacrifice vers la fraternité idéale : c'est elle qui a fait éclore la Société de St-Vincent de Paul en notre siècle et qui nous met déjà à Louvain devant le 50e rapport annuel de nos Conférences locales.

Un premier devoir de charité mutuelle nous rappelle au souvenir des membres et des bienfaiteurs qui ont cessé cette année de travailler avec nous sur cette terre.

Nous avons perdu :

Mme Tyrell, dame bienfaitrice de l'OEuvre; M. le professeur Van Beneden, qui en fut pendant près de cinquante ans membre honoraire; M. Vanden Eynde, membre actif de la Conférence de St-Pierre; M. Félix Verstraeten, qui fut à la Conférence de St-Pierre un exemple d'assiduité aux séances et d'exactitude dans la visite des pauvres, malgré des occupations absorbantes qui ne lui laissaient pas de loisirs, il a tenu à visiter jusqu'à sa mort les pauvres auxquels il était tant attaché. Notre regretté confrère avait compris dans sa plénitude l'esprit de notre œuvre. Chrétien convaincu, modeste à l'excès, il laisse au sein de la Conférence St-Pierre un grand vide; ses confrères ont éprouvé les plus profonds sentiments de regret de la perte qu'ils ont faite.

Récemment nous avons perdu le Rév. M. Ledoux, professeur émérite, un des persévérants protecteurs de nos pauvres, et presqu'en même temps M. Léon de Monge, professeur émérite aussi de l'Université. Longtemps membre actif à la Conférence bourgeoise,

il continua de visiter ses pauvres tant que sa santé le permit et quand ses forces déclinèrent il n'en continua pas moins de faire partie de la Conférence et de s'intéresser à ses pauvres.

Enfin la mort nous a enlevé Mgr Feye qui, lui aussi, était un de nos plus anciens protecteurs.

Adieu ou plutôt au revoir, âmes d'elite; votre exemple nous a tracé la voie. Vous avez quitté ce monde, mais la charité continue de nous unir; vos frères sur la terre ne vous oublieront pas, et vous ne nous abandonnerez point à nos seules forces.

Revenons sur nous-mêmes, jetons un regard rapide sur l'état de nos Conférences à la fin de cette 50e année d'existence et rappelons les principaux faits qui sont à signaler dans le courant de cette année.

Les sept Conférences anciennes ont conservé le même nombre de familles visitées, 312, et ont vu légèrement augmenter le nombre de leurs membres actifs qui est monté de 320 à 336. Mais deux jeunes Conférences sont venues s'ajouter à leurs sœurs aînées. D'abord au séminaire philosophique Léon XIII, a été créée une Conférence de 14 membres actifs, visitant 11 ménages. Inutile sans doute d'ajouter que les jeunes lévites qui se destinent au sacerdoce ont tenu à être exemplaires et à ne laisser mentionner aucune absence aux procès-verbaux.

Ensuite au collège Saint-Pierre la jeune Conférence de Saint-Louis de Gonzague a vécu sa première année. Elle a compté 18 membres actifs et 13 mem-

bres honoraires. Elle a secouru 8 familles. Saluons avec bonheur cette nouvelle Conférence et félicitons ceux qui l'ont fait surgir. Les membres actifs sont tous des élèves du collège, au premier éveil de la jeunesse. Trop souvent à ce moment critique de la vie, l'avenir les inquiète, les premières ambitions, les plaisirs nouveaux les fascinent; en somme : ils tâtonnent après le bonheur. Il est bon de mener alors ces adolescents tour à tour dans les ménages les plus pauvres de la ville et de leur montrer qu'ils ne sont pas seuls au monde, qu'il y a autre chose à faire qu'à jouir et à exploiter.

Messieurs, permettez-moi une triste constatation. Presque tous nos étudiants d'université ont fait partie des Conférences au collège. Pourquoi n'en font-ils plus partie à Louvain? Il n'y a pas 250 étudiants laïcs dans nos Conférences et si je décomptais le grand nombre d'étudiants en médecine qui auront de par leur carrière le contact le plus intime avec tous les malheureux, combien en resterait-il parmi ce grand nombre d'autres étudiants qui n'auront jamais plus aucune relation familière avec les malheureux et les désespérés de la terre? N'y aurait-il pas là un grand appel à faire, une propagande à mener? Certes, ce n'est que l'inattention, l'inertie qui les tient loin de nous : appelons-les, allons-les prendre par la main, et j'en suis sûr, ils viendront en grand nombre.

J'arrive, Messieurs, au côté matériel de notre œuvre.

Nous recevons, chaque année, Messieurs, quelques dons extraordinaires. Mais la générosité des bienfaiteurs particuliers s'est dépassée cette année-ci. Le total de leurs dons atteint une valeur de 4594 fr.

Nous avons distribué pour une valeur de 8937 fr. C'est 1360 fr. de plus que l'année antérieure, mais c'est 100 fr. de moins qu'il y a deux ans. Heureusement nous n'avons pas dû recourir aussi largement que les années précédentes au fonds créé par la dernière kermesse flamande, nous n'avons eu besoin que de 100 fr., il y a lieu de s'en réjouir.

Ce résultat satisfaisant à première vue, couvre cependant un fait moins consolant que je ne puis cacher à vos yeux. Nos ressources propres ont sensiblement baissé : ce sont les donateurs particuliers qui ont couvert et plus que couvert la différence.

Permettez-moi un petit examen de conscience. Depuis trois ans, la baisse s'accentue aux quêtes ordinaires, si nous n'avions trouvé un jour 400 fr. au fond de la bourse de la Conférence de St-Pierre : pour du charbon, l'ensemble des quêtes hebdomadaires aurait subi une baisse de plus de 300 fr. Le chiffre convenable de 2210 fr. comprend donc cette correction exceptionnelle. D'autre part les souscriptions sont descendues de 2156 à 2010 fr. Promettons que ce ne seront là cependant que des oscillations transitoires que nous compenserons largement dans les prochains budgets grâce à notre assiduité et notre générosité.

Voici les chiffres les plus intéressants de nos dé-

penses. Nos pauvres ont reçu près de 20,000 kil. de pain, dont coût 3800 fr. moins quelques centimes; des vêtements, des poêles et de la paille pour 3100 fr. Ce sont là des chiffres ordinaires. Mais nous avons reçu et distribué beaucoup plus de coke et de charbon : plus de 1000 hectol. de coke et plus de 1 1/2 wagon de houille, valeur 835 fr. Cette dépense est presque doublée.

Les fêtes jubilaires nous ont occasionné un surcroît de 300 fr. de dépenses inévitables, en tout 745 fr. Mais les pauvres ont reçu à cette occasion 1200 fr. de secours en pain de corinthe, café et lard, et ils ont été tous enchantés de cette belle fête (1).

---

(1) Voici le bilan de l'exercice 1893-1894 :

RECETTES.		DÉPENSES.	
Reliquat (année 1892-93) :	2808 53	Pains (19,911) :	3799 48
Quêtes ordinaires :	2210 85	Vêtements :	2543 00
Quêtes extraordinaires :	205 23	Poêles :	106 64
Souscriptions :	2010 00	Coke (1031 hectol.) et charbon (15,400 kil.) :	835 45
Dons particuliers :	3569 40	Paille :	450 00
Dons particuliers pour la célébration du 50e anniversaire de la fondation de la Société :	865 00	Dépenses diverses :	745 20
Don extraordinaire reçu par l'intermédiaire de S. E. le Cardinal Archevêque de Malines :	4336 80	Distribution extraordinaire aux familles, à l'occasion du 50e anniversaire de la fondation de la Société :	1202 73
Don en nature (charbon) :	160 00	Total : fr.	9682 50
Quête au Sermon de charité :	410 13		
Fêtes music. et dramat. :	152 00		
Total : fr.	16,727 94		

Je parlais tantôt des donateurs particuliers ; voici l'énumération des principaux dons :

1000 fr. de Mlle Van Doren, 200 fr. et 100 fr. de deux anonymes, 100 fr. de Mgr Abbeloos, deux fois 100 fr. de M. Gilbert, qui chaque année ne cesse de nous envoyer de généreux dons, 300 fr. d'un anonyme par l'intermédiaire de M. Lefebvre, 100 fr. de M. le prof. Blas, 100 fr. de M. William : c'est le quart de la recette d'une représentation de la Passion de N.-S., 50 fr. don annnel de M. le chanoine Carnoy, outre l'aumône de ses messes gratuites pour nos membres défunts, 50 fr. d'un anonyme par l'intermédiaire de M. Ch. Baguet, 1000 fr. de Mad. veuve Ocreman, en mémoire de son frère M. Meeus (depuis de longues années Mad. veuve Ocreman nous a toujours envoyé de larges aumônes), 10,000 kilos de houille de la maison Nys-Linette (un généreux anonyme a complété la provision de houille dont nous avions besoin soit 5400 kil.), 865 fr. dons divers pour notre cinquantenaire.

Je me rappelle la voix énergique du Père Pascal parlant à l'élite de la population louvaniste il y a

---

BALANCE :

Total des recettes :	fr.	16,727 94
Total des dépenses :	»	9,682 50
Reliquat absolu :	fr.	7045 44
Don à écouler à des usages extraord. :	»	4336 80
Reliquat des ressources habituelles :	fr.	2708 64

soit fr. 99-89 en moins que l'an dernier.

quelques années : « Vous devez, disait-il, vous devez soutenir les conférences des étudiants; vous devez forcer le jeune homme d'aller porter lui-même vos offrandes à la demeure même des pauvres, car c'est là qu'il se formera le cœur, c'est là qu'il apprendra à connaître la petitesse de ses propres souffrances, la fausseté de ses fatigues, l'égoïsme de ses tendances, c'est là que vous le verrez se transformer en homme, mûr pour la vie, mûr pour la société. » Au nom donc des sociétés universitaires surtout, merci pour le bien que vous avez fait a cette jeunesse catholique en même temps qu'à nos pauvres.

*
* *

Les deux nouvelles Conférences celle de Saint-Louis de Gonzague au collège St-Pierre, et celle de St-Thomas d'Aquin au séminaire Léon XIII, et qui visitent respectivement 8 et 11 familles ont des budgets isolés. Il y a ainsi dans notre ville une extension réelle de l'œuvre de St-Vincent de Paul.

La Conférence du séminaire a distribué pour 291-13 fr. et clôture son 1er bilan avec un boni de 24-22 fr.

Celle du collège St-Pierre a distribué pour 382-29 fr. et clôture avec un boni de 24-21 fr.

Voilà encore 673 fr. distribués aux pauvres de Louvain par les Conférences proprement dites.

Mais l'œuvre de charité de nos Conférences proprement dites exige des œuvres complémentaires. La Conférence de St-Joseph au collège de la Très Sainte

Trinité, qui patronne des enfants pauvres leurs donnant des leçons et des secours, a étendu son action à 90 protégés et ses dépenses s'élèvent à 1220 fr. Il y a là encore un progrès sérieux.

La Conférence de Ste-Barbe (société des ouvriers) (1), a créé une caisse d'épargne où 45 membres ont eu bientôt versé un millier de francs. De plus elle a décidé de créer une section militaire qui s'ouvrira définitivement le 1er janvier.

Ainsi la charité ne cesse d'étendre ses bienfaits à toutes les nécessités de l'époque.

J'attire encore votre attention sur une autre œuvre, œuvre type, pour notre époque d'évolution populaire.

Certes les écoles catholiques implantent les meilleurs principes dans les cœurs des enfants, mais quand ceux-ci nous reviendront comme hommes dans 15 ans les retrouverons-nous toujours bons et religieux? Or plus que jamais il est nécessaire de

(1) Sommaire des bilans de ces diverses sociétés :

Conférence de St-Thomas d'Aquin.

Recettes :	fr.	315 35
Dépenses :	»	291 13
Reliquat :	fr.	24 22

Conférence de St-Louis de Gonzague.

Recettes :	fr.	406 50
Dépenses :	»	382 29
Reliquat :	fr.	24 21

Conférence de St-Joseph.

Recettes :	fr.	1530 16
Dépenses :	»	1220 00
Reliquat :	fr.	310 16

Conférence de Ste-Barbe.

Recettes :	fr.	1642 00
Dépenses :	»	1718 00
Déficit :	fr.	76 00

préserver les pauvres enfants de la contagion perverse qui les menace de toute part. Ce n'est pas que nous ayons à nous plaindre des ouvriers louvanistes, au contraire ils nous étonnent par leur esprit religieux et conservateur. Ils ne demandent qu'à ne pas être abandonnés à eux-mêmes pour être meilleurs encore.

L'œuvre de Saint Jean Berchmans s'est chargée de garder ainsi les ouvriers dans la bonne voie.

De l'âge de 11 ans à l'âge mûr, elle les appelle, les réunit, les reconforte. Adaptant à chaque âge, ses plaisirs, ses attractions, elle les laisse grandir dans la pratique des devoirs religieux et la sévérité de la morale. De 11 à 15 ans, c'est la section de St-Albert, 307 membres ; de 15 à 17 ans, c'est la première section de Saint Jean Berchmans, 83 membres ; de 17 ans au tirage au sort, c'est la seconde section de Saint Jean Berchmans, 89 membres. Pour les militaires et ceux qui ont tiré au sort on a créé récemment le cercle de Saint Charles Borromée qui compte déjà 14 membres.

En outre, il y a le cercle des enfants de chœur et des jeunes choristes du jubé de St-Pierre comptant environ 30 enfants.

Voilà environ 500 jeunes gens.

Des fêtes, des séances dramatiques et musicales, des excursions (les petits ont été à Averbode et Montaigu, les grands à Anvers), des distributions de prix, des tombolas, l'arbre de Noël, la caisse d'épargne tout les attire et les stimule. Aux nombreuses sections

musicales et récréatives déjà florissantes, s'ajoutent constamment de nouvelles sections, je cite parmi les plus récentes celles des trompettes, due à la générosité présidentielle, et comptant 20 exécutants, puis celle de gymnastique qui arrive déjà au chiffre de 115 membres.

Une retraite annuelle, l'assistance hebdomadaire à la grand'messe, la communion mensuelle, voilà la part religieuse de la Société. Ainsi l'enfant passe sans secousses l'âge critique des inconstances naturelles, il devient homme mûr, fort et religieux, le soutien de l'église et de la patrie.

Il faut du courage et de la patience certes pour organiser et soutenir de pareilles entreprises. Mais le bien qui en résulte n'est pas calculable.

C'est à l'enseignement catholique aidé de pareilles sociétés que la Belgique devra la gloire d'*être* et de *rester* en Europe le plus beau joyau de l'Église catholique.

Messieurs, l'année ne s'est pas écoulée sans nous présenter des journées belles entre toutes.

Le sermon de charité a été prêché cette année par le Rév. père Van Tricht. Son éloquente et chaude parole nous a vivement touché et a recueilli une belle moisson pour notre œuvre. C'est le cas de remercier à la fois l'orateur et l'assistance.

Mais cette année réservait aux Conférences de Louvain une fête exceptionnelle, leur cinquantenaire. Une solennité jubilaire est toujours une fête de joie pure, c'est la fête du passé bien soutenu, c'est le

triomphe sur les difficultés, c'est le doux souvenir des peines traversées, des succès obtenus.

Pour donner plus d'éclat à notre fête, le conseil central de Brabant avait décidé que le pèlerinage annuel et l'assemblée générale des Conférences de la province auraient lieu en même temps que notre cinquantenaire.

Son Éminence le Cardinal-Archevêque de Malines qui tient notre Société en si haute estime a bien voulu participer à ces fêtes et les a honorées de sa présence. Quoique les émotions de ce beau jour ne soient pas encore éteintes au fond de vos cœurs permettez-moi d'en consacrer le souvenir à grands traits dans ce rapport.

Le dimanche 20 mai à sept heures et demie, Son Éminence a célébré la messe dans la belle collégiale de St-Pierre et a distribué la communion à 600 membres de la Société ou pauvres secourus par elle. Ce spectacle était touchant et a profondément ému toute l'assistance. M. le Doyen avait annoncé avant la messe qu'à la demande de Son Éminence le Saint Père accordait une indulgence plénière aux membres de la Société qui rempliraient les conditions ordinaires et visiteraient la collégiale.

Les confrères de Louvain et ceux de la province étaient placés dans le chœur, leurs protégés occupaient les petites nefs et tout le transept. Il y avait là plus de 300 familles. A l'issue de cette messe on a distribué des bons de secours extraordinaires en pain, lard et café.

A dix heures le Révérend chef du clergé de Louvain, M. le Doyen de St Pierre a commencé la grand'messe. Son Éminence y assistait pontificalement.

Tous les dignitaires ecclésiastiques de la ville, des religieux de divers ordres, tous les chefs de sociétés sœurs et amies, étaient là groupés au pied de l'autel et l'église entière, si vaste cependant, était bondée par une assistance recueillie, confondant toutes les conditions sociales sous ses majestueuses voûtes.

Splendide solennité où tous les signes pieux de notre joie, de nombreux drapeaux de sociétés et enfin une musique magistrale soulevaient les poitrines de la plus douce émotion.

A 11 1/4 une réunion solennelle eut lieu à la salle des promotions aux Halles. Cette salle si habituée aux manifestations de l'intelligence, s'ouvrit cette fois à la fête de la charité libre et vraie, inspirée par le sentiment chrétien. La séance fut ouverte par Son Éminence, accompagnée du vénéré président d'honneur de notre Société, Mgr Abbeloos, recteur magnifique de l'Université. Après les souhaits de bienvenue adressés par M. le professeur Lefebvre, nous entendimes dans le rapport jubilaire la touchante et encourageante histoire de nos Conférences pendant ce premier demi-siècle d'existence. Son Éminence prit ensuite la parole. Nous regrettons de ne pouvoir donner *in extenso* le discours du chef vénéré de l'Épiscopat belge. Il insiste sur la nécessité de pratiquer la charité, non seulement parce que Dieu le veut, mais parce que cette vertu élève l'esprit,

élargit le cœur et lui procure une satisfaction qui est, dès cette vie même, une douce récompense. Il exhorte les jeunes gens à entrer dans les Conférences à s'occuper d'œuvres sociales et chrétiennes, leur rappelant les devoirs qui leur incombe par leur situation élevée. Son Éminence retrace en termes éloquents et émus les effets de la charité vraiment catholique pour conjurer la crise sociale.

Après ce beau discours, la réunion fut consacrée à nos hôtes du Brabant entier réunis ici en assemblée générale. De nouveaux exemples, de nouvelles exhortations nous furent ainsi présentées. Enfin la fête se termina par le dîner traditionnel au Cercle catholique.

En terminant le récit de cette journée, je ne puis que m'associer aux félicitations et aux vœux exprimées par Son Éminence à la table qui réunissait tous les convives de la fête. Honneur à ceux qui ont assisté à la naissance de notre Société et qui sont là depuis un demi-siècle à donner l'exemple de leur activité aux jeunes générations ! Honneur à eux et puissent-ils longtemps encore nous servir de modèle et de guide dans l'exercice de la charité chrétienne.

* * *

La divine Providence nous donne souvent l'occasion de bénir son action bienfaisante envers notre œuvre.

Vers la fin de l'année académique, elle nous a montré sa bonté, une fois de plus, en nous envoyant,

pour aider nos protégés, un secours aussi large qu'inattendu.

Son Éminence. le vénéré Cardinal-Archevêque de Malines, avait reçu, d'un généreux bienfaiteur, une somme importante, destinée au soulagement des pauvres, secourus par notre Société, dans le Brabant. Cette somme fut répartie entre les diverses conférences de la province, notre part s'est élevée à 4336-80 fr.

Suivant les intentions du bienfaiteur et de Son Éminence, la moitié de ce subside doit être employée à l'amélioration du logement de nos pauvres et l'autre moitié, doit leur être distribuée en secours en nature. Tous ces secours devront être donnés extraordinairement, de telle sorte, qu'ils ne pourront, en aucun cas, tenir lieu, de ceux de même espèce, que les pauvres reçoivent d'habitude et dont le coût est imputable sur le budget ordinaire de nos Conférences. Notre générosité personnelle envers notre caisse ne doit donc pas se ralentir. Quoique nous fassions, nos protégés n'auront pas encore, dans la plupart des ménages, le strict nécessaire. L'amélioration du logement de nos pauvres réalisera cependant un bien inappréciable, tant au point de vue de l'hygiène, qu'au point de vue moral. L'insuffisance des chambres, des lits et des objets de couchage, cause souvent des désordres moraux très graves.

Lorsque nous aurons rempli la mission charitable dont nous sommes ainsi chargés, il nous restera un devoir personnel bien doux à remplir. Nous unirons

nos prières à ceux de nos pauvres et nous demanderons à Dieu, de récompenser celui dont la magnifique générosité nous permet de soulager plus efficacement la misère de nos protégés. Nous n'oublierons pas, non plus, devant Dieu, le prince de l'Église, qui témoigne toujours à notre chère Société, tant de bienveillance et de paternelle bonté.

Me serait-il permis d'émettre en terminant un vœu, que vous ratifierez, j'en suis sûr ?

C'est que des âmes charitables et compatissantes, comme il s'en trouve tant dans notre ville, imitent même de loin, la générosité si large du bienfaiteur qui nous permet de réaliser tant de bien !

Espérons qu'il en sera ainsi, car l'amélioration du logement de nos pauvres n'est que commencée et les besoins sont grands et pressants. Que les cœurs vraiment chrétiens qui nous aideront à continuer cette œuvre si nécessaire entre toutes, reçoivent par avance, nos vifs remerciements, et que Dieu leur accorde ses grâces spéciales. Ils les obtiendront, Messieurs, « car quiconque donnera seulement un » verre d'eau au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, » ne perdra pas sa récompense ».

Le CINQUANTENAIRE des Conférences de St-Vincent de Paul de Louvain.

—

Éminence, Messeigneurs, Messieurs,

Les Conférences de Louvain célèbrent aujourd'hui le cinquantième anniversaire de leur fondation.

Nous ne pouvons laisser passer cette circonstance solennelle sans jeter un rapide coup d'œil sur les origines et sur les progrès de la société de St-Vincent de Paul dans notre charitable ville de Louvain. Loin de nous cependant le moindre sentiment d'orgueil et de vanité. Chrétiens, nous savons que nous ne sommes, de nous-mêmes, que des *serviteurs inutiles*. A Dieu seul la gloire du bien qui a pû être réalisé en son nom; — à Lui, honneur et reconnaissance!

Fidèles disciples de notre glorieux Patron, notre intention, en rappelant un passé déjà long, est uniquement de puiser dans cette revue rétrospective de précieuses leçons pour l'avenir, en même temps qu'une force de plus en plus grande qui nous permette d'exercer toujours fructueusement et sans défaillance l'apostolat des pauvres auquel nous nous sommes voués de tout cœur.

* * *

Quelques étudiants de notre Université catholique,

persuadés que l'on ne saurait commencer trop tôt l'apprentissage de la charité, et désireux de faire aux pauvres l'aumône de leurs epargnes et de leurs loisirs, se reunirent dans le courant de l'année 1844. Ils se constituèrent en Conférence sous la présidence d'un de leurs maîtres vénérés, M. le chanoine Verhoeven. Dès le 15 décembre, la Conférence était organisée, pleine de ferveur et de vie.

A l'appel des jeunes étudiants, l'illustre recteur, Mgr de Ram — qui fut toujours si sympathique et si généreusement dévoué à notre œuvre — et le corps académique tout entier, répondirent par de nombreuses souscriptions et d'abondantes aumônes. Et le 26 octobre 1845, le rapporteur put, avec une légitime satisfaction, compter 22 membres visiteurs, 100 membres bienfaiteurs, 30 ménages secourus et signaler une recette de 882 fr.

La suite n'a point démenti les brillantes espérances de la première heure.

Le dévouement appelle le dévouement; la charité inspire la charité.

Bientôt de vaillants auxiliaires, s'affirmant eux aussi hautement chrétiens, vinrent grossir la petite phalange. Grâce en outre au concours de la bourgeoisie, qui dès l'origine avait applaudi à l'œuvre nouvelle, les ressources augmentèrent rapidement.

Déjà le 23 novembre 1845, une seconde Conférence s'établit, sous la présidence de M. le professeur De Jaer, que sa santé seule empêche de se trouver aujourd'hui parmi nous.

Le 26 avril 1846, les Conférences Notre-Dame et St-Jacques étaient définitivement affiliées au conseil de Paris.

Deux ans après — en 1848 — nos confrères voulurent faire l'essai d'un patronage pour les apprentis. C'était entrer en plein dans les voies indiquées par nos fondateurs. Malheureusement, l'impossibilité absolue de se procurer un local, dut faire ajourner ce généreux projet.

Pendant la période qui suivit — de 1848 à 1854 — il y eut comme un temps d'arrêt dans la marche de nos Conférences. Certes on progressait; mais on progressait lentement. En 1854, 92 membres actifs visitaient 163 familles et la caisse avait permis de distribuer une somme de 5000 fr.

Jusqu'à ce jour, la bourgeoisie louvaniste s'était contentée d'accorder ses plus vives sympathies et de confier de larges aumônes à l'œuvre universitaire qui répandait ses bienfaits sur la classe pauvre de la ville.

L'heure était proche cependant où nos concitoyens allaient à leur tour venir partager, avec les étudiants, l'insigne honneur de servir Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la personne des souffrants et des délaissés. Ils avaient appris que ce n'est point assez de donner, même largement, du superflu de la fortune et qu'il importe à tous de joindre à l'aumône matérielle l'aumône du cœur et du dévouement personnel. Dès ce moment, la Conférence St-Pierre était fondée. On l'inaugura le 15 octobre 1855; — et, à la fin de

l'année, grâce à ce puissant appoint fourni aux deux autres Conférences, 133 membres actifs purent secourir 183 ménages; les recettes dépassaient 6000 fr.

Peu à peu notre petite armée se fortifie et se développe. Il faut bientôt songer à diviser encore les Conférences universitaires devenues trop peuplées. En 1860 le Conseil crée la Conférence Ste-Gertrude; en 1868 la Conférence St-Michel et l'année 1874 voit naître les Conférences St-Albert et St-Quentin.

Dès lors le Conseil particulier de Louvain a la direction de sept Conférences, uniquement consacrées à la visite du pauvre à domicile. Il distribue annuellement plus de 8000 francs. Trois cents membres souscripteurs contribuent à alimenter le trésor de nos protégés; le chiffre des familles secourues s'élève à plus de 300; les six Conférences universitaires réunissent 270 membres et la Conférence bourgeoise compte dans ses rangs 60 confrères.

Avions-nous tort de dire, Messieurs, que la Providence avait largement béni nos faibles efforts et récompensé nos peines au centuple?

*
* *

Jusqu'en l'année 1862, nos confrères s'étaient bornés à réaliser la pensée fondamentale de la société et à se perfectionner dans la pratique de la visite du pauvre. Cette visite leur fit bientôt reconnaître qu'il se rencontre dans la classe ouvrière des besoins religieux et moraux réclamant des secours. L'idée des Patronages revint tout naturellement à l'esprit.

La Conférence St-Joseph, fondée au mois d'octobre 1862, parmi les élèves du collège de la Ste-Trinité, fit le premier pas dans cette voie. Il ne s'agissait pas encore, il est vrai, d'ouvrir des patronages d'apprentis et d'ouvriers. Les vaillants jeunes gens du collège se traçaient un rôle, qui, pour être plus modeste en apparence, n'en devait pas moins produire des résultats précieux. Et l'on vit alors se développer, sous l'influence de maîtres pieux et aimés ce touchant patronage des enfants par les jeunes étudiants. Nos confrères s'occupent, avec un soin tout particulier, des élèves de l'école gratuite des Frères de la Charité. Ils se font leurs maîtres dans la science de la Religion, les encouragent dans leurs études et leurs prodiguent les innocents plaisirs de l'enfance. En même temps que les élèves du collège étendent ainsi à l'école pauvre leur heureuse influence, ils font eux-mêmes un utile apprentissage de la charité et forment une puissante pépinière qui plus tard s'en va à travers le pays alimenter d'autres Conférences de St-Vincent de Paul.

L'activité de la Conférence St-Joseph et les grandes sympathies qu'inspire cette œuvre intéressante permettent aux jeunes confrères de disposer d'un budget annuel qui atteint la somme de 3000 fr.

*
* *

Malgré ces progrès persistants, l'extension de notre œuvre était loin encore d'être arrivée à son apogée. Telle est la force de l'exemple, dans le domaine de la

charité qu'il ne cesse de provoquer des développements dont la classe pauvre a tant à se réjouir.

Les maîtres éclairés, qui président aux destinées du collège archiépiscopal de St-Pierre, ont pensé avec raison, que la science, sans la charité, ne forme qu'une partie de l'éducation du jeune homme. Il est, à notre époque troublée, plus que jamais nécessaire que l'éducation du cœur occupe une grande place dans la formation du chrétien, de l'homme, du citoyen. Le jeune homme doit apprendre de bonne heure à aller à l'ouvrier, à sonder les douloureux problèmes des misères humaines, à tendre une main affectueuse et fraternelle au malheureux, à lui rendre ou à fortifier en lui la Foi qui sauve, à le prémunir contre les poignantes séductions de la souffrance, du découragement et du désespoir.

Au mois d'octobre 1893, appuyés par une direction généreuse, des élèves du collège St-Pierre se sont unis pour fonder la Conférence St-Louis de Gonzague. Ces jeunes gens, accompagnés de leurs maîtres, emploient les loisirs des jours de congé à visiter les pauvres. Nous savons qu'ils donnent tout leur cœur à leurs protégés et qu'ils les entourent d'une sollicitude touchante.

La Conférence compte 22 membres actifs et 12 membres honoraires; elle secourt 8 familles. Les collectes aux séances et le produit de quelques fêtes alimentent la caisse, qui, dès la première année a réuni plus de 400 fr.

*
* *

La charité a suscité au mois de novembre dernier une autre Conférence encore; elle est venue nous donner un concours actif et bien utile pour la visite du pauvre. MM. les Étudiants du Séminaire Léon XIII ont voulu, eux aussi, avoir leur place dans la grande famille de St-Vincent de Paul.

La Conférence St-Thomas d'Aquin, sous la présidence d'honneur de Mgr Mercier, comprend quatorze membres actifs; elle visite 9 familles. Les recettes, formées par les collectes aux séances et par divers dons, se sont élevées jusqu'à ce jour à la somme de 240 fr.

*
* *

Avant de nous occuper de nos patronages ouvriers, il nous faut rappeler deux œuvres spéciales écloses au sein de nos Conférences : la Saint-Nicolas des pauvres, organisée chaque année par la Conférence bourgeoise, — et l'OEuvre de St-Charles Borromée, due à l'initiative d'un des regrettés présidents de la Conférence St-Pierre, M. Henri de Kerchove. Cette dernière œuvre a pour but d'assurer à tous nos pauvres qui viennent à mourir une messe de *Requiem*, et, aussi, de fournir à nos protégés malades qui ne peuvent se rendre à l'hôpital, la nourriture plus substantielle que réclame leur état.

*
* *

En 1867, s'est établie parmi nous la Société des Ouvriers, affiliée peu de temps après sous le nom de

Conférence Ste-Barbe. Un centre était dès lors créé, dans le but de réunir les ouvriers, de leur rappeler les préceptes de la morale chrétienne, et de raviver en eux la pratique de la religion.

Tout fut mis en œuvre pour rendre les réunions attrayantes, de façon à éloigner nos braves travailleurs des distractions malsaines. Les jeux, les délassements, les récréations ne manquèrent point. D'autre part le clergé accorda son précieux concours et des conférences furent régulièrement organisées, aux réunions du dimanche.

Le succès couronna promptement le dévouement de notre bourgeoisie, marchant la main dans la main avec la jeunesse universitaire. 24 membres actifs prirent la direction du patronage. Deux cents ouvriers, jeunes gens et adultes, accoururent. Trois ans plus tard une école dominicale fut annexée à la Conférence; plus de cent élèves suivaient les cours de onze professeurs. Une caisse d'épargne et une société de secours mutuels recueillirent bientôt les sympathies des protégés.

Le nombre des adhérents ne cessant de s'accroître, l'École dominicale, avec ses 250 élèves, dut être transférée à l'école St-Albert, où bientôt le Patronage des apprentis reçut à son tour l'hospitalité, la section des adultes remplissant à elle seule les locaux primitifs.

En 1888, une nouvelle organisation fut reconnue nécessaire. La section des adultes continua à former la Conférence Ste-Barbe; le Patronage des enfants

devint le Patronage St-Albert et le Patronage des jeunes gens prit le nom de Cercle St-Jean Berchmans.

La Conférence Ste-Barbe compte à cette heure 150 hommes recrutés dans tous les corps de métiers. Malheureusement l'exiguité du local paralyse les efforts de nos zélés confrères. Bien grande serait la moisson si les ressources répondaient aux nécessités.

Les patronages St-Jean Berchmans et St-Albert sont parfaitement installés dans de confortables bâtiments. La charité a fait merveille ici ; souhaitons qu'elle en fasse autant pour la Société des Ouvriers.

Au patronage des enfants, ils sont là 350 écoliers et apprentis, se livrant sous l'œil bienveillant de nos confrères aux vigoureux et bruyants ébats de leur âge. Et c'est merveille de voir ces jeux animés cesser, au premier signal, puis les jeunes gens s'en aller dociles recevoir les enseignements de paternels aumôniers, dire une prière ou s'appliquer à des travaux d'école.

Chaque dimanche les patronnés sont conduits à la messe dans nos églises paroissiales ; ils s'approchent tous les mois de la Sainte-Table, suivent les exercices annuels d'une retraite et font en été un pèlerinage à quelque sanctuaire vénéré.

Le Patronage possède une caisse d'épargne ; les dépôts effectués pendant le dernier exercice se sont élevés à 1035 fr.; 142 livrets ont été mis en circulation.

Le Patronage et la Société des Ouvriers ont fêté l'an dernier le 25e anniversaire de leur fondation.

*
* *

Tel est, Éminence, Messeigneurs, Messieurs, l'historique de nos Conférences pendant le demi siècle qui s'est écoulé depuis leur premier jour.

Les bénédictions n'ont pas manqué à notre œuvre.

Gloire et reconnaissance à la divine Providence et à notre saint Patron S. Vincent de Paul.

*
* *

Nous ne pouvons terminer ce rapport sans élever au Ciel une pieuse pensée pour les bienfaiteurs de nos pauvres, qui ont déjà reçu là Haut la récompense de leur charité. En tête de ce long nécrologe, la reconnaissance nous porte à rappeler quelques noms, demeurés en vénération, dans nos Conférences :

Mgr de Ram, l'illustre premier recteur de l'Université catholique, dont le sympathique et généreux concours assura l'existence et l'avenir de l'œuvre charitable créée par la jeunesse universitaire ;

NN. SS. Laforêt, Namèche et Pieraerts, dont la prédilection pour notre Société s'affirmait par leur présence fréquente à nos assemblées générales ;

M. le chanoine Verhoeven qui présida la première conférence ;

MM. Emile De Becker et Henri de Kerchove, qui présidèrent avec tant de dévouement la Conférence St-Pierre ;

M. Thonissen, le savant éminent, l'illustre homme d'État, qui fut longtemps le chef aimé de nos Conférences ;

M. Charles Delcour, qui, malgré sa haute situation dans les Conseils du Roi, voulut, jusqu'à sa mort, demeurer Vice-Président de notre Conférence bourgeoise, et dont les dernières paroles furent pour les pauvres, qu'il avait tant aimés.

Tout ceux-là, Messieurs, et tant d'autres qui furent tour à tour nos collaborateurs et nos maîtres et dont le souvenir reste à jamais vivace dans nos cœurs reconnaissants!

*
* *

Et maintenant, à vous, chers Confrères de Louvain, à vous notre dernière pensée en cette belle journée. Poursuivez vaillamment votre mission. Comme vos devanciers, soyez toujours les soldats de Jésus-Christ et les amis du pauvre. Dieu vous a gardé l'insigne don de la Foi et l'intégrité des mœurs chrétiennes. Allez! La Croix en main, marchez à la mêlée furieuse qui s'engage à l'heure présente. Faites votre devoir, tout votre devoir; le Ciel bénira vos courages et, par vous, la charité hâtera l'heure du triomphe et de la rénovation sociale.

—

SÉMINAIRE HISTORIQUE.

Exercices critiques sur l'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

—

Président d'honneur : Mgr Abbeloos, recteur magnifique de l'Université.

Président : M. le chanoine Jungmann, professeur d'histoire ecclésiastique.

Vice-Président : M. l'abbé Standaert (Alphonse), de Waerschoot, bachelier en droit canon.

Secrétaire : M. l'abbé Bondroit (Amédée), de Pipaix, bachelier en droit canon.

Membres :

M. l'abbé Appelmans (Louis), de Schepdael, bachelier en droit canon.

M. l'abbé Ellard (Daniel), de Cloyen (Irlande), bachelier en droit canon.

M. l'abbé Butaye (Florent), de Beveren lez-Rousbrugge, étudiant en droit canon.

M. l'abbé Raeymaekers (François), de Moll, étudiant en droit canon.

M. l'abbé Künsting (François), de Haaren lez-Paderborn, étudiant en droit canon.

—

RAPPORT

sur les travaux du SÉMINAIRE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, pendant l'année académique 1893-1894, par M. l'abbé Amédée BONDROIT, bachelier en droit canon, secrétaire.

—

Messieurs,

Ce n'est pas devant vous, ni dans un rapport comme celui que j'ai l'honneur de vous présenter que je dois vanter l'utilité d'un séminaire historique. Il y a longtemps que le poète de Tibur s'est écrié :

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

Et ce qu'il disait de l'écrivain consacrant ses veilles laborieuses à enrichir la moisson si luxuriante déjà de toutes les littératures, ne peut-on pas l'appliquer à juste titre au penseur, si modeste soit-il, qui marche de son mieux dans la voie des découvertes scientifiques, ou qui secoue la poussière du passé pour faire revivre l'histoire des générations disparues? *Utile dulci miscere* : Joindre l'utile à l'agréable, n'est-ce pas là, Messieurs, le but de tous ceux qui sillonnent en explorateurs le vaste champ des connaissances humaines, le besoin instinctif de leur âme, en même temps que leur plus noble jouissance

et la récompense la plus douce de leurs efforts? *Utile*, l'utile : car à quoi bon les travaux, la fatigue, les découvertes si tout cela doit rester stérile et n'apporter à l'esprit qu'une vaine satisfaction, *ridiculus mus* dont Horace s'est si plaisamment moqué. *Dulci* l'agréable : car l'âme et l'intelligence se refusent à vivre dans une atmosphère glacée, décolorée que le soleil ne vient jamais égayer de son sourire printanier.

Joindre l'utile à l'agréable, tel est aussi, Messieurs, le but que se propose le Séminaire d'histoire ecclésiastique de Louvain. Notre Société fondée par M. le professeur Jungmann vient d'entrer dans sa sixième année d'existence. Permettez-moi de jeter un rapide regard sur le passé et de vous demander si notre but a été atteint jusqu'ici. Je répondrai, Messieurs, avec la certitude d'être l'écho de votre pensée à tous : oui nous l'avons réalisé et nous espérons le réaliser encore. Sans doute, je suis loin de vouloir exagérer l'importance des résultats obtenus jusqu'ici. Je le sais, le sillon que nous traçons dans le champ de l'histoire est bien modeste. Mais si modeste qu'il soit, il n'en existe pas moins, récompense bien douce du zèle infatigable de notre dévoué directeur et des premiers tâtonnements de notre Séminaire dans les sentiers de la science et de la critique historiques. Les études critiques du Séminaire sur l'opuscule *De Aleatoribus* (1), sur *Jansenius et sa*

(1) Louvain, Van Linthout, 1891.

soumission au St-Siège (1), la connaissance que nous avons acquise du Priscillianisme, de son histoire, de son bilan dogmatique et moral, enfin nos études de l'an dernier, sur l'origine du Symbole apostolique sont là pour attester que nos efforts n'ont pas été superflus. Vous le savez d'ailleurs, la critique a accueilli avec bienveillance nos modestes essais. Mais, ce que je ne saurais vous dépeindre, Messieurs, et ce que notre expérience à tous nous permet d'apprécier hautement, c'est le charme de nos réunions du mercredi et du vendredi, c'est le trésor que nous trouvons dans ce contact pour ainsi dire journalier avec la science et l'érudition que M. le professeur Jungmann nous prodigue sans réserve, c'est la bienfaisante influence de cette lumière qui rayonne si doucement sur nous. Ici, surtout, Messieurs, nous pouvons redire en toute vérité la parole du poète, et appliquer à M. le chanoine Jungmann ce vers que je citais en commençant :

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

Je viens de le dire, Messieurs, c'est le Symbole apostolique, son origine et les vicissitudes de son histoire qui ont fait l'objet de notre travail critique pendant l'année qui vient de s'écouler. Nous avons quitté l'Espagne troublée par les agitations Priscil-

---

(1) Louvain, Van Linthout, 1893.

lianistes pour remonter le cours des âges et interroger les traditions et les écrits des premiers siècles de l'ère chrétienne. Tous ceux qui suivent avec quelque attention le développement de l'histoire critique du christianisme savent quelles controverses intéressantes a soulevées, en Allemagne surtout, cette question de l'origine du Symbole. Comme d'ordinaire l'incendie a commencé par une étincelle : un simple incident disciplinaire a donné lieu, je ne dirai pas à des discussions interminables, mais du moins à des controverses retentissantes que l'Eglise protestante ne consent pas encore à clôturer.

Le Symbole est-il ou n'est-il pas apostolique? Ce titre d'apostolique, qu'on lui décerne dans le langage vulgaire, établit-il une paternité sérieuse, immédiate, incontestable, ou n'est-il qu'un trompe-l'œil qui nous déguise l'origine réelle de ce formulaire de notre foi? Telle est, Messieurs, la question qui se dressait devant nous au début de cette année académique, question dont je n'ai pas besoin je crois, de vous faire observer longuement l'importance. *Homo sum*, disait Térence et *nil humani a me alienum puto*. Rien de ce qui concerne l'humanité ne peut laisser l'homme indifférent, et à plus forte raison rien de ce qui concerne si directement les origines du christianisme ne peut laisser indifférent le chrétien à quelque culte qu'il appartienne. Il y a cependant ici une remarque importante à faire. Eut-on établi à l'évidence que le Symbole, quant à son origine immédiate, n'a d'apostolique que le nom,

il n'en resterait pas moins la base et le résumé de nos croyances. Pour nous catholiques, l'autorité infaillible de l'Eglise nous affirme que la doctrine du Symbole est bien celle que les apôtres ont recueillie dans leurs entretiens avec le divin fondateur du christianisme. Au contraire pour le protestantisme la question de l'origine du Symbole est capitale entre toutes. Qu'importe en effet pour lui qu'une tradition plusieurs fois séculaire soit là avec le calme de ses affirmations solennelles ! Il faut que le microscope de la critique puisse se poser directement sur le Symbole lui-même. Il faut qu'il lise en caractères nettement tracés, en traits irrécusables l'origine apostolique de cet auguste formulaire. Sans quoi il faut comme M. Schrempf jeter au vent du siècle ce dernier débris d'une superstition surannée, et ne pas enrayer, avec un formulaire qui n'a plus droit à notre croyance, l'œuvre d'émancipation intellectuelle et morale qui est en train de s'accomplir.

Les premières séances de l'année furent consacrées, comme d'ordinaire à nous mettre au courant de la question. Dans un exposé clair et rapide, M. le Professeur nous fit connaître l'incident qui donna lieu en Allemagne aux controverses agitées sur cette question, aux nombreux livres et brochures écrits sur l'origine du Symbole ; il nous fit, dans ses grandes lignes, l'histoire de ce formulaire de foi, puis nous indiquant les ouvrages à consulter, il nous distribua la besogne de façon à faire converger en un but commun les travaux individuels, et à grouper autour

du point central de la question les études de chacun d'entre nous.

Et d'abord, Messieurs, on ne marche pas de l'avant dans une question de critique historique sans avoir reconnu le terrain et sans prendre connaissance de tout ce qui a été écrit sur le sujet. Fixer avec exactitude l'état de la question et de la controverse est le premier devoir du critique. C'est cet exposé, Messieurs, que M. le Professeur m'avait demandé de fournir. Je vous ai fait connaître en quelques pages les opinions les plus diverses sur l'origine du Symbole, depuis la légende du moyen âge qui attribue la paternité d'un article à chaque apôtre jusqu'aux conclusions de M. Nicolas et de Harnack qui nient l'origine apostolique du formulaire de notre foi. Dégageant du spirituel et pittoresque récit de Laurentius Valla (1) les idées et les arguments de cet humaniste. Je vous ai fait observer que ces arguments présentaient peu de consistance et n'avaient pas tardé à être réfutés. Après vous avoir fait connaître une assertion de Marc d'Ephèse au Concile de Florence, assertion confirmée par Michel Nicolas (2), je vous ai exposé le doute d'Erasme (3) et de Calvin (4),

---

(1) Laurentii Vallæ viri clarissimi, in Pogium Florentinum antidotum libri IV, Parisiis. Ex officina Roberti Stephani, 1529, pp. 198 et suiv.

(2) Le Symbole des Apôtres. Essai historique. Paris, Michel Levy, 1867, p. 331.

(3) Paraphrase de St-Mathieu. Préface.

(4) Instit. lib. 2, c. 16.

doute qui prend sous la plume de Chamier (1) la forme d'une négation assez accentuée, doute et négation que combattent des écrivains catholiques comme Noël Alexandre (2) et Dom Remy Ceillier (3). Mais de nos jours un élan nouveau a été imprimé aux études et à la critique historiques. Les quelques observations faites aux hasards de la plume par L. Valla, les points d'interrogations jetés sur cette question par Erasme et quelques écrivains, les études de Ceillier et de N. Alexandre devaient céder le pas à des travaux d'une plus large envergure et ceci nous mène aux études de Michel Nicolas, de Harnack et de leurs contradicteurs.

Le professeur de Besançon (4) a pris soin de résumer lui-même à la fin de son ouvrage les conclusions que lui semblent découler de l'examen auquel il s'est livré. Il fait remonter l'origine du Symbole à la 2de moitié du IIIe siècle. En résumé pour lui « non seulement ce formulaire n'est pas l'œuvre des apôtres mais encore il ne peut être considéré comme le résumé de leur enseignement ».

Les questions que soulevaient cet ouvrage demandaient une discussion approfondie, et ne pouvaient

---

(1) Lib. 9 de canone c. 10.

(2) Historia ecclesiastica Veteris et Novi Testamenti, t. IV, Sæc. I, Dissert. XII.

(3) Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques, t. I, l. III, ch. III.

(4) Ouv. cité.

que profiter d'un débat public et général. Je l'ai dit plus haut, un simple incident disciplinaire de l'Église protestante a porté la discussion au grand jour d'une publicité contradictoire. Des écrivains catholiques de valeur (1) ont soutenu le Symbole contre les écrivains protestants et surtout contre le professeur Harnack. Celui-ci (2) soutient à peu près la même thèse que le critique rationaliste. On ne saurait, pense-t-il, faire remonter l'origine du Symbole au-delà de l'an 150 de notre ère. Tels sont, Messieurs, les enseignements de la critique moderne sur la question que nous examinons.

Plus heureuse que la poésie la critique historique n'est pas astreinte à la règle tyrannique qui défend de reprendre les choses *ab ovo*. C'est au VII[e] siècle que nous commençons à étudier le Symbole, remontant d'étape en étape jusqu'aux âges apostoliques. Dans le cours des discussions soulevées par la question que nous examinons, quelques auteurs ont affirmé que le Symbole des apôtres avait été complètement abandonné à Rome au VII[e] siècle. Pour le fond du débat cette question est secondaire, et les auteurs dont je parle sont les premiers à affirmer l'origine apostolique du Symbole. Néanmoins il n'est pas sans

---

(1) S. Baeumer O. S. B. Das apostolische Glausensbekenntnis, seine Geschichte u. sein Inhalt. Mainz 1893. — Cl. Blume, S. J. Das apostolische Glaubensbekenntnis. Freiburg 1893.

(2) A. Harnack. Das apostolische Glaubenbekenntnis (22[e] éd.) Berlin 1892.

intérêt de l'examiner et M. Butaye s'est chargé de ce soin. Son étude assez étendue peut dans ses conclusions se résumer en ces deux points :

1) Le sacramentaire Gélasien dont on attaque l'authenticité apparaît bien, du moins pour la substance du livre, comme l'œuvre du pape Gélase.

2) Rien n'autorise à s'appuyer sur ce sacramentaire pour dire que le Symbole apostolique n'était pas en usage à Rome aux VIIe et VIe siècles.

M. Butaye a pris M. Probst (1) pour guide dans la 1e partie de son travail. Les arguments qu'on lui oppose ne lui paraissent pas concluants. Le nom de St Gélase ne devait pas, croit-il, se trouver nécessairement en tête de son ouvrage. Ce pape est le premier qui promulga un sacramentaire. Une promulgation de cette sorte dispense l'autorité qui la fait de signer une œuvre éditée pour la pratique quotidienne du culte. Sans doute la vie de St Gélase ne parle que de préfaces et d'oraisons ; elle ne signale pas l'existence d'un livre officiel ; mais par cela même qu'un receuil est sorti des mains d'un pontife ne faut-il pas croire que ce receuil est systématique? D'ailleurs les contemporains de St Gélase, Gennadius, le *Liber Pontificalis*, attribuent à ce pape la publication d'un sacramentaire. M. Butaye fait la critique des textes de ces auteurs et montre que ses honora-

---

(1) F. Probst, Die ältesten romischen Sacramentarien u. Ondines. Münster 1892.

bles contradicteurs ne sont pas autorisés à lui refuser les témoignages qu'il invoque. Les auteurs que combat M. Butaye trouvent de peu d'importance les témoignages confirmatifs de Walafrid Strabon, du *Chronicon centulense* et de Jean Diacre. Notre confrère en discute la valeur et montre l'appui précieux qu'ils apportent à sa thèse. Il répond enfin aux arguments intrinsèques de l'opinion adverse et fait valoir en faveur de sa 1e conclusion un argument inattaqué jusqu'ici : c'est la mention d'un sacramentaire antérieur faite dans l'appendice du sacramentaire Grégorien.

Mais enfin, dira-t-on, qu'y gagnez-vous si le sacramentaire Gélasien est authentique? Admettons cette authenticité. Ce sacramentaire ne renferme que le symbole de Nicée. Le Symbole des apôtres n'était donc plus en usage à Rome. Il était toujours en usage, répond M. Butaye et c'est là sa seconde thèse. L'absence du Symbole des apôtres dans les trois copies françaises, les seules qui nous restent du sacramentaire Gélasien, admet une autre explication que celle des éminents critiques dont M. Butaye combat l'opinion. Des arguments intrinsèques irrécusables établissent que le sacramentaire a subi des modifications considérables qui l'ont façonné à la liturgie gallicane. La substitution du symbole de Nicée à celui des apôtres n'est-elle pas l'œuvre de ceux qui ont remanié le sacramentaire? Cela paraît d'autant plus probable que l'on trouve jusqu'à trois fois le Symbole apostolique dans le *codex 493 Pala-*

tinus de la bibliothèque Vaticane, codex qui, au dire de MM. Van Sickel et de Rossi renferme à côté de quelques pièces liturgiques gallicanes quelques parties vraiment romaines du temps où le rit Gélasien était encore en vigueur. La préface de la profession de foi faite au baptême contenue dans le sacramentaire Gélasien annonce le Symbole des apôtres ; de plus cette préface est écrite dans le style rythmé en usage au temps de St Gélase, et l'auteur de certaines parties du sacramentaire ne s'astreint pas à observer le rythme. N'y a-t-il pas dans ces différences de nouvelles preuves de remaniements postérieurs ?

D'ailleurs un changement aussi important ne s'accomplit pas sans un motif grave, et l'histoire qui consigne dans ses annales tant d'événements de peu d'importance ne laisse pas passer cette réforme sans la signaler. Or les invasions des Hérules et des Ostrogoths sont-elles suffisantes pour expliquer une innovation aussi caractéristique? L'histoire qui nous raconte si complaisamment toutes les vicissitudes de l'existence du symbole de Nicée dit-elle le moindre mot de ces changements? L'Église Romaine si attachée à ses institutions a-t-elle admis cette substitution, elle qui n'admettait à Rome l'ajoute *Filioque* que devant la menace d'un schisme?

Au texte de Bernon de Reichenau, texte qui du reste ne touche pas au point précis de la controverse, M. Butaye oppose le *Psalterium Ethelstani*, les statuts de St Boniface et de St Egbert d'York, les documents du VII[e] siècle qui contiennent le Symbole

apostolique. Il trouve en faveur de sa thèse un argument nouveau dans la réponse de Léon III à l'empereur Charlemagne qui lui demandait l'insertion du *Filioque* dans le symbole de Rome, réponse comparée avec la prescriptions de l'*ordo Romanus VII*. Il répond à l'objection tirée de cet *ordo Romanus* et conclut comme suit son étude : Le symbole de Nicée a pu être employé à Rome à cette époque, mais nous croyons que les documents qui nous restent suffisent pour nous donner la certitude morale que le Symbole apostolique a toujours été en usage à Rome.

Abordons avec M. Raeymaekers le VIe et le Ve siècles. Tous les écrivains qui s'occupent du Symbole sont unanimes à en affirmer clairement et sans l'ombre même d'un doute l'origine apostolique. Saint Augustin surtout est explicite sous ce rapport. Ses lettres et ses autres écrits nous montrent cette croyance à l'origine apostolique du Symbole universelle et inébranlable. Cette croyance si fortement enracinée fait déjà mettre en doute l'opinion qui affirme la composition tardive du Symbole. M. Raeymaekers fait remarquer que l'on n'est pas autorisé à dire que le Symbole a un caractère exclusivement polémique et qu'il s'est formé et développé à mesure que les hérésies qu'il devait combattre paraissaient. Sa constitution déjà certainement définitive au commencement du IVe siècle et le rôle de préservation plutôt que de répression qu'il a joué contre les hérésies protestent hautement contre cette opinion.

Enfin l'on n'est pas en droit de dire non plus que les témoignages du VIe et du Ve siècles font uniquement allusion à un ensemble de doctrines enseignées par les apôtres, mais non rédigées dans une formule déterminée. Les divergences qu'on remarque dans les symboles des différentes églises et les ajoutes qu'on y a faites ne sauraient justifier cette opinion. D'ailleurs elle est en opposition manifeste tant avec le nom que d'un accord unanime on a donné à cet ensemble de doctrines qu'avec le rôle que le Symbole a joué dans l'Église.

Nous avons dit plus haut que dès le IVe siècle du moins, la constitution du Symbole est certainement définitive. M. Appelmans nous apporte dans son travail sur le IVe siècle la démonstration de cette assertion. Cette preuve se base sur trois documents : l'exposition du symbole de Rufin, une lettre que Marcel d'Ancyre, accusé de sabellianisme, écrit au Pontife Romain pour prouver son orthodoxie, et l'*Explanatio symboli* attribuée presque généralement à S. Ambroise et dont il reste deux textes ne présentant que de légères variantes.

Le symbole de Marcel d'Ancyre offre une identité parfaite avec celui de Rome ce qui nous fait croire, contrairement à une opinion de Nicolas qui ne voit dans le Symbole romain qu'une traduction de celui de l'évêque d'Ancyre, que c'est bien le Symbole romain, Symbole maintenu intact avec un soin jaloux, que Marcel insère dans sa lettre, et non le symbole oriental qui avait subi de nombreuses modifications.

Après cette observation préliminaire M. Appelmans établit une intéressante comparaison entre les trois documents sur lesquels se base sa thèse et les variantes insignifiantes qu'ils présentent entre eux. Ici, c'est un mot qui manque à l'un et qui apparaît dans les autres; là, c'est une expression plus claire substituée à un texte plus obscur; ici, c'est une expression qui manque également aux trois symboles; là, c'est un article explicatif qui fait défaut. Mais aucun de ces changements, aucune de ces petites lacunes ne constitue une différence essentielle entre les trois symboles; aucune de ces variantes ne porte la moindre atteinte au dogme. Aucun doute ne peut subsister sur l'uniformité complète de la doctrine professée par les rédacteurs de ces trois documents. Ils expriment bien tous les trois la rédaction définitive du Symbole, la doctrine apostolique tenue invariablement dans l'Église. Après une étude impartiale des textes et des documents on se demande déjà sur quelles bases M. Nicolas a bien pu étayer cette stupéfiante révélation « non seulement ce formulaire n'est pas l'œuvre des apôtres, mais encore il ne peut être considéré comme le résumé de leur enseignement.... il contient même des doctrines entièrement contraires à celles qu'ils enseignèrent... »

La plupart des assertions de l'écrivain rationaliste sont déjà devenues surannées. Une critique plus éclairée que la sienne en a fait justice. M. Standaert, dans une étude sur le Symbole dans les trois premiers siècles, va relever encore quelques conclu-

sions du professeur de Besançon et nous dire en même temps ce qu'il pense de la thèse de Harnack. Après quelques observations générales sur l'obscurité des écrivains des premiers siècles touchant le Symbole, obscurité qui tient à la *disciplina arcani*, au manque de précision que présentent pour nous les termes employés par eux : *symbolum*, πίστις, *regula fidei*, M. Standaert aborde les Pères et les écrivains catholiques de cette période et aboutit après un examen sérieux à la conclusion suivante : « Le Symbole romain tel qu'il est formulé chez Marcel d'Ancyre et autres écrivains du IVe siècle, remonte certainement jusqu'au milieu du IId siècle. Nous avons de sérieuses raisons de croire qu'il a été, du moins quant à la substance, composé par les apôtres eux-mêmes. »

Notre confrère analyse rapidement les témoignages de S. Victorien, martyrisé l'an 303, des SS. Vénustien et Sabinus ou de l'Église d'Assise, de Novatien et de Denys de Rome, pour s'arrêter plus longuement aux écrits de S. Cyprien († 258) et spécialement aux lettres 69 *(ad Magnum)* et 70 *(ad Januarium)* de l'illustre martyr. Ces lettres établissent clairement l'existence à Carthage d'un symbole qui servait au baptême, symbole distinct des interrogations posées aux catéchumènes. De plus elles permettent de rétablir la 3me partie du symbole africain de ce temps.

Nous voici à Tertullien. Est-il vrai, comme l'a prétendu M. Nicolas, que les *Regulae fidei* du célèbre apologiste ont donné naissance à la formule défini-

tive du Symbole? M. Nicolas suppose pour établir sa thèse que la profession de foi des catéchumènes se bornait à établir la croyance aux trois personnes divines et à la Sainte Église. Or, cette assertion est arbitraire et fausse. C'est forcer le sens obvie des termes employés par Tertullien et méconnaître le but de son argumentation que de borner à ce seul article l'*amplius quid* du prêtre africain. — D'ailleurs les lettres 69 et 70 de St Cyprien nous ont donné la 3me partie du symbole africain à la fin du IId siècle, c'est-à-dire du vivant de Tertullien. Dira-t-on que seule cette 3me partie était développée? Cette supposition serait d'autant plus arbitraire que Tertullien lui-même se chargerait de la combattre. Il prouve par ses indications (de Præscript. ch. 6) l'existence d'autres articles dans le Symbole transmis à l'Afrique par l'Église Romaine (videamus *quid ecclesia Romana Africanis contesserarit).* Après avoir établi l'existence du Symbole au temps de Tertullien, M. Standaert nous fait voir en analysant les emprunts qu'y a faits l'illustre apologiste que ce Symbole était en définitive celui de Marcel d'Ancyre. Puis montrant l'inanité des objections de M. Nicolas, il prouve qu'il existait tout au plus entre le Symbole et la *regula fidei* une distinction accidentelle.

L'Église de Carthage connaissait donc le Symbole vers le milieu du IId siècle, et ce Symbole au témoignage de Tertullien lui-même venait de Rome. Ce Symbole était bien à Rome comme en Afrique celui que Marcel d'Ancyre écrira un siècle et demi plus

tard. M. Standaert le démontre sans peine; puis à l'appui des affirmations qu'il a produites jusqu'ici, il cite un témoin du IIIe siècle, Novatien, prêtre de Rome et son livre *de Trinitate.*

De Rome arrivons à Lyon et de Tertullien à St Irénée. M. Standaert soumet à un examen critique les textes dans lesquels le grand évêque parle du *κήρυγμα*, du Κανὼν ἀληθείας, comme Tertullien parle de la *regula fidei*, et des écrits d'Irénée comme de ceux du prêtre africain, se dégage la conclusion qu'ils ont vu le jour après l'apparition du Symbole.

Après avoir dit un mot d'Hyppolyte, prêtre romain du IId siècle, notre confrère passe à St Justin dont il interroge soigneusement les écrits et surtout le dialogue contre Tryphon, c. 85. Il établit un curieux et frappant parallèle entre le texte de ce chapitre et le symbole de Marcel d'Ancyre, puis, se demandant quelle est la cause de la coïncidence extraordinaire qui existe entre les idées et les expressions des deux écrivains, il n'a pas de peine à prouver que le texte de St Justin suppose une formule antérieure qui n'est autre que le Symbole. Il démontre que l'opinion qui trouverait dans les écrits de St Irénée et des Pères de son époque l'origine du Symbole va à l'encontre de la vraisemblance et des lois de la critique. Forts de ce témoignage de St Justin, nous pouvons fixer avec certitude l'origine de notre Symbole avant l'an 130 de notre ère.

M. Standaert groupe ensuite rapidement les textes d'Aristide l'apologiste, de St Ignace, de St Polycarpe,

du Pasteur d'Hermas et de la Διδαχή qui semblent signaler l'existence d'une formule de foi.

Avec l'an 130 de notre ère nous avons quitté l'époque de la certitude historique touchant la rédaction définitive du Symbole. Est-ce à dire que nous soyions réduits à formuler pour remonter plus haut de vaines et arbitraires conjectures? Harnack nous arrête au milieu du II^d siècle et refuse de s'avancer plus loin. Son opinion sur des écrits de S. Irénée et la force probante qu'il leur reconnaît devraient au moins le forcer à remonter d'une vingtaine d'années mais ce n'est pas tout.

Une tradition constante a fait remonter le Symbole jusqu'aux apôtres. C'est à celui qui s'inscrit en faux contre elle à prouver qu'elle nous trompe. Si l'on ajoute à cette tradition les témoignages de S. Ignace et des écrivains nommés plus haut, si l'on prend garde que la prédication apostolique telle que nous la rapportent les épîtres de St Pierre, de St Paul et les Actes des apôtres observe un ordre constant et que les apôtres eux-mêmes semblent parfois en appeler à un symbole ou tout au moins à une profession de foi, on ne trouvera pas notre conclusion exagérée lorsque nous croirons à l'existence d'une formule déterminée dès les temps apostoliques. Les raisons qui réclamaient un symbole au II^d siècle, existaient au berceau de l'Église. Seule d'ailleurs, une autorité apostolique pouvait donner au Symbole l'inviolabilité qui a fait son plus glorieux apanage.

M. Standaert termine son travail par l'examen de

ces deux questions : La formule apostolique était-elle identique au symbole de Marcel d'Ancyre? A quelle époque et par qui le Symbole reçut-il la forme qu'il conserva jusqu'au moment où l'Église crut devoir y introduire quelques articles explicatifs? En réponse au premier point notre confrère préfère l'opinion négative. Certaines expressions, qu'on trouve dans le Symbole romain, ne se rencontrent pas dans les écrits des apôtres et des pères apostoliques; d'autres qu'on y rencontre ne se retrouvent plus dans le formulaire du IVe siècle. Cependant les deux formules ne pouvaient présenter dans leur rédaction que des différences peu sensibles. Quant à la deuxième question, diverses conjectures amènent M. Standaert à placer cette rédaction vers la fin du Ier siècle sous le pontificat de S. Clément.

J'ai fini, Messieurs. Vous m'en voudriez d'abuser plus longtemps de votre patience. C'est avec confiance que nous abordons l'année 1894-1895. Nous espérons qu'elle sera digne de ses devancières. Nous n'aurons pas à rester inactifs car nous pouvons dire avec le laboureur du bon homme *La Fontaine :*

C'est le fonds qui manque le moins.

—

CERCLE AGRONOMIQUE
de l'Université catholique de Louvain.

—

ANNÉE ACADÉMIQUE 1893-1894.

Composition du bureau.

Président d'honneur : Mgr ABBELOOS, recteur magnifique de l'Université.
Président : M. le professeur DE MARBAIX.
1er Vice-Président : M. le professeur THEUNIS.

Membres étudiants du bureau.

2d Vice-Président : M. A. Pollet.
Secrétaire : M. J. Giele.
Secrétaire-Adjoint : M. N. Jadoul.
Trésorier : M. L. Van Naemen.
Bibliothécaire : M. H. Lejeune.

Membres :

MM. A. Brion, F. Beheyt, L. Bareel, R. Bayo, A. Dascher, V. Durant, C. Henriquet, H. Jacobs, H. Ledoux, J. Marneffe, Th. Onghena, J. Storme, E. Strick, G. 't Serstevens, Ch. Van Oostveldt, Bolly, E. Dessaim, J. Degave, de Lorgeril, J. Gesché, V. Guisset, Lescot, O. Torchet, W. Skarrynski, Van Hamont, H. Vander Heyde.

—

RAPPORT

sur les travaux du CERCLE AGRONOMIQUE, pendant l'année académique 1893-1894, présenté au nom de la commission directrice, par M. Jacques GIELE.

—

MESSIEURS,

Notre règlement si soigneusement élaboré par les fondateurs de notre Société, impose au secrétaire le devoir de venir, dès le commencement de l'année académique, vous rémémorer, dans un rapport général et substantiel, ce qu'a fait, pendant l'année précédente le Cercle Agronomique.

C'est cette tâche que je remplis aujourd'hui dans la mesure de mes forces :

Dans notre première séance tenue le 21 novembre il a été donné lecture, après l'installation du bureau, du rapport si remarquable de M. Petit sur les travaux du Cercle Agronomique pendant l'année 1892-93. J'eus ensuite l'honneur de vous donner le compte rendu des résultats obtenus dans le champ d'expériences établi au jardin botanique, sous la direction de M. le professeur Tykort. Voici en quelques mots les conclusions de ces expériences : la consoude ne mérite pas, comme plante fourragère, la réputation qui lui avait été faite. Les betteraves fourragères ont

donné un bon rendement; les sucrières, probablement à la suite d'une dose trop forte d'engrais azotés, étaient pauvres en sucre. Le maïs a donné un rendement très satisfaisant ce qui semble impliquer l'influence prédominante de l'azote, enfin les excellents résultats obtenus par les pommes de terre démontrent le rôle important de la potasse et prouvent le grand avantage qu'on obtient en se servant de tubercules entiers.

Dans une séance suivante M. Dascher nous entretint de la « diffusion », question si importante au point de vue de la sucrerie. M. Dascher passa successivement en revue les différents modes de transport, de lavage et de division des betteraves, il nous fit remarquer le double avantage du transporteur hydraulique qui tout en réduisant la main-d'œuvre, fait subir aux racines un lavage préparatoire, il nous décrivit successivement les laveurs à tambours et les laveurs à fiches de Ferdinand-Louis, le râpage, les différents procédés d'extraction du jus par presses hydrauliques, par force centrifuge et par diffusion. Après nous avoir décrit dans tous ses détails et avec une parfaite clarté le travail si important de la diffusion et la réduction au préalable des betteraves en cossettes et cela par le coupe-racine, il nous montra le jeu des trois soupapes, le fonctionnement de la batterie, la charge, la diffusion proprement dite et l'envoi du jus au mesureur: il termina en exposant le mécanisme des presses à cossettes lesquelles permettent l'expulsion d'une grande quantité d'eau de

manière à pouvoir utiliser ensuite le produit pour l'alimentation du bétail.

Dans trois conférences des plus instructives, notre dévoué vice-président M. Pollet nous a entretenus de la question si vaste et si importante de « l'alimentation et de l'engraissement ».

M. Pollet commença par étudier les conditions les plus favorables à l'élevage en examinant la valeur de la viande produite comparativement aux aliments utilisés; l'éleveur doit tenir compte, dit-il, du double but qu'il se propose d'atteindre à savoir : améliorer la qualité de la chair et augmenter le poids de la bête : augmentation qui dépend surtout du degré d'engraissement de l'animal.

Puisque l'alimentation employée doit tendre vers ce double but et être en même temps la plus économique possible, il s'ensuit que l'alimentation rationnelle doit être la base de toute exploitation lucrative. M. Pollet examine ensuite la relation nutritive ainsi que la relation adipo-protéique et démontre que la digestibilité des aliments ainsi que le pouvoir digestif de l'animal sont sous la dépendance d'un grand nombre de facteurs.

Parlant du rationnement, il appelle l'attention des éleveurs sur l'erreur préjudiciable qu'ils commettaient en prenant comme base de ration le poids vif absolu de l'animal, et en démontrant la défectuosité de celle-ci, il explique les écarts assez considérables qui existent entre les chiffres que les expérimentateurs fournissent. Enfin M. Pollet termine en expo-

sant, comme base de ration d'entretien, qu'un animal d'un poids vif de 500 kilos a besoin de 1 gramme de protoïne par kilogramme de poids vif avec une relation nutritive approchant de 1/7 et avec la réserve que les besoins varient avec le poids des animaux et que ces besoins sont relativement d'autant plus grands que le poids diminue.

M. Van Oostveldt nous entretint, dans une séance suivante, « de la question des phosphates ». Le fermier, nous dit le conférencier, est obligé d'acheter des engrais phosphatés puisque les éléments phosphorés disparaissent de la ferme par la vente du bétail, du lait, du fromage, etc. Quant au rôle physiologique des phosphates ceux-ci n'augmentent pas seulement la quantité des produits récoltés mais encore exercent une action des plus favorables sur leurs qualités. M. Van Oostveldt analyse ensuite le phosphate sous ses différentes formes : les superphosphates sont les meilleurs mais donnés en trop grande quantité sont plutôt nuisibles probablement à cause de leur plus grande diffusibilité; quant aux scories les bons résultats que procure leur emploi sont dùs plutôt à l'acide phosphorique qu'elles renferment qu'à la chaux. Enfin, en ce qui concerne les phosphates minéraux, ils n'ont qu'une faible action et les expériences de Smets et Schreiber montrent leur peu de valeur.

Quelle est la valeur de la tourbe employée comme engrais et comme litière? telle est la question que je tâchai de vous exposer dans une de nos dernières séances.

Après avoir décrit brièvement la composition et le mode d'extraction de la tourbe, je fis valoir les avantages de celle-ci : fixation plus forte de l'azote, durée plus longue de la litière, facilité d'emploi comme engrais soit qu'on l'enfouisse dans le sol soit qu'on l'emploie comme couverture, services qu'elle peut rendre comme fumier pour les semis de petites graines en servant de paillis. Cependant quelques inconvénients peuvent lui être attribués : ainsi s'il est vrai qu'elle préserve les sabots de l'animal de l'action corrosive du purin et des déjections, elle peut cependant, si on la laisse trop longtemps, provoquer l'échauffement du sabot et la déterrioration de la ferrure. Comme conclusion il faut admettre que l'usage de la tourbe est à recommander là où on peut faire servir la paille à d'autres usages.

Enfin M. Storme clôture l'année académique par l'exposé des procédés employés dans une industrie agricole, qui n'est guère connue en Belgique que dans les Flandres, *la culture et la torréfaction de la chicorée*. Habitant de ces contrées, M. Storme nous décrit ces procédés avec une compétence parfaite. Nous parlant d'abord de la culture de la plante il la suit successivement dans toutes ses phases, depuis le semis jusqu'à la récolte; il aborde ensuite le rôle industriel de son étude, il passe en revue le lavage des racines, leur découpage, le touraillage, enfin la torrifaction et le broyage; au moyen de dessins et de photographies recueillis dans les visites qu'il a faites en Allemagne et en Hollande il nous montre

les procédés les plus perfectionnés et ajoute ainsi un élément d'intérêt de plus à sa causerie si instructive.

J'ai terminé, Messieurs, l'exposé des travaux du Cercle Agronomique, mais avant de clôturer ce travail, permettez-moi d'être votre interprète pour exprimer toute notre reconnaissance à nos éminents président et vice-président MM. les professeurs De Marbaix et Theunis qui montrent le grand intérêt qu'ils portent à notre Cercle en daignant assister à nos séances.

La reconnaissance! c'est une des vertus les plus chères au cœur des étudiants de l'Université de Louvain, cette année encore nous l'avons prouvé en offrant, à notre cher et vénéré Président, son buste comme gage de notre admiration et de notre affection.

Merci donc à nos maîtres pour le dévouement qu'ils veulent bien nous témoigner! Ils nous continueront, nous en sommes persuadés, leur généreux concours, moins que jamais leur zèle et leur sollicitude ne nous ferons défaut.

Encouragés par leurs exemples, soutenus par leur haute influence et leur autorité, nous saurons affermir notre Association et nous ferons de l'année que nous inaugurons une année de succès et de prospérité.

—

Taal-
en Letterlievend Studentengenootschap
MET TIJD EN VLIJT.

—

BESTUUR (1).

Eere-Voorzitter : Hoogeerwaarde Heer ABBELOOS, rector magnificus.
Voorzitter : Dr P. G. H. WILLEMS, hoogleeraar.
1e Ondervoorzitter : Joris HELLEPUTTE, hoogleeraar en volksvertegenwoordiger.
2d Ondervoorzitter : Dr P. ALBERDINGK THIJM, hoogleeraar.
1e Schrijver : Em. VLIEBERGH, student.
2e Schrijver : K. VAN DEN BUSSCHE, id.
Boekbewaarder : Eerw. Heer CAEYMAEX, id.
Penningmeester : Fr. MEEUS, id.
Raadslid : Eerw. Heer SENCIE, hoogleeraar.
» Em. VANDER MYNSBRUGGE, student.

EERELID.

Hoogeerw. Heer CARTUYVELS, onderrector der Hoogeschool.

---

(1) Voor 't jaar 1894-1895 werden de volgende veranderingen aan het bestuur gedaan : 2e *schrijver*, Em. Vander Mynsbrugge ; *raadsleden*, Eerw. heer Sencie, hoogleeraar, en Hub. Van Houtte.

WERKENDE LEDEN.

Dr P. Alberdingk Thijm, hoogleeraar; H. Allaeys (1); Eerw. heer Caeymaex; Eerw. heer Camerlynck; H. Cools; F. Curters; J. Delaey; Eerw. heer Desmet; Eerw. heer Dupont, hoogleeraar; L. Goemans; Habets; J. Helleputte, hoogleeraar en volksvertegenwoordiger; Eerw. heer J. Jansen; A. Heyvaert; A. Lambert; Dr Lecoutere, hulpleeraar; F. Maertens; F. Meeus; Eerw. heer Peeters; Eerw. heer Poels; Eerw. heer Sencie, hoogleeraar; Eerw. heer Simons; Eerw. heer Smets; Em. Tykort, landbouwkundige; K. Vanden Bussche; Em. Vander Mynsbrugge; P. Van Hove, advokaat; H. Van Houtte; J. Van Linthout, drukker; Eerw. heer Van Walleghem; H. Veltkamp, advokaat; E. Vliebergh; Dr P. Willems, hoogleeraar.

BIJWONENDE LEDEN.

Eerw. heer Aertgeerts; H. Ampe; Eerw. heer Appelmans; Eerw. heer Asselberghs; E. Baetens; A. Bauwens; R. Berat; Eerw. heer Bidez; Boon-Hecking, handelaar; Eerw. heer Bosteels; M. Boucqueye; Brabants; Eerw. heer Broeckx; H. Brutsaert; Eerw. heer Fl. Butaye; Eerw. heer A. Camerlynck; F. Dazert; De Coninck; K. De Gheldere; H. De

(1) De leden wier beroep niet aangeduid is, zijn studenten.

Kerckhove d'Exaerde; O. Demeester; J. Denecker; Eerw. heer Dens; C. De Queecker; De Quinnemare; P. De Raedt; E. Descamps, hoogleeraar; Edm. Desaegher; H. Desaegher; Eerw. heer R. Desaegher; L. Deschepper; Eerw. heer Desmet; H. Devel; J. Devos; J. De Vuyst; J. De Weerdt; Eerw. heer De Wilde; E. De Winde; Eerw. heer D'Hondt; J. D'Hondt; E. Dobbelaere; Eerw. heer J. Eggers; A. Feys; J. Gheyssens; G. Gillon; Goelens; J. Goemaere; A. Gottignies; A. Govaerts; P. Helleputte; Eerw. heer Hemeryck, hoogleeraar; Eerw. heer Hermans; E. Holm; H. Hostens; Houben; C. Houtsaegher; L. Isebaert; Eerw. heer Jannes; Eerw. heer Janssens; Eerw. heer Kempeneer; Eerw. heer Kennes; K. Kockerols; J. Lagae; J. Laigneil; Eerw. heer Lamotte; H. Lepaige; L. Leuridan; S. Lindekens; H. Loonus; J. Loosveldt; J. Louagie; Eerw. heer Maere; Jan Mahieu; P. E. Martens, hoogleeraar; J. Meeuwissen; F. Mennes; Eerw. heer Mercelis; Eerw. heer A. Michiels; Eerw. heer Michiels; P. Moulaert; L. Muys; A. Nyssens, hoogleeraar; Nyssens; A. Opsomer; A. Peel; R. Peel; L. Perquy; V. Pieters; F. Praet; Eerw. heer Raeymaekers; H. Reynaert; M. Reynaert; O. Reynaert; J. Rollier; Eerw. heer Sadonis; Eerw. heer Sas; Eerw. heer Scheiris; F. Schollaert, volksvertegenwoordiger; Schöller; E. Seyens; A. Snick; Eerw. heer Standaert; J. Storme; Eerw. heer Swolfs; F. Tyrell; Eerw. heer Valvekens; Van Battel; J. Van Biervliet, hoogleeraar; L. Van Canneyt; H. Vande

Moortele; Vander Ouderaa; Eerw. heer Vande Weghe; Eerw. heer Van Dormael; L. Van Dorpe; Van Haelst; Eerw. heer A. Van Hove; Eerw. heer Van Langendonck; J. Van Linthout; J. Van Neste; Van Opdenbosch; Van Ryswyck; Vanstappen; A. Vermeersch; Vermeulen; G. Verriest, hoogleeraar; J. Verwilghen; H. Veys; R. Von Lennep; Eerw. heer Walravens; Eerw. heer Wouters; Eerw. heer J. Yzerbijt.

—

VERSLAG

der werkzaamheden van het taal- en letterlievend studentengenootschap MET TIJD EN VLIJT, gedurende het schooljaar 1893-1894, door den heer Em. VLIEBERGH.

—

ACHTBARE HEEREN,

Den avond van 27 October 1893 kwamen de oude leden van 't Genootschap met eenige nieuwlingen voor de eerste maal bijeen in 't Studentenhuis.

Hoogleeraar Willems heette ons allen hartelijk welkom : welkom aan de ouden die moesten voortgaan in den ingeslagen weg en werken om veel nieuwe leden bij te werven onder de studenten van al de Vlaamsche gouwen; welkom aan de jongeren die hier hunne Vlaamsche letterkundige opvoeding komen voltooien, de Vlaamsche pen en 't Vlaamsche woord leeren hanteeren om later, in den werkdadigen strijd geworpen, deugdelijk werk te kunnen verrichten.

Op de tweede vergadering, zijnde den vrijdag 3 November, moest, volgens onze keure, het bestuur hernieuwd worden.

Op voorstel van den heer Voorzitter werden de twee heeren ondervoorzitters, hoogleeraren Helle-

putte en Alberding Thijm, met algemeen handgeklap in hun ambt behouden.

M. Meeus, bij eerste stemming als 1sten schrijver van 't Genootschap uitgeroepen, zegde die bediening onmogelijk te kunnen aanvaarden. Daarna werd het bureel als volgt volledigd :

1e schrijver, E. Vliebergh.

2e schrijver K. Van den Bussche.

Geldwaarder, F. Meeus.

Boekwaarder, Eerw. Heer Caeymaex.

Lid van het bestuur, hulpleeraar Sencie.

Uw verslaggever had de eer onze werkzaamheden te beginnen met zijne voordracht over *De soldatenkwestie in Belgenland.*

Na te hebben gewezen op het klein geloof dat onze militaristen hechten aan de verdragen van 1831 en 1839 hield hij staan dat zelf, bestonden die verdragen niet, noch Frankrijk noch Duitschland langs Belgenland malkander zouden op 't lijf vliegen. Hij steunde zijne zienswijze op het gedacht van kolonel De Saegher en op dit van Ch. De Mazade uitgedrukt in zijn werk *L'Europe et les neutralités : la Belgique et la Suisse.*

Daarna besprak hij de verschillige soldatenstelsels. Het huidig stelsel, *loting met plaatsvervanging,* het *alleman soldaat,* de *persoonlijke dienstplicht,* de *gewapende natie* en het *vrijwilligersleger* waarvan hij voorstaander is. Mochten er nochtans geen toereikend getal vrijwilligers opkomen, dan is hij van gedacht dat de begoeden, die zelf hunne wapenrus-

ting kunnen bekostigen, zouden mogen tot den dienst gedwongen worden. Ook diende de burgerwacht op eene meer ernstige wijze te worden ingericht.

In de zitting van 17 November vergastte ons Eerw. Heer Jansen met zijn schoon werk : *Eenige beschouwingen over den oorsprong der Vlaamsche letteren.* Na ons in 't korte het verval der heidensche kunst en het opkomen van de christene kunst te hebben geschetst, bespreekt Eerw. Heer Jansen den oorsprong der Dietsche taal. Hij wijst er op hoeveel onze taal en letteren te danken hebben aan het Christendom, inzonderheid aan de nederige kloosterlingen die de volkssagen opschreven en aan de geloofspredikers als St Amandus en St Willebrordus die de Dietsche taal tegen den Gallischen invloed verdedigden.

Voorts bespreekt hij de Karlssagen, het Roelandslied en de Arthurssagen die dank aan de zwervende ambachtslieden en de reizende minnezangers overal bekend geraakten en bij klein zoowel als bij groot t'huis behoorden.

Op eene vraag aangaande dit werk antwoordde heer ondervoorzitter Alberdingk Thijm dat het grondgedacht van *Van den Vos Reinaerde* eigentlijk uit Arabiën oorspronkelijk is, maar het moeilijk te zeggen ware welke der twee bewerkingen, de Vlaamsche of de Fransche de eerste geweest is, daar de middeleeuwsche dichters niet zooveel nieuwe onderwerpen te behandelen zochten, maar bestaande onderwerpen bewrochten volgens den aard en de eigendommelijkheid van hun volk.

De zitting van 24 November was wel gevuld. Na 't lezen van het allezins merkwaardig verslag dat advokaat Vande Vyvere gemaakt had over de werkzaamheden van ons Genootschap gedurende het verloopen schooljaar, las Eerw. Heer Simons ons eene aantrekkelijke studie over de Rederijkers van Lier.

Lier had twee rederijkerskamers : *De groeiende Boom* en *De Ongeleerden*, de eerste onder het patroonschap van den H. Gumarus, de tweede onder dat van Ste-Anna.

In den beginne speelden de Kamers enkel ter gelegenheid van den Lierschen Ommegang; hun geliefd stuk was *Het spel van St-Gumarus*. Weldra echter werden de vertooningen menigvuldiger en ten jare 1488 gaven de Liersche rederijkers een landjuweel.

Met de Renaissance begint het verval der rederijkers, het volk verstaat ze niet meer. Ongeveer op ditzelfde tijdstip worden de machtige heeren lid der rederijkkamer alleen om hunne politieke gedachten door te drijven. Door de Fransche omwenteling verboden, poogden de Liersche rederijkers hunne kamer recht te houden maar te vergeefs.

Bij zijn ontbinden telde *De groeiende Boom* nog 140 leden.

Daarna besprak Eerw. Heer Smets het werk van Eerw. Heer Jansen. 't Was lijk een dier tornooispelen waarvan wij in oude boeken lezen : behendig slaan, maar zoo behendig afweren. De oorspronkelijkheid van het Roelandslied kwam bijzonder op het tapijt.

De invloed der hertogen van Burgondiën op de Vlaamsche taal was het onderwerp dat de heer E. Vander Mynsbrugge ons in de volgende zitting voordroeg.

Fransche taal en Fransche zeden waren reeds met het huis van Dampierre binnengeslopen, maar het was bijzonderlijk onder de Burgondiërs dat zij hier veld wonnen. De edellieden werden door den glans van het Burgondisch Hof verblind, en gelijk het ongelukkiglijk te veel gebeurt, de hooge burgerij aapte de edelen na.

Het volk echter bleef zijne taal getrouw : bewijs het verdrag gesloten met hertog Jan zonder Vrees waarin de taalrechten der Vlamingen erkend en bekrachtigd werden, bewijs de handelwijze van Philips den Goede die telkens hij Vlaanderen noodig had het in het Vlaamsch aansprak en den Vlaamschen eischen toegaf, maar van eenen anderen kant de Fransche taal deed klinken wanneer het lot hem gunstig was geweest.

De heer Voorzitter bedankte M. Vander Mynsbrugge voor zijne lezing en benoemde hem tot bestuurlid van ons Genootschap.

't Scheen den heere H. Cools dat er wat meer dichterlijkheid moest zijn in onze vergaderingen, daarom las hij ons in de zitting van vrijdag 15 December twee vertalingen uit Longfellow : *Balders dood* en *Zomerregen*. 't Waren kloekgebeitelde en tevens vloeiende verzen die bij den heer Cools aanleg tot dichten verraden, maar die, lijk hoogleeraar

Alberdingk Thijm op het einde der vergadering deed opmerken voor de toehoorders veel zouden gewonnen hebben door eene meer klare en meer nadrukkelijke voordracht.

Brugge-zeehaven dat te dien tijde in vele bladen besproken werd, gaf den heer F. MAERTENS het onderwerp voor eene aantrekkelijke en gegronde lezing.

Kind van 't oude Venetië uit het noorden droomt hij voor zijne moederstad een Brugge als dat van weleer.

In de xv^e^ en xvi^e^ eeuw ging Brugge ten onder door de onlusten tijdens Maximiliaan's bestuur en door het verzanden van het Zwijn. Waarom het oude Zwijn niet door eene vaart vervangen en alzoo Brugge weer met de zee in verband stellen ?

Daarna deed de heer Maertens ons het ontwerp uiteen der heeren Coison en Cousin bestaande uit eene voorhaven te Heyst, een vaart van Heyst naar Brugge en eene haven te Brugge.

Om te eindigen werd ons opvolgentlijk getoond hoe Brugge's herleven hoogst wenschelijk is voor West-Vlaanderen en voor heel het land, hoe eene aanleghaven op onze kusten, voor de snelle zeevaart heel te stade kwam, hoe Heyst door de ligging der zandbanken de beste plaats ware voor zoo eene haven en hoe ten laatste alles laat voorzien dat Brugge's-zeehaven goede zaken maken zou.

Het warm handgeklap dat den heer Maertens bij zijn aftreden begroette, bewees dat hij zijne aanhoorders voor zijn gedacht had gewonnen. 't Was ook in

deze zitting dat er 25 fr. gestemd werden als bijdrage voor het oprichten van eene gedenkzuil, Andreas De Weerdt ter eere.

In de volgende zitting kregen wij : *Eenige beschouwingen over de christene opvatting der Geschiedenis* ten gehoore van Eerw. Heer A. Camerlynck.

In verhevene bewoordingen gaf hij ons een vlug overzicht der gansche geschiedenis, overal wijzende op de hand der Voorzienigheid die de volken leidt volgens hare goddelijke inzichten.

't Ware moeilijk om zeggen wat meest in 't werk van Eerw. Heer Camerlynck bewonderd werd : edelheid van gedachten of verhevenheid van uitdrukking.

De bespreking van het werk van M. Maertens : *Brugge-zeehaven* stond ook op het dagorde. Uw verslaggever deed opmerken dat bij de oorzaken van Brugge's verval door schrijver aangeduid, men nog het verlies van het monopolium der Hanse moest voegen, te wijten aan de opkomst der vrijhandelsgedachten. Voorts werd ook nog het welgelukken dier grootsche onderneming in twijfel getrokken. Maar M. Maertens was daar om zijne gedachten te verdedigen en zijne zienswijze te doen doorgaan.

Het onderwerp *Brugge* werd in de volgende zitting voort behandeld door M. J. Delaey die ons de geschiedenis van Brugge's eerste tijden schetste. Beurtelings handelde hij over de bediedenis van den naam der stad, het opbouwen van twee verschansingen op haren bodem, de bijzonderste gebouwen die er prijkten en het aangroeien der bevolking tot de XIe eeuw.

Spijtig dat M. Delacy ons daarbij niet verhaalde hetgeen nu nog van het oude Brugge is overgebleven en hetgeen de Bruggelingen nu doen om den roem hunner moederstad in eere en waarde te houden.

Gij zoudt mij van onvolledigheid beschuldigen, Mijne Heeren, moest ik hier niet in 't voorbijgaan het avondmaal herdenken van 31 Januari 1894 : gezellig vriendenfeest waarvoor uw verslaggever de inrichters in 't bijzonder en de leden in 't algemeen hartelijk dank zegt.

In de zitting van 9 Februari las ons de heer K. Van den Bussche een prachtige studie over *Aya Sofia* van Dr Schaepman.

Na ons in 't kort het hoofdgedacht van het stuk te hebben uiteengedaan, en ons te hebben gezegd hoe het komt dat Dr Schaepman in het Oosten zijn onderwerp is gaan halen, gaf hij ons eene klare ontleding van het stuk en deed er ons door gepaste aanhalingen al het schoone en het grootsche van verstaan.

Daarna volgde eene bespreking tusschen den heer hoogleeraar Alberdingk Thijm en de Eerw. Heeren Camerlynck en Smets om te weten in hoeverre de Germaansche volkstammen, die het Roomsche keizerrijk omverwierpen, den naam van barbaren verdienen.

Guido Gezelle kwam zijne *Tijdkransen* uit te geven. Dat verschafte aan Eerw. Heer Caeymaex de gelegenheid ons over den dichter te spreken.

Na ons kennis te hebben doen maken met Gezelle en zijne werken, sprak Eerw. Heer Caeymaex in 't bij-

zonder over zijnen laatsten dichtbundel. Gezelle is geen van die idealisten, van die dichters die zwevende verre boven onze alledaagsche wereld, bezingen wat hun geest daar mocht scheppen.

Grootsche en lange werken maakte hij niet, maar alles in de natuur, en bij voorkeur het kleine en nederige is hem lief. Hij verstaat de taal van een druppel water, van een riethalmtje, van een schrijvertje : overal met St Augustinus leest hij God.

Puntdichtjes maakte hij ook in zijne luimige stonden, bewijs : het geestige stukje op den pastoor van Nieuwpoort. Gezelle dichtte ook kerkzangen over in 't Vlaamsch en is bij voorkeur West-Vlaanderens gelegenheidsdichter voor eerste missen, eerste communiën. enz. Spijtig dat hij soms wat te weinig gebruik maakt van zijne schaar, en misschien soms wat te realist is. Spreker staafde zijn gezegdens door het lezen van menig stukje uit de *Tijdkransen*. Geestdriftig werd Eerw. Heer Caeymaex bij zijn aftreden begroet; bij alle aanhoorders had hij bewondering voor den genialen doch eenvoudigen. West-Vlaamschen priester gaande gemaakt.

In de volgende zitting had uw verslaggever de eer te spreken over de verdragen van 1839 in verband met onze onafhankelijkheid.

Ingezien den uitleg door den bijzondersten opsteller van de verdragen er aan gegeven, ingezien eenige geschiedkundige feiten die ons toonen in welken zin de mogendheden die verdragen verstaan, besluit hij dat die verdragen ons eene zekere soldatenmacht

opleggen; maar onze militaristen kunnen daarmede geenszins hunne overdrevene eischen verrechtvaardigen.

Daarna las ons de heer H. Allaeys een schoon werk : *Over onze taal en haren naam.*

Gouwspraken, zegde hij, moeten wij studeeren, mogen wij met de bewoners der Gouwe spreken en schrijven, maar eene algemeene taal is noodzakelijk.

De algemeene taal is deze die uit alle gouwspraken alles aanvaardt wat deugdelijk is volgens de taalwetten en den geest onzer sprake. Hoe moet die taal heeten? Geen Vlaamsch, geen Hollandsch, geen Nederduitsch, maar *Dietsch*, dat is eene algemeene benaming, de oudste naam onzer taal, nu nog in gebruik bij het volk en bij onze beste schrijvers.

M. Habets had geen vrede met het woord Dietsch. Wie gebruikt dat? Dat is dichtertaal; waarom niet liever Nederlandsch gezegd?

Daarop antwoordde de heer Allaeys dat Nederlandsch niet algemeen genoeg is, en aanvaard wordt als zijnde de taal van Noord Nederland alleen.

Onze geachte heer Voorzitter sloot deze bespreking met eenige geleerde opmerkingen over het woord Dietsch dat, zegt hij, niet zoo zeer buiten gebruik geraakt is als M. Habets het beweert.

Dietsch komt van het Germaansch Diot, vanwaar het woord Duitsch ook afstamt; ie, uu, ui, zijn klankverwisselingen die wij nog in andere woorden aantreffen, bij voorbeeld in dier en duur.

Zoodat het woord Dietsch bijzonderlijk zou gepast

zijn om de taal dier streken aan te duiden waar de klank *ie* in stede van *uu* gebezigd wordt. Hij ziet er geen bezwaar in het woord Dietsch als algemeene naam te aanvaarden, maar heeft ook geene bijzondere redens om 't woord Nederlandsch te verwerpen.

De laatste vergadering van 't schooljaar hielden wij den 20 Mei 1894.

Eerw. Heer VAN BATTEL las ons een leerrijk werk over : *Het dichtgevoel in Feith en Bilderdyck.* Na eene korte schets der Vlaamsche letterkunde dwars door de eeuwen houdt hij stil bij de dichtkunst der XVIIIe en XIXe eeuw die men in de dichters Feith en Bilderdyck kan verpersoonlijken.

Beiden werden geboren in de XVIIIe eeuw, beiden werden beheerscht door een christelijk gevoel, in den beginne van hun leven waren zij door nauwe vriendschapsbanden verbonden, maar welk verschil in hun dichten?

Feith is de man der XVIIIe eeuw, heel en gansch bemeesterd door het sentimenteel gevoel, alles bij hem is zwaarmoedig, treuren is alles wat hij in den mensch vindt. *Het Graf* spreekt wel van sterven, maar denkt niet eens aan de verrijzenis. Feith was medegesleept door de gedachten zijner eeuw ook werd hij meer geprezen dan zijn tijdgenoot Bilderdyck die zich van al dat gemaakt en valsch gevoel wist te ontmaken en als baanbreker en voorlooper optrad van de oprechte en ware kunst die in de XIXe eeuw in eere en waarde moest hersteld zijn.

Werd Bilderdijk niet altijd naar waarde geschat,

de XIX[e] eeuw met hare meer volksgezinde gedachten heeft in hem benevens een geleerde taalkenner een der eerste Nederlandsche dichters erkend.

Al de aanwezigen stemden zekerlijk in met de woorden van den heer Voorzitter, die Eerw. heer Van Battel geluk wenschte met zijn schoon en bestudeerd werk.

Daarna volgde de bespreking van het werk van M. Allaeys waarin de ondervoorzitter, hoogleeraar Alberdingk Thijm deed opmerken dat men tot nu toe in 't Algemeen Nederlandsch Woordenboek niet genoeg op de gewestspraken gelet had. Hij hoopte dat dit ging beteren.

Daar hebt gij, Mijne Heeren, verslag over de werkzaamheden van *Met Tijd en Vlijt* gedurende het schooljaar 1893-1894. Gij ziet dat ons Genootschap niet onledig bleef, 't is te hopen dat uw verslaggever voor 't schooljaar dat wij komen in te gaan hetzelfde zal mogen zeggen.

—

LANDBOUWKRING.

—

SAMENSTELLING VAN HET BUREEL.

Voorzitter : de heer Onghena.
Schrijver : de heer Storme.
Schatbewaader : de heer Iserbyt.

LEDEN.

De heeren :
Beheyt, Brion, Dascher, Eylenbosch, Giele, Hendricx, Jacobs, Van Oostveldt, Welvaert, Van Kerckvoorde, Leynen, Van Naemen, Van der Heyde, Verdoolaeghe, Schoonjans, Christiaens, Reynaert, Rubbens, Bruggeman, Van Boxstaal, Haentjens, Smeyers, Daniels, Rosen.

—

VERSLAG

over de werkzaamheden van den LANDBOUWKRING, gedurende het schooljaar 1893-1894, door Jul. STORME.

—

MIJNE HEEREN,

Onze Kring werd daartoe ingesteld, om aan de jongeren in landbouwkunde en landbouwwezen het middel ter hand te stellen zoo niet met welsprekendheid, dan toch met gemak en vloeiend woord, ons buitenvolk op de hoogte te stellen der hedendaagsche landbouwwetenschap; om het met de glansrijke studiën van zooveel begaafde leeraars uit België of den vreemde voor te lichten, en onzen boerenstand op eene hoogte te brengen dat hij, zedelijk gesproken, noch voor Duitschen noch voor Engelschen moet onderdoen, gelijk hij er nu, op stoffelijk gebied niet moet voor buigen!

't Is dan ook met genoegen dat ik in dit algemeen verslag bestatigen mag dat nimmer zooveel leden deel maakten van onzen Kring, en dat zijne vergaderingen — talrijker misschien op andere jaren — in belang en nut door geen voorgaande overtroffen werden. Ik hoop, Mijne Heeren, dat uwe werkzaamheid, uw verlangen naar vlaamsche spreek- en schrijfvaardigheid, den Landbouwkring tot eenen nog hoogeren luister zal weten te brengen.

Mogen wij dan niet met genoegen en met hoop in de toekomst dezen 9n jaargang aanvangen? Mogen wij er niet op rekenen dat het hier de wieg zal zijn der Vlaamsche landbouwwetenschap, noodiger dan alle andere? Noodiger inderdaad, omdat geen vak zooveel belang oplevert, als de landbouwkunde, daar ons volk door en door landbouwer is; noodiger omdat in geen vak de taal zoo eene belangrijke rol speelt. Immers een groot gedeelte der belgische landbouwbevolking is vlaamsch, geheel het onderwijs integendeel is fransch, en 't mag wonder heeten, zoo, bij zulk een gebrek aan eigene woorden en uitdrukkingen, die wetenschap zoover bij onze boeren is doorgedrongen, dat deze eene eereplaats op Europa's grond verdienen!

Schept dus eene taal, Mijne Heeren, want wetenschappelijk Vlaamsch moet nog geheel en gansch geschapen worden. Schept ze! al ware 't enkel, met naar geest en ziel van ons eigen vlaamsch-zijn, uwe voordrachten met volkswoorden en volksuitdrukkingen als te doorweven, en ze alzoo burgerrecht in de wetenschap te doen krijgen.

Ik weet het, 't is dikwijls geheel lastig. Doch spreekt de E. H. Meersman en andere met hem, niet vloeiend over zuren, avezuren, zerpen, enz. en schrijft Dr Depla in kundig vlaamsch niet heel verstaanbaar over levelingen en andere geneeskundige onderwerpen? Veel kunnen wij onder dit opzicht tot stand brengen, veel zaken met eigen, waren, duidelijken naam doopen, veel zaken recht noemen die andere weten-

schappelijke talen tot wantalen gemaakt hebben, omdat men ze vroeger niet goed kende. Zoo is de fransche taal onder oogpunt der wetenschap gemaakt; doch, laat het mij zeggen, mismaakt en misgroeid tot de ware opvatting der zaken te doen vergeten!

Aan ons, aan u, Mijne Heeren, eene nieuwe, duidelijke en nauwkeurige taal op de wetenschap te schoeien!

Ik mag zeggen dat wij dit verleden jaar, onder dat opzicht niet ten achteren zijn gebleven, en ik reeds de stonde te gemoet zie, dat er hier zal gesproken worden van : ondeelen, levelingen en meer andere woorden door vlaamsche meesters geschapen in zaak van levensleer, scheikunde, natuurkunde, enz.

* *
*

In onze eerste zitting, den 10 November 1893, ging men over tot het kiezen van een bestuur : de heer Th. Onghena werd tot ondervoorzitter, uw dienaar tot schrijver, en de heer Iserbyt tot penningmeester benoemd.

Onmiddellijk daarop opende de Ondervoorzitter de reeks der voordrachten met eene lezing over den redetwist, ten dien tijde ontstaan tusschen den heer landbouwkundige De Caluwe en zekeren J. N. die den eerstgenoemde aanviel ter oorzake van een artikel dat de heer De Caluwe in *De Landbode* geschreven had, onder hoofding : *De graslanden en de hooitijd*. — Hetgeen hier gebeurd was, staat ons allen

te wachten. Niemand van ons of hij zal ter gelegenheid van een of ander schrijven of spreken, zonder de minste reden door het domme vooroordeel en de oude slenter verweten worden, de paalvaste wetten van levensleer en landbouwkunde te willen voorhouden... zonder zelf te boeren!...

Wij weten tot hoe ver zulke verwijten den geleerden heer De Caluwe kunnen treffen. Wij weten dat zij in 't geheel niet boerden, die aan de schitterendste uitvindingen van landbouwscheikunde, dier- en plantenleer hunnen naam gehecht hebben. Doch deze gemoedstemming ten opzichte der landbouwkundigen bestaat somtijds te lande, en zij moet ons nog meer aanzetten om hier onverpoosd te werken, ten einde onze wetenschap volkomen meester te worden, en later geene teleurstellingen tegen te komen.

Twee volgende vergaderingen werden ingenomen door het geven en het bespreken eener voordracht van M. Van Oostveldt over het *phosphoorzuur*.

Spreker deed ons achtereenvolgens zien hoe noodzakelijk phosphoorzuur voor de planten is, en welke gewichtige rol het speelt in de landbouwkunde, die streeft naar vermeerdering zoo van de hoeveelheid als van de hoedanigheid van den opbrengst.

Wij volgen met hem alle verwisselingen, verbindingen en ontbindingen die het phosphoorzuur in het planten- en in het dierenleven ondergaat.

Landbouwers die geen phosphoorzuur op hunne gronden brengen, moeten ze noodzakelijk verarmen. Wij weten allen welke betreurlijke uitslagen men

bekomen heeft gedurende de jaren dat men uitsluitelijk stikstofzure soda of zwavelzuren ammoniak gebruikte.

Men behoeft eerst en vooral, zijnen grond te kennen; 't is juist, omdat men deze kennis niet bezit dat men onbeduidende zoo niet nadeelige uitslagen bekomt, hetgeen dan later de landbouwer doet zeggen : laat de voordrachtgevers maar praten, ik ken mijnen grond best.

In de proefnemingen is de ontleding van den grond door de plant zelf allernoodzakelijkst. Deze ontleding kan geschieden in het veld of in teeltpotten. Men bemerke nochtans dat teeltpotten voordeeliger zijn voor het opslorpen der meststoffen, omdat alles er met meer zorg gedaan wordt, zoodat van deze omstandigheid moet rekening gehouden worden.

Manier van gebruik van iedere phosphoorzuurhoudende meststof, en hoeveelheid kwamen evenzoo op het tapijt.

Na de zaak aldus beschouwd te hebben, maakte M. Van Oostveldt de vergelijking tusschen de verschillige phosphoorzure zouten.

Spreker volgt van nabij de proeven en de werken van onze verdienstelijke heeren Smets en Schreiber. Metaalslakken zouden meer dan 50 % der waarde van overphosphaten gelden. Minerale phosphaten waren slechts in uitzonderlijke gevallen te bezigen, omdat ze bijna geene vruchtbaarmakende waarde hebben.

Dit alles wordt met gansche bladzijden van gedane proefnemingen gestaafd.

In weiden moet men de snelle werking van metaalslakken aldus uitleggen : Gestrooid voor den winter, zijn zij blootgesteld aan regen en sneeuw waarin koolzuur opgelost is, en vermits het phosphoorzuur der metaalslakken oplosbaar is in koolzuurhoudend water, zoo kan hun phosphoorzuur gemakkelijk in den grond doordringen. Evenzoo de kalk in metaalslakken bevat, ontbindt organieke bestanddeelen, en het koolzuur dat vrij wordt, oefent dezelfde werking uit als zoo even.

M. Van Oostveldt is dan overtuigd voorstaander der metaalslakken die hij vooral aanprijst voor oostelijk België.

Een en ander wordt van deze ten anderen ongemeene schoone voordracht afgedongen.

Uw schrijver stemde met den spreker in om het gedacht te bestrijden dat men te groote waarde hecht aan hetgeen er na het eerste jaar van de onoplosbare minerale phosphaten overblijft in den grond. Op een der grootste landbouwgoederen van Saksen, waren jaren lang buitengewone hoeveelheden phosphoorzuur aan den grond gegeven zoodat er voor vele jaren voorraad hadde moeten zijn. Twee oogsten naeen konden nochtans geene genoegzame hoeveelheid phosphoorzuur in den grond vinden, en het tweede jaar moest er gemest worden onder oplosbaren vorm. Dit werd ten anderen door Maercker en elders door Liebscher en Kunze, in de *Deutsche landwirtschaftliche Presse* bevestigd.

In de eerste zitting na nieuwjaar deed uw schrijver den *Kweek en de bewerking der chicorei* uiteen. 15.

Een onderwerp zoo nieuw voor allen en zoo uitgestrekt, leide natuurlijk tot de minste bijzonderheden.

De Chicoreikweek was aan 't order van den dag. Hooge prijzen werden zoo voor het tegenwoordige als voor de toekomst betaald. Daarom niet gemeend dat een terugkeer onmogelijk is, daarom vooral niet te geestdriftig tot het bouwen van hasten of droogerijen overgegaan, zooals men dit jaar ongelukkiglijk gedaan heeft.

De plant werd beschouwd in hare verschillige deelen, in haren oorsprong en hare soorten; in den grond, de bebouwingsvoorwaarden en bewerkingen gelijk zij in België, Holland, Duitschland en Frankrijk plaats hebben.

Daarop volgde het droogen der wortelen, die na de wassching aan de droogers verkocht worden, om tot gedroogde wortelen of chicoreiboonen gemaakt te worden.

Hasten of droogerijen vindt men in alle gemeenten van een groot gedeelte van West-Vlaanderen. Oude en nieuwe, inlandsche en vreemde worden door den spreker in hunne bijzonderheden beschreven en onder malkaar vergeleken. Aan de stelsels met enkele plaat en eenen afkoeler wordt de voorkeur gegeven.

Doch aan dit zooals aan de andere stelsels moeten verbeteringen gebracht worden. Ongelukkiglijk, alle pogingen bleven tot nu toe zonder uitslag.

De gedroogde wortels of boonen worden in ruime maat in België gebruikt. Niettegenstaande worden jaarlijks omtrent 50,000,000 boonen, gelijkstaande

met 200,000,000 groene wortelen naar den vreemde, bijzonderlijk naar Frankrijk, Engeland, Duitschland, Italië, Zwitserland, de Vereenigde-Staten, enz. uitgevoerd.

De boonen worden door de chicoreibranders aangekocht die ze ofwel tot fijn poeder of tot min of meer grove korrels malen na ze gebrand te hebben.

Weinig of geene van deze voortbrengsels worden uitgevoerd, om reden van de hooge rechten overal er op geheven. De jaarlijksche uitvoer gaat de 2,000,000 niet te boven. Integendeel vreemd, vooral fransch poeder, komt ons mededinging aandoen.

Omtrent 11,000 hectaren worden hier met chicoreien bezaaid. Hetgeen wil zeggen dat de oogen der landbouwvrienden zich ook naar deze plant wat meer zouden mogen wenden. Op den kweek is weinig te zeggen, doch het zijn vooral de handelsbetrekkingen die moeten veranderd worden : Betere stelsels, meer eerlijkheid en beschermende rechten, ziedaar wat den chicoreikweek moet opbeuren, want de tegenwoordige prijzen kunnen niet blijven bestaan, voor eene plant, die in gelijking van andere, weinig gebruikt wordt, en waarvoor de goede of slechte uitval van den opbrengst, hoe klein het verschil ook weze, overvloed of te kort veroorzaakt en lage of hooge prijzen medebrengt.

M. Giele sprak in eene volgende vergadering over de *Fruitboomen*. Hij deed nauwkeurig de bewerkingen van den grond uiteen, alsook de zorgen die aan de planten moeten gegeven worden vóór het planten,

bij de verplanting en de eerste jaren na dat zij wortel geschoten hebben.

Hij sprak met kennis van zaken over de ziekten der boomen 'tzij ze door oneindig kleine plantjes, schimmels, 'tzij ze door diertjes bijzonderlijk de boomluis aangetast zijn. Evenzoo duidde hij eenige aanwendingen aan van vóórkomende of genezende middels.

De zorgen gedurende den zomer werden breedvoerig beschreven. Doch vooral verdient de manier en het tijdstip van inoogsten, onze bijzondere aandacht. Het plukken en het bewaren zijn twee zaken die met bijzondere kennissen moeten gedaan worden, wil men tot in de lente ja tot in den volgenden zomer, de aangenaamheden genieten der appelen en peren waarvan spreker ten anderen de beste soorten opsomt.

In de laatste vergadering voor het klein verlof hadden wij de eer en het genoegen, den heer landbouwkundige Vanden Abeele in ons midden te ontvangen, die hier eene voordracht over *de invoerrechten op het graan* kwam geven.

De voordrachtgever sprak over den kweek en de tarweopbrengst in de vreemde landen. Hij stelde ons ten duidelijkste het spook der vreemde mededinging voor oogen : de Vereenigde-Staten, de Argentijnsche Republiek, de Indiën, de Balkan-staten, enz.. werden een voor een beschouwd, en wij zagen hoe onze landbouw onder het schrikverwekkend pogen en de wondermacht van vreemde tarwekweekende

landen in gevaar is te bezwijken, indien hij niet geholpen wordt.

Evenzoo deed hij duidelijk zien hoe de nijverheid ten nadeele van den landbouw beschermd is, want, wat men zegge, België is een beschermend land, doch enkel voor een deel zijner kinderen.

Met eene evenzoo krachtige bewijsvoering wierp hij naar anderen het schandwoord terug, waarmede men ons heeft beledigd als uithongeraars van bet volk.

Gaarne bedank ik hier in naam van het afgetreden bestuur, den heer Vanden Abeele om zijne schoone en zaakrijke voordracht van den 2n maart.

De beschermende rechten zijn sedert dien aan het orde van den dag gebleven en speelden in de laatste kiezingen eene belangrijke rol.

Zooals ik het dan deed opmerken wordt eene der hoofdoorzaken van de vreemde mededinging door velen uit het oog verloren. Veel landen vinden in buitengewone voordeelen van vruchtbaarheid, vervoermiddelen, enz., de mogelijkheid eener goedkoope opbrengst. Doch welk land zou onze prijzen op 12 fr. gebracht hebben zonder de geldmarkt?

De muntkwestie, Mijne Heeren, is eene der groote oorzaken der vreemde mededinging!

Zoo wij de wereldmarkt der tarwe beschouwen, vinden wij :

1° Dat in de *invoerlanden,* dat is westelijk Enropa, de prijzen der granen van 1860 tot nu gestadig gedaald zijn, namelijk van fr. 31-15 in 1860 op 12 fr. in 1894.

2° Dat in de *uitvoerlanden*, de prijzen, voor wat Noord-Amerika betreft, tot 1886 gelijk zijn gebleven, terwijl zij in Indië zelfs stegen!

3° Dat terwijl in Europa de tarwe op den belachelijken prijs van 12 fr. daalt aan de tarwevoortbrengers in de Argentijnsche Republiek omtrent de 23 fr. per 100 kilos betaald wordt.

De *agio* op het goud kan alleen zulk eenen toestand te weeg brengen.

Nemen wij om uwe gedachten te vestigen, de betrekkingen tusschen Argentina en ons vaderland.

De Argentijnsche Republiek heeft eene groote hoeveelheid papiergeld uitgegeven. Wat daaruit voorkomt? Dat de republiek die groote leeningen aangegaan heeft met Europa, die uitkeerbaar zijn in goud en waarvan de intresten in goud moeten betaald worden, zich in de ongemeenen toestand bevindt tot 265 % premie te moeten betalen om ons goud te hebben.

Alzoo in de vier laatste jaren kon men, door die premie, voor *eenen* goud-dollar 3 1/2 tot 4 papierdollars koopen. Nemen wij den dollar aan 5 fr. rond, zoo kunnen wij voor het oogenblik met een gouddollar dit is met 5 fr. in Buenos-Ayres van fr. 17-50 tot 20 fr. tarwe koopen.

Alzoo komt het dat terwijl men hier 12 tot 13 fr. krijgt voor 100 kilos tarwe er in den Argentijn fr. 23-50 in papier voor betaald wordt aan de landbouwers door de uitvoerders, die ze tegen 6 of 7 fr. in goud aan Europa verkoopen.

Is het dan te verwonderen dat de uitvoer van Argentina steeg van 1,125,000 kilogr. in 1887 tot 15,751,000 kilogr. in 1893?

Is het dan te verwonderen dat die Republiek die in 1870 maar 9700 hectaren tarwe zaaide er in 1880 198,000 hectaren had; in 1890, 1,131,000; in 1893, 2,464,000; in 1894, 2,828,000.

En wat moeten wij verwachten van een land dat zich in zulke gunstige omstandigheden bevindt en nog 96,000,000 hectaren onbebouwden tarwe-grond heeft?...

De muntkwestie alleen kan ons hierin helpen, want onder opzicht van klimaat en grond, noch onder opzicht der onkosten van werk en vervoer kan Argentina boven andere tarwe landen kraaien.

Zoo wij Indië wilden overzien zouden wij er denzelfden toestand vinden. Van 1878 tot nu, zien wij, naar gelang de roepie (eene Indische zilveren munt), in waarde stijgt of daalt, den uitvoer vermeerderen en verminderen. Indië heeft enkel de zilveren muntstandaard.

Daar, Mijne Heeren, ligt een open veld voor uwe studie. Beschermrechten, met vasten taks of beweegbare schaal, een regelend tarief der wisselkoersen, de dubbele muntstandaard : *Internationales Gold, nationales Silber*, wat moet er verkregen worden?

In de eerste zitting na Paaschen gaf M. Onghena eene voordracht over *het verkoopen der melk*.

Hij onderzocht de verschillende wijzen waarop die verkoop kan geschieden en het voor- en nadeel dat men er in kan vinden.

De bijzonderste wijzen van melkverkoop zijn :

1) Men kan verkoopen op eigen hand, en dat of te wel op de hoeve zelf, of te wel aan het huis van den verbruiker; de laatste wijze kan rechtstreeks geschieden of met tusschenhandel, of door bemiddeling van een lokaal. De melk aan de hoeve verkocht kan door eenen of door verschillende personen genomen worden. Men kan ook de melkpacht of de koepacht toepassen.

2) Men kan de melk verkoopen in gemeenschap, en dat aan de melkerij waar men lid van is, of eene waar men vreemd aan is. De melkerij kan met beperkt of met onbeperkt bedrijf zijn.

3) Eindelijk kan men zich vereenigen en een lokaal stichten in de stad waar men zijne melkwaren aan den man brengt.

De volgende vergadering gaf ons het genoegen opnieuw M. Van Oostveldt te mogen hooren. Spreker gaf zijne voordracht geheel en gansch voor den vuist, doch zette daarom zijne gedachten niettemin welsprekendheid bij.

De noodwendigheden der plant, en de teruggeving aan den grond der noodige meststoffen, zoo luidde zijn onderwerp.

Spreker zei dat de plant om zich wel te kunnen ontwikkelen, licht, lucht, warmte en vochtigheid noodig heeft, alsook koolstof, zuurstof, waterstof, stikstof, kalk, phosphoorzuur, potasch, ijzer, magnesia en solfer. Nochtans voegde hij er bij dat de boer zich niet moest bekommeren om al deze stoffen aan zijne

gronden terug te geven daar er vele in genoegzame hoeveelheid in zijnen akker bestaan.

In 't algemeen kan men zeggen dat er slechts stikstof, potasch, phosphoorzuur en kalk aan den grond moeten gegeven worden.

Dan deed de spreker uiteen onder welken vorm deze vier meststoffen het best konden gebruikt worden, rekening houdende van de bijzondere eigenschappen van iedere plant, van den grond, als ook van de handelsbetrekkingen.

In onze voorlaatste vergadering gaf M. Welvaert eene lezing over *Stikstof*.

Hij volgde de stikstof in al hare verwandelingen van het begin af als zij nog onder vrijen vorm in de lucht is; hoe zij dan eerst in den grond — in kleine hoeveelheid in gewoon land, in groote mate in de chilimijnen — en later door de planten — zoo de peulvruchten als andere — onder vorm van stikstofzuur, zelden onder dezen van ammoniak opgenomen wordt. Wij konden vervolgens met den spreker de verschillende verbindingen volgen van het enkele stikstofzuur tot de ingewikkelde organieke stikstofhoudende stoffen en dan weder de ontbinding van het eiwit tot enkele stoffen.

Evenzoo leerde hij ons wat de hedendaagsche wetenschap ons over stikstof bij de dieren voorhoudt.

Eindelijk de verliezen, door vrijmaking *(dénitrification)* rechtstreeks, door draineerwater, enz. onrechtstreeks. Hij wees er op hoe de Rhijn en de Seine b. v. groote hoeveelheden stikstof inhouden

onder vorm van stikstofzuur en de zee onder vorm van ammoniak; hoe daar de ammoniak uitwasemt en de stikstof tot de lucht terugkeert en hoe de lucht alzoo het eeuwige evenwicht staande houdt.

Uw schrijver eindigde de reeks der voordrachten met te handelen over *Het Boekhouden.*

De vooruitgang van het boekhouden in den kleinhandel wordt vergeleken bij deze in den landbouw, waar het belang er van nochtans niet minder is.

Gemak en eenvoud moeten de grondregels zijn van landbouw-boekhouden.

Spreker verdeelt de boeken in twee soorten : deze die de landbouwer moet houden als handelaar en deze die hem zijnen toestand tegenover elk dier, elk gewas, elke bijzonderheid doen kennen.

Inventaris-, Dag- en Grootboek, tot het eerste slach behoorende, worden met tal van voorbeelden en oefeningen uitgelegd.

De bijzondere boeken of beter de afzonderlijke rekeningen worden evenzoo verklaard, met voorbeelden toegelicht, en daarna wordt voor allen eene week boekhouden met eenige landbouwbewerkingen voorgedragen.

Ik heb, Mijne Heeren, mijne taak volbracht, laat mij u nog een laatste woord van aanmoediging en volharding toesturen. Maakt dat uw 9e jaargang, heden aangevangen, uwen Kring alsmede de Leuvensche Landbouwschool eenen ongemeenen luister bijzette!

—

CONFÉRENCE
d'Histoire littéraire grecque et latine.

—

ANNÉE 1893-1894.

Président d'honneur, Mgr ABBELOOS, recteur de l'Université.

Directeur, M. F. COLLARD, professeur.

Secrétaire, M. MALLINGER, Léon, de Luxembourg, candidat en philosophie et lettres.

Ont pris part aux travaux de l'année :

MM.

L'abbé Carlier, Victor, de Mainvault, docteur en philosophie et lettres, professeur au petit séminaire de Bonne-Espérance;

Feytmans, Gustave, de Hasselt, candidat en philosophie et lettres;

Goemans, Léon, de Louvain, docteur en philosophie et lettres, professeur à l'athénée;

Loos, Edouard, de Louvain, docteur en droit, docteur en philosophie et lettres, surveillant à l'athénée de Malines;

L'abbé Louyest, Ephrem, de Daussois, candidat en philosophie et lettres;

Olschewsky, Siméon, de Louvain, docteur en philosophie et lettres, professeur à Bruxelles;

Paulus, Léopold, de Nivelles, docteur en philosophie et lettres, professeur au collège communal de Nivelles;

L'abbé Smets, François, de Casterlé, docteur en philosophie et lettres, professeur au petit séminaire de Basse-Wavre.

—

RAPPORT

sur les travaux de la Conférence d'Histoire littéraire grecque et latine, pendant l'année 1893-1894, présenté par M. L. MALLINGER, candidat en philosophie et lettres.

—

Messieurs,

Dans une société comme la nôtre, le rapporteur, à la fin de l'année, a la tâche facile; car les membres lui fournissent une matière toute faite. Le seul embarras où il puisse se trouver, c'est de rendre justice à chacun des nombreux travaux qui ont été présentés; c'est de ne pas oublier un seul des éléments qui ont contribué à une si riche floraison. Mon ambition serait donc de résumer le plus fidèlement possible les diverses études que vous avez lues au sein de la Conférence, et de garder à chacune d'elles son caractère et ses mérites propres.

Mais, avant d'entrer dans le détail de nos travaux, Messieurs, je dois parler d'une autre partie de l'activité de notre Conférence, qui est au moins aussi instructive que le compte rendu et la discussion des travaux philologiques, mais qui, tout en enrichissant nos connaissances, ne nous coûte aucun effort; car c'est notre cher et estimé Directeur qui en fait les

frais. Il y a, dans toute science, des notions isolées, occasionnelles, si je puis ainsi dire, qui ne peuvent pas faire l'objet d'un enseignement suivi, mais qui n'en sont pas moins utiles, parfois même indispensables. Vous savez tous, Messieurs, avec quel empressement notre zélé Directeur nous communique ce genre de connaissances dans ces réunions charmantes où tous recourent à ses conseils avec un si complet abandon. Je n'hésite pas à dire que c'est même là le principal attrait de ces laborieuses soirées, où l'on se sent tellement à l'aise que, chaque année, d'anciens membres, déjà dans l'enseignement, nous reviennent. Organisation de l'enseignement philologique chez nos voisins, livres intéressants à lire ou à consulter, anecdotes sur les savants d'Outre-Rhin, détails curieux sur la vie universitaire en Allemagne, tout cela, l'étudiant, devenu professeur, se le rappellera souvent, en songeant avec émotion à la Conférence dirigée par M. le professeur Collard. L'exemple d'activité qui nous vient de lui, est vraiment entraînant et explique, je pense, l'ardeur des membres, l'abondance de leurs travaux.

Il y a peu de coins de la littérature latine qui n'aient été explorés par leurs patientes investigations. Les comptes rendus de travaux modernes ont été notre principale occupation.

Parlons d'abord d'un des genres les plus anciens à Rome, la tragédie. M. Carlier nous a fait connaître, avec beaucoup de netteté et de clarté, le poète Pacu-

vius, d'après l'ouvrage de Lucien Müller (1). Contrairement à l'opinion généralement reçue, Müller prétend que le héros de la *fabula togata* intitulée *Paulus* est Paul-Émile, mort glorieusement à la bataille de Cannes, et non son fils, le vainqueur de Persée. Quant au *Protesilas*, il n'est probablement pas de Pacuvius. Dans la suite de son travail, Müller discute chacune des tragédies de Pacuvius et complète le travail de reconstitution et de correction de ces tragédies entrepris par O. Ribbeck, qu'il combat souvent.

Le *Paulus* de Pacuvius était une tragédie nationale. On sait que le drame national historique, seul genre littéraire dans lequel les Romains aient atteint une véritable originalité, a laissé peu de traces. Toutefois, dit Schoene (2) dans une étude que je vous ai résumée, il y a moyen de multiplier les traces qui nous restent de la *fabula praetexta*, en considérant quelques récits très dramatiques de Tite-Live et de Denys d'Halicarnasse comme provenant indirectement de pièces de théâtre. L'auteur mentionne quelques-uns de ces passages, p. ex., le récit de la prise de Véies, chez Tite-Live. L'hypothèse si curieuse de Schoene avait déjà été émise par Meiser (3); toutefois,

---

(1) L. Müller, *De Pacuvii fabulis disputatio*, Berolini, 1889.

(2) A. Schoene, *Das historische Nationaldrama der Römer*, (Die Fabula praetexta), Kiel, 1893.

(3) K. Meiser, *Ueber historische Dramen der Römer*, München, 1887. Voyez, dans l'*Annuaire* de 1892, le rapport de M. Gérard.

malgré ce qu'elle a de captivant, ce n'est encore qu'une hypothèse.

Une des dernières tragédies nationales à Rome fut l'*Octavia*, qu'on attribuait autrefois à Sénèque. On a déjà beaucoup écrit sur ce drame historique. Laissant en suspens la question d'auteur, Nordmeyer (1), dans un travail que M. Smets nous a exposé d'une manière consciencieuse et intéressante, a recherché les sources historiques et l'époque de la composition de l'*Octavia*. Il la place sous Domitien. Le poète tragique a probablement puisé de préférence dans Cluvius Rufus.

Si la tragédie romaine ne nous a légué en général que des fragments isolés, qui donnent lieu à toutes sortes de difficultés et de discussions, par contre la question est moins compliquée pour la comédie. Il nous reste une grande partie de l'œuvre de Plaute et de Térence, et l'on réintroduit Térence dans les classes. C'est ainsi que Fabia (2), déjà avantageusement connu par son étude sur les prologues de Térence, a publié une excellente édition des Adelphes, précédée d'une étude intéressante, que M. Smets nous a encore fidèlement résumée. Fabia y expose le sujet, il discute la question d'éducation qui fait le fond de la pièce, il esquisse les caractères, il recherche les

(1) G. Nordmeyer, *De Octaviae fabula*, dissertatio philologa, Leipzig, 1892.

(2) *P. Terenti Afri Adelphœ*, texte établi, commenté et annoté par P. Fabia, Paris, 1892.

sources grecques : la comédie de Térence est une fusion *(contaminatio)* des *Adelphæ* de Ménandre et des *Synapothnescontes* de Diphile.

Non contents d'emprunter à la Grèce le drame, les Romains lui ont emprunté aussi l'épopée. Sur ce terrain, nous rencontrons d'abord Lucain.

M. Louyest nous a donné un compte rendu détaillé de la nouvelle édition du premier livre de la guerre civile de Lucain par Lejay (1). Cette édition se recommande par son texte, basé sur une étude critique très consciencieuse, et par son abondant commentaire. Mais le principal avantage en est l'introduction, qui facilite beaucoup l'étude de ce poète; elle nous fait connaître Lucain sous toutes ses faces : elle traite de sa biographie, de son genie, des données historiques de la *Pharsale*, du caractère des personnages, de la conception que Lucain se faisait du monde, du merveilleux chez le poète, de ses sentiments, du style, des sources littéraires, etc.

Le sujet n'était pas épuisé par l'étude de Lejay. M. Paulus a su nous intéresser en nous entretenant, d'après Lehanneur (2), de la véracité de la Pharsale. Lucain, qui se proposait d'écrire l'histoire de la guerre civile, n'en a-t-il pas écrit le roman? Pour le

(1) *M. Annæi Lucani de bello civili,* liber primus par P. Lejay, Paris, 1894.

(2) L. Lehanneur, *Les Commentaires et la Pharsale,* dans les *Annales de la Faculté de lettres de Caen,* 4e année, n° 20.

savoir, Lehanneur compare la Pharsale avec les Commentaires de César. Dans le récit des faits, Lucain se montre médiocre historien ; il sacrifie les faits secondaires aux grands tableaux pittoresques qu'il déroule devant nos yeux. Il ne pouvait d'ailleurs faire autrement, sous peine de ne composer qu'une sèche chronique en vers. Au poète, on ne peut pas demander plus que de nous faire saisir l'âme même des choses. Or, sous ce rapport, Lucain reprend de l'avantage sur l'historien lui-même ; il est plus vrai que César, quand il touche à quelque grande idée morale, par exemple quand il expose les causes de la guerre civile.

Mais il reste une autre question à résoudre. Après avoir discuté la vérité historique de la Pharsale, on doit étudier la sincérité de son auteur. La Pharsale peut être appelée le monument poétique érigé par le regret de la république perdue. Mais le républicanisme qui s'y révèle est-il purement déclamatoire, ou vient-il d'une ferme conviction ? M. Paulus nous répond, avec J. Girard (1), qu'il y avait en Lucain à la fois un républicain d'école et de convention, qui se sentait attiré par un sujet émouvant et poétique, la perte de la liberté, et un républicain sincère, qui prit une part active à la conjuration de Pison et en devint même, selon l'expression de Suétone, le porte-

(1) J. Girard, *Un poète républicain sous Néron*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1875.

étendard. Il est vrai que la rancune personnelle, après sa disgrâce, entre pour beaucoup dans sa ferveur républicaine. C'est elle aussi qui l'a aveuglé au point qu'il a faussé l'histoire, et ainsi, en calomniant César et son parti, il a fait douter de sa sincérité.

Un des imitateurs de Lucain fut Valerius Flaccus, l'auteur des *Argonautica*, dont J. Peeters (1) a fait le sujet de sa thèse inaugurale. M. Feytmans nous en a donné une fidèle analyse. Dans la première partie de sa thèse, consacrée à la vie du poète, Peeters établit les noms et le lieu de naissance de Valerius : C. Valerius Flaccus Balbus Setinus est probablement natif de Setia, petite ville du Latium. La seconde partie, relative à l'épopée de Valerius, en détermine la chronologie, les sources et les influences qu'a subies Valerius. Selon Peeters, le poète n'a pas terminé son œuvre ; au lieu de huit chants, elle en aurait compris probablement douze ou seize.

Le même siècle où vécut Valerius, vit fleurir un autre poète épique, Stace, que M. Feytmans encore nous a présenté. Helm (2) a examiné la question des sources et des modèles de Stace. Ce qui caractérise la critique de Helm, c'est qu'il recherche l'imitation non seulement dans la forme, dans l'expression, mais aussi dans le fond des pensées.

---

(1) Joannes Peeters, *De C. Valerii Flacci vita et carmine*, Regimonti, 1890.

(2) Helm, *De P. Papinii Statii Thebaide*, Berlin, 1892.

Les poètes épiques du Ier siècle après J.-C. ont plus d'un point de contact avec la poésie didactique. M. Olschewsky, un des fidèles qui nous sont revenus, leurs études achevées, nous a fait, d'après Knobloch (1), une intéressante histoire du poème didactique jusqu'à la fin de la république. Le genre didactique, c'est-à-dire le genre qui a pour but d'enseigner, embrasse surtout à Rome la satire. Il ne nous reste que de rares fragments des premières productions satiriques de Rome. Ennius innova, en remplaçant le vers national par l'hexamètre; il eut pour adversaire, dans cette entreprise, Varron, auteur d'un *Carmen de Moribus*. Tandis que les satires d'Ennius nous donnent son opinion sur les sujets les plus divers, Accius s'occupait dans ses satires de questions littéraires; dans ses *libri didascalicon*, il fit une histoire du drame. Lucilius, qui donna à la satire sa forme définitive, a retracé dans ses satires les faits principaux de la vie sociale et privée. La satire Ménippée de Varron sut mettre en lumière les choses les plus abstraites, telles que la philosophie cynique. Lucrèce, de son côté, développa la philosophie épicurienne dans son poème *De natura rerum*, qui compte parmi les meilleurs monuments de la poésie didactique.

Au nombre des représentants de la poésie didac-

---

(1) Knobloch, *Das römische Lehrgedicht bis zum Ende der Republik*, Halle, 1881.

tique figure Horace. M. Goemans, encore un de nos anciens, nous a charmés par sa fine et originale analyse d'un livre de Hartman (1), peu bienveillant à l'égard de notre poète. Hartman semble disposé à refuser, avec Goethe, le titre de poète à Horace; mais son argumentation peu loyale prête fort le flanc à la critique. D'ailleurs, l'auteur mitige à la fin son jugement trop sévère, en reconnaissant à Horace une rare virtuosité dans la partie technique, et l'esprit d'observation, qui est un des éléments du génie poétique.

Il y a des poètes qu'on cite toujours ensemble : avec Goethe, Schiller; après Horace, il est permis de citer tout de suite Virgile. On est désenchanté, quand on ouvre le livre de Sonntag (2), *Virgile considéré comme poète bucolique;* car l'ouvrage ne répond pas à son titre. J'ai essayé de vous résumer ce travail aride, dont l'auteur s'est proposé de révolutionner la critique, en ce qui concerne la chronologie et la succession des Bucoliques, par un examen approfondi du texte même de Virgile. Selon Sonntag, les partages de terres qui suivirent la bataille de Philippes (42), exigèrent plusieurs années, et ce ne fut qu'en 39 que Virgile vit son patrimoine menacé par les vétérans; pour implorer plus efficacement l'appui de Pollion, il publia un recueil des six églogues qu'il

---

(1) Hartman, *De Horatio poeta,* Lugduni Batavorum, 1891.

(2) Sonntag, *Vergil als bukolischer Dichter*. Leipzig, 1891.

avait déjà composées à cette époque, à savoir II, III, IV, V, VII et VIII, et le dédia à Pollion. Les quatre autres églogues auraient été composées en 38 et publiées en recueil pendant l'hiver de 38 à 37. On ne saurait admettre qu'avec une extrême circonspection ces hypothèses de Sonntag, qui sont en désaccord avec une tradition de dix-huit siècles et qui se basent sur des arguments peu décisifs.

A propos de Virgile, mentionnons encore la belle analyse à laquelle M. Louyest a soumis l'étude d'A. Oltramare (1) sur l'*épisode d'Aristée dans les Géorgiques.*

Avant d'aborder la prose, nous devons parler d'un genre qu'on place souvent sur la limite de la poésie et de la prose : le roman. M. Louyest, prenant pour guide Collignon (2), nous a lu une étude attrayante sur Pétrone, son œuvre, ses théories littéraires, ses modèles. Le Satiricon n'est pas une satire personnelle de la vie de Néron, mais simplement un roman amusant sous forme de Ménippée; c'est une suite d'aventures scabreuses racontées par un des personnages. Le récit est interrompu fréquemment par des dissertations morales ou plutôt immorales, et littéraires. Les théories littéraires de Pétrone consistent à lire beaucoup de bons écrivains, pour les imiter;

---

(1) André Oltramare, *Etude sur l'épisode d'Aristée dans les Géorgiques de Virgile.* Genève et Bâle, 1892.

(2) Collignon, *Etude sur Pétrone.* Paris, 1892.

mais dans l'imitation on doit viser à l'originalité du style. Ce fut le procédé de Pétrone. Quant à la vie et à l'époque de Pétrone, on n'en sait à peu près rien.

Pétrone fut le peintre réaliste de la société de son temps. Cette société, M. Smets nous l'a présentée avec bonheur, en s'appuyant sur le livre de Thomas (1). Le *Satiricon* de Pétrone nous donne l'envers de la société romaine, la satire des mœurs et des travers des Romains au Ier siècle de l'empire. On y trouve de curieux renseignements sur les classes inférieures, leurs préoccupations, leurs superstitions, sur la folle prodigalité et les inventions bizarres des riches, enfin sur la situation des hommes de lettres à Rome.

Ce dernier sujet est traité plus *in extenso* dans deux ouvrages de l'abbé Reure. Le premier (2), s'occupant des gens de lettres et de leurs protecteurs à Rome, nous a été résumé d'une façon précise par M. Carlier. Reure nous fait un tableau détaillé et complet des rapports qui existaient entre les empereurs et les familles aristocratiques d'une part, et les poètes, les historiens, les littérateurs du Ier siècle de l'Empire, d'autre part. Le patronage exercé vis-à-vis des écrivains par les premières familles de l'État, a eu une influence considérable sur le développement de la littérature latine.

---

(1) E. Thomas, *L'envers de la société romaine d'après Pétrone*, Paris, 1892.

(2) Reure, *Les gens de lettres et leurs protecteurs à Rome*, Paris, 1891.

Cependant les rapports entre les empereurs et les écrivains n'étaient pas toujours pacifiques, comme le prouve l'autre thèse de Reure (1), sur les conflits des gens de lettres avec les empereurs romains. M. Loos, qui, malgré ses autres occupations, a trouvé le temps d'assister à nos réunions, nous a élégamment rendu compte de cet ouvrage. Après avoir traité de l'esprit de raillerie et de médisance chez les Romains, Reure passe successivement en revue les différentes formes que prenait l'opposition sous l'empire, chez les philosophes, les orateurs et les rheteurs, les historiens, dans les libelles et les testaments diffamatoires, dans les satires, les chansons et les épigrammes, enfin chez les comiques et les tragiques. Ensuite, il discute la conduite, tantôt clémente, tantôt rigoureuse, que les empereurs romains, depuis Auguste jusqu'aux successeurs de Marc-Aurèle, ont observée en face de l'opposition lettrée.

Nous nous sommes entretenus jusqu'ici des poètes surtout. Mais la prose n'a pas été négligée dans nos paisibles soirées. Pour commencer par l'historiographie, M. Louyest n'a pas hésité à aborder une question restée obscure encore. On ne connaît pas l'auteur de la *Guerre d'Espagne*; mais on peut étudier sa personsonnalité; c'est un premier pas dans la voie de la

(1) Reure, *De scriptorum ac litteratorum hominum cum romanis imperatoribus inimicitiis*, Parisiis, 1891.

solution. Degenhart (1) a entrepris cette étude. Avec un sens critique très juste, mais avec moins d'agrément, fait observer M. Louyest, le philologue a examiné tour à tour la latinité, tantôt banale, tantôt ridicule, de l'auteur du *Bellum Hispaniense*, et sa véracité historique. La partialité pour César éclate partout dans la *Guerre d'Espagne*, bien que le fond des faits soit historique.

J'ai examiné avec vous la même question de véracité pour un autre historien, Salluste. Peut-on ajouter foi à Salluste, quand il proteste de son impartialité? se demande Gerstenberg (2). Il répond négativement. Dans ses trois ouvrages, Salluste donne libre cours à ses antipathies contre la noblesse, qu'il accuse à tort et à travers. Dans le *Catilina*, la complicité de César est effacée, la culpabilité de Catilina exagérée. Dans le *Jugurtha*, Métellus et Sylla sont sacrifiés à Marius. Dans les *Histoires*, Sylla est encore plus malmené.

L'étude de Salluste soulève bien d'autres questions. C'est encore Gerstenberg (3) qui a fait, sur les discours dans Salluste, un travail que M. Olschewsky nous a

---

(1) Degenhart, *De auctoris belli Hispaniensis elocutione et fide historica*, Wurceburgi, 1877.

(2) Gerstenberg, *Ist Sallust ein Parteischriftsteller?* Programm des Friedrichs-Realgymnasiums zu Berlin, Berlin, 1893.

(3) Gerstenberg, *Ueber die Reden bei Sallust*, wissenschaftliche Beilage zum Programm des Andreas-Realgymnasiums zu Berlin, Ostern 1892, Berlin, 1892.

résumé avec sa minutieuse exactitude. Schnorr von Carolsfeld avait déjà démontré que les discours qu'on trouve dans Salluste, sont l'œuvre de l'historien et non des discours originaux. Tout en reprenant la même thèse, Gerstenberg s'est attaché de préférence au côté oratoire, technique. Il a recherché les sentences, l'emploi des tropes et des figures de rhétorique dans les discours de Salluste. Les conclusions de Gerstenberg ne diffèrent guère de celles de Schnorr von Carolsfeld.

M. Paulus nous a donné un compte rendu détaillé et solide de l'ouvrage de Fabia (1) sur les sources de Tacite dans les Histoires et les Annales. Les anciens n'indiquaient pas leurs sources, de sorte que pour les connaître, la critique moderne a tout un travail à faire : elle doit confronter des récits parallèles et conclure de là à la source commune. Tacite a suivi en général une seule source principale, Pline l'ancien; l'emploi des sources secondaires est minime chez lui. Il use de ses sources avec originalité. Le penseur et l'écrivain dans Tacite sont supérieurs à l'historien.

L'éloquence romaine fait partie de l'histoire; nous pouvons donc l'y rattacher immédiatement. M. Louyest nous a présenté, sur l'éloquence judiciaire à Rome, des aperçus fort instructifs puisés dans le livre attrayant, mais un peu vague, de

(1) P. Fabia, *Les sources de Tacite dans les Histoires et les Annales*, Paris, 1893.

Poiret (1). L'éducation des orateurs était laborieuse à Rome et essentiellement pratique. Comme l'éloquence était une source abondante de revenus, en même temps qu'elle ouvrait le chemin aux honneurs, les orateurs étaient nombreux. L'éloquence romaine se distingue par la véhémence, le pathétique, et, plus spécialement encore par l'*urbanitas* et la *gravitas*.

M. Loos nous a tracé, d'après Aly (2), un portrait vivant et sympathique du prince des orateurs romains, Cicéron. Drumann avait fait une caricature du maître; Aly l'a réhabilité. Il prend Cicéron à son berceau, et le suit pendant ses années d'études et de voyages, dans sa carrière politique et dans son activité scientifique, dans sa vie privée et dans ses luttes. Il passe en revue ses écrits, il nous donne le jugement de la postérité. Enfin, il insiste sur la valeur de Cicéron comme homme et comme écrivain, et il souscrit à l'éloge qu'un historien ancien lui a décerné : « Il vit et vivra dans le souvenir de tous les âges. »

Cicéron a fourni à un autre philologue, Weissenfels (3), le sujet d'un ouvrage intéressant et utile, et qui a surtout une grande valeur pédagogique : *Cicéron comme auteur classique*. M. Olschewsky nous en a

(1) Poiret, *Etude sur l'éloquence judiciaire à Rome*, Paris, 1887.
(2) F. Aly, *Cicero, sein Leben und seine Werke*. Berlin, 1891.
(3) Weissenfels, *Cicero als Schulschriftsteller*, Leipzig, 1892.

lu une analyse faite avec un soin fort louable. Weissenfels voudrait voir les discours et les lettres de Cicéron, qui présentent divers inconvénients, céder le pas, dans les classes, à ses œuvres de rhétorique, qui contiennent une foule de détails curieux sur Rome, ses institutions, la littérature ancienne, et à ses œuvres philosophiques, riches en renseignements sur la vie intellectuelle et morale des anciens, et où la jeunesse trouve partout l'éloge du bien.

Si les critiques ne sont pas d'accord sur Cicéron, par contre il est un autre écrivain pour lequel leur admiration est unanime, à tel point que si deux philologues traitent ce sujet, l'un se borne à répéter l'autre. Le portrait de Pline le Jeune a été fait par Schöntag (1) et par Giesen (2); M. Olschewsky nous a résumé l'étude de Schöntag; je vous ai fait part du travail de Giesen. Parmi les Romains qui se rapprochent déjà de nos idées modernes, Pline est l'un des plus intéressants. Ses lettres nous révèlent un homme d'esprit et de cœur; travailleur consciencieux et infatigable, fils affectueux, époux tendre et délicat, ami éprouvé, maître doux pour ses esclaves, avocat désintéressé, il a aimé les livres, la nature, la poésie, la vertu, mais surtout ses semblables, qu'il voulait

---

(1) H. Schöntag, *Plinius der Jüngere*, Programm zur Schlussfeier des Jahres 1875/76 an der königlichen Studienanstalt, Hof, 1876.

(2) Giesen, *Zur Charakteristik des jüngeren Plinius*, Programm des königlichen Gymnasiums zu Bonn, Bonn, 1885.

régénérer par ses écrits. S'il fut ambitieux de gloire littéraire, il n'a jamais parlé de ses bonnes actions sans nombre, et on peut hardiment le proposer à l'émulation de la jeunesse chrétienne.

Il est un point sur lequel les savants ne sont pas tous du même avis : cette divergence d'opinions a pour objet les deux lettres de Pline sur les chrétiens. Après Semler et Aubé, Havet, dans son ouvrage intitulé *Le Christianisme et ses origines*, a révoqué en doute l'authenticité de ces lettres. Mais M. Thill (1) a péremptoirement réfuté les objections de la critique moderne en une magistrale étude que M. Carlier nous a analysée avec beaucoup de méthode.

Après que nous eûmes fait connaissance avec Pline lui-même, son époque, ses contemporains nous furent présentés par M. Paulus, qui a su conserver à son compte rendu tout l'intérêt que promettait le livre de Pelisson (2) sur les Romains au temps de Pline le Jeune. Ce volume n'est pas une œuvre de science originale, mais une œuvre de vulgarisation, comme la bibliothèque dont il fait partie. L'auteur n'a cependant pas négligé de consulter aussi bien les écrivains anciens, contemporains de l'époque qu'il voulait décrire, que les travaux modernes les plus autorisés sur la matière. Pelisson commence par

---

(1) J. Thill, *La critique moderne et les deux lettres de Pline le Jeune sur les chrétiens*, Luxembourg, 1886.

(2) Pelisson, *Les Romains au temps de Pline le Jeune*, Paris, 1886.

faire l'éloge de la révolution qui a substitué l'empire à la république, parce que, dit-il, cette révolution répondait aux besoins du monde occidental; elle était nécessaire à l'établissement de la paix et de l'unité; elle a contribué au progrès des idées, en remplaçant le droit quiritaire par le droit des gens; sa législation s'adressait en effet à l'humanité et non pas à une cité seulement. L'éducation changea de caractère; les rapports entre pères et enfants furent modifiés, l'instruction devint publique. L'auteur nous donne des renseignements intéressants sur le mariage romain, où le sentiment n'intervenait guère, et cependant, à aucun temps, on ne trouve plus d'exemples d'héroïsme féminin qu'à cette époque où les parents désignaient le futur de leurs filles. Pelisson nous introduit dans la maison romaine, il nous dépeint la condition des esclaves, les affaires du barreau et les affaires d'argent, l'activité commerciale dans la Rome antique. On ne se lasse pas de suivre l'auteur dans ses recherches instructives.

*
* *

Les travaux si multiples que je viens de rappeler, n'ont pas pris tout notre temps. Nous nous sommes livrés à un autre exercice encore, plus pratique, si je puis ainsi dire; car nous y jouions tout-à-fait le rôle de professeurs déjà. Nous avons interprété à tour de rôle un certain nombre d'odes d'Horace, nous appliquant à bien faire saisir l'ensemble de chacun de ces petits poèmes, à en montrer le plan et

l'unité, souvent cachée, à éclaircir les mots difficiles et les allusions. Nous nous servions, à cet effet, des meilleures éditions exégétiques d'Horace publiées dans les derniers temps; nous avons fondu ensemble les observations des différents éditeurs, et ainsi nous sommes arrivés à faire sur chaque ode une petite conférence littéraire et explicative, que nous nous efforcions de rendre aussi intéressante que possible. C'était un excellent exercice pour de futurs professeurs d'enseignement moyen.

*
* *

La dernière partie de mon rapport, Messieurs, est consacrée à l'examen d'une de ces questions d'histoire littéraire qui ont de tout temps préoccupé vivement les philologues : je veux parler de la *Rhétorique à Hérennius*. Personne de vous n'ignore qu'on considérait autrefois Cicéron comme l'auteur de cet ouvrage, et que l'on est revenu depuis de cette opinion. Mais quand il s'agit de déterminer l'auteur, les philologues sont en désaccord. En dernier lieu, Kayser, dans son édition de la Rhétorique à Hérennius (Leipzig, 1854), avait soutenu que la Rhétorique était l'œuvre de Cornificius.

Cette hypothèse vient d'être renversée par Fréd. Marx (1) dans les Prolégomènes d'une édition critique

---

(1) *Incerti auctoris de ratione dicendi ad C. Herennium libri IV edidit Fredericus Marx*, Lipsiæ, 1894.

de la Rhétorique à Hérennius qui a paru cette année même. Ces Prolégomènes, écrits en latin, sont fort étendus : ils embrassent 180 pages. Mais comme ils ont une grande importance philologique, qu'ils contiennent l'histoire complète de l'ouvrage, qu'ils l'étudient sous toutes ses faces, il m'a paru intéressant et instructif à la fois de vous exposer les vues certainement neuves et originales qui y sont développées.

La Rhétorique à Hérennius fut inconnue à Rome depuis l'époque de Sylla jusqu'à Théodoric ; jamais nous ne la voyons citée pendant cet intervalle par un rhéteur ou un grammairien romain. Ce n'est que vers l'an 350 de notre ère que le livre a été retrouvé en Afrique, dans la maison d'un membre de la famille des Herennii, et dédié à cette occasion, par celui qui l'avait découvert, à un certain Romanianus. C'est ce qui résulte, comme nous allons le démontrer, d'une suscription qu'on trouve dans le plus ancien Ms., le Codex Herbipolitanus, H. Les mots *Romaniane vivat* révèlent une origine africaine ; car, 1° le vocatif, avec un verbe à la troisième personne, est une particularité africaine, comme les inscriptions l'établissent ; 2° Romanianus était, ainsi qu'il appert de différents passages de St Augustin, le nom d'un riche et puissant habitant de Tagaste, en Afrique, qui vivait vers 350 et protégeait les rhéteurs et l'art oratoire, non seulement dans sa ville natale, mais aussi dans les autres villes, par exemple Carthage. Il est plus que probable que c'est à ce Romanianus, à ce lettré, que le savant qui déterra la Rhétorique à Hérennius,

fit hommage de sa trouvaille. Le mot savant est trop fort; le personnage en question était plutôt un homme de peu de culture qu'un grand grammairien. Ce qui le prouve, c'est, d'abord, la forme vicieuse de la suscription; ensuite, le fait qu'il a remplacé la division primitive en 4 livres par la division en 6 livres, qui s'est dès lors maintenue dans les Mss. jusqu'à l'époque de l'imprimerie; notre éditeur ignorant avait pris les trois rouleaux dont le 4e livre se composait, pour autant de livres. C'est lui aussi qui attribua l'ouvrage à Cicéron, soit qu'il s'autorisât de certaines ressemblances avec les œuvres de rhétorique de Cicéron, soit qu'il ajoutât foi à l'assertion d'un Hérennius prétendant que la Rhétorique avait été dédiée à son ancêtre par le plus grand orateur romain; c'était facile à dire, en admettant que le titre de l'ouvrage avait disparu avec la couverture.

La Rhétorique à Hérennius resta cependant inconnue en Afrique, et *a fortiori* à Rome. Ainsi Victorinus, Africain de naissance, qui enseigna la Rhétorique sous Constantin et composa un commentaire pour le *De inventione* de Cicéron, ne fait aucune mention de l'ouvrage, comme il aurait dû le faire nécessairement, s'il l'avait connu. Les autres savants observent le même silence.

Le premier qui parle de la Rhétorique à Hérennius, c'est St Jérôme, qui vivait en Asie, vers la fin du IVe siècle. En effet, après que Julien eut défendu aux chrétiens d'enseigner la littérature et l'art oratoire,

les lettres tombèrent en décadence à Rome, tandis qu'elles s'épanouirent en Grèce et en Asie. Après St Jérôme, nous voyons la Rhétorique à Hérennius citée par Rufin d'Antioche et Priscien de Byzance. Voilà les trois seuls écrivains de l'antiquité qui mentionnent l'ouvrage. Au VIIe siècle, il était encore ignoré en Espagne et en Angleterre, au VIIIe même en France. Au commencement du IXe siècle, Servat Loup, abbé de Ferrières, parle d'exemplaires de la Rhétorique qui existaient alors dans l'empire franc, mais qui étaient pleins de lacunes et d'erreurs.

Il nous reste d'ailleurs de cette époque, IXe-Xe siècle, quatre manuscrits auxquels on peut ajouter un 5e, du Xe-XIe siècle, tous aussi mutilés et corrompus que ceux dont parle Loup. Aussi Marx les désigne-t-il par M, *mutili*. Comme notre philologue propose une toute autre classification des manuscrits que Kayser, nous nous permettrons d'entrer ici dans quelques détails. Kayser avait distribué les M en 2 classes ; Marx rejette comme inutile la 2e classe, comprenant des manuscrits mutilés aussi, mais interpolés et complétés par les savants des IXe et Xe siècles.

Voici les caractères distinctifs des M : le commencement manque ; les premiers mots sont : Tria sunt tempora, I, 6, 9 ; ils offrent beaucoup de lacunes et de fautes, résultant de l'illisibilité de l'archétype. Ces manuscrits sont : 1° le manuscrit de Wurtzbourg, cod. Herbipolitanus, H ; 2° le cod. Parisinus, P ; ces deux manuscrits sont les meilleurs, les plus anciens, les plus conformes à l'archétype M ; 3° le cod. Ber-

nensis, B; 4° le cod. Corbeiensis, C, ou Petropolitanus; 5° le cod. Parisinus Π.

Il existait cependant à la même époque deux exemplaires intacts de la Rhétorique à Hérennius dans les monastères : l'un, c'est le cod. Laudensis, qui serait la base de la critique du texte, s'il s'était conservé; et un autre manuscrit analogue, à l'aide duquel les innombrables manuscrits plus récents ont été complétés et corrigés. Marx forme de ces manuscrits récents une classe qu'il nomme E-*expleti*, et qui correspond à peu près à la 3e classe de Kayser. Il mentionne 1° le cod. Bambergensis, *b*; 2° le cod. Leidensis, *l*; et 3° le cod. Darmstadiensis, *d*.

Les corrections n'ont pas toutes été faites d'après le bon manuscrit E; mais il y en a aussi qui proviennent des savants du moyen âge; ce sont des conjectures. Quant à la méthode critique à employer dans la discussion des variantes, le principe est le suivant. Si les E offrent des leçons qui manquent totalement dans les M, comme I, 1-5, il est probable que ces leçons sont les vraies, de même si les E présentent des leçons qui sont manifestement corrompues dans les M ou établies de seconde main, corrigées par conjecture. Si les M renferment des leçons qui manquent dans les E, on peut, en règle général, considérer ces leçons comme des gloses.

Une fois rendue au monde savant et complétée, la Rhétorique à Hérennius se répandit et fut employée dans les études oratoires, du XIIe au XIVe siècle, comme le prouve le nombre incroyable des copies

qui en ont été faites à cette époque. Copié généralement à la suite du *De inventione* de Cicéron, l'ouvrage fut connu sous le nom de *2e Rhétorique* ou *Rhétorique nouvelle.* Il fut traduit en italien, en grec. La 1e édition imprimée parut à Venise, chez Jenson, en 1470, par les soins de Omnibonus.

Ici, il faut mentionner les travaux de Raphaël Regius et de Laurentius Valla, qui ont apporté une lumière nouvelle dans l'étude de la Rhétorique à Hérennius. Le premier discuta la question d'auteur dans une dissertation intitulée : *Utrum ars rhetorica ad Herennium Ciceroni falso inscribatur*, 1491. Ses arguments pour refuser la Rhétorique à Cicéron sont : 1° Le silence de Quintilien, qui aurait dû mentionner cet ouvrage parmi ceux de Cicéron ; 2° les dissemblances du style et de la langue de la Rhétorique avec l'élocution de Cicéron. Mais, mis en demeure de déterminer l'auteur, Regius a hésité ; il s'est successivement prononcé pour trois auteurs différents : Cornificius, puis Verginius Flavus, qui vécut sous Néron ; enfin Timolaüs, de l'époque d'Aurélien. — Déjà avant Regius, Laurentius Valla avait contesté la Rhétorique à Cicéron.

Il serait trop long d'énumérer toutes les éditions de la Rhétorique à Hérennius ; Cornificius passe souvent pour auteur, ou l'on dit *incertus auctor ;* on proposa aussi d'autres auteurs, comme M. Antonius Gniphon. Marx avait d'abord suivi l'opinion de Kayser, qui attribuait l'ouvrage à Cornificius, en s'appuyant sur plusieurs passages de Quintilien.

Mais après avoir étudié les deux écrivains d'une façon approfondie, Marx a changé d'avis, et il a abjuré sa première croyance dans la *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1891, p. 1008. Voici les deux arguments par lesquels il écarte Cornificius : 1° Quintilien ne cite pas un seul passage de Cornificius figurant dans la Rhétorique à Hérennius. 2° Selon Quintilien, IX, 3, 89, l'ouvrage de Cornificius avait pour objet non pas la rhétorique en général, mais seulement les figures περὶ σχημάτων, tandis que dans la Rhétorique à Hérennius, les préceptes sur les figures ne constituent que deux parties du IVe livre. Quoique les deux auteurs traitent le même sujet, les figures, quoique leurs théories soient généralement d'accord, ils n'ont jamais le même texte. — On pourrait ajouter que la Rhétorique à Hérennius était, comme Marx cherche à le démontrer plus loin, composée non pour le public, mais seulement pour un ami et parent, et qu'elle était donc inabordable à tout autre; que, par conséquent, Quintilien n'aurait pu le citer à plusieurs reprises.

L'ouvrage de Cornificius sur les figures a dû être composé après la Rhétorique à Hérennius; car chaque fois que les théories des deux auteurs diffèrent, la Rhétorique donne l'ancienne théorie, tandis que Cornificius offre la nouvelle.

La conclusion de notre philologue, c'est que nous ignorons absolument qui est l'auteur de la Rhétorique à Hérennius.

Une nouvelle difficulté et non moins grande se

présente, quand on veut établir le titre du livre, qui a probablement disparu jadis avec le nom de l'auteur. Les titres imaginés au moyen âge, comme *2e Rhétorique* ou *Rhétorique Nouvelle*, ne sauraient être adoptés. En collationnant les meilleurs Mss. et en utilisant les citations de Priscien et de St Jérôme, on peut induire que celui qui retrouva l'ouvrage au IVe siècle, lui donna tout simplement le titre de « *Cicero ad Herennium.* » Mais quel en a été le véritable titre? On peut le rétablir par conjecture, avec probabilité, mais non avec certitude. S'autorisant des premières lignes de l'ouvrage, qui contiennent ces mots « Tamen tua nos C. Herenni voluntas commovit ut *de ratione dicendi* conscriberemus... nos autem ea quae videbantur pertinere ad *rationem dicendi* sumpsimus, etc. », et consultant l'usage des auteurs latins pour les titres de traités de ce genre, Marx croit pouvoir intituler l'ouvrage *De ratione dicendi.*

On a parfois appelé l'auteur de la Rhétorique à Herennius rhéteur; c'est le ravaler : car, comme la plupart des auteurs d'ouvrages analogues, c'était un homme d'une famille honorable, qui avait passé par l'école d'un rhéteur et composé un traité de rhétorique pour un ami ou un parent. On doit donc, sous ce rapport, le comparer au *De inventione* de Cicéron.

L'auteur est jeune encore, passablement ignorant; il se moque des stoïciens et des dialecticiens, et n'aime pas les nobles. Dans aucun cas donc, ce n'a pu être, comme on l'a parfois supposé, le vieux savant Aelius Stilon, stoïcien, ami des nobles. En philoso-

phie, l'auteur de notre traité professait la doctrine d'Epicure.

Après avoir disposé en 4 livres les préceptes de rhétorique qu'il avait écrits sous la dictée de son maître, en leur faisant subir quelques modifications et quelques ajoutes, l'auteur ajouta à chaque livre une introduction et un épilogue. Gruter a révoqué en doute l'épilogue passablement ridicule de tout l'ouvrage; mais cet épilogue est en tout point conforme à la manière de s'exprimer de l'auteur, qui trahit sa jeunesse et son inexpérience jusque dans le style. Il faut de même maintenir d'autres passages puérils, comme certaines transitions, que les éditeurs depuis Schütz jugeaient indignes de l'auteur de la Rhétorique.

Ce qui donne de la valeur à cet ouvrage, c'est qu'il est le premier traité de rhétorique qui nous soit conservé intact. Il a encore une autre portée : dans la Rhétorique à Hérennius, en effet, il est pour la première fois question d'un traité de grammaire; l'auteur se proposait de l'écrire, mais il n'a probablement pas donné suite à son projet. Quelques questions de grammaire sont déjà examinés dans la Rhétorique à Hérennius.

Dans les écoles des rhéteurs, on apprenait aussi la métrique, dont l'orateur pouvait tirer certains effets dans ses discours. Notre auteur recommande aussi de terminer les périodes d'une manière rythmique, et, joignant l'exemple au précepte, il finit ses périodes par un dichorée, qui donne un caractère grave au langage.

Le livre nous montre encore que déjà à l'époque de Sylla les déclamations, les *suasoriae* et les *controversiae* étaient en usage dans les écoles des rhéteurs. Marx conclut du choix des exemples cités dans notre ouvrage qu'il fut composé après l'année 88 av. J.-C.

Une question importante encore, c'est celle des sources de la Rhétorique à Hérennius, et de la véracité de son auteur.

Dans l'introduction du 4e livre, il déclare solennellement qu'il a tiré ses exemples de son propre fonds. Or, on trouve dans la Rhétorique une foule de passages qui trahissent indubitablement une origine grecque ; il ne faut donc pas ajouter foi à l'auteur. Mais comment expliquer cette contradiction flagrante? On doit supposer que le maître dont notre anonyme ne fait que reproduire les leçons, avait emprunté textuellement non seulement ses exemples, mais jusqu'à l'exorde dont il s'agit, à un rhéteur grec, qu'il se garde bien de nommer, par exemple ! Il ne cite pas le nom d'un seul écrivain grec ; il semble ignorer la langue et la littérature grecques, et il écrit même en caractères latins les termes techniques grecs dont il doit se servir. — Quant aux exemples latins, l'auteur les emprunte souvent aux orateurs qui ont vécu avant lui, mais il se garde bien de les citer textuellement ; il leur fait toujours subir une petite modification, pour en cacher la provenance. Les préférences en rhétorique de notre auteur, qui n'aimait pas les nobles, sont pour C. Gracchus et L. Crassus.

Quels sont maintenant les rapports qui existent entre le *De inventione* de Cicéron et la Rhétorique à Hérennius? Car il y a des ressemblances manifestes entre les deux ouvrages. Trois opinions sont ici en présence : les uns prétendent que la Rhétorique à Hérennius est copiée du *De inventione;* d'autres soutiennent que les auteurs des deux ouvrages ont été formés à la même école, par le même maître; enfin, le plus grand nombre considèrent Cicéron comme le compilateur qui aurait copié la Rhétorique à Hérennius. Cette dernière hypothèse doit être écartée. Si Cicéron se rencontre avec l'auteur de la Rhétorique, c'est que les sources de l'un et de l'autre, sans être les mêmes, ont une patrie commune, l'île de Rhodes. Aucun des deux n'a copié l'autre. Ils n'ont pas non plus été formés à la même école. Leurs procédés varient : l'auteur à Hérennius veut passer pour un pur Romain, qui n'emprunte rien à la Grèce; Cicéron, au contraire, ne cache pas ce qu'il doit à la Grèce. Leurs opinions philosophiques diffèrent également, de même que certaines de leurs théories en rhétorique. Mais on peut croire que la source de Cicéron était plus développée et plus avancée, sans que pour cela il faille conclure qu'il a écrit après l'auteur de la Rhétorique à Hérennius.

Le vocabulaire de la Rhétorique et quelques citations de poëtes qu'on y lit, nous autorisent à croire qu'elle a été composée à l'époque où Lucilius écrivait ses satires. On voit aussi que l'auteur a profité de l'ouvrage de M. Antoine *De ratione dicendi,* publié

en 91 av. J.-Chr., et d'ouvrages plus anciens. Il importe donc de jeter un coup d'œil sur les commencements de la rhétorique à Rome.

La rhétorique était en conformité avec le caractère romain; aussi, introduite à Rome avant la grammaire, à l'époque de la deuxième guerre punique, elle prit bientôt une telle extension que déjà en 161 nous voyons les rhéteurs et les philosophes chassés de la ville. Parmi les principaux professeurs de rhétorique, il faut citer L. Caelius Antipater, jurisconsulte et historien, qui cultiva l'éloquence asiatique, ce en quoi l'auteur de la Rhétorique à Hérennius le blâme; L. Aelius Stilon,disciple d'Aristarque en grammaire, et législateur, en quelque sorte, de la langue latine; malgré son amitié pour Caelius, il professa en rhétorique de tout autres principes que celui-ci; mentionnons encore Aurelius Opillius. Au commencement du Ier siècle avant notre ère, nous voyons surgir une nouvelle espèce de rhéteurs, ceux qui méritent plus particulièrement le nom de rhéteurs latins et dont Cicéron fut l'adversaire acharné; celui qui représente et résume, pour ainsi dire, la nouvelle école, c'est L. Plotius Gallus. Ces rhéteurs enseignaient la rhétorique en s'abstenant de la langue et de la littérature grecques. Ils furent supprimés en 92 par un édit des censeurs Crassus et Domitius, mais ils ne tardèrent pas à faire leur réapparition. Quelle fut la raison de ce décret? Ce n'était pas l'impudence des rhéteurs latins, comme dit Cicéron; mais l'édit s'adressait à Plotius, ami de Marius, et

frappait dans sa personne les rhéteurs latins qui, en général, étaient du parti populaire et par là même mal vus des nobles.

L'auteur de la Rhétorique à Hérennius est probablement sorti de l'école de Plotius. C'est ce que Marx tend à démontrer à l'aide de trois arguments : 1° Les théories de l'auteur de la Rhétorique : nous avons vu qu'il bannit tous les exercices, tous les noms, tous les mots grecs; de plus, le passage III, 11, 19, où il parle de la rareté des préceptes sur la prononciation et le geste, fait penser à Plotius, qui a spécialement traité ces points. 2° Les opinions politiques de l'auteur, qui est du parti de Marius, bien qu'il ne le dise pas ouvertement. 3° L'époque de la composition du traité : il est postérieur à l'année 88, et le IVe livre à l'année 86, marquée par la mort de Marius, dont il est question dans ce livre; car le passage IV, 54, 68, se rapporte à Marius et non à Sylla. Mais le livre est anterieur à l'année 82, comme il résulte d'un autre passage, IV, 35, 47.

Il me semble, Messieurs, que j'abuse de l'attention que vous avez bien voulu me prêter. Je ne suivrai donc plus Marx dans l'étude détaillée qu'il entreprend sur la langue et le style de la Rhétorique à Hérennius. Remarquons seulement, pour finir, que l'auteur aimait le langage de la plèbe.

—

RECHTSGENOOTSCHAP
der Katholieke Hoogeschool van Leuven

—

BESTUUR.

Eere-Voorzitter : Hoogeerwaarde heer ABBELOOS, rector magnificus.
Voorzitter : J. Van Biervliet, hoogleeraar.
Ondervoorzitter : J. De Keersmaecker, student.
Eerste Schrijver : Em. Vliebergh, id.
Tweede Schrijver : J. Rollier, id.
Penningmeester : K. Vanden Bussche, id.

EERE-LEDEN.

De heeren :
A. E. Coremans, volksvertegenwoordiger.
Dr P. Alberdingk Thijm, hoogleeraar.
V. Brants, id.
E. ridder Descamps, id. en senator.
G. Helleputte, id. en volksvertegenwoordiger.
Eerw. heer kanunnik Hemeryck, hoogleeraar.
A. Nyssens, id. en volksvertegenwoordiger.
Dr P. Willems, hoogleeraar.
Eerw. heer kanunnik Vanden Berghe, voorzitter van het Groot Seminarie van Brugge.
H. Lebon, advokaat te Antwerpen.
E. Janssens, id. te Antwerpen.
H. Noterdaeme, id. te Brugge.
L. Schepens, id. te Brugge.
E. De Visscher, id. te Brugge.

Ad. Pauwels, id. te Antwerpen.
A. Raemdonck, volksvertegenwoordiger te Lokeren.
A. Vande Put, advokaat te Antwerpen.
O. Van Malleghem, id. te Gent.
L. Plessers, leeraar te Hasselt.
P. Van Hove, advokaat te Leuven.
L. Bruynincx, id. te Gent.
V. Lambrecht, id. te Kortrijk.
P. Bolsens, te Temsche.
P. Bellefroid, advokaat te Hasselt.
C. Van Walleghem, griffier te Ghistel.
A. Neyt, advok. en provinciaal raadsheer te Adeghem.
E. Goedertier, advokaat te Antwerpen.
A. Vande Vyvere, id. te Gent.
A. Verschaeve, id. te Gent.
E. Duysters, id. te Antwerpen.
P. Vanden Hove, id. te Leuven.
C. De Queker, te Gent.

WERKENDE LEDEN.

De heeren studenten :

Ampe, Berchmans, Custers, De Brabandere, De Clippele, De Cooman, De Keersmaecker, De Neuter, De Scheppere, De Schippere, De Strycker, De Vuyst, Dobbelaere, Feys, Gheysens, Ghys, Holm, Kesteloot, Kumps, Lagae, Praet, Reynaert, Rollier, Vaes, Vancaille, van den Brande, Vanden Bussche, Vandeperre, Vander Heyden, Van Dorpe, Vandermoeren, Vercruysse, Verstraete, Veys, Viaene, Vliebergh.

—

VERSLAG

der werkzaamheden gedurende het afgeloopen schooljaar 1893-94, door Camille DEQUEKER, student in de rechten.

—

MIJNE HEEREN,

Na verloop van negen jaren strevingen en zwoeging, is 't, mij dunkt, niet overtollig eenige stonden stil te houden, om het afgedane werk na te speuren.

Aan u zal het gegeven zijn het tienjarig bestaan van het Vlaamsch Rechtsgenootschap te beleven, en — gelijk alle studentenmaatschappijen er een gebruik van maken — het luisterlijk te vieren. Immers dungezaaid zijn ze rondom ons de kringen die zich op een langer bestaan mogen beroemen; in zulk een midden, waar alles zoo wankelbaar en vergankelijk is, mag men trotsch en fier zijn van dusdanig genootschap deel te maken.

Mogen wij met hoogmoed op ons verleden neerzien, wij hebben het voorzeker aan onzen achtbaren Voorzitter te danken. Immers is het de heer hoogleeraar Van Biervliet niet die steeds aan onze zijde staat, om ons dienst te bewijzen? Is hij het niet die met eene welwillendheid zonder weerga en met onvermoeibaren iever onze zittingen bestuurt? Weten wij voor alsnu niet hoe onzen innigen dank

den achtbaren Voorzitter te betuigen, steeds mag hij op onze diepe erkentelijkheid staat maken.

Evenals sommige fruitboomen slechts overander jaar eenen rijken oogst opbrengen, zoo, bij het doorbladeren des verslagboeks, zou men ook weldra van het Rechtsgenootschap mogen oordeelen. En werkelijk, de eerste jaren schitteren van levenskracht en onuitputbare werkzaamheid; de eene zitting volgt de andere op, en eene bescheidene afwisseling doet den iever der leden nog merkelijk aangroeien.

Maar bij poozen de vlijt verslapt, de wilskracht verzwakt, en twijfelend verliest men het grootmoedig en edel doel van 't Rechtsgenootschap uit het oog.

Evenwel hoe dringend nuttig voor ons allen is het niet, Mijne Heeren, de Vlaamsche rechtstaal gansch machtig te zijn bij het verlaten der Hoogeschool?

Immers voor den jongen rechtsgeleerde die voornemens is in onze Vlaamsche gewesten te pleiten of een rechterlijk ambt te bekleeden, is het eene stellige en drukke noodzakelijkheid behoorlijk met de Vlaamsche rechtstaal vertrouwd te zijn. Van het gebied der bespiegeling, der theorie treedt hij eensklaps op dat der praktijk, en wanneer het voorkomt dat hij voor het eerst in eene strafzaak zijnen bijstand moet verleenen, bij het inzien der pleitstukken alleen wordt het hem alles verward voor den geest. Doch veel erger wordt het, wanneer hij als woordvoerder der verdediging of der benadeelde partij zal moeten optrekken.

De indruk die hij bij het lezen der pleitstukken verwierf, zal hij met dezen welken hij ter rechtszitting door het hooren der getuigenissen opvatte moeten vervoegen, en tot een geheel verwerken.

Is zulk optreden met groote moeilijkheden reeds gepaard, wat zal er den jongen rechtsgeleerde te verwachten staan, wanneer ook maar tevens het geringste rechtspunt in bespreking komt, dan vooral als hij vroeger verwaarloosd heeft de Vlaamsche rechtskennissen aan te leeren?

Laat ons dus noch tijd noch moeite sparen om ons strijdvaardig te maken voor later, en aldus mede te werken tot verheerlijking van onze Vlaamsche taal.

*
* *

Op maandag 13 November werden de vergaderingen geopend, die ons in 't negende jaar van 's Rechtsgenootschaps bestaan leidden.

Hetgeen onze eerste vergadering kenschetste was het prachtig verslag over de werkzaamheden van het verloopen schooljaar, waarvan M. Edm. Duysters, oud-schrijver des Genootschaps, lezing gaf.

Bloeiend was het Rechtsgenootschap binst het jaar 1892-93, en fijn afgewerkt is de taak van M. Duysters : dit waren de woorden die op iedereens lippen kwamen, toen deze het spreekgestoelte verliet.

Ook was de heer Voorzitter de tolk aller aanwezige leden zonder uitzondering, wanneer hij den spreker eenen welverdienden lof toezegde, en hij hierbij met het spreekwoord : *Les absents ont toujours tort,* liet

hooren dat deze laatsten eene schoone gelegenheid gemist hadden eenen leerrijken en tevens verzettelijken avond door te brengen.

*
* *

Op 19 December zetelt het Genootschap als assisenhof om uitspraak te doen in de volgende zaak :

« Zekere Maria H. is beticht haar onwettig kind vermoord te hebben. » M. P. Vanden Hove treedt op als openbare aanklager.

De betichte, in dienst zijnde te Brussel, heeft aldaar met een manspersoon kennis gehad. Eenige maanden nadien brengt zij een kind ter wereld, dat drij dagen later gevonden wordt in eenen poel in de gebuurte van Maria's woning gelegen. Natuurlijk vallen de vermoedens aanstonds op de betichte die eenige dagen bedlegerig was geweest. Weldra erkende deze de moeder van het kind te zijn, dat volgens de verklaringen der wetsdoktors, metterdaad geleefd heeft.

Diensvolgens is hier een moord gepleegd, en aan wie hem ten laste leggen zooniet aan de betichte, die overigens bekend het kind in den poel geworpen te hebben !

Spreker eindigt met in krachtige woorden de strengheid van het Hof af te vragen, 't is te zeggen, eene nauwkeurige toepassing van de wet, ten einde de misdrijven te voorkomen, misdrijven die steeds veld winnen, en de maatschappelijke orde in hare grondvesten doen wankelen.

Uw verslaggever vat daarop het woord als verdediger.

Volgaarne staat hij de noodzakelijkheid toe van de kastijding der misdadigers; enkel wil hij Maria's plichtigheid als kindermoordster doen ontkennen. Buiten iemands weet heeft deze een kind ter wereld gebracht, dat drij dagen later in eenen poel werd gevonden. De wetsdoktors beweren dat het kind, hoewel het maar drij of vier uren geleefd heeft, omgekomen is door verdrinking, en niet door versmachting.

Uit de samenloop dezer drij feiten door de doktors bevestigd : 1° leeftijd van slechts eenige uren ; 2° omkoming door verdrinking ; 3° geene dood door versmachting, tracht de verdediger de onplichtigheid der betichte te trekken.

Immers heeft het kind maar eenige uren geleefd, dan is het, in geval van moord, oogenblikkelijk na zijne geboorte naar den poel gedragen, vermits het door verdrinking is gestorven. Maar van den eenen kant beweert Maria, en bewijzen hare voetstappen, dat zij zelf het kind heeft naar den poel gedragen ; en van den anderen kant komen verscheidene getuigen staande houden dat zij den ganschen nacht waarop de moord zou moeten begaan zijn, den nacht der baring, bij Maria hebben doorgebracht, zonder echter met deze laatste omstandigheid bekend te wezen. Dus valt de verklaring van de geneesheeren dat het kind door verdrinking is omgebracht teenemaal in gruis, en is het klaar als het daglicht dat deze hebben gefaald. Wie zou dan durven bestrijden dat, in overeenkomst met Maria's gezegden, haar kind kort na zijne ge-

boorte natuurlijk is overleden, en zij het naar den poel heeft gedragen wanneer het levenloos was? Niemand voorwaar! Alle gedacht van moord moet dan ook van der hand gewezen worden; kan de betichte laakbaar zijn op dergelijke wijze zich van haar doode kind te hebben ontmaakt, het moet uitsluitelijk aan schandevrees toegeschreven worden.

Het assisenhof gaf de verdediger gelijk, en Maria werd vrijgesproken,

* * *

In zitting van 12 Februari wordt de volgende strafzaak bepleit :

« K, bijzondere boschwachter, is beschuldigd » vrijwillige slagen en kwetsuren aan D toegebracht » te hebben, en diensvolgens eischt men tegen hem » de toepassing van art. 398 S. W. »

De betichte K heeft in de dreef die naar het kasteel leidt twee geweerschoten op D gelost, waarvan een hem den arm kwetst. K nog niet genoegzaam gewroken, bedreigt D zooeven met eenen revolver, wil deze op staanden voet voor hem niet kruipen, en zijne vergiffenis afsmeeken : Veeleer die lafhartigheid te begaan, ontsnapt D zijnen moordenaar door de vlucht.

De heer Alb. Van Raemdonck, die het ambt van openbaar ministerie bekleedt, doet klaarblijkend de verantwoordelijkheid van den betichte uitschijnen, ingezien hij met vrijwillige kennis gehandeld heeft. Hoe zou K de wettige verdediging kunnen inroepen,

dewijl hij als een sluiper te werk gaat, D achter eene haag afwacht, en verraderlijk op eenen afstand van 15 tot 20 meters op hem schiet?

Waar kan men, in dit geval, de tegenwoordige noodzakelijkheid die bij de wettige verdediging volgens art. 416 vereischt wordt, inroepen, om het gedrag van K te verontschuldigen? Aan dezes plichtigheid valt niet te twijfelen, en diensvolgens kan hij zijne welverdiende straf niet ontgaan.

De verweerder, Mr Em. Seyens, tracht in eenige welgepaste, zelfs luimige bewoordingen, de hoogdrijvende beweegredenen van 't openbaar ministerie te doen wankelen en nederstorten, en ons het gedrag van K in een gansch ander licht te doen voorkomen.

D is een doorslechte vent, een slemper en een luiaard; zijne goede faam heeft hij door het slijk gesleurd, en hadde hij de schaamte uit zijn versteend hart sinds lang niet verbannen, hoe zouden 27 veroordeelingen ten zijnen laste vallen? Hij alleen is de oorzaak van alles : Bespot en beschimpt hij openbaarlijk K niet in de herberg? Zegt hij niet dat hij zich op hem zal wreken, voor de ondergane straffen als wildstrooper, ten gevolge der aanklagingen van K? Deze, bij al die uitdagingen, blijft koel; zelfs verlaat hij de herberg, om verdere oneenigheden te vermijden, en trekt boschwaarts in, de laatste bedreiging van D diep bedenkende « Indien gij naar het bosch gaat, zijt gij dood ». Wat wonder dus, dat K zich achter eene haag schuilt, toen hij D op hem ziet afkomen, een mes in de hand!

Dat K in volle wettige tegenweer gebruik gemaakt heeft van zijne wapens, daaraan valt geenszins te twijfelen.

Nadat het openbaar ministerie en de verdediging nog beurtelings het woord hebben gevoerd, wordt het vonnis ten voordeele van den beschuldigde geveld, en zijne plichtigheid van kant gewezen met eenparigheid der stemmen.

*
* *

In de volgende zitting die plaats greep op 19 Februari, moesten de heeren van het Hof en de eedgezworenen uitspraak doen over eene moordpoging door B. op zekere V. gepleegd.

De heer M. Boucquey trad op als openbare aanklager, terwijl M. J. De Brabandere de lastige taak van verdediger op hem had genomen.

Het openbaar ministerie, na ons lezing van de beschuldigingsakte gegeven te hebben, legt ons, in eene welgepaste en schier onweerlegbare rede, de gansche plichtigheid van B. voor oogen : hoe de betichte er moet van afzien ooit de hand van Julienne V. te bekomen, en zoo zijnen haat voelt ontvlammen tegen alwie haar zou kunnen liefde betoonen; hoe hij de ouders van Julienne onophoudelijk vervolgt door bedreigingen bij woorden en brieven, en hun nimmer eenige rust laat genieten; hoe hij te weten komt dat Julienne verloofd is, en, door de wraakzucht voortgestuurd, besluit Julienne en haren verloofde om te brengen.

Op zekeren dag zitten vrienden en geburen in Julienne's huis lustig aan 't praten, toen eensklaps, bij 't losbranden van eene geweerscheut en 't kraken eener vensterruit zij met eenen doodelijken angst worden bevangen. Wie mag dien verfoeilijken aanslag begaan hebben? Wie anders dan B., die, na zijne misdaad bedreven te hebben, ijlings huiswaarts loopt?

B. is de dader; hij onderga dus de gevolgen zijner euveldaad.

Met de spitsvondigheid die hem eigen is, en de rijkheid der taal die hij wist ten zijnen voordeele te gebruiken, tracht de verdediger de sterkte, met meesterhand door het openbaar ministerie opgericht, in zijne grondvesten te doen waggelen.

Doch spijts zijne behendigheid, spijts zijnen iever, zijn klient bezweek, en werd tot tienjarige opsluiting veroordeeld.

*
* *

Den 5 Maart moesten wij in het volgende geding beslissen :

« Zekere H. is beschuldigd zijne dochter onwettig
» en willekeurig gevangen gehouden te hebben en
» haar lichaamspijnigingen te hebben doen door-
» staan. »

Mr Schobbens, die als openbaar ministerie voorkomt, ontkent den vader het recht, zoowel volgens het Burgerlijk Wetboek als volgens het Strafwetboek zijn kind op dergelijke barbaarsche wijze op te sluiten.

Om zijn gezegde te staven, haalt hij de denkwijze van verscheidene rechtsgeleerden aan, en besluit tot de strenge toepassing der wet.

In eenige welgepaste opwerpingen, tracht de verdediger, heer J. Mertens, het gansche gewrocht des aanklagers over boord te werpen. Al die aanhalingen van rechtskenners zijn hier van weinig bedied en zullen ons de zaak niet opklaren. De feiten alleen behoeven onderzocht te worden, en deze verrechtvaardigen ten volle des vaders handelwijze.

Het Hof erkende de billijkheid des verdedigers gevolgtrekking, en sprak den vader vrij.

*
* *

De laatste zitting werd gansch benomen door de lezing en de bespreking van 't smeekschrift onlangs door ons Genootschap aan den heer Minister van Binnenlandsche zaken en Openbaar onderwijs opgezonden. Wat wij vragen is het recht voor de Vlaamsche studenten hun examen over strafrecht en strafrechtspleging, met toestemming van den ondervrager en van den jury, uitsluitelijk in 't Vlaamsch te mogen afleggen, en aldus te voldoen aan 'tgeen vereischt wordt door art. 49 der wet van 10 April 1890.

Deze bespreking werd door onzen achtbaren Voorzitter te baat genomen om de volksvertegenwoordigers en hoogleeraars Nyssens en Helleputte, die onze voorstaanders bij den heer Minister geweest zijn, uit der harte te bedanken; een deel dezer dankbetuigingen werd aan den opsteller van 't smeek-

schrift, heer hoogleeraar Schicks toegeeigend, alsook aan M. Vliebergh die het zoo puik vertolkte.

*
* *

Mijne taak is ten einde, Mijne Heeren, de uwe herbegint; hervat deze met iever en moed, uwe kenspreuk indachtig :

« In Vlaanderen Vlaamsch Recht. »

—

Societas Philologa Lovaniensis.

—

Illustrissimus ac Reverendissimus Dom. J. B. Abbeloos, Rector magnificus, *Præses ad hon.*

P. G. H. Willems, professor ordinarius, *Præses.*

Fr. Collard, professor ordinarius, *Vice-Præsid.*

Leo Mallinger, Luciliburgensis, phil. et lit. cand., *p. t. a. Secret.*

Socii.

Arth. Colinet, Sonegiensis, phil. et lit. cand.
Gustavus Feytmans, ex Hasseleto, id.
Rev. Ephraim Louyest, ex Daussois, id.
Ludovicus Ballet, Lovaniensis, id.
Rev. Carolus Caeymaex, Antverpiensis, id.
Henricus Glaesener, ex Tribus Virginibus, id.
Jacobus Houben, Mosætrajectinus, id.
Bernardus Vossen, ex Gronsveld, id.
Eugenius Craninx, Trudonopolitanus, id.
Camillus Weemaes, ex Hougaerden, id.
Mathias Kass, ex Medernach (in Luciliburg.), id.
Celestinus Brücher, ex Guirsch, phil. et lit. stud.
Rev. Guislenus Bruggeman, ex S[ti]-Nicolai civ., id.
Georgius Karlshausen, Arlonensis, id.
Armandus Wiame, ex Villers lez-Gambon, id.
Fredericus Dazert, Mosætrajectinus, id.

Qui olim socii fuere.

Car. Michel, Tornacensis, phil. et lit. doctor, prof. univers. Leodiensis, ex-secret. (1873-74).

Eug. Hubert, Lovaniensis, phil. et lit. doctor, prof. univers. Leodiensis.

Leo De Bruyn. Lovaniensis, phil. et lit. doctor, mag. scrin. stud. super. in Ministerio rer. int.

Victor Brants, Antverpiensis, prof. ordinarius Univ. Lovaniensis, ex-secret. (1874-75).

Petr. Sturm, ex Bivange (Magni Duc. Lucilib.), phil. et lit. doctor, professor athenæi Luciliburg.

Rev. Johannes Vanden Weghe, ex Ledeghem, philol. licentiatus.

Rev. canonicus Alf. Segers, ex Appels, philol. licentiatus, præses seminarii Gandavensis.

Joh. Petr. Bestgen, ex Hollerich (Magni Duc. Lucilib.), phil. et lit. doct., prof. progymnasii Echternacensis.

Rev. Celest. Wadeleux, ex Brée, philolog. licentiatus, rector gymnasii Beeringensis, ex-secret. (1875-76).

Rev. Leo Van Dorpe, ex Zevecote, philolog. licentiatus, vicarius in oppido Brugensis.

Eduardus Houtart, ex Montibus ad Sabim, phil. et lit. atque juris doctor, ex-secret. (1877-78).

Rev. Arthur Vermeersch, S. J., ex Ertvelde, doctor jur. et scient. polit., ex-secret. (1878-79).

Ludovicus Simons, Ruremondensis, phil. et lit. doct., professor athenæi Lovaniensis.

Constantinus Gelders, Lewensis, phil. et lit. doctor, professor athenæi Brugensis.

Desiderius Petit, ex Wodecq, phil. et lit. doct., professor coll. Diesthem.

Constantinus Nannan, ex Redu, phil. et lit. doctor, professor athenæi Ixellensis.

Gulielmus Streel, ex Alleur, phil. et lit. atque juris doct., ex-secret. (1879-80), judex curiæ Waremm.

Johannes Dubois, ex Barnich, phil. et lit, atque juris doct., ex-secret. (1880-81), judex curiæ Arlon.

Julius Van Biervliet, Brugensis, phil. et lit. et scient. nat. doctor, ex-secret. (1881-82), prof. univ. Gandavensis.

Edmundus Cordewener, Mosætrajectinus, phil. et lit. doct. prof. gymnasii Mosætraj.

Petrus Doppler, Mosætrajectinus, phil. et lit. doct., ex ag. vices-secret. (1882-83), adjutor archiv. Mosætraj.

Rev. Edmundus Remy, Sonegiensis, philologiæ doct., professor seminarii Bonæ Spei.

Rev. Leonardus Lootens, ex Anseghem, philologiæ licentiatus, professor in Seminario Rolariensi.

Michael Meyers, ex Boxhorn (Magni Duc. Lucilib.), phil. et lit. doct., professor athenæi Luciliburg.

Michael Glaesener, ex Wilwerdingen (Magni Duc. Lucilib.), phil. et lit. doctor, prof. athenæi Dikirch.

Baro Leo Bethune, Alostanus, phil. et lit. et juris doctor, ex-secret. (1883-84).

Augustus Bertrand, Bullionensis, philos. et lit. doct., prof. athenæi Mechlin.

Johannes Terrens, ex Waldbillig (Magni Duc. Lucilib.), phil. et lit. doct., ex-secret. (1884-85).

Rev. Alphonsus Dassonville, ex Heule, philologiæ licent., prof. collegii Ostendensis.

Eugenius Herbecq, Dionantensis, phil. et lit. et juris doctor, ex-secret. (1885-1886).

Alphonsus Roegiers, Teneræmundanus, phil. et lit. doct., prof. athenæi Leodiensis.

Rev. Adrianus Cauwenberg, ex Hoeven (Batavus), phil. et lit. doct., professor in seminario minore diœcesis Bredanæ.

Rev. Ludovicus Reyter, ex Altwies (Magni Duc. Lucilib.), phil. et lit. doct., prof. gymnasii Dikirch.

Alfredus De Groote, Gerardimontensis, juris doctor, substitutus auditoris milit. Gandavi.

Carolus Martens, Lovaniensis, juris doct.

Prosper Poullet, Lovaniensis, phil. et lit. et juris doctor, professor extraord. Univ. Lovan., ex-secret. (1886-87).

Theodorus Stille, Mosætrajectinus, phil. et lit. doct.

Ernestus Dubois, Verviensis, phil. et lit. et juris doct., lector univ. Gandav.

Leopoldus Piette, ex Denée, phil. et litt. doct., prof. athenæi Namurc.

Simon Kayser, ex Esch (Magni Duc. Lucil.), phil. et lit. doctor, prof. collegii S^{ti}-Josephi Virtonensis.

Rev. Petrus Marres, Mosætrajectinus, prof. in seminario Rodiaducensi.

Mauritius Dewulf, Poperinghensis, phil. et lit. et juris doct., professor aggreg. Univ. Lovaniensis.

Prosper De Pelsmaecker, ex Denderleeuw, phil. et lit. et juris doct., ex-secret. (1887-88).

Rev. Edmundus Conrotte, ex Tintigny, phil. et lit. doct., prof. Seminarii Baston.

Rev. Æmilius Valvekens, ex Rillaer, phil. et lit. doct., prof. seminarii Hoogstrat., ex-secret. (1888-89).

Edm. Goedertier, ex Lede, phil. et lit. et juris doct.

Joh. Petr. Schock, ex Villa-Machera (Magni Duc. Lucilib.), phil. et lit. doct.

Rev. Johannes Leemans, ex Grimbergen, professor collegii S[i] Petri Lovan.

Rev. Arthur Piret, ex curia S[i] Stephani, phil. et lit. cand., prof. collegii S[i] Rom. Mechlin.

Bev. Franciscus Schoovaert, ex Wavre-Notre-Dame, phil. et lit. cand., professor collegii S[i] Bonifacii Ixellensis.

Leo Goemans, Lovaniensis, phil. et lit. doctor, professor athenæi Lovan.

Marcus Vanden Rydt, Nivellensis, phil. et lit. doctor, prof. collegii Nivellensis.

Rev. Jacobus Meyers, ex Bigonis Villa (Magni Duc. Luciliburg), phil. et lit. doctor, professor gymn. Echternac.

Baro Franciscus Bethune, Gandavensis, phil. et lit. et juris doctor, lector Univ. Lovan., ex-secret. (1889-90).

Lambertus Petit, Namurc., phil. et lit. et juris doct.

Rev. Josephus Schrijnen, Venlonensis, phil. et lit. doctor, professor collegii Ruremund. ex-secret. (1890-91).

Rev. Victor Gérard, ex Bastonia, phil. et lit. doctor. prof. colleg. episc. Dionant., ex-secret. (1891-92).

Jos. Willems, Lovaniensis, juris doctor.

Carolus Lecoutere, Antverpiensis, phil. et lit. doct., lector Univ. Lovan.

Eduardus Loos, Lovaniensis, phil. et lit. et juris doct., magister stud. Athenæi Mechlin.

Simeon Olschewsky, Lovaniensis, phil. et lit. doct.

Rev. Justinus Roger, ex Jodonia, phil. et lit. doctor, prof. coll. S[i] Petri Lovan.

Franc. Brabants, Liranus, phil. et lit. doctor, prof. coll. S[æ] Trinit. Lovan.

Rev. Victor Carlier, ex Mainvault, phil. et lit. doct., ex-secret. (1892-93), prof. semin. Bonæ Spei.

Rev. Franc. Smets, ex Casterle, phil. et lit. doctor, ex-secret. (1893-94), prof. semin. Wavr.

Leopoldus Paulus, Nivellensis, phil. et lit. doctor, prof. colleg. Nivell.

—

RAPPORT

sur les travaux de la SOCIETAS PHILOLOGA de l'Université catholique, pendant l'année académique 1893-94, par M. l'abbé F. SMETS, docteur en philosophie et lettres, secrétaire sortant.

—

MESSIEURS,

Quand à la fin de l'année académique nous jetons un coup d'œil rétrospectif sur les travaux de la *Societas Philologa*, nous n'avons qu'à nous féliciter du zèle qu'ont montré tous les membres à s'initier de plus en plus à la connaissance de l'antiquité classique. Cette année, comme les années précédentes, nous avons glané dans toutes les revues philologiques de l'Allemagne, de la France, de l'Italie et de la Belgique : les analyses que nous en avons faites, tout en nous stimulant au travail, nous ont permis de rester facilement à la hauteur des progrès de la science. Sous la direction d'un Maître dont le dévouement à ses élèves égale la vaste érudition, nous avons appris à aimer l'étude de l'antiquité qui jeta jadis un si vif éclat en Belgique et en particulier au sein de cette *Alma Mater*, dont nous nous efforcerons d'être toujours des fils dévoués et reconnaissants.

Dans les fréquentes réunions que nous avons eues cette année, notre vénéré Président n'a laissé passer aucune occasion favorable de nous signaler les progrès de l'épigraphie latine et de nous indiquer les précieux renseignements que cette science a déjà fournis et fournit encore toujours à la science de la vie antique. Témoins muets, mais sincères, des temps écoulés, ces pierres nous éclairent sur bien des points de la vie publique et privée, matérielle et religieuse des Romains, et spécialement elles jettent du jour sur la condition des classes inférieures de la société. Tandis que les historiens comme Tite-Live et Tacite, uniquement préoccupés des optimates et des empereurs, ne daignent pas même abaisser leurs regards sur les classes populaires, tandis que des poètes comme Plaute et Térence, et des romanciers comme Pétrone ne parlent des *humiliores* que pour en donner la caricature; seules les inscriptions nous permettent de lever un voile qui les couvre et d'assister en quelque sorte à la vie intime des déshérités de la fortune. J'ai donc voulu vous entretenir quelques instants de la classe ouvrière de la ville de Narbonne, en prenant pour bases de ces recherches les n°s 4371-4524 du volume XII du *Corpus Inscriptionum latinarum*.

La ville de Narbonne, qui atteignit dès la plus haute antiquité un grand développement industriel et commercial, commença à subir l'influence prépondérante des Romains vers le IIe siècle avant notre ère. En 118 les Romains y fondèrent une colonie

destinée, comme dit Cicéron (1), à être une forteresse contre les peuplades voisines. Après la guerre d'Alexandrie, César y fit conduire de nouveaux colons. Enfin, une troisième déductio eut lieu sous l'empereur Claude. Par suite de ces occupations successives, et grâce aux séjours prolongés qu'Auguste fit à diverses reprises dans cette ville, Narbonne était devenue tout à fait romaine : et si la Gaule Narbonnaise, par la fertilité de ses champs, par la dignité et les bonnes mœurs de ses habitants, méritait d'être appelée Italie plutôt que Province, de même sa métropole était comme l'effigie de Rome.

Les inscriptions de Narbonne nous révèlent l'existence d'une foule d'ouvriers et d'artisans se rapportant à toutes les industries de la vie privée des Romains. On mentionne quatre collèges ou corporations : le *corpus fabrum subœdianorum*, la corporation des bateliers, le collège des *tabellarii Cœsaris* et le *conlegium Honoris et virtutis*.

La corporation des *fabri subœdiani* nous est connue par la grande inscription 4393, qui relate une lettre adressée au collège par son patron Sextus Fadius, lettre par laquelle celui-ci promet de verser à la caisse la somme de 16,000 sesterces.

Les *fabri subœdiani*, si on suit l'étymologie, étaient probablement des ouvriers qui travaillent *sub œdibus* ou *sub tecto*, par opposition au *tignuarii* qui pour la

---

(1) Cic. Brut. c. 43; pro Fonteo 5, 13.

plupart travaillent *sub divo :* de là ils auraient beaucoup de rapports avec les *intestinarii* chargés de fabriquer l'ameublement et des boiseries intérieures de la maison. Ils sont fréquemment cités comme fabricants d'objets en marbre et en pierre. Quoiqu'il en soit, la signification du mot *subædiani*, de même que leur occupation demeure incertaine (1).

Le collège des *fabri subædiani* avait élevé une statue à son patron Sextus Fadius Pap. Secundus, en reconnaissance de ses mérites. Comme patrons d'une corporation, les membres élisaient *(cooptare, patronum adoptare)*, généralement des hommes qui par leur position sociale pouvaient rendre des services à la communauté (2). Très souvent même, ils n'étaient pas membres et prêtaient simplement à l'association l'appui avantageux d'un nom considéré. Quant à Sextus Fadius, il fut sans doute un riche affranchi (3) qui, peut-être, avait marié une de ses filles à un citoyen de rang sénatorien, puisqu'il se vante d'avoir un petit-fils parmi les *clarissimi*. Il a parcouru toute la carrière des honneurs municipales (4) et même s'il est permis de se rallier à la

---

(1) Marquardt. Vie privée, II, pp. 275, 381. Mommsen. Bullet. dell. inst. 1853. p. 27. Marucchi. Bull. comm. V (1877), p. 257.

(2) Parfois l'intention des membres est exprimée en toutes lettres cfr. C. J. IX, 1681 : plus speramus beneficia uberiora post se consequituros, etc.

(3) Il ne nomme pas son père.

(4) Inscr. : omnibus honoribus in colonia Narbonensi functo.

conjecture de M. Herzog, il a été prêtre au temple que le peuple de Narbonne avait érigé à Auguste (1). Devenu patron de la corporation, il vécut dans d'excellents rapports avec les ouvriers : nous en avons la preuve dans l'érection même de la statue, et au commencement de sa lettre il proteste de son impuissance à rémunérer dignement leur attachement à sa personne. Cette affection l'avait ému au plus haut point : il veut laisser à la corporation un souvenir perpétuel de leurs bonnes relations. Il leur écrit donc cette lettre solennelle qui aura en même temps la valeur d'un document authentique (2). Dans cette lettre datée du 1er octobre 149 il promet de verser dans la caisse du collège la somme de 16,000 sesterces à son jour de naissance, le 27 avril, entouré de ses enfants et de son petit-fils Jucundus, d'ordre sénatorien. Ce jour-là également il payera à la caisse les intérêts du capital pour l'année courante, intérêts qui seront évalués *asse octono* c'est-à-dire à 12,50 %.

Les corporations en effet, en recevant l'autorisation d'exister obtenaient *ipso facto* la personnification civile, c'est-à-dire le droit de posséder une caisse commune, un patrimoine corporatif et le droit de se

(1) Inscr.: novi Narb. M. Herzog complète par SAC. TEMP novi. C'est très incertain.

(2) Inscr.: epistolam pro perfecto instrumento retinelitis.

faire représenter en justice (1). Cette caisse commune était surtout alimentée par les cotisations mensuelles des confrères, mais à côté de cela elle pouvait recevoir des legs et des donations entre vifs. Très souvent les donateurs, et notre Fadius surtout, entouraient leurs donations de garanties minutieuses : les années suivantes, à pareil jour, les membres du collège viendront en habit, *honnestissimo habitu*, assister à un repas, et c'est alors qu'on leur distribuera les intérêts de la somme. Et pour assurer le bon usage qu'on fera de sa libéralité, il défend par cette lettre même et par les tablettes qu'il éditera plus tard, de l'employer à un autre but. En cas de non-observance de cette clause, la somme reviendrait de plein droit soit à un autre collège, soit à des personnes déterminées (2). Si celles-ci ne réclament pas la somme en question, elle reviendrait de plein droit au fisc impérial. La lettre même doit être gravée sur des tables d'airain et exposée devant un temple. De plus, il demande avec instance de la graver à la base de la statue qu'ils viennent de lui ériger, et cela afin d'assurer à jamais la fidèle exécution de sa volonté.

---

(1) Dig. X, 4. 7. 3, item municipes ad exhibendum conveniri possunt quia facultas est restituendi : nam et possidere et usucapere eos posse constat. idem et in collegiis cæterisque corporibus dicendum erit.

(2) L'inscription porte ici une lacune. On trouve des garanties analogues C. J. XI, 1436, 132. C. J. V, 5134, 5907. C. J. X, 5654, etc.

L'inscription porte comme date : KALENDIS OCTOBRIBVS ORFITO ET......S. Or les fastes consulaires mentionnent fréquemment des Orfitus, par exemple en 110 Orfitus collègue de Crispinus, en 149 Orfitus est consul avec Priscus, en 172 Maximus et Orfitus. Il y a encore des Orfitus en 178 et 270. De quels consuls s'agit-il dans l'inscription?

On ne saurait prendre pour date les consuls de 172, pas plus que ceux de l'année 270 et 178, puisque tous ces consuls gérèrent leurs fonctions sous deux empereurs corégnants, tandis qu'aux termes de la lettre il ne peut ici être question que d'un seul empereur *(maximi principis)*. De plus, Orfitus est ici nommé *primo loco*, il ne peut donc pas être question des consuls de l'année 110, où Orfitus est toujours nommé *secundo loco*. Ajoutez à cela l'espace restreint où se trouvent marqués les noms des consuls, et on devra se prononcer pour les consuls Orfitus et Priscus de l'année 149, bien que cependant l'inégalité de l'écriture du marbre et la disposition des noms des consuls ne soient pas des preuves certaines (1).

Le second collège que nous rencontrons à Narbonne est celui des bateliers *navicularii marini* : XII, 4398, 4406, 4493, 4494, 4495.

---

(1) Mommsen. Bullet. dell Instit. 1853.

4398 D. M.
TIB. IVNI. EVDOXI
NAVICVL. MAR.
C. I. P. C. N. M.
TI. IVN. FADIANVS
IIIIII VIR. AVG.
C. I. P. C. N. M. ET.
COND. FERRAR.
RIPAE. DEXTRAE.
FRATRI. PIISS.

4406 DEC. IIIIII. VIR.
AVGVSTAL
P. OLITIO
APOLLONIO
IIIIII VIR. AVG. ET
NAVIC. C. I. P. C. N. M.
OB. MERITA ET LIBERALI
TATES. EIVS. QVI
HONORE. DECRETI
VSVS. IMPENDIVM
REMISIT. ET
STATVAM DE SVO
POSVIT.

Les corporations de batellerie existaient surtout dans les cités maritimes de l'Empire. Leur principale affaire était l'importation de céréales en Italie, surtout depuis l'époque des Gracques. Cette importation de céréales se faisait par voie d'adjudication aux risques et périls des soumissionnaires (1). Dans la Gaule, les bateliers ont des corporations hautement considérées (2), ils rendent des décrets et comptent dans leurs rangs des chevaliers et des magistrats municipaux. Seuls avec la corporation des *pistores* ils ont de tout temps été tolérés (3) même dans les

(1) Dig. L 6, 6, 3 : navicularii qui annonne urbis serviunt — ex propriis facultatibus Cod. Theod. XIII, 5, 2.

(2) De Boissieu : Inscript. de Lyon : Corpus splendidissimum p. 265.

(3) Dig. III, 4, 1.

provinces. Pour jouir des immunités qui leur étaient accordées ils devaient fournir un vaisseau de la grandeur déterminée par l'État, mais ceux qui consacraient une grande partie de leur patrimoine à la corporation jouissaient pendant 5 ans de l'exemption des charges publiques (1). Constantin même décerna la chevalerie à tous les bateliers (2).

Malgré l'estime générale dont jouissaient les bateliers, ceux dont nous avons ici les inscriptions ne semblent avoir été que des affranchis. Tib. Jun. Fadanus de plus était « fermier des exploitations des mines de fer de la rive droite ». L'exploitation des mines était laissée soit aux particuliers, soit aux cités, en un mot aux propriétaires du sol ou aux fermiers, qui, ayant traité avec eux, procédaient à la mise en œuvre des travaux sous la surveillance de l'État.

De quel fleuve s'agit-il ici? M. Desjardins (3) croit qu'il s'agit de la rive droite du Rhône dans le territoire des Helvii où les mines de fer abondent, tandis que l'on n'en trouve pas sur l'Atax ni sur le Tetum, fleuves qui passent à Narbonne. Les bateliers dont il est question aux nos 4406, 4493-95 semblent avoir été des affranchis.

---

(1) Dig. L, 5, 3 : navicularii et mercatores olearii qui magnam partem patrimonii ei rei contulerunt, intra quinquennium muneris public vacationem habent.

(2) Cod. Theod. XIII, 5, 16.

(3) E. Desjardins géogr. historiq de la Gaule, t. I, p. 414.

Le troisième collège est celui des courriers de l'empereur, *conlegium salutare familiæ tabellariorum Cæsaris*, qui se rattache probablement aux séjours successifs qu'Auguste fit à Narbonne (cfr. p. 323).

4449. Collegium sa
lVTARE FAMILIAE
TABELLARIOR.
cAESARIS N. QVAE
SVNT NARBONE IN
DOMV. IN. F. P. CCCXXV
IN. A. P. CCCV.

Déjà sous la république les personnages de marque voyageaient escortés d'une suite nombreuse (1). Sous l'Empire, les empereurs menaient avec eux toute une troupe de coureurs, de fourriers et de cavaliers d'escorte. Les *tabellarii* servaient à la correspondance et au transport des dépêches officielles (2). L'empereur employait comme messagers des *tabellarii* qui pouvaient se servir du *cursus publicus* : c'étaient en général des esclaves et rarement des affranchis, qui furent organisés presque militairement dans la suite, mis sous les ordres d'un *præpositus tabellariorum*, et divisés en petites sections placées sous la direction d'affranchis du prince

(1) Ascon. in Milon, p. 32 : vehebatur Clodius equo, servi fere XXX sequebantur.

(2) Marquardt. Vie priv. II.

comme *optiones* ou *præpositi* et attachés aux bureaux de l'administration (1).

En province, on ne retrouve de pareille *familia tabellariorum* qu'à Narbonne, établie là pendant la tenue du cens en Gaule (2), mais contrairement à l'opinion de M. Hirschfeld (3), la station semble avoir été indépendante du séjour d'Auguste à Narbonne. Les dimensions du tombeau sont trop grandes : du reste, des stations pareilles se retrouvent à Ephèse (4) et dans toutes les métropoles des provinces.

Par cette inscription nous voyons encore que les associations d'esclaves n'étaient pas interdites : la loi leur permettait d'entrer dans les *collegia tenuiorum* moyennant l'assentiment des maîtres (5). Dans plusieurs villes, ils s'étaient réunis en associations funéraires, surtout ceux qui étaint attachés au service de l'empereur.

Le quatrième collège est selon toute probabilité un collège militaire, n° 4371.

ii VIR . QVINQUENNAlis
col. i. p. n. M. PRÆFECTVS. PRO. DVVm
viro tribunuS. MILITVM. PRIMIPILVS PRAef.
... coNLEGIO. HONORIS. ET. VIRTutis
...... arbitratu ZENONIS LIB.

---

(1) Humbert au mot cursus publicus dans le Dict. de D. et S.

(2) Herzog Gall. Narb. n° 59.

(3) Heischfeld Untersuchungen auf dem gebiete der Römischen Verwaltungsgeschichte I, p. 107, n° 2.

(4) C. J. III, 6077.

(5) Dig. XLVII, 22, 3, 2. Servos quoque licet in collegio tenuiorum recipi volentibus dominis.

La loi défendait toute association entre les soldats tant qu'ils vivaient la vie des camps (1). Mais cette interdiction ne s'étend nullement aux vétérans : leurs associations sont trop nombreuses pour n'être pas légalement constituées (2); on ne leur interdit que celles qui, sous des dehors religieux, poursuivaient des tendances hostiles à l'État et tombaient dès lors dans la catégorie des *collegia illicita* (3).

Selon M. Hirschfeld, nous sommes ici probablement en présence d'un collège de juniores et de vétérans. Les appellations honorifiques sont les mêmes que celles de la colonie *Julia Juvenalis Honoris et Virtutis*. Il n'est pas étonnant non plus que ce collège ait pris la dénomination de : *Conlegium Honoris et virtutis* : l'honneur et le courage sont des divinités qu'on trouve presque toujours réunies, et leurs temples sont ordinairement des monuments commémoratifs de hauts faits militaires.

A côté de ces corporations, nous rencontrons à Narbonne d'autres ouvriers, dont les professions embrassent toutes les nécessités de la vie privée. Ainsi pour l'alimentation, nous trouvons des *pistores*

---

(1) Dig. XLVII, 22, 1 : mandatis principalibus præcipiter præsidibus provinciarum ne patiantur esse collegia sodalitia, neve milites collegia in castris habeant.

(2) Cfr. C. J. V. 884. X, 1881.

(3) Dig. XLVII, 11, 2 : Sub prætextu religionis vel sub specie solvendi voti cœtus illicitos nec a veteranis temptari oportet.

4502-03, un *frugi mercator* 4472, un boucher, *lanius*, et un marchand de lard, *lardarius* 4482-83, un marchand d'huile 4499. Des cuisiniers et des restaurateurs *caupones* sont mentionnés aux n°s 4468-70.

Pour le vêtement, nous avons des marchands de laine, *lanarii* 4480-81, des teinturiers, *purpurarii* 4507-08, des marchands de vêtements confectionnés, *vestiarii*, *sagarii* 4520-22, un fourreur, *pellio* 4500, un fabricant de sandales, *solearius* 4510, et, pour le complément indispensable de la toilette, des coiffeurs et des barbiers 4514-17.

Pour ce qui concerne l'habitation et l'ameublement, citons : un maçon, *structor* 4511, un *faber tignarius*, charpentier ou maçon 4477, un *gypsarius* 4479. Des orfèvres *argentarii* et *vascularii* sont mentionnés aux n°s 4457-74.

Comme profession intellectuelle, citons les *medici* n°s 4485-89 dont la profession, quoique honorable, n'avait pas la considération dont elle jouit actuellement.

En règle générale toutes ces professions sont entre les mains d'affranchis. Ces affranchis, érigeant des tombeaux à leurs patrons, à leurs femmes ou à leurs enfants, jouissaient par conséquent d'une certaine aisance et bien qu'on trouve rarement des citoyens ingénus exerçant ces professions, leur position doit avoir été, sinon honorable, du moins assez tolérable dans les premiers siècles de l'ère chrétienne.

—

CONFÉRENCE D'HISTOIRE.

—

IXe ANNÉE : 1893-1894.

Président d'honneur : Mgr Abbeloos, recteur magnifique de l'Université.
Directeur : M. Ch. Moeller, professeur ordinaire.

Maîtres de conférence :

Section d'histoire ancienne : M. J. Sencie, professeur extraordinaire.
Section d'histoire moderne : M. A. Cauchie, professeur extraordinaire.

Ont pris part aux travaux de l'année :

MM. Ballet, candidat en philosophie et lettres.
Bert, Amand, *item.*
Colinet, Arthur, *item.*
Habets, Alfred, *item.*
Laloire, Edouard, *item.*
Van der Mynsbrugghe, Emile, *item.*
Vion, Léopold, *item.*
Gillès de Pélichy, Charles, licencié en sciences morales et historiques.
Vliebergh, Emile, *item.*

MM. Goossens, Guillaume, *item.*

Van Lidt de Jeude, candidat en sciences morales et historiques.

Kempeneer, Albert, candidat en philosophie et lettres.

Van Houtte, Hubert, *item.*

Lebrun, Adolphe, candidat en droit.

de Bisschop, Alphonse, étudiant en droit.

Dumortier, Alexis, *item.*

Van Langendonck, Auguste, étudiant en philosophie et lettres.

Heyvaert, Albéric, *item.*

Nève, Joseph, *item.*

Steenlet, Eugène, *item.*

Van Dorpe, Léon, *item.*

RAPPORT
sur les travaux de la CONFÉRENCE pendant l'année 1893-1894.

—

Dans son dernier rapport triennal sur l'enseignement supérieur donné aux frais de l'État, M. de Burlet constatait les heureux résultats produits par la loi de 1890 : l'érection de cours pratiques, l'excellence des fruits obtenus, le caractère de solidité qu'ils donnent à l'enseignement, ont surtout attiré l'attention du ministre. « A Gand, dit-il, des élèves y ont travaillé avec ardeur et s'y sont formés aux recherches scientifiques. Les professeurs n'ont eu qu'à se louer des résultats obtenus... Si la Faculté de philosophie et lettres regrette d'être encombrée d'élèves au dessous du médiocre, elle a d'autre part la satisfaction de voir se grouper autour de ses professeurs une minorité d'esprits distingués, de travailleurs sérieux dont elle pourra se faire honneur. » Ainsi en est-il aussi à Liége. Il ne nous appartient pas de juger ce qui se passe à Louvain, mais nous constatons que la Conférence d'histoire, déjà florissante avant la loi de 1890, a pris depuis un nouvel essor. C'est alors qu'elle s'est sectionnée en deux groupes de travail, dont les rapports vont suivre.

I.

Section d'histoire ancienne.

(Rapport de M. Laloire.)

La première année de son existence, notre Section avait travaillé sur Hérodote, le père de l'histoire classique, pour en tirer un tableau des satrapies persanes à l'époque des Achéménides. Quittant Hérodote, avant d'arriver à Thucydide, nous avons rencontré la grande lacune de la *pentécontaétie* de 479 à 431, qui n'a pas occupé notre Section moins de deux années, l'une consacrée à l'épisode de Thucydide, l'autre à la Πολιτεία d'Aristote.

Enfin cette année, nous avons pu aborder la *guerre du Péloponèse*, dont nous avons exploré la 1re partie de 431 à 413, correspondant, dans Thucydide, aux sept premiers livres, ceux qui forment la partie achevée de son œuvre.

Dans la foule des questions que cette exploration soulève, nous en avons choisi trois, sur lesquelles Thucydide n'a pas tout dit, et qui nous obligeaient à fouiller toutes les autres sources, non seulement historiques, mais littéraires ou épigraphiques, propres à jeter quelque lumière sur les événements de cette époque.

I. Rôle de Périclès durant la guerre du Péloponèse. — Nous lisons dans Thucydide (1) que Périclès,

---

(1) Thucyd. II, ch. 21 à la fin : ch. 22.

voyant les Athéniens irrités de ce qu'il ne leur fait pas faire de sortie, « ne convoque ni Ecclésie ni autre espèce de réunion » : peut-il donc empêcher les assemblées légales ou ordinaires du *dêmos?*

Aristote, dans la Πολιτεία, ne nous apporte rien de neuf à ce sujet; il confirme le fait que, comme stratège, Périclès avait le droit de convoquer des ecclésies extraordinaires, mais non d'empêcher une ecclésie ordinaire. Or, il y avait quatre ecclésies légales par prytanie ou 40 par an.

En présence de cette difficulté, il y a trois solutions, toutes également discutables : Grote (1) soutient que les stratèges en général avaient le droit de suspendre l'Ecclésie; ce privilège n'est cité nulle part, et Aristote (2) qui parle du pouvoir des stratèges ne dirait rien d'un droit si important? D'autres disent que Périclès était revêtu en ce moment d'une sorte de dictature, qu'il était αὐτοκράτωρ. Thucydide et Xénophon, citent ces pouvoirs exceptionnels donnés à d'autres stratèges (3), mais n'en définissent pas les attributions. Telle semble pourtant la solution adoptée par Busolt (4), tandis que Droyssen (5) conteste cette autorité à l'αὐτοκράτωρ.

(1) Grote, vol. IV, p. 258.

(2) Aristote, Πολιτεία Ἀθηναίων ch. LXI, pp. 68-69, éd. Kaibel et de Wilamowitz-Moellendorf, 1891.

(3) Thuc. VI, ch. 26. Xenophon, *Hell.*, I, ch. 4.

(4) Busolt, *Griech. Staats ü Rechtsaltert,* 2e éd. p. 241, n. 8.

(5) Droyssen, *Bemerkungen über die att. Strat.* Hermès, IX, 1875, pp. 1-21.

Il serait plus simple d'admettre, et c'est la troisième solution, qu'avant Euclide, à l'époque de Périclès, il n'y avait pas quarante Ecclésies par an, parce que le salaire ne se donnait pas encore. Il y avait tout au plus une seule Ecclésie, celle qu'on a continué à appeler κυρία : or l'invasion et la retraite des Péloponésiens, qui n'ont pas séjourné 40 jours en Attique (cf. Thuc., II, 57), ont pu se passer dans l'intervalle de deux κυρίαι ; Périclès n'a pas eu besoin dès lors de les suspendre. Il s'est borné à ne pas convoquer, contrairement à l'attente générale, d'Ecclésie extraordinaire.

Le mécontentement croissant du peuple aboutit à la disgrâce de Périclès. Ici nouvelle controverse. On a mis en opposition Thucydide (II, 65), qui ne parle que d'amende, avec Plutarque *(Per.* 35), qui affirme la destitution de Périclès. Parmi les modernes, Grote et Gilbert (1) n'admettent pas la destitution, mais simplement une amende, suivie de réélection ; d'autres savants sont pour la déposition. L'examen de l'époque annuelle des élections des stratèges montre que la divergence n'est qu'apparente. La date de cette élection est un fait nouveau, connu par Aristote (2) ; c'est après la 6e prytanie, donc en hiver, au commencement de l'année naturelle et non pas civile ; leurs fonctions

---

(1) Grote, v. 443, IVe vol., 27 ; Gilbert, Beitraege zur Gesch. Ath., p. 117, sqq.

(2) Arist. *cité*, ch. XLIV, p. 49.

commencent ainsi avec l'entrée des armées en campagne.

Puisque Périclès quitte le rang de stratège au milieu de l'été, il y a réellement destitution. Grote s'y est trompé, parce qu'il croyait que les fonctions finissaient au solstice d'été, ce qui était l'opinion commune des savants avant la découverte de la Politeia (1). La condamnation, dit Aristote, entraîne la destitution si elle a lieu pendant le stratégat « à chaque prytanie, le peuple procède, à main levée, à la révision des stratèges, pour savoir s'ils gouvernent bien. Si les citoyens votent non, ils le jugent dans le dicastère; là, s'il est condamné, le tribunal détermine la peine ou l'amende qu'il doit subir ; s'il est acquitté, il gouverne de nouveau ». C'est ainsi que Plutarque est justifié par Aristote; Thucydide ne le contredit pas, puisque l'amende suppose par là même la destitution.

II. Ostracisme d'Hyperbolus (2). — Thucydide n'en parle pas, il ne fait que constater sa mort à Samos (3). Plutarque fournit de nombreux détails, avec les sources où il les a puisés (4); d'autres auteurs en

---

(1) Cf. Schmidt, *Pericles*, p. 173; Hauvette, *Les stratèges*, Ec. franç., n° 41 : Droysen, Hermès, IX, pp. 1-21. Ces auteurs sont de l'opinion de Grote et de Gilbert.

(2) Cf. Résumé des dissertations sur ce sujet dans Jahresbericht, 1891.

(3) Thuc. l. VIII, ch. 73.

(4) Plut. *Alc.*, ch. 13; *Nicias*, ch. 11 : *Arist.*, ch, 7.

parlent aussi (1). Avec ces éléments, on peut essayer de résoudre ces trois points de controverse :

1) *La date :* Les avis sont très partagés et placent la date entre 420 et 415 (2). Dans une savante étude, K. Kubicki (3) affirme que la question n'a pu encore être résolue, parce qu'on a adopté la version de Plutarque dans *Nicias* sans se demander pourquoi il se contredit dans *Alcibiade;* de là, les hypothèses fantastiques, d'après lui, de Zurborg et de Seeliger (4). Admettant 6 et non 10 ans d'exil avec Cobet (5), il établit contre lui que le dernier ostracisme à Athènes eut lieu en 415, le 5e jour de la 8e prytanie (p. 21), d'accord avec Thirwall et Fr. Seitzius qui placent l'ostracisme d'Hyperbolus vers la fin de l'hiver 415.

2) *Les personnages*, qui sont au nombre de quatre : Nicias, Alcibiade, Phéace, Hyperbolus, ces deux derniers moins connus. Nous avons ici deux hypothèses pour expliquer le concours inusité de quatre noms : Kubicki admet deux *ostracophories*, la première entre

---

(1) Theopompe, fragt. 102-103 (éd. Müller). — Androcion, fragt. 48. — Philochore, frgt. 79, B. — Pseudo-Audocide : fragts. — Platon, comédie : Hyperbolus. — Eupolis, comédie ; Maricas.

(2) Gilbert : Beitraege, etc., p. 231 (418). — Curtius, 2, 587 ; 831, Not. 124 (417).—Meincke hist. crit., 193 (416/5).—Grote, 4, 82 (420-416). — Fritzchen, p. 306 (416/5). — Oncken : Ath. ú Hall., 2, 58 (420-416).

(3) K. Kubicki : *De Phaeacis cum Alc. testul. cont.* Glatz., 1881.

(4) Cf. Hermès XII, 1877, p. 198-206, Zurborg ; — id. XIII, 1878, p. 141, sqq. — Jahrbücher, f. class. Philol. 1877 ; K. Seeliger, p. 7, 39, sqq.; — id. Zurborg, p. 834, sqq.

(5) Cobet : Obs. crit. in Platonis com. rel. p. 143.

Alcibiade et Nicias en 418 (1), la seconde entre Phéace et Alcibiade en 415 (d'après Théophraste). C'est dans la querelle de ces derniers chefs qu'intervint Hyperbolus. Alcibiade, craignant un pamphlet d'Audocide en faveur de Phéace et irrité des calomnies d'Hyperbolus, s'unit à Phéace pour amener l'exil de celui-là. Toute autre est l'hypothèse de Zurborg (2).

Après la paix de Nicias, il y avait lutte entre le parti démocratique et les optimates, lutte qui ne pouvait cesser que par l'ostracisme : c'est ce qui fut décidé. Entretemps, les deux chefs, Alcibiade et Nicias, craignant pour le sort de leur politique, ne pouvant d'autre part empêcher l'ostracisme, s'entendent pour mettre en avant des hommes de paille (Ersatzmänner), Phéace comme représentant des optimates, Hyperbolus des démocrates : le résultat fut l'exil d'Hyperbolus. Cette conjecture explique l'intervention d'Hyperbolus dans ces querelles et rétablit la symétrie exigée, vu que dans les cas d'ostracisme il n'y a jamais trois adversaires.

3) *Conséquence :* Y a-t-il eu abolition explicite de l'ostracisme comme Philochore et Plutarque (3) l'insinuent, et comme le pense Gilbert (4)? Aristote (5)

---

(1) K. Kubicki, De Phaeacis cont. etc., p. 4.

(2) Hermès, XII, 1877, p. 198-206.

(3) Plut. et Phil. cités.

(4) Gilbert, *Beitr.* p. 237.

(5) Aristote, XLIII, p. 48.

nous prouve maintenant qu'il n'y a pas eu abolition, mais qu'on pose toujours la question comme auparavant. Depuis Clisthènes, on l'avait posée une centaine de fois, et quinze fois peut-être l'ostracisme a été appliqué. Mais l'institution subsiste toujours après Hyperbolus et existe encore vers 325 (date de la composition de la Πολιτεία) ; on ne l'a plus appliquée, en fait, comme cela arrivait déjà souvent aussi avant Hyperbolus.

III. L'Affaire des Hermocopides. — La flotte athénienne s'apprêtait, au milieu de l'enthousiasme général, à cingler vers les rivages de Sicile, au printemps de l'an 415, lorsque le scandale des Hermocopides vint jeter dans tous les esprits un trouble profond, résultant et de la soudaineté du crime et du mystère dont les profanateurs demeuraient entourés. Aujourd'hui encore cette affaire est un problème bien fait pour exercer la sagacité des historiens. Pour le résoudre, nous avons ici la bonne fortune, assez rare dans l'histoire ancienne, de pouvoir opérer, non seulement sur des témoignages historiques, mais sur des documents originaux et antérieurs au récit de Thucydide : documents *épigraphiques*, où nous lisons encore les noms des condamnés (1); documents *juri-*

---

(1) C. I. Att. n° 274-281. Suppl. IV, p. 73, 177, 277. Dittenberger, *Sylloge* n° 37-41. Koehler, *Hermokopideninschriften* dans Hermes, vol. 23, 1888.

diques, relatifs aux deux procès d'Andocide, avec les plaidoiries prononcées par lui (Or. 1 et 2), ainsi que la *synégorie* anonyme, faussement attribuée à Lysias (Or. 6), mais néanmoins authentique d'après Blass.

Sur le but des profanateurs, les modernes demeurent partagés entre deux des trois versions recueillies dans Plutarque (*Alc.* 18) : c'est une simple bravade de jeunes noceurs pris, dans leur ivresse, d'une sorte de rage de destruction, opinion de Gilbert (1) ; — c'était une pratique fréquente dans les conjurations de sceller leur pacte infernal par un crime collectif et secret; opinion de Blass (2) et de Weil (3).

Dans cette seconde supposition, on s'est demandé ensuite quel était le but des conjurés. Voulaient-ils perdre les oligarques ou bien renverser la démocratie? Le *dêmos* athénien y a vu un complot contre lui; mais on sait combien il se laissait abuser facilement par ses démagogues.

Reste enfin la question de savoir quelle foi on peut ajouter aux révélations faites par Andocide dans sa prison. Thucydide tient son jugement en suspens. Mais quand il écrivait ces lignes, il n'avait peut-être pas connaissance du second procès d'Andocide A° 399, où celui-ci, en exposant toute l'affaire,

---

(1) *Beiträge*, cité, p. 252.

(2) *Attische Beredsamkeit*, vol. I.

(3) *Revue des Etudes grecques*, vol. 6, p. 23.

invoque en faveur de sa véracité le silence des intéressés présents, qu'il met en demeure de le contredire.

Dans le bilan de l'année écoulée, nous devons encore porter à l'actif de la section d'histoire ancienne la publication du dernier fascicule, le 5e paru, du *Recueil des Travaux de la Conférence.* Ce travail intitulé l'*Archontat athénien d'après la* Πολιτεία Ἀθηναίων par M. C. Lecoutere, a reçu un accueil favorable de la part des Revues spéciales et a valu à son auteur l'une des bourses de voyages décernées au concours par le Gouvernement.

II.

Section d'histoire moderne

sous la direction de M. Cauchie, profr extraordinaire.

(Rapport de M. Vion.)

La Section d'histoire moderne a continué plusieurs thèmes commencés l'an dernier : ce sont, dans le domaine de l'histoire ecclésiastique, les études de M. Goossens sur *la querelle des investitures à Utrecht,* de M. Bert sur *les rapports entre la Flandre et Boniface VIII*, et de M. Vliebergh sur *les Flagellants;* dans la sphère des événements politiques, les travaux de M. Habets sur *la réunion du Limbourg au Brabant*, de M. Gillès de Pélichy sur *les démêlés de la Flandre avec la ville de Tournai au* XIVe *siècle*, et de M. Vander Meynsbrugghe sur

l'attitude de Philippe le Bon vis-à-vis de Jacqueline de Bavière.

M. Van Houtte a repris également ses recherches sur *le règne de Charles le Bon*, mais pour s'appliquer à l'étude d'une question spéciale qu'il avait rencontrée au cours de ses lectures sur ce sujet : *De Kerels van Vlaanderen.* C'est un point d'histoire assez curieux pour nous y arrêter quelques instants.

La question peut se formuler ainsi : « Doit-on tenir compte dans la formation de la race flamande d'un élément saxon? » Des auteurs l'affirment. La découverte du fameux *Kerelslied* semble avoir corroboré cette assertion. Ce pamphlet qui remonte à la première moitié du xive siècle, attaque dans les termes les plus violents une faction de paysans appelés *Kerels*. Frappé de l'analogie de ce vocable avec celui *Ceorl (le simple freeman* dans les lois anglo-saxonnes) et convaincu d'ailleurs de l'origine saxonne des premiers habitants du *pagus Flandrensis* qu'il appelle pour la circonstance *Flaenderland* ou *pays des fugitifs*, M. Kervyn nous fait assister à l'invasion de la Flandre par les *Seekongars* anglo-saxons qui infestaient la mer du Nord au ve et vi^e^ siècles. Puis il essaie de reconstruire une histoire des Kerels de la Flandre maritime et leur fait jouer un rôle dans tous les événements importants du haut moyen âge, jusque sous le règne de Philippe le Bon. Ses conclusions furent adoptées et développées par MM. De Coussemaker, De Backer, Derode et d'autres dans les *Annales du*

comité flamand de Furnes (1854-65), par Henri Conscience dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique* (1870), parM. de Flou dans le *Halletoren* de Bruges, par MM. De Potter et Broeckaert dans *l'Histoire des classes rurales de la Belgique,* par Johan Winkler dans *Oud Nederland.*

Peu à peu l'hypothèse a été admise comme opinion certaine, si bien qu'un historien de mérite, M. Vanderkindere, se base en partie sur l'existence des Karls en Flandre pour prouver que les Saxons ont eu leur part d'influence dans nos origines nationales, tandis que M. Kervyn s'était appuyé sur l'origine anglo-saxonne des *Flandrenses maritimi* pour édifier sa théorie des Kerels.

Dans l'examen de la question, M. Van Houtte arrive aux conclusions suivantes :

1) L'influence saxonne est encore un fait contesté et qui, en tout cas, ne repose que sur des probabilités plus ou moins fortes (Wauters et Vanderkindere *Bulletins de l'Académie royale de Belgique,* 3e série, t. X et XI).

2) On a exagéré la barbarie des *Flandrenses maritimi*. Les données de M. de Laveleye sur la situation économique des Flamands au XIIe et XIIIe siècles jurent avec les mœurs arriérées que leur prête à cette même époque M. Kervyn et après lui des publicistes plus soucieux de poésie que d'exactitude. D'ailleurs c'est à tort qu'on a attribué exclusivement aux *Flandrenses maritimi* certaines coutumes barbares dont on retrouve aussi des traces dans d'autres contrées.

3) Quant au vocable *Kerl*, il n'est pas employé une seule fois par les hagiographes antérieurs au XIIe siècle, et c'est à tort que M. Kervyn prétend que ceux-ci ont voulu désigner le Karl par le mot *miles* (*Histoire de Flandre*, I, pp. 215, 349, 350 et 365).

4) Il n'existe aucune trace de lutte entre Charles le Bon et des Kerels. Il est même arbitraire de prétendre que ce prince ait eu des difficultés spéciales avec des *ruricolae* quelconques.

Beaucoup de données des hagiographes, surtout de Galbert de Bruges, nous autorisent au contraire à affirmer que Charles le Bon était aimé des populations rurales et qu'il les a toujours favorisées.

Il est tout aussi arbitraire de considérer comme des Kerels les *Blauvoctini* du XIIIe siècle.

5) Il est indiscutable cependant qu'au XIVe siècle apparaît dans l'histoire de la Flandre une faction appelée les « Kerels » et qu'ils sont les ennemis jurés des « ruters ». Le *Kerelslied* nous les représente comme des cultivateurs. Mais il n'est pas absolument prouvé que ce sont des *Flandrenses maritimi*. Toujours est-il qu'il s'agit simplement du parti démocratique gantois dans la *Sproke des Kaerels van Ghendt*, pamphlet analogue au *Kerelslied*, mais qui lui est postérieur de quelques années (Moltzer's Bibliotheek, IV et V).

6) C'est surtout l'insuffisance de notions philologiques qui a poussé M. Kervyn dans la voie des hypothèses. L'apparition du vocable *Kerel* dans la

littérature de la Flandre lui a paru un fait spécifique. Il n'a trouvé de phénomène correspondant que chez les Anglo-Saxons. De là la parenté qu'il tâche d'établir entre nos *Kerels* et leurs *ceorls*. Or les travaux de *Grimm*, *Kluge*, *Stallaert*, etc., ont jeté un jour nouveau sur cette question. Le vocable « charel. Karl, Kerl » est commun à l'histoire de toutes les langues germaniques, et, ce qui plus est, il a suivi partout un développement de signification à peu près parallèle. Désignant d'abord le « mâle », il s'est appliqué aux animaux comme aux hommes (carlcat, Karldyr). Puis il a signifié « époux, fiancé, héros, vieillard ». On le trouve ensuite comme enclitique, n'ayant d'autre signification que *homo quidam*. Dans le moyen haut-allemand on a *postkerl (postbote)*, *kirchenkerl (gloekenlauter)*. Dans le moyen anglais on a *huscarl (ministerialis)*, *buscarl (marinus)*.

Ne sont-ce pas là des mots d'une analogie frappante avec celui de *colvekerli?* Quand on examine de près le texte de Lambert d'Ardres, on voit parfaitement que le mot *Kerl* est employé ici comme simple enclitique : *homines quidam clavati*, *sive clavigeri*, *quos vulgo colvekerlos nominatos audivimus*. Il ne désigne pas encore *rusticus*. C'est Iperius qui, dans la chronique de S. Bertin, donne cette explication. Or Iperius est mort en 1383, à une époque où le mot *Kerel* avait pris déjà la signification d'« homme de basse extraction ». Dans ce sens il fut d'un usage général dans toutes les langues germaniques (Grimm, Stallaert) au XIVe et XVe siècles, et c'est avec ce sens

qu'il nous apparaît dans le *Kerelslied* et dans la *Sproke der Kaerels van Ghendt.*

7) C'est un fait étrange que, dans l'anglo-saxon, on trouve les deux formes *ceorl* et *carl*. Le premier désignait l'homme libre et à ce titre, il ne trouve pas de correspondant dans l'histoire des autres langues germaniques. Le second signifia d'abord *homo masculus* et nous apparaît avec ce sens dans l'ouvrage de Tarle-Plummer *(Two anglo-saxon chronicles)*. Dans la suite, comme nous le disions déjà, on le rencontre comme enclitique : *huscarl, buscarl;* dans l'anglais moderne il signifie *rustand*. Son histoire est donc d'accord avec celle de notre vocable *Kerl*.

8) Dès lors sans vouloir clore le débat, M. Van Houtte est d'avis que les affirmations de M. Kervyn, qui assigne aux Kerels une origine saxonne et les assimile aux cultivateurs libres de la Flandre maritime, sont des conjectures gratuites. Les Kerels constituent chez nous une classe non pas ethnique, mais sociale.

Indépendamment de ces travaux, des questions nouvelles ont été abordées. MM. De Bisschop et Van Langendonck se sont occupés plus spécialement de la critique des sources, le premier au sujet de Pierre l'Ermite au pays de Liége, le second au sujet des différentes vies de saint Norbert, fondateur des Prémontrés. M. Van Dorpe et M. Vion ont étudié les institutions urbaines de Cambrai et de Tournai. D'autre part, MM. Dumortier, Heyvaert et Steenlet ont dirigé leur activité vers une question

de droit international : la diplomatie des ducs de Bourgogne. Enfin, M. Kempeneer a commenté les lettres du Père Jean Straetman, de l'ordre de saint Dominique, adressées au cardinal Antonio Bonelli. Tous ces points ont été étudiés avec soin. Mais tous n'ont pu être résolus en une année. Cependant M. Kempeneer a déjà publié les *Lettres de Straetman*. Nous ne pouvons mieux rendre hommage à son activité qu'en reproduisant quelques passages de sa préface.

« Il ne sera pas sans intérêt de faire connaître les vues d'un personnage, reflétant les sentiments d'un ordre religieux important sur cette phase de notre histoire. A ce titre nous croyons pouvoir éditer quelques lettres du Père Straetman, de l'ordre de saint Dominique, adressées à son confrère en religion Antoine Bonelli, dit le cardinal Alessandrino.

Les renseignements que nous possédons sur la personne de Straetman ne sont pas bien abondants. Né à Bruxelles, Jean Straetman entra au couvent des Dominicains de sa ville natale. Le 20 juin 1564, il obtint, en même temps que Paul Coyanus, son frère en religion, le bonnet de docteur en théologie à l'Université de Louvain. Il fut ensuite, pendant quelque temps, prieur du couvent de Bruxelles. En signant sa lettre du 3 octobre 1568, il fait mention de cette qualité. Nous le voyons également définiteur dans le chapitre provincial du mois d'août 1568. Il fut enlevé à la fleur de l'âge, le 23 avril 1571.

Par contre le destinataire des lettres appartient à

l'histoire à cause du rôle important qu'il joua dans les événements politiques de son époque...

La correspondance s'étend du 23 novembre 1566 au 12 décembre 1568, embrassant ainsi deux années des plus importantes de notre histoire nationale. Sans être des relations officielles, la plupart des lettres ont cependant pour but de mettre le destinataire au courant des faits qui se passent dans les Pays-Bas. Parfois néanmoins, c'est l'obtention de pouvoirs spéciaux en vue de la réconciliation des hérétiques, qui en constitue l'intérêt principal. Ecrites à quatorze dates différentes, les lettres ne présentent pas le caractère d'une correspondance régulièrement et périodiquement suivie, comme l'est par exemple celle du prévôt Morillon avec le cardinal de Granvelle. Tantôt nous trouvons une interruption de trois mois et demi (3 juin-14 sept. 1567), tantôt deux missives se suivent à moins d'un mois distance (9 février-2 mars).

Si ces lettres nous font voir, en Straetman, un fidèle et un fils soumis à l'autorité ecclésiastique, elles trahissent aussi un patriote ardemment amoureux de la tranquillité de son pays. Il met une insistance spéciale à exprimer l'espoir qu'il fonde sur l'arrivée du roi; et à deux reprises, il tâche d'obtenir une intervention pontificale à cet effet. Très reconnaissant de la bonne administration de la gouvernante, il regrette sincèrement son départ; l'approche du duc d'Albe suscite toutes ses appréhensions, et il est hors de doute qu'il exprime ses propres sentiments

quand il révèle les appréhensions générales : « Metuunt plerique ne quod nostra illustrissima gubernatrix maxima cum prudentia infracto animo construxit, ipse dux Albanus destruat, ac quas supremas atque difficillimas hujus patrie tempestates nostra gubernatrix constanti pectore non parcens corpori neque vite, sedata est ac mitigavit, per ducis Albani adventum cum tanto exercitu talique potestate atque commissione, inturbentur, fiatque novissimus error pejor priore. (Lettre du 3 juin 1567.) »

Tel est, Messieurs, le résumé de nos labeurs à la Conférence cette année.

Plusieurs de ces sujets fournirent à M. Cauchie l'occasion de développer plus particulièrement certaines questions. Il nous parla du travail dans les archives, du genre d'études qu'on peut y faire, des procédés à suivre dans les recherches et l'édition des textes anciens. La thèse M. Van Houtte lui avait servi à nous montrer la manière de concevoir l'histoire de la civilisation et la façon d'étudier les sources à cet égard d'après leur valeur objective et subjective : il nous exposa à propos de la question de M. l'abbé Bert comment on rattache un point spécial aux idées de politique générale. Le rôle de l'hypothèse en histoire, la méthode dans la comparaison des sources firent aussi l'objet de son attention.

Joignant, comme toujours, l'exemple aux paroles, il est allé de nouveau en Italie pour y recueillir les matériaux de notre histoire. On peut déjà se faire une

idée de la richesse de la moisson par les deux notices qu'il a écrites sur ses découvertes à Milan :

1° Note sur les papiers d'Etat du marquis Antoniotto Botta Adorno, conservés à la bibliothèque ambroisienne de Milan (voir les comptes rendus de la commission royale d'histoire).

2° Quelques mots sur Botta Adorno et ses papiers d'Etat. (Mémoire présenté au Congrès scientifique international des catholiques.)

A la séance de clôture, nous eûmes le plaisir d'entendre un représentant autorisé des disciples du grand Mabillon : c'est le Père Berlière, qui vint nous parler du célèbre bénédictin. Nous ne saurions assez lui exprimer notre gratitude.

Prenant Mabillon dès sa jeunesse, il le suit dans toute sa carrière, montrant son ardeur au travail, son amour ardent de la vérité. Ses œuvres sont encore appréciées de nos jours. Son traité *De re diplomatica* est une source où vont sans cesse puiser les grands diplomatistes modernes.

C'est là un grand modèle qui nous a été proposé. Que si nous ne pouvons prétendre atteindre les hauteurs de sa science, du moins pouvons-nous faire nos efforts pour défricher quelques coins du domaine historique. Ce sera à la fois notre bonheur et notre honneur, comme le rappelait naguère encore une des voix les plus autorisées de la science française.

« Pourquoi, disait M. Lavisse a l'inauguration des cours de la Faculté des Lettres à Paris, en novembre 1893, pourquoi vous faire une vie mesquine, une

laide petite vie? il dépend de chacun de nous d'embellir la sienne.

» Vous avez à choisir entre deux façons de faire vos études : la première est de chercher dans le programme de l'examen la règle unique de votre travail, de prendre un à un les exercices préparatoires, de les traiter pour le mieux et de composer ainsi avec des fragments divers un licencié d'abord et plus tard un agrégé. Mais alors vous ne serez pas des étudiants, vous serez des collégiens prolongés et bientôt incurables. La seconde est de regarder ces exercices comme des moyens, non comme la fin de votre éducation et de voir, par dessus la besogne quotidienne de vos lectures et de vos écritures, la philosophie, les lettres, l'histoire. »

Docteur ad honores.

Sa Grandeur Mgr Pierre de Brabandere, évêque de Bruges, docteur en droit canon.

LISTE DES ÉTUDIANTS

admis aux grades académiques par l'Université pendant l'année 1893-1894.

BACHELIERS EN THÉOLOGIE (1).

1 Calmes, Pierre-Paul, de Lodève (France), prêtre de la Congrégation des SS. Cœurs ; 16 juillet.
2 Dhondt, Jean-François, de Middelbourg, prêtre du diocèse de Gand ; id.
3 Feyen, Jean-François, de Tessenderloo, prêtre de l'ordre des Prémontrés ; id.
4 Galtier, Jules-Antoine, de Vezins (France), prêtre de la Congrégation des SS. Cœurs ; id.
5 Knipp, Pierre, d'Aix-la-Capelle, prêtre de l'ordre des Conventuels ; id.
6 Ladeuze, Paulin, d'Harvengt, prêtre du diocèse de Tournai ; id.

---

(1) Les grades en théologie et en droit canon sont conférés conformément aux règlements du 15 mars 1856, du 4 mai 1857 et du 19 juin 1841. Voyez plus loin la *Liste des Reglements publiés dans les Annuaires*.

7 Lambot, Jules-Joseph, de Florennes, prêtre du diocèse de Namur; id.
8 Merkelbach, Henri, de Tongres, prêtre du diocèse de Liége; id.
9 Michiels, André, de Ruysbroeck, prêtre de l'archidiocèse de Malines; id.
10 Scheiris, Joseph-Désiré, de St-Nicolas, prêtre de l'ordre des Prémontrés; id.

BACHELIERS EN DROIT CANON.

1 Appelmans, Aloïs, de Schepdael, prêtre de l'archidiocèse de Malines et sous-régent du collège Juste Lipse; 16 juillet.
2 Bondroit, Amédée, de Pipaix, prêtre du diocèse de Tournai; id.
3 Ellard, Daniel, de Donvaille (Irlande), prêtre du diocèse de Nashville (Etats-Unis), élève du collège américain; id.
4 Standaert, Alphonse, de Waerschoot, prêtre du diosèce de Gand; id.

LICENCIÉS EN THÉOLOGIE.

1 Descy, Félicien, de Marche, prêtre du diocèse de Namur; 16 juillet.
2 Desmet, Aloïs, d'Oostroosbeke, prêtre du diocèse de Bruges; id.
3 Heremans, Marin, de Goyck, prêtre de l'archidiocèse de Malines et sous-régent du collège du St-Esprit; id.

FACULTÉ DE DROIT.

DOCTEUR EN SCIENCES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES.

de Bergeyck, Louis, d'Anvers; 26 février.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

CANDIDAT EN MÉDECINE, CHIRURGIE ET ACCOUCHEMENTS.

Avec la plus grande distinction.

Forget, Alphonse, de Paris; 9 février.

DOCTEUR EN MÉDECINE.

Avec distinction.

Masson, Joseph, de St-Anicet (Canada); 9 octobre.

DOCTEUR SPÉCIAL EN OPHTALMOLOGIE.

Avec la plus grande distinction.

Forget, Alphonse, de Paris; 9 octobre.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

CANDIDATS EN SCIENCES MORALES ET HISTORIQUES (1 ÉPREUVE).

Avec distinction.

1 van Lith de Jeude, Joseph, d'Anvers; 16 juillet.

D'une manière satisfaisante.

2 de Borrekens, Edouard, d'Anvers; id.

(2e ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

Goossens, Guillaume, de Berg et Terblyt; 14 mars.

LICENCIÉS EN SCIENCES MORALES ET HISTORIQUES.

Avec grande distinction.

1 Gillès de Pèlichy, Charles, de Bruges; 7 février.
2 Vliebergh, Emile, de Léau; id.
3 Goossens, Guil., de Berg et Terblyt; 4 décembre.

LICENCIÉS EN PHILOSOPHIE SELON SAINT THOMAS.

Avec la plus grande distinction.

1 Denyn, Victor, de Malines; 9 novembre.

Avec grande distinction.

2 Marlière, Henri-Joseph, de Maubray; 18 juillet.
3 Van Walleghem, Victor, de Meulebeke; id.

Avec distinction.

4 Van Dormael, Emile, de Hal; 18 juillet.

FACULTÉ DES SCIENCES.

EXAMEN DE CANDIDAT EN SCIENCES NATURELLES (PRÉPARATOIRE A LA MÉDECINE).

Amancio, Saenz, de San José (Costa-Rica); 6 juillet.

DOCTEUR EN SCIENCES NATURELLES (MINÉRALOGIE ET GÉOLOGIE).

Avec grande distinction.

Muthuon, Jules, de Ste-Sigolène (France); 20 octobre.

—

LISTE DES ÉTUDIANTS

admis aux grades académiques par les Commissions d'examens de l'Université, en exécution de la loi du 10 avril 1890, dans les sessions de 1894.

—

Examens d'après les programmes de la loi de 1876.

FACULTÉ DE DROIT.

EXAMEN DE CANDIDAT.

D'une manière satisfaisante.

1 Bran, Félicien, de Piéton.
2 Bury, Oscar, de Leuze.
3 Pollet, Pierre, de Mouscron.

PREMIER EXAMEN DE DOCTEUR.

Avec distinction.

1 Drion, Ernest, de Gosselies.

D'une manière satisfaisante.

2 Hardy, Adolphe, de Dison.
3 Carton de Wiart, Albert, de Liége.
4 de Pierpont, Edouard, de Namur.
5 Halflants, Joseph, de Tirlemont.
6 Hacardiaux, Arthur, de Brugelette.
7 David-Fischbach-Malacord, Léon, de Louvain.
8 Dierckxsens, Jean, d'Anvers.
9 Wodon, Adrien, de Namur.
10 Nobels, Albrecht, de Malines.
11 de Rosée, Jacques, de Bruxelles.
12 Thibaut, Paul, de Namur.
13 Darte, Léon, d'Opprebais.
14 Douxchamps, Emile, de Namur.
15 Boucquey, Maurice, de Poperinghe.
16 Feremans, Gérard, de Haecht.

SECOND EXAMEN DE DOCTEUR.

Avec la plus grande distinction.

1 Vanden Hove, Paul, de Louvain.
2 De Groof, Emile, de Bruxelles.

Avec grande distinction.

3 Baillon, Julien, de Termonde.
4 Lange, Victor, de Sclaigneaux.
5 Reul, Auguste, de Souvret.
6 De Vadder, Victor, de Bruxelles.
7 Saliez, Jules, de Braine-le-Comte.
8 Jacobs, Ernest, de Louvain.
9 Bastin, Léon, de La Louvière.
10 Jeanmart, Paul, de Namur.
11 Masoin, Henri, de Louvain.
12 De Winde, Emmanuel, de Bruxelles.
13 Beckers, René, de Tervueren.

Avec distinction.

14 De Knop, Eugène, de Louvain,
15 Geurts, Adolphe, d'Alveringhem.
16 Robyns de Schneidauer, Eugène, de Schaerbeek.
17 Nerinckx, Alfred, de Bruxelles.
18 Laurent, Léon, de Beauraing.
19 de Mahieu, Jules, d'Anvers.
20 Van Raemdonck, Albert, de Tamise.
21 Robert, Eudore, de Tintigny.
22 Van Ormelingen, Auguste, de Sichen.
23 Segers, Paul, d'Anvers.

D'une manière satisfaisante.

24 Duysters, Edmond, de Lierre.
25 Gauthier, Victor, de Lille.
26 Vanden Bergh, Ernest, d'Anvers.
27 van Ypersele de Strihou, Max, de Bruxelles.
28 Senden, Emile, de Reckheim.
29 Alluin, Louis, de Bury.
30 Godtschalck, Alphonse, de Wervicq.

31 Maes, Victor, de Vossem.
32 Drion, Raoul, de Bruxelles.
33 de Laveleye, Paul, de Bruxelles.
34 van Zuylen van Nyevelt, Albert, de Bruges.
35 Huyghe, Jean, de Bruges.
36 Ulens, Robert, de Grand-Jaminé.
37 Baetens, Edouard, de Borgerhout.
38 Durant, Florent, de Luttre.
39 Donckier de Donceel, Raoul, de Louvain.
40 Génard, Rufin, de Tongrinnes.
41 Mertens, Jules, d'Anvers.
42 van der Stegen, Alphonse, de Dinant.
43 De Kinder, Victor, d'Anvers.
44 Halflants, Alphonse, de Tirlemont.
45 Briers, Henri, de Nederheim.
46 Hermans, Jules, de Bruxelles.
47 Roberti, Charles, de Laminne.
48 Bribosia, Fernand, de Namur.
49 De Cocq, Léopold, d'Anvers.
50 Wauters, Paul, de Schaerbeek.
51 Seyens, Emile, de Nederweert.
52 van den Branden de Reeth, Raymond, de Malines.
53 Coppée, Maurice, de Mons.
54 Périer, Ernest, d'Anvers.
55 Tournay, William, de Bruxelles.
56 Van Geetruyen, Oscar, de Hamme.
57 Schobbens, Joseph, d'Anvers.
58 Harmant, Honoré, de Châtelineau.
59 de Kerchove, Henri, de Gand.
60 de Paul de Barchifontaine, Gustave, d'Annevoie.

EXAMEN DE CANDIDAT NOTAIRE (2e ÉPREUVE).

D'une manière satisfaisante.

1 Vande Velde, Edmond, d'Overyssche.
2 De Groof, François, de Wilryck.

EXAMEN DE CANDIDAT NOTAIRE (POUR LES DOCTEURS EN DROIT).

Avec la plus grande distinction.

1 Willems, Joseph, de Louvain.

D'une manière satisfaisante.

2 Cartuyvels, Paul, de St-Trond.
3 Wambecq, Théophile, de Humbeek.
4 Priem, Henri, de Ruddervoorde.
5 Schlögel, Albert, de Ciney.
6 Vandenbergh, Ernest, d'Anvers.
7 De Becker, Edgard, de Tirlemont.
8 L'Olivier, Auguste, de Monstreux.
9 Vande Moortele, Hubert, de Hemelghem.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

EXAMEN DE CANDIDAT (2e ÉPREUVE).

Avec distinction.

1 Abrassart, Maurice, de Louvain.

D'une manière satisfaisante.

2 Delvaux, Emmanuel, de Chevetogne.
3 Lekeux, Georges, de Momalle.
4 Reusens, Emile, de Malines.
5 Roels, Ernest, de Gouy lez-Piéton.
6 von Lennep, Reinhold, d'Anvers.
7 Poupé, Albert, de Cuesmes.
8 Van Deuren, Désiré, de Hulshout.

EXAMEN DE DOCTEUR EN MÉDECINE CHIRURGIE ET ACCOUCHEMENTS (1e ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

1 Van der Ouderaa, Norbert, d'Anvers.
2 De Koninck, Joseph, de Louvain.
3 Meeus, François, d'Oostmalle.
4 Marchal, Auguste, de Braives.
5 Marchal, Ernest, de Lustin.

Avec grande distinction.

6 Delbaere, Maurice, de Poperinghe.
7 Van den Bruel, Eugène, de Huldenberg.
8 Van Bockstael, Emile, de Grammont.
9 Van Roy, Pierre, de Hal.
10 Reynaert, Oscar, d'Aerseele.
11 Lindekens, Simon, d'Eeckeren.
12 Van Ysendyck, William, de Schaerbeek.
13 Baerts, Alfred, de Tirlemont.
14 Vandenput, Alfred, de Tirlemont.

Avec distinction.

15 Van Engeland, Alphonse, de Neder-Overheembeek.
16 Verstraeten, Arthur, de Wetteren.
17 Helsen, Joseph, de Moll.
18 Dhaenens, Omer, de Syngem.
19 Rinchard, Henri, de Châtelet.
20 Defays, Achille, de Ville en Hesbaye.
21 Peeters, Edouard, de Steenockerzeel.
22 Willers, Charles, de Tournai.
23 Baekeland, Henri, d'Ypres.
24 Sterck, Prudent, de Termonde.
25 Van Doren, Antoine, de Louvain.
26 Dochy, Jules, de Lichtervelde.
27 Lemaire, Charles, d'Ans.

D'une manière satisfaisante.

28 De la Haye, François, de Lierre.
29 Questiaux, François, de Beauraing.
30 Van den Wyngaert, François, de Lierre.
31 Jehansart, Louis, de Ligne.
32 Melin, Auguste, d'Andenne.
33 Boogaerts, Victor, de Louvain.
34 Smekens, Louis, de Beveren (Waes).
35 Boufflette, Victor, de Villers l'Evêque.
36 Devel, Romain, de Rethy.
37 de Behault, Auguste, de Thildonck.
38 Vrints, Jules, de Hoogstraeten.

39 De Coninck, Emile, de Warneton.
40 Vande Moortel, Henri, d'Aelbeke.
41 Geuns, Louis, de Moll.
42 Lambotte, Jules, de Waterloo.
43 De Backer, Charles, de Turnhout.
44 Dockx, Henri, de Borgerhout.
45 Rolin, Auguste, de Patignies.
46 Henseval, Jules, de Thy le Château.
47 Pieraert, Paul, de Grammont.
48 Dufraing, Constantin, de Beersse.
49 Demarez, Charles, d'Angre.
50 Pleitinx, Désiré, de Louvain.
51 Blockx, Edmond, de Haute-Croix.
52 De Coster, Armand, de Duisbourg.
53 Debay, Louis, de Sirault.
54 Kelecom, Vital, de Louvain.
55 Lahaye, Victor, de Neeryssche.
56 Vermer, Auguste, de Beauraing.
57 Detienne, Ghislain, de Corbais.

EXAMEN DE DOCTEUR EN MÉDECINE
CHIRURGIE ET ACCOUCHEMENTS (2me ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

1 Delcuve, Georges, de Mons.
2 Bogaerts, Gustave, d'Olmen.
3 Van Gehuchten, Arthur, d'Anvers.
4 Martin, Isidore, de Gesves.
5 Baudoux, Florimond, de Braine-le-Comte.

Avec grande distinction.

6 Auwers, Félix, de Lessines.
7 De Bève, Joseph, de Louvain.
8 Laureys, Sylvain, de Tamise.
9 Brutsaert, Henri, de Poperinghe.
10 Vanden Broeck, Athanase, de Heyst-op-den-Berg.
11 François, Adhémar, de Mainvault.
12 Isebaert, Hector, de Deerlyk.

13 Bellet, Fernand, de Frameries.
14 Hostens, Henri, de Beveren lez-Roulers.

Avec distinction.

15 Sels, Henri, de Duffel.
16 Pirsoul, Ernest, de Lincent.
17 De Coster, Jean, de Londerzeel.
18 Talpe, Camille, de Moorslede.
19 Buvé, Léon, de Tirlemont.
20 Adam, Auguste, de Bellevaux.
21 Vertessen, Joseph, de Vorst.
22 Dieryck, Isidore, de Voormezele.
23 Vander Stichele, Jules, d'Astene.
24 De Backer, Alphonse, de Deltinghe.
25 D'Hondt, Henri, de Menin.
26 Amand, Fernand, de Xhoris.
27 Georlette, Alexandre, de Gerpinnes.
28 De Keyser, Jean, de Boortmeerbeek
29 Palms, Emile, de Calloo.
30 Peeters, Maurice, de Nederockerzeel.
31 Tempelaere, Théophile, de Lichtervelde.
32 Lomry, Pierre, de Homlez.
33 Lifrange, Pierre, de Bastogne.
34 Verzwyvelen, Joseph, de Cappellen.
35 Kaisin, Albert, de Floreffe.
36 Leclef, Joseph, d'Anvers.
37 Vanden Bergh, Charles, d'Anvers.

D'une manière satisfaisante.

38 Snick, Arthur, de Pollinchove.
39 Weytens, Alphonse, de Heurne.
40 Kinon, Théodore, de Tirlement.
41 Winckelmans, Louis, de Wavre-Ste-Catherine.
42 Bonmariage, Emile, de Ferrières.
43 Masureel, Arthur, de Bavichove.
44 Fontaine, Eugène, de Roosbeek.
45 Hendrickx, Benoit, de Haeltert.
46 Van Ackere, Joseph, de Belleghem.

47 Verwilghen, Joseph, de Belcele.
48 Opsomer, Arthur, de Denterghem.
49 Gobert, Ferdinand, d'Ettelbrück.
50 Devos, Joseph, de Bruges.
51 Lambotte, Henri, de Jehay-Bodegnée.
52 Moutury, François, de Taintegnies.
53 Dumont, Abel, de Beauraing.
54 Durieux, Julien, de Melles.
55 Lefebvre, Edmond, de Montrœul-au-Bois.
56 Segers, Théophile, de Lebbeke.
57 Meuldermans, Jules, de Heffen.
58 Delbeke, Emile, de Sweveghem.
59 Heerebaut, Joseph, de St-Gilles (Termonde).
60 Lebrun, Karel, d'Eeghem.
61 Roisse, Alphonse, de Molembaix.
62 Vandenbosch, Joseph, de Schrieck.
63 Tambuyser, Cyrille, de Malines.
64 Loonus, Hector, de Bruges.
65 Drion, Jules, de Dinant.
66 De Gheselle, Gustave, d'Ingelmuster.
67 Demat, Emile, de Florennes.
68 Geens, Henri, de Malines.
69 Lebucq, Angel, de Charleroi.
70 Coenen, Emile, de Tirlemont.
71 Vander Haeghen, Auguste, de Ninove.
72 De Decker, Paul, de St-Nicolas.
73 Dutillieux, Ernest, d'Ohey.
74 Kelner, Albert, de St-Aubin.
75 Cazier, Gustave, de Louvain.
76 Moenaert, Léopold, de Ledeberg.
77 Vanden Bempt, Jules, de Héverlé.

EXAMEN DE DOCTEUR EN MÉDECINE
CHIRURGIE ET ACCOUCHEMENTS (3me ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

1 Bogaerts, Gustave, d'Olmen.
2 Delcuve, Georges, de Mons.

3 Baudoux, Florimond, de Braine-le-Comte.
4 D'Hondt, Henri, de Menin.
5 Martin, Isidore, de Gesves.
6 Van Gehuchten, Arthur, d'Anvers.

Avec grande distinction.

7 Auwers, Félix, de Lessines.
8 De Bève, Joseph, de Louvain.
9 Laureys, Sylvain, de Tamise.
10 Vanden Broeck, Athanase, de Heyst-op-den-Berg.
11 François, Adhémar, de Mainvault.
12 Bellet, Fernand, de Frameries.
13 Brutsaert, Henri, de Poperinghe.
14 Dieryck, Isidore, de Voormezele.
15 Hostens, Henri, de Beveren lez-Roulers.
16 Isebaert, Hector, de Deerlyk.
17 Lifrange, Pierre, de Bastogne.

Avec distinction.

18 Christiaens, Charles, de Segelsem.
19 De Coster, Jean, de Londerzeel.
20 Sels, Henri, de Duffel.
21 Vertessen, Joseph, de Vorst.
22 De Backer, Alphonse, de Deftinge.
23 Hendrickx, Benoit, de Haeltert.
24 Vander Stichele, Jules, d'Astene.
25 Amand, Fernand, de Xoris.
26 Drion, Jules, de Dinant.
27 Georlette, Alexandre, de Gerpinnes.
28 Lebrun, Karel, d'Eeghem.
29 Lomry, Pierre, de Homlez.
30 Pirsoul, Ernest, de Lincent.
31 Palms, Emile, de Calloo.
32 Peeters, Maurice, de Nederockerzeel.
33 Talpe, Camille, de Moorslede.
34 Tempelaere, Théophile, de Lichtervelde.
35 Vande Velde, Honoré, de Bellem.
36 Coenen, Emile, de Tirlemont.

37 Kaisin, Albert, de Floreffe.
38 Leclef, Joseph, d'Anvers.
39 Moenaert, Léopold, de Ledeberg.

D'une manière satisfaisante.

40 Adam, Auguste, de Bellevaux.
41 Bonmariage, Emile, de Ferrières.
42 Buvé, Léon, de Tirlemont.
43 François, Louis, de Montrœuil-au-Bois.
44 Kinon, Théodore, de Tirlemont.
45 Lecomte, Abel, de Nalinnes.
46 Maes, Charles, de Mouscron.
47 Snick, Arthur, de Pollinchove.
48 Winckelmans, Louis, de Wavre-Ste-Catherine.
49 Weytens, Alphonse, de Heurne.
50 Devos, Joseph, de Bruges.
51 Fontaine, Eugène, de Roosbeek.
52 Lambotte, Henri, de Jehay-Bodegnée.
53 Moutury, François, de Taintegnies.
54 Opsomer, Arthur, de Denterghem.
55 Painblanc, Charles, de Thiméon.
56 Van Ackere, Joseph, de Belleghem.
57 Verwilghen, Joseph, de Belsele.
58 Durieux, Julien, de Melles.
59 Heirebaut, Joseph, de St-Gilles (Termonde).
60 Masureel, Arthur, de Bavichove.
61 Meuldermans, Jules, de Heffen.
62 Verzwyvelen, Joseph, de Cappellen.
63 Cazier, Guillaume, de Louvain.
64 De Decker, Paul, de St-Nicolas.
65 Dutillieux, Ernest, d'Ohey.
66 Demat, Emile, de Florennes.
67 Delbeke, Emile, de Sweveghem.
68 De Gheselle, Gustave, d'Ingelmunster.
69 Kelner, Albert, de St-Aubin.
70 Lebucq, Angel, de Charleroi.
71 Loonus, Hector, de Bruges.

72 Segers, Théophile, de Lebbeke.
73 Vanden Bosch, Joseph, de Schrieck.
74 Vanden Bempt, Jules, de Héverlé.
75 Vanden Bergh, Charles, d'Anvers.

EXAMEN DE PHARMACIEN (1e ÉPREUVE).

D'une manière satisfaisante.

1 Servais, Joseph, de Sombreffe.
2 Verbeeck, Egide, de Baelen-sur-Nèthe.
3 Cornez, Léon, de Jemappes.
4 Semal, Arthur, de Dinant.
5 Herrebaut, Louis, d'Adeghem.
6 Maes, Ernest, de Mouscron.

EXAMEN DE PHARMACIEN (2e ÉPREUVE).

D'une manière satisfaisante.

1 Servais, Joseph, de Sombreffe.
2 Verbeeck, Egide, de Baelen-sur-Nèthe.
3 Cornez, Léon, de Jemappes.
4 Semal, Arthur, de Dinant.

—

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

EXAMEN DE CANDIDAT PRÉPARATOIRE AU DOCTORAT (EXAMEN SUPPLÉMENTAIRE SUR LE GREC).

D'une manière satisfaisante.

Lamsoul, Gustave, de Verviers.

—

Examens d'après les programmes de la loi de 1890.

FACULTÉ DE DROIT.

EXAMEN DE CANDIDAT.

Avec grande distinction.

1 Quintin, Paul, de Leuze.

2 Dumont, Jean, de Sart-Dames-Avelines.
3 Kinon, Victor, de Tirlemont.
4 Vaes, Georges, d'Anvers.

Avec distinction.

5 Drion, François, de Dinant.
6 de San, Louis, de Bruxelles.
7 Ernst, Ulric, de Louvain.
8 Vliebergh, Emile, de Léau.
9 Veys, Hector, de Vlamertinghe.
10 Desmasure, Edmond, de Belœil.
11 Ghysens, Joseph, d'Iseghem.
12 Convent, François, de Boom.
13 Laurent, Emile, de Dinant.
14 Van Caillie, Donat, de Bruges.
15 Goemare, Henri, de Bruxelles.
16 Mauroy, Camille, de Binche.

D'une manière satisfaisante.

17 De Bruyne, Georges, d'Anvers.
18 Vanden Brande, Fernand, de Bruges.
19 de Wouters de Bouchout, Joseph, de Malines.
20 d'Ursel, Robert, de Bruxelles.
21 Vande Vorst, Joseph, d'Anvers.
22 Vrancken, Paul, d'Anvers.
23 De Schepper, Léonce, de Bruges.
24 Halleux, Alphonse, de Bruges.
25 De Becker, Michel, d'Anvers.
26 Maes, Jean, d'Iseghem.
27 Romsée, Joseph, de Wellen.
28 Lemaire, Alfred, d'Ixelles.
29 Leschevin, Octave, de Tournai.
30 Lagrange, Albert, d'Ypres.
31 Vanden Bussche, Charles, de Werckem.
32 Jooris, Gaston, de Ledeberg.
33 Martens, Alexandre, de Louvain.
34 Cartuyvels, Paul, d'Etterbeek.
35 de Cooman, Edgard, de Ninove.

36 Lambinet, Adolphe, d'Ethe.
37 Plissart, Paul, d'Etterbeek.
38 de Hennin, Baudouin, de Bruxelles.
39 De Bruyne, Tony, de Bruxelles.
40 Reynaert, Maurice, de Courtrai.
41 Willems, Charles, de Charleroi.
42 de Schietere de Lophem, Fernand, de Bruges.
43 Feys, Albert, de Proven.
44 Jourdain, Jules, de Namur.
45 Bedoret, Georges, de Clermont.
46 Dobbelaere, Edgard, d'Eecloo.
47 de Monge, Paul, de Louvain.
48 Gillès de Pélichy, Charles, de Bruges.
49 Iweins d'Eeckhoutte, Adrien, d'Ypres.
50 Jooris, René, de Bruges.
51 Ampe, Honoré, de Thielt.
52 Babusiaux, Eugène, de Binche.
53 Dhanis, Robert, de Gand.

PREMIER EXAMEN DE DOCTEUR.

Avec la plus grande distinction.

1 De Neck, Ernest, de Molenbeek-St-Jean.
2 Pourbaix, Lucien, de Namur.

Avec grande distinction.

3 Ernst, Antoine, de Corbeek-Loo.
4 van Outryve d'Ydewalle, André, de Bruges.
5 Berckmans, Georges, de St-Gilles (Brux.).
6 Lagae, Joseph, de Courtrai.
7 Abrassart, Camille, d'Elouges.

Avec distinction.

8 Kumps, Joseph, de Louvain.
9 Vanden Dries, Prosper, de Louvain.
10 De Strycker, Louis, de Lierre.
11 de Moreau d'Andoy, Léopold, d'Andoy.
12 Kesteloot, Auguste, de Bruges.
13 Hermant, Albert, de Châtelet.

14 de Liedekerke, Gaston, de Wetteren.
15 Verhaegen, Pierre, de Gand.
16 De Schepper, Armand, de St-Nicolas.
17 Vande Vorst, Ferdinand, d'Anvers.
18 De Keersmaecker, Jules, de Liezele.
19 Le Fèvere de Tenhove, Gustave, de Gand.
20 Gottigny, Albert, d'Alost.

D'une manière satisfaisante.

21 Lefèvre, Auguste, de Charleroi.
22 Lebrun, Adolphe, de Nivelles.
23 Scheyven, Paul, de Bruxelles.
24 de Bassompierre, Albert, de Bruxelles.
25 Van Damme, Victor, de Bruxelles.
26 Bertrand, Achille, de Spy.
27 Guyaux, Gustave, de Bouffioulx.
28 Rollier, Jean, de Denderleeuw.
29 Cherequefosse, Paul, de Tournai.
30 Van Damme, Alexis, de Bruxelles.
31 d'Udekem d'Acoz, Xavier, de Gand.
32 du Bois, Albert, d'Ecaussines.
33 de Wyels, Charles, de Courtrai.
34 De Vuyst, Joseph, de Borsbeke.
35 Vande Perre, César, de Tamise.
36 Wacquez, Pierre, de Tournai.
37 Cursters, Franz, de Lierre.
38 de Montpellier d'Annevoie, Frédéric, d'Annevoie.
39 de Hennin, Maurice, de Bruxelles.
40 Holm, Emile, de Gand.
41 Petit, Joseph, d'Auvelais.
42 Darte, Léon, d'Opprebais.
43 Demey, Emile, de Bruxelles.

EXAMEN DE CANDIDAT NOTAIRE (1re ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

1 Verstockt, Joseph, de Vracene.
2 Seguin, François, de Bruxelles.

Avec distinction.

3 Roisse, Henri, de Molembaix.
4 Vermeulen, Joseph, de Meir.
5 De Meulder, Victor, de Pulderbosch.
6 Vanden Put, Hippolyte, de Louvain.

D'une manière satisfaisante.

7 Van Turenhout, Victor, de Wyneghem.
8 van de Lanotte, Arthur, de Dixmude.
9 Dierckx, Ferdinand, de Casterlé.
10 Everard, Albert, d'Eecloo.
11 Poodts, Henri, de Bornhem.
12 Devel, Arnold, de Rethy.
13 Renson, Georges, de Dinant.
14 Libert, Fernand, de Longueville.
15 Van Iseghem, Edmond, d'Ostende.
16 Mabilde, Basile, de Wynckel-Ste-Croix.
17 De Neef, Isidore, de Niel.
18 Boucquey, Joseph, de Poperinghe.
19 Fabry, Georges, de Dison.
20 Pieters, Victor, de Reninghe.
21 Loos, François, de Haecht.
22 Theyskens, Ernest, de Rillaer.
23 Tibbaut, Oscar, de Calcken.
24 Bosmans, Paul, de Diest.

EXAMEN DE CANDIDAT NOTAIRE (2e ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

1 Van Beringhen, Eugène, de Calmpthout.
2 Saint-Omer, Auguste, de Vonèche.

Avec distinction.

3 Boccart, Emile, de Mettet.
4 Mercier, Charles, de Tournai.
5 Van Ongeval, Pierre, de Deftinghe.
6 Van Assche, Gustave, de Moorzeke.

D'une manière satisfaisante.

7 Canivet, Désiré, de Pesches.

8 Van Reeth, Charles, de Boom.
9 Pasteels, Henri, de Louvain.
10 Babusiaux, Fernand, de Binche.
11 Lescot, Alphonse, de Thulin.
12 Maes, Octave, de Puers.
13 Weustenraad, Alphonse, de St-Josse-ten-Noode.
14 Leclef, Stanislas, d'Anvers.
15 Serruys, Albert, de Meulebeke.
16 Perlia, Jules, de Luxembourg.
17 Verhaeghe, Georges, d'Anvers.
18 Wouters, Gustave, de Baelen-sur-Nèthe.

EXAMEN DE CANDIDAT NOTAIRE (3e ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

1 De Saegher, Henri, d'Ypres.

Avec distinction

2 De Moor, Joseph, d'Ath.
3 Vanderheyde, Joseph, de Poperinghe.

D'une manière satisfaisante.

4 Claeys, Maurice, de Courtrai.
5 Dessomme, Joseph, de Hanzinnes.
6 Lesseliers, Alfred, de Beveren (Waes).
7 Veldeman, Omer, d'Appels.
8 Biart, Paul, d'Anvers.
9 Blin d'Orimont, Maurice, de Beaumont.
10 Morimont, Albert, de St-Gerard.
11 Petitjean, Léon, d'Eghezée.

—

FACULTÉ DE MÉDECINE.

EXAMEN DE CANDIDAT EN SCIENCES ET EN MÉDECINE (2e ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

1 Laurent, Camille, de Mozet.
2 Gathy, Edmond, de Hermanne.
3 Van Haelst, Augustin, de Zuiddorpe (Pays-Bas).

Avec grande distinction.

4 Galet, Oscar, de St-Josse-ten-Noode.
5 Daelman, Joseph, de Hofstade.
6 Broden, Alphonse, de Dinant.
7 Bernaerts, François, de Wavre-Notre-Dame.
8 Wauters, Georges, d'Anvers.
9 Scohy, Joseph, de Brye.
10 Bille, Georges, de Floreffe.
11 Simonart, Edgard, d'Ardoye.

Avec distinction.

12 Daubresse, Fernand, de Hornu.
13 De Roo, Jules, de Machelen.
14 De Cooman, Armand, de Grammont.
15 Lemaire, Albert, de Havay.
16 Mommaers, Auguste, d'Anvers.
17 Van Mosuenck, Auguste, d'Arquennes.
18 Van Quaethem, Hector, de West-Roosebeke.
19 De Clerck, Eugène, de Hauwaert.
20 De Muelenaere, Georges, d'Ardoye.
21 Mousny, Firmin, de Fronville.
22 Timbal, Guillaume, de Louvain.
23 Boeckx, Louis, d'Anvers.
24 Clerfayt, Adolphe, de Chaussée-Notre-Dame.
25 Cammaerts, Charles, de Louvain.
26 Piscaer, Joseph, de Rumpst.
27 Van Lauwe, Alphonse, d'Oostnieuwkerke.
28 Niessen, Fritz, d'Anvers.

D'une manière satisfaisante.

29 Voet, Fernand, de Tournai.
30 Walaux, Arthur, d'Anvers.
31 De Gheldere, Charles, de Couckelaere.
32 De Groof, Frans, de Hoboken.
33 Bétermiez, Cyrille, de Beclers.
34 De Wulf, Charles, de Poperinghe.
35 De Lantsheere, Jules, de Rupelmonde.
36 De Preter, Etienne, de Corbeek-Dyle.

37 Dubay, Octave, de St-Martin-Balâtre.
38 Vogels, Jean-Baptiste, de Turnhout.
39 Verhelst, Gustave, de Dinant.
40 Vande Velde, Jules, de St-Georges (Nieuport).
41 Poncin, Paul, de Château-Thierry (France).
42 Goemans, Célestin, d'Aerschot.
43 Hanquet, Albert, de Tourinnes S. L.
44 Jaumotte, René, de Mellet.
45 De Ryckere, Remi, de Winckel-St-Eloi.
46 Defresne, Jules, de Perwez.
47 Moureau, Joseph, de Biez.
48 Nouwen, Mathieu, de St-Trond.
49 Nicolai, Théophile, de Wilderen.
50 Renchon, Arthur, de Mons.
51 Toye, André, de Sweveghem.
52 Stroobants, Constant, de Roosbeek.
53 Kips, Victor, de Mellet.
54 Lambert, Alphonse, de Dixmude.
55 Braconnier, Henri, de Namur.
56 Cappuyns, Victor, de Corbeek-Dyle.
57 De Cleyn, Jules, de Berchem (Anvers).
58 Jacobs, Louis, de Lichtaert.
59 Loriers, Albert, de Scilles.
60 Lhoir, Pierre, de Montigny lez-Lens.
61 Maton, Jules, de Quaregnon.
62 Rochet, Léon, de Châtelineau.
63 Duez, Charles, de Quaregnon.
64 Mantia, Camille, de Strepy.
65 Schurmans, Edmond, de Wesembeek.
66 Trico, Adrien, de Châtelineau.
67 Van Diest, Joseph, de Wezemael.
68 Adriaenssens, Michel, de Wyneghem.
69 Toulemonde, Julien, de Tourcoing.
70 Delafontaine, Alphonse, de Lichtervelde.
71 Famenne, Paul, de Florenville.

EXAMEN DE CANDIDAT EN SCIENCES ET EN MÉDECINE (3e ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

1 Lens, Joseph, d'Oosterzeele.
2 Roelants, Jacques, de Molenbeek (Bruxelles).
3 Mathys, Georges, de Landen.
4 Van Opdenbosch, Jean, de Gammerages.
5 Mœller, Nicolas, de Nivelles.
6 Marbaix, Oscar, de Leuze.
7 Maes, Prosper, de Beersse.
8 Rihoux, Raymond, de Rosée.
9 Lejour, Louis, d'Elleselles.
10 Mabille, Henri, de Dinant.

Avec distinction.

11 Dubay, Emile, de Fleurus.
12 Eilers, Henri, d'Anvers.
13 Fermine, Alphonse, de Corbais.
14 Sombreffe, Omer, de Fontaine-l'Evêque.
15 Van Turenhout, Jules, de Wetteren.
16 Weyemberg, Ernest, d'Enghien.
17 Defalque, Louis, de Court-St-Etienne.
18 de Ponthière, Léopold, de Châtelet.
19 De Quinnemar, Joseph, de Heule.
20 Maes, Constant, de Malines.
21 Devos, Ivon, de Renaix.
22 Caluwaerts, Joseph, de Neerheylissem.
23 Gysels, Elisée, d'Espléchin.
24 Degrez, François, de Ligny.
25 Stocké, Evariste, de Nazareth.
26 De Belie, Joseph, de St-Nicolas.
27 De Tournay, Louis, de Gorain.
28 Peel, Auguste, de Courtrai.
29 Fontenelle, Georges, de Morialmé.
30 Delforge, Léon, de Montigny.
31 Guelff, François, d'Arlon.

D'une manière satisfaisante.

32 De Blauwe, Joseph, de Pitthem.
33 Carlier, Hippolyte, de Meerbeke.
34 Baerts, Edgard, de Cumptich.
35 Vassart, Henri, de Wanfercée-Baulet.
36 Van Ackere, Constant, de Waereghem.
37 Vander Schueren, Alfred, de Parricke.
38 Van Stichelman, Henri, de Hoogstade.
39 Vander Schueren Nestor, de Pepinghen.
40 De Craene, Paul, de Courtrai.
41 Henseval, Maurice, de Lessines.
42 Tubbax, Joseph, de Zoerle-Parwys.
43 Tistaert, Alfred, de Hekelgem.
44 Fernandez, Robert, de Bruxelles.
45 Vanden Wildenberg, Charles, de Roozendael.
46 Bongaerts, Joseph, de Moll.
47 Machtens, Henri, d'Ellezelles.
48 Vande Perre, Alphonse, de Gheel.
49 De Schodt, Pierre, de Bastogne.
50 Vande Moortele, Cyrille, de Dixmude.
51 Detrooz, Edouard, de Tohogne.
52 De Wee, Eugène, de Lennick-St-Quentin.
53 Mariman, Victor, de St-Gilles (Waes).
54 Fagnart, Auguste, de Walcourt.
55 Nicaise, Louis, de Martouzin.
56 Derenne, Jules, de Mont-s/Marchiennes.
57 Quaryck, Honoré, d'Ingoyghem.
58 Allaeys, Hilaire, de Woesten.
59 Boutry, Joseph, de Lessines.
60 Gommers, Eugène, de Baarle-Nassau.
61 Thyrion, Gustave, d'Aische-en-Refail.
62 Vanden Dungen, Eugène, de Turnhout.
63 Van Geyte, Basile, de Moerzeke.

EXAMEN DE PHARMACIEN (1re ÉPREUVE).

Avec distinction.

1 Loix, Alphonse, de Tongres.
2 De Houck, Charles, d'Ypres.

D'une manière satisfaisante.

3 Jacobs, Firmin, de Nieuwrhode.
4 Morciaux, Louis, de Jodoigne.
5 Berzoux, Emile, du Rœulx.
6 De Bel, Léon, de Houttave.
7 Deltour, Arthur, de Wervicq.
8 Proesmans, Joseph, de Looz.
9 Verbelen, Léon, de Buggenhout.
10 Cornette, Paul, de La Louvière.
11 Ceressia, Paul, de Fleurus.
12 Karlshausen, Jules, d'Arlon.
13 Verhamme, Joseph, d'Iseghem.

EXAMEN DE PHARMACIEN (2e ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

1 Vreven, Sylvain, d'Alken.

Avec distinction.

2 Loix, Alphonse, de Tongres.

D'une manière satisfaisante.

3 De Bel, Léon, de Houttave.
4 Jacobs, Firmin, de Nieuwrhode.
5 Proesmans, Joseph, de Looz.
6 Verbelen, Léon, de Buggenhout.
7 Berzoux, Emile, du Rœulx.
8 Ceressia, Paul, de Fleurus.
9 Deltour, Arthur, de Wervicq.
10 Karlshausen, Jules, d'Arlon.
11 Morciaux, Louis, de Jodoigne.

EXAMEN DE PHARMACIEN (3e ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

1 Vanderhasselt, Emile, de Lennick-St-Martin.

Avec distinction.

2 Prud'homme, Robert, de Tamise.
3 De Groote, Richard, d'Aardenburg.

D'une manière satisfaisante.

4 Debry, Cléonis, de Bioulx.
5 Hoebrechts, Joseph, de Montenaeken.
6 Van Hamme, Léon, de Merchtem.
7 Verbunt, Jean, de Tilbourg.

—

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

EXAMEN DE CANDIDAT PRÉPARATOIRE AU DROIT (1e ÉPREUVE). LITTÉR. FRANÇ.

Avec grande distinction.

1 Bosmans, André, de Diest.

Avec distinction.

2 Hoorickx, Gustave, de Bruxelles.
3 Lejeune de Schiervel, Charles, de Bruxelles.
4 Nève, Joseph, de Gand.
5 Blondeau, François, de Thieulain.
6 Govaert, Charles, de Louvain.
7 Legrand, Célestin, d'Ellignies.
8 Beauthier, Remi, de Gosselies.

D'une manière satisfaisante.

9 de Baillet Latour, Henri, de Bruxelles.
10 De Meulemeester, Robert, de Gand.
11 Graive, Joseph, de Lille.
12 Hermans, Joseph, de Louvain.
13 Sauté, Albert, de Florenville.
14 de Meester de Betzembroeck, André, de Bruxelles.
15 Maertens, Louis, de Gand.
16 de Villers, Charles, de Bruxelles.
17 de Hemptinne, Félix, de Gand.
18 de Liedekerke, Marcel, de Bruxelles.
19 del Marmol, Joseph, d'Ensival.
20 De Keyser, Pierre, de Héverlé.
21 Vander Heyde, Maurice, d'Ostende.
22 Maere, Albert, de Nevele.

23 Charlier, Jean, de Philippeville.
24 Cornette, Emile, de Mersch.
25 de Molembaix, Paul, d'Anderlues.
26 de l'Escaille de Lier, Bernard, de Tharoul.
27 Mathys, Joseph, de Bruxelles.
28 Moreau, Paul, de Wihéries.
29 Ryelandt, Vincent, de Bruges.
30 Schmidt, Henri, du Rœulx.
31 Gevers, Albert, d'Anvers.
32 Deglimes, Georges, de Marchienne-au-Pont.

EXAMEN DE CANDIDAT PRÉPARATOIRE AU DROIT (1e ÉPREUVE). LITTÉRATURE FLAMANDE.

Avec la plus grande distinction.

1 Henry, Joseph, de Louvain.

Avec grande distinction.

2 Cappuyns, Eudore, de Corbeek-Dyle.
3 Goossens, Auguste, de Lierre.
4 Heyvaert, Albéric, de Termonde.
5 De Bruyn, Edmond, d'Anvers.
6 Van Ruymbeke, Henri, de Courtrai.
7 Fierens, Laurent, d'Anvers.

Avec distinction.

8 Thirion, Henri, de Vissenaeken.
9 Wouters, Norbert, d'Anvers.
10 De Puydt, Ernest, de Heusden.

D'une manière satisfaisante.

11 Goffin, Léon, de Turnhout.
12 Mahieu, Jean, de Roulers.
13 Vander Meersch, Joseph, d'Audenarde.
14 Comer, Jean, de Courtrai.
15 Oliviers, Achille, de Louvain.
16 De Strycker, Joseph, de Lierre.
17 De Snick, Joseph, de Couckelaere.
18 Jordens, Arthur, de Louvain.

19 Vandionant, Joseph, de St-Trond.
20 Viaene, Joseph, de Meulebeke.
21 Mermans, Maurice, de Turnhout.
22 De Maere, Eleuthère, de Bruges.
23 Willems, Albert, de Hasselt.
24 Dujardin, Guillaume, de Louvain.
25 De Vroede, René, de Hérinnes.
26 Dierckxsens, Jules, de Bruxelles.
27 Fremie, Jules, d'Anvers.
28 Reynaert, Léon, de Courtrai.
29 Wildiers, Emile, d'Anvers.
30 Walckiers, Jean, de Meerbeke.
31 Van Tomme, Jules, de Courtrai.

EXAMEN DE CANDIDAT PRÉPARATOIRE AU DROIT (2e ÉPREUVE). LITTÉR. FRANÇ.

Avec grande distinction.

1 Saliez, Fernand, de Braine-le-Comte.
2 De Bisschop, Alphonse, d'Ypres.

Avec distinction.

3 Meulemans, Emile, de Louvain.
4 Cartuyvels, Charles, de Waleffe.
5 Piolunowski, Joseph, de Tournai.
6 Boulenger, Marius, de Quiévrain.
7 Jacobs, Joseph, d'Anvers.

D'une manière satisfaisante.

8 Serruys, Charles, de Louvain.
9 Papeians de Morckhoven dit Vanderstrepen, Werner, de Hasselt.
10 de Spoelbergh, Roger, de Bruxelles.
11 Warnau, Louis, de Tirlemont.
12 Vergauwen, Frédéric, de Gand.
13 Cornet de Peissant, Georges, de Bruxelles.
14 Dumortier, Alexis, de Tournai.
15 Claeys, Henri, d'Oostcamp.

16 Lecocq, Joseph, de Laroche.
17 Gillon, Joseph, de St-Josse-ten-Noode.
18 de Villegas de St-Pierre, Louis, de Bruxelles.
19 Le Paige, Hubert, de Herenthals.
20 Vande Kerckhoven, Adéodat, de Malines.
21 Constant, Gustave, de Liége.
22 Bernanda, Emile, d'Etalle.
23 Dupuis, Albert, de Mons.
24 Janssens, Francis, de Louvain.
25 Hacardiaux, Paul, de Brugelette.
26 de Latre du Bosqueau, Amaury, de Mons.
27 Van Kerckhove, Louis, de Montaigu.
28 Daxhelet, Joseph, de Mons.
29 Graive, Joseph, de Lille.
30 Monnoyer, Eudore, de Lodelinsart.
31 Steenlet, Eugène, d'Anvers.
32 Jimenez, Charles, de Cartago (Costa-Rica).

EXAMEN DE CANDIDAT PRÉPARATOIRE AU DROIT
(2e ÉPREUVE). LITTÉRATURE FLAMANDE.

Avec la plus grande distinction.

1 Schöller, Joseph, de Lierre.

Avec grande distinction.

2 Goemaere, Joseph, de Courtrai.

Avec distinction.

3 Van Dorpe, Léon, de Courtrai.

D'une manière satisfaisante.

4 Verwilghen, Jean, de St-Nicolas.
5 Merchie, Daniel, de Schoorisse.
6 De Saeger, Edmond, d'Ypres.
7 Jansen, Emile, de Baelen s/Nethe.
8 Quakkelaer, Henri, d'Anvers.

2e ÉPREUVE DE L'EXAMEN DE CANDIDAT PRÉPARATOIRE AU DROIT (HISTOIRE MODERNE).

D'une manière satisfaisante.

Van der Moere, Aimé, de Beernem.

2e ÉPREUVE SUPPLÉMENTAIRE DE LA CANDIDATURE PRÉPARATOIRE AU DROIT.

Avec la plus grande distinction.

Peel, Robert, de Courtrai.

EXAMEN DE CANDIDATURE PRÉPARATOIRE AU DOCTORAT (1re ÉPREUVE).

A. PHILOSOPHIE (EXAMEN SUPPLÉMENTAIRE).

Avec distinction.

1 Henry, Joseph, de Louvain.

B. HISTOIRE (LITT. FLAM.).

Avec distinction.

2 Van Langendonck, Auguste, de Werchter.

C. PHILOLOGIE CLASSIQUE (LITT. FRANÇ.).

Avec grande distinction.

3 Tils, Louis, de Rheinbach lez-Bonn.

D'une manière satisfaisante.

4 Wiame, Amand, de Villers-le-Gambon.
5 Brücher, Célestin, de Kirsch.
6 Karlshausen, Joseph, d'Arlon.

C. PHILOLOGIE CLASSIQUE (LITT. FLAM.).

Avec distinction.

7 Bruggeman, Ghislain, de St-Nicolas.

EXAMEN DE CANDIDAT PRÉPARATOIRE AU DOCTORAT
(2e ÉPREUVE).

A. PHILOSOPHIE (LITT. FLAM.).

Avec grande distinction.

1 Peel, Robert, de Courtrai.

A. PHILOSOPHIE (EXAMEN SUPPLÉMENTAIRE).

Avec distinction.

2 Jacobs, Joseph, d'Anvers.

B. HISTOIRE (LITT. FRANÇ.).

Avec distinction.

3 Bert, Amand, de Gand.
4 Kempeneer, Albert, de Malines.

B. HISTOIRE (LITT. FLAM.).

Avec grande distinction.

5 Van Houtte, Hubert, de Waereghem.

D'une manière satisfaisante.

6 Habets, Alfred, d'Oirbeek.

B. HISTOIRE (EXAMEN SUPPLÉMENTAIRE).

Avec distinction.

7 Ballet, Louis, de Louvain.

C. PHILOLOGIE CLASSIQUE (LITT. FRANÇ.).

Avec distinction.

8 Lacroix, Victor, de Thorembais-les-Béguines.

D'une manière satisfaisante.

9 Glaesener, Henri, de Trois-Vierges.

C. PHILOLOGIE CLASSIQUE (LITT. FLAM.).

Avec grande distinction.

10 Simons, Joseph, de Berlaere.

11 Van Battel, Joseph, de Malines.
12 Janssen, Jean, de Meerle.

Avec distinction.

13 Caeymaex, Charles, d'Anvers.

D'une manière satisfaisante.

14 Loots, Xavier, de Montaigu.
15 Ballet, Louis, de Louvain.
16 Houben, Jacques, de Maestricht.
17 Vossen, Bernard, de Gronsveld.

C. PHILOLOGIE CLASSIQUE (EXAMEN SUPPLÉMENTAIRE).

Avec distinction.

18 Lamesch, Alexis, de Niederauven.

EXAMEN DE DOCTEUR (PHILOSOPHIE). (1re ÉPREUVE.)

Avec la plus grande distinction.

1 Stimart, Louis, de Tournai.

EXAMEN DE DOCTEUR (PHILOLOGIE CLASSIQUE). (1e ÉPREUVE.)

Avec la plus grande distinction.

2 Carlier, Victor, de Mainvault.
3 Smets, François, de Casterlé.

D'une manière satisfaisante.

4 Paulus, Léopold, de Nivelles.
5 Van den Hove, Antoine, de St-Trond.

EXAMEN DE DOCTEUR (PHILOLOGIE CLASSIQUE). (2e ÉPREUVE.)

Avec la plus grande distinction.

1 Carlier, Victor, de Mainvault.
2 Smets, Victor, de Casterlé.

Avec distinction.

3 Paulus, Léopold, de Nivelles.

D'une manière satisfaisante.

4 Brabants, Victor, de Lierre.
5 Olschewsky, Siméon, de Louvain.
6 Vanden Hove, Antoine, de St-Trond.

—

FACULTÉ DES SCIENCES.

EXAMEN DE CANDIDAT EN SCIENCES NATURELLES ET EN MÉDECINE (1re ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

1 Mahieu, Achille, de Ledeghem.
2 Jacminot, Hippolyte, de Habay-la-Neuve.
3 Lambillotte, Joseph, de Boussu.
4 Verbelen, Joseph, de Lebbeke.
5 Vanden Bossche, Augustin, de Charleroi.
6 Klynen, Jules, de Tirlemont.
7 Meeus, Adolphe, de Casterlé.
8 Vanderelst, Fernand, de Grez-Doiceau.

Avec distinction.

9 Petit, Alfred, de Rance.
10 De Laey, Georges, de Schaerbeek.
11 Navez, Paul, de Buvrinnes.
12 De Clippele, Wilfrid, de Vleckem.
13 Mathe, Aloïs, de Rethy.
14 Voitout, Charles, de Tournai.
15 Mayens, Emile, de Knesselaere.
16 Rodhain, Jérôme, de Hasselt.
17 Bessems, Eugène, d'Opdorp.
18 Colmant, Sylva, de Stambruges.
19 Vanden Wouwer, Augustin, de Wilryck.
20 Vander Mierden, François, de Louvain.
21 Defosse, Léonard, de Tamines.

D'une manière satisfaisante.

22 Jouret, Joseph, de Wodecq.
23 Janssens, Louis, de Linth.

24 De Wit, Martin, de Halsteren.
25 Donckerwolcke, André, de Sarlardinge.
26 Gonze, Albert, de Hamipré.
27 Jadot, Fernand, de Binche.
28 De Preter, Emile, de Malines.
29 Mainil, Hector, de Houdeng-Aimeries.
30 Van Ham, Joseph, de Quenast.
31 Cools, Henri, d'Eerneghem.
32 De Wolf, Honoré, d'Edelaere.
33 Holemans, Paul, de Schoonaerde.
34 Tricot, Joseph, de Vilvorde.
35 Bourgeois, Gabriel, de Paris.
36 Boodts, Léon, de Tamise.
37 De Geest, Jean, d'Overmeire.
38 Mathieu, François, de Landen.
39 Van Lathem, Théodore, de Goyck.
40 Docquegnies, Edmond, de Bauffe.
41 Deflinne, Alphonse, de Peruwelz.
42 Smedts, Guillaume, de Wilsele.
43 Delvaux, Jean, de Rochefort.
44 Severin, Jules, de Braine-l'Alleud.
45 Bauttemans, Ernest, de Courtrai.
46 Verhamme, Eugène, d'Iseghem.
47 Van Cangh, Isidore, de Bruxelles.
48 Adriaensen, Charles, d'Anvers.
49 Dupont, Henri, d'Orp-le-Grand.
50 Hustinx, Edouard, de Lanaeken.
51 Leuridan, Lucien, de Merchem.
52 Duez, Charles, de Quaregnon.
53 Rihoux, Zéphyrin, de Rosée.
54 François, Emile, de Molenbeek-St-Jean.
55 Laurent, Louis, de Dinant.
56 Werrie, Philippe, de Gaesbeek.
57 Onghena, Firmin, de Zuiddorpe.
58 Böltink, Willy, d'Anvers.
59 Böltink, Otto, d'Anvers.
60 Geluyckens, Arthur, de Malines.

61 Rapp, Gustave, d'Anvers.
62 Savoir, Louis, de Merchtem.
63 Verstraeten, Théodule, de Vlierzele.
64 Vande Walle, Paul, d'Aerzeele.
65 Loosveldt, Jules, de Thielt.
66 Charlier, Paul, de Philippeville.
67 Caluwaerts, Arthur, de Neerheylissem.
68 Moulaert, Paul, de Bruges.
69 Peeters, Joseph, de St-Trond.
70 Watillion, Georges, de Looverval.
71 France, François, d'Amonines.
72 Torfs, André, d'Anvers.

EXAMEN DE CANDIDAT EN SCIENCES NATURELLES PRÉPARATOIRE A LA PHARMACIE, AU DOCTORAT ET A LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE (1re ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

1 Philippe, Camille, de Walcourt.

Avec distinction.

2 Clinquart, Albert, de Houdeng-Goegnies.
3 Van Bogaert, Jules, de Moerzeke.
4 Bourgaux, Firmin, d'Eghezée.
5 Peerts, Philomin, de Grimminge.

D'une manière satisfaisante.

6 Marique, Victorien, de Louvain.
7 Van Damme, Gustave, d'Alveringhem.
8 Vanden Broeck, Jules, d'Anvers.
9 Delune, Clément, de Velaines.
10 Shaw, Antoine, de Louvain.
11 Nelissen, Henri, de Rosmeer.
12 Van Gramberen, Ernest, de Louvain.

EXAMEN DE CANDIDAT EN SCIENCES NATURELLES PRÉPARATOIRE A LA PHARMACIE, AU DOCTORAT ET A LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE (2e ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

1 Kimus, Joseph, de Suxy.
2 Sotiaux, Achille, de Beaumont.

Avec grande distinction.

3 Verhaegen, Alphonse, de Capelle-au-Bois.
4 De Koninck, Amédée, de Louvain.
5 Vanden Dries, René, de Louvain.

Avec distinction.

6 De Groote, Alphonse, d'Iseghem.
7 Mary, Jules, de Wisbecq.
8 Thiltjes, Nicolas, de Guirsch.

D'une manière satisfaisante.

9 Cerstelott, Edouard, de Gossoncourt.
10 Collaer, Théophile, de Louvain.
11 Semal, Oscar, de Bièvre.
12 Allard, Edgard, de Châtelineau.
13 Jans, Julien, de Grand-Jamine.
14 Missoul, Louis, de Montenaeken.
15 Rodhain, Edouard, de Herselt.
16 Vander Meulen, Alfred, de Grammont.
17 Bidez, Léon, de Grammont.
18 Donnez, Charles, d'Anvers.
19 Marchant, Léon, de Heur-le-Romain.
20 Pruvost, Joseph, de Leffinghe.

EXAMEN DE CANDIDAT EN SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES (1re ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

1 Breithof, Franz, de Louvain.
2 Kennes, Emile, de Santhoven.

EXAMEN DE CANDIDAT EN SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES (2e ÉPREUVE).

Avec distinction.

Mercelis, François, de Wechelderzande.

EXAMEN DE DOCTEUR EN SCIENCES NATURELLES.

Avec grande distinction.

1 Vander Plancken, Joseph, de Lierre.

Avec distinction.

2 Desonay, Aloïs, de Visé.

EXAMEN DE DOCTEUR EN SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES (1e ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

Couturier, Casimir, de Falaën.

EXAMEN DE DOCTEUR EN SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES (2e ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

1 Schaffers, Victor, d'Anvers.

Avec grande distinction.

2 Van Rossem, Joseph, de Meysse.

EXAMEN DE CANDIDAT INGÉNIEUR (1re ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

1 Ghenne, Edouard, de Lerinnes.
2 Mathei, Franz, de Louvain.

Avec grande distinction.

3 Breithof, Léon, de Louvain.
4 De Smet, Jules, d'Aeltre.
5 Plissart, Georges, d'Etterbeek.
6 Arendt, Albert, de Bruxelles.

Avec distinction.

7 Schmitz, Théodore, d'Anvers.
8 Jacobs, Edgard, de Louvain.
9 Arnould, Albert, de Bertrix.
10 Clément, Georges, de Courtrai.
11 Gellens, Henri, de Schaerbeek.

D'une manière satisfaisante.

12 Willame, Aimé, d'Ixelles.
13 Quinet, Maurice, de Gilly.
14 Wolfs, Victor de Bruxelles.
15 Zech, Paul, de Soignies.

EXAMEN DE CANDIDAT INGÉNIEUR (2e ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

1 Maertens, Ferdinand, de Bruges.

Avec distinction.

2 Defays, Léopold, de Warfusée.
3 Colens, Joseph, de Bruges.
4 Breithof, Franz, de Louvain.
5 Hachez, Gaston, de Soignies.
6 Vander Beeken, Joseph, de Schaerbeek.

D'une manière satisfaisante.

7 Bedoret, Henri de Clermont.
8 Soenen, Alfred, de Hooghlede.
9 Jadot, Lambert, de On.
10 Velings, Jean, de Châtelet.
11 Semal, Marcel, de Fontaine-Valmont.
12 Helmons, Jean, de Bruxelles.
13 Steenlet, Pierre, d'Anvers.
14 Ghyoot, Alphonse, de Courtrai.

EXAMEN D'INGÉNIEUR CIVIL DES MINES (1re ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

1 Nibelle, Gaston, de Mons.

D'une manière satisfaisante.

2 Lemaire, Emmanuel, de Havay.
3 Lannoye, Auguste, de Corroy-le-Grand.
4 Piret, Louis, de Roux.

EXAMEN D'INGÉNIEUR CIVIL DES MINES (2e ÉPREUVE).

Avec distinction.

1 De Boucq, Léon, de Bruxelles.
2 Levarlet, Henri, de Boneffe.

D'une manière satisfaisante.

3 Haesaerts, Benjamin, de Rumpst.
4 Reculez, Maurice, de Grivegnies.

EXAMEN SUPPLÉMENTAIRE POUR LE DIPLÔME LÉGAL D'INGÉNIEUR CIVIL DES MINES.

D'une manière satisfaisante.

Mercier, Henri, de Bruxelles.

EXAMEN D'INGÉNIEUR DES CONSTRUCTIONS CIVILES (1re ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

1 Delvaux, Charles, de Chevetogne.

Avec distinction.

2 Berger, Ferdinand, de Morlanwelz.
3 Renar, Henri, de Louvain.

D'une manière satisfaisante.

4 Ausloos, Joseph, de Louvain.
5 Helleputte, Pierre, de Gand.
6 Rosé, Henri, de Tournai.
7 Soete, Alfred, de Gheluwe.

EXAMEN D'INGÉNIEUR DES CONSTRUCTIONS CIVILES (2e ÉPREUVE).

D'une manière satisfaisante.

1 De Brabandere, Eugène, de Wevelghem.
2 Piron, Emile, de Philippeville.

—

ÉCOLE NORMALE

pour les ecclésiastiques qui se préparent à l'enseignement moyen.

—

BACHELIERS EN SCIENCES PHILOLOGIQUES ET LITTÉRAIRES.

1 Defresne, Lambert, de Wihogne, prêtre du diocèse de Liége; 14 juillet.
2 Detry, Henri, de Froidthier, prêtre du diocèse de Liége; id.
3 Hocepied, Théodore, de Mouscron, diacre du diocèse de Bruges; id.

LICENCIÉS EN SCIENCES PHILOLOGIQUES ET LITTÉRAIRES.

1 Dewilde, Pierre, de Calcken, prêtre du diocèse de Gand; 14 juillet.
2 Géradin, Paul, d'Ampsin, prêtre du diocèse de Liége; id.
3 Sèle, François, d'Andrimont, prêtre du diocèse de Liége; id.

—

ÉCOLES SPÉCIALES

des arts et manufactures. du génie civil et des mines

—

EXAMENS SUBIS PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1893-1894.

I. *Examens d'admission.*

A. ÉPREUVE PRÉPARATOIRE A L'EXAMEN DE CANDIDAT INGÉNIEUR.

1 Claude, Léopold, d'Opont.
2 Leroy, Albert, de Péronne lez-Binche.
3 Baillon, André, d'Anvers.
4 Roland, Pierre, de Grand-Manil.
5 Plasschaert, Robert, de Wachtebeke.
6 Piret, Albert, de Nalinnes.
7 Cassart, Paul, de Gembloux.
8 de Saint-Hubert, Marc, de Berzée.
9 de Terwangne, Maurice, d'Anvers.
10 Cambier, Charles, de Morlanwez.
11 Druart, Fernand, d'Ecaussines.
12 Thirionnet, Edouard, d'Ixelles.
13 De Smeth, Eugène, de Bruxelles.
14 Gillon, Eugène, de Bruxelles.
15 Estienne, Hector, de Bois-d'Haine.
16 Dumont, Joseph, de Wervicq.
17 Chaudron, Léon, de Chimay.
18 Hoffman, Nicolas, de Wecker (G.-D.)
19 De Keyser, Félix, de Boortmeerbeek.

B. EXAMENS D'ADMISSION AUX ÉCOLES SPÉCIALES.

Programme B.

1 Bodson, Léon, de Luxembourg.
2 Cambier, Félix, de Boussu.
3 De José, Jules, de Hastière-Lavaux.
4 Fris, Maurice, de Malines.
5 Hiard, Camille, de Liége.
6 Legay, Henri, de Cagnecourt (France).
7 Michel, Emile, de Berchem (Anvers).
8 Englebert, Joseph, de Châtelet.
9 Smets, René, d'Echt (Limb. holl.).
10 Severin, Léon, de Braine-l'Alleud.
11 Hanson, Marcel, de Spa.
12 Escol, Jules, de Châtelineau.
13 Poncelet, Ernest, d'Orsinfaing.
14 Wagener, Gustave, de Bruxelles.
15 Tordeur, Aymard, de Bruxelles.
16 Andriessens, Hugo, de Cologne.
17 Aerts, Louis, de Bruxelles.
18 Legrand, Alexis, de Nassogne.
19 Van Oostveldt, Hubert, de Schoffen.
20 Lonnoy, Adrien, de Bruxelles.
21 Leroy, Maurice, de Beaumont.
22 Roberti, Céleste, d'Awans.
23 Janot, Victor, de Roisin.
24 de Caters, Pierre, de Berchem lez-Anvers.
25 de Brouchoven de Bergeyck, Charles, d'Anvers.
26 Bauchau, Carl, d'Anhier.
27 de Roest, Georges, de Bruxelles.
28 Cappellen, Joseph, de Louvain.
29 Van Biervliet, Paul, de Louvain.
30 Desbarax, Lucien, de Louvain.
31 André, Fernand, de Namur.
32 Reusens, Constant, de Malines.
33 Van Damme, Paul, de St-Josse-ten-Noode.
34 Pardon, Polydore, de Tirlemont.

35 Melot, Camille, de Cambrai.
36 Van de Putte, Jules, d'Assche.
37 Lekeux, Edmond, de Momalle.
38 Looghe, Achille, de St-Gilles (Bruxelles).

Programme C.

1 Boonen, René, de Vieux-Dieu.
2 Grüssenmeyer, Joseph, de Gand.

II. *Ingénieurs des arts et manufactures, du génie civil et de mines.*

EXAMENS POUR LE PASSAGE DE LA 1e ANNÉE D'ÉTUDES A LA 2e.

Avec distinction.

1 Hartert, Louis, de Luxembourg.
2 Spruyt, Charles, d'Anvers.
3 Thienpont, Joseph, de Meulebeke.
4 Van Quickenborne, Edmond, de Tournai.

D'une manière satisfaisante.

5 Bourgeois, Léon, de Frameries.
6 Charlier, Arthur, de Morialmé.
7 Delcroix, Ferdinand, de Mont St-Guibert.
8 Petre, Charles, de Hal.
9 Baudewyns, Jean-Baptiste, de Châtelineau.
10 Derwael, Arnold, de Bruxelles.

EXAMEN SUPPLÉMENTAIRE DE CHIMIE.

Mondron, Gustave, de Lodelinsart.

EXAMENS POUR LE PASSAGE DE LA 2e ANNÉE D'ÉTUDES A LA 3e.

Avec distinction.

1 Brachot, Fernand, de Gosselies.
2 Marchand, Albert, de Louvain.

D'une manière satisfaisante.

3 Acheroy, Jules, de Montigny-sur-Sambre.
4 Bernard, Georges, de Mons.
5 de Spoelbergh, Guillaume, de Wespelaer.
6 Parent, Franz, de Monceau-sur-Sambre.
7 Ranwez, Georges, de Hanzinelle.
8 Van Doorne, Valère, d'Ypres.
9 Bernier, Charles, de Couy lez-Piéton.
10 Cornil, Vital, de Gilly.
11 de Olazabal, Tirso, de Guetari (France).
12 Peters, Arthur, de St-Trond.
13 Ensch, Albert, de Pissange (G.-D.).

EXAMENS POUR LE PASSAGE DE LA 3e ANNÉE D'ÉTUDES A LA 4e.

Avec distinction.

1 Leclef, Paul, d'Anvers.
2 Verwilghen, Joseph, de Roulers.
3 Kumps, Josse, de Braine-le-Château.

D'une manière satisfaisante.

4 Everarts, Alphonse, de Bierbais.
5 Giove, François, de Constantinople.
6 Klop, Charles, d'Esch-sur-Alzette.
7 Perquy, Léon, de Bouges.
8 Schmit, Jean, de Mensdorff (Lux.).
9 de Aguera, Adolfo, de Madrid.

EXAMENS DE SORTIE.

Avec distinction.

1 Defays, Oscar, de Warfusée.
2 Francq, Aimable, de Jumet.
3 Poncelet, Joseph, d'Orsinfaing.

D'une manière satisfaisante.

4 Ortino, Georges, de Bordeaux.
5 Boxus, Eugène, de Latinne.

6 Durez, Fernand, de Dour.
7 Stricher, André, de Sarrebourg.
8 Thomée, Gustave, de Moulin-Warnant.
9 Lippert, Jean-Pierre, de Luxembourg.

III. *Ingénieurs des constructions civiles et mécaniques.*

EXAMENS POUR LE PASSAGE DE LA 1e ANNÉE D'ÉTUDES A LA 2e.

D'une manière satisfaisante.

1 Pirotte, Alphonse, de Farciennes.
2 Thimmesch, Adam, de Rollingen lez-Mersch.
3 Cornu, Albert, de Bruxelles.
4 Berger, René, de Gilly.
5 Collart, Gustave, de Bruges.
6 Jurion, Léon, de Feluy.
7 Regout, Henri, de Maestricht.
8 Rossion, Fernand, de Thy-le-Château.
9 Cabrero, José, de Santander.
10 Staes, René, de Louvain.
11 Uriarte Macazaga, Regino, de Oñate (Espagne).

EXAMENS POUR LE PASSAGE DE LA 2e ANNÉE D'ÉTUDES A LA 3e.

Avec distinction.

1 Waegener, Joseph, de Luxembourg.

D'une manière satisfaisante.

2 Goffin, Julien, de St-Trond.
3 Philippen, Jean, de Hasselt.
4 Quintana, Gonzalès-José, de Barcelone.
5 Ruppert, Léon, de Luxembourg.
6 de Monge, Jean, de Louvain.
7 de Rosée, Alfred, de Bruxelles.
8 Gribling, Edouard, de Batavia.
9 Doreye, Alexandre, de Liége.
10 de la Roza, Manuel, de Madrid.

EXAMENS POUR LE PASSAGE DE LA 3e ANNÉE D'ÉTUDES A LA 4e.

D'une manière satisfaisante.

1 de Aguera, Adolfo, de Madrid.
2 Favart, Ernest, de Bruxelles.
3 Bracq, Georges, de Gand.
4 Camarena, Jésus, de Guadelagara (Mexique).
5 Dujardin, Henri, de Louvain,
6 Elorza, José, de Oñate (Espagne).
7 Mazarraga, Carlos, de Santander.
8 Vivanco, Gabriel, de Victoria (rép. Argent.).
9 Vander Stichelen, Achille, d'Aeltre.

EXAMENS DE SORTIE.

D'une manière satisfaisante.

1 Careaga, José, de Marathan (Mexique).
2 Drivaliaris, Jean, de Meligala (Grèce).
3 Mihura, Jean-Baptiste, de Gualegy (Rép. Arg.).
4 Von der Heyde, Adolfo, de Santiago.
5 Crommydas, Patrocle, de Nauplie (Grèce).
6 Careaga, José-Maria, de Bilbao.
7 Camarena, Jésus, de Guadelagara (Mexique).
8 Elorza, José, d'Oñate.
9 Parmentier, Fernand, de La Louvière.
10 Lugano, José, de Santander.

IV. *Ingénieurs-architectes.*

EXAMEN POUR LE PASSAGE DE LA 1e ANNÉE D'ÉTUDES A LA 2e.

D'une manière satisfaisante.

Rhodius, Armand, de Namur.

EXAMENS DE CONDUCTEUR DES CONSTRUCTIONS CIVILES (1e ÉPREUVE).

Avec distinction.

1 Hermans, Edmond, d'Oostham.

D'une manière satisfaisante.

2 Boey, Léon, de Malines.
3 Coelmont, Emile, d'Ulbeek.
4 Galatis, Constantin, de Constantinople.

EXAMENS DE CONDUCTEUR DES CONSTRUCTIONS CIVILES
(2e ÉPREUVE).

Avec distinction.

1 Dassy, Louis, de Thon-Samson.

D'une manière satisfaisante.

2 Batardy, Paul, de Couvin.

ÉLÈVES LIBRES.

ÉPREUVES SUR CERTAINES BRANCHES.

Avec succès.

1 Defresne, Zénoble, d'Estaimpuis.
2 de Béthune, Adolphe, de Bruxelles.

—

École supérieure d'Agriculture.

—

EXAMENS D'ADMISSION.

1 Nortier, Norbert, de Tournai.
2 Stals, Hubert, de Lierre.
3 Verwilghen, Louis, de Roulers.
4 Leroy, Narcisse, de Houdeng-Goegnies.
5 Vangodtsenhoven, Emile, de Héverlé.
6 Hermann, Auguste, d'Ettelbrück (Gd D.).
7 Mignolet, Eugène, de Jurbise.
8 Claude, Louis, d'Opont.
9 Vandamme, Cyrille, de Smeerherbbe-Vloersegem.
10 Pira, Henri, de Louvain.
11 Lefebvre, Joseph, de Dour.
12 de Cambry de Baudimont, Xavier, de Tournai.
13 Vandevelde, Achille, de Bellem.
14 Bernard, Fernand, de Mons.
15 Vanden Broeck, André, d'Ingelmunster.
16 Van Leerde, Omer, de Noorde.
17 Weynants, Eugène, de Holsbeek.
18 Crahay, Fernand, de Grivegnée.
19 Miserez, Hector, d'Erwetegem.
20 Pollart, Jules, de Flobecq.
21 Warnants, Edouard, de Cortessem.
22 Vanderesse, Louis, de Tourinnes St-Lambert.
23 Henrotte, Edmond, de Prayon.
24 Dekeyzer, Elie, de Nethen.
25 Adriaensen, Auguste, de Lichtaers.
26 Baeté, Achille, de Puers.
27 Mevis, Auguste, de Jodoigne.
28 Pirard, Fernand, d'Amay.
29 Degen, Paul, d'Ixelles.
30 Rousseau, Alexis, de Dinant.

31 Lescart, Fernand, d'Arquennes.
32 Duchateau, Albert, de Fayt lez-Seneffe.
33 Lizarralde, Jose, de Guatemala.
34 Stas de Richelle, Victor, de Bottelaere.
35 Boodts, Amedée, de Tamise.
36 Deleuze, Louis, de Héron.
37 Gonze, Paul, de Hamipré.
38 Leblanc, Gaston, de Warcoing.
39 Gregoire, Jules, de Courcelles.
40 Luc, Célestin, de Gonrieux.
41 Froidmont, Joseph, de Tongres.
42 Magnie, Léon, de Carnières.
43 Cloots, Alfred, d'Esneux.
44 Drousie, Paul, de Dour.
45 Breuls, Camille, de Reckheim.
46 Michel, Emile, de Berchem.
47 Anciaux, Constantin, de Neerheylissem.
48 Regoret, Adolphe, de Meersen.
49 Silveryzer, Florent, de Looz.
50 Squilbin, Camille, de Cour-sur-Heure.
51 Sauté, Edmond, de Laroche.
52 Ghysens, Maurice, de Liége.
53 Quintens, Georges, de Frameries.
54 Nagant, Louis, de Liége.
55 Pombo, Joachim, de Santander.

EXAMENS POUR LE PASSAGE DE LA 1e ANNÉE D'ÉTUDES A LA 2e.

Avec distinction.

1 Yserbyt, Joseph, de Cuerne.

D'une manière satisfaisante.

2 Degavre, Jules, d'Ostiches.
3 Troupin, Louis, de Solre-St-Gery.
4 Leynen, Edgard, de Hasselt.
5 Guisset, Ursmar, d'Arc-Ainières.
6 Reynaert, Hippolyte, de St-Nicolas.

7 Pirard, Fernand, d'Amay.
8 Sody, Jean, de Spa.
9 t' Serstevens, Albert, de Stavelot.
10 Rubbens, Jean, de Zele.
11 Journée, Constant, de Chardeneux.
12 Vanzulpele, Edmond, de Walsbetz.
13 Van Haelenwyck, François, de Laeken.
14 Entringer, Jules, de Virton.
15 de Goussencourt, Christian, de Blicquy.
16 Roberti, Julien, de Voroux-Goreux.
17 Lebrun, Louis, d'Anthée.
18 Dupont, Armand, de Liége.
19 Haentjens, Achille, d'Overmeire.

A subi avec succès un examen sur diverses branches.

20 Gillet, Alphonse, de St-Gilles.

EXAMENS POUR LE PASSAGE DE LA 2e ANNÉE D'ÉTUDES A LA 3e.

Avec grande distinction.

1 Wery, Eugène, de Seraing-le-Château.

Avec distinction.

2 Gevers, Jacques, d'Edegem.
3 Beauduin, Victor, de Goyer.
4 Schayes, Alfred, de Malonne.

D'une manière satisfaisante.

5 Gesché, Jean, de Louvain.
6 de Biolley, Fernand, de Verviers.
7 Van Kerckvoorde, Octave, de Waerschot.
8 Van Hamont, Florent, de Donck.
9 Vander Heyden, Hubert, d'Ostende.
10 Claessens, Jean, de Herstal.
11 Jadoul, Nicolas, de Wanzin.
12 de Lorgeril, Jacques, de Versailles.
13 Cuvelier, Louis, de Namur.

14 Beauduin, Louis, de Goyer.
15 Sury, Renier, de Spa.
16 Deckers, Jules, d'Anvers.

EXAMENS DE SORTIE ET ONT OBTENU LE DIPLÔME D'INGÉNIEUR AGRICOLE.

Avec grande distinction.

1 Brion, Albert, de Louvain.

Avec distinction.

2 Van Seynhaeve, Joseph, de St-Genois.
3 Van Oostveldt, Charles, de Tessenderloo.
4 Onghena, Théophile, de Zuiddorpe.
5 Ledoux, Henri, de Lodelinsart.
6 Neerincx, Maurice, de St-Gilles.
7 Giele, Jacques, de Louvain.
8 Pollet, André, de Verviers.
9 Wery, Paul, de Mons.

D'une manière satisfaisante.

10 Strick, Eugène, de Noordwyckershout.
11 Henriquet, Cyrille, de Florenville.
12 Dascher, Albert, de Gand.
13 Storme, Jules, de Hansbeke.
14 Pasleau, Emile, de Cras-Avernas.
15 Beaudrez, Jules, de Villers-la-Tour.
16 Welvaert, Henri, de Sommerghem.
17 De Walque, Franz, de Louvain.
18 Berger, Joseph, de Landen.
19 de Coene, Jules, d'Amby (Hollande).
20 Augustin, Albert, de Diekirch (Gd D.).
21 Mairy, Plaisant, de Biesmes-sous-Thuin.
22 Wauters, Joseph, de Waremme.

École supérieure de Brasserie.

—

EXAMENS D'ADMISSION.

1 Kelecom, Pierre, de Hal.
2 Bocquet, Joseph, de Louvain.
3 Deboeck, François, de Bruxelles.
4 Sterckx, Théophile, de Louvain.
5 Dumortier, Joseph, de Bruxelles.
6 Verjans, Jules, de Bilsen.
7 Vanden Broeck, Joseph, de Heyst-op-den-Berg.
8 Siroux, Jules, de Jauche.
9 Dekeyn, Victor, de Leefdael.

EXAMEN POUR LE PASSAGE DE LA 1re ANNÉE D'ÉTUDES A LA 2e.

D'une manière satisfaisante.

1 Descampe, Jules, de Gembloux.
2 Torfs, Herman, de Tirlemont.
3 Paternotte, Adolphe, de Binche.

EXAMENS POUR LE PASSAGE DE LA 2e ANNÉE D'ÉTUDES A LA 3e.

D'une manière satisfaisante.

1 Gilissen, Nicolas, de Maestricht.
2 Allard, Joseph, de Couvin.
3 Beauduin, Edgard, de Rosoux-Goyer.

EXAMENS DE SORTIE ET ONT OBTENU LE DIPLÔME D'INGÉNIEUR BRASSEUR.

Avec grande distinction.

1 de Boeck, Pierre, de Bruxelles.
2 Eylenbosch, Julien, de Dilbeek.

D'une manière satisfaisante.

3 Krans, Félix, de Louvain.
4 Mertens, Georges, de Louvain.

—

Statistique des admissions en théologie et en droit canon.

ANNÉE.	Bacheliers en théologie.	Bacheliers en droit canon.	Licenciés en théologie.	Licenciés en droit canon.	Docteurs en théologie.	Docteurs en droit canon.	TOTAL.
1836	7	»	»	»	»	»	7
1837	10	2	2	»	»	»	14
1838	8	4	4	1	»	»	17
1839	1	1	1	1	»	»	7
1840	4	»	1	»	»	»	2
1841	7	2	»	»	»	1	10
1842	6	1	1	3	»	»	11
1843	4	2	»	1	»	»	7
1844	3	»	2	»	»	»	5
1845	5	1	»	2	»	»	8
1846	8	»	2	1	»	»	11
1847	6	»	3	»	1	1	11
1848	4	3	»	»	»	1	8
1849	9	1	3	»	1	»	14
1850	3	»	2	»	»	»	5
1851	7	1	3	»	1	»	12
1852	4	1	»	1	»	»	6
1853	4	2	2	»	»	1	9
1854	5	3	1	»	»	»	9
1855	3	2	2	»	»	»	7
1856	9	1	4	3	»	»	17
1857	6	»	2	1	1	»	10
1858	3	3	2	»	»	»	8
1859	9	3	3	»	1	»	16
Totaux	135	33	40	14	5	4	231

Suite de la statistique des admissions en théologie et en droit canon.

ANNÉE.	Bacheliers en théologie.	Bacheliers en droit canon.	Licenciés en théologie.	Licenciés en droit canon.	Docteurs en théologie.	Docteurs en droit canon.	TOTAL.
	135	33	40	14	5	4	231
1860	7	2	2	1	1	»	13
1861	3	»	2	2	»	1	8
1862	9	»	1	»	1	1	12
1863	8	3	1	1	»	1	14
1864	5	1	4	»	2	1	13
1865	6	1	3	»	1	»	11
1866	6	1	3	»	»	»	10
1867	7	4	2	1	1	»	15
1868	6	1	3	»	»	»	10
1869	5	2	2	2	1	»	12
1870	3	3	1	»	»	»	7
1871	8	3	2	»	1	»	14
1872	3	3	1	2	»	»	9
1873	9	1	4	1	»	1	16
1874	5	3	1	»	»	1	10
1875	4	2	4	1	1	»	12
1876	6	2	2	1	»	»	11
1877	10	2	2	1	1	1	17
1878	7	2	3	»	»	»	12
1879	10	1	4	2	»	1	18
1880	7	2	3	1	2	»	15
1881	5	1	6	»	1	»	13
1882	4	2	4	1	1	»	12
Totaux	278	75	100	31	19	12	515

Suite de la statistique des admissions en théologie et en droit canon.

ANNÉE.	Bacheliers en théologie.	Bacheliers en droit canon.	Licenciés en théologie.	Licenciés en droit canon.	Docteurs en théologie.	Docteurs en droit canon.	TOTAL.
	278	75	100	31	19	12	515
1883	9	2	2	1	3	»	17
1884	8	2	4	3	1	»	18
1885	10	2	3	1	»	»	16
1886	6	»	1	2	3	»	12
1887	6	1	2	»	1	»	10
1888	8	4	2	»	»	2	16
1889	4	2	1	»	»	»	7
1890	6	2	2	1	1	»	12
1891	7	2	»	1	»	»	10
1892	6	1	3	1	2	1	14
1893	3	1	3	»	»	»	7
1894	10	4	3	»	»	»	17
Totaux	361	98	126	41	30	15	671

Statistique des admissions par les jurys d'examen (1).

ANNÉE.	Droit.	Médecine.	Philos. et Lettres.	Sciences.	TOTAL.
1836	15	6	38	12	71
1837	11	33	39	13	96
1838	28	58	78	8	172
1839	31	24	59	19	133
1840	42	46	63	24	175
1841	24	41	59	19	143
1842	24	60	74	22	180
1843	32	50	84	22	188
1844	48	75	80	23	226
1845	61	52	66	25	204
1846	41	72	77	20	210
1847	54	66	76	37	233
1848	50	53	84	14	201
1849	26	61	81	18	186
1850	54	38	99	25	216
1851	81	61	68	54	264
1852	88	75	58	39	260
1853	96	70	67	28	261
1854	92	62	62	29	245
1855	78	70	67	28	243
1856	93	103	108	36	340
Totaux	1069	1176	1487	515	4247

(1) Dans cette statistique et dans celle qui suit ne sont pas comprises les promotions aux grades scientifiques qui ont été faites à l'Université. Voyez les listes nominatives insérées dans les *Annuaires*.

Suite de la statistique des admissions par les jurys d'examen.

ANNÉE.	Droit	Médecine.	Philos. et Lettres.	Sciences.	TOTAL.
	1069	1176	1487	515	4247
1857	104	85	58(1)	54	301
1858	129	93	52	89	363
1859	120	110	36	59	325
1860	104	88	47	58	297
1861	136	93	48	79	356
1862	114	119	38	47	318
1863	135	139	30	45	349
1864	117	125	42	41	325
1865	122	143	44	56	365
1866	97	114	41	64	316
1867	114	100	44	56	314
1868	122	106	38	49	315
1869	124	107	42	71	344
1870	135	118	32	43	328
1871	144	145	56	79	424
1872	148	129	40	65	382
1873	157	162	61	97	477
1874	173	147	46	71	437
1875	187	163	59	80	489
1876	178	193	37	76	484(2)
Totaux	3729	3655	2378	1794	11556

(1) Il est à remarquer que l'épreuve préparatoire à la candidature en sciences, qui avait pour objet des matières philosophiques, a été supprimée par la loi du 1r mai 1857.

(2) Dans ces chiffres sont compris les résultats de la session extraordinaire de décembre 1876, la première qui se soit faite d'après la loi du 20 mai 1876.

Suite de la statistique des admissions par les jurys d'examen.

ANNÉE.	Droit.	Médecine.	Philos. et Lettres.	Sciences.	TOTAL.
	3729	3655	2378	1794	11556(1)
1877	207	267	64	104	642
1878	197	292	123	163	775
1879	189	284	138	186	797
1880	201	335	146	214	896
1881	247	335	158	210	950
1882	270	291	168	208	937
1883	252	378	177	233	1040
1884	243	367	165	207	982
1885	266	323	111	207	957
1886	280	391	165	241	1097
1887	275	401	193	239	1108
1888	312	410	171	185	1078
1889	288	411	170	193	1062
1890	304	392	179	213	1088
1891	251	432	159	203	1045
1892	223	428	157	151	959
1893	232	382	159	162	935
1894	238	392	142	159	931
Totaux	8204	10166	5193	5272	28835

(1) Il est à remarquer que le nombre des épreuves dans les différentes Facultés a été considérablement augmenté à la suite de la loi du 20 mai 1876.

Statistique des grades obtenus devant les jurys d'examen (1).

ANNÉE.	Manière satis-faisante.	Distinc-tion.	Grande distinc-tion (2)	La pl. gr. distinc-tion.	TOTAL.
1836	54	10	5	2	71
1837	62	17	15	2	96
1838	112	28	20	12	172
1839	93	25	12	3	133
1840	108	35	22	10	175
1841	92	27	18	6	143
1842	114	30	30	6	180
1843	121	38	23	6	188
1844	129	58	26	13	226
1845	120	31	32	21	204
1846	116	37	47	10	210
1847	151	55	20	7	233
1848	129	46	16	10	201
1849	135	27	19	5	186
1850	141	48	20	7	216
1851	162	62	34	6	264
1852	156	66	33	5	260
1853	157	63	33	8	261
1854	154	62	21	8	245
1855	145	57	28	13	243
Totaux	2451	822	474	160	3907

(1) V. la note, p. 411.

(2) Il est à remarquer que le grade de la *grande distinction* a été supprimé par la loi du 1r mai 1857. Il n'a donc plus été conféré après la 1re session de 1857.

Suite de la statistique des grades obtenus devant les jurys d'examen.

ANNÉE.	Manière satis-faisante.	Distinc-tion.	Grande dis-tinction.	La pl. gr. dis-tinction.	TOTAL.
	2451	822	474	160	3907
1856	227	73	29	11	340
1857	187	89	7	18	301
1858	253	94	(1) »	16	363
1859	216	92	»	17	325
1860	218	66	»	13	297
1861	247	93	»	16	356
1862	211	88	»	19	318
1863	234	93	»	22	349
1864	213	95	»	17	325
1865	232	102	»	31	365
1866	208	90	»	18	316
1867	198	93	»	23	314
1868	208	83	»	24	315
1869	216	97	»	31	344
1870	205	88	»	35	328
1871	260	125	»	39	424
1872	235	118	»	29	382
1873	283	146	»	48	477
1874	278	117	»	42	437
1875	297	141	»	51	489
1876	319	126	»	39	484
Totaux	7396	2931	510	719	11556

(1) Voyez la note 2, p. 414.

Suite de la statistique des grades obtenus devant les jurys d'examen.

ANNÉE.	Manière satis-faisante.	Distinc-tion.	Grande dis-tinction.	La pl. gr. dis-tinction.	TOTAL.
	7396	2931	510	719	11556
1877	389	179	(1) 28	46	(2) 642
1878	472	180	70	53	775
1879	492	180	67	58	797
1880	524	210	81	81	896
1881	582	221	82	65	950
1882	596	208	89	44	937
1883	666	226	75	73	1040
1884	633	225	81	43	982
1885	644	192	81	40	957
1886	753	214	89	41	1097
1887	740	231	104	33	1108
1888	713	231	105	29	1078
1889	691	249	88	34	1062
1890	692	261	96	39	1088
1891	677	228	103	37	1045
1892	613	229	81	36	959
1893	607	191	95	42	935
1894	569	211	113	38	931
Totaux	18449	6797	2038	1551	28835

(1) Le grade de la *grande distinction* a été rétabli à la suite de la loi du 20 mai 1876.

(2) Voyez note p. 411.

Tableau général des inscriptions prises pendant les années 1834-35 à 1893-94.

ANNÉE ACADÉMIQUE	Human.	Phil. et Sc. 1re a.	Sciences 2me a.	Philos. 2me a.	Méd.	Droit.	Théol.	TOTAL.
1834-35 (1)	»	65	»	»	»	»	21	86
1835-36	»	97	26	28	46	37	27	261
1836-37	»	95	36	42	70	79	40	362
1837-38	»	101	60	63	78	89	52	443
1838-39 (2)	125	105	82	62	64	102	50	590
1839-40	154	136	89	59	62	100	44	644
1840-41	163	129	95	84	79	101	40	691
1841-42	165	155	92	88	84	111	50	745
1842-43	170	153	81	84	73	137	46	744
1843-44	161	136	85	99	77	163	55	776
1844-45	154	137	89	94	81	170	52	777
4845-46	159	133	94	97	88	176	62	809
1846-47	161	121	101	89	92	168	60	792
1847-48	160	111	83	80	99	150	54	737
1848-49	159	130	75	66	75	139	61	705
1849-50	162	128	90	74	95	161	64	774
Totaux	1893	1932	1178	1109	1163	1883	778	9936

(1) Pendant la première année académique 1834-35 on s'est borné dans l'enseignement, aux cours de première année de Philosophie et des Sciences et à ceux de la Faculté de Théologie. Les cours de première année de Médecine et de Droit ont été ouverts l'année suivante.

(2) Le collège des Humanités, ouvert au mois d'octobre 1838, a été supprimé le 6 septembre 1850 (voyez l'*Annuaire* de 1851, p. 225). Les 1893 inscriptions prises pour les Humanités pendant ces douze années ne sont plus comprises dans la suite du Tableau général des inscriptions, p. 419.

Suite du tableau général des inscriptions prises pendant les années 1834-35 à 1893-94.

ANNÉE ACADÉMIQUE	Human.	Phil. et Sc. 1re a.	Sciences.	Philos.	Méd.	Droit.	Théol.	TOTAL.
	1893	1932	1178	1109	1163	1883	778	9936
1850-51 [1]	»	»	132	113	112	202	56	615
1851-52	»	»	106	110	142	231	58	647
1852-53	»	»	91	127	134	222	55	629
1853-54	»	»	65	143	126	214	54	602
1854-55	»	»	49	144	150	204	53	600
1855-56	»	»	67	194	144	169	57	631
1856-57	»	»	96	186	145	200	66	693
1857-58	»	»	167	105	155	220	75	722
1858-59	»	»	161	92	192	227	82	754
1859-60	»	»	158	107	205	239	84	793
1860-61	»	»	179	113	215	257	79	843
1861-62	»	»	106	119	245	245	98	813
1862-63	»	»	91	128	246	218	111	794
1863-64	»	»	111	102	230	204	121	768
1864-65	»	»	133	100	213	206	112	764
1865-66 [2]	»	»	126	86	199	197	118	768
Totaux	1893	1932	3016	3078	4016	5338	2057	21372

(1) A dater de l'année 1850-51, par suite des modifications apportées par la loi du 15 juillet 1849 à la répartition des matières d'examen, les inscriptions pour les Scieuces et pour la Philosophie ont été complètement séparées les unes des autres.

(2) En organisant les Écoles spéciales des arts et manufactures, du génie civil et des mines, on s'est borné, pendant l'année académique 1865-66, aux cours de la 1re et de la 2e année d'études. Les cours des

Suite du tableau général des inscriptions prises pendant les années 1834-35 à 1893-94.

ANNÉE ACADÉMIQ.	Écoles spéciales.	Phil. et Sc. 1re a.	Sciences.	Philos.	Méd.	Droit.	Théol.	TOTAL.
	42	1932	3016	3078	4016	5338	2057	21372
1866-67	71	»	125	91	195	194	108	784
1867-68	90	»	133	81	211	199	125	838
1868-69	92	»	133	77	210	213	123	849
1869-70	125	»	131	92	227	208	124	907
1870-71	139	»	165	106	227	207	142	986
1871-72	144	»	182	107	245	251	116	1045
1872-73	140	»	187	103	255	245	125	1055
1873-74	160	»	178	113	277	247	125	1100
1874-75	187	»	179	112	282	258	142	1160
1875-76	225	»	183	92	290	275	135	1200
1876-77	217	»	200	110	304	341	139	1311
1877-78	214	»	263	157	271	286	70	1261
1878-79	225	»	297	193	275	286	64	1340
1879-80	204	»	351	209	307	320	60	1451
1880-81	194	»	331	212	340	377	58	1512
1881-82	206	»	343	205	380	401	57	1592
1882-83	193	»	325	202	402	374	62	1558
1883-84	184	»	342	206	414	350	59	1555
1884-85	218	»	342	216	435	376	51	1638
1885-86	232	»	360	216	450	384	58	1700
Totaux	3502	1932	7766	5978	10013	11130	4000	46214

années subséquentes n'ont été organisés que successivement. En 1867-68, l'enseignement des Écoles spéciales comprenait les quatre années d'études.

Suite du tableau général des inscriptions prises pendant les années 1834-35 à 1893-94.

ANNÉE ACADÉMIQ.	Écoles spéciales.	Phil. et Sc. 1re a.	Sciences.	Philos.	Méd.	Droit.	Théol.	TOTAL.
	3502	1932	7766	5978	10013	11130	4000	46214
1886-87	253	»	356	216	449	387	66	1727
1887-88	303	»	316	183	468	424	63	1757
1888-89	307	»	395	221	450	422	29	1824
1889-90	392	»	382	209	428	428	35	1891
1890-91	397	»	317	210	445	391	40	1800
1891-92	405	»	244	215	474	330	38	1706
1892-93	427	»	191	202	441	343	40	1644
1893-94	411	»	193	224	445	338	46	1657
Totaux	6397	1932	10160	7658	13613	14193	4357	60220

Inscriptions par Facultés
prises pendant l'année académique 1893-94.

Théologie	46
Droit	338
Médecine	445
Philosophie et Lettres	224
Sciences	193
Écoles spéciales	256
Agronomie	155
Total	1657

Statistique des élèves inscrits pendant l'année académique 1893-1894 et répartis d'après leur pays d'origine.

—

Des 1657 élèves inscrits pendant l'année 1893-94 1533 sont Belges; 124, étrangers.

Les étudiants belges se répartissent entre nos provinces de la manière suivante :

Province d'Anvers	217
— de Brabant	354
— de Flandre occidentale	174
— de Flandre orientale	180
— de Hainaut	263
— de Liége	100
— de Limbourg.	46
— de Luxembourg.	56
— de Namur.	143
Total	1533

Les étudiants étrangers se classent comme suit d'après leurs nationalités respectives :

Allemagne.	8
Angleterre	1
Asie-Mineure.	1
Autriche	1
Bulgarie	1
Chili	1
Costa Rica	4
Empire Ottoman.	6

Espagne	18
États-Unis.	3
France.	25
Grèce	2
Irlande.	2
Ile de Java	1
Italie	2
Luxembourg (Grand-Duché)	9
Mexique	2
Pays-Bas	30
Pérou	1
République Argentine.	2
Roumanie.	1
Russie	3
Total	124

—

Tableau des inscriptions des deux premiers mois comparées avec le total de chaque année académique (1).

Années.	*Deux premiers mois.*	*Total de l'année.*
1834—35	86	86
1835—36	261	261
1836—37	350	362
1837—38	416	443
1838—39	451	465
1839—40	468	490
1840—41	503	528
1841—42	550	580
1842—43	555	574
1843—44	602	615
1844—45	613	623
1845—46	617	650
1846—47	605	631
1847—48	562	577
1848—49	538	546
1849—50	552	612
1850—51	556	615
1851—52	574	647
1852—53	576	629
1853—54	562	602

(1) Dans les chiffres de ce tableau comparatif ne se trouve pas compris celui des étudiants de l'ancien collège des Humanités, de 1838 à 1850, mentionné dans la première colonne du tableau ci-dessus, pp. 417-418.

Années.	*Deux premiers mois.*	*Total de l'année.*
1854—55	541	600
1855—56	584	631
1856—57	648	693
1857—58	694	722
1858—59	717	754
1859—60	750	793
1860—61	803	843
1861—62	776	813
1862—63	760	794
1863—64	751	768
1864—65	744	764
1865—66	746	768
1866—67	750	784
1867—68	785	838
1868—69	816	849
1869—70	882	907
1870—71	935	986
1871—72	1005	1045
1872—73	1024	1055
1873—74	1064	1100
1874—75	1111	1160
1875—76	1147	1200
1876—77	1257	1311
1877—78	1201	1261
1878—79	1267	1340
1879—80	1375	1451
1880—81	1408	1512
1881—82	1451	1592
1882—83	1427	1558

Années.	*Deux premiers mois.*	*Total de l'année.*
1883—84	1438	1555
1884—85	1502	1638
1885—86	1550	1700
1886—87	1568	1727
1887—88	1618	1757
1888—89	1686	1824
1889—90	1689	1891
1890—91	1644	1800
1891—92	1544	1706
1892—93	1473	1644
1893—94	1483	1657
1894—95	1475	

—

Inscriptions par Facultés prises pendant les deux premiers mois de la nouvelle année académique 1894-95 (1).

Théologie	48
Droit	252
Médecine	385
Philosophie et Lettres	212
Sciences	195
Écoles spéciales	225
Agronomie	158
Total	1475

(1) L'annuaire devant être mis sous presse au commencement de l'année académique, on doit se borner à donner les inscriptions prises pendant les deux premiers mois octobre et novembre de cette année. Les tableaux pp. 424, 425 et 426 donnent le chiffre total de chaque année.

NÉCROLOGE.

Sancta et salubris est cogitatio pro defunctis exorare ut a peccatis solvantur. II MACHAB. XII, 15.

---

4 janvier 1894. Sa Grandeur Mgr FAICT, JEAN-JOSEPH, évêque de Bruges, docteur en théologie et en philosophie et lettres, prélat de la Maison de Sa Sainteté, évêque assistant au trône pontifical, commandeur de l'ordre de Léopold, honoré du Pallium par S. S. Léon XIII, né à Leffinghe le 22 mai 1813, décédé à Bruges. (Voir aux Analectes.)

8 janvier. VAN BENEDEN, PIERRE-JOSEPH, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences, docteur en sciences et en médecine, membre de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, grand officier de l'ordre de Léopold, etc., né à Malines le 15 décembre 1809, décédé à Louvain. (Voir aux Analectes.)

20 avril. VAN LANDUYT, Henri, étudiant en sciences (pharmacie), né à Vynckt le 28 novembre 1872, y décédé.

24 mai. FEYE, HENRI-JEAN, professeur émérite de la Faculté de Théologie, prélat domestique de Sa Sainteté, docteur en théologie et en droit canon, consulteur du concile du Vatican, chevalier de l'ordre de Léopold, né à Amsterdam le 19 novembre 1820, décédé à Louvain. (Voir aux Analectes.)

2 juillet. CHARLOT, Zéphirin, candidat en philosophie et lettres, né à Jodoigne le 10 février 1874, y décédé.

4 août. DELANNOY, Richard, étudiant en sciences (pharmacie), né à Thourout le 2 janvier 1870, décédé à Hooghlede.

... août MATHIEU, Félix, étudiant en sciences (Écoles spéciales), né à Tirlemont le 14 avril 1873, y décédé.

17 septembre. CLINQUART, Albert, étudiant en sciences (pharmacie), né à Houdeng-Goegnies le 30 octobre 1875, y décédé.

31 octobre. DE MONGE VICOMTE DE FRANEAU, LÉON-CHARLES, professeur émérite de la Faculté de Philosophie et Lettres, membre de l'Académie royale de Belgique, chevalier de l'ordre de Léopold, etc., né à Dinant le 2 février 1834, décédé à Argenteau. (Voir aux Analectes.)

2 novembre. LEDOUX, FERDINAND-JOSEPH, professeur émérite de la Faculté de Théologie, docteur en théologie et en philosophie, chanoine honoraire de la cathédrale de Liége, né à Tavier (en Condroz) le 25 mai 1819, décédé à Louvain. (Voir aux Analectes.)

10 novembre. LESCOT, Augustin-François-Joseph, étudiant à l'École supérieure d'agriculture, né à Hainin le 9 mai 1876, y décédé.

1 décembre. RIETJENS, Joseph-Hubert-Henri, étudiant en philosophie et lettres (dernier doctorat), né à Saint-Trond le 20 septembre 1870, y décédé.

7 décembre. JOURET, Léon-Ferdinand, étudiant en médecine (candidature), né à Ellezelles le 2 novembre 1872, y décédé.

—

DEUXIÈME PARTIE.

Règlement général de l'Université.

TITRE Ir.

De l'Inscription et du Recensement.

ARTICLE Ir.

Pour être porté au rôle des étudiants, on doit se présenter devant la commission d'inscription présidée par le Recteur, produire un certificat de bonne conduite et justifier qu'on a régulièrement terminé les études préliminaires.

Les étudiants de la Faculté de Théologie produisent un certificat de leur ordinaire.

ART. 2.

L'inscription doit être renouvelée tous les ans.

Les frais d'inscription sont de 20 francs.

ART. 3.

Pour être admis au recensement, l'étudiant doit presenter son acte d'inscription. En outre il doit être favorablement mentionné dans les rapports annuels du Vice-Recteur et des Facultés.

ART. 4.

Les étudiants inscrits ou recensés, le sont pour les cours ordinaires d'une année d'études. Ceux qui

ne se proposent pas de prendre des grades ni de faire un cours complet d'études et qui en font la déclaration, peuvent seuls être inscrits pour des cours spéciaux.

ART. 5.

Les étudiants qui se proposent de prendre les grades académiques ne peuvent être inscrits en Médecine ou en Droit, qu'après avoir subi les examens préparatoires, prescrits par la loi ou par les règlements universitaires.

ART. 6.

Les inscriptions et les recensements se font annuellement depuis le lundi qui précède le jour de l'ouverture des cours jusqu'au deuxième samedi suivant.

Après l'expiration de ce terme, on ne peut être inscrit ou recensé que pour des motifs légitimes.

ART. 7.

Lors de l'inscription et du recensement les étudiants promettent d'observer le règlement et confirment cette promesse par leur signature sur le registre des inscriptions.

TITRE II.

Des Autorités académiques.

ART. 8.

Les autorités académiques sont : le Recteur magnifique, le Vice-Recteur, le Secrétaire, les Doyens des

Facultés, les Présidents des collèges universitaires, le Conseil rectoral et le Sénat académique.

ART. 9.

Le Vice-Recteur, le Secrétaire, les Professeurs de l'Université et les Présidents des collèges universitaires, convoqués par le Recteur et assemblés sous sa présidence, constituent le Sénat académique.

ART. 10.

Les Doyens des Facultés et le Président de l'École St-Thomas, conjointement avec le Vice-Recteur et le Secrétaire, forment le Conseil rectoral.

Le Président de l'École supérieure d'Agriculture a droit d'assister aux séances du Conseil rectoral avec voix consultative.

La réunion ordinaire du Conseil a lieu le deuxième lundi de chaque mois. Lorsque le lundi est un jour de fête, la réunion est remise au lendemain.

ART. 11.

Les réunions ordinaires des Facultés ont lieu, au commencement de chaque mois, dans l'ordre suivant :

Le premier lundi, Faculté des Sciences;

Le mardi, Faculté de Philosophie et Lettres;

Le mercredi, Faculté de Médecine et École supérieure d'Agriculture;

Le jeudi, Faculté de Droit;

Le vendredi, Faculté de Théologie ;

Le samedi, l'École St-Thomas.

Lorsque l'un ou l'autre de ces jours coïncide avec une fête, la réunion est remise au samedi suivant.

TITRE III.

De la Discipline académique en général.

ART. 12.

Le maintien de la discipline est spécialement confié au Vice-Recteur, qui pourra être aidé d'un ou de plusieurs Assesseurs désignés à cet effet.

ART. 13.

Tous les étudiants doivent professer la religion catholique et en remplir les devoirs.

ART. 14.

Les dimanches et les jours de fête, les étudiants externes assisteront, autant que possible, aux offices de leur église paroissiale. On leur recommande instamment le fréquent usage des sacrements.

Des conférences religieuses, obligatoires pour tous les étudiants, auront lieu à différentes époques de l'année.

L'explication approfondie des vérités fondamentales de la religion fait partie des cours obligatoires de la première année de Philosophie, des Sciences, du Notariat et des diverses Écoles spéciales.

ART. 15.

Les étudiants externes doivent, dans les trois jours de la prise de leur domicile, remettre au Vice-Recteur leur adresse pórtant le nom de la rue, le numéro de la maison, le nom et la profession des personnes chez lesquelles ils se sont logés.

Les mêmes instructions devront être données à chaque changement de domicile.

ART. 16.

Ils doivent rentrer chez eux à dix heures du soir.

Les habitants de la ville qui louent des appartements à des étudiants sont engagés à prêter leur concours au maintien de cette disposition.

ART. 17.

Les étudiants internes observeront les règlements particuliers de leur collège.

ART. 18.

Les étudiants ne peuvent former des associations ni donner des fêtes ni faire des démonstrations collectives sans une autorisation préalable.

ART. 19.

La fréquentation du théâtre est interdite.

ART. 20.

L'entrée de toute maison dont la réputation ne serait pas reconnue irréprochable est rigoureusement défendue.

TITRE IV.

Des Peines académiques.

ART. 21.

Les peines académiques sont :

1. Les admonitions;

2. La suspension du droit de fréquenter les cours ou l'un d'eux;

3. La suspension du droit de fréquenter les cours, avec renvoi temporaire;

4. Le *consilium abeundi*, ou renvoi simple, mais illimité;

5. L'exclusion de l'Université, ou renvoi définitif et irrévocable.

Ces peines sont appliquées conformément aux dispositions des articles suivants.

ART. 22.

Les admonitions, par les autorités académiques ou par le professeur;

La suspension du droit de fréquenter un cours, par le professeur de concert avec la Faculté;

La suspension du droit de fréquenter tous les cours ou quelques-uns d'entre eux, par le Recteur, le Vice-Recteur ou les Présidents des collèges et par la Faculté;

Le renvoi temporaire, par le Recteur, le Vice-Recteur ou les Présidents des collèges.

ART. 23.

La suspension du droit de fréquenter les cours emporte pour l'étudiant la défense de sortir de son domicile, si ce n'est pour des causes à déterminer par le Vice-Recteur.

ART. 24.

Le renvoi temporaire emporte pour l'étudiant l'obligation de rentrer dans sa famille.

ART. 25.

Le *consilium abeundi* est prononcé par le Conseil rectoral.

ART. 26.

L'exclusion de l'Université est prononcée par le Sénat académique.

ART. 27.

Lorsqu'une faute paraîtra de nature à provoquer soit le *consilium abeundi*, soit l'exclusion de l'Université, le Recteur en informe l'étudiant et lui accorde un délai moral pour présenter, s'il le juge nécessaire, un mémoire justificatif. Ce mémoire est transmis au corps saisi du jugement.

L'étudiant inculpé pourra être entendu lorsque le Conseil rectoral ou le Sénat académique le trouvera convenable.

ART. 28.

La remise proportionnelle des rétributions payées pour la fréquentation des cours est faite à l'étudiant soumis au *consilium abeundi* ou à l'exclusion.

TITRE V.

Des moyens d'encouragement.

ART. 29.

Les faveurs qui sont à la disposition de l'Université ne sont accordées qu'aux étudiants qui se distinguent par la régularité de leur conduite, par leur application et par le succès qu'ils obtiennent dans leurs études.

ART. 30.

L'exemption des rétributions des cours fixées par les art. 34 à 38 est accordée annuellement à cinq étudiants de chaque Faculté. Ceux qui croiront avoir des titres à cette faveur adresseront leur demande au Recteur, qui accorde l'exemption après avoir pris l'avis des Facultés.

L'exemption pourra être retirée à l'étudiant qui ne continuerait pas à se distinguer par la régularité de sa conduite et par son application.

ART. 31.

Les certificats de bonne conduite, de fréquentation des cours et de succès dans les études sont délivrés par le Recteur.

La demande de ces certificats doit être appuyée sur une déclaration du Vice-Recteur et du Doyen de la Faculté, constatant que rien ne s'oppose à ce qu'ils soient accordés.

En ce qui concerne les étudiants internes, la déclaration est donnée par le Président de leur collège et par le Doyen de la Faculté.

TITRE VI.

De la Distribution et des Rétributions des cours.

ART. 32.

Des règlements particuliers déterminent la distribution des cours de la Faculté de Théologie, des cours à suivre pour l'obtention des grades institués par la loi du 10 avril 1890, ainsi que des grades académiques conférés par les Facultés et par les diverses Écoles spéciales.

ART. 33.

Un programme annuel annonce l'ordre et la distribution des cours pendant les deux semestres.

ART. 34.

Les rétributions des cours de la Faculté de Droit s'élèvent, pour la candidature, à 240 francs, pour chacune des deux épreuves du doctorat, à 300 francs; pour la première année du notariat, à 230 francs, pour chacune des deux années suivantes, à 250 fr., y compris les rétributions pour les cours de pratique notariale.

Les rétributions pour les cours de Sciences sociales et politiques sont fixées à 200 francs pour chaque année d'études.

Pour les inscriptions prises isolément il est payé 50 francs par cours semestriel et 100 francs par cours annuel.

ART. 35.

Les rétributions pour les cours de la Faculté de Médecine sont payées en trois versements : le premier, lors de l'inscription à la candidature, s'élève à 270 francs, et en outre, 30 francs pour le cours de psychologie; le second, lors de l'inscription à la première année du 1r doctorat, s'élève à 250 francs; et le troisième, lors de l'inscription à la seconde année du 1r doctorat, à 220 francs.

Les rétributions des cours de Pharmacie sont de 250 francs.

Pour les inscriptions prises séparément, il est payé 30 francs par cours semestriel et 60 francs par cours annuel.

ART. 36.

Les rétributions pour les cours de Philosophie et Lettres s'élèvent : pour chacune des deux années de candidature, à 250 francs; pour chacune des deux années du doctorat, à 200 francs; pour les Sciences morales et historiques, à 200 francs par année.

Les inscriptions prises pour des cours séparément coûtent, pour un cours annuel, 80 francs; pour un cours semestriel, 40 francs.

ART. 37.

Les rétributions pour les cours des Sciences sont fixées comme suit :

Candidature en Sciences physiques et mathématiques, première année, 200 francs ; deuxième année, 200 francs.

Candidature en Sciences naturelles préparatoire à la Médecine, 240 fr.; *préparatoire à la Pharmacie et au Doctorat*, première année, 210 fr.; deuxième année, 60 fr.

Les élèves paient 25 fr. pour les travaux de laboratoire, 20 fr. pour les exercices de microscopie et 15 fr. pour les exercices pratiques de physique.

Doctorat en Sciences physiques et mathématiques, première année, 200 fr.; seconde année, 100 fr. et 50 fr. pour les travaux pratiques.

Doctorat en Sciences naturelles, 100 fr. et 50 fr. pour les travaux pratiques.

Grade de candidat ingénieur, première année, 200 fr., 25 fr. pour les travaux graphiques et 15 fr. pour les exercices pratiques de physique ; deuxième année, 200 fr., 25 fr. pour les travaux graphiques et 25 fr. pour les travaux de laboratoire.

Grade d'ingénieur civil des mines et grade d'ingénieur des constructions civiles, première année, 200 fr.; deuxième année, 200 fr.; troisième année, 200 fr. Les élèves paient chaque année 25 fr. pour les travaux graphiques et 25 fr. pour les travaux de laboratoire.

Écoles spéciales. — Arts et Manufactures. — Constructions et Architecture, première année, 200 fr., 50 fr. pour les travaux graphiques et les travaux du laboratoire et 15 fr. pour les exercices pratiques de

physique; deuxième année, 200 fr.; troisième année, 200 fr.; quatrième année, 200 fr. Les élèves paient en outre, chaque année, 25 fr. pour les travaux graphiques et 25 fr. pour les travaux de laboratoire.

Pour les inscriptions prises séparément la rétribution d'un cours annuel est fixée à 80 fr., d'un cours semestriel à 40 fr.

ART. 38.

Pour les Écoles supérieures d'Agriculture et de Brasserie, les rétributions pour chaque année d'études sont fixées à 290 francs, y compris les rétributions des travaux du laboratoire et du dessin.

ART. 39.

Les rétributions fixées par les art. 34 à 38 sont payées intégralement entre les mains du receveur des Facultés, au moment de l'inscription ou du recensement.

Le receveur remet aux étudiants avec la quittance une carte d'entrée, portant un numéro d'ordre qui indique la place à occuper par eux dans les auditoires.

ART. 40.

Les Facultés peuvent accorder, à la demande expresse des parents, un délai pour le paiement des retributions.

ART. 41.

L'étudiant qui a payé la rétribution pour un cours ou pour les cours d'une année peut être autorisé par la Faculté à fréquenter de nouveau les mêmes cours, sans être tenu à une nouvelle rétribution.

TITRE VII.

De la Fréquentation des cours.

ART. 42.

La durée de chaque leçon est d'une heure au moins et d'une heure et demie au plus; personne ne peut sortir de l'auditoire avant que la leçon soit terminée.

Les professeurs peuvent s'assurer des progrès des étudiants en leur adressant des questions sur les matières de l'enseignement.

ART. 43.

Les étudiants sont tenus de fréquenter avec exactitude tous les cours pour lesquels ils sont inscrits et qui sont mentionnés dans le programme. La même obligation existe pour ceux qui se font inscrire pour des cours facultatifs.

ART. 44.

Les étudiants qui désirent être dispensés de la fréquentation d'un ou de plusieurs cours doivent adresser une demande motivée à leur Faculté.

ART. 45.

Les étudiants qui désirent fréquenter un cours appartenant à une année ou à une Faculté autre que celle dans laquelle ils sont inscrits, doivent en demander par écrit l'autorisation à la Faculté compétente.

ART. 46.

Les étudiants ne peuvent s'absenter des leçons, ni sortir de la ville pour un ou plusieurs jours, sans l'autorisation du Vice-Recteur ou du Président de leur collège.

ART. 47.

Les étudiants externes qui, pour cause de maladie, sont empêchés d'assister aux leçons, doivent en informer le Vice-Recteur.

ART. 48.

Avant l'entrée du Professeur dans l'auditoire chacun aura soin de s'y trouver à la place qui lui est assignée. Pendant les leçons le silence et le bon ordre doivent être rigoureusement observés. Si quelqu'un se permettait de les troubler, le professeur peut lui enjoindre de sortir de l'auditoire et provoquer, selon l'exigence du cas, l'application des peines académiques.

Le silence et le bon ordre doivent être également observés pendant la durée des leçons, dans les locaux où elles se donnent.

ART. 49.

Ne sont admis à fréquenter les cours que ceux qui ont été portés au rôle des étudiants, conformément aux prescriptions du Titre I^r^, et qui sont munis de leur carte d'entrée.

ART. 50.

Ceux qui, sans avoir été inscrits, veulent suivre un cours, doivent s'adresser par écrit au professeur qui transmet leur demande au Recteur. Le professeur leur communique ce qui a été arrêté.

Ceux qui désirent assister à une leçon doivent en faire la demande au professeur soit directement, soit par l'entremise de l'appariteur.

ART. 51.

Il y a annuellement deux vacances, l'une du lundi qui précède la fête de Pâques jusqu'au troisième mardi qui la suit, l'autre du premier juillet jusqu'au troisième lundi d'octobre.

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ,
J. B. ABBELOOS.

Le secrétaire,
P. G. H. WILLEMS.

—

Liste des Règlements publiés dans les Annuaires.

—

1. *Documents relatifs à l'érection de l'Université catholique.* — V. l'Annuaire de 1869, pp. 405 s.

2. *Règlement concernant les pensions des professeurs, des veuves ou des enfants de professeurs de l'Université catholique de Louvain;* 26 octobre 1866. — V. l'Annuaire de 1869.

3. *Ordinatio pro disputationibus sabbatinis S. Facultatis Theologicæ;* 6 juin 1835. — V. les Annuaires de 1837 à 1840.

4. *Præscripta ad obtinendum gradum Baccalaurei in S. Theologia et Jure Canonico;* 15 mars 1836. — V. les Annuaires de 1837 à 1840, de 1858 et de 1870.

5. *Præscripta ad obtinendum gradum Licentiati in S. Theologia et Jure Canonico;* 4 mai 1837. — V. les Annuaires de 1838 à 1840, de 1858 et de 1870.

6. *Præscripta ad obtinendam Lauream doctoralem in S. Theologia vel Jure Canonico;* 19 juin 1841. — V. les Annuaires de 1842, de 1858 et de 1870.

7. *Cérémonial de la promotion au doctorat en théologie et en droit canon.* — V. les Annuaires de 1842, de 1858 et de 1870.

8. *Juramentum præstandum ab iis qui gradu academico in S. Facultate Theologica insigniuntur.* — V. les Annuaires de 1840, de 1858 et de 1870.

9. *Juramentum præstandum ab iis qui Laurea doctorali in S. Theologia vel Jure Canonico insigniuntur.* — V. les Annuaires de 1842, de 1858 et de 1870.

10. *Formula promotionis ad Lauream doctoralem in S. Theologia vel Jure Canonico.*—V. les Annuaires de 1842, de 1858 et de 1870.

11. *Regulæ Collegii Theologorum;* 30 juillet 1836. — V. les Annuaires de 1837, de 1857 et de 1889.

12. *Règlement pour l'obtention des grades dans la Faculté de Droit;* 8 février 1858.— V. les Annuaires de 1859, de 1864 et de 1871.

13. *Règlement pour l'admission aux examens diplomatiques;* 17 octobre 1862. — V. les Annuaires de 1863, de 1864 et de 1871.

14. *Règlement pour l'obtention des grades dans la Faculté de Médecine;* 13 février 1837. — V. les Annuaires de 1838 à 1840, de 1859, de 1864 et de 1871.

15. *Juramentum præstandum ab iis qui gradu Doctoris in Facultate Medica insigniuntur.* — V. les Annuaires de 1840, de 1859, de 1864 et de 1871.

16. *Règlement pour l'amphithéâtre d'anatomie et les salles de dissection;* 15 janvier 1836. — V. les Annuaires de 1837 à 1840.

17. *Règlement pour les étudiants en médecine admis au cours de clinique interne et externe à l'hôpital civil;* 7 novembre 1836. — V. les Annuaires de 1837 à 1840.

18. *Règlement pour les étudiants en médecine admis à l'hospice de la maternité;* 7 novembre 1836. — V. les Annuaires de 1837 à 1840.

19. *Règlement pour les élèves internes de l'hôpital civil;* 7 novembre 1836. — V. les Annuaires de 1837 à 1840.

20. *Règlement pour l'élève interne de l'hospice de la maternité;* 7 novembre 1836. — V. les Annuaires de 1837 à 1840.

21. *Règlement pour l'obtention des grades dans la Faculté de Philosophie et Lettres;* 8 mars 1858. — V. les Annuaires de 1859, de 1864 et de 1871.

22. *Idem, dans la Faculté des Sciences;* 8 mars 1858. — V. les Annuaires de 1859, de 1864, de 1873 et de 1879.

23. *Règlement pour le service de la bibliothèque;* 18 avril 1836. — V. les Annuaires de 1837 à 1861, de 1865, de 1870, de 1873, de 1884, de 1889 et de 1893.

24. *Règlement organique pour l'Institut philologique,* fait le 15 octobre 1844, revisé le 30 octobre 1849. — V. les Annuaires de 1845, de 1847 et de 1849 à 1855.

25. *Statuts de la Société Littéraire;* 8 décembre 1839. — V. les Annuaires de 1841 et de 1875.

26. *Statuts de la Basoche, société des étudiants en droit;* 14 mars 1860. — V. les Annuaires de 1861 et de 1862.

27. *Statuts de la Société Médicale de l'Université;* 1863. — V. l'Annuaire de 1864.

28. *Règlement des Écoles spéciales des arts et manufactures, du génie civil et des mines.* — V. les Annuaires de 1872, 1873, 1874, 1879 et de 1880.

29. *Statuts du Cercle Industriel des Écoles spéciales de l'Université catholique.* — V. l'Annuaire de 1875.

30. *Écoles spéciales des arts et manufactures, du génie civil et des mines. — Attributions de la commission exécutive, et Règlement d'ordre intérieur;* 19 novembre 1873. — V. l'Annuaire de 1875.

31. *Loi sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires.* — V. l'Annuaire de 1877.

32. *Règlement organique pour la collation des grades académiques, adopté principalement en exécution de la loi du 20 mai 1876.* — V. les Annuaires de 1878 et de 1881.

33. *Concours de l'enseignement supérieur organisé en vertu de l'article 44 de la loi du 20 mai 1876.*

(Arrêté royal du 11 octobre 1877.) — V. l'Annuaire de 1878.

34. *Programme de l'École supérieure d'Agriculture.* — V. les Annuaires de 1879 et de 1880.

35. *Instructions ministérielles concernant les bourses de voyage.* — V. l'Annuaire de 1881.

36. *Statuts de la Société Juridique.*— V. l'Annuaire de 1881.

37. *Bourses de voyage. — Règlement. — Modifications.* (Arrêté royal du 25 juillet 1882.) — V. l'Annuaire de 1883.

38. *Règlement du doctorat en philosophie selon saint Thomas;* 14 octobre 1885. — V. l'Annuaire de 1886.

39. *Statuts de l'Union Pharmaceutique.* — V. l'Annuaire de 1888.

40. *Règlement concernant les cours de pratique notariale et le grade de licencié en notariat.* — V. les Annuaires de 1888 et de 1889.

41. *Landbouwkring der katholieke Hoogeschool van Leuven. — Standregelen.* — V. l'Annuaire de 1889.

42. *Loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires.* — V. l'Annuaire de 1891.

43. *Loi du 3 juillet 1891 portant interprétation de quelques articles de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires.* — V. l'Annuaire de 1892.

44. *Règlement pour la collation des grades institués par les lois du 10 avril 1890 et du 3 juillet 1891.* — V. l'Annuaire de 1892.

45. *Règlement organique de l'École des sciences politiques et sociales.* — V. l'Annuaire de 1893.

—

Le Séminaire américain de Louvain.

Fondé en 1857 par plusieurs prélats des États-Unis, sous le haut patronage de S. E. le Cardinal-Archevêque de Malines et de Nosseigneurs les Évêques de Belgique, le Séminaire américain a eu, dès l'origine, pour but de fournir aux nombreux diocèses de l'Amérique du Nord un clergé pieux et instruit. La situation exceptionnelle de Louvain permet d'une part aux jeunes gens de Belgique et des pays voisins de suivre sans difficulté leur attrait pour les missions, et d'une autre, elle donne aux Américains d'origine un moyen commode d'acquérir cette formation ecclésiastique qu'ils ne pourraient souvent trouver dans leurs propres diocèses faute de séminaire établi. Au surplus, après avoir terminé leurs cours élémentaires, les jeunes gens qui se sentent des aptitudes spéciales pour les études supérieures sont admis à fréquenter les leçons de théologie et de droit canon à l'Université catholique et à conquérir les grades académiques.

Dès 1861 les Évêques réunis au Concile provincial de Cincinnati se plaisaient à proclamer les services que l'institution nouvelle avait rendus à l'Église depuis quatre années qu'elle existait, et se félicitaient de l'envoi des onze premiers missionnaires sortis de Louvain.

Peu de temps après, au second Concile plénier de Baltimore (1866), l'épiscopat américain accentuait ses

éloges et constatait que depuis sa fondation le séminaire avait fourni au-delà de cinquante prêtres. Au troisième Concile de Baltimore tenu en 1884, les anciens élèves de Louvain comptaient parmi les Pères du Concile deux archevêques et six évêques qui, avec les trois cents prêtres répandus de l'Est à l'Ouest des États-Unis, attestaient la vitalité de l'œuvre commencée en 1857. Depuis lors, la marche ascendante ne s'est pas ralentie : aujourd'hui la hiérarchie ecclésiastique en Amérique comprend trois archevêques, huit évêques et plus de cinq cents prêtres qui font bénir par des milliers de bouches le pays qui leur a préparé leurs pasteurs.

Les vastes bâtiments de l'ancien collège d'Alne ou d'Aulne fondé en 1629 par Dom Edmond Jouvent, abbé d'Alne, près de Thuin en Hainaut, ont été acquis et appropriés pour le collège américain; une chapelle élégante vient d'être achevée grâce, principalement, aux généreuses offrandes des anciens élèves de Louvain. — La rentrée du mois d'octobre dernier en accusant l'inscription de quatre-vingt-huit étudiants en théologie est un gage que l'épiscopat américain peut continuer, comme par le passé, son appel au dévouement de la jeunesse catholique belge et étrangère.

Pour les conditions d'admission comme élève, on doit s'adresser au très révérend M. J. Willemsen, professeur de théologie dogmatique et président du Séminaire américain, rue de Namur, 112, à Louvain.

—

APPENDICE.

ANALECTES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN.

DISCOURS

prononcé à la Salle des Promotions le 20 février 1894, par Mgr J.-B. ABBELOOS, recteur magnifique de l'Université catholique de Louvain, après le service funèbre célébré en l'église de St-Pierre, pour le repos de l'âme de M. P.-J. VAN BENEDEN, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences.

—

Messieurs,

Durant plus d'un demi-siècle, les hommages d'admiration, les manifestations éclatantes de vénération et de sympathie n'ont pas manqué à notre illustre Van Beneden ; mais, dans le sein de l'Éternité, maintenant qu'il peut apprécier à leur juste valeur toutes les choses terrestres, aucun hommage ne lui aura été plus précieux que celui de nos prières et de l'application des mérites du sang divin qui vient de couler sur l'autel. Que notre foi est grande et consolante, Messieurs ! Pour nous chrétiens, l'immortalité n'est pas seulement la perpétuité du souvenir attaché à un nom glorieux, c'est la vie ininterrompue de tout ce qu'il y a de plus noble en nous, c'est, après les brouillards et les ténèbres de ce monde, la continuation du rayonnement, l'illumination ravivée des facultés de notre âme. Les siècles passeront, le nom de Van Beneden, tout impérissable qu'il semble être, sera oublié par les foules, mais lui-même vivra, pour-

posséder à jamais la vérité, dont ici-bas la science ne perçoit que des lueurs crépusculaires.

Cette immortalité cependant nous en avons parfois l'illusion en ce monde. De même qu'il y a des monuments qui paraissent défier les siècles, de même il se rencontre des hommes dont l'esprit toujours vigoureux, toujours actif, toujours jeune semble entretenir la vigueur, l'activité, la jeunesse dans le corps qu'il anime. Que de générations se sont succédé devant la chaire du vénéré professeur ! Beaucoup ont disparu, emportées par le temps, et lui, il continuait à distribuer aux petits fils le pain qu'il avait rompu aux ancêtres. Les années s'accusaient non par leurs ravages, mais par la succession des triomphes. On dirait que la mort a craint de ternir l'image de cette verte et belle vieillesse dont les traits devaient rester empreints dans notre souvenir. Elle a enlevé Van Beneden après une courte maladie, sans qu'aucune infirmité eût porté atteinte à la fraîche intégrité de de ses organes et à la plénitude de son intelligence. A le voir, comme il n'a cessé de nous apparaître jusqu'aux toutes dernières semaines de sa vie, leste et dégagé dans sa démarche, d'un accueil toujours gai et chaleureux, le regard pétillant d'une bienveillante finesse, nul ne songeait à se préoccuper d'une catastrophe possible. D'ailleurs les noms de Van Beneden et de l'Université catholique étaient si étroitement unis et confondus dans une gloire commune qu'on ne pouvait pas plus supposer l'*Alma Mater* sans Van Beneden qu'on ne conçoit une reine sans sa couronne.

Cecidit corona capitis nostri. La couronne est tombée de notre tête. Car si Van Beneden appartient à la Science dont il fut une lumière, s'il appartient à la Belgique dont il est une des gloires les plus pures, il appartient surtout à l'Université catholique, comme l'arbre appartient au sol où il a pris croissance, alors même que ses fruits sont partout distribués. C'est au nom de l'Université, Messieurs, que je viens payer à sa mémoire le tribut de notre admiration et de nos regrets.

Pierre-Joseph Van Beneden naquit à Malines le 15 décembre 1809, à une époque où on demandait aux Belges de verser leur sang sur les champs de bataille et où l'on se souciait fort peu de répandre l'instruction dans le pays. Il demeura malaisé, même bien des années après l'occupation française, de trouver autour de soi ces ressources fécondes qui, partout aujourd'hui, favorisent et provoquent les études littéraires et scientifiques. Malines cependant possédait un collège archiépiscopal. C'est là que le jeune Van Beneden aborda les études d'humanités et qu'il rencontra, parmi ses professeurs, l'homme éminent qui plus tard, devenu le premier recteur de l'Université catholique, devait l'appeler à enseigner à Louvain. Après sa sortie du collège, il entra dans l'officine d'un pharmacien, homme instruit et modeste avec lequel il travailla pendant quelques années. Cette rencontre fut heureuse pour tous deux: pour Van Beneden. qui, trouvant chez Stoffels une

petite collection de minéraux et de coquillages, sentit s'éveiller en lui et commença à cultiver son instinct de naturaliste, et pour Stoffels, dont le nom devait garder quelque reflet de la gloire de son illustre disciple.

Dès ce moment, épris de la création tout entière dont il entrevoit déjà la sublime beauté, notre regretté collègue cherchera à étendre sa curiosité d'artiste et de savant aux plantes, aux animaux; bientôt il retirera des entrailles du sol les annales les plus reculées de leur histoire et reconstituera sous nos yeux les êtres disparus dans les cataclysmes titanesques qui ont successivement modifié la face du globe. Les quelques échantillons recueillis par Stoffels étaient bien insuffisants pour conduire à un pareil résultat : Van Beneden y suppléera par la ténacité de sa volonté et ses patients efforts. Ne nous plaignons pas trop de la pénurie de ses moyens ; pareil à ces rudes travailleurs qui, dans leur lutte pénible pour le pain quotidien, développent leur vigueur musculaire en même temps qu'ils assurent leur subsistance, le jeune pionnier de la science acquit, dans ce labeur personnel et parfois ingrat, dans cette poursuite spontanée et persévérante des lois de la nature, des qualités d'observation, une force de pénétration et des aptitudes de synthèse qui devaient faire de lui un des savants les plus admirés de notre siècle. Il fut, à la lettre, l'homme de ses œuvres, *a self-made man*, et lui-même, dans la suite, n'a jamais cessé d'éveiller chez ses élèves

l'esprit d'initiative et de les encourager à voir par eux mêmes plutôt que par les livres. Il a, par son exemple, ouvert la voie et préparé la méthode de ces fructueuses études de laboratoire, où, plus tard, de jeunes collègues allaient marcher avec une émulation généreuse, pour poursuivre l'exploration des domaines les plus mystérieux de la science.

Cette vie tranquille et studieuse fut momentanément troublée par la commotion qui sépara violemment les provinces belges d'avec la Hollande. Un beau jour, l'élève pharmacien s'éveilla patriote et, soldat volontaire, il partit, l'arme au bras, pour aller rejoindre les troupes belges devant le pont de Waelhem et sous les murs d'Anvers.

Les accidents et les péripéties de cette lutte ne parvinrent pas à le distraire de ses préoccupations favorites. « Je me souviens, dit-il lui-même dans un de ses discours, je me souviens toujours qu'en combattant sous les murs d'Anvers, je me suis surpris, plus d'une fois, une coquille fossile dans une main et une cartouche dans l'autre (1). »

Ce trait ne reporte-t-il pas naturellement notre souvenir vers ce mathématicien fameux de l'antiquité, Archimède de Syracuse, que l'histoire nous représente surpris et tué par les soldats ennemis pendant qu'il était absorbé par l'étude d'un problème

(1) Voir Manifestation en l'honneur de M. le professeur P.-J. Van Beneden, 1877, p. 42.

de géométrie? Van Beneden fut plus heureux. Il eut le loisir d'apprécier les richesses scientifiques du sol anversois qu'il devait explorer plus tard avec une compétence exceptionnelle.

Je ne puis résister ici au désir de reproduire une page du discours auquel j'ai tantôt fait un emprunt. « Mes dernières publications, disait-il, ont surtout pour objet les grands animaux marins qui prenaient autrefois leurs ébats sur les lieux mêmes où est bâtie notre métropole commerciale. J'ai passé du petit au grand, mais y a-t-il du petit ou du grand dans la nature?

» Vers la fin de l'époque tertiaire, la Mer du Nord recouvrait encore une partie de la province d'Anvers, et, pendant un laps de temps fort long, même géologiquement parlant, des phoques, des dauphins et des baleines de toute dimension venaient s'ensevelir dans le sable jaune et rouge qui abonde dans ces régions. Il se trouve là le plus vaste ossuaire qui existe au monde. Il y a cinquante ans que j'ai les yeux fixés sur ce monde marin fossile, et je n'ai cessé de collectionner, dans l'espoir de révéler un jour les espèces perdues qui jadis animaient ces plages. Le dirai-je? Ce qui m'a toujours soutenu dans cette idée, c'est un sentiment de patriotisme. Pour l'étude des plantes, je trouvais dans les œuvres de mon concitoyen Dodoneus tous les renseignements désirables; mais, pour l'étude des animaux fossiles, il n'en était pas de même; les étrangers seuls s'étaient occupés de nos richesses paléontologiques.

Dès ce moment, j'ai cherché à débrouiller l'histoire de ces grands animaux marins, pendant que d'autres de mes savants confrères s'occupaient, avec un succès complet, des diverses parties de la paléontologie belge... J'espère consacrer à ces travaux les quelques années qu'il me reste à vivre, et, si j'ai le bonheur d'approfondir encore quelques mystères, ces mystères ne seront, en tout cas, comme le disait naguère un illustre prélat, que l'application constante des idées éternelles de la Sagesse divine à la conservation et au développement des êtres. S'il n'en était pas ainsi, si ces lois n'étaient que le résultat de forces aveugles, ne devrions-nous pas être humiliés de passer des années à pénétrer ces secrets? »

Si j'ai anticipé sur la glorieuse carrière de Van Beneden, vous me l'aurez pardonné, Messieurs, en entendant l'expression de ces hautes et chrétiennes pensées et en retrouvant dans le savant déjà blanchi par l'étude le patriotisme qui avait animé le jeune soldat.

Après avoir quitté le champ des combats, il entra à l'hôpital de Malines pour y soigner, panser et même opérer des blessés sous la direction du docteur Denis. C'était une sorte de préparation pratique aux examens qu'il se proposait de subir et que l'on est habitué à considérer comme la constatation officielle et indispensable du savoir.

Sous le régime hollandais, la Belgique comptait trois universités de l'État, celles de Gand, de Liége

et de Louvain. Le Gouvernement provisoire issu de la révolution ne disposait pas de ressources suffisantes pour l'entretien de ces institutions coûteuses. Par des décrets datés du 16 décembre 1830 et du 3 janvier 1831, il supprima la Faculté de Philosophie à l'université de Liége, la Faculté des Sciences à l'université de Louvain et les deux Facultés de Philosophie et des Sciences à l'université de Gand. Ce fut alors que la puissance et la fécondité du principe de la liberté d'enseignement, proclamee par le Gouvernement provisoire, se manifestèrent pour la première fois dans le domaine des études supérieures. A Gand, à Liége, à Louvain des *Facultés libres* prirent comme par enchantement la place des Facultés officielles supprimées; elles s'installèrent dans les bâtiments universitaires de l'État et se mirent bientôt en mesure de répondre aux besoins de l'enseignement (1). C'est devant le jury de la Faculté des Sciences, ainsi rétablie à Louvain, que, le 11 janvier 1831, Van Beneden uniquement préparé par son travail personnel, passa l'examen de candidat en mathématiques et en philosophie naturelle, *matheseos et philosophiæ naturalis*, avec la mention *palam eruditus* et qu'il fut admis à l'école de médecine.

Six mois plus tard, enhardi par ce premier succès, il se présenta devant le jury de la Faculté officielle

(1) Voir Thonissen : *La Belgique sous le règne de Léopold I*, tom. III, 154.

de médecine et, à la suite d'un examen subi avec *beaucoup de distinction*, ce sont les termes mêmes du diplôme, il fut proclamé candidat en médecine. Le 19 juillet 1832, après une nouvelle épreuve, subie aussi avec *beaucoup de distinction*, il conquit le grade de docteur. Nous retrouvons, parmi les signatures du diplôme, les noms de Craninx et de Baud, dont le nouveau docteur devait être plus tard le collègue. Le titre de docteur en sciences naturelles *honoris causa* lui fut octroyé en 1848, par l'Université catholique, en reconnaissance, dit le diplôme, des services qu'il avait rendus par son enseignement et par ses écrits.

Les qualités solides et brillantes de Van Beneden avaient été remarquées par les professeurs que les examens avaient mis en contact avec lui; aussi, dès sa candidature en sciences, le voyons-nous chargé des fonctions de conservateur de la collection de zoologie et répétiteur du cours de chimie donné alors par Van Mons. Promu docteur en médecine, il s'empressa d'aller passer à ses frais trois mois à Paris où il suivit les cours de zoologie et noua des relations avec les principales notabilités scientifiques. Il attira, entre autres, l'attention du baron de Férussac qui, craignant qu'une si riche intelligence ne se trouvât privée des moyens nécessaires à son complet développement, fit agir des influences auprès du gouvernement belge et obtint avec l'appui de la Faculté de Médecine de Louvain, pour son jeune protégé une bourse de voyage. Celui-ci en profita

pendant deux ans et il se trouvait encore à Paris quand furent réorganisées les universités belges. A sa demande, il fut nommé professeur agrégé à l'université de Gand et la chaire d'anatomie comparée lui fut confiée le 15 décembre 1835. Ce cours appartenait au second semestre. Le titulaire n'avait pas encore ouvert la série de ses leçons que, renonçant à l'enseignement de l'État, il accepta à Louvain les cours de zoologie et d'anatomie comparée, avec le titre de professeur extraordinaire. C'était en avril 1836.

Le *Journal historique et littéraire* de Kersten consacra au nouveau professeur cette mention élogieuse que nous nous plaisons à transcrire : « M. le docteur Van Beneden, professeur agrégé à l'université de Gand, a été nommé professeur extraordinaire de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université catholique. Vendredi 23 avril, il a fait l'ouverture de son cours. par un discours remarquable, en présence d'un auditoire nombreux qui a couvert d'applaudissements le début du jeune et modeste professeur. » Cette admiration enthousiaste, Messieurs, provoquée dès le premier jour, devait se soutenir durant plus d'un demi-siècle, grâce aux éminentes qualités qui la justifiaient amplement. Ses milliers d'anciens élèves sont unanimes à proclamer que Van Beneden était un professeur incomparable, par la précision et le pittoresque de sa parole, la clarté et l'ordre des idées, la simplicité et la largeur de ses vues.

Messieurs, je n'ai ni le temps ni l'intention d'in-

sister sur d'autres détails biographiques qui doivent trouver leur place ailleurs, et j'ai hâte de vous montrer Van Beneden dans l'essor de sa brillante activité et la plénitude de sa gloire.

Cinquante-sept années d'enseignement, près de trois cents publications, tels sont les titres de Van Beneden à la reconnaissance de l'Université catholique et à l'admiration de la postérité. Son œuvre appartient à l'histoire et certains de ses travaux ont été comme une suite de phares lumineux que seuls peuvent planter les hommes appelés à marquer une date dans le développement progressif des sciences. Presque jamais il n'a pris la plume que pour donner au monde savant communication de ses observations et découvertes personnelles. Sans doute, ainsi que le disait un de ses collègues, lors de la splendide manifestation du 20 juin 1886, il ne négligeait pas le commerce des esprits supérieurs, il savait apprécier à leur valeur ces immenses musées où sont réunis et classés d'innombrables spécimens des trois règnes, mais aux collections les plus riches il préférait les productions vivantes prises sur le fait, dans le milieu qu'elles habitent (1).

Aussi le voyons-nous, dès les premières années de son professorat, à une époque où les voyages n'offraient guère les facilités de nos jours, suivre les

(1) Manifestation en l'honneur de M. Van Beneden, à l'occasion de son cinquantenaire de professorat. Discours de M. de la Vallée Poussin.

bords de l'Océan et de la Méditerranée, louer des barques de pêcheurs pour chercher dans les eaux de certaines côtes maritimes les animaux aquatiques dont elles sont le séjour préféré, parcourir la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Norwège, la Suède, l'Italie, la Suisse, gravir les Alpes, le Vésuve, l'Etna, joignant toujours dans ses recherches l'étude des phénomènes géologiques à celle de la paléontologie. Devançant l'institution des stations scientifiques, il organise à Ostende, dès 1843 et à ses frais personnels, un laboratoire maritime muni de tout l'appareil nécessaire où viennent le visiter des savants comme Ehrenberg, Max Schultze, de Quatrefages, Liebig, Jean Müller, heureux de rendre hommage à son intelligente et généreuse initiative.

Tout en se livrant à ces mémorables recherches sur la faune du littoral belge, Van Beneden s'était senti attiré vers l'étude des animaux invertébrés des classes inférieures : c'est là surtout que grâce à sa rare persévérance il aboutit à des découvertes qui constituent peut-être son titre principal à la gloire scientifique.

En effet ses travaux sur les vers parasites étaient appelés à un immense retentissement. « Il y a quelques années, écrivait-il lui-même en 1875 (1), on ne soupçonnait pas qu'un parasite pût vivre dans un animal

---

(1) *Les Commensaux et les Parasites dans le règne animal.*

autre que celui où on le découvre. Tous les helminthologistes, à peu d'exceptions près, regardaient les vers de l'intérieur du corps comme formés sans parents dans les organes mêmes qu'ils occupent. On avait bien vu, et même depuis longtemps, des vers parasites de poisson dans l'intestin de certains oiseaux; on avait même expérimenté pour s'assurer de la possibilité de ces passages, mais toutes les expériences n'avaient donné qu'un résultat négatif et l'idée de transmigration obligée était si complètement inconnue que Bremser, le premier helminthologiste de son époque, criait à l'hérésie quand Rudolphi parlait de ligules de poissons qui auraient pu continuer à vivre dans des oiseaux. A une époque plus rapprochée de nous, notre savant ami von Siebold, appelé avec raison le prince de l'helminthologie, partageait encore complètement cet avis... Flourens parlait de roman, quand moi-même j'annonçai à l'Institut de France que les vers Cestodes *doivent* passer d'un animal à un autre pour parcourir les phases de leur évolution. »

Les premiers travaux de Van Beneden sur cette matière remontent à l'année 1848. En 1850, à la suite de ses observations sur les Tétrarhynques, il formula au sujet des vers parasites une doctrine qui ne devait pas tarder de s'imposer au monde savant. Sa théorie, qui renversait tous les systèmes admis jusqu'alors, ne pouvait manquer de faire grand bruit. Les naturalistes allemands s'empressèrent de la soumettre à un rigoureux contrôle. Küchenmeister, en

1851, von Siebold et Walden, en 1853, expérimentèrent sur les ténias et les cysticerques de divers animaux et les résultats qu'ils obtinrent furent la confirmation pleine et absolue des idées de notre illustre Collègue. Il était désormais reconnu qu'un animal ne peut naître que d'un même animal, le système de la *génération spontanée* était abandonnée à jamais, la victoire de Van Beneden était sanctionnée par l'Institut de France qui, en 1853, lui décernait à l'unanimité le *grand prix des sciences physiques* et le système matérialiste qui s'était fait une arme de la vieille erreur recevait une atteinte profonde sur le terrain même qui lui est propre, celui des sciences d'observation.

L'esprit de Van Beneden n'avait pas seulement la sagacité et la pénétration, il avait la grandeur. Il ne lui suffit pas d'étudier isolément, l'un après l'autre les animaux inférieurs, il montre ces personnages peu connus dans le grand drame de la vie universelle; puis, élevant son regard au-dessus de cette scène où se déroule une action si vaste, il l'arrête sur le Poète divin. « Dans ce grand spectacle qu'on appelle la nature, dit-il, chaque animal joue un rôle à part, et Celui qui a tout pesé et tout réglé avec ordre et mesure veille avec autant de soin à la conservation du plus repoussant insecte qu'à la propagation du plus brillant oiseau. En venant au monde, chacun d'eux connaît son rôle et le remplit d'autant mieux qu'il est plus libre de répondre aux conseils de son

instinct. A ce grand drame de la vie préside une loi aussi harmonieuse que celle qui règle le mouvement des astres; et, si à chaque heure la mort enlève de cette scène des myriades d'êtres, à chaque heure aussi la vie fait surgir de nouvelles légions pour les remplacer. C'est un tourbillon, une chaîne sans fin (1). » Saisie puissamment dans ses détails et dans son ensemble la vérité a, pour l'esprit de Van Beneden, des irradiations qui la revêtent de tout l'éclat de la beauté; alors sa parole s'échauffe et atteint les accents de l'éloquence : « Le statuaire, dit-il, en malaxant l'argile pour en faire sortir une maquette a conçu la statue qu'il va produire. Il en est ainsi de l'Artiste suprême. Son plan de toute éternité est présent à sa pensée. Il exécutera l'œuvre en un jour, en mille siècles. Pour Lui, le temps n'est rien; l'œuvre est conçue, elle est créée et chacune de ses parties n'est que la réalisation de la pensée créatrice et son développement réglé dans le temps et dans l'espace. Plus nous avançons dans la connaissance de la nature, dit Oswald Heer, plus aussi est profonde notre conviction que la croyance en un Créateur tout-puissant et en une Sagesse divine qui a créé le ciel et la terre, selon un plan éternel et préconçu, peut seule résoudre les énigmes de la nature comme celle de la vie humaine. Continuons à élever des statues aux hommes qui ont été utiles à leurs semblables et qui

(1) Ibid.

se sont distingués par leur génie ; mais n'oublions pas ce que nous devons à Celui qui a mis des merveilles dans chaque grain de sable, un monde dans chaque goutte d'eau. »

Ce livre, *les Commensaux et les Parasites*, auquel je viens de faire des emprunts et qui obtint un succès extraordinaire, est l'œuvre d'un savant doublé d'un poète. Rien de plus pittoresque que la description de ces animaux minuscules, dont les mœurs, les industries, les ruses semblent être la parodie de la société humaine. « Toutes les industries s'exercent sous le soleil et, s'il y en a d'honnêtes, on peut dire qu'il y en a aussi qui méritent une autre qualification. Dans l'ancien comme dans le nouveau monde, plus d'un animal tient du chevalier d'industrie menant la vie de grand seigneur, et il n'est pas rare de trouver, à côté de l'humble pick-pocket, l'audacieux brigand de grand chemin qui ne vit que de sang et de carnage. Le nombre est grand de ces êtres qui échappent toujours, ou par la ruse, ou par l'audace, ou par une supériorité de scélératesse, à la vindicte sociale. » On le voit, la morale, une morale à la façon de La Fontaine, sert de conclusion à la fable. La même verve humouristique prête vie à tous les petits tableaux de genre qui se déroulent dans ce volume ; si La Fontaine eût été un savant, c'est ainsi qu'il eût écrit un livre de science.

Van Beneden a laissé de son immense et profond savoir d'autres monuments encore que ses livres.

Sans parler de la part importante qu'il prit dans la création et le classement de la collection des fossiles d'Anvers au Musée de Bruxelles, nous devons signaler ici notre beau Musée de zoologie, qui lui doit son développement et presque son existence. Si le Musée de Louvain est moins vaste que celui de la capitale, il peut cependant sous plus d'un rapport soutenir la comparaison avec les principaux établissements similaires de l'Europe, et un spécialiste d'une haute compétence, M. Flower, a cru pouvoir placer notre collection de cétacés à côté de celle de Paris, de Leyden et de Londres (1).

On conçoit que, dans le cours d'une vie si longue et si glorieuse, Van Beneden ait été plus d'une fois l'objet d'hommages sympathiques et grandioses. Malines, sa ville natale, fière de la célébrité acquise désormais au nom de son savant citoyen, se distingua particulièrement par son empressement à le fêter. En 1854 d'abord, à l'occasion du *Grand prix de Physique*, en 1863 ensuite, à l'occasion d'un prix quinquennal remporté en Belgique, elle fit frapper en son honneur des médailles d'or. Elle s'associa de même, et d'une manière toute spéciale, par l'organe de ses autorités et des jeunes gens, élèves de l'Université, aux manifestations solennelles de 1877 et de 1886. A cette dernière date Van Beneden fût reçu dans la cité comme un prince triomphateur. Les

---

(1) Discours de M. de la Vallée Poussin, *Manifestation*, 1886.

corps constitués, les sociétés, la population tout entière se portent à sa rencontre et l'acclament ; les rues sont pavoisées, les cloches lui sonnent la bienvenue, l'ovation est indescriptible. Un nouveau buste, destiné à conserver à Malines l'image vénérée du glorieux citoyen est inauguré à l'hôtel de ville, pour y être « toujours au milieu des représentants de la commune » ; un des boulevards de la ville reçoit la dénomination d'*Avenue Van Beneden.*

A Louvain, les manifestations sont marquées d'un caractère plus général. Ce ne sont plus seulement des fêtes de famille, l'Université semble débordée. En 1877 l'initiative même part d'un savant médecin étranger au corps enseignant de l'*Alma Mater* et, en peu de jours, elle enlève l'adhésion des principales académies ou sociétés scientifiques ainsi que d'un grand nombre de savants de l'ancien et du nouveau monde.

En 1886, l'affection des élèves, la sympathie des collègues, l'admiration universelle s'ingénièrent à faire plus encore. On avait déjà offert au maître son buste en marbre ; cette fois, on reproduit ses traits sur une médaille d'or ; les cours de l'Université sont suspendus, les conseils communaux de Malines et de Louvain sont représentés par des délégations, le Roi fait attacher par les mains d'un de ses ministres les insignes de grand officier de l'ordre de Léopold sur la poitrine de l'illustre jubilaire, les Évêques belges lui font remettre des félicitations collectives, des personnages de distinction sont venus de toutes nos

provinces, les Facultés de Médecine de Gand et de Liége ont leurs représentants : c'est une solennité nationale ou plutôt cosmopolite; des diplômes et des adresses arrivent de tous les pays, de la Hollande, de l'Écosse, des États-Unis, de l'Espagne, de l'Autriche, de la Russie, de la Suisse, de l'Allemagne, du Portugal, de l'Italie, de la France; la manifestation est devenue universelle comme la science dont elle honore un des plus glorieux représentants.

Est-il besoin de dire que ces démonstrations de sympathie ne visaient pas seulement le savant, mais qu'elles s'adressaient également au caractère de l'homme. « Loin de nous, dit Bossuet, les héros sans humanité. Ils pourront bien forcer les respects et ravir l'admiration, comme font tous les objets extraordinaires; mais ils n'auront pas les cœurs. » Tel ne fût pas le cas du glorieux et regretté défunt. Jamais des cœurs d'élèves, d'amis, de collègues, n'ont pris avec un entraînement plus irrésistible une part à des triomphes. C'est qu'aussi il était essentiellement bon et affectueux. Un trait caractéristique, c'est sa reconnaissance pour Stoffels, son premier guide dans les études scientifiques, laquelle ne perd aucune occasion de s'affirmer. En septembre 1853, lors des funérailles de ce modeste savant, il prononça sur sa tombe une touchante improvisation dans laquelle il lui rendait un solennel hommage. En 1854, dans un autre discours, il rappelle encore « ce savant, qui a été, pendant plusieurs années, son maître et son guide, et

qui, par l'esprit, le cœur et son immense savoir, aurait pu se faire un grand nom » (1). En 1886, répondant au conseil communal de Malines : « une grande partie de l'honneur que vous me faites aujourd'hui, dit-il, revient à deux concitoyens qui m'ont inspiré le goût des sciences : le premier c'est R. Dodoens, qui, au milieu du XVIe siècle, a écrit son Cruydboeck, le second c'est Stoffels, qui, avec des ressources fort modestes, était parvenu à se former un intéressant musée ». Ses relations étaient marquées au coin de la plus agréable aménité : fidèle à ses vieilles amitiés, d'une conversation toujours discrète, où il s'efforçait de dissimuler sa science et où il ne cessait de charmer, il aimait les humbles et les petits et se laissait attirer par eux. Modeste, comme il convient au véritable savant, il se plaisait, avec une profonde sincérité, à n'attribuer ses triomphes qu'à l'affection dont il était l'objet, à ceux qui avaient dirigé ses premiers pas dans la science et à la constance de son travail. « Au milieu des éloges, dit-il dans sa réponse aux organisateurs de la manifestation de 1877, se trouve un mot que je ne puis accueillir qu'avec une signification déterminée : c'est le mot *génie*. Si le génie n'est que la persévérance, nous sommes d'accord; mais je ne saurais aller au-delà. Linné, le grand naturaliste du siècle dernier, a donné deux préceptes

---

(1) Extrait du supplément au *Journal d'Annonces* de Malines, 19 février 1854.

qui y conduisent directement; ces préceptes renferment tout le secret du naturaliste : le premier est de ne jamais laisser passer un jour sans faire quelque chose : *Nulla dies sine linea;* le second, de mettre toujours de l'*ordre* dans ses travaux : *Ordo rerum anima.* J'ai suivi assez fidèlement ces prescriptions du naturaliste philosophe, et je leur dois, sans aucun doute, d'être aujourd'hui l'objet de cette flatteuse manifestation. »

Cet homme de sentiments si délicats et d'une si exquise simplicité devait surtout trouver son bonheur dans le cercle du foyer domestique. Entouré des soins d'une compagne dévouée, digne de lui par les qualités de l'intelligence et du cœur, et d'enfants qui l'aimaient et le vénéraient, témoin heureux des succès grandissants d'un fils sur lequel il comptait pour conserver le prestige attaché à son nom, il aimait à se laisser vivre dans cette atmosphère calme et imprégnée d'affection. Tout lui a été doux et serein dans la vie, tout, même la mort. qui ne lui a apparu que comme l'aurore de l'éternelle lumière.

La couronne des vieillards, dit l'Esprit-Saint, est d'avoir appris beaucoup et leur gloire est de craindre le Seigneur. *Corona senum multa peritia et gloria illorum timor Dei* (1). Van Beneden avait appris beaucoup. Non seulement il avait dérobé à la nature plu-

---

(1) Eccli, 25, 8.

sieurs de ses secrets, mais il s'était plu à reconnaître dans ses merveilles l'Artiste divin et tout-puissant qui les a produites. Chez lui, l'admiration pour l'Auteur de toutes choses n'était pas un hommage vain et stérile : elle éclairait et réglait sa vie. Il était sincèrement croyant et profondément chrétien. La dernière fois qu'il a paru au milieu de nous c'est lors des conférences de l'Avent, à l'église de St-Michel. Nous l'avons vu là, écoutant la parole de Dieu et nous donnant à tous l'exemple du soin avec lequel nous devons parfois ramener à la méditation des vérités éternelles notre esprit trop uniquement préoccupé des sciences humaines. C'est ainsi qu'il se prépara aux dernières fêtes de Noël qu'il allait passer sur la terre. Peu de semaines après, le bruit se répandit qu'il était souffrant. Bien que son grand âge constituât par lui-même un danger, on ne conçut d'abord pas trop d'alarme, mais des symptômes peu rassurants ne tardèrent pas à se montrer. Lui, cependant, gardait toute la clarté et la sérénité de son intelligence ; mais le corps allait perdant ses forces et le moment ne tarda pas à venir où il fallut préparer le malade pour le dernier passage. Il accueillit sans émotion la proposition de se munir des sacrements des mourants, et quand à cet homme dont la vie avait été une longue suite de succès et de triomphes, et qui n'avait été traversée par aucune épreuve, quand le prêtre lui demanda s'il offrait à Dieu le sacrifice de sa vie, il répondit : oui, le sacrifice de tout ; puis reprenant et insistant : de tout, de tout,

ajouta-t-il. Il entendait par là le sacrifice non seulement de sa vie, mais aussi de ses affections en ce monde. Ce sacrifice il l'avait déjà accompli quand, au premier moment où il se sentit gravement atteint, s'adressant à la fidèle compagne de ses longs jours, il lui avait adressé ses adieux et donné ses dernières recommandations. Après, il sembla ne plus s'inquiéter de sa maladie, ne dit plus un mot de son état, et, quand fut arrivée la crise finale, son âme quitta son corps comme un fruit mûr tombe de l'arbre, sans secousse et sans déchirement.

Durant les derniers jours de la maladie, l'intérêt général pour l'illustre professeur s'était accentué. S. M. le Roi daigna me demander des nouvelles de sa santé; un des membres du Gouvernement alla personnellement le visiter. Il serait superflu de parler de ses funérailles : elles furent telles qu'on devait les attendre de la reconnaissance et de l'admiration publiques. S. E. le Cardinal-Archevêque de Malines, les universités belges, les académies, les administrations communales de Malines et de Louvain, représentées par leurs bourgmestres prirent part à notre deuil. La ville de Louvain ne crut pas témoigner trop vivement ses regrets en donnant à une de ses rues le nom du savant qui, en illustrant l'*Alma Mater*, avait étendu le renom de la cité universitaire.

A nous maintenant, Messieurs, de perpétuer l'expression de notre reconnaissance envers l'éminent Professeur. L'Université lui doit beaucoup,

parce qu'il l'a beaucoup honorée par son dévouement et la noblesse de sa vie. Il y a deux ans à peine, lorsqu'il reçut de l'Institut de France le titre si rare de membre associé de l'académie des sciences, il nous fit observer, en réponse aux félicitations que nous étions allés lui porter au nom de ses collègues, qu'il était heureux de cette marque d'honneur décernée par une des premières sociétés savantes du monde, moins pour lui que pour le nouveau lustre qui en rejaillirait sur l'Université elle-même.

A lui donc notre éternelle gratitude, et pour que sa mémoire soit à jamais une exhortation au travail, le musée qu'il a formé avec tant d'habileté et de science portera désormais le nom de « Musée Van Beneden ».

—

ÉLOGE FUNÈBRE

de M. le professeur P. VAN BENEDEN prononcé à la Salle des Promotions, le 20 février 1894, par M. le professeur J. CARNOY, doyen de la Faculté des Sciences.

Le cours régulier du temps emporte, alors qu'on y pense le moins, les têtes les plus humbles comme les plus illustres. Au commencement de l'année académique, VAN BENEDEN assistait encore à une séance de notre Faculté et il prenait part à nos discussions habituelles. Il était plein de force et de vie malgré le poids de l'âge. La conservation de la vigueur corporelle chez les savants est un fait exceptionnel. A côté de quelques exemples d'une longévité extraordinaire, combien succombent avant l'heure. La vie sédentaire, les veilles prolongées, le labeur incessant et passionné pendant de longues années engendrent le plus souvent tout un cortège de souffrances et d'infirmités. C'est à ce prix que l'on acquiert la réputation, la célébrité, la gloire. Notre collègue avait résisté victorieusement à toutes ces causes débilitantes. Nous aimions à contempler ce beau vieillard; nous admirions sa taille élancée et bien droite encore, ses cheveux et sa barbe vénérables, ses yeux profonds, son front large et puissant; tout en lui respirait la force et la grandeur.

Il était noble, il était digne, il était majestueux. Maintenant qu'il nous a quittés, c'est sous cette forme idéale empreinte d'une douce mélancolie que son image restera dans notre esprit. En ce corps d'élite habitaient une intelligence supérieure, un grand amour de la science et une merveilleuse aptitude pour le travail. Avec une organisation aussi complète, Van Beneden pouvait prétendre à une haute destinée; par ses nombreuses et importantes découvertes, il a conquis le premier rang dans le monde scientifique. Pour nous, il représente spécialement la personnification la plus haute et la plus élevée de l'heureuse alliance de la science et de la foi. J'aime à le proclamer bien haut aujourd'hui, son nom sera honoré et il occupera la première place dans les annales de la Faculté des Sciences de Louvain.

Ma tâche est de vous exposer les mérites scientifiques, les titres de gloire de celui que nous pleurons. Les publications, les mémoires, les travaux de tous genres abondent; même, en ne m'arrêtant qu'aux points les plus remarquables, je crains que mon discours ne ressemble à une simple énumération. Que ce soit là mon excuse pour les nombreuses lacunes qu'il doit renfermer.

Pierre Van Beneden reçut le titre de docteur en médecine à l'ancienne Université de Louvain en 1832. Afin de compléter ses études et aussi pour obéir à une vocation irrésistible, il se rendit à Paris où il eut l'avantage d'entrer en relation avec les professeurs les plus distingués de l'époque. Il les étonna

souvent par ses observations judicieuses et surtout par son extrême habileté dans le maniement du scalpel. A son retour, il obtint pendant quelque temps la direction du musée d'histoire naturelle de Louvain. Cette humble position eut peut-être une influence heureuse sur ses brillantes facultés; elle lui apporta l'esprit d'ordre, de méthode et de clarté qui caractérisent tous ses écrits. Le jeune docteur ne tarda pas à publier quelques travaux qui furent insérés dans les bulletins de l'Académie royale des sciences en 1835 et en 1836. Ce sont les notes *sur le Dreissena polymorpha et africana; sur le siège du goût dans la carpe; sur l'helix algira et aspersa; sur une nouvelle espèce de Parmacella.* Ces premiers essais attirèrent l'attention sur lui et NN. SS. les Évêques eurent l'heureuse inspiration de le nommer professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université catholique dans le courant du mois d'avril de 1836. L'Académie ratifia ce choix en lui conférant elle-même le titre de correspondant dans sa séance du 15 décembre de la même année. Il devait en devenir membre six ans plus tard.

Van Beneden accueillit avec joie cette nouvelle position; elle était conforme à ses goûts et à ses aspirations. Dès ce moment, il lui est permis de déployer toute son activité et de donner libre carrière à son amour pour les recherches scientifiques. Aussi, après quelques années consacrées spécialement aux cours qui lui étaient confiés, la période des grandes publications commença pour ne plus

cesser jusqu'à la fin de sa carrière. Son génie d'observation se porta d'abord vers les animaux inférieurs et en particulier sur l'ordre des Mollusques si imparfaitement connu de ses prédécesseurs. En 1838, il fit paraître successivement un mémoire *sur l'Argonaute*, un autre *sur le Pneumodermon violaceum d'Orbigny* et un troisième *sur le Linneus glutinosus*. Son but était de compléter la description de ces animaux par une étude anatomique approfondie, persuadé que cette dernière était indispensable pour arriver avec plus de certitude à l'établissement des genres. Un peu plus tard, il publia en collaboration avec B. Dumortier, un travail *sur les Polypes composés d'eau douce;* c'est ainsi qu'on appelait alors les bryozoaires. La première partie est une exposition historique complète sur les travaux des zoologues à ce sujet; elle me paraît appartenir à l'illustre orateur; la seconde porte la marque de notre collègue; c'est une description anatomique détaillée et parfaite des genres *Paludicella Gervais, Fredericella, Alcyonelle et Lophophor.*

Van Beneden devait souvent voyager pour aller chercher sur les différentes plages les éléments nécessaires à ses travaux. C'est ainsi qu'un jour il passait à Cette et le hasard lui fit rencontrer des œufs de Sepioles. Très heureux de cette circonstance, il resta quelque temps dans cette ville pour étudier ces animaux; ce qui lui permit de comparer le développement des Gastéropodes avec celui des Céphalopodes et un nouveau mémoire s'ensuivit pour l'Académie.

La science n'a pas de patrie; cependant on peut affirmer que Van Beneden fut avant tout un savant belge. Il voulut servir son pays, comme lui seul était capable de le faire en exécutant le projet grandiose d'étudier complètement la faune littorale de la Belgique. Dans ce but il créa, à ses frais, vers 1842, un laboratoire à Ostende renfermant tous les accessoires nécessaires. C'est dans ce sanctuaire improvisé qu'il se mit à l'œuvre avec un courage, une ténacité et une persévérance admirables. Il y consacra assidument plus de trente années de sa longue carrière.

Il fit d'abord paraître deux mémoires *sur les campanulaires et les tubulaires considérés sous le rapport physiologique, embryogénique et zoologique.* Il expose avec soin les travaux que ses prédécesseurs ont laissés sur ces polypes. Il devina qu'on arriverait à des faits nouveaux en suivant ces êtres dans tous les états de leur développement. Il constata, en effet, qu'ils subissent de véritables métamorphoses; qu'ils sont plus élevés en organisation étant jeunes qu'à l'état adulte; que les campanulaires sont vivipares; que l'on a eu tort de regarder les jeunes ou la substance commune de la loge ovarienne pour une femelle; les œufs comme les bourgeons sont produits par la communauté. Il y a une si grande affinité entre les campanulaires et les tubulaires dans les diverses époques de leur existence qu'ils devraient former une même famille. La division de Cuvier d'acalèphes et de zoophytes est inutile, puisque les acalèphes ne sont qu'une forme sexuée des polypes. Les différentes

espèces de campanulaires et de tubulaires que l'on rencontre sur les côtes belges y sont décrites avec la plus grande attention.

Le genre Laguncula renferme les polypes les plus communs de la mer du Nord, et, cependant, ils semblent avoir été oubliés par les naturalistes. Van Beneden s'en occupe avec tout le soin qu'il apporte dans ses recherches. D'après lui, ces animaux ont des muscles se composant de fibres isolées dans toute leur longueur; leur tube digestif est complet; ils sont hermaphrodites et se reproduisent par œufs et par bourgeons. Dans un autre travail, il expose l'histoire complète des bryozoaires; mais il revint bientôt à une idée qui lui était chère et qui l'occupait depuis longtemps. Je veux parler de la question des vers. Il avait souvent rencontré des Tetrarhynques dans beaucoup de poissons osseux, toujours dans le même degré de développement et sans appareil sexuel; ils se logeaient dans les replis du péritoine. Il soupçonna que ces vers pourraient bien continuer leur développement dans le canal intestinal d'autres poissons qui font leur pature des premiers. Pour s'en convaincre, il entreprend l'étude des différents vers cestoïdes en les suivant pas à pas dans toutes les phases de leur développement. Il invente les mots Scolex, Strobile et Proglottis pour les distinguer les unes des autres. Dans la première phase, au sortir de l'œuf, le ver est vésiculaire, c'est le Scolex; dans la seconde, le Scolex forme des bourgeons nombreux qui restent réunis pendant quelque temps; on croyait à tort que c'était

la forme adulte et stable ; dans la troisième, le bourgeon est devenu complet ; il se détache pour devenir libre et sexué ; c'est le Proglottis. Il résulte des observations de notre collègue que les poissons ont leurs parasites propres et leurs parasites de passage ; que, généralement, les vers ne parcourent toute leur évolution qu'en passant d'un animal à un autre ; ils sont agames sur le premier dans un kyste ; ils sont sexués dans l'autre au milieu de l'intestin. Ainsi apparût dans sa merveilleuse simplicité le mode de propagation des vers vésiculaires et cestoïdes.

L'auteur estime qu'en zoologie les vers doivent former une classe d'une importance égale à celle des Mollusques ; il les partage en dix groupes différents. Les vers vésiculaires qui étaient désignés sous les noms de Cysticerques, Acepholocystes, Hydatides ne sont plus que des formes agames dans le groupe des Cestoïdes. Ce mémoire offre plus d'ampleur et d'originalité que les précédents ; aussi a-t-il obtenu une part du prix quinquennal en 1852.

Absorbé par d'autres travaux, notre collègue délaissa un moment la faune belge. Il y revint en 1861 en publiant un mémoire sur les Turbellariés où il complète les observations de M. de Quatrefages sur ces animaux ; il croit que ce groupe appartient à la grande division des vers. Van Beneden, dans l'exécution de son projet, ne pouvait oublier les géants de la nature. Bien que le Marsouin soit la seule espèce de Cétacés propre à notre littoral, il arrive parfois que l'un de ces animaux, égaré

par une tempête, vient échouer sur nos côtes. C'est ainsi que dans la nuit du 12 novembre 1859, les pêcheurs d'Heyst trouvèrent sur la plage le cadavre encore chaud d'un Cétacé femelle d'une longueur de vingt pieds; il portait un jeune arrivé à terme et long de cinq pieds. Appelé par dépêche, Van Beneden reconnut à son arrivée le Dauphin Globiceps décrit par Cuvier. Il profite de cet heureux événement pour étudier ce colosse ainsi que son fœtus. Le résultat de ses observations constitue la première partie de son mémoire sur les Cétacés. Quelques années auparavant, pendant l'été de 1851, les pêcheurs d'Ostende avaient pris un beau Dauphin du sexe femelle et, l'hiver suivant, ils en capturèrent un second en tout semblable au premier. Ces animaux paraissaient n'appartenir à aucune espèce connue. Les Musées d'histoire naturelle de Bruxelles et de Paris ne purent fournir à notre collègue les indications suffisantes pour fixer leur nature; mais par une visite aux Musées de Berlin et de Copenhague, il acquit la certitude que ces Dauphins avaient déjà été rencontrés par les zoologues. Il résulte de ses observations qu'ils appartiennent à l'espèce Lagenorhynque albirostre. L'auteur s'occupe encore de beaucoup d'autres Cétacés capturés sur les côtes de la mer du Nord et dont les squelettes sont conservés dans les Musées.

Afin de compléter son œuvre, Van Beneden méditait depuis longtemps un grand travail sur les Crustacés : sujet peu étudié et qui lui a coûté plusieurs

années de recherches. Il a particulièrement dirigé ses efforts sur les formes plus ou moins douteuses, telles que les Mysis, les Cumacées, les Praniza, ainsi que sur le groupe inépuisable de parasites récurrents, tels que les Peltogaster et les Sacculina. A la fin de son mémoire à ce sujet, il décrit avec tous les détails nécessaires les nombreux crustacés de notre littoral. Cette publication remarquable lui a valu le prix quinquennal en 1862.

Après avoir étudié précédemment les Campanulaires et les Tubulaires, notre savant voulut entreprendre une œuvre plus complète sur les Polypes. En 1866, il présenta à l'Académie son grand mémoire *sur l'histoire naturelle des Polypes*. Van Beneden emploie tour à tour le crayon et le pinceau pour mieux rendre la délicatesse et la fragilité de ces organismes curieux. Les naturalistes, dit-il, qui n'ont pas étudié ces êtres en vie ne peuvent se faire une idée de leur élégance et de leur beauté. Les Polypes sont les fleurs de l'Océan; ils réunissent à la richesse et à la variété des formes, le coloris le plus brillant et le plus varié; ils luttent d'élégance avec les plus belles productions de la nature. Notre collègue élucide quelques points obscurs du développement de ces animaux pour faire ensuite la description de plus de vingt-cinq groupes différents de Polypes propres aux côtes belges. Ce magnifique travail lui fit aussi obtenir le prix quinquennal en 1866.

Si, à toutes ces publications magistrales, on ajoute les notes nombreuses et variées insérées dans les

bulletins de l'Académie, on se fera une idée de la quantité prodigieuse de matériaux que cet esprit supérieur a mis en œuvre dans la description de la faune littorale de son pays.

Entre temps, plusieurs circonstances amenèrent Van Beneden à étudier les mammifères aquatiques et les thalassothériens fossiles. En 1859, on découvrit à St-Nicolas un très grand nombre d'os fossiles qui furent l'objet de ses observations; il parvint à reconstruire plusieurs animaux de grande dimension dont il fixa les espèces. En 1861, une tête de ziphioïde fut mise au jour à Edeghem près d'Anvers; par une étude approfondie, il fut conduit à ériger ce cétacé en genre nouveau et lui donna le nom de *Placoziphius Duboisii*. Ce fossile avait été trouvé dans l'argile que Dumont désigne sous le nom de système Rupelien. Enfin, en 1864, un squalodon fut retiré du crag d'Anvers; il en fait le sujet d'un mémoire où il apprécie les affinités qui lient les squalodons aux zeuglodons d'après lesquelles il est porté à réunir ces animaux dans une même famille, les zeuglodontes.

Bientôt son patriotisme devait se manifester d'une manière éclatante par une entreprise dont l'issue devait être si glorieuse pour la Belgique. On sait qu'à la fin de l'époque tertiaire, la mer recouvrait encore une partie de la province d'Anvers, et pendant une période géologique très longue, des phoques, des dauphins, des baleines venaient s'ensevelir dans le sable jaune et rouge de cette région. On n'ignorait

pas les richesses géologiques du sol d'Anvers ; une circonstance particulière vint les mettre au grand jour.

Pour établir les fortifications de notre métropole commerciale, des terrassements considérables ont été effectués. En creusant le sol à une très grande profondeur et sur une longueur de trente et un mille mètres, on déterra une quantité énorme d'os fossiles qui furent transportés au Musée royal d'histoire naturelle; une salle de 65 mètres de long sur 11 mètres de large ne suffit pas pour les contenir. Tous ces ossements rencontrés dans les sables noir, vert, gris et jaune appartiennent à d'animaux marins qui permettent de deviner les changements survenus dans la mer et ses habitants; ils sont tous différents de ceux qui vivent aujourd'hui. En possession d'une richesse aussi encombrante, le personnel intelligent du Musée se mit à l'œuvre pour opérer un premier classement. Il fallait ensuite un homme supérieur pour utiliser cet immense trésor au profit de la science. Seul, Van Beneden par l'étendue de ses connaissances, son jugement sûr et son génie de la synthèse était capable de mener à bonne fin une telle entreprise. Il avait déjà montré, comme l'immortel Cuvier, qu'avec des ossements isolés, on pouvait reconstruire un animal perdu. Poussé par un sentiment de patriotisme autant que par amour pour la science, il accepta la mission difficile qu'on voulait bien lui confier. Ses observations s'appliquèrent d'abord sur les os fossiles d'Amphithériens

ou Phoques. Il est parvenu à en restaurer une dizaine appartenant au terrain pliocène scaldisien et cinq au terrain miocène supérieur. Parmi les Cétacés, il retrouve les genres Balœnula, Balœna, Balœnotus, Balœnoptera, Burtinopsis, Erpetocetus et Plesiocetus. Leurs descriptions avec tous les caractères qu'ils présentent forment quatre livraisons des Annales du Musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles. Ainsi, non seulement Van Beneden a fait parler les êtres vivants pour leur arracher le secret de leur organisation, de leur nature, de leurs mœurs, il a fait revivre les morts pour ressaisir quelques bribes de la vie dans le passé. Après tant de publications si remarquables qui ont attiré l'attention du monde entier sur la Belgique, n'est-il pas vrai que Van Beneden fut un grand citoyen autant qu'un savant incomparable.

Notre collègue dans ses nombreux voyages eut l'occasion de voir les hommes les plus distingués de l'Europe. Il connaissait particulièrement l'illustre J. Muller qui, en 1848, était recteur de l'université de Berlin. Ce savant vint, à cette époque, faire un séjour à Louvain, et dans une conversation scientifique, il lui exprimait le regret que tous les efforts des zoologues n'avaient pu encore déterminer la nature des Linguatules et des Tétrarhynques. Van Beneden lui répondit que ces desiderata n'existaient plus ; que les Linguatules étaient des animaux articulés et les Tétrarhynques des vers incomplets. En effet, par ses découvertes sur les Cestoïdes, il avait

constaté que les Tétrarhynques en sont que des vers vésiculaires. De plus, une circonstance particulière lui avait permis d'étudier les Linguatules. M. Kets, directeur du jardin zoologique d'Anvers, lui avait envoyé un Mandrill mort non adulte. Il y rencontra un vers extraordinaire qui lui parût se rapprocher des Linguatules. Quelques jours plus tard il reçut de la même source un jeune boa très bien conservé. L'intérieur du poumon contenait plusieurs Linguatules encore en vie. Ces animaux avaient beaucoup intrigué les savants. Le zoologue Diesing avait proposé d'en faire un ordre distinct sous le nom d'Acanthotèques et les helmintologistes avaient adopté cette manière de voir. Van Beneden profitant de l'occasion ne se contente pas d'étudier les Linguatules au point de vue anatomique, mais il voulut observer avec la plus grande attention leurs embryons ; il soupçonnait que le premier âge de ces animaux lui apporterait quelque lumière. Il reconnut après beaucoup de tâtonnements que par l'appareil de génération et le système nerveux, les Linguatules s'éloignaient complètement des Helmintes ; que les sexes sont séparés ; que les jeunes embryons portent deux paires de pattes articulées jouissant d'une très grande mobilité. Il en conclut, ce que l'on ignorait alors, que les Linguatules ne sont pas des Helmintes mais des animaux articulés voisins des Lerneides. Cette découverte eût à cette époque un certain retentissement.

Je ne puis m'arrêter aux publications de notre Collègue sur les Ascidies, les Nicothoées, les para-

sites et les commensaux des poissons; j'ai hâte de signaler le mémoire remarquable qui lui valut en 1858 le grand prix des sciences physiques à l'Institut de France. Il s'agissait de traiter la question suivante : *Faire connaître par des observations directes et des expériences le mode de développement des vers intestinaux et celui de leur transmission d'un animal à un autre; appliquer à la détermination de leurs affinités naturelles les faits anatomiques et embryogéniques ainsi constatés.* Van Beneden par ses observations sur les vers cestoïdes et ses connaissances variées était on ne peut mieux préparé pour répondre complètement aux desirs des membres de l'Institut. En 1849, il avait déjà publié dans les bulletins de l'Académie royale de Belgique les phases du développement des Tétrarhynques. Il avait démontré que les vers vésiculaires (Cysticerques, etc.), sont des ténioïdes incomplets; que les Tétrarhynques sont aux Rhynchobothrius ce que les Cysticerques sont aux Tenias. Il fallait ajouter à ces affirmations la sanction de l'expérience.

Le docteur Kuchenmeister, en 1851, eut l'honneur de confirmer le premier par un fait remarquable les théories de notre collègue. Il fit prendre le Cysticerque pisiformis du lièvre et du lapin à des chiens et à des chats; il vit le Cysticerque se transformer en Tenia. La même expérience fut répétée par Von Siebold avec le même succès. En Allemagne on commençait donc à se familiariser avec le phénomène de la transmigration des vers. Il n'en était pas ainsi en

France. Van Beneden crût nécessaire de faire une expérience décisive à Paris en présence de quelques membres de l'Institut. Il avait préparé chez lui quatre chiens auxquels il attribua les numéros 1, 2, 3, 4. Les numéros 1 et 3 prirent un certain nombre de Cysticerques à trois et quatre époques différentes; les numéros 2 et 4 n'en reçurent aucun. Notre collègue partit pour Paris accompagné de ses quatre chiens. Il se rendit au laboratoire de M. Valenciennes et là, en présence de Milne-Edwards, de Quatrefages et Haime, il déclare par écrit que les chiens 1 et 3 seuls avaient pris des Cysticerques en indiquant leur nombre et les époques.

Après avoir fait étrangler les chiens par le gardien, on procéda immédiatement à leur autopsie. Le numéro 1 portait 17 Tenias de trois âges différents; le numéro 3 qui était en traitement depuis plus longtemps avait l'instestin grèle complètement obstrué par des Tenias de générations diverses. Les numéros 2 et 4 qui n'avaient rien pris ne présentèrent aucun Tenia. L'expérience était concluante; elle fut répétée plus tard par Lacaze-du-Thiers au Museum d'histoire naturelle. Ce ne sont là que des faits isolés; Van Beneden fit des essais, nombreux et variés, avec différents parasites et il affirme qu'ils ont toujours réussi. D'ailleurs, après la lecture de son mémoire, le doute n'était plus possible. Ce beau travail débute par la description, l'anatomie et l'embryogénie d'un très grand nombre de vers Trematodes et Cestoïdes; il établit les affinités qui existent

entre ces deux groupes. Il aborde ensuite les questions multiples relatives à la transmigration des parasites. Quelques vers naissent tout formés et vivants; ils parcourent leur évolution dans un même milieu; mais presque tous les vers parasites, les Trematodes comme les Cestoïdes changent de patron, et, en même temps, de forme et de caractère. Ce phénomène s'explique par une loi générale des êtres vivants que le nombre d'œufs de chaque espèce est en rapport avec les chances de vie. Les vers parasites ont moins de facilité d'atteindre leur but puisque leurs œufs ne se développent pas dans l'animal qui les nourrit; tout embryon doit chercher un hôte pour trouver sa subsistance; il est donc fort exposé à périr. De là résulte une plus grande fécondité dans ce genre; mais, plus les œufs sont nombreux, plus ils sont petits; l'embryon qui en provient, ne trouvant pas une dose suffisante de vitellus alimentaire choisit un animal au dépens duquel il se nourrira. Les Scolex des Cysticerques habitent les animaux à régime végétal qui servent de pature aux carnassiers; c'est dans l'intestin de ceux-ci qu'ils deviennent adultes; les Scolex des Tétrarhynques vivent dans les poissons osseux qui sont la nourriture des Plagiostomes et c'est dans ces derniers qu'ils arrivent à leur complet développement.

La question des vers a une importance exceptionnelle dans le règne animal. La mer, les fleuves, dit notre collègue, la terre sous l'eau et à l'air libre, les corps morts et les corps vivants, les animaux comme

les végétaux servent d'habitation à ces êtres singuliers. Que d'obscurités, de mystères, de contradictions parmi les savants relativement à leur théorie! Van Beneden est venu apporter la lumière dans ce chaos; il a partagé les vers en groupes rationnels suivant leur importance et indiqué la place qu'ils doivent occuper dans l'échelle des êtres vivants. C'est là un des grands progrès de la zoologie en ce siècle.

Van Beneden tout entier aux profondes recherches scientifiques consacra peu de temps aux œuvres de vulgarisation. Nous citerons sous ce rapport les ouvrages suivants : *Anatomie comparée* dans l'encyclopédie populaire — *Poissons et pêche* dans Patria Belgica — *Commensaux et parasites* dans la bibliothèque scientifique internationale — *La vie animale et ses mystères*, dans la Revue belge et étrangère — Ensuite, ses beaux discours dans les séances solennelles de l'Académie — *Sur l'homme et la propagation des espèces dans les rangs inférieurs — Grands et petits — Vie sociale des animaux inférieurs.* Toutes ces publications révèlent un savant épris de toutes les merveilles de la nature, rempli d'amour et de gratitude envers Dieu qui a réglé toutes choses avec poids et mesure. Rien de plus instructif et de plus intéressant que ces considérations générales sur la reproduction si anormale de certains insectes, sur le rôle des petits dans la nature et sur les mœurs originales des êtres inférieurs. Le style sobre et pittoresque, les aperçus ingénieux et les comparai-

sons piquantes en rendent la lecture excessivement attrayante.

Notre savant a aussi publié avec P. Gervais un traité de zoologie médicale en deux volumes ; ouvrage écrit avec élégance et qui a été utile à plusieurs générations de jeunes gens. En 1868, il commença avec le même collaborateur une publication hors ligne *sur l'ostégraphie des Cétacés vivants et fossiles;* c'est la description iconographique du squelette et du système dentaire de ces animaux avec les documents relatifs à leur histoire naturelle. Cette œuvre si remarquable par son étendue, par l'impression et les figures ainsi que par la science des auteurs constitue un monument grandiose élevé aux géants de la nature.

Je ne puis que mentionner ici les communications nombreuses de notre Collègue insérées dans les Bulletins de l'Académie. Dans la période de sa grande activité il ne se passait guère de séance où Van Beneden ne prît la parole, soit pour lire un rapport, soit pour présenter des observations sur un sujet obscur ou nouveau de la zoologie et de la paléontologie. Lorsqu'on énumère toutes ces publications si étendues et si variées, qu'on se représente le temps que chacune d'elles a coûté en elle-même, ainsi que par les dissections anatomiques et les dessins admirables des planches, on est étonné qu'une vie d'homme, même la plus longue, ait suffi à ce travail d'Hercule. Notre savant a certainement mis en pratique cette maxime : ne pas laisser un jour sans

écrire une ligne. Il fallait de plus être doué des plus belles facultés de l'intelligence, d'une perspicacité peu commune d'observation, d'un courage et d'une persévérance inouïs pour arriver à un tel résultat.

Après une tâche aussi noble et aussi élevée, est il étonnant que plusieurs gouvernements lui aient octroyé les décorations les plus flatteuses ; que toutes les Académies et sociétés scientifiques de l'Europe et de l'Amérique aient tenu à inscrire son nom parmi leurs membres, telles que l'Institut de France, la Société Royale de Londres, l'Académie impériale de St-Pétersbourg, etc., etc. Le gouvernement belge sut reconnaître les immenses services rendus à la science et au pays par notre collègue ; le Roi lui confera le grade de grand officier de l'ordre de Léopold. D'un autre côté ses compatriotes profitèrent de plusieurs occasions solennelles pour lui offrir leurs témoignages d'estime et de vénération. Si Van Beneden a été l'un des plus illustres enfants de la Belgique, il a aussi été l'homme le plus fêté et le plus acclamé de ses concitoyens. En 1877, le docteur Van Raemdonck de St-Nicolas, M. Librecht, médecin à Gand et M. Dupont, directeur du musée royal d'histoire naturelle, prirent l'initiative d'une manifestation en l'honneur de notre collègue dans le but de lui offrir son buste en marbre. Plus de six cents souscripteurs répondirent à leur appel. Les hommes les plus distingués de tous les pays, les sociétés scientifiques envoyèrent des adresses de félicitations et d'éloges. Le jour même, la ville était remplie d'une foule

considérable, et jamais peut-être on ne verra à Louvain une manifestation aussi imposante et aussi unanime envers un représentant de la science. En 1886, Van Beneden atteignit le terme des noces d'or du professorat. A ce propos, une touchante manifestation due à la reconnaissance de ses élèves et présidée par M. de la Vallée Poussin, eût lieu avec un enthousiasme indescriptible. Enfin, l'Académie royale elle-même dans la fête jubilaire du plus ancien de ses membres, a voulu lui témoigner d'une manière digne d'elle toute sa sympathie et toute son admiration. Il est beau et consolant de voir la génération actuelle rendre des hommages aussi éclatants aux hommes supérieurs qui sont l'orgueil de la science, la glorification du travail et l'honneur de l'humanité.

J'ajouterai, en terminant, que Van Beneden fut un homme heureux, et c'est là peut-être le secret de sa longue et laborieuse existence. Dieu le combla des dons supérieurs de l'intelligence qui lui permirent d'aborder les problèmes les plus difficiles de la science. Il rencontra quelques idées fécondes et il sut les développer avec un talent remarquable; son nom restera attaché à quelques découvertes qui feront époque dans l'histoire de la zoologie. D'ailleurs le vrai savant trouve son bonheur dans la recherche même de la vérité; peu importe que celle-ci appartienne à la théorie des nombres, à la métaphysique ou au domaine de la nature. Lorsque la lumière se fait et que cette vérité lui apparaît avec son charme

irrésistible, il en éprouve une joie extrême, juste tribut de son noble labeur, Van Beneden fut heureux par sa foi. Il pratiquait la religion avec simplicité et avec conviction; dans ses heures délicieuses que le savant rencontre sur sa route, il s'échappait souvent de son cœur attendri une prière ardente et sincère envers Dieu. Quand ce grand esprit énumérait les faits nouveaux, les lois multiples résultant de ses recherches, afin de les adapter au plan général de la création, la foi lui apporta une lumière et un secours pour mieux comprendre les divines harmonies du règne animal. Enfin, Van Beneden fut heureux dans son foyer, entouré d'une femme d'élite, d'enfants aimants et dévoués. Il portait avec complaisance ses regards de père sur un fils qui, par ses brillants succès, allait perpétuer la gloire de son nom. C'est dans cet intérieur rempli de soins assidus et de délicates prévenances que s'écoulait doucement le dernier terme de sa précieuse existence. Si la vieillesse sans principes, sans idéal, sans horizon est triste, inquiète, douloureuse; pour notre collègue qui avait consacré tous ses instants à la recherche de la vérité et au culte du bien, les dernières années furent calmes et sereines comme le soir d'un beau jour. Aussi, lorsque l'ange de la mort vint l'avertir de sa fin prochaine, ce fut avec une entière résignation, dans un élan d'amour et de reconnaissance qu'il fit le sacrifice de sa vie à Celui qui lui avait tant donné.

Repose en paix, illustre Collègue; tes œuvres sont immortelles et ton nom sera béni. Il nous est doux d'espérer que tu habites en ce moment le séjour de l'éternelle lumière, de l'éternelle science et de l'éternelle vérité.

NOTICE
sur la vie et les travaux de Mgr FEYE.

—

Le 24 mai dernier l'Université catholique apprenait avec peine qu'un de ses fils les plus illustres lui était ravi : Mgr Henri-Jean Feye, professeur de droit canon pendant 36 ans à la Faculté de Théologie, Prélat domestique de S. S. Léon XIII, docteur en théologie et en droit canon, consulteur du Concile du Vatican et secrétaire de la commission de discipline du même Concile, couronnait par une sainte mort une existence toute d'œuvres et de mérites. La voix éloquente et sympathique d'un ami, collègue et ancien élève du regretté défunt, a fait revivre pour quelques instants, au jour des funérailles, la noble et grande figure qui disparaissait à jamais de la scène du monde. Je n'aurai qu'à m'inspirer de ces accents pour retracer ici les traits principaux qui caractérisent une carrière si bien remplie.

Henri-Jean Feye naquit à Amsterdam le 19 novembre 1820; il appartenait à une famille profondément chrétienne qui attire visiblement sur ses membres la bénédiction du ciel. Bien jeune encore, il commença ses humanités au séminaire de Hageveld (Harlem). Est-ce là qu'il entendit la voix d'En-haut, lui demandant le sacrifice des joies terrestres et lui offrant en retour les ineffables consolations et

les grandeurs du sacerdoce? Ou bien, avait-il déjà entendu l'appel divin dans les épanchements de l'affection maternelle? Nous ne le savons; mais à 60 ans de là, alors que Feye, au seuil de l'éternité, aimait à repasser dans sa mémoire les bienfaits de Dieu et l'admirable action de la Providence à son égard, il écrivait : « La vocation n'est pas un billet tombé du ciel; elle se dessine ordinairement par un concours de circonstances dont on ne comprend pas tout d'abord la signification. La boule lancée par la main de l'enfant va rarement droit au terme où elle doit arriver. Elle se heurte en route contre différents obstacles qui la font changer de direction mais lui font atteindre le terme où elle doit s'arrêter selon les lois de la nature. Il en est de même de la vocation. »

En octobre 1839, il entra au grand séminaire de Warmond; mais peu de temps après, guidé sans doute par une secrète impulsion du ciel, il demanda à ses parents et obtint d'eux la permission d'aller puiser à Rome, avec la science théologique, une connaissance plus intime de l'Église et un attachement inébranlable au siège de St-Pierre. De son côté, le président du séminaire donna son acquiescement au projet caressé, mais il y mit une condition : il est entendu, dit-il, que vous étudierez le droit canon, ce à quoi, ajoute Mgr Feye qui nous conte ce détail, je n'avais jamais songé jusqu'alors. Arrivé dans la Ville Eternelle, il suivit successivement les cours de l'université grégorienne et de la Sapience où il conquit après des études sérieuses et brillantes le grade de

docteur en théologie. Ce fut pendant cette période que Dieu l'appela à la dignité sacerdotale dont il fut revêtu le 23 septembre 1843 dans la basilique de St-Jean de Latran, reine et mère de toutes les églises. Tandis que le nouveau prêtre s'apprêtait à poursuivre le cours de ses études, Sa Grandeur Mgr Groof, Vicaire apostolique de Batavia, vint à Rome pour exposer au Saint-Siège l'état de sa mission et réclamer avec instance des collaborateurs. L'abbé Feye crut entendre l'appel du divin Maître, et, renonçant généreusement à ses études canoniques, il s'offrit à la S. Congrégation de la Propagande qui s'empressa de l'accepter et lui enjoignit d'accompagner en Hollande son supérieur pour s'embarquer avec lui quelques semaines plus tard. Tels n'étaient pas cependant les desseins de la Providence : une indisposition grave de la vénérable mère de Mgr Feye empêcha celui-ci de quitter l'Europe au même moment que son évêque, et, peu de temps après, sur l'avis de la Propagande, il venait à Louvain continuer les études commencées à Rome. Pendant trois ans, sous la direction d'un de ses compatriotes aussi savant que modeste, M. Verhoeven, le jeune docteur s'adonna avec un remarquable succès à l'étude parfois aride des sciences légales ; en 1847 il reçut pour la seconde fois le bonnet de docteur au milieu des applaudissements enthousiastes de ses maîtres et de ses condisciples. La dissertation qu'il publia à cette occasion *De matrimoniis mixtis*, eût, dès le début, un légitime retentissement dans le monde savant : elle touchait et tranchait avec une

grande solidité de doctrine diverses questions importantes que des catholiques, bien intentionnés d'ailleurs, avaient cru pouvoir révoquer en doute. Feye préludait ainsi au grand ouvrage qui devait immortaliser son nom dans la science sacrée. L'année suivante, il publiait sous le titre : *De nuptiarum benedictione* Ἀπόκρισις *ad virum eximinum Ant. Jos. Binterim,* un opuscule combattant certaines idées que le savant docteur allemand soutenait dans ses ouvrages. Il eût la gloire de voir son antagoniste se reconnaître vaincu par le nouveau docteur louvaniste.

On était arrivé en octobre 1848. Le séminaire de Warmond réclamait un professeur de langue hébraïque et, peu après, de droit ecclésiastique. L'un et l'autre de ces charges furent confiées à notre collègue également capable de les occuper. Mais une carrière plus vaste allait s'ouvrir devant lui. Par suite de la nomination de Mgr Malou au siège épiscopal de Bruges, la chaire de théologie dogmatique à l'Université catholique se trouvait vacante. NN. SS. les Évêques de Belgique jetèrent les yeux sur l'abbé Feye; presqu'au même moment, un deuil douloureux frappait la Faculté de Théologie. M. Verhoeven, dont l'enseignement était si justement apprécié, succombait, jeune encore, à un mal inexorable. La chaire de droit canon demandait donc, elle aussi, un titulaire et qui pouvait mieux convenir à ce poste que le brillant élève formé à l'école d'un tel maître?

Dans le discours qu'il prononça le 1 février 1850 à

l'issue du service funèbre célébré pour le repos de l'âme du défunt, Mgr de Ram, exprimait en ces termes toutes les espérances que l'*Alma Mater* fondait sur le nouveau professeur : « Un de ses élèves les plus distingués viendra marcher sur ses traces; il continuera après lui, avec une piété filiale, cet enseignement de la science canonique qui naguère jeta tant d'éclat sur notre Faculté de Théologie. Vous aussi, Messieurs, vous trouverez dans la nomination que l'épiscopat vient de faire de M. le docteur Feye un hommage rendu à la mémoire de M. Verhoeven. Nous y trouverons ensemble une de ces consolations que le décret inexorable de la mort semble devoir rendre plus chère et plus efficace. M. Verhoeven lui-même, préoccupé jusque dans les derniers moments de sa vie des intérêts de l'Université, m'indiqua son successeur dans la personne de M. Feye et ce fut aux instances d'une voix mourante que S. E. Mgr l'Internonce de Belgrado consentit généreusement à rendre à l'Université un de nos anciens élèves. » L'ère des tâtonnements était passée : Feye avait trouvé la voie dans laquelle il devait marcher et rendre pendant 44 années d'incalculables services à l'Église et à l'*Alma Mater*.

Le droit canon ! Cette expression éveille chez ceux qui ne connaissent du droit ecclésiastique que la couverture poudreuse d'un in-folio égaré dans leur bibliothèque un parfum d'archaïsme très prononcé. Passe encore pour les fervents de l'archéologie sacrée d'étudier les institutions vénérables des siècles passés,

les articles de lois renfermés dans le *Corpus Juris*, les dissertations des vieux docteurs; mais pour les autres, à quoi bon? Que cette conception de la législation de l'Église est étroite et inexacte! Eh, sans doute, bien des lois positives ont subi les vicissitudes des temps, et le juriste qui consacrerait tous ses loisirs à approfondir un texte de Gratien ou tel titre des décrétales risquerait fort d'ignorer des questions fondamentales du droit actuel. Mais à côté de cette étude — d'une incontestable utilité, surtout au point de vue des principes, — combien de problèmes redoutables le droit canon des temps présents n'a-t-il pas à envisager et à résoudre? Est-il donc moins important, aujourd'hui qu'il y a six siècles, de déterminer la nature et le caractère de la Société Chrétienne, les rapports qu'elle a et qu'elle doit avoir avec les sociétés purement humaines, de rechercher quel est le sujet en qui réside l'autorité dans l'Église et comment il l'exerce? Ces questions et d'autres encore qui font l'objet du droit public ont paru d'une telle gravité aux divers Pontifes que Dieu a providentiellement suscités en ce siècle, que pas un d'entre eux n'a cru pouvoir se dispenser d'attirer sur elles l'attention des gouvernements non moins que des fidèles : l'immortel Léon XIII a écrit, peut-on dire, dans ses Encycliques et ses autres actes pontificaux le Code du droit public chrétien adapté à nos temps.

Établie sur ce fondement inébranlable, la science canonique actuelle a encore pour objet de rechercher et de grouper les lois qui constituent la discipline

ecclésiastique : législation sur le mariage des fidèles, lois qui concernent l'état ecclésiastique séculier et régulier, les ordinations, l'admission aux fonctions sacrées et l'exercice de ces fonctions, l'acquisition et l'administration des biens de l'Église, la procédure civile et criminelle, le droit pénal; tel est le vaste champ livré aux labeurs du canoniste. Et pour arriver à reconstituer en une harmonieuse synthèse toute la législation de la Société Chrétienne présente, que de matériaux épars à recueillir non seulement dans les collections authentiques du XIII[e] et du XIV[e] siècle, mais encore dans les constitutions subséquentes des Papes, les décrets des conciles généraux et particuliers, le droit coutumier et même dans la jurisprudence et les décisions des tribunaux Romains! Ajoutez à cela le droit spécial qui résulte pour une foule de pays des concordats, et l'on devra convenir que si l'étude du droit canonique est de nos jours singulièrement étendue, elle présente plus qu'un intérêt purement théorique et mérite bien d'avoir ses fervents adeptes. Heureux celui qui, avec Feye, peut au déclin de ses jours, se rendre le témoignage qu'il a servi l'Église en faisant connaître et aimer sa législation.

A peine désigné à ses nouvelles fonctions, notre collègue déploya les qualités maîtresses qu'il conserva jusqu'à la fin : d'une grande solidité dans la doctrine, d'une parfaite netteté dans l'énonciation de ses idées du haut de la chaire, d'une vigueur soutenue dans l'argumentation, il captivait l'attention de son

nombreux auditoire d'autant plus que, sans négliger le côté scientifique, il visait franchement au côté pratique des branches qu'il professait. Son érudition embrassait les lois anciennes et modernes ; sans verser dans l'erreur de ceux qui délaissent la lecture de nos grands auteurs pour se confiner dans les productions du jour, il se tenait scrupuleusement au courant de la littérature canonique : revues et publications d'Europe et d'Amérique avaient droit de cité chez lui et venaient enrichir une bibliothèque remarquablement composée.

Pendant la longue période de sa vie académique il a eu la bonne fortune de parcourir à diverses reprises tout le cycle de nos lois ecclésiastiques. Non content d'un enseignement oral soigné, il rédigea et fit autographier, à l'usage exclusif de ses élèves, les différents traités qu'il développait dans ses doctes leçons. C'est ainsi que nous possédons de lui ses deux livres de droit public pour lequel il témoignait d'une prédilection marquée; comment, du reste, en eut-il pu être autrement pour lui qui aimait le Saint-Siège de toute l'ardeur de son âme et qui profitait avidement de toute occasion pour en défendre les prérogatives? Nous avons encore les traités autographiés *de legibus*, *de rescriptis*, *de censuris et irregularitatibus*, *de regularibus*, *de parocho*, *de judiciis*, *de delictis et pœnis*, *de ordinationibus clericorum*, *de locis et rebus sacris et piis*. Qu'il est regrettable que l'illustre maître n'ait pas eu le temps de mettre à exécution le projet qu'il avait longtemps caressé et

auquel le poussaient tous les amis de la science : il comptait réunir en un travail unique le résultat de cinquante années de laborieuses recherches. Cette œuvre eut pris honorablement place à côté des grandes publications de l'époque classique ; la mort, hélas, est venue anéantir ces espérances.

Mais le monument capital que Mgr Feye a élevé au droit canonique, celui qui a porté au loin sa renommée et l'immortalisera c'est indubitablement le traité *De impedimentis et dispensationibus matrimonialibus*. Après l'avoir donné en autographies pendant dix-sept ans, il se décida à le faire imprimer pour la première fois en 1867 ; édité une seconde fois en 1874, puis en 1884, le livre reçut son dernier complément dans l'édition de 1893, achevée alors que la maladie clouait déjà Mgr sur son lit et lui rendait doublement pénible le travail de révision et de correction. Le *De impedimentis* a joui dans le monde savant d'Europe et d'Amérique et il jouira longtemps encore d'une réputation méritée de science, d'érudition de bon aloi et de sens pratique peu ordinaire. L'auteur admirablement au courant de l'état de la doctrine, des opinions diverses des auteurs, des décisions anciennes et récentes du Saint-Siège, expose avec la plus grande exactitude les diverses questions qu'il traite, refait souvent l'histoire des controverses auxquelles elles ont donné lieu, et motive fortement les solutions qu'il préconise. Du reste, savant aussi vrai que modeste, il n'éprouve aucune difficulté à apporter les modifications de détail qui lui paraissent

mieux en harmonie avec les dernières décisions de Rome. D'aucuns lui ont reproché de n'avoir pas toujours toute la clarté désirable dans l'énonciation écrite de ses idées personnelles et de pousser parfois sur les matières particulièrement délicates la prudence et la réserve jusqu'à l'extrême.

Y eut-il quelque chose de fondé dans ce regret, encore faudrait-il ajouter que l'enseignement oral du professeur suppléait largement à une lacune qu'excuseront tous ceux qui connaissent la difficulté de certaines questions, et qu'une parole, un geste même du maître venait soudain dégager sa pensée du voile plus ou moins voulu qui l'entourait.

Notre Collègue ne réservait pas à la préparation et à la publication exclusives de ses cours le magnifique talent que Dieu lui avait confié : il a écrit en latin, en français et en flamand, de nombreux opuscules et articles, prononcé divers discours importants dont nous donnerons l'énumération en appendice. Fils aimant de l'Église et de l'*Alma Mater*, rien ne lui était plus agréable que de rattacher les vieux noms de notre Université à l'histoire de la défense de l'Église, de ses dogmes et de sa discipline dans les siècles écoulés. C'est ainsi qu'en 1853 il vengea dans la *Revue catholique* l'ancienne Université de Louvain du reproche de Gallicanisme et qu'en 1862, il publiait une brochure dans laquelle il démontrait l'attachement traditionnel de nos devanciers pour le pouvoir temporel des Papes.

Ce même amour de la Papauté lui fit prendre en

plus d'une circonstance la parole et la plume en faveur de l'établissement du denier de St-Pierre; et si notre pays peut revendiquer ainsi que la Hollande une place d'honneur pour avoir concouru à une œuvre sainte et nécessaire entre toutes, il n'est que juste de proclamer ici la part considérable qui revient à Mgr Feye.

Tant de travaux désignaient naturellement leur auteur à la bienveillante attention des supérieurs. En 1866, Pie IX d'impérissable mémoire préparant de loin les solennelles assises du monde catholique fit demander, par sa secrétairerie d'État, aux diverses nonciatures les noms de quelques ecclésiastiques aussi recommandables par leur vertu que par leur science, auxquels le Saint-Siège pût confier la formidable mission de collaborer à la préparation du Concile du Vatican. Au mois de février 1867, Mgr Feye reçut l'avis que le St-Père avait jeté les yeux sur lui pour représenter la Belgique et l'Université catholique. Il partit presqu'aussitôt pour la Ville Éternelle, et dans la séance de la Congrégation directrice cardinalice tenue le 28 novembre de la même année, fut nommé officiellement consulteur du Concile, et le 5 mars suivant, consulteur et secrétaire de la commission de discipline. On sait comment la brutale invasion des États pontificaux interrompit les travaux des Pères et ne leur permit pas de voter une seule loi de discipline ecclésiastique; toutefois, après les diverses publications faites en ces dernières années, on peut se rendre, dès à présent, un compte

assez exact de l'énorme travail entrepris et des résultats considérables auxquels on était déjà parvenu. Que notre savant Collègue était bien à sa place pour émettre dans l'auguste assemblée des cardinaux et des prélats un avis judicieux et éclairé au milieu des débats parfois animés qui se produisaient ! Sa modestie, il est vrai, a réussi à nous dissimuler en grande partie le rôle important et si honorable qu'il a joué pendant trois années dans les conseils supérieurs de l'Église ; mais nous savons d'ailleurs, et nous avons le droit de le répéter ici, la haute estime que lui témoignaient les membres du Sacré Collège et les théologiens les plus distingués ; plus d'une fois, nous a-t-il été affirmé, après une discussion très vive, la commission s'est rangée à l'opinion du consulteur de Louvain.

Le Chef de l'Église lui donna à son tour plus d'une marque précieuse de sa confiance et de sa particulière bienveillance : ceux qui se rappellent le charme indicible des audiences de Pie IX comprendront le prix qu'y attachait Feye. Du reste, peu d'années après, une distinction aussi flatteuse que méritée, la dignité de Prélat domestique de Sa Sainteté venait attester hautement que le Pontife n'avait pas oublié les travaux de son fidèle serviteur. De son côté, Sa Sainteté Léon XIII a voulu octroyer à notre Collègue deux faveurs qui lui furent particulièrement agréables : la première, le titre de missionnaire apostolique, récompensait son zèle infatigable pour les missions ; la seconde, la médaille *bene merenti*, rappelait les

services qu'il avait rendus à Rome de 1867 à 1870 en qualité d'aumônier des troupes pontificales. L'autorité civile de notre pays ne voulut pas demeurer étrangère à ces manifestations d'estime et, en 1891, S. M. Léopold II nommait Mgr Feye chevalier de son ordre.

A ces marques d'honneur venant des plus hauts dignitaires de l'Église et de l'État, vint s'ajouter le témoignage non moins précieux des anciens élèves et des amis de notre Collègue. Dès 1859 ceux-ci s'étaient cotisés pour offrir à leur maître bien-aimé son portrait lithographié. Puis, quand en 1886, il se décida à quitter définitivement cette chaire illustrée par 36 ans d'enseignement, le pinceau artistique de Daels fut invité à reproduire sur la toile des traits chers à tous. Les fêtes de la remise du portrait de Mgr Feye ont eu leur grand et légitime retentissement en Belgique comme à l'étranger. D'anciens élèves, devenus maîtres distingués, de nombreux amis s'étaient donné rendez-vous à Louvain ; d'autres, plus nombreux encore, retenus au loin, avaient tenus à se faire représenter, et parmi eux, l'on comptait plusieurs archevêques ou évêques des États-Unis. Tous acclamaient dans le héros de la fête le savant illustre, le professeur modèle, le prêtre zélé et pieux, l'ami aussi sincère que désintéressé.

Car, au milieu des honneurs et de la considération générale dont il jouissait, notre cher Collègue avait conservé une simplicité et une bonhomie charmante : il aimait à rendre service à tous, aux petits surtout,

et jamais personne n'eut recours en vain aux lumières de son expérience ou à la générosité de son cœur. Ame vraiment sacerdotale il aimait les âmes d'un amour profond : aussi le ministère spirituel eut-il toujours pour lui un attrait spécial et une place rigoureusement réservée malgré de multiples occupations; personnes du monde, communautés religieuses, pensionnats pour la jeunesse ont successivement ressenti les effets bienfaisants d'un zèle discret et éclairé. D'une piété profonde, il aimait, après avoir célébré les saints mystères avec une ferveur angélique, à assister aux offices de l'Église et à y prendre part : les fidèles se souviendront longtemps, avec édification, d'avoir vu l'illustre prélat romain revendiquer souvent l'honneur de remplir, à la grand'messe, les fonctions de diacre ou de sous-diacre.

Il ne manquait à Feye, pour réclamer avec l'Apôtre cette couronne de justice promise au bon serviteur, qu'une dernière épreuve : celle de la maladie et de la mort. Atteint, au commencement de 1893, d'une affection grave, reconnue bientôt incurable, il se vit obligé de garder la maison et même le lit. Toutefois la Providence lui avait réservé une grande consolation : chaque matin, pendant de longs mois, il eut la force de traîner jusqu'à l'église paroissiale ses pas chancelants et d'offrir la messe « afin de puiser la force — ce sont ses paroles — d'achever chacune des longues journées qui vont suivre »; et, quand le mal triomphant eut miné sa robuste constitution au point

de lui rendre cet effort impossible, ce fut chez lui, dans son oratoire domestique, qu'il put, par une délicate attention de l'autorité, jouir de cet incomparable réconfortant. A cette faveur le ciel en ajouta une seconde : Mgr eut la joie de célébrer le 27 septembre ses noces d'or sacerdotales. Quoique extrêmement faible, il put encore célébrer le St-Sacrifice à l'église de Notre Dame aux Dominicains, magnifiquement ornée pour la circonstance ; à dix heures, le frère du jubilaire chanta une solennelle messe d'actions de grâces à laquelle assistaient le vénérable prélat, sa famille et un nombreux cortège de Collègues et d'amis; parmi ces derniers avait tenu à figurer Van Beneden qui devait, lui aussi, nous être enlevé si tôt après ! Mgr Cartuyvels, vice-recteur de l'Université, prononça, avec l'éloquence du cœur et le talent qu'on lui connaît, le panégyrique du héros : toute la paroisse s'unit aux joies singulièrement émouvantes de cette fête. La douloureuse réalité d'un lendemain de deuil éclatait aux yeux de tous. Et cependant, la lutte continua pendant plusieurs mois encore, avec des alternatives de crainte et d'espoir.

Au nouvel an l'illustre malade voulut recevoir en personne les souhaits que lui apportaient ses amis ; j'eus l'honneur de le voir à cette occasion et je fus frappé de l'admirable lucidité de son intelligence, de la vie qui animait sa conversation et de l'intérêt qu'il prenait encore aux questions de droit ecclésiastique; il n'avait pas abandonné encore la perspective de

reprendre un jour, si Dieu le permettait, son poste d'honneur au Concile du Vatican. Mais bientôt après, aucune illusion ne fut plus possible; les forces déclinèrent rapidement, et le mois de Marie a recueilli le dernier soupir de celui qui fut un grand serviteur de l'Église, de l'*Alma Mater* et de la science catholique.

Maître vénéré, nous conserverons pieusement votre souvenir. A votre exemple, nous nous efforcerons de donner, sans compter, tout ce que nous avons de vie et de talent au service des causes que vous avez aimées et défendues. L'Université qui vous pleure a mérité les éloges répétés — d'une valeur inappréciable — du Vicaire de Jésus-Christ : Vous avez droit à une large part dans ces louanges. Goûtez là-haut la paix ineffable reservée à ceux qui ont gardé dans son intégrité, suivant la devise de vos armes, le dépôt de la Foi : *Fide non ficta.*

—

APPENDICE.

—

LISTE DES PUBLICATIONS PRINCIPALES DE MGR FEYE.

1. Dissertatio canonica de matrimoniis mixtis. Lovanii, 1847.
2. De nuptiarum benedictione Ἀπόκρισις ad virum exim. Ant. Jos. Binterim. S. Th. D. Amstelodami. 1848.
3. De Francisci Zypaie vita et meritis oratio. Lov., 1852.
4. De civili romani Pontificis principatu et Academiæ Lovaniensis tum antiquæ tum instauratæ de eo doctrina, oratio. Lov., 1862.
5. De impedimentis et dispensationibus matrimonialibus. Lov., ed. 1a, a. 1867; ed. 2a, an. 1874; ed. 3a, a. 1885; ed. 4a, a. 1893.

Dans la « Revue catholique » :

6. De la célébration des mariages mixtes (v, 1847-48).
7. Histoire et chute du joséphisme (ix, 1851-52).
8. Quelques mots sur l'index, le gallicanisme et l'Université de Louvain, à propos de l'ouvrage de M. Delacouture, intitulé : *Observations sur le décret de la Congrégation de l'Index du 27 septembre* 1851 (xi, 1853-54).
9. Etudes sur le premier Concile de Nicée (xii, 1854).
10. Une observation sur l'ouvrage *De Parocho*, de M. Bouix (xiv, 1856).
11. Le denier de St-Pierre (xviii, 1860).

Dans « De Katholiek » de La Haye :

12. De katholieke vast-, boet- en bededagen (xv, 1849).
13. Toestand van het protestantisme in Beieren. *(Ibid.)*
14. De Kerk onze hoop (xvi, 1849).
15. Gedachten van Gerret Stuver. *(Ibid.)*
16. Het protestantisme in Beieren. *(Ibid.)*
17. De dagbladen en de welgezinden. *(Ibid.)*
18. Onaangename gevolgen der vrijheid in de leer. *(Ibid.)*
19. Philanthropie en christelijke liefde. *(Ibid.)*
20. Katholieke en protestantsche dweeperij. *(Ibid.)*
21. De katholieke pers in Engeland sedert de emancipatie. *(Ibid.)*
22. Melancholie en vertwijfeling. *(Ibid.)*
23. Proeve tot wederinvoering der biecht. *(Ibid.)*
24. De geest der reformatie. *(Ibid.)*
25. Hulde aan het H. Sacrament. *(Ibid.)*
26. De Conciliën. *(Ibid.)*
27. De duitsche evangelische kerk. *(Ibid.)*
28. Kerkelijk recht. *(Ibid.)*
29. De protestantsche vereeniging *Christelijk hulpbetoon*, te Rotterdam. *(Ibid.)*
30. Prof. M. Verhoeven (xvii, 1850).
31. Vrome mensch. *(Ibid.)*
32. De St-Pieterspenning. *(Ibid.)*
33. De Irvingianen. *(Ibid.)*
34. Preeken van den H. Geest. *(Ibid.)*
35. Bekeeringen in Engeland. *(Ibid.)*
36. De studie van het kerkelyk recht (xviii, 1850).
37. De H. Radboud, bisschop van Utrecht. *(Ibid.)*
38. De Irvingianen (xx, 1851).
39. De parochiën (xxv, 1854).

Jules De Becker.

—

Les notices sur la vie et les travaux de M. le chanoine Ledoux et de M. Léon de Monge vicomte de Franeau seront insérées dans l'*Annuaire* de 1896.

—

NOTICE
sur Monseigneur FAICT, évêque de Bruges.

—

L'Université a perdu, dans le courant de l'année dernière, un de ses plus illustres enfants, un de ses protecteurs les plus éclairés et les plus dévoués, Sa Grandeur Mgr Jean-Joseph Faict, évêque de Bruges. Il convient qu'elle en conserve le souvenir et le transmette aux générations futures, comme celui d'une homme éminent et d'un grand évêque.

Jean-Joseph Faict naquit à Leffinghe, le 22 mai 1813. Il fit ses humanités au Petit-Séminaire de Roulers et, en 1834, les termina comme lauréat de la classe de rhétorique. Après quatre années d'études philosophiques et théologiques au Séminaire de Bruges, il y fut ordonné prêtre, le 9 juin 1838. Ses talents, son application et ses succès désignèrent l'abbé Faict au choix de son évêque pour suivre les cours supérieurs de l'Université de Louvain. Il y vint en octobre 1838. Malheureusement le diocèse de Bruges, encore à son premier épanouissement, avait besoin d'hommes, et telle était la confiance que ses supérieurs avaient en M. Faict, qu'ils crurent pouvoir le rappeler après quelques mois de séjour à l'Université et lui confier une chaire au Séminaire de Bruges. M. Faict répondait entièrement à l'attente de son

évêque : il enseigna pendant dix ans, tour à tour la physique, l'histoire ecclésiastique et la théologie morale. Tel avait été l'étudiant tel fut encore le professeur : merveilleusement doué, étonnamment appliqué et marchant de succès en succès ; mais il ne fut pas seulement un brillant et savant professeur de théologie, il se distingua encore par son zèle sacerdotal, par son talent oratoire et une puissante dialectique, qu'il avait particulièrement l'occasion de faire apprécier dans ses conférences religieuses à la colonie anglaise, toujours nombreuse à Bruges. M. Faict parlait avec la même facilité et la même élégance sa langue maternelle, l'anglais, le français et le latin.

En 1849, Mgr Malou, qui venait de succéder à feu Mgr Boussen, voulut donner une preuve du grand intérêt qu'il attachait à juste titre, à l'éducation de la jeunesse des collèges. Il mit M. Faict à la tête de son petit séminaire de Roulers. M. Faict déploya dans ces nouvelles fonctions tout son zèle, toute son activité, tous ses talents si variés. Ne restant étranger à aucune branche de l'enseignement, il remplaçait avec le même succès le professeur de musique et le professeur de philosophie, le professeur de mathématiques et le professeur de littérature. En peu d'années, sous l'habile direction de M. Faict, le petit séminaire de Roulers compta parmi les premières maisons d'éducation de la Belgique. En 1856, le petit séminaire célébra son jubilé de cinquante années d'existence. C'est à cette occasion que Mgr de Ram,

recteur magnifique de l'Université catholique, conféra au supérieur de cette maison le titre si bien mérité de Docteur en Philosophie et Lettres. Le même recteur lui conféra plus tard le titre de Docteur en Théologie. En cette même année, M. le chanoine Faict devint vicaire général de Mgr l'Évêque de Bruges, tout en conservant les fonctions d'inspecteur de l'enseignement au petit séminaire. En 1862, il fut nommé prélat domestique de Sa Sainteté. Deux années plus tard, Mgr Malou, consumé par une longue et douloureuse maladie, demanda un coadjuteur avec droit de succession. Pie IX, de sainte et glorieuse mémoire, agréant la demande venait de faire savoir que, conformément au désir de l'illustre malade, Mgr Faict serait nommé à ces éminentes fonctions, lorsque Mgr Malou succomba, le 23 mars 1864. Le chapitre de Bruges n'eut qu'une voix pour investir Mgr Faict des fonctions de son vicaire capitulaire pendant la vacance du siège épiscopal. C'est pendant ce temps qu'un diocésain de Bruges, en audience auprès du Souveain Pontife, se permit de demander si Mgr Faict serait le futur évêque de Bruges. Pie IX, avec la bonté et l'à-propos qui le distinguaient, « Oh ! dit-il, c'est un *Faict* accompli ! » Ce fut en effet un fait accompli au consistoire du 22 septembre 1864. Mgr Faict fut consacré à la cathédrale de Bruges, le 18 octobre 1864, par feu le Cardinal Sterckx, assisté de Mgr Labis, évêque de Tournai et de Mgr de Hesselle, évêque Namur. Le Cardinal Wiseman, le Nonce apostolique et six autres

évêques rehaussèrent de leur présence les solennités du sacre.

Ce fut donc pendant près de trente ans que Mgr Faict gouverna le diocèse de Bruges. Son gouvernement, qui rappelait, avec quelques adoucissements, celui de son prédécesseur, fut très personnel. Il se réservait toute décision, toute solution de difficultés théologiques ou autres. L'enseignement de son séminaire était le sien, tant il le suivait de près. S'il était entouré d'aides pour les diverses branches de sa vaste administration, il n'était pas moins le seul maître. Il avait la confiance de ses prêtres et de tous ses diocésains, dont il était le père et le modèle. Bon pasteur, il connaissait ses ouailles et ses ouailles le connaissaient. Tous admiraient son activité, son zèle et son dévouement. Qui dira toutes les œuvres qu'il a fondées, encouragées, soutenues et fait fleurir pendant ce long épiscopat, dont il a porté les lourdes charges, sans faiblir, jusqu'au jour de sa mort! S'il est vrai qu'on juge un arbre d'après ses fruits, qu'on parcoure ce florissant diocèse de Bruges et qu'on dise s'il y a un coin béni dans le monde catholique où l'empire du mal est plus restreint? Un clergé nombreux, instruit et sage, s'y dévoue au bien sous toutes les formes; toutes les œuvres catholiques sans exception, œuvres d'enseignement, de moralisation et de préservation, œuvres de bienfaisance et de miséricorde, y sont pleines de vie et de vigueur. La religion y préside à tout et est partout en honneur.

Autant que Pie IX, Léon XIII, glorieusement règnant, avait Mgr Faict en particulière estime. Étant Nonce apostolique à Bruxelles, Léon XIII avait connu le jeune professeur à Bruges; devenu plus tard cardinal et archevêque de Pérouse, il avait connu le docteur érudit au Concile du Vatican et avait pu apprécier sa profonde science théologique et sa diction latine si élégante et si classique; chargé enfin du gouvernement de l'Église universelle, il avait pu constater le zèle, la sagesse, la prudence et la vigueur apostolique de l'évêque. Aussi à la mort du Cardinal Dechamps voulut-il lui confier le gouvernement du vaste diocèse de Malines; mais Mgr Faict déclina cet honneur à raison de son grand âge. Il désigna au choix du Souverain Pontife, son jeune collègue du diocèse de Namur, Mgr Goossens, prouvant par là avec quel rare bonheur il savait distinguer les hommes de mérite et de talent.

En 1889, Mgr Faict célébra son double jubilé de cinquante années de sacerdoce et de vingt-cinq années d'épiscopat. A cette occasion, Léon XIII honora l'illustre évêque de Bruges du Pallium, honneur réservé aux Archevêques, et Léopold II, qui, comme son auguste père, appréciait hautement les qualités et le mérite, de l'évêque de Bruges, le nomma commandeur de son ordre.

Pendant son glorieux épiscopat, Mgr Faict donna à notre Université des preuves nombreuses de sa confiance et de son dévouement. Chaque année il lui envoyait l'élite de son Séminaire pour y continuer

des études théologiques et autres. Plus d'une fois il l'honora de sa présence.

Il présida la défense doctorale de M. Waffelaert, son futur vicaire général. Aux fêtes jubilaires de 1884, auxquelles il assista avec tous les évêques de la Belgique, ce fut lui qui, comme doyen de l'Épiscopat, de sa puissante voix répondit dans le banquet général au toast porté aux Évêques belges par le comte de Liedekerke.

Ses paroles éloquentes conservées dans le compte rendu de ces mémorables journées, resteront un témoignage vivant de son ardent amour pour l'*Alma Mater*.

L'Université lui garde une reconnaissance profonde. Quand il plut à Dieu de rappeler à Lui son vaillant serviteur, par une mort soudaine survenue le 4 janvier 1894, le Recteur magnifique se fit un devoir d'envoyer à ses obsèques une nombreuse députation sous la conduite de Mgr Cartuyvels, vice-recteur.

Terminons cette notice du grand Évêque défunt par un vœu adressé à son digne successeur. S. G. Mgr De Brabandere, docteur en droit canon, administrateur d'élite, est un élève et un ami d'ancienne date de l'Université catholique. Puisse celle-ci le compter longtemps au nombre de ses Chefs vénérés et jouir de sa protection si cordialement dévouée !

—

DISCOURS

prononcé à la salle des Promotions de l'Université catholique de Louvain, le 16 octobre 1894, jour de l'ouverture des cours, après la messe du Saint-Esprit, par Mgr ABBELOOS, protonotaire apostolique a. i. p., recteur magnifique de l'Université.

—

MESSIEURS LES PROFESSEURS,
MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,

Chaque année, quand, après avoir demandé les secours des lumières d'En-haut, nous entrons dans cette salle pour inaugurer une série nouvelle de travaux et d'études, nous ne pouvons nous défendre d'une émotion profonde. L'avenir de cette intelligente et nombreuse jeunesse confié aux soins de l'Université, les destinées futures du pays remises en partie dans nos mains, voilà une responsabilité propre à effrayer notre faiblesse. J'ai cependant pour m'encourager, chers jeunes gens, l'expérience de huit années vécues au milieu de vous : elles m'ont appris qu'en toute circonstance on peut compter sur l'excellent esprit qui vous anime, sur le courant chrétien qui règne parmi vous et qui vivifie l'atmosphère de vos âmes.

Cette fois, à la veille de cette solennité, si suggestive pourtant, les pensées même des plus studieux

parmi vous n'ont pu s'orienter sans partage vers la reprise des cours. Une préoccupation, impérieuse et légitime, s'imposait à tous : quel sera le début de l'ère nouvelle, si importante pour notre chère patrie et que nous saluions déjà l'an dernier?

Le peuple belge, investi désormais dans sa généralité du droit de choisir ses mandataires, vient de prononcer son premier verdict. C'est un succès pour la cause catholique, c'est l'irrécusable affirmation des idées d'ordre, de justice et de progrès qui sont le fond de notre caractère national. Cependant la puissante voix des citoyens, telle qu'elle vient de retentir dans le pays, nous fournit un grand enseignement. Des milliers de suffrages ont été donnés à des hommes qui incarnent des idées subversives, ou à d'autres qui, par un intérêt égoïste, ont voulu pactiser avec les ennemis de l'ordre social : preuve évidente que des instincts pervers, des ignorances ténébreuses, des infiltrations étrangères ont pénétré dans une partie trop considérable du corps électoral. Vous êtes, MM. les Étudiants, une élite parmi les fils de la Lumière, et la situation qui vient de se révéler vous indique un devoir à remplir. Pas plus aujourd'hui que l'année dernière, je ne vous demande d'entrer dans l'arène politique avant que l'heure en ait sonné pour vous, Dieu m'en garde! mais je dis que vous avez à vous rendre aptes, dès à présent, à éclairer avec compétence, à aimer avec dévouement, à servir avec générosité la foule de vos frères moins avantagés par la divine Providence. Si les sources du

Pouvoir ont été creusées plus profondément chez nous, si une sève vigoureuse circule plus abondante dans l'organisme social, encore faut-il que ces sources soient mises à l'abri des contaminations, que cette sève demeure pure et saine. Or c'est particulièrement le grand et beau rôle de la jeunesse universitaire catholique de fournir ce renouvellement incessant de vigueur, cette hygiène intellectuelle et morale.

Car, Messieurs, les études supérieures que vous abordez ou que vous poursuivrez n'ont pas pour but dernier et exclusif de vous ouvrir des carrières honorifiques ou lucratives; elles doivent viser plus haut. Élever les esprits par la culture scientifique et littéraire; tremper les caractères dans les luttes viriles et par les ardeurs de la foi; dilater par la charité ces cœurs qui ne demandent qu'à se prodiguer, en les mettant dans l'occasion d'être secourables aux misères et aux infirmités humaines; étendre l'horizon de toutes les activités, les faire entrer dans les voies du progrès de la civilisation générale, les intéresser à tous les grands problèmes, n'est-ce pas le véritable idéal de l'Université? *Disciplinarum universitas*, c'est l'initiation de la jeunesse à toutes les grandes et souveraines questions, c'est le rayonnement de toutes les lumières conviant l'âme dans l'ensemble de ses facultés à la communion avec la vérité, la morale et la justice, en un mot c'est la haute éducation qui achève la formation de l'homme complet, digne de devenir un jour, quelle que soit

d'ailleurs sa position sociale, le guide et l'appui de ses semblables !

Et qu'on ne nous dise pas que c'est là une séduisante utopie. Qui plus que la jeunesse catholique a l'obligation et le pouvoir d'entrer dans ces vues larges et généreuses ? Aussi bien l'Auguste Chef de l'Église, Celui dont nous vénérons l'autorité et admirons le génie, Léon XIII, qu'on pourrait appeler le Pape des hautes études, n'a-t-il point voulu que ses paroles et ses lumineuses encycliques fussent pour vous comme un souffle qui vous soulève de terre et vous inspire les plus saintes et les plus fécondes ambitions ?

Et ici, Messieurs, laissez-moi confirmer ces considérations sur le rôle de ceux qui jouissent du bienfait d'une éducation supérieure par quelques mots d'une allure bien américaine, mais pleins de jeunesse primesautière et de saisissante vérité. Ils furent applaudis au Congrès scientifique international des catholiques, tenu récemment à Bruxelles et présidé avec une rare distinction par M. le Dr Lefebvre, un de vos maîtres les plus autorisés : « Deux philosophies, disait Mgr Keane, l'illustre recteur de l'université de Washington, se partagent aujourd'hui le monde : la philosophie évolutionniste, naturaliste, qui a abouti à des résultats si déplorables et qui tend à séparer profondément les classes de la société. Une autre philosophie enseigne que toutes choses viennent de l'amour et de la puissance de Dieu, que l'homme est le produit spécial de l'amour et de la sagesse de Dieu,

que la vie humaine est pour une éternité de bonheur, que les misères qui proviennent du péché ne doivent pas empêcher la terre d'être le séjour de la joie, que les hommes qui ont plus d'énergie et de talents que les autres sont les instruments de la divine Providence pour remplir ce monde de bonheur. Le monde doit aussi reconnaître que, seule, la voix du Chef de la vieille Église catholique a l'autorité nécessaire pour se faire entendre. On attend notre parole, pourquoi ne parlons-nous pas? Mais ne parlons pas une langue bonne pour le XIII[e] siècle, parlons une langue comprise de la fin du XIX[e] siècle. »

En d'autres termes, jeunes gens, fils de la vieille Église catholique, quand vous serez ce que vous devez devenir à l'Université, ce sera surtout à vous, à qui Dieu a départi l'énergie, le talent, et souvent les avantages de la richesse, de travailler à procurer aux déshérités de la fortune et du bonheur leur part de joie même terrestre, à vous qu'il appartiendra de contribuer à ramener l'accord naturel entre la démocratie devenue consciente de sa force et les principes immortels du christianisme; mais pour faire comprendre au peuple cette harmonie, nécessaire au bonheur de l'humanité, il faut parler sa langue, une langue sans doute dont il comprenne les sons, mais avant tout et quel que soit l'idiome employé, une langue qui trouve accès dans son âme, qui réponde à ses besoins et à ses sentiments actuels. Il y a une langue du XIX[e] siècle qui ne lui parle que de ses droits méconnus et le pousse à la révolte par

le désespoir; mais il y a aussi la parole tout opportune et contemporaine de Léon XIII, la parole de justice et de charité, qui, tout en rappelant les devoirs, signale et appuie les revendications légitimes. Voilà une sphère d'action digne de vos ardeurs généreuses et propre à faire un jour surgir d'entre vous des citoyens d'élite. Et puisque je parle de ce qui doit concourir à la prospérité et à la grandeur de la patrie, laissez-moi vous signaler un autre objet qui l'intéresse au plus haut point et qui sollicite votre dévouement. N'y aurait-il pas lieu de se demander parfois si nous n'assistons pas avec trop d'indifférence ou du moins avec une curiosité trop platonique au spectacle de la lutte pour la civilisation que des compatriotes courageux, dont plusieurs furent comme vous enfants de l'*Alma Mater*, livrent sur le continent noir? C'est là pourtant que l'avenir tient peut-être en réserve pour notre pays des sources intarissables de richesses, là qu'il trouvera de vastes débouchés pour les produits de son industrie, là que, sur un sol assaini par les travaux de nos premiers pionniers, délivré de la lèpre esclavagiste par l'héroïsme de nos officiers, et grâce aux voies de communication qu'on y prépare, notre activité, comprimée en des frontières trop étroites, pourra prendre toute son extension; là, enfin, que pourra croître et se développer une sorte de Belgique nouvelle. Conquête pacifique, qui promet de gagner au Christ et à la liberté des millions d'hommes, et donne au Roi qui l'a entreprise le droit à la reconnaissance publique et au vaillant concours de tous.

Voilà, chers Étudiants, de grandes choses bien faites pour éveiller votre intérêt et vers lesquelles nous voudrions voir se produire parmi vous un magnanime élan. Loin de nuire aux études qui constituent maintenant votre premier et essentiel devoir, cette direction supérieure donnée à vos facultés vous détacherait de plus en plus des frivolités : déplorables obstacles à la formation individuelle et qui n'absorbent que trop une partie de la jeunesse de notre temps. Tout en vous stimulant au travail, elles prépareraient en vous des hommes tels que l'Église et la Patrie en attendent des nombreuses phalanges élevées par l'Université catholique.

Votre passé, MM. les Étudiants, est pour moi un garant du zèle et du dévouement que vous déploierez, et dès le début de la nouvelle année académique, pour le travail ainsi que pour la réalisation des nobles idées et des aspirations généreuses.

Il y a deux ans, je vous exhortais à sanctifier vos études par votre fidélité aux pratiques religieuses et en participant aux œuvres multiples de piété et de charité qui fleurissent parmi vous : Sodalités d'étudiants, Adoration eucharistique, École d'adultes, Conférences de St-Vincent de Paul, et d'autres encore. Je n'y reviendrai pas aujourd'hui et je me borne à vous dire que, pour rester dignes de vos familles si religieuses et de l'avenir qui vous attend, chacun de vous doit graver dans son cœur la devise de l'étudiant chrétien : *ora et labora.*

Messieurs les Professeurs, Messieurs les Étudiants, il me reste à passer en revue avec vous les événements de l'année qui vient de finir et à vous signaler les changements qui peuvent vous intéresser dans celle qui commence.

Le 8 janvier fut un jour d'irréparable deuil pour l'Université catholique : M. Pierre-Joseph Van Beneden était enlevé par la mort, au milieu de travaux que ses 85 années d'âge n'avaient pas arrêtés. Il était, vous le savez, Messieurs, un chrétien convaincu en même temps qu'un savant dont la gloire avait rayonné sur le monde entier, le plus illustre en somme des professeurs de l'*Alma Mater ;* et sa vie serait, s'il en était besoin, la meilleure réfutation d'une pretendue incompatibilité entre la science et la foi. J'ai eu l'occasion, ici même, de rendre à sa mémoire un hommage qui sera consigné dans notre *Annuaire.* L'Université a voulu perpétuer le souvenir de Van Beneden en donnant son nom au Musée d'histoire naturelle qu'il avait pour ainsi dire créé et qu'il ne cessa de développer avec un zèle persévérant ; fidèle à ses sentiments de reconnaissance et d'admiration, elle tient à verser sa contribution pour l'érection de la statue que Malines, sa ville natale, se prépare à consacrer à son glorieux citoyen.

Peu de jours auparavant S. G. Mgr Faict, évêque de Bruges, avait été ravi à la vénération de son diocèse et de l'Université catholique, à l'âge de plus de 80 ans. Les années n'avaient pas refroidi son zèle pour le bien des âmes ni affaibli sa merveilleuse

activité. Dieu lui a épargné le repos forcé des infirmités et de la maladie; c'est en pleine vigueur qu'il l'a, par un appel soudain, fait entrer dans la paix de l'Éternité. L'héritier de sa charge pastorale, Mgr De Brabandere, docteur en droit canon de l'Université de Louvain, l'est aussi, et à un degré éminent, de son attachement pour l'*Alma Mater*. Puisse-t-il l'être également de sa verte et féconde vieillesse!

Enfin, le 24 mai dernier, nous perdions Mgr Feye, professeur émérite de droit canon, lui aussi un de nos vétérans les plus distingués. Docteur en théologie et en droit canon, il a été pendant de longues années une des lumières du haut enseignement théologique par son cours de droit ecclésiastique et ses publications importantes. Il eut l'honneur d'être au nombre des consulteurs du concile du Vatican et secrétaire de la députation de discipline ecclésiastique. Pendant trois ans, il résida à Rome en cette qualité, et il déploya, dans l'exercice des fonctions délicates qui lui étaient confiées, un tact et une activité qui furent hautement appréciés. En reconnaissance de ses services, Pie IX lui avait conféré la dignité de prélat de Sa Maison et, plus tard, Léon XIII, désireux de favoriser son zèle dans le ministère des âmes, le nomma Missionnaire Apostolique. Il est mort plein de jours, *plenus dierum*, selon l'expression des Livres Saints, et après avoir eu la consolation de célébrer le jubilé cinquantenaire de son élévation au sacerdoce.

Puisse l'exemple donné par ces vaillants travail-

leurs qui nous ont précédés fructifier parmi nous et leur susciter de courageux imitateurs !

Messieurs, à partir de cette année, les cours préparant aux doctorats, facultatifs d'après la loi, en philologie romane et en philologie germanique, seront complètement organisés à l'Université de Louvain.

Nous annoncions aussi, il y a deux ans, la fondation au sein de l'Université d'une École des sciences politiques et sociales. En prenant l'initiative d'une telle réforme dans notre pays, nous étions assurés de l'approbation de ceux qui comprennent l'importance prise à notre époque par les problèmes de la vie politique et sociale, et qui en connaissent toutes les complications et les difficultés. Le succès ne pouvait manquer de venir à une œuvre qui répondait si bien aux vœux des hommes de science et des hommes d'État. Et, en effet, la réussite de notre tentative a été si marquée qu'elle a suscité des imitateurs et provoqué de nouveaux desiderata. Depuis une année, le Gouvernement a également organisé dans ses universités un enseignement très développé des sciences politiques et sociales. D'autre part, de divers côté s'est manifesté le regret de ne point trouver à l'Université de Louvain un ensemble complet d'études préparatoires à la carrière diplomatique et à la carrière consulaire.

L'École des sciences politiques et sociales se présente donc aujourd'hui avec une organisation transformee et un programme plus étendu. Dorénavant le grade de docteur en droit ne sera plus exigé

pour l'admission aux examens et aux épreuves qu'elle fait subir. D'accord avec la Faculté de Droit, elle a organisé une candidature en sciences politiques, qui comporte au moins une année d'études et qui n'est accessible qu'aux jeunes gens ayant une culture générale assez développée. D'autre part, deux séries de grades ont été instituées : la licence et le doctorat en sciences politiques et sociales, la licence et le doctorat en sciences diplomatiques et consulaires. Enfin le programme de l'École a été élargi jusqu'à comprendre dix-neuf cours répartis sur deux années. La science financière, le droit privé comparé, le droit maritime, l'histoire de la politique commerciale, la géographie industrielle et commerciale seront l'objet de cours spéciaux à côté du droit public, de l'économie sociale et des sciences diplomatiques, dont l'enseignement a été lui-même étendu.

Voici les modifidations à signaler dans l'organisation du corps professoral. M. Lambert, professeur aux Écoles spéciales, s'est vu en droit, par le bénéfice de l'âge et de longs services, d'aspirer à un repos largement mérité ; NN. SS. les Évêques lui ont accordé l'honneur de l'éméritat. Il emporte dans sa retraite l'hommage de nos sympathiques regrets et l'estime reconnaissante des nombreux étudiants dont il s'est montré constamment l'ami sûr et le guide éclairé.

Mgr de Groutars, si profondément dévoué à la jeunesse universitaire, a dû, pour motifs de santé et à notre vif regret, renoncer à la présidence du collège

du Pape, que nous avons remise aux mains de M. l'abbé Sencie. Celui-ci a été promu par le corps épiscopal au rang de professeur extraordinaire, ainsi que MM. Cauchie, Poullet et Sibenaler. MM. Hebbelynck, Schicks, de Dorlodot et Meunier ont été promus à l'ordinariat.

M. le docteur Ide devient chargé de cours à la Faculté de Médecine, de même que MM. Biourge, docteur en sciences, et Leplae, ingénieur agricole, à l'École supérieure d'Agriculture.

En vertu d'instructions émanées récemment du Saint-Père, *l'Institut supérieur de Philosophie Thomistique*, qui forme une partie intégrante de l'Université, tiendra des réunions spéciales des membres qui le composent. Le président de l'Institut siégera dans le Conseil rectoral au même titre que les doyens des Facultés, et les professeurs doivent appartenir, en outre, à l'une des cinq Facultés. En conséquence ils ont été répartis par les chefs de l'Université d'après les spécialités scientifiques qu'ils sont appelés à cultiver. M. Deploige appartiendra désormais à la Faculté de Droit, M. Thiéry à celle de Médecine, M. De Wulf à celle de Philosophie et Lettres et M. Nys à celle des Sciences.

Le chiffre des inscriptions aux différents cours de l'Université s'est élevé cette année à 1657. La diminution qui s'était fait sentir dans toutes les universités belges depuis trois ans a donc pris fin chez nous ; il y a même cette fois augmentation d'une quinzaine d'étudiants.

L'exercice écoulé a été marqué par les succès les plus encourageants obtenus par des élèves de Louvain. Dans le concours universitaire, un de nos candidats en médecine (1) a été proclamé premier en *sciences anatomo-physiologiques ou biologiques.* Dans le concours pour les bourses de voyage, l'Université de Louvain compte, parmi les lauréats, cinq de ses élèves (2). Qu'ils reçoivent tous, ainsi que les maîtres qui les ont formés, nos plus chaleureuses félicitations et nos remercîments : ils ont fait honneur à l'*Alma Mater.*

Messieurs les Professeurs,
Messieurs les Étudiants,

Au nom de NN. SS. les Évêques, je déclare ouverte l'année académique 1894-1895, que je prie Dieu de bénir et la sainte Vierge Marie de couvrir de sa protection maternelle !

---

(1) M. Isidore Martin, de Gesves.

(2) De la Faculté de Droit, M. Georges Legrand, de Quaregnon; de la Faculté de Médecine, MM. Charles Sluyts, d'Anvers, Jules Havet, de Tournai et Paul Masoin, de Louvain; de la Faculté de Philosophie et Lettres, M. Charles Lecoutere, d'Anvers.

TABLE DES MATIÈRES.

—

PRÉLIMINAIRES.

Correspondance des ères anciennes, etc. . . . V
Faveur accordée par le Saint-Père aux élèves du collège du Saint Esprit IX
Calendrier XI
Planètes principales XXXVII

PREMIÈRE PARTIE.

Prière à la très sainte Mère de Dieu, patronne de l'Université 3
Corps épiscopal de Belgique 5
Personnel de l'Université 7
Collèges et établissements académiques . . . 31
Programme des cours de l'année académique 1894-1895 43
Adoration eucharistique des étudiants . . . 125
Rapport 1891-1894 126
Conférence d'Économie sociale 129
Rapport sur les travaux de la Conférence d'Économie sociale, pendant l'année académique 1893-1894, par M. Paul Segers, secrétaire 130
Genootschap gesticht in 1883, onder den naam van Constantius Buter, *ter beoefening der aloude, vaderlandsche, christelijke bescha-*

vingsgeschiedenis, onder de leiding van professor Dr Paul Alberdingk Thijm en het oppertoezicht van Mgr den Rektor der Hoogeschool. 136

Verslag der werkzaamheden van het Genootschap ter beoefening der aloude, vaderlandsche, christelijke beschavingsgeschiedenis, gedurende het studiejaar 1893-94, door Alfred Hubets 138

École catholique d'Adultes 142

Rapport sur les travaux de l'École catholique d'Adultes, durant l'année 1893-94, présenté au nom du bureau, par M. P. Jeanmart, secrétaire 143

Société Médicale de l'Université catholique de Louvain. 148

Rapport sur les travaux de la Société Médicale, pendant l'année 1893-1894, fait au nom de la commission directrice, par M. le docteur Is. Martin, secrétaire 150

Cercle Industriel 166

Rapport sur les travaux du Cercle Industriel pendant l'année académique 1893-1894, fait au nom du comité directeur, par M. O. Defays, vice-président 168

Société de Saint Vincent de Paul 178

Rapport présenté, au nom du Conseil, sur les travaux des Conférences pendant l'année académique 1893-1894 183

Le Cinquantenaire des Conférences de St-Vincent de Paul de Louvain 199
Séminaire historique. Exercices critiques sur l'Histoire ecclésiastique 210
Rapport sur les travaux du Séminaire d'histoire ecclésiastique, pendant l'année 1893-1894, par M. l'abbé Amédée Bondroit, bachelier en droit canon, secrétaire 211
Cercle Agronomique de l'Université catholique de Louvain. 230
Rapport sur les travaux du Cercle Agronomique pendant l'année 1893-1894, fait au nom de la commission, par M. Jacques Giele. . 231
Taal en letterlievend studentengenootschap MET TIJD EN VLIJT 237
Verslag over de werkzaamheden van 't schooljaar 1893-1894 door den heer Em. Vliebergh. 241
Landbouwkring der Katholieke Hoogeschool van Leuven 253
Verslag der werkzaamheden van den Landbouwkring, gedurende het schooljaar 1893-94, door Jul. Storme. 254
Conférence d'histoire littéraire grecque et latine 269
Rapport sur les travaux de la Conférence, pendant l'année 1893-1894, présenté par M. L. Mallinger, candidat en philosophie et lettres 271
Rechtsgenootschap der Katholieke Hoogeschool van Leuven 302

Verslag over de werkzaamheden van het Rechtsgenootschap, gedurende het afgeloopen schooljaar 1893-1894, door M. Camille Dequeker, student in de rechten 304
Societas philologa Lovaniensis 315
Rapport sur les travaux de la SOCIETAS PHILOLOGA *de l'Université catholique, pendant l'année académique 1893-1894, par M. l'abbé F. Smets, docteur en philosophie et lettres, secrétaire sortant* 321
Conférence d'histoire 334
Rapport sur les travaux de la Conférence pendant l'année académique 1893-1894. . . . 336
Docteur ad honores. 356
Liste des étudiants admis aux grades académiques par l'Université pendant l'année 1893-1894 356
Liste des étudiants admis aux grades académiques par les commissions d'examen de l'Université dans les sessions de 1894 . . . 360
École normale pour les ecclésiastiques qui se préparent à l'enseignement moyen 395
Écoles spéciales des arts et manufactures, du génie civil et des mines. 396
École supérieure d'Agriculture 403
École supérieure de Brasserie 407
Statistique des admissions en théologie et en droit canon 408
Statistique des admissions par les jurys d'examen 411

Statistique des grades obtenus devant les jurys d'examen 414
Tableau général des inscriptions prises pendant les années 1834-1835 à 1893-1894 417
Inscriptions par Facultés, prises pendant l'année académique 1893-1894. 421
Statistique des élèves inscrits pendant l'année académique 1893-1894 et répartis d'après leur pays d'origine 422
Tableau des inscriptions des deux premiers mois comparées avec le total de chaque année académique 424
Inscriptions par Facultés, prises pendant les deux premiers mois de la nouvelle année académique 1894-1895 427
Nécrologe. 428

DEUXIÈME PARTIE.

Règlement général de l'Université. 433
Liste des règlements publiés dans les Annuaires 448
Le Séminaire américain de Louvain 454

APPENDICE.

Oraison funèbre prononcé à la Salle des Promotions le 20 février 1894, par Mgr J.-B. Abbeloos, recteur magnifique de l'Université

catholique de Louvain, après le service funèbre célébré en l'église de St-Pierre, pour le repos de l'âme de M. P.-J. Van Beneden, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences . III
Éloge funèbre de M. le professeur P.-J. Van Beneden, prononcé à la Salle des Promotions, le 20 février 1894, par M. le professeur J. Carnoy, doyen de la Faculté des Sciences. XXVII
Notice sur la vie et les travaux de Mgr Feye. XLIX
Notice sur Monseigneur Faict, évêque de Bruges LXVIII
Discours prononcé à la salle des Promotions de l'Université catholique de Louvain, le 16 octobre 1894, jour de l'ouverture des cours, après la messe du St-Esprit, par Mgr Abbeloos, protonotaire apostolique a. i. p., recteur magnifique de l'Université LXXIV

—

Louvain. Université catholique
Annuaire. Jaarboek

